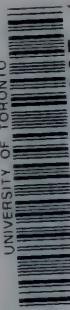
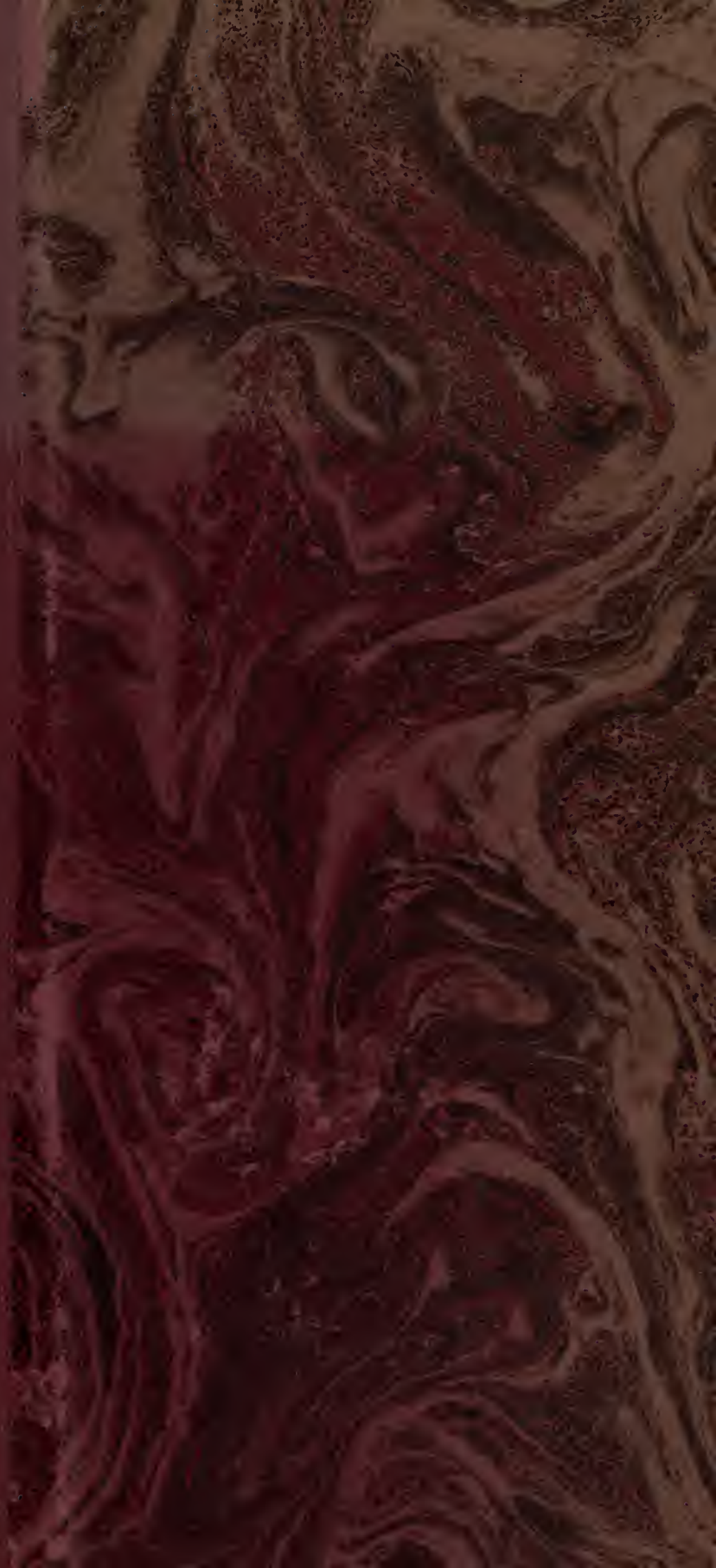
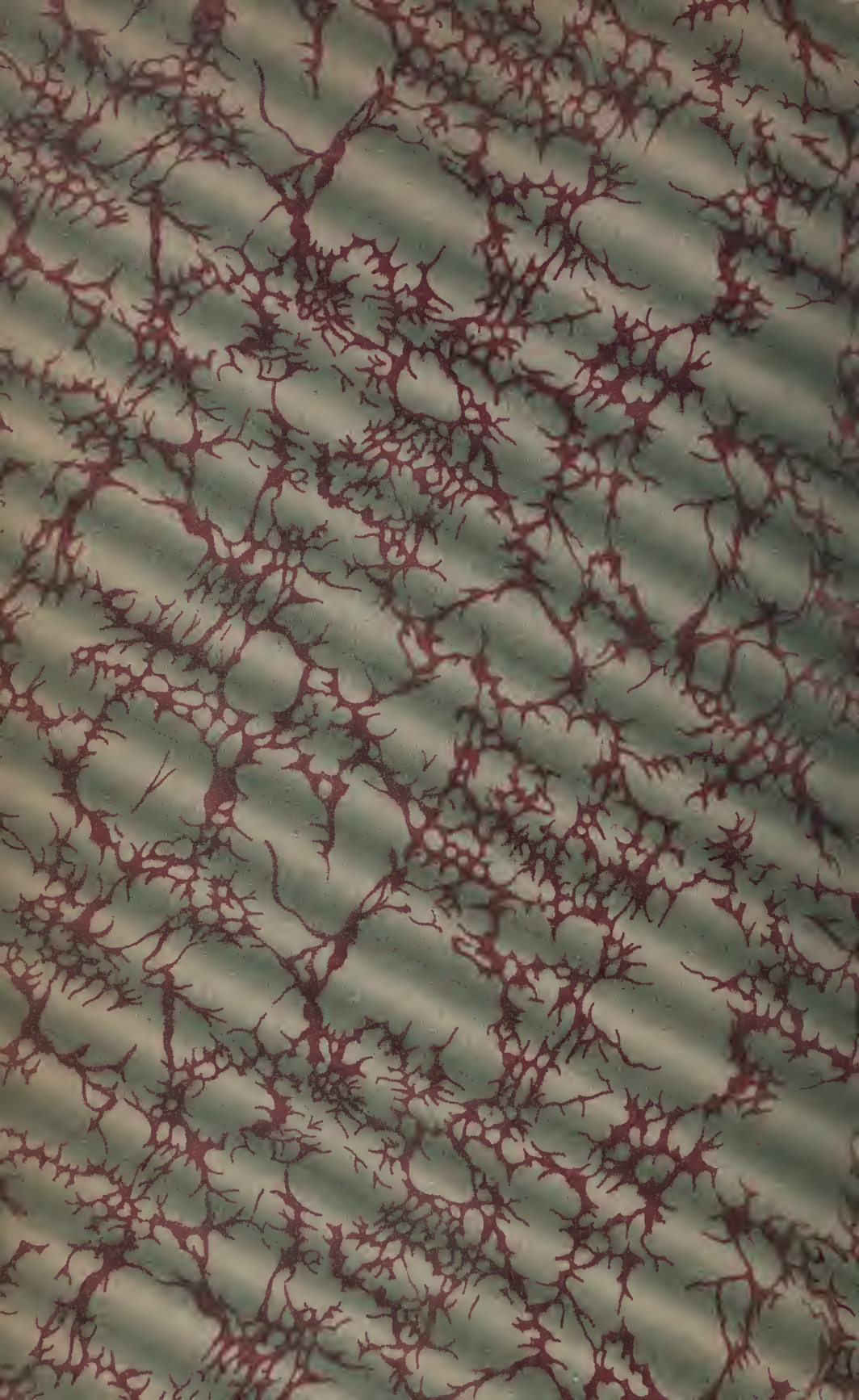


UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01430937 1













BIBLIOTHÈQUE  
DE L'ÉCOLE  
DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

---

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

---

DIX-NEUVIÈME FASCICULE

DE LA FORMATION DES MOTS COMPOSÉS EN FRANÇAIS

Par ARSÈNE DARMESTETER

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET EN PARTIE REFONDUE

AVEC UNE PRÉFACE

Par GASTON PARIS



PARIS

EMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

---

1894

Tous droits réservés





TRAITÉ DE LA FORMATION  
DES  
MOTS COMPOSÉS  
DANS LA  
LANGUE FRANÇAISE

T. 1. 5. 1. 4  
40 -



Laf. G.  
D2226t

TRAITÉ DE LA FORMATION

DES

MOTS COMPOSÉS

DANS LA LANGUE FRANÇAISE

COMPARÉE AUX AUTRES LANGUES ROMANES ET AU LATIN.

PAR

ARSENE DARMESTETER

PROFESSEUR DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES DU MOYEN AGE  
A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET EN PARTIE REPENDUE

AVEC UNE PRÉFACE

PAR

GASTON PARIS



329338  
24.7.36

PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1894

Tous droits réservés



PC  
2175  
D38  
1894

## PRÉFACE

Quand Arsène Darmesteter fut emporté, il y a juste aujourd'hui cinq ans, par la maladie qui l'enleva d'un coup foudroyant, il avait en train, au milieu de plusieurs autres travaux commencés, une nouvelle édition de son *Traité de la formation des mots composés en français*. L'exemplaire sur lequel il la préparait contenait déjà une refonte à peu près complète du premier quart environ de l'ouvrage : le chapitre I avait été changé en *Introduction*, chacun des chapitres suivants avait reçu le nom de *Partie* ; l'ordre et le contenu des sections de la *Première Partie* avaient été profondément modifiés ; des pages entières étaient ajoutées, supprimées ou refaites. Avait-il l'intention de soumettre à un remaniement aussi radical le reste de l'ouvrage ? Il est difficile de le dire, mais cela ne paraît pas probable, les *Parties* II, III et IV (anciens *Chapitres* III, IV et V) n'appelant guère, à ce qu'il semble, de modifications profondes. Quoi qu'il en soit, pour ces parties, l'exemplaire de Darmesteter ne présentait que des corrections de détail et des additions, souvent importantes (comme le long passage sur les composés de *mon, ma, mes* avec *sieur, dame*, etc.), consignées sur des feuilles volantes placées entre les pages. Il portait en outre de nombreuses remarques au crayon, dues à un lecteur ami, et dont l'auteur se réservait de tenir compte au fur et à mesure de la revision. Enfin à la suite du volume se trouvaient réunis les comptes rendus qui avaient été faits

de la première édition, parfois accompagnés de réponses sommaires aux critiques, et diverses notes détachées qui devaient être utilisées en leur lieu.

Tels sont les éléments que j'ai eus à ma disposition pour donner l'édition nouvelle, nécessitée par l'épuisement complet de l'ancienne, que je livre aujourd'hui au public. Je lui dois compte de la façon dont j'ai rempli la tâche que je m'étais bien volontiers imposée dans le double intérêt de la science et de la mémoire de mon ami toujours regretté. Pour l'*Introduction* et la *Première partie*, j'ai cru d'abord n'avoir qu'à remettre à l'impression l'exemplaire préparé par l'auteur avec ses additions ; toutefois l'absence d'indications sur certains points m'a causé plus de difficultés que je ne l'avais prévu : des morceaux avaient été déplacés sans que les raccords nécessaires eussent été pratiqués ; des renvois subsistaient à des parties supprimées ; en revanche certains morceaux étaient répétés à des places différentes ; des contradictions entre l'ancienne et la nouvelle conception se montraient en plus d'un endroit. Je me suis efforcé de mettre tout en ordre, et j'espère y être arrivé. Ce premier quart du livre est véritablement un travail nouveau ; on reconnaîtra en le lisant que Darmesteter n'avait jamais cessé de penser au sujet choisi par lui pour son premier ouvrage, qu'il avait soumis les faits à un examen constamment renouvelé, qu'il avait éprouvé et mûri les idées, et qu'il était arrivé à introduire dans l'étude de ces difficiles questions, déjà si vivement éclairées par lui, plus de logique encore, plus de profondeur, plus de finesse et plus de clarté.

Pour la suite de l'ouvrage, la tâche du reviseur était moins bien préparée, mais elle était plus simple. Il ne s'agissait en général que de retouches de forme ou de rectifications de détail. J'ai naturellement inséré toutes celles, de l'un ou de l'autre genre, qui avaient déjà été indiquées par Darmesteter, ainsi que les additions portées sur son exemplaire ; j'ai tiré parti des remarques au crayon que j'indiquais tout à l'heure, dont l'auteur ne m'est pas connu, et qui ont presque toutes pour but de rendre la pensée

plus serrée, l'ordre plus parfait, l'expression plus exacte. En ce qui concerne mon intervention personnelle, elle s'est surtout exercée par des suppressions. Depuis la première édition de ce livre, la philologie française a fait de grands progrès, auxquels Darmesteter, on le sait, a contribué autant que qui que ce soit ; on a écarté, notamment, beaucoup d'étymologies qui étaient admises il y a vingt ans, soit simplement en montrant l'impossibilité, soit en les remplaçant par d'autres : j'ai retranché un certain nombre d'étymologies devenues ainsi caduques, et que Darmesteter n'aurait pas maintenues ; j'en ai laissé subsister un certain nombre d'autres dont personnellement je doute, mais dont il ne m'était pas démontré qu'il les eût lui-même abandonnées. J'en dirai autant d'un petit nombre d'explications ou d'hypothèses secondaires, que j'ai fait disparaître toutes les fois qu'il n'était pas douteux pour moi que l'auteur y aurait renoncé spontanément. Je me suis abstenu autant que je l'ai pu de substituer mes façons de penser ou d'exprimer ma pensée aux siennes ; chaque fois que j'ai dû, à la suite d'une suppression ou à l'occasion de travaux parus depuis le livre, combler une lacune, pratiquer un raccord, ajouter une observation, je me suis efforcé de le faire dans l'esprit de Darmesteter et autant que possible avec les termes qu'il aurait employés lui-même. Mes additions se sont bornées à quelques exemples que j'avais notés ou que j'ai pu relever dans des publications récentes, et à un petit nombre d'explications qu'il aurait lui-même substituées à celles qu'il avait données autrefois. Je crois pouvoir affirmer que Darmesteter ne désavouerait sur aucun point la forme nouvelle sous laquelle reparait son ouvrage. Il est certain toutefois qu'elle est loin de valoir celle qu'il lui aurait donnée s'il avait pu le revoir jusqu'au bout et en diriger l'impression. Il possédait le sujet comme personne, il en avait toujours l'ensemble présent à l'esprit et savait par suite donner à chaque détail sa valeur et sa place dans cet ensemble. Nul ne pouvait le suppléer dans cette tâche difficile d'une seconde édition : j'ai dû me borner à une

revision aussi discrète que possible, et dans laquelle je n'ai rien introduit qu'il n'eût approuvé. Je ne doute pas qu'il n'eût fait à bien peu de chose près toutes les mêmes suppressions et corrections que moi ; ce que je ne pouvais donner, et ce qui sera toujours à regretter, ce sont les additions dont il aurait certainement enrichi son œuvre.

Telle qu'elle est, cette œuvre est d'une haute valeur, et restera classique. Le succès qu'a obtenu la première édition atteste l'estime justifiée que lui a dès son apparition accordée le public savant. Arsène Darmesteter, tout jeune encore quand il écrivit ce livre (le manuscrit était terminé en octobre 1872), y avait déjà montré toutes les qualités qui devaient constituer sa rare personnalité scientifique : un esprit vraiment philosophique, une pénétration et une finesse singulières, le goût et le sentiment de la vie et de la spontanéité du langage, en même temps que l'investigation minutieuse et méthodique de ses éléments microscopiques et de ses lois formelles, le tout joint à une exposition élégante et toujours animée. Toute sa théorie de la composition et du rôle nécessaire qu'y joue l'ellipse, sa belle explication des juxtaposés avec synecdoque (comme *rouge-gorge*, *pied-d'alouette*) qui étaient jusqu'à lui restés énigmatiques, ses remarques sur la soudure progressive des éléments composants, sur le genre des composés, etc., sont aussi profondes que neuves, et si elles n'ont pas toutes rencontré dès l'abord une adhésion générale, on peut croire qu'elles l'ont de plus en plus conquise et qu'elles se maintiendront comme de vraies acquisitions pour la science. J'en dirai autant de la démonstration du véritable caractère des composés du type de *porte-feuille* : on pourrait la consolider encore par quelques arguments d'un ordre un peu différent de ceux qu'il a si bien exposés, mais les siens suffisent en réalité à porter la conviction dans les esprits non prévenus : le verbe dans ces composés est un impératif présent, à la 2<sup>e</sup> personne du singulier, qui régit le second élément (ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait quelques composés, surtout dans les noms propres, où le verbe est à l'indicatif). Mais beaucoup d'esprits



sont prévenus sur ce point, ou plutôt peu d'esprits sont capables, comme l'était celui de Darmesteter, de se mettre à force de réflexion dans l'état tout spontané, imagitatif et vraiment poétique qu'il a si bien retrouvé et décrit (voy. notamment p. 199). Des savants d'ailleurs d'un grand mérite persistent, comme le vulgaire, à voir dans le verbe de ces composés un indicatif, malgré les preuves accumulées et avant Darmesteter et par lui, et tout récemment un philologue distingué déclarait que l'élément verbal de ces composés n'est ni un temps ou un mode quelconque, ni le thème verbal, mais un dérivé post-verbal analogue aux noms comme *trouble*, *port* ; cette erreur se trouve en partie réfutée par la note des p. 185-186 relative à une hypothèse de Boucherie fort voisine de celle-là. Au reste, l'histoire de ces composés si originaux et leur attrayante étude pourront encore être complétées et approfondies ; mais on ne travaillera utilement qu'en bâtissant sur les fondements posés avec tant de sûreté par Darmesteter.

Il me reste à demander pardon au public pour lui avoir fait attendre plus que de raison cette nouvelle édition. J'avais fait une première révision dès 1889, mais elle n'était pas encore en état d'être envoyée à l'impression quand des circonstances personnelles me firent laisser pour quelque temps cette occupation de côté. Je repris la tâche en 1891, et le texte était à peu près complètement imprimé en 1892. Restaient les tables, dont la réfection n'était pas une petite affaire : c'est Madame Arsène Darmesteter qui a voulu se charger de la partie la plus longue et la plus difficile de cette tâche, le relevé des mots, leur répartition méthodique, la collation avec l'édition ancienne ; je n'ai eu qu'à surveiller l'impression des listes ; mais l'un et l'autre de ces travaux ont demandé beaucoup de temps : heureux si, grâce à l'attention que nous y avons apportée, nous avons pu faire ces tables aussi complètes et aussi exactes qu'elles doivent l'être pour avoir toute leur utilité !

Arsène Darmesteter, qui venait d'être nommé répétiteur à l'École des Hautes Études quand il publia son livre, m'avait fait l'honneur de me le dédier. Je dédie en son nom cette nouvelle édition à la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études, où il a développé sa vocation, où il a commencé à enseigner, et pour laquelle il a toujours gardé la plus tendre affection. La première édition avait été un des ornements de la *Bibliothèque de l'École*, dont elle forme le dix-neuvième volume : Darmesteter eût été fâché que tout lien avec sa chère École disparût de la seconde.

GASTON PARIS.

Paris, 16 novembre 1893.

---





## INTRODUCTION

Nous nous proposons, dans les pages qui suivent, d'étudier la formation des mots composés. Nous voulons déterminer les lois auxquelles obéit la langue quand, prenant des mots existants, elle les combine pour des créations nouvelles.

Le français, en effet, comme les autres langues romanes, possède un certain nombre de procédés qui lui permettent d'unir entre eux deux ou plusieurs termes, et de les faire servir sous cette forme nouvelle à l'expression de faits nouveaux.

La plupart de ces procédés viennent du latin. Bien que le dictionnaire de la langue classique ne nous donne qu'une liste relativement restreinte de mots composés, — nous écartons ici ceux qui sont formés à l'aide de prépositions ou d'adverbes, — nous savons que la langue parlée, la langue populaire, jouissait d'une liberté d'allures plus grande, et usait sans scrupules des ressources qu'elle avait à sa disposition. Cette faculté de composition passa aux langues filles, qui, sur ce point, agrandirent à leur tour l'héritage maternel, comme elles le firent aussi pour la dérivation.

Il conviendrait de commencer ce Traité sur la formation des mots composés en français par une introduction d'ensemble sur la composition latine. Mais, si nous avons d'abord entrepris ce dernier travail, il nous aurait fallu le reprendre une seconde fois, en le morcelant en détail, pour en reproduire

chaque fragment en tête du fragment correspondant qui appartient à la composition française. Ces introductions spéciales, absolument indispensables, rendaient inutile une introduction générale. La synthèse, à la fin de notre travail, se fera d'elle-même, et laissera tout naturellement paraître le développement reçu sur ce point par la langue des origines latines à nos jours.

Nous nous contentons, dans ce chapitre préliminaire, d'exposer un certain nombre de questions générales, dont l'intelligence est nécessaire pour la solution des nombreux problèmes que nous allons rencontrer sur notre chemin, parce qu'elles les dominent tous.

I. Et d'abord, dans le groupement des faits très nombreux qui s'imposent à notre étude, à quel principe de classification s'attacher ?

Suivant que l'on considère les mots composés dans leur forme extérieure ou dans leur constitution intime, trois points de vue s'offrent à l'esprit. Quelques mots présentent une soudure si complète de leurs éléments composants qu'à peine ceux-ci sont encore visibles : il faut un effort de réflexion pour retrouver *lie* et *col*, *plat* et *fond*, *chat* et *fouin*, dans *licol*, *plafond*, *chafouin*. La composition dans d'autres est plus apparente ; elle y est même rendue sensible, dans l'orthographe, par des traits d'union : *rouge-gorge*, *serre-tête*, *garde-fou*. D'autres enfin laissent isolés, séparés, les termes composants qui les constituent, et ne se montrent tout d'abord que comme un groupement quelconque de mots sans caractère particulier : *pomme de terre*, *aide de camp*. L'agglutination des parties composantes offre donc divers degrés de soudure, et ce caractère extérieur paraît assez notable pour devenir un principe de classification.

En considérant encore les mots composés dans leur forme extérieure, on peut les classer d'après leurs caractères grammaticaux. Alors on groupera ensemble les mots formés de substantifs et de substantifs ; ensemble encore ceux où entrent des substantifs et des adjectifs, ou des substantifs et des verbes, etc., quelle que soit d'ailleurs la nature de la composition qui les combine. Cette classification paraît naturelle

et logique, puisqu'elle repose sur les caractères essentiels des termes composants.

Enfin, en se plaçant à un autre point de vue, l'on peut voir dans la composition non pas une combinaison de mots (substantifs et substantifs, substantifs et adjectifs, substantifs et verbes, etc.), mais une combinaison d'idées rendue visible par celle des mots. A ce compte, la composition est soumise à des procédés logiques, et elle suppose certaines opérations de l'esprit qu'il importe de déterminer. Il n'est pas vraisemblable que, dans la formation des quelques milliers de mots composés que nous aurons à étudier, l'esprit ait toujours eu recours aux mêmes moyens. Quels sont donc les principes, les différents modes de combinaison? Telle est l'idée essentielle qui peut servir de point de départ à un troisième groupement.

Entre ces trois classifications, le choix n'est pas douteux.

Autant la dernière est vraie, naturelle, lumineuse, autant les deux autres sont artificielles. Pour commencer par la première, l'agglutination plus ou moins complète qui affecte les mots composés n'est en effet qu'un accident secondaire et postérieur de leur histoire. Le temps et l'action des lois phoniques altèrent également la forme des mots, qu'ils soient simples ou non, et ceux-ci, comme des monnaies usées, voient souvent leur empreinte s'effacer peu à peu et disparaître au point de ne plus laisser trace de leur effigie primitive. Pour les mots simples, cette action organique a pour effet de les rendre plus simples encore : *ministerium* devient *mestier*, *métier* ; *suspicionem* passe par *souspeçon*, *soupeçon*, *soupçon* ; *sacramentum* se change en *sairement*, *serment* ; *ætaticum* en *edage*, *eage*, *dge*. Pour les mots composés, elle a pour résultat d'en faire des mots simples. L'agglutination, à ses différents degrés, n'est donc pas un caractère propre de la composition ; c'est l'effet d'une loi organique générale, qui agit sur tout le domaine de la langue. Prendre cette agglutination pour le point de départ d'une classification, c'est s'attacher à un pur *accident*.

Cela apparaît clairement lorsqu'on tente cette classification. On se voit alors amené à grouper ensemble des mots qui n'ont de commun entre eux qu'une égale déformation : *loc-*

*sin*, *licou*, *chafouin*, *chaqueue*, *dimanche*, *raifort* seraient réunis sous une même rubrique, quoique *tocsin* et *licou* offrent l'ellipse qu'on retrouve dans *porte-manteau*, *serre-tête* ; quoique *chafouin* soit formé par apposition : *chat*, *fouin*<sup>1</sup> ; quoique *chaqueue* représente *queue de chat*, le premier terme étant au génitif ; quoique enfin dans *dimanche* et dans *raifort* l'on ait un adjectif qualifiant simplement un substantif : *dies dominica*, *radix fortis*.

La seconde classification présente également des difficultés. Son tort est d'être trop extérieure, trop mécanique, et de ne pas pénétrer assez avant dans l'essence de la composition. Et en effet, des adjectifs et des substantifs ou des substantifs et des substantifs peuvent se combiner avec divers degrés de complication. *Timbre-poste* n'est pas un composé de même nature que *chef-lieu*, ni *chef-lieu* que *chef-d'œuvre* ; *rouge-gorge* ne peut se placer à côté de *plafond*, ni *clairvoyant* à côté de *mort-né*. Cette classification, il est vrai, est celle que suivent les philologues allemands, Grimm dans sa Grammaire allemande, Koch dans sa Grammaire historique de la langue anglaise, Diez dans sa Grammaire des langues romanes. Mais la composition dans les langues germaniques se prête mieux à cette classification. Quant à Diez, il a été obligé de s'écarter, dans un cas fort important, du plan qu'il s'impose : il fait une section à part des composés dont le type est *porte-feuille*, en les réunissant sous le titre général de *composition par phrases*. Mais, malgré le correctif qu'il y apporte, le défaut de sa classification paraît bien dans les rapprochements auxquels elle le condamne. C'est ainsi, par exemple, qu'il groupe dans une même série (*Zusammensetzung mit Substantiven*) des *juxtaposés* comme *chef-d'œuvre*, *clin d'œil*, *lundi*, et des *composés* comme *merluche*, *terre-noix* ; qu'il place l'un à côté de l'autre, dans la composition avec adjectifs, *rouge-gorge* et *bon sens*, *fer-blanc* et *béjaune*.

Il ne reste donc qu'une seule classification vraiment rigoureuse, celle qui repose sur l'analyse intime des procédés logiques que l'esprit met en œuvre pour former les mots com-

<sup>1</sup> Cf. plus bas, part. II, sect. I, .



posés. Elle seule, pénétrant au fond même des lois de la composition, permet d'assigner à chacun des composés sa valeur et son sens propres. Et ici il ne faut point craindre de faire à l'analyse psychologique une place trop grande dans une question de simple linguistique ; car ce n'est pas, en somme, à la partie de la grammaire qui traite de la formation des mots, c'est à la syntaxe qu'appartient la composition, et sa théorie rentre tout entière dans celle de la construction de la phrase.

Les rapports qui unissent la composition à la syntaxe sont trop évidents pour qu'il soit besoin d'y insister. Un mot composé est une proposition en raccourci, et cela est si vrai que la question de la place du déterminant par rapport au déterminé se ramène au fond à la question de la place de l'attribut dans la phrase.

Cette théorie cependant n'a pas été sans soulever des objections. On lui a reproché d'introduire dans l'étude historique de la langue les doctrines de la grammaire philosophique *a priori*<sup>1</sup>. Ces reproches ne nous paraissent pas fondés.

Ira-t-on accuser de faire de la grammaire philosophique et non historique le linguiste qui, dans l'étude de la syntaxe, sépare la proposition simple de la proposition subordonnée, sous prétexte que ces deux sortes de propositions se trouvent séparées en vertu de considérations *logiques* ? Assurément non. Il en est de même de nos diverses séries de mots composés.

Peut-on réunir dans une même catégorie *clin d'œil* et *timbre-poste*, comme le veut M. Koschwitz ? Dans la première sorte de composés, n'y a-t-il pas une forme linguistique qui a ce caractère *formel* d'être *grammaticale* ; dans la seconde, au contraire, une autre forme linguistique qui a ce caractère formel d'être *antigrammaticale*, puisque l'usage courant de la langue admet la construction *clin d'œil*, et n'admet que la construction *un timbre de poste* ou *pour la poste* ? D'ailleurs l'étude des principes formateurs n'est-elle pas dans la plupart des cas nécessaire pour résoudre la question *grammaticale* du pluriel

<sup>1</sup> E. Koschwitz dans le *Jahrbuch für roman. und englische Literatur*, t. XV (1876), 229-244, compte rendu de la première édition de ce livre.

des noms composés<sup>1</sup> ? Les faits grammaticaux que nous avons ici à considérer diffèrent les uns des autres dans leurs procédés de formation. Ils doivent être étudiés séparément. Les confondre est, au fond, chose aussi illogique qu'il le serait de vouloir confondre dans une même étude, par exemple, l'histoire de la flexion des noms et de celle des verbes.

C'est donc aux principes mêmes de la formation des mots composés que nous devons nous attacher, pour répartir et classer les faits à étudier. Déterminer ces principes formateurs, et suivre depuis leur naissance dans leur évolution les mots qui en relèvent, c'est, croyons-nous, faire non de la grammaire philosophique *a priori*, mais de l'histoire linguistique, fondée sur l'observation, sur une observation plus profonde.

Nous devons prendre chaque mot à son origine, déterminer le genre de composition qui lui a donné naissance, et ensuite en suivre l'histoire à travers les modifications et altérations qui en ont pu changer le caractère. Quels sont donc ces principes de division ?

II. Nous distinguons d'abord la *composition apparente* ou *juxtaposition* de la *composition propre* ou *composition elliptique*.

1° La différence essentielle entre la composition romane et la composition ancienne, c'est que la première combine des mots, la seconde des thèmes. Dans *ἵππο-κράτ-ης*, *γεω-γραφ-ία*, *ἡμι-κράν-ια*, dans *silvi-col-a*, *largi-flu-us*, *angui-man-us*, on ne trouve que des radicaux nus, dépouillés de toute flexion, et suivis seulement d'une terminaison qui donne au composé son unité et son individualité. Aucun lexique ne cite comme mots *ἵππο*, *γεω*, *ἡμι*, *silvi*, *largi*, *angui*, pas plus que *κράτ*, *γραφ*, *κράν*, *col*, *flu*, *man*. Le roman, au contraire, combine des termes qui généralement ont une existence propre. *Beccafico*, *mordi-gallina*, *arrière-cour*, *terre-noix* se décomposent en *becca*, *mordi*, deux impératifs, en *fico*, *gallina*, *cour*, *terre*, *noix*, tous substantifs, en *arrière*, adverbe. Les langues néo-

<sup>1</sup> Par exemple, le pluriel de *contre-poison* doit être discuté autrement que le pluriel de *contre-appel*. Des grammairiens ont proposé de laisser invariables au pluriel des mots comme *rouge-gorge*. Une analyse inexacte de la formation logique du composé les conduisait à une énormité grammaticale.

latines connaissent bien quelques compositions de radicaux, mais c'est l'exception, et l'on peut dire que le système antique et le système moderne présentent deux caractères entièrement opposés ; moins opposés cependant en réalité qu'ils ne le paraissent à première vue ; car ils reposent, en somme, sur un principe supérieur dans lequel ils trouvent leur raison d'être, l'*ellipse*. Dans la composition ancienne, en effet, le thème représente l'idée sous la forme la plus générale et la plus abstraite : c'est la notion vague et indéterminée du phénomène. action, qualité, substance. Deux thèmes combinés ne peuvent mettre en commun que leurs abstractions ; la terminaison seule du composé, lui imprimant son caractère propre de nom, d'adjectif ou de verbe, guide l'esprit dans le sens qu'il doit donner aux idées complexes et synthétiques présentées par les deux radicaux. De la sorte la composition thématique, sous-entendant un nombre considérable d'idées accessoires, est éminemment elliptique : et l'on peut dire que son trait dominant consiste précisément dans l'étendue de l'ellipse, dans le nombre d'idées ou d'images que le mot éveille dans la pensée.

Que la composition thématique soit, comme on est porté à le croire, le débris d'une construction primitive, qui ne connaissait pas les flexions et les cas, l'on peut toujours dire que l'absence des flexions est le signe extérieur de l'ellipse, et qu'aux idées sous entendues correspondent des terminaisons significatives supprimées. A ce point de vue, la composition antique n'apparaît plus comme si différente de la composition moderne, ou du moins de la composition romane.

Celle-ci, en effet, repose également sur l'ellipse. Si la notion de thème, avec la chute des flexions casuelles, a à peu près entièrement disparu des langues néo-latines, si celles-ci ne se trouvent plus, pour ainsi dire, en présence que de mots, de parties du discours déterminées, la composition, pour se modifier dans sa forme extérieure, n'en reste pas moins ce qu'elle était dans les langues anciennes, une expression synthétique, éveillant dans la pensée plus d'idées que les parties qui la forment n'en peuvent fournir, prises chacune en elle-même. L'ellipse y reste toujours le caractère fondamental, bien plus, le caractère unique.

2° Si telle est l'essence de la composition romane, il suit de là une distinction entre la composition proprement dite et cette composition purement apparente que nous appelons la *juxtaposition*. L'ellipse seule, par une dérogation à la construction ordinaire de la syntaxe explique des formations comme Φιλίππος, ποδώκης, *timbre-poste, vermoulu, salvadanajo*, qui toutes se résolvent en périphrases plus ou moins développées : φίλων ἵππους, πόδας ὠκύς, *timbre de poste, des vers moulu, salva i danaj*. Tout autre est le procédé qui consiste à créer des mots comme Διόσκουροι, τρισκαίδεκα, Νεάπολις, comme *Forum Julii, respublica, quamobrem*, comme *Civita-Vecchia, chef-d'œuvre, bienheureux, tout-rimé*. Ici il y a simple juxtaposition de termes plus ou moins bien soudés entre eux, sans que la syntaxe ait à subir aucune altération. C'est le même procédé qu'on rencontre dans Διός παῖς, *forum Trajani, maître d'école, mal disposé*, etc., où l'on ne s'avisera jamais de voir l'ombre d'une composition.

On voit donc en quoi la juxtaposition diffère de la composition. Pour les caractères extérieurs, celle-ci varie de forme dans les langues anciennes et dans les langues modernes ; celle-là conserve partout le même caractère. Διόσκουροι et *quamobrem* peuvent se comparer à *gendarme* et à *dorénavant* ; Νεάπολις et *Jovisglans* à *Civita-Vecchia* et à *barba de Aaron*. Pour l'esprit même de la formation, la juxtaposition n'est qu'une simple *réunion* de termes rapprochés par les hasards de l'usage ; la composition est une *union* intime de mots dont le rapprochement a sa raison d'être dans l'ellipse. Dans la première, le nom composé n'offre pas plus d'idées à l'analyse que chacun des termes qui la composent ; dans la seconde, il offre une idée nouvelle que l'on ne pourrait retrouver dans les éléments pris à part.

La juxtaposition isole les idées, indique, quand il y a lieu, les rapports à l'aide de particules, et recourt à l'analyse. La composition groupe dans une unité simple des idées qui se présentaient naturellement séparées, et procède par voie de synthèse. La première, si je puis me servir de ces expressions chimiques, est un mélange ; la seconde, une combinaison.

A un autre point de vue, la composition est un instrument de formation de mots bien caractérisé, qui se distingue nettement des autres procédés de formation, et par suite peut prendre place à côté d'eux. La juxtaposition n'a rien de spécial ni de déterminé. Comme elle n'est autre chose qu'une réunion de mots faite d'après les règles les plus élémentaires de la syntaxe, seule la plus ou moins apparente fixité que l'usage donnera à l'un ou à l'autre de ces groupements y fera reconnaître un juxtaposé. Le composé existe du jour même où les éléments composants sont mis en présence et, par l'ellipse, combinés ensemble. Le juxtaposé doit son existence au temps<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les différences qui séparent la juxtaposition de la composition ont amené un philologue distingué à leur chercher des noms plus précis que ceux qu'on leur attribue d'ordinaire. M. Francis Meunier, dans sa belle étude sur les composés syntactiques grecs<sup>1</sup>, propose et emploie les termes *syntactiques* et *asyntactiques*, c'est-à-dire « conformes aux lois de la syntaxe » et « qui n'y sont pas conformes. » Ces dénominations sont bonnes pour les langues anciennes, qui combinent non des mots, mais des thèmes nominaux ou verbaux. Comme ceux-ci ne peuvent naturellement se soumettre aux règles habituelles de la syntaxe grecque ou latine<sup>2</sup>, on peut leur donner à juste titre le nom de « asyntactiques. »

Mais, dans les langues romanes, la composition se ramène en général à une combinaison elliptique de mots. Ces mots, par cela même qu'ils ont la forme de mots, peuvent être soumis aux règles de l'accord. Or, si l'on prend pour base de classification, comme l'exigerait l'emploi des mots *syntactique* et *asyntactique*, la violation ou l'observance des règles de la syntaxe, on se voit amené aux plus singuliers résultats. Le mot *vinaigre* est pour M. Meunier<sup>3</sup> un composé asyntactique, son pluriel étant *vinaigres*, non *vins aigres*. Dans *un chevalier porte-glaive*, *porte-glaive* est syntactique, parce que ces mots, si l'on complète l'ellipse, s'analysent en : *un chevalier qui porte le glaive* : dans *porte* et *glaive*, la syntaxe est observée ; mais au pluriel le composé serait asyntactique, car la syntaxe exigerait : *des chevaliers portent-glaive*. « La syntaxe est respectée dans *la souris*

<sup>1</sup> Dans l'*Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques*, 6<sup>e</sup> année, 1872, p. 245 et suiv.

<sup>2</sup> Il est probable que ces mots représentent, dans leur formation, un état antérieur de la langue, où les flexions n'existaient pas encore, on combinait des thèmes. En ce sens, ces composés sont aussi syntactiques que les autres, puisqu'ils suivent des lois de construction jadis en vigueur, et dont ils ont gardé les dernières traces ; mais il faut entendre ce mot d'*asyntactiques* au sens de : qui s'écarte des lois actuelles, des lois ordinaires et communes de la syntaxe.

<sup>3</sup> L. c., p. 262.

3° Si le temps et l'usage seul agissent pour créer les juxtaposés, à partir de quel moment arrivent-ils à l'existence ? Cette question est aussi importante que délicate à résoudre. Mais, avant de l'aborder, nous sommes obligé d'entrer dans quelques considérations sur la transformation des sens dans les mots.

Il n'est point d'objets simples dans la nature. Chaque chose se présente à nous avec un ensemble de qualités diverses dont l'une, plus saillante<sup>1</sup>, est choisie pour dénommer la chose. Celle-ci est ainsi désignée par l'une de ses parties dont le nom éveille dans la pensée non pas seulement l'image de

*trotte-menu*, violée dans les *souris trotte-menu* (il faudrait *trottent-menu*), respectée dans *monsieur, vous avez un rendez-vous*, violée dans *mon cher, tu as un rendez-vous* (il faudrait un *rends-toi*)<sup>1</sup>. » Or, le mot n'a pas changé de nature par suite de son emploi au singulier ou au pluriel. *Un porte-glaive* est composé tout autant que *des porte-glaives*; *vinaigres*, pour être employé au pluriel, n'en est pas moins formé à l'origine par juxtaposition; là il y a ellipse, ici il n'y en a pas. Les composés thématiques, grecs ou latins, ne peuvent se soumettre à la syntaxe; leur caractère fondamental est donc d'être *asyntactiques*. Les composés français peuvent violer ou observer, au hasard de leur emploi, les règles de l'accord, parce que l'ellipse qui leur donne naissance combine des mots, c'est-à-dire des éléments variables. L'accord est donc chose secondaire; ce qui est essentiel, c'est l'ellipse avec ses divers degrés de complication.

Nous renonçons donc aux termes de *syntactiques* et *asyntactiques*. Ceux de *juxtaposés* et de *composés* nous semblent rendre nettement les différences qui séparent les deux classes de mots. Ils en expriment les caractères fondamentaux, indiquant pour les uns un rapprochement de mots sans ellipse, pour les autres une combinaison de termes avec sous-entendu. — M. Koschwitz préfère les mots grecs synthétiques et parathétiques, qui lui paraissent répondre mieux à la réalité des choses. Pourquoi aller recourir à des mots grecs, quand, pour exprimer exactement la même chose, on a des mots purement français? *juxtaposé*: παράθετος, composé: σύνθετος. — Nous employons ailleurs le grec *parasythétique*, parce que nous avons hésité devant le mot, quelque peu barbare, de *juxta-composé*, qui d'ailleurs est trop obscur par lui-même, et ne rend pas l'idée qu'on fait rendre à ce mot grec.

<sup>1</sup> Pour l'esprit du moins. Qu'est-ce qui fait qu'il est plus frappé de telle qualité que de telles autres? qu'est-ce qui détermine ce choix exclusif dans la dénomination des choses? Problème obscur, qui pénètre au fond des secrets de l'intelligence humaine et dont on ne peut encore même entrevoir la solution.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 362 et 363. Cf. p. 398.

cette partie. mais l'image totale de l'objet, phénomène remarquable qui se lie étroitement à celui de l'association des idées et qui est le fait dominant de la succession des sens dans les mots.

A l'origine, le mot a une valeur significative ; mais son sens propre se perd peu à peu, et il devient le représentant exact de l'objet signifié. De nos jours, *fleuve*, *neige* font revivre à nos yeux, dans toute leur étendue, les images sensibles des objets désignés par ces noms. Primitivement *fleuve* était « ce qui coule » (*fluere*) ; *neige*, « la chose humide » (sanskrit *snih*, être humide, auquel se ramènent *nix*, *νίξ*, l'angl. *snow*, l'all. *schnee*, l'anc. h.-ail. *sneo*, le goth. *snaivs*). Le mot a donc d'abord désigné une qualité que l'esprit jugeait alors fondamentale, pour finir, le sens étymologique se perdant, par représenter l'objet dans sa totalité. Exprimant une qualité, c'était un qualificatif ; désignant ensuite un ensemble de qualités, une substance, il est devenu substantif.

4° Ce procédé de l'esprit dans le développement du sens des mots se retrouve naturellement dans la formation des noms composés ; mais l'objet se présente ici sous un double aspect, avec deux qualités saillantes, l'une générale, l'autre spéciale, qui le caractérisent. Le nom devient alors une sorte de définition *per proximum genus et differentiam*. Dans *chou-fleur*, *gendarme*, *portefeuille*, il y a le genre : *chou*, *gens*, *ce qui porte*, que détermine l'espèce : *fleur*, *arme*, *feuille* ; c'est pourquoi l'on donne au genre le nom de *déterminé* et à l'espèce le nom de *déterminant*<sup>1</sup>. Dans ces sortes de mots, le substantif éveille donc une double image, et c'est en quoi ils diffèrent des mots simples, où l'on retrouve bien un déterminant, l'adjectif, mais où le déterminé s'annule en se réduisant à la notion la plus générale d'être<sup>2</sup>. Mais bientôt, comme dans les substantifs ordinaires, la double idée qui se présentait à l'esprit s'efface graduellement devant une idée

<sup>1</sup> En allemand *Grundwort* (mot fondamental, *déterminé*), *Bestimmungswort* (mot de détermination, *déterminant*).

<sup>2</sup> Ainsi, dans les exemples cités plus haut, *fluvius*, *nix*, le *déterminé* est *ce*, *chose* (*ce qui coule*, la *chose* humide), tout ce qu'il y a de plus vague.

supérieure qui est celle de l'objet dans toute l'étendue de ses qualités ; et de même que le substantif simple, en perdant sa signification étymologique, finit par correspondre entièrement à l'idée de l'objet, de même, dans les composés, le déterminant et le déterminé disparaissent pour faire place à une seule image. Le composé est devenu simple.

5° De ce principe découle une importante conséquence pour l'étude des juxtaposés et des composés.

Comme la composition repose sur un fait précis et facile à constater, un sous-entendu, elle date de l'instant même où les deux termes composants sont mis en rapport l'un avec l'autre : par suite, l'existence des mots composés comprend deux époques distinctes, celle où déterminants et déterminés vivent de leur vie propre, et celle où ces deux termes s'évanouissent dans une unité supérieure ; autrement dit, celle où les composés se reconnaissent comme composés et celle où ils deviennent simples pour l'esprit. Par exemple, *licou*, mot composé qui s'explique par une ellipse : *ce qui lie le cou*<sup>1</sup>, a vécu d'abord comme composé, résoluble pour l'esprit en *lie* et *cou* ; puis la double idée donnée par les deux mots s'est réduite à une seule, celle qu'indique actuellement le substantif *licou*. Mais les juxtaposés ne connaissent que la dernière des deux époques ; car tant que le déterminant et le déterminé ont conservé leur valeur propre, il n'ont pas plus le caractère de juxtaposés que toute autre réunion du même genre formée sans cesse par l'activité journalière du langage. Ce n'est que du jour où les deux termes, perdant leur signification spéciale, ont cessé de désigner les deux qualités saillantes de l'objet pour devenir la représentation exacte et complète de cet objet, que le mot devient en même temps juxtaposé. L'unité d'image, tel est donc l'important criterium auquel on reconnaît l'existence d'un juxtaposé.

Mais l'unité peut s'être faite dans l'idée sans qu'elle existe pour cela dans la forme. L'orthographe, en général, suit de très loin les transformations de la pensée. Dans *piédestal*, *gendarme*, *plafond*, les deux termes se sont soudés, comme les

<sup>1</sup> C'est pour abrégé que nous expliquons ici *licou* par *ce qui lie le cou*. Nous verrons plus tard la nature véritable de l'ellipse.



deux idées se sont réduites à l'unité ; la forme et l'idée s'accordent. Dans *arc-en-ciel*, *chef-d'œuvre*, la soudure est moins parfaitement indiquée par le trait d'union. Dans *pomme de terre*, rien n'indique extérieurement la juxtaposition, et cependant ce mot est bien un juxtaposé, puisqu'il a cessé de présenter à l'esprit cette idée complexe de « pomme (ou fruit semblable à une pomme) recueillie dans la terre » et ne donne plus que l'image simple et une du tubercule connu sous ce nom. L'orthographe est donc indifférente ici ; c'est *l'unité de l'image*, qu'elle soit rendue visible ou non dans la graphie des mots, qui seule établit l'existence du juxtaposé.

Cependant il faut reconnaître que, si ce criterium est précis, l'emploi en est des plus délicats. Puisque l'usage et le temps sont les seules forces qui agissent sur les locutions juxtaposées, et les amènent, de l'état complexe de locutions, à l'état simple de juxtaposés, la transformation ne peut se faire tout d'un coup ; il est un moment où elles flottent entre les deux états, n'étant pas encore assez simples pour mériter le nom de juxtaposés, mais étant déjà trop simplifiées pour ne pas être considérées comme des locutions spéciales. Cet état neutre, bâtard, doit être noté et désigné, et nous réservons le nom particulier de *locutions par juxtaposition* aux expressions où nous le rencontrons. Mais cette distinction des *locutions par juxtaposition* et des *juxtaposés* ne supprime pas toute difficulté, car ici tout dépend des appréciations personnelles, et celles-ci varient suivant l'emploi que chacun fait de ces mots. Le *ferblanc* n'est assurément plus pour personne du fer blanc ; mais, si le *blanc de céruse* est encore pour nous du blanc fait avec de la céruse, pour les ouvriers qui fabriquent cette matière et se donnent le nom de *blanc-de-cérusiers* la locution a dû passer à l'état de mot simple. Pour des journalistes, le *fait divers* doit présenter une idée aussi simple que celle de *Hautes Études* aux élèves de l'école qui porte ce nom. Pour les *Bellétriens* de Genève, les belles-lettres se sont réduites à l'état d'unité, et le *bémol* était sans doute déjà pour le musicien un signe unique que le vulgaire y voyait encore un *bé mol*. Un *sergent de ville*, à mes yeux, est une unité

simple, vivante, ayant pour caractère principal de se promener dans les rues avec un uniforme particulier ; mais un *agent de police* reste pour moi un agent de la police. Pour un paysan, il est fort probable qu'un sergent de ville n'est qu'un *sergent de la ville, qui se trouve dans la ville*. On voit donc combien est délicate à déterminer la valeur exacte des juxtaposés. Pour quelques-uns, ceux, entre autres, dont les termes composants sont soudés, le doute n'est pas permis ; pour les autres, il faut se décider d'après des appréciations personnelles, chose toujours hasardeuse.

III. Les caractères de la composition apparente et de la composition elliptique ainsi établis, on voit sortir de cette analyse la règle de la classification à adopter. Les juxtaposés peuvent être classés d'après la nature des éléments composants ou du mot qui en résulte ; les composés doivent l'être d'après la nature de l'ellipse. Autant d'ellipses différentes, autant de catégories différentes de composés. Dans cette analyse, il est naturel de commencer par les ellipses les plus simples pour finir par les ellipses les plus complexes.

Mais notre examen est encore incomplet, car il a laissé en dehors une classe des plus considérables de mots composés, ceux dont le premier élément est une particule, adverbe ou préposition.

Cette composition par particules, qui donne au latin son maximum de mots composés, en donne, s'il est possible, un nombre encore plus considérable aux langues filles.

Cette formation par combinaison de particules avec un nom ou un verbe mérite-t-elle une classe à part ? On l'a contesté. Il est vrai que, dans certains cas, elle procède par simple juxtaposition (*mal-traiter, sur-mener, bien-heureux* etc.), que, dans d'autres cas, elle relève de la composition elliptique (*arrière-cour, contre-appel*, etc.); mais elle présente aussi des caractères qui lui sont absolument propres<sup>1</sup>. D'un autre côté, la combinaison de la particule avec le verbe ou le nom est

<sup>1</sup> Quand elle combine une particule avec un nom pour en faire un nom nouveau par l'addition d'un suffixe nominal, un verbe nouveau par l'addition d'un suffixe verbal (*entre-colonne-ment ; em-barqu-er*). Voir plus loin.

sounise à une série de lois spéciales qui embrassent toutes les formes de ce genre de composition. Il est impossible de faire dans cet ensemble des scissions quelconques, et toutes les parties demandent à être étudiées dans une même unité. Unité purement extérieure et formelle, ce semble, et qui est en opposition avec les principes sur lesquels sont établies les deux autres divisions. — Mais cette nouvelle division sort de la nature même des faits qu'elle embrasse, au même titre que les autres ; elle est tout aussi légitime en elle-même. D'ailleurs, pour sauver les principes, s'il y avait contradiction réelle, il suffirait d'indiquer exactement dans cette nouvelle partie ce qui relève de chacune des parties précédentes. Or, c'est ce que nous faisons avec soin.

La composition par particules, tenant de la juxtaposition et de la composition proprement dite, doit prendre place entre ces deux dernières.

IV. Les composés par particules sont, comme les autres, soumis à la loi de la réduction à l'unité d'image. Comme les autres, ils arrivent avec le temps et l'usage à fondre leurs éléments dans une unité supérieure. Dans tous les composés, cette réduction, comme nous l'avons vu plus haut, doit se manifester par une modification apportée à la forme extérieure du mot. Le déterminant et le déterminé se soudent en un mot unique, et cette soudure se fait en vertu de lois spéciales qu'il est utile d'examiner. Ici l'accent joue un rôle <sup>1</sup>.

Tant que les deux termes vivent de leur vie propre et gardent leur signification précise, ils conservent en même temps leur accentuation ; et si l'accent du dernier mot est bien caractérisé, celui du premier, pour être un peu plus faible, n'en est pas moins sensible : *sapeur-pompier, porte-cigares* <sup>2</sup>. Mais si

<sup>1</sup> Voir G. Paris, *Accent latin*, p. 82-85.

<sup>2</sup> L'affaiblissement de l'accentuation correspond donc sensiblement à l'affaiblissement de l'image ; et cela va de soi, puisque la disparition de l'image enlève au terme composant sa personnalité, sa valeur propre, et ne lui laisse qu'un rôle secondaire dans la nouvelle unité qui sort de la composition. Quel'on compare la prononciation de *coffre* dans ces deux phrases : *voici un coffre-fort* (c.-à-d. *qui est fort*), et *voici un coffre-fort*, on sentira la différence qui résulte là de la présence, ici de l'absence d'accent tonique.

la fusion s'opère entre les deux termes, le premier perd peu à peu son accentuation propre, et, quand cette fusion est totalement achevée, il ne reste plus d'accent que sur la dernière syllabe du dernier mot : *gendarme, licoú, lundi*<sup>1</sup>.

La suppression du premier accent a pour résultat la réduction du mot composé à un mot unique. Cette réduction se ramène aux lois générales de la phonétique française. Il se produit en effet le plus souvent un choc entre les lettres qui finissent le premier mot et celles qui commencent le second : ainsi *lie-cou* donne *liecou* ; *plat-fond*, *platfond* ; *non-obstant*, *nonobstant* (prononcez *non* avec un son nasal) ; *d'or én avánt*, *dorenavant* (*en* avec un son nasal). Comment résoudre ces difficultés de prononciation ? Ici, remarquons-le, le mot n'appartient plus à la classe des mots composés, mais à celle des mots simples ; on peut donc et il faut lui appliquer les règles de la phonétique générale de la langue. Celle-ci ne souffre pas l'*e* muet après une voyelle dans l'intérieur des mots ; elle réduira donc le composé *liecou* et les juxtaposés *diemanche*, *vraiment* à *licou*, *dimanche*, *vraiment*, comme elle réduit *plioierai*, *lieraí* (prononcez *plioi-e-raí*, *li-e-raí*) à *plioirai*, *li-raí* (écrits *plioierai*, *lieraí*). Elle supprimera le *t* de *platfond*, parce que de deux consonnes consécutives la première disparaît toujours : ainsi *dubito* devient *dub'to*, *doute* ; *sapidus*, *sap'dus*, *sade* (dans *maussade*). Dans *nonobstant*, *dorénavant*, etc., l'*n* perdra le son nasal qu'elle a dans *non*, dans *en*, parce que jamais *n* entre deux voyelles, dans l'intérieur d'un mot, ne peut avoir le son nasal en français moderne.

On peut étendre ces exemples ; ils suffisent à montrer comment composés propres ou impropres, devenus des mots simples, se soumettent aux lois générales de la phonétique française, d'après lesquelles s'achève la soudure.

Celle-ci naturellement est plus ou moins complète, suivant qu'elle remonte à une époque plus ou moins haute.

<sup>1</sup> Dans la première édition de ce livre, nous avons admis l'existence d'un accent second frappant souvent les finales des premiers éléments composants. Un examen plus approfondi nous a convaincu de l'inexactitude de notre observation : nous subissions l'illusion d'une orthographe ou d'un souvenir étymologique qui nous faisait frapper d'un accent imaginaire la syllabe en question.

Toutefois, l'antiquité de la composition n'est pas une condition essentielle de la soudure ; car, d'abord, tel mot composé, devenu simple dans la vieille langue, a pu se rajeunir et reprendre la forme qu'il avait à la première époque de son existence ; exemple : *couvre-chef*, qu'on trouve en vieux français écrit : *queuvrechier*, *covrechié*, etc., formes où les éléments composants s'étaient évidemment combinés en un mot unique. D'un autre côté, les conditions de soudure des mots varient avec la nature des sons qui les constituent. Tel mot simple subit des transformations phoniques qui le rendent presque méconnaissable : ainsi *sacramentum*, *serment* ; d'autres, au contraire, se maintiennent sans changement sensible depuis les premiers temps de la langue jusqu'à nos jours : *ornamentum*, *ornement*. Il en est de même des composés et des juxtaposés. Il est difficile de reconnaître *ecce hic* dans *ci* et *qua re* dans *car*. Le grec *παράβολή*, passant par *parabolari*, aboutit à *parler*, mot simple aujourd'hui s'il en fut ; mais *orpiment* et *besaiguë* semblent nés d'hier, quoique aussi vieux que la langue. Or, on ne niera pas que le maintien des formes et, par suite, des sens étymologiques ne soit un sérieux obstacle à la soudure des termes. Enfin, souvent l'un des éléments composants a une valeur assez considérable pour résister à toute fusion. On ne voit guère, par exemple, comment *hôtel-Dieu*, aujourd'hui cependant simple synonyme d'*hôpital*, arriverait à se réduire à un mot unique. La soudure, but auquel tendent nécessairement composés et juxtaposés, n'est donc pas toujours la conséquence immédiate de la réduction à l'unité des termes composants. Nécessaire, inévitable logiquement, elle n'en est pas moins soumise à l'action de circonstances multiples qui peuvent en retarder ou en arrêter le progrès, et où il est impossible de déterminer une loi. Elle n'est donc, en somme, qu'un accident extérieur et secondaire ; nous n'avons aucune distinction essentielle à établir entre les mots où on la constate et ceux qui ne la présentent pas, et l'unité de forme doit céder à l'unité de sens, l'unité physiologique à l'unité psychologique <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Cf. plus haut, p. 2.

V. Nous venons de voir les termes composants laisser disparaître chacun leur personnalité au sein de la nouvelle idée que leur réunion est chargée d'exprimer. *Déterminant* et *déterminé* s'évanouissent dans une image nouvelle simple. Leur place respective dans le mot est-elle indifférente ?

Nous savons que dans l'objet le déterminant exprime la qualité, dans la substance le phénomène. Or, chez les intelligences encore neuves des peuples primitifs ou des enfants, ce qui dans les choses frappe avant tout la pensée, c'est la qualité, le phénomène. De là vient que les noms communs à l'origine sont des adjectifs, et que dans la construction antique l'attribut généralement précède le sujet. Il est donc naturel que, dans les composés, ces propositions en raccourci, le déterminant ou l'attribut précède le déterminé ou le sujet <sup>1</sup> : c'est ce que nous montrent le sanscrit, l'allemand et les langues classiques. Le grec cependant, poussé par son esprit analytique, s'écarte déjà de cette règle, place dans un certain nombre de mots le déterminé au premier rang : φιλάδελφος, εὖθεως, etc., et forme même des composés où le déterminant et le déterminé peuvent indifféremment changer de place entre eux : χωροφιλεῖν et φιλοχωρεῖν, Ἰππόλυτος et Λυσίππος, Ἰπποκράτης et Κρατίππος, etc. <sup>2</sup> Le latin offre aussi des exemples, quoique plus rares, où le déterminé précède : *respublica*, *jusjurandum*, *paterfamilias*, etc. Le roman, avec son besoin d'analyse, devait s'éloigner encore plus de la construction primitive ; et, de fait, dans les compositions où elle est possible, les deux cinquièmes des exemples ne la reproduisent point. Cependant la majorité y est encore fidèle, ce qui semblerait établir que le souvenir n'en est pas absolument oblitéré. Quant aux exceptions, sans pouvoir les expliquer autrement que par l'esprit analytique des langues néo-latines, nous nous contenterons, dans la suite de ce travail, de les signaler à l'attention du lecteur.

<sup>1</sup> Cf. M. Bréal, *Grammaire comparée* de Bopp (Introd. du t. IV, p. xxi). Nous ne partageons pas toutefois la manière de voir de M. Bréal, qui donne pour raison dernière de cette construction *le désir de réserver pour la fin l'idée la plus importante*. L'idée la plus importante, au contraire, est l'idée qu'exprime le déterminant.

<sup>2</sup> Cf. Ad. Regnier, *Traité de la formation des mots grecs*, § 288.

Après ces observations générales nous entrons en matière et traitons dans une première partie de la juxtaposition ; la deuxième sera consacrée à la composition par particules, la troisième à la composition proprement dite. Enfin nous consacrerons une quatrième partie à la composition savante, et une conclusion déduira de l'analyse des faits les traits généraux qui caractérisent la composition en français.

Tel est le plan que nous avons cru devoir adopter, plan qui diffère sensiblement de celui de Diez, mais qui nous semble plus rigoureux. Il offre aussi l'avantage de pouvoir s'appliquer, sans modifications essentielles, à l'étude de la composition dans les autres langues romanes. Ce n'est pas à dire que nous ne tenions pas compte du développement original de ces langues, et que nous veussions sacrifier ce qu'elles peuvent avoir chacune de particulier au désir de montrer d'une manière plus sensible leur ressemblance et l'étroitesse des rapports qui les unissent entre elles. C'est, en général, l'écueil de la grammaire comparée de ne voir que ce qu'il y a de commun aux idiomes d'une même famille, et de perdre de vue les traits spéciaux à chacun d'eux. Cependant, tout en reconnaissant aux langues sœurs du français leur originalité propre, nous croyons que les ressemblances qu'elles doivent à une commune origine sont assez frappantes pour qu'on puisse leur appliquer les divisions, le plan et la méthode auxquels nous nous sommes attaché dans cet ouvrage. Nous avons d'ailleurs indiqué les compositions qui, dans les principales langues néo-latines, s'accordent avec celles que nous examinons dans ce livre, signalant en même temps les points principaux sur lesquels le français s'éloigne des autres langues romanes.

---





# PREMIÈRE PARTIE

## DE LA JUXTAPOSITION

Nous avons montré, dans le premier chapitre, les difficultés qu'offre la détermination exacte et complète de tous les juxtaposés de la langue. Le plus souvent on est obligé de se laisser guider par des appréciations personnelles, chose toujours pleine de risques. On se condamne donc, si l'on veut dresser le tableau de ces mots, à donner des listes trop complètes d'un côté, incomplètes de l'autre, puisque quelques-uns de ces juxtaposés pourront présenter au lecteur des idées complexes qui nous paraissent simples ; que d'autres, au contraire, omis sciemment, lui sembleront offrir une unité d'image que nous n'y trouvons pas.

Comment classer les juxtaposés ? On peut avoir égard à la nature des termes qui entrent dans la composition ; on peut aussi considérer la nature du mot qui résulte de la juxtaposition. Ainsi l'on peut grouper ensemble :

Un nom et un nom :	<i>chef, œuvre,</i>	{et avoir pour résultat final}	un nom :	<i>chef-d'œuvre</i>
Un nom et un adj. :	<i>plat, fond</i>	—	un nom :	<i>plafond</i>
— —	<i>tous, jours</i>	—	un adv. :	<i>toujours</i>
— —	<i>mal, gré</i>	—	une prép. :	<i>malgré</i>
Un nom et une prép. :	<i>de, bout</i>	—	un adv. :	<i>debout</i>
Un adj. et un adj. :	<i>sourd, muet</i>	—	un adj. :	<i>sourd-muet</i>
Un adj. et un adv. :	<i>mal, heureux</i>	—	un adj. :	<i>malheureux</i>
Un adj. et une prép. :	<i>sub, longum</i>	—	une prép. :	<i>selon</i>
Un pron. et un pron. :	<i>quisque, unus</i>	—	un pron. :	<i>chacun</i>
Un pron. et un adv. :	<i>ecce, ille</i>	—	un pron. :	<i>cil</i>
Un verbe et un adv. :	<i>mal, traiter</i>	—	un verbe :	<i>maltraiter</i>
— —	<i>hors, mis</i>	—	une prép. :	<i>hormis</i>
Un adv. et une prép. :	<i>de, intus</i>	—	une prép. :	<i>dans</i>
— —	<i>des, ja</i>	—	un adv. :	<i>déjà</i>

On voit combien les combinaisons sont variées ; peut-être en oublions-nous ; mais comme, dans tous ces cas, l'on se trouve en présence d'un procédé toujours constant, il est plus utile et plus simple de classer les juxtaposés d'après la nature des mots qu'ils produisent. Nous avons autant de classes que de parties du discours : substantifs, adjectifs, pronoms, verbes, mots invariables.

---

# PREMIÈRE SECTION

## SUBSTANTIFS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION

Les substantifs issus d'une juxtaposition peuvent être formés par divers procédés. Le plus simple est celui qui consiste à unir ensemble un adjectif et un substantif.

---

## CHAPITRE PREMIER

### JUXTAPOSÉS DE COORDINATION

**Termes composants** : SUBSTANTIF ET ADJECTIF. — **Types** :  
*plafond, coffre-fort.*

Il est impossible de déterminer d'une manière générale dans quel cas l'adjectif précède le substantif, dans quel cas il le suit. Cependant le souvenir de la construction primitive est encore assez net, puisque les deux tiers de la série qui va suivre placent le déterminé après le déterminant, et reproduisent la construction antique *κακοδξίμων*.

Les juxtaposés latins de cette nature sont assez rares : *res-publica, jusjurandum, angustusclavus, latusclavus, sacer ignis* (érysipèle), *fœnum græcum* (fenu grec), *herba impia* (Pline, xxiv, 113), *labrum Venereum* (Pline, xxv, 108); *persicum pomum* (pêche), *rosmarinus* et quelques autres noms de végétaux. Je trouve dans Corssen (*Aussprache*, II, 884), donnés comme juxtaposés : *virillustris, eques Romanus, prætorurbanus, populus Romanus*. On peut citer surtout des noms de lieux, formés d'un nom et d'un adjectif, et qui sont devenus des juxtaposés sous l'action du temps. De nos jours *Villeneuve, Belle-Ile, Belleville, Montrouge*, etc., sont

des juxtaposés, qui représentent à l'esprit, non plus les idées indiquées par chacun des éléments constitutifs des noms, mais la ville, le lieu auquel ces noms sont appliqués. Il en a dû être de même des noms propres qui suivent : *Alba Longa* ; *Apta Julia* ; *Augusta Emerita*, *Firma*, *Gemella*, etc. ; *Bulla Regia* ; *Campestris Julia* ; *Carthago Nova* ; *Castra Cornelia*, *Gemina*, *Prætoria*, etc. ; *Castrum Julium*, *Novum*, etc. ; *Colonia Agrippinensis*, etc. ; *Constantia Julia*, etc. ; *Forum Julium* (devenu *Frioul*), *Novum* ; *Fossa Claudia* ; *Fossæ Marianæ* ; *Longi Muri* ; *Mons Sacer* ; *Oppidum Novum*, etc., etc. Corssen (*ibid.*, p. 885) donne les formes *Aptajulia*, *Summasalpes*, *Triacapita*, *Lepidoregio*, *Sacravia*, noms de lieux où la juxtaposition est arrivée à la soudure des éléments constitutifs. Citons encore *Aquæ Sextiæ* (Aix).

Le latin populaire a peu enrichi cette liste. On peut citer *dimanche*, *outarde*, *orfroi* et *vimaire*, qui remontent à l'époque primitive. Nous allons examiner chacun de ces mots.

*Dimanche*, en v. fr. *diemenche diomenche diemaine diomeine*, dérive de *diedomenica*, -co (= *diem dominicam*, -cum), où *inica* devient naturellement *enche*, et *inicum eine* (cf. *monachum monico moine*). Or, pour que le juxtaposé *diedomenica* perdît son *d* dans *dieominica diemenche*, il fallait que ce *d* au XI<sup>e</sup> siècle fût senti non plus comme *d* initial, mais comme *d* médial, et par suite que, depuis longtemps, les deux éléments du juxtaposé se fussent fondus en mot simple. Dans *diemaine*, *dies* est masculin ; dans *diemenche*, il est féminin. Le moyen âge a confondu le genre de ces deux mots synonymes, les faisant tous deux indifféremment du masculin et du féminin.

*Outarde*, en vieux français *oustarde*, en provençal *aus-tarde*, est le lat. *avis tarda*, nom donné par les Espagnols à cet oiseau, s'il faut en croire Pline : « Quas Hispania aves tardas appellat, Græcia otidas » (H. N., x, 29). Dans *avis tarda*, *avis* est devenu *avs*, *aus*, comme *avica* est devenu *avca*, *auca*<sup>1</sup>. Or, d'un côté *avis* comme mot simple n'a pas passé au français ou au provençal ; de l'autre, le gallo-roman a perdu les formes du nominatif dans les noms féminins : il faut donc, pour une formation telle, que le mot *avistarda* remonte à une époque très ancienne, où l'usage vulgaire conservait encore le nominatif féminin, et que les éléments de la juxtaposition

<sup>1</sup> Diez, *Gloss. Rom.*, Glosses de Cassel, s. v. *auca*.

eussent été déjà fondus en un mot unique quand le nominatif féminin disparut de l'usage <sup>1</sup>.

*Orfroi*, v. fr. *orfrois*, d'où *orfroisel*, *orfroiseler*, est formé d'*or* = *aurum*, et d'un mot *frois*, dont l'origine est discutée. *Frois* suppose une forme *fris* ou *fres* avec *i* bref ou *e* long non en position. Diez y voit un radical germanique, qu'il retrouve dans le nom de pays *Frise* et dans l'anglais *frizzle* et le frison *frisle* = bouclé. Mais dans le radical germanique l'*i* est long et n'a pu passer en roman sous la forme *frois* ou *frès*. Il vaut donc mieux voir dans *frois*, avec Littré, Gachet, etc., le latin *Phrygium*. Diez objecte des difficultés de phonétique ; mais *Phrygium* a pu aussi bien donner *frois* que *fragia*, dérivé de *fraga*, a donné *fraise*, que *gigerium* a donné *gésier* et *gingiva gencive*. Voilà pour le groupe *gium*. Pour la diphtongaison de l'*y*, on sait que le latin populaire l'a traité comme *i* ou comme *u*; de là vient que s'il est long il devient en français soit *i*, soit *u*; s'il est bref, il devient soit *é*, *ei* (*oi*), soit *ó*. *ou* : comparez *presbyterum* devenant *presveire* *proveire* *prouvoire*. Pour le sens, dans l'antiquité classique les *phrygiæ vestes* sont des étoffes brochées d'or, et *phrygio* dans Isidore de Séville signifie brodeur. L'étymologie est donc assurée ; mais comme *phrygium* ne se retrouve pas isolé en v. fr. et qu'il n'a pu par suite se combiner avec *or* à l'époque du moyen âge, *orfrois* doit remonter à l'époque primitive du roman, au latin populaire. Il se retrouve dans le prov. *aurfres*, l'esp. *orofres*, mais manque en italien et en valaque.

*Vimaire* (*vis major*), proprement *force majeure*, mot qui ne s'est conservé que dans le langage technique, où il signifie les dégâts causés par les orages dans les forêts (en patois normand *vimar*, accidents morbides chez les nouveaux-nés). Ce mot date de l'époque romane primitive, attendu que *vis* n'a pas passé en français ; disparu lui-même rapidement de la langue commune, il s'est spécialisé de bonne heure, et, dès le xiii<sup>e</sup> siècle, on en avait perdu le sens étymologique, puisqu'on le rendait en latin par *vimarium* (Du Cange).

Le français a largement développé la juxtaposition du nom et de l'adjectif. Voici les principaux de ces juxtaposés.

<sup>1</sup> Diez, *Et. Wb.*, I, s. v. *ottarda*.

## I. — Le déterminant précède le déterminé :

ambesas <sup>1</sup>	bas-relief	bavolet <sup>5</sup>
aubépine <sup>2</sup>	Basse-Bretagne	beau-fils, -frère, -père <sup>6</sup>
bas-allemand <sup>3</sup>	basse-cour	beau-chasseur
bas-dessus	basse-étouffe	beaux-arts
bas-fond	basse-fosse	belle-fille, -mère, -sœur
Bas-Empire	basse-lisse	belles-lettres
bas justicier <sup>4</sup>	basse-marche	blanc-aunc
bas-mât	basse-taille	blanc-bois
bas-officier	basse-vergue	blanc-estoc
bas-latin, -grec	basse-voile	blanc-êtré
bas-métier	bas-ventre	blanche-œuvr <sup>7</sup>

<sup>1</sup> *Ambesas*, du v. fr. *ambes* = *ambos*, proprement *les deux as*.

<sup>2</sup> *Aubépine* = *aube* (blanche) *épine*. L'adjectif *alb*, *albe*, ou *aub*, *aube*, de bonne heure a été remplacé par le germanique *blanc*. Il n'est resté que dans quelques expressions : l'*aube* du jour, l'*aube* du prêtre (toile blanche), l'*aube* d'un moulin à vent (primitivement toile blanche des ailes), par ext. l'*aube* d'une roue à eau. Le v.-fr. disait aussi : *un enfant mort dans ses aubes* (dans ses langes).

<sup>3</sup> *Bas-allemand*, *Bas Empire*, *bas-latin*, *bas-grec*, *Basse-Bretagne*. Dans ces diverses expressions, *bas* a des sens différents, qu'il faut soigneusement distinguer. *Bas* s'applique d'abord aux lieux, et désigne des régions voisines de la mer : *Basse-Bretagne*, en idiomes parlés dans ces régions : *bas-breton*, *bas-allemand*. On emploie de même *haut* dans le sens opposé : *Haute-Bretagne*, *Haute-Allemagne*, — *haut-allemand*. — Il s'applique ensuite au temps : *les bas temps*, d'où le *Bas-Empire*, l'empire grec des bas temps. On dit en ce sens, *le bas moyen âge*, et, comme antonyme, *le haut moyen âge*. — Enfin, comme, par une coïncidence historique, l'époque du Bas-Empire a été une période de décadence, *bas* dans ces emplois arrive à signifier cette décadence : *le bas-latin*, *le bas-grec*.

<sup>4</sup> Sur ce mot, voy. p. 37.

<sup>5</sup> *Bavolet*, de *bas* et *volet*, pièce d'étoffe flottante sur la tête ; voy. Du Cange, s. v. *votetus* : « le *volet* ou *cuevrechief*. »

<sup>6</sup> Cet emploi de *beau*, *belle*, est à remarquer. Au moyen âge, les personnes, en se parlant, se saluaient volontiers de l'épithète de *beau*, *belle*, jointe au titre qui indiquait leurs relations :

*Biau chier filz*, *biau filz*. Miracles de Notre-Dame, II, 34, 35.]

*Biau doulx père*, *biau père* (on s'adresse à un ermite). Ibid., II, 83, etc.

Ouvrés moi tost l'uis, *biau cousin*. Jeu de Rob. et Marion, Anc. th. fr. p. 110.

*Belle dame*, a Dieu soiez. Manière de langage, III (Rev. crit. 1874, II, 288).

*Bel compain*, od vos en irruns. Anc. th. fr., p. 78.

Quand ces tournures tombèrent en désuétude dans leur emploi primitif, elles furent utilisées pour un autre objet, et la langue les fit servir à rendre les rapports qu'elle exprimait jusque-là par *parastre*, *marastre*, *fillastre*, *serorge*, etc.

<sup>7</sup> *Blanche-œuvre* (arch.), outils tranchants. *Blanche* a ici le même sens que dans *arme blanche*. *Blanche-œuvre* a disparu, ne laissant de trace que dans le dérivé *blanchœuvrier* ou *blancœuvrier*.

blanc-manger	court-bouton	demi-bosse
blanc pendart	court-côté	demi-botte
bonhomme	court-cureau	demi-brigade
bonheur	courtc-boule	demi-case
bonjour	courte-épée	demi-cercle
bon sens	courte-graisse	demi-ceint
bonsoir	courte-lettre	demi-chaîne
bonne aventure	courte paille	demi-clef
cent gardes	courte-paume	demi-coupé
cent Suisses	demi-aigrette <sup>4</sup>	demi-course
chicheface <sup>1</sup>	demi-air	demi-double
claire-voie <sup>2</sup>	demi-amazone	demi-lune
chaudebouillure	demi-anglaise	demi-monde
chaude-chasse	demi-arpenteuse	demi-moulinet
chaude-pisse	demi-aune	double-aubier
chauve-souris <sup>3</sup>	demi-autour	double-bec
cloporte? (= <i>clausus</i> <i>porcus</i> ?)	demi-bain	double-bécassine
court-bandage	demi-bande	double-canon
court-bâton	demi-bastion	double-chaloupe
court-bouillon	demi-battoir	double-feuille
	demi-bau	double-macreuse

<sup>1</sup> *Chicheface* ou *chincheface*. Voir sur ce mot l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXIII, p. 247.

<sup>2</sup> *Claire-voie* : la langue actuelle décompose évidemment ce mot en *claire* et *voie*. Mais cette étymologie est douteuse, car le *xvi<sup>e</sup>* siècle dit *clarvoise*, *clervoise*, *clairvoise*, en laissant *clair* invariable. Y a-t-il là quelque fait d'étymologie populaire?

<sup>3</sup> Dès le *x<sup>i</sup><sup>e</sup>* siècle *calve soriz* (Raschi). On a discuté l'étymologie de ce mot ; l'épithète de *chauve* et le nom de *souris* réclament une explication. N'ayant pas de plumes comme les oiseaux, la chauve-souris peut être dite *chauve* ; le nom de *souris* se justifie par une assimilation populaire : le provençal appelle cet animal *rato pennado*. Enfin il faut peut-être tenir compte d'un mot latin (très rare), *sauriz* ou *sorix* *icis*, désignant, à ce qu'on croit, la chouette ; ce nom a pu agir d'un côté sur le mot *sorex soricis* et amener dans ce dernier mot un déplacement d'accent encore inexpliqué aujourd'hui, et de l'autre aider à une confusion de sens dans l'appellation de la *chauve-souris*, volatile nocturne comme la chouette.

<sup>4</sup> *Demi* et *mi* en composition restent invariables. C'est une règle toute moderne ; la vieille langue gardait l'accord : *En mie nuit s'en fuit de la cilet* (Alexis, 38 d.) — *En demic lieuee ne pot il mot soner* (Ch. des Saisnes, II, 95). — *Un soir a la mienuit* (Villehard., p. 89). — *Demie douzaine* (Rabelais, I, 2; Palsgrave, p. 859). — *Demie lieue* (Montaigne, I, p. 232). — *Demie heure* (Du Bartas, Gen. III; Malherbe, t. III, p. 453). — *Une demie teinte* (Racine, Port-Royal). — *Demie lieue, demie heure* (Racine, Lettres, etc.). Cependant Malherbe écrit *des demi hommes* (t. I, p. 133), Racine, *des demi piques, demi lunes*. Le v. fr. *mienuit*, devenu *minuit*, a passé du fém. au masc. au *xviii<sup>e</sup>* siècle ; voir Vaugelas (éd. Chassang), I, 158. — Remarquons le genre féminin de *mi-août*, *mi-septembre*, etc., où le déterminé est masculin. Il faut y voir une influence de *minuit* et de *mi-carême* (*carême* était autrefois féminin comme *quadragesime*).

double-main	franc-maçon <sup>4</sup>	lèse-majesté <sup>6</sup>
étambord ou étambot <sup>1</sup>	franc-quartier	libre arbitre
étaufiche	franc-réal	libre-penseur
extrême-onction	franc-salé	de longue main
faufil (= faux fil)	franc-tillac	longue vue
fausse-braie	franc-tireur	malaise <sup>7</sup>
fausse-clef	franc-taupin	malaventure
fausse monnaie	franche-mulle	malebête
faux-bond	gentilhomme	malebouche
faux-bourdon	grand-père, -mère	malechance
faux-col	grand-livre	malefortune
faux-fuyant	haut-allemand <sup>5</sup>	malegouverne
faux-marché	hautbois	malemort
faux-marqué	haut bord	malencombe
faux-monnayeur <sup>2</sup>	haute-cour	malencontre
faux-saunier <sup>3</sup>	haute-justice	malepeste
faux-témoins	haute futaie	malepeur
franc-alleu	haut-fond	malerage
franc-archer	haut-fourneau	malfaçon
franc-bord	haute lisse	malgré (d'où <i>maugréer</i> )
franc-fief	haut mal	malherbe
franc-filin	haute-cour	malheur
franc-filleur (néolog.)	haute paie	à la malheure
franc-lunin	haute-taille	maltalent (arch.)

<sup>1</sup> *Étambord* (par corruption *étambot*), *étaufiche* sont composés de *bord* (au sens de bord d'un navire, planche) ou de *fiche*, et de *estant* = debout.

<sup>2</sup> Sur *faux-monnayeur*, *faux-témoins*, voir plus loin, p. 37.

<sup>3</sup> *Faux-saunier* est singulier; le mot est peut-être fait à l'imitation de *faux monnayeur*.

<sup>4</sup> *Franc-maçon* a donné au xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècle le juxtaposé *franche maçonnerie*, remplacé aujourd'hui par un dérivé de *franc-maçon*, *franc-maçonnerie*.

<sup>5</sup> *Haut-allemand*, voir p. 26, n. 3.

<sup>6</sup> *Lèse-majesté*, mot de formation savante, qui reproduit le lat. *læsæ majestatis*; voilà pourquoi il ne s'emploie qu'avec la préposition *de*. L'analogie a étendu l'emploi de *lèse* à d'autres substantifs féminins : crime de *lèse littérature*, et même, par un monstrueux abus, à des substantifs masculins : crime de *lèse-droit*.

<sup>7</sup> *Malaise* et sqq. Dans cette série de juxtaposés où entre l'adj. *mal*, il y a des féminins où *male* a perdu son *e* muet. À côté de *male chance* on trouve, fréquemment même, *malchance* : on écrit *malfaçon*, *maltôte*. Dans *malvise* on a affaire à un masculin : *aise* en v. fr. était jadis des deux genres, et si aujourd'hui *aise* est devenu féminin, *malaise* a gardé le genre primitif. L'ancien français faisait toujours l'accord : *Aucun autre vice de malfaçon*, Est. Boil, Mestiers, p. 94; — *toutes les maletostes*, Froiss., II, 65; — *malle heure*, Patsgrave, 62. Voyez dans Godefroy les mots *male aventure*, *mal an*, *male grace*, *male hart*, *male honte*, *male paie*, *male rage*, *malaisance*, *malchief*, *malconseil*, *malcuer*, *maldehait*, *malebouche*, *malefuite*, *mal-mort*, *malenchere*, *malengin*, *malestraine*, *maleure*, *malfé*, *maufé*, *malgain*, *malgaigne*, *maujour*, *maupoint*.



maltôte	morfil (= mort fil)	petite-vérole
marsault <sup>1</sup>	moyen âge	petit-gris
menu-vair <sup>2</sup>	noirprun ou nerprun	petits enfants
mi-aoult, -septembre, etc. <sup>3</sup>	nouveau monde	petits-fours
mi-carême	nouvel-an	petit pâté
mi-corps	noir-voyant	plain chant
midi (arch. miedi)	nu tête, -pieds, etc. <sup>4</sup>	plafond (= plat fond)
milieu	oriflamme <sup>5</sup>	de plain-pied
minuit (arch. mienuit)	petit fils, neveu, etc.	plat-bord
mort blanc	petit-lait	plate-bande
mort-bois	petit-mâitre	plate-lace
morte-eau	petite-fille, nièce, etc.	plate-forme
morte-saison	petite-maitresse	plate longue
mort-pelin ou m.-plain	petites-maisons	primesaut
	petite-oie	printemps <sup>6</sup>

<sup>1</sup> *Marsault*, moins bien *marceau* (Rousseau, *Réveries d'un promenant*, v), sorte de saule. C'est un composé de *mar* = mâle, et de *sault*, forme dérivée de *salix* qu'on trouve à côté de *saule*, ce dernier d'origine germanique. *Marsault* est traduit dans Du Cange par *mas-salix*. L'adjectif *mar*, lat. *mas*, *maris*, a laissé peu de traces en roman; cependant son existence est incontestable. Diez (*Et. W.*, II, b, *marron*) a démontré que l'esp. *maron* ou *marron*, bétail, dérive de *mas*; de là le port. *marrar*, frapper avec les cornes. *Mar* a disparu de la langue, remplacé par *masle* = *masculus*, et. comme tant d'autres mots anciens, n'a survécu que dans la langue technique.

<sup>2</sup> *Menu-vair*, ancien nom du *petit-gris*: La femme de tel a maintenant une robe fourrée de gris ou de *menu-ver* (Les xv joies de mariage, v).

<sup>3</sup> Voir p. 27, n. 4 pour ces mots et pour *mi-carême*.

<sup>4</sup> *Nu-tête, -pieds*, etc., Il ne faut pas voir dans ces expressions une composition semblable à celle du grec *μεγάλοπος, δίπους*, ou du latin *longimanus, albico nus*. *Nu* est ici un adjectif employé absolument comme radical invariable. Cet emploi était inconnu au xvi<sup>e</sup> siècle: *nus pieds*, Ronsard, Odes, I, 1; *nue teste*, Pasquier, Recherches, vi, 15. Racine, au xvii<sup>e</sup> s., dit encore *nuls pieds*. Voir d'autres exemples dans Littré s.v. Les grammairiens du xvii<sup>e</sup> s. ont dit que *nu*, précédant le substantif, devait être invariable, et cette règle bizarre, que n'appuie aucune raison, finit par triompher. Marivaux écrivait encore en 1733: « Je suis nue tête » (Marianne, 3<sup>e</sup> part.). Une pareille orthographe serait aujourd'hui une faute.

<sup>5</sup> *Oriflamme*, de *aurea*, v. fr. *orie*, et de *flamma*. Un vers du Roland (3093) nous montre les deux mots encore séparés: « Gefreiz d'Anjou [lor] portet l'orie flambe. » *Orie* se prononçait *orye* avec un *yod*, et non *oyre*; par la soudure, *orie* est devenu *ori*.

<sup>6</sup> *Printemps, primesaut*. — *Primesaut* devait être et a été jusqu'à la Renaissance (Rabelais, Montaigne) *prinsaut*. L'adjectif archaïque était *prin*, fém. *primc*. *Prime* seul s'est conservé dans quelques expressions, et devenant des deux genres, a remplacé le masc. *prin*, comme le prouvent *primesaut* et *de prime abord*. Le v.-fr. avait encore d'autres juxtaposés de *primus*: *prinsoir*, le commencement de la soirée; *prinsome*, non le premier sommeil, mais le temps des première

prud'homme	sage-femme <sup>1</sup>	sauf-conduit <sup>2</sup>
prude femme(arch.)	saint-office	saue-garde
quintessence (mot de formation savante)	sainbois	tiers état
quote-part	sainfoin	tiers-ordre
ronde bosse	Saint Sacrement	tiers-point
rond-point	Saint Siège	verjus
	Saint Sépulcre	vieux-français
		vif-argent

A la liste précédente ajoutons les mots suivants, où le second terme est un adjectif ou un infinitif pris substantivement : *beau-frais*, *beau-partir*, *beau-revoir*.

On peut citer encore les noms propres, par exemple :

Aubeterre (Charente)	Grand-pré (Ardennes)
Auvers (= <i>altum villare</i> , Marne)	Granville (Manche)
Beaufort (Jura, etc.)	Hauteville (Ain)
Beaulieu (Corrèze, etc.)	Longueau (Somme)
Beaumesnil (Meurthe)	Longueville (Seine-Inférieure)
Beaupréau (Maine-et-Loire)	Malesherbes (Loiret)
Beauvoir (Deux-Sèvres, etc.)	Moyenneville (Oise)
Belfort (Haut-Rhin)	Moyenvic (Meurthe)
Belle-Isle (Côtes-du-Nord)	Neuvic (Dordogne)
Belleville (Paris)	Neuvéglise (Cantal)
Belmont (Aveyron)	Noirétable (Loire)
Belpèch (= <i>bellum podium</i> , Aude)	Noirmoutier (Vendée)
Bonnétable (Sarthe)	Omont (= <i>altus mons</i> , Ardennes)
Bonneval (Eure-et-Loir)	Petite-Pierre (Bas-Rhin)
Boupère (= <i>alba petra</i> , Vendée)	Réalmont (Tarn)
Chaveroche (Corrèze)	Richelieu (Indre-et-Loire)
Chaumont (Haute-Marne)	Sauveterre (Basses-Pyrénées)
Clermont (Puy-de-Dôme)	Vielmur (Tarn)
Courbevoie (Seine)	Etc., etc.
Grand'combe (Gard)	
Grand-couronne (Seine-Inférieure)	

REMARQUES. I. — Nous devons signaler particulièrement les juxtaposés formés de l'adjectif possessif *mon*, *ma*, *mes* et des noms *seigneur*, *sieur*, *sire*, *dame*, *demoiselle*. Ces noms, à l'origine, avaient une existence indépendante et un emploi

heures du sommeil : « Vers *prinsome*, qu'est nuit obscure » (Chr. des Ducs de Norm., v. 35758).

<sup>1</sup> *Sage* a gardé ici le sens primitif de *habile*, *savant*.

<sup>2</sup> *Sauf-conduit* et *saue-garde* présentent un sens de *sauf* très-rare : « qui rend sauf. » Je le trouve encore dans ce vers de Marot cité par Littré (s. v. *sauf*) : « Donne-moi saue assurance De tant d'ennemis inhumains. » Dans *sauf-conduit*, *sauf* fait pléonasme, du moins dans la vieille langue, où *conduit* signifie précisément *sauf-conduit* : « Dunc enveia li bers al cunte dous abez Qu'il li duinse cunduit (Th. le Mart. 51, dans Littré, s. v. *conduit*). — En lui tant se fia que senz cunduit ert si venuz » (Chr. des D. d. N., v. 23221). — Le v. fr. disait également *bon conduit* : « Car en tel lieu mainne on un homme Sous *boin conduit*... » (Ph. Mousket, v. 22927).

habituel dans la langue ; ils les ont encore avec des restrictions et des nuances qu'il serait trop long d'exposer ; mais quand on les emploie comme juxtaposés dans les mots *monseigneur*, *messire*, *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, on a plus ou moins complètement perdu le sentiment de l'existence propre du déterminé et du déterminant. Il faut examiner chaque mot à part.

*Monsieur* est le mot dans lequel les deux éléments se sont le plus complètement fondus. L'histoire des applications diverses de ce mot, qui étymologiquement est égal à *monseigneur*, serait intéressante, mais nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à remarquer que déjà dans La Fontaine et Molière on trouve *mon bon monsieur*, *mon petit monsieur*, *mon grand monsieur*, *son monsieur Trissotin*, *ce bon monsieur*, *ces messieurs*, etc., preuve que déjà à cette époque la fusion était faite ; d'autre part l'ancienne valeur du possessif se maintient quand d'un domestique, par exemple, dit : *Monsieur* tout court, en parlant de son maître <sup>1</sup>. La prononciation a réduit *monsieur* à *meussieu*, supprimant ainsi la forme distincte de chacun des éléments ; aussi *un monsieur*, *cher monsieur*, *mon cher monsieur*, etc, n'ont-ils plus rien qui nous choque et nous étonne. Il en est de même du pluriel : *ces messieurs*, *de gros messieurs*, *les beaux messieurs du pays*. Si on ne dit pas *chers messieurs*, c'est que l'occasion de le dire ne se présente que rarement <sup>2</sup>. Ce qui a beaucoup resserré l'union des deux termes juxtaposés dans *monsieur*, c'est la désuétude presque complète où est tombé le mot *sieur*.

*Madame* tend à devenir indissoluble comme *monsieur* ; toutefois, *dame* étant resté en usage, la soudure est moins complète. Ce n'est que dans le langage du peuple ou des enfants, ou comme expression badine, qu'on entend *une belle madame*, *jouer à la madame*, etc., et la prononciation contractée *mame* n'a pas prévalu. Mais on a commencé dans ce siècle à dire et à écrire *chère madame* : « Y a-t-il une locution plus mal faite et plus ridicule, dit M. Fr. Sarcey, que *chère madame*? Il est évident que *chère* est fort mal placé avant le pronom pos-

<sup>1</sup> *Messieurs* ne s'emploie plus ainsi. Despériers (*Nouv.* III, p. 23) écrit : « Voici *messieurs* venus pour disner... » Aujourd'hui nous dirions : « ces messieurs. »

<sup>2</sup> On dira quelquefois dans une allocution : *Messieurs et amis*, où *mes*, s'appliquant à la fois à *sieurs* et à *amis*, retient sa valeur primitive.

sessif. » Le spirituel écrivain ne paraît pas se scandaliser de *cher monsieur*, qui est cependant tout-à-fait pareil.

*Mademoiselle* présente un degré de liaison encore un peu moins avancé : on dit déjà *chère mademoiselle*, mais on dit encore *ma chère demoiselle* ; la prononciation contractée *mamselle* est populaire ou plaisante.

*Monseigneur* est devenu également un simple titre ; toutefois il ne se prête pas à recevoir devant lui un déterminatif.

Quant à *messire*, c'est aujourd'hui un mot archaïque ; l'idée du cas auquel sont les deux termes juxtaposés a disparu de la conscience de ceux qui l'emploient.

On rencontre de pareilles agglutinations dans les autres langues romanes, par exemple en italien *santa Madonna*, un *monsignore*, etc.<sup>1</sup>

Enfin on doit encore rappeler les expressions *Notre-Seigneur*, *Notre-Dame*, employés pour désigner Jésus-Christ, la Sainte Vierge.

II. — L'adjectif *saint*, devant des noms propres, forme nombre de juxtaposés : *saint Pierre*, *saint Paul*, *saint Martin*, *saint Denis*, *saint Georges*, *sainte Luce*, *sainte Barbe*, etc.

Dans quelques formes populaires de ces noms, on trouve des exemples curieux de fusion du mot *saint* avec le nom suivant. Ces exemples ont été relevés par M. Bréal<sup>2</sup>, d'après le Dictionnaire hagiologique de Chastelain, inséré en tête du Dictionnaire étymologique de Ménage.

En voici la liste complète.

*S. Agatha*, — « qu'au diocèse d'Uzès on nomme *Sainte Apthe*, au lieu de quoi les nouveaux Pouillés ont *S. Chapte*. »

*S. Amantius*, — « *Saint Chamand*, évêque de Rodez. »

*S. Annemundus* ou Ennemundus, — « *Saint Chaumont*, évêque de Lyon et martyr ». Au mot *Ennemundus*, Chastelain

<sup>1</sup> Le parler créole est allé plus loin dans la formation de juxtaposés de ce genre : on y dit un *mononque*, une *matante* (un oncle, une tante). Les nègres et les Indiens des colonies françaises « donnent aux prêtres le nom de *mon père*, qui vient des Pères Jésuites. *Mon père* est un substantif simple comme *monsieur* : viens trouver le *mon père* » (Voy. et Trav. des miss. de la comp. de Jésus, pour servir de supplément aux Lettres édifiantes, I, Paris, 1857, in-12 p. 452). — *Tiens ! ton bon mon père, li mort ?* (II., p. 455).

<sup>2</sup> *Romania*, t. II (1873), p. 329.

ajoute : « On dit aussi *Anemundus*, autrefois *Chanemundus* d'où a été formé *Chammond*, puis *Chaumond*. »

*S. Anianus*, — « *Saint Aignan*, évêque d'Orléans. En Rouergue on dit *S. Chignas*. »

*S. Annianus*, — « *Saint Chignan*, abbé au diocèse de Narbonne. »

*S. Auspicius*, — « *Saint Sauspis*, premier évêque d'Apt. »

*S. Elygius*, — « *Saint Chelis* (cité seulement à la table des noms vulgaires sans indication de localité). »

*S. Eparchius*, — « *Saint Cypar*, reclus à Angoulême, nommé en un canton de la Champagne *Saint Chipar*. »

*S. Hilarius*, — « *Saint Chelirs*, évêque de Javoux, ancienne capitale du Gévaudan dont le siège a été transféré à Mende, où on dit *Saint Gély*. »

*S. Hyemulus*, — « *Saint Gemble*, tué par des voleurs près de Varèse en Milanais. »

*S. Hospitius*, — « *Saint Sospis*, reclus à Nice (Nicia). Les auteurs disent *Hospice*. »

M. Bréal explique cette prothèse de *ch* (ou *g*) par la fusion du groupe de *sanctus* avec le nom qui suit : en cela il a raison. Il cite à l'appui des exemples français tels que *allectare allécher*, *flectere*, *fléchir*, *coactare cacher* ; en quoi il a tort. Le français ne transforme jamais *ct* en *ch*, et les étymologies qu'on a données à ces mots français et qu'accepte le savant linguiste sont inexactes ; ce n'est pas dans le français propre qu'il faut chercher l'explication de ces formes.

Presque tous ces noms sont *méridionaux* : or le provençal change volontiers *ct* en *ch* : *fructum fruch*, *factum fach*, etc. Le nom de *S. Agatha* devient en provençal *Sainche Apte*, prononcez *Ate*. Au diocèse d'Uzès, dit Chastelain, on nomme cette sainte *Sainche-Apthe* ; de là *Saint-Chapte*, forme des nouveaux pouillés. Nous saisissons là le changement sur le fait. Même histoire pour tous ces noms du Midi : *S. Chamant* (Rodez), *S. Chaumond* ou *Chamond* (Lyon), *Chanemundus* est la retranscription latinisée du nom vulgaire *Chaumond*, rapprochée de *Anemundus*, *S. Chignas* (Rouergue), *S. Chignan* (Narbonne), *S. Chelirs* (Gévaudan) d'où par affaiblissement de l'initiale *S. Gély* (Mende).

Toutefois d'un côté *S. Cypar* (Angoulême) et de l'autre *S. Chipar* (Champagne) font difficulté : le *c* de *Cypar* et le *ch* de *Chipar* ne représentent pas la phonétique locale ; pas plus

d'ailleurs que *S. Sauspis* (*Auspicius*) à Apt, *S. Sospis* (*Hospicius*) à Nice <sup>1</sup>.

Remarquons encore les noms *S. Theofredus* devenant *S. Châfrè* <sup>2</sup> à Villay, *S. Jâfré* dans le Dauphiné, et *S. Theoderius* donnant *S. Cherf* <sup>3</sup> à Vienne (Dauphiné).

## II. — Le déterminant suit le déterminé :

alibi forain <sup>4</sup>	à la boule vue	carême-prenant <sup>7</sup>
amour-propre	bois gentil	caillot-rosal
arc-boutant	des bouts-rimés	canepetière <sup>8</sup>
arc-doubleau	bout-rimé ( <i>une pièce</i>	centre droit
arvol <sup>5</sup>	<i>de vers en bouts-rimés</i> )	centre gauche
artimage <sup>6</sup>	branche-ursine	chape-chate
bœuf gras	branle-bas	charcutier <sup>9</sup>

<sup>1</sup> Il faudrait, pour résoudre la difficulté, savoir quel a été le point de départ du culte de ces saints.

<sup>2</sup> Chastelain porte *S. Châfre*, qui nous paraît soit une corruption, soit une faute pour *Châfré*.

<sup>3</sup> L'finale n'a ici aucune valeur.

<sup>4</sup> *Alibi forain*, de *alibi* et *forain* (qui est ici le calque du latin *forense*, juridique), mauvaise excuse : « Echappatoires et *alibis forains* » (Cent Nouv. nouv., C.).

<sup>5</sup> *Arvol* (anc. fr.), proprement *arc vouté*. « Les fenestres et les *arvols* » (Cortois d'Arras). « Tut li *arvol* et tut li *lambre* » (G. de Cambr., Barl. et Jos., p. 293). « Fors des *arvols* del parleur » (B. de Sainte-More, v. 4172).

<sup>6</sup> *Artimage*, v.-fr., signifiant *art magique* ; mot de formation obscure. Ce mot se présente avec diverses variantes : *artimal* (Rol. v. 1392), *artimaire* (B. de Ste-More, v. 14784), *artumaire* (Montaignon, *Rec. gén. de Fabl.*, I, v. 215), *artimaige* (Fl. et Bl., v. 459). — M. A. Tobler (*Romania*, II, p. 243) le tire de *arte magica* ; M. G. Paris, de *arte mathematica* (id. VI, 132, 560).

<sup>7</sup> Au sens propre de *Carême commençant*. Pour le sens figuré voir plus loin, p. 58, note 1.

<sup>8</sup> *Canepetière* ; primitivement *cane petière* (« Cigoignes, cannes petières, flammans, » Rabel., *Garg.*, I, 37). Le sens de l'adjectif est obscur. *Canne petière* s'emploie encore en Normandie, mais avec la signification de « canne creuse dont les enfants se servent pour lancer bruyamment des balles de filasse » (Éd. Du Ménil, *Diction. norm.*) Ici la *cane petière* est une *canne* bruyante.

<sup>9</sup> *Charcutier*, au xvii<sup>e</sup> siècle *chaircuitier*. Ce mot n'est pas, à proprement parler, un juxtaposé ; c'est un dérivé du juxtaposé *chair-cuite*, ou mieux *charcuite* ; le *chaircuitier* est celui qui vend ou prépare de la chair cuite.

chef-partie	eau-forte	guet-apens <i>et arch.</i> ap-
château fort	épuise-volante	pensé <i>et</i> pourpensé
chat-huant <sup>1</sup>	état-major	huis clos <sup>7</sup>
chat-cervier	état-civil	loup cervier
chat-marin	fait divers	loup marin
chat-musqué	faupendrieux (= <i>fau-</i>	mal blanc
chégros (= chef gros)	<i>con perdrieux</i> , qui	main basse
chien marin	poursuit la per-	main chaude
chou cabus	drix)	main forte
chou rouge	ferblanc	main levée
chrisme marine	feu follet	main morte
coffre-fort	à forfait ( <i>for</i> = <i>forum</i> )	morvolant <sup>8</sup>
conseiller général	fourche fière <sup>5</sup>	ormier (v. fr. <i>or mier</i> ,
conseiller municipal <sup>2</sup>	garde-bourgeoise	or pur, <i>aurum me-</i>
corps-saint <sup>3</sup>	garde française	rum)
coule pointe ( <i>culcula</i>	garde national <sup>6</sup>	ortie-grièche (= grec-
<i>puncta</i> fr., mod.	garde nationale	que)
<i>coule-pointe</i> )	garde royale	patenôte <sup>9</sup>
eau bénite <sup>4</sup>	garde champêtre	passe-bleu <sup>10</sup>

<sup>1</sup> *Chat-huant*, altération de *chouan*. Le vulgaire, par une fausse analogie de sons, et en faisant un rapprochement entre la tête arrondie du chat et celle du hibou, a transformé le *chouan* en *chat-huant*. Le mot n'est donc un juxtaposé que par étymologie populaire.

<sup>2</sup> Sur ces mots, voir plus loin, p. 37.

<sup>3</sup> *Corps-saint*, ou mieux *corsaint*, en v. fr. reliques : « les corsains alomes destruiant » (Raoul de Cambrai, 1268). — Il ne faut pas confondre avec ce mot le mot *caorsin* (*caorcîn*) qu'une bizarre erreur étymologique a fait écrire *corps saint* (voir Littré, s. v. *Corsin*).

<sup>4</sup> Anc. fr. *eau benoite*, d'où *eaubenoitier*; notre *bénitier* est aussi pour *eaubénitier*.

<sup>5</sup> *Fourche-fièrre*, de *furca fera* et non de *furca ferrea*, que Littré propose à côté de *furca fera*, mais que repoussent les règles de la phonétique française. Ce mot, que La Fontaine a encore employé, n'est plus guère que dialectal. Il était assez usité dans la vieille langue : « Li autre prent sa *fourchefiere*, Dont devoit espandre son fiens » (Renart, 3458-9).

<sup>6</sup> Sur ce mot, voy. plus loin p. 37.

<sup>7</sup> *Huis-clos*; cf. *huis ouverts* : plaider à huis ouverts (D'Alembert, *Encyclopédie*, article Genève).

<sup>8</sup> *Morvolant*, c. à. d. le déchet de la soie (le *mort*) qui tombe, qui voltige (*volant*).

<sup>9</sup> *Patenôte*, de *paternoster*. En v.-fr., ce mot a signifié aussi le chapelet. De là le dérivé *patenôtrier* : « *Patenotrier* fesanz patenostres d'os et de cor (corne). » (E. Boileau, *Mestiers*, p. 66.)

<sup>10</sup> *Passe-bleu*, *passé-follé*. Le mot *passé* est ici le latin *passer*. *Passé* est des deux genres, ainsi que *passer*, qui, masc. dans le latin classique, a été aussi fém. dans la basse latinité. Dans un ms. latin du VIII<sup>e</sup> ou du IX<sup>e</sup> siècle (B. F., fonds latin 13246, fol. 2), on lit : *duo PASERES QUAS dicit spirito et animam intelleguntur*. L'italien dit *passera*, au féminin. Le *passé-bleu*, le *passé-vert* sont des espèces de *passereaux*; la *passé* proprement dite désigne spécialement la *fauvette*;

<p>         passe-vert          passe-folle          pimari <sup>1</sup>          pivert (= pic vert)          pautorceau <sup>2</sup>          pinne marine          pont-levis          Pont-Neuf       </p>	<p>         procès-verbal          rat-baillet          raifort <sup>3</sup>          rudânier <sup>4</sup>          saindoux          sang-froid          sens commun          serre-fine       </p>	<p>         sole battue (d'où <i>soluta</i>  <i>ture</i> et <i>solbatu</i>          taille-douce          Terre Sainte          terremoete <sup>5</sup>          veau marin          ver luisant          verglas          vinaigre       </p>
--	---	--

Le premier terme peut être un adjectif pris substantivement : *clair obscur*, *blanc soudant*, *blanc bourgeois*, *gras-fondu* (d'où *gras-fondure*), *gras-double*, *noir-veiné* (agaric), *noirbrun* (poisson), *revenant-bon*, *douce-amère*.

A cette liste on peut ajouter les noms propres, qui apportent un contingent considérable. Nous nous contentons de donner les suivants :

<p>         Aiguebelle (Savoie)          Aigueperse (Puy-de-Dôme)          Aignes-Mortes (Gard)          Bourgneuf (Loire-Intérieure)          Castelnau (Gironde)          Châteauneuf (Charente, Haute-Vienne, etc.)          Campbon (Loire-Inférieure)          Champtoceaux (= <i>Castellum Celsum</i>, Maine-et-Loire)          Coclois (= <i>Curtis Clodia</i>, Aube)          Fontaine-Française (Côte-d'Or)          Fontcouverte (Charente-Inférieure)          Forcalquier (= <i>Furnus Calcarius</i>, Basses-Alpes)          Isle-Rousse (Corse)       </p>	<p>         Landeronde (Vendée)          Monségur (Gironde)          Montaigu, Montheü (Meurthe, etc.)          Montastruc (= <i>Mons astrutus</i>, Haute-Garonne)          Montbenoit (Doubs)          Montfort (Ille et-Vilaine), etc.          Montrouge (Seine)          Murviel (Hérault)          Piémartin (= <i>Podiumm.</i>, Vaucluse)          Pierrefiche, -fite, -faite, etc. (Seine, etc.)          Pierrefort (Cantal)          Pierrepercée (Meurthe)          Puysegur (Haute-Garonne)          Rochefort (Charente-Inférieure)       </p>
---	--

la *passe-folle* est une mouette, désignation singulière, mais dont en somme il ne faut pas s'étonner : on donne bien le nom de *buse* à certaine espèce de fauvette (la *passe-buse*, appelée aussi la *busette*).

<sup>1</sup> Sorte de pic (oiseau), de *picus marlius*.

<sup>2</sup> *Pau forceau*, c'est-à-dire *pal fort, solide*; piquet qu'on emploie dans certaines chasses; *forceau* est un dérivé de *fort*, par le suffixe *-cellum*.

<sup>3</sup> *Raifort* de *radicem fortem*, *raïs fort*, raifort.

<sup>4</sup> Molière en a tiré un féminin comique : *beauté rudânière*.

<sup>5</sup> *Terremoete*, c'est-à-dire *terre mue, terra mota* (ou plutôt *môvita*, lat. vulg.), tremblement de terre en vieux français : « *E terre moete çoi ad veirement* » (Roland, v. 1427). Le vieux français ne connaissait pas le juxtaposé latin *terræmotus*, qui a passé en italien (voir ei-dessous, p. 38, n. 2).



Roquecourbe (Saône-et-Loire)	Villeneuve (Lot-et-Garonne, etc.)
Roquevaire (- <i>varia</i> ; Bouches-du-Rhône)	Villereal (Lot-et-Garonne)
Vaucluse (Vaucluse) <sup>1</sup>	Villefranche (Rhône)
Vauvert (Gard)	Villefort (Lozère)
	Etc., etc.

Quelques-uns des noms précédents offrent des altérations qui souvent les rendent méconnaissables. Il s'en trouve de semblables dans ceux que nous avons cités p. 30, et dans d'autres que nous aurons encore l'occasion de rappeler. On peut consulter à ce sujet le petit traité de M. Quicherat *Sur la formation française des noms de lieux*. — Il est inutile de dire que des noms de plusieurs départements que nous donnons entre parenthèses pourraient à juste titre entrer dans la liste précédente ou dans celle que nous avons dressée plus haut<sup>2</sup>.

Les deux séries de juxtaposés en contiennent quelques-uns qui appellent une remarque.

Les composés *basjusticier*, *faux-monnayeur*, *faux témoin* (voy. p. 26, 28), *conseiller général*, *conseiller municipal*, *garde national* (v. p. 35), présentent un cas particulier. Ils

<sup>1</sup> *Vaucluse* est le latin *vallis clusa*. *Vallis*, féminin en latin, est devenu masculin dans le substantif commun *val*, grâce à la terminaison masculine de ce dernier; mais il a gardé son genre primitif dans les noms propres: *Val Ferrée*, *Val Sevrée* dans Roland (v. 1370, 3256, 3313), etc. (cf. *Laval*, chef-lieu de la Mayenne). Palsgrave (p. 161) place *val* parmi les noms d'un genre douteux et incertain: « of uncertayne and doubtful gendre; » et il cite à l'appui un vers d'Alain Chartier où *val* est masculin (*ou je trouvat un triste val*) et trois passages de Jehan le Maire, un où *val* est masculin (*ce val transitoire*), et deux où il est féminin (*la val d'Avost*).

<sup>2</sup> La juxtaposition que nous venons d'étudier dans ce chapitre présente les mêmes caractères dans les autres langues romanes:

<sup>1</sup> Le déterminant précède: Ital.: *primavera*, *belvedere* (infinitif pris subst.). Noms propres: *Buonafede*, *Piccoluomini*. — Esp.: *gentilhombre*, *buenuboya*. Noms propres: *Pintaflor*, *Sant-Illana* (*Sancta Juliana*). — Port.: *salvo-conducto*, *granmestre*. Noms propres: *Santarem* (*Sancta-Irene*), *Salvaterra*. — Prov. *albespin*, *bonestansa*, *prosome*.

<sup>2</sup> Le déterminé précède: Ital.: *acquardente*, *vinagro*. Noms propres: *Moncalvo*, *Terranuova*. — Esp.: *turbamulla* (coque), *melcocha* (= *miel cocha*, *miel cuit*, pain d'épices). Noms propres: *Campofrio*, *Fonseca*. — Portug.: *Morcego* (*mus caecus*, chauve souris), *obra prima* (chef d'œuvre). Noms propres: *Corte-Real*, *Castello Branco*. — Pr.-vençal: *rutapenada* (chauve-souris), *reixpaux* (*rex paucus*, roitelet). Noms propres: *Ferragut*, *Vilanova*.

dérivent de *basse justice, fausse-monnaie, faux témoignage, conseil général, conseil municipal, garde nationale*, tous mots composés par simple juxtaposition. Il s'agissait de tirer des dérivés de ces juxtaposés. Comment par exemple rendre l'idée de *membre du conseil général*? De même que *membre d'un conseil* s'exprime par *conseiller, membre d'un conseil général* aurait dû s'exprimer par le dérivé *conseil-général-ier*, ou *généralconseiller*, formation barbare que notre langue ne pouvait tolérer. Qu'a-t-elle fait? Recourant à un détour, elle tire du substantif le dérivé qui lui est propre: de *justice, justicier*; de *monnaie, monnayeur*; de *témoignage, témoin*; de *garde* s. fém., *garde* s. m.; de *conseil, conseiller*; et, par une contraction hardie, elle applique au nom concret dérivé l'adjectif qui qualifiait naturellement le nom abstrait, en en modifiant ainsi la valeur.

---

## CHAPITRE II

### JUXTAPOSÉS DE SUBORDINATION

**Termes composants** : SUBSTANTIF ET SUBSTANTIF. — **Types** : *chef-d'œuvre, arc-en-ciel*.

Le latin n'ignorait pas ce mode de juxtaposition, témoin les exemples suivants; *Pater, -mater -familias, Marcipor, Quintipor* (= *M.-, Q.-puer*); *legislator, -latio*; *jurisdictio, -prudens, -prudencia, -consultus*; *senatusconsultum, plebiscitum* (= *plebiscitum*), *populis scitum*; *aquæductus, -ductio, -licium, -librator*; *aurifodina* (Pline), *argenti-fodina*<sup>1</sup>; *ludimagister*; *terræmotus*<sup>2</sup>, etc. On peut ajouter à ces mots toute une série de noms de lieux formés de la même ma-

<sup>1</sup> Cf. Varron, *De lingua latina*, VIII, 62.

<sup>2</sup> Dans Mommsen, *Inscr. Neapol.* 5331, cité par Corssen, *Ausspr.* 2, II, 883. Cf. l'ital. *tremuoto*, qui suppose un type latin *terræmotus*; voir plus bas au mot *tréfonds*, p. 43.

nière, et qui assurément, au bout d'un certain temps, sont devenus des juxtaposés, comme il arrive partout et en tout temps de ces sortes de dénominations <sup>1</sup>: *Castra Hannibalis* (Pline), *Fossa Neronis* (id.), et les diverses villes et colonies désignées par le terme *forum* : *Forum Appii* (dérivé : *Foroappii*, Pline, III, 9), *Forum Cæsaris*, *Forum Clodii* (*Foroclodii*, Pl., III, 8), *Forum Cornelii* (*Forocorneliensis*, Pl., III, 20), *Forum Decii*, *Forum Flaminii* (*Foroflamienses*, Pl., III, 19), *Forofulvi* <sup>2</sup> (Pl., III, 7), *Forum Julii* <sup>3</sup> (*Forojulienses*, Pl., III, 19, 23 ; XXXI, 44), *Forum Livii*, *Forum Neronis* (*Foroneronienses*, Pl., III, 5), *Forum Populii* (*Foropopulienses*, Pl., III, 20), *Forum Sempronii* (*Forosempronien-ses*, Pl., III, 19), *Forum Truentinorum*, *Forum Vibii* (*Forovibienses*, Pl., III, 20), *Forum Foconii* <sup>5</sup>. Ajoutons encore *Fanum Fortunæ*, colonie. *Julii Geniis* ; *Lucus Augusti*, *Jovis Indigetis*, villes. Corsen (*Aussprache* <sup>2</sup>, II, p. 835) cite les manières d'écrire suivantes : *Forumsemproni*, *Forosemproni*, *Forumdomiti*, *Forodomiti*, *Forocorneli*, *Forolivi*, *Forocloidiensium*, *Aquisvoconis*, *Aquisvoconi*, *Aquiflavienses* (Orelli, 163), *Fanumfortunæ*, *Fanofortunæ*, *Regiolepidi*, *Lucoferonensis* (Orelli, 4099).

Du latin classique, nous pouvons passer au latin populaire de la période barbare, auquel on doit rapporter un certain nombre de juxtaposés. Mais l'attribution exacte et complète de ceux qui sont dans ce cas offre de nombreuses difficultés ; car il faut, pour chacun des divers mots juxtaposés, dont l'un des termes est au génitif, déterminer s'il remonte à l'époque romane, s'il est une création du vieux français, auquel cas l'on a affaire à un juxtaposé, ou s'il appartient par sa naissance à la langue moderne, et alors il rentre dans la classe des composés.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 21.

<sup>2</sup> Dans ce mot, qui est un nom de ville, la juxtaposition est si complète que l'*m* de *forum* est tombé. La prononciation populaire assurément ne faisait plus entendre l'*m* dans les autres noms composés avec *forum* ; mais *forum* y gardait son sens propre avec assez de netteté pour que Pline se crût obligé d'y faire figurer l'*m* suivant l'orthographe classique. Si les adjectifs dérivés cités entre parenthèses présentent la chute de l'*m*, c'est qu'ils forment des composés parasynthétiques dans lesquels *foro* entre à l'état de thème.

<sup>3</sup> Devenu *Fréjus*, forme qui confirme l'existence de la juxtaposition.

<sup>4</sup> Voyez en particulier les vingt premiers paragraphes du livre III de Pline. — Cf. Fr. Meunier, *Composés syntactiques grecs*, dans l'*Annuaire de l'association pour les études grecques*, 1872, p. 301, 302.

Ce qui distingue en effet la langue moderne du français du moyen âge et du latin populaire, c'est qu'elle ne possède pas de génitif comme ces deux dernières langues. Tout mot composé avec génitif, datant de l'époque romane, comme *lundi*, ou du moyen âge, comme *Hôtel-Dieu*, est un juxtaposé, car il est formé d'après la syntaxe régulière du vieux français et du latin populaire ; postérieur au XIV<sup>e</sup> siècle, ou, s'il date du moyen âge, formé contre les principes qui régissent la construction avec le génitif, il contient une ellipse, et par suite est un composé.

Nous ne donnons ici que les mots que nous croyons devoir rapporter aux deux premières séries. Nous examinerons les autres en leur lieu.

1° Juxtaposés de l'époque romane primitive : *Lundi*, *mardi*, *mercredi*, *jeudi*, *vendredi*, *samedi*, *arantèle*, *connétable*, *orpiment* (*orpin*), *pourpier*, *joubarbe*, *tréfonds*.

2° Juxtaposés datant de la langue du moyen âge : *bainmarie*, *hôtel-Dieu*, *Fête-Dieu*.

Les juxtaposés de la première série présentent un caractère commun de formation. Les deux termes qui les composent, rapprochés par l'usage journalier dans la langue populaire, ne s'étaient pas tout d'abord fondus en un seul mot à accent unique ; tout en conservant leur rapport syntaxique de subordination l'un à l'égard de l'autre, ils ont vécu chacun à part, avec leur accent, se sont transformés phonétiquement, et ne sont que plus tard arrivés à se souder ensemble. Par exemple, *pulli pedem* ne formait pas à l'époque primitive un mot simple comme *colloco*, car il aurait eu l'accent sur *i* : *pullipedem*, et il aurait donné un mot comme *poulit* ; mais les deux termes, *pulli* d'un côté, *pedem* de l'autre, se sont transformés quant au son, tout en restant juxtaposés, de manière à donner *pol* et *pié*, ensemble groupés et ensuite soudés dans le mot unique *polpié* = *pourpier*<sup>1</sup>. Ce procédé

<sup>1</sup> C'est peut-être là ce qu'il faut voir au fond de l'obscur théorie qu'expose, à propos de quelques-uns de ces noms, M. Johannes Schmidt, dans son *Essai sur la composition du nom en français* (*Ueber die französische Nominalzusammensetzung*, Berlin, 1872, in-4°). Pour lui, ces mots existaient à l'état d'indépendance en latin avant d'entrer dans le français. Ils pénètrent dans la langue, et alors nous avons une composition, mais non plus des membres composants, et cette disparition des termes constitutifs est précisément la condition de la composition. Ainsi la langue s'enrichit en faisant servir deux

a déjà été reconnu pour les adverbes en *ment*, où l'adjectif et le substantif ont conservé jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, quoique rapprochés l'un de l'autre, leur individualité propre, puisque *fèraménte* est devenu *fièrement*, et non *ferement* qu'aurait donné *feraménte*.

C'est ainsi que :

<i>lúnæ diem</i> <sup>1</sup>	est devenu :	lun di ;	d'où :	lundi
<i>mártis diem</i>		mars di		mardi
<i>mércuri diem</i>		mercre di		mercredi
<i>jóvis diem</i>		jues di		jeudi
<i>véneris diem</i>		vendres di		vendredi
<i>sámbátí</i> <sup>2</sup> diem		sambde di		samedi

mois de la langue mère à une idée nouvelle, mais en les fondant, procédé différent de tout ce qu'on a vu, et qui mériterait un nom nouveau, quelque chose comme celui d'incorporation. (« Vor ihrer Aufnahme in's Französische zeigte die lateinische Gestalt der entstehenden Wörter Theile, aber keine Zusammensetzung; nach ihrem Uebergang in's Französische haben wir gewissermassen Zusammensetzung, aber keine Glieder... Wir stehen demnach hier vor einer Erscheinung, die dem romanischen Sprachgeiste besonders eigenthümlich ist; die Sprache bereichert sich, indem sie zwei Wörter der lateinischen Muttersprache zu Trägern einer neuen Gesamtvorstellung benutzt, sie dann gleichsam einschmilzt und zu einem französischen Worte umarbeitet. Man mag immerhin diesen Prozess als eine Zusammensetzung in weiterem Sinne auffassen, nur muss man dabei das Eigenartige gerade dieser romanischen Wortbildung nicht ausser Acht lassen. Characteristischer für dieses Verfahren daucht uns die Benennung: *romanische Einverleibung*, wennzleich auch dieser Terminus der historischen Grammatik nur in uneigentlichem Sinne hier angewandt werden kann. » (P. 28.) Il n'y a ici aucun nouveau procédé. La juxtaposition existe dans ces mots, comme elle existe dans le latin classique ou dans le français. Seulement comme elle a commencé à l'époque barbare, les termes composants se sont soudés naturellement beaucoup plus tard, lorsque le français était déjà formé. De là vient que les deux termes ont pu conserver leur accentuation propre pendant le temps des transformations phoniques. Rien n'est donc plus simple que cette juxtaposition, et l'idée de M. Schmidt est incompréhensible d'y voir une création nouvelle du français qui réunit des éléments latins, et par le fait de les rapprocher en compose un terme unique nouveau. — Nous avons déjà combattu cette théorie dans la *Romania*, I, p. 333; mais nous proposons, pour deux ou trois termes que nous étudions ici, des explications dont un examen plus approfondi nous a montré l'inexactitude.

<sup>1</sup> *Dies* et non *dies* : l'i est partout traité comme long en roman; v. fr. : *d'ist di en avant* (Serments de 842); *toz dis*, passim. L'italien a *dí di en dí* (de jour en jour); l'espagnol ne connaît que *diu*.

<sup>2</sup> *Sambati* et non *sabbati*. *Sambat* existe dans l'araméen vulgaire,

<i>aranæz tēla</i>	est devenu :	aran tele	d'où :	arantèle
<i>aïri pigmētum</i>		or piment		orpiment
<i>jôvis bārba</i>		jues barbe		joubarbe
<i>tērræ fūndus</i>		ter fonds		tréfonds
<i>pūlli pēdem</i>		pol pied		pourpier

Pour les noms des jours de la semaine, on ne peut y voir des juxtaposés latins à accent unique ; car *mardi*, *jeudi*, *vendredi*, seraient inexplicables au point de vue de la phonétique. On ne saurait non plus y voir des composés français, car *lundi* devrait être *lunedì* (= lune + di), et *mercredi* *mercouredi* (*Mercurius* = *Mercure*). Il n'y a qu'une explication possible, celle que nous avons proposée, d'y voir des groupes de mots juxtaposés, traités sans altération de leurs rapports syntactiques et devenant avec le temps des mots simples. Ce qui confirme notre théorie, ce sont d'abord les formes du génitif *marsdi*<sup>1</sup>, *juesdi*, *vendresdi*<sup>2</sup>, puis l'intervention que présentent les deux termes dans le provençal et quelques dialectes français, qui donnent la première place à *di*<sup>3</sup> ; enfin c'est la chute, autrement inexplicable, de *di* dans

qui dit *sambation* pour *sabbation*, et qui insère souvent une *m* devant le *b* ou le *p* : *simpōna* (Talmud, tr. *Houlin*, fol. 48) = σίμων ; *sampira* (Traité *Pesikta*, sect. xviii) est la forme araméenne de l'hébreu *sappir* (saphir). La sibylle sémitique *Sabbéthé* est nommée par Pausanias Σάββαθι (10, 12, 3), et par Suidas Σαμβάθη. — *Sambat*, latin vulgaire *sambatatum*, se retrouve dans le valaque *sāmbătă*, et à demi dans le français *samedi* = *sam[b]edi*. Le v.-f. connaît encore la forme *sambedi* : *Un sambadi matin*, Floovant, 1797. Le *setmedi* qu'on rencontre en v. fr. (Grég. Dial., 173, 24) nous offre un essai d'étymologie populaire : *septimum diem* ; voir Suchier dans *Zeitschrift f. Roman. Philol.*, 1880, p. 384. *Sabmedi*, dans E. Deschamps (L. de Lincy, *Chants historiques*, I, 246), est une fausse orthographe inspirée par des préoccupations d'étymologie.

<sup>1</sup> *Marsdi* seul ne serait pas probant, car il pourrait être la combinaison des deux mots français *di* et *mars* ; mais le prov. a *dimars* qui est un génitif ; la question est donc tranchée.

<sup>2</sup> « Par un *marsdi* fu nez li sainz hum dunt vus di ; Pur veir de Normandie par *marsdi* s'en fuī ; E si passa la mer par un jur de *marsdi*... ; Par *marsdi* ensemment le martyre suffri » (*Th. le mart.*, 158 et suiv., dans Littré, s. v. *mardi*). — « Li jurs del Noel fu cel an par *vendresdi* ; E li jurs de la veille refu par un *juesdi* » (*Id.* 135, dans Littré, s. v. *jeudi*). — « Il ne menja des Jundi au disner, Et *juesdi* est » (*Amis et Amiles*, 2266). — « Al divenres n'al *maircresdi*, » (Wace *St Nic.*, 66). Ph. de Thonon, dans son comput, emploie les formes *lunsdi*, *marsdi*, *mercresdi*, *juesdi*, *vendresdi* et *samedi*.

<sup>3</sup> Cf. Burguy, III, s. v. *dis*. Et ajoutez, entre autres, cet exemple : « Cel do *dimescre* a cel do samedi » (*M. de Garin*, 4664).

l'espagnol, les noms des planètes restant au génitif : *lunes, martes, miercoles, joves, viernes* (l's dans *lunes* et *miercoles* est analogique) <sup>1</sup>. Si l'italien n'a pas conservé trace de génitif, c'est qu'il supprime l's final <sup>2</sup>.

*Arantèle* (toile d'araignée dans le Berry) est de même *aranæ téla*, car un composé français de *aragne* et de *tèle* n'aurait pu être qu'*aragnetèle*. Quant à *arâneæ téla*, il ne pouvait donner qu'*arantèle*, puisque les voyelles finales atones disparaissent en français, en dehors de l'a <sup>3</sup>.

*Orpiment* rentre dans cette classe, parce que c'est déjà un juxtaposé latin. *Auripigmentum* se trouve dans Pline (XXXIII, IV, 22). Forcellini donne bien *auripigmentum* ; mais c'est une supposition que rien n'établit, et il est plus simple de voir dans ce mot un juxtaposé. *Aur̄ipigmentum* est donc devenu *orpiment*, que je trouve déjà au XI<sup>e</sup> siècle dans les Glosses de Raschi <sup>4</sup>. *Orpin* représente *auripigmen*, synonyme de *auripigmentum*.

*Pourpied* se trouve dans Raschi sous la forme *polpiet* <sup>5</sup>, qui confirme l'ancienne étymologie de *pulli pedem*. C'est un composé de l'époque primitive. Les Latins, en effet, connaissaient le *pes gallinaceus* (Pline, XXV, xcVIII, I), qui était, il est vrai, une autre plante que le *pourpier*, mais dont le nom a pu très bien passer à ce dernier ; cet échange de noms n'est pas rare dans la botanique populaire.

*Joubarbe* offre une singularité. Les plus anciens textes donnent *joubarbe* ; le nom de cette plante était en gaulois *ἰουμῆροβουμ* (Dioscoride, IV, 16, cité par Littré, s. v.). Il y a eu confusion entre la forme latine et la forme gauloise ; celle-ci a donné la première syllabe, l'autre la seconde du mot, et, au lieu d'avoir *juesbarbe*, on a eu *joubarbe*. Le mot est ensuite redevenu *joubarbe*, soit par la chute de l'm, soit par un retour à la forme latine ; l'espagnol, qui dit *jusbarba*, a seul conservé la trace du génitif.

*Terræ fundus* peut être considéré soit comme un juxtaposé

<sup>1</sup> Voir Diez, *Gramm.* III, p. 142, note.

<sup>2</sup> Voy. Diez, t. I, p. 200.

<sup>3</sup> Voir Zupitza : *Die nordwestromanischen Auslautgesetze*, dans le *Jahrbuch f. rom. Liter.* de Lemcke, 1871.

<sup>4</sup> Talmud, *Traité Ghutin*, 19, a ; *Houlin*, 88, b ; *Meghillah*, 18, b ; *Sabbath*, 104, b. — Sur Raschi, voir mon étude dans la *Romania*, I, p. 148-58.

<sup>5</sup> Talmud, *Traité Eroubin*, 28, a ; *Soukkah*, 39, b.

à accent unique, soit comme un juxtaposé à double accent. En effet, *terræfundus* donne aussi bien *terfonds* que *térræfundus*. L'*æ* de *terræfundus*, étant atone et précédant immédiatement la tonique, d'après la loi de la chute des protoniques immédiates, disparaît; d'où *terfonds*, et par métathèse *tréfonds*. Comparez l'italien *tremuoto*, c'est-à-dire *termuoto*, *terræmovitus*<sup>1</sup>. L'on peut voir aussi dans *tréfonds* le lat. *terræ fundus*, *térræ* perdant sa finale atone pour devenir *ter*.

D'autres juxtaposés remontent à l'époque primitive. Ainsi *connétable*, latin classique *comes stabuli*, latin populaire *comestabilis comestabulus*, et par corruption *conestabilis conestabulus* (voir Du Cange s. v.).

*Cuens palais*, si fréquent dans l'ancienne poésie, représente soit par formation populaire soit par formation savante le titre latin *comes palatii*.

*Saumure*, dans Raschi<sup>2</sup> *salmuire*, suppose le latin *salmuria*, où peut-être *sæl* est une apposition à *muria* au lieu d'être son complément; car *salismuria* aurait donné *salesmuire*, et *salis muria* aurait donné *salsmuire*. Pour y voir un composé français, il faudrait qu'on eût *selmuire*, l'*a* étant devenu *e* dès les plus anciens temps de la langue d'oïl<sup>3</sup>.

Les juxtaposés encore existants dus à la syntaxe du moyen âge sont *Hôtel-Dieu Fête-Dieu*, *bain-marie*, *blanc-madame*,

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 38, note 2, et la note finale de cette série.

<sup>2</sup> Talmud, *Traité Berachoth*, 36 a; *Sabbath*, 108 a; *Eroubin*, 14, b; *Niddah*, 52, b.

<sup>3</sup> On peut ajouter à ces noms un certain nombre de noms de lieux, tels que : *Confracourt* (Haute-Saône), *Confrécourt* (Aisne), *Confrancon* (Ain) = *Curtis Francorum*; *Castelmoron* (Lot-et-Garonne) = *Castellum Maurorum*; *Casteljaloux* (Lot-et-Garonne) = *Castellum Wandalarum*; *Cornouailles* (Angleterre) = *Cornu Walliæ*; *Curtisols* (Marne) = *Curtis Ausorum*; *Famars* (*Fanum Martis*, canton de Valenciennes); *Franconville* (Seine-et-Oise), *Francourville* (Eure-et-Loir) = *Francorum villa*; *Francochamps* (près de Spa en Belgique) = *Francorum campi*; *Fréjus* (Var) = *Forum Julii*; *Villefavreux* (Seine) = *Villa fabrorum*, et de même *Confavreux* (Aisne) = *Curtis fabrorum*; *Villepreux* (Seine-et-Oise) = *Villa pisorum*; *Port-Vendres* (Pyrénées-Orientales) = *Portus Veneris*, etc., etc. — Ajoutons encore le mot *marrerbor* = *matrem herbarum*: « En cele champaigne ou je fui neiz l'appele on *marrebore* (lisez *marrerbor*) qui vaut autant comme la *mère des herbes* » (Rutebeuf, *Li dit de l'herberie*, tom. I, p. 257 de l'éd. Jubinal); cf. G. Paris, *Ac.*, p. 45, n. 1: « Dans un traité de médecine conservé à la Bibl. de Turin on trouve une plante désignée sous le nom de *mere herbore*, et cette double définition: « La *mere des herbes* est *artemisia* (fol. 72, v<sup>o</sup>). » et: « La *mere erbore* est *artemisia* (fol. 73, 2<sup>o</sup>). » *Erbore* est donc bien un génitif.



*trou-madame*. C'était une règle de l'ancien français et du provençal, quand un nom au génitif désignant une personne dépendait soit d'un autre nom, ou déterminé, soit d'un adjectif déterminatif, de ne pas employer la préposition *de* qui établit ce rapport de possession. Il fallait en outre que le génitif fut le *sujet logique* du terme régissant, non son complément, c'est-à-dire que ce fût un génitif possessif. Soit l'expression *l'amour de Dieu*, la vieille langue aurait dit *l'amour Dieu*, s'il s'agissait de l'amour que Dieu a pour les créatures; elle aurait dit *l'amour de Dieu* s'il s'agissait de l'amour des créatures pour Dieu. Les exemples se rencontrent à chaque pas dans la vieille langue, surtout quand le génitif est un nom propre. « Li Deo inimi (*Eulalie*, 3). — Al tens Noé et al tens Abraham, Et al David (*Alexis*, 6). — Aportez al Seignur, filz Deu (*Psaut. d'Oxf.*, xxviii). — Après ocist Pinel le fil Cadour (*Aliscamps*, 24). — Le tref Karlon (*Fierabras*, 73). — Ensi s'en alerent a l'ostel le duc (Villehardouin, dans Bartsch, *Chrestom.*, 254, 33), etc. »

Le génitif se plaçait quelquefois avant le nom qui le régissait, mais après l'article quand il y en avait. Le début des Serments, *Pro Deo amur*, nous montre cette inversion; si l'article manque, c'est qu'on ne le constate nulle part dans ce document. Voici d'autres exemples : *Li Deo inimi* (*Eulalie*, 3); — *Li Deu amis* (Th. Canterb., 28, 10, dans Burguy. — *Le Damerdiu mestier* (R. de Cambr., v. 1302. *Gefreid d'Anjou*, le rei *gunfanuner* (Rol. 106). Toutefois cette tournure est plus rare.

Avec le *xv<sup>e</sup>* siècle disparaissent et la déclinaison et cette construction avec le génitif. Quelques juxtaposés ont pu survivre grâce à des circonstances spéciales qui les consacraient, par ex. *hôtel-Dieu*, *Fête-Dieu*, *bain-marie*, que nous avons rappelés plus haut. Il faut y ajouter les interjections où entre le mot Dieu : *sang-Dieu*, *corps-Dieu*, *mort-Dieu*, etc., et qu'on défigure souvent par scrupule au point de les rendre méconnaissables : *sambleu ! palsambleu ! morbleu ! corbleu ! pardienne ! pardine ! mordienne ! morguienne !* etc. Rappelons encore les composés avec *madame*; *blanc-madame*, *trou-madame*. Beaucoup de noms de lieux ont conservé avec ou sans inversion cette trace de l'ancienne déclinaison. En voici quelques-uns :

Bourg-l'Abbé (ancien nom de Saint-Lô)	Bourg Théroulde (Eure)
Bourg-Saint-Andéol (Ardèche)	Châteaubriand (C. Brientii, Loire- Inférieure)

Château-Gontier (Mayenne)	la Ferté-Senneterre (= Saint-Nectaire, Puy-de-Dôme)
Château-Landon (Seine-et-Marne)	la Mothe Achard (Vendée)
Château-Renard (Loiret)	les Aix-d'Angillon ( <i>Hayæ domini Gilonis</i> , Cher)
Châteauroux (Indre)	l'Isle-Dieu (Eure)
Châtel Guyon (Puy-de-Dôme)	l'Île-Adam (Seine-et-Oise)
Châtellerault ( <i>C. Eraldi</i> , Vienne)	Mas-Deu (Pyrénées-Orientales)
Corgoloin ( <i>Curtis Godelanis</i> , Côte-d'Or)	Montbron (= <i>Mons Berulfi</i> , Charente)
Coubert ( <i>Curtis Behardi</i> , Seine-et-Marne)	Mont-Dauphin (Hautes-Alpes)
Fontainebleau ( <i>F. Blialdi</i> , Seine-et-Marne)	Montfaucon (Maine-et-Loire)
Fontevraud ( <i>F. Ebraldi</i> , Maine-et-Loire)	Moitard (Eure-et-Loir)
la Chaise-Baudouin (Manche)	Montdidier (Somme)
la Chaise-Dieu (Haute-Loire)	Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise)
la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise)	Montluçon (Allier)
la Côte-Saint-André (Isère)	Montmartre (= <i>M Mercuri</i> , confondu avec <i>martyrum</i> , Paris)
la Ferté-Aleps (Seine-et-Oise)	Pont-Audemer (Eure)
la Ferté-Bernard (Sarthe)	Pontgouin (Eure-et-Loir)
la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne)	Pré-Noiron ( <i>Præta Neronis</i> : Rome, dans les chansons de geste)
la Ferté Milon (Aisne)	Rochechouart (Haute-Vienne)
la Ferté-Nabert (aujourd'hui la Ferté-Saint-Aubin, (Loiret)	Vaugirard (Seine)
	Etc., etc.

Dans les noms suivants, le génitif est un nom propre accompagné de l'article faisant fonction de pronom et se rapportant au nom qui précède :

Villeneuve-la-Guyard (Yonne)	Ancy-le-Franc (Yonne)
Mesnil-le-Guérin (Eure-et-Loire)	Cossé-le-Vivien (Mayenne)
Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise)	Villiers-le-Haudry (Loir-et-Cher)

Quelquefois, l'article, avec sa fonction habituelle, se rapporte au nom qui est au génitif :

Bourg-la-Reine (Seine)	Choisy-le-Roi (Seine)
Ville-l'Évêque (Eure-et-Loir)	Saint-Denis le Roi (Seine)
Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise)	Baygneux-les-Juifs (Côte-d'Or)
Aigny-le-Duc (Marne)	Etc., etc.
Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais)	

Enfin l'analogie amène le génitif précédé de l'article même avec des noms de choses :

Villeneuve-les-Genetz (Yonne)	Coucy-le-Château (Aisne)
Aix-les-Bains (Savoie)	Joinville-le-Pont (Seine)
Anisy-le-Château (Aisne)	Saint-Lier-la-Lande (Landes)
Saint-Didier-la-Sauve (Haute-Loire)	Etc., etc.

La construction avec le génitif n'a pas laissé ces seules traces dans la langue moderne; elle a pris au contraire en un certain sens un développement remarquable, car c'est elle

qu'il faut reconnaître dans les noms patronymiques ou de famille. *Henri Bernard*, par exemple, est *Henricus Bernardi* au même titre que *les quatre fils Aymon* sont les quatre fils d'Aymon (*IV filii Aimonis*). C'est elle encore qu'il faut reconnaître dans les noms des fêtes religieuses : *la Saint-Martin*, c'est-à-dire *la fête saint Martin* ou *la fête de saint Martin* ; *la Toussaint* (v. fr. *la Toussainz*, proprement *la fête de tous les saints*) ; dans les dénominations commerciales : *maison Pierre et compagnie* ; *benzine Collas* ; *chocolat Perron*<sup>1</sup> ; dans les expressions parlementaires, juridiques, politiques : *loi Tinguay*, *amendement Grévy*, *affaire Clémenceau*, *procès Bazaine*, etc. ; dans les noms de rues, de places publiques, quand elles portent un nom de personne : *rue Saint-Jacques*. Par extension, on a appliqué parfois cette forme de génitif aux noms de lieux : *faubourg Montmartre*, mais non point encore aux noms de choses, pour lesquels il faut absolument la préposition *de*.

Dans les noms propres qui suivent, le génitif occupe la première place, d'après ce que nous avons vu plus haut. Peut-être quelques uns de ces noms doivent-ils rentrer dans la liste que nous avons donnée p. 44, note 2.

Abbeville, <i>abbatis villa</i> (Somme)	Gerbéwillier, <i>Gerberti villare</i> (Meurthe)
Adonville, <i>Adonis villa</i> (Eure-et-Loir)	Gerbécourt, <i>Gerberti curtis</i> (Meurthe)
Améleécourt, <i>Almerici curtis</i> (Meurthe)	Gonnelieu, <i>Godonis locus</i> (Nord)
Ancerville, <i>Anselmi villa</i> (Meuse)	Haussonville, <i>Essonis villa</i> (Meurthe)
Aubervilliers, <i>Alberti villare</i> (Seine)	Ivillers, <i>Idonis villare</i> (Oise)
Baroncourt, <i>Waronis curtis</i> (Meuse)	Liancourt, <i>Ledonis curtis</i> (Oise)
Bréval, <i>Berheri vallis</i> (Seine-et-Oise)	Lunéville, <i>Lienatis villa</i> (?) (Meurthe)
Chaaalis, <i>Caroli locus</i> (Oise)	Mareville, <i>Manulfi villa</i> (Eure-et-Loir)
Damville, <i>Domini villa</i> (Eure)	Marville, <i>Martis villa</i> (Meuse)
Dodomville, <i>Dodonis villa</i> (Seine-Inférieure)	Merville, <i>Mauronti villa</i> (Nord)
Douville, <i>Dodonis villa</i> (Eure)	Ouarville, <i>Leudardi villa</i> (Eure-et-Loir)
Gaille-Fontaine, <i>Gosleni fontana</i> (Seine-Inférieure)	Pruneville, <i>Premodis villa</i> (Eure-Loir)
Genainvilliers, <i>Gerani villare</i> (Eure-et-Loir)	Ranicourt, <i>Ranlii curtis</i> (Aisne)
Gérarcourt, <i>Gerardi curtis</i> (Meurthe)	Ribeaupierre, <i>Rappoldi petra</i> (Haut-Rhin)

<sup>1</sup> Le *blanc-raisin* (préparation pharmaceutique) n'est autre chose que le *blanc-Rhasi* ou *blanc de Rhasi*, médecin arabe du XI<sup>e</sup> siècle.

Robertchamp, <i>Roberti campus</i> (Aisne)	Vesqueville, <i>Episcopi villa</i> (Haute-Marne)
Tantonville, <i>Tantonis villa</i> (Meurthe)	Vascourt, <i>Waheri curtis</i> (Meuse)
Thionville, <i>Theodonis villa</i> (Moselle)	Woinville, <i>Widonis villa</i> (Meuse)
Triqueville, <i>Stricorildi villa</i> (Eure)	Yerville, <i>Joiri villa</i> (Eure-et-Loir) Etc., etc.

Enfin, parmi les nombreux noms à terminaison germanique du génitif féminin en *ain*, citons :

Attainville, <i>Adtanæ villa</i> (Seine-et-Oise)	Goussainville, <i>Gunzanæ villa</i> (Seine-et-Oise)
Flexainville, <i>Flarsanæ villa</i> (Seine-et-Oise)	Dodainville, <i>Dodanæ villa</i> (Eure-Loir) <sup>1</sup> .

Nous arrivons à la juxtaposition française proprement dite.

Préposition *de*. — Le premier terme est quelquefois un adjectif pris substantivement :

aide de camp	eau-de-vie	pain d'épices
arc de triomphe	esprit-de-vin	pied-de-roi
belle-de-jour	faux du-corps	piédestal
belle-de-nuit	garde du corps	pomme-de-terre
belle-d'onze-heures	gardien de la paix (néologisme)	pot de chambre
belle-d'un-jour	gendarme	pot-de-vin
blanc de baleine	haut-de-chausse	rez-de-chaussée
blanc de céruse	hérald d'armes	salle d'asile
bris-d'huis	homme de peine	sergent de ville
champ de mai	hôtel de ville	tire-d'aile <sup>2</sup>
champ de mars	jet d'eau	trait-d'union
chef-d'œuvre	jugé de paix	vau-de-route
chemin de fer	Languedoc	vaudeville
ciel-de-lit	lettre de change	vert-de-gris
clin d'œil	main-d'œuvre	vert de montagne
corps de garde	maréchal de camp	ver de terre <sup>3</sup>
corps de logis	mont-de-piété	
cou-de-pied		

Dans *ciel-de-lit*, *main-d'œuvre*, le premier terme est pris dans un sens figuré. — *Mont de-piété* vient de l'italien *monte di pietà*, où *monte* signifie *banque*. — *Pain d'épices* donne un dérivé assez étrange : *pain d'épicier*, c'est-à-dire fabricant de pain d'épices.

<sup>1</sup> Voir sur ces noms Diez, *Gramm.*, trad. fr., II, 40.

<sup>2</sup> *Tire* est ici un substantif.

<sup>3</sup> *Pou-de-soie* (alias *poult*) n'a que l'apparence d'un mot de cette classe : c'est l'anglais *paduasoy* (soie de Padoue).

Préposition *à*. — Datif : *Acquit à caution, boîte au lait, boîte à lettres, mort aux rats, pot à fleurs, ver à soie*; et avec l'infinitif : *chambre à coucher, pain à cacheter, machine à coudre, salle à manger, etc.*  
 Instrumental : *Arme à feu, machine ou bateau à vapeur, moulin à vent, etc.*  
 Locatif : *Pot-au-feu.*  
 Marquant l'adjonction : *canne à épée, char-à-bancs, fil à plomb, table à tiroir, etc.*<sup>4</sup>.

Le premier terme est adjectif dans : *un propre à rien, un justaucorps, un las d'aller* (arch., paresseux)<sup>2</sup>.

Préposition *en*. — *Arc-en-ciel, croc-en-jambes, bachelier ès-lettres, etc.* (= *en les lettres, etc.*); *maître ès-arts, docteur en droit, etc.*; *Arc-en-Barrois* (Haute Marne), *Ars-en-Ré* (Charente Inférieure), etc.

Préposition *les* = *latus*, auprès (arch.), ne se trouve plus que dans quelques noms propres de lieux : *Passy-les-Paris*; *Plessis-les-Tours*; *Saint-Maur-les-Fossé* (de nos jours, par contre sens, *Saint-Maur-les-Fossés*, et, par une correction plus heureuse de cette erreur, *Saint-Maur-des-Fossés*).

<sup>1</sup> La plupart de ces mots sont plutôt des locutions par juxtaposition que des juxtaposés proprement dits.

<sup>2</sup> La juxtaposition étudiée dans cette section a ses correspondants dans les autres langues romanes. Seulement, comme celles-ci n'ont connu en aucun temps de leur existence la déclinaison à deux cas (le provençal excepté, qui procède comme le français), elles ne peuvent avoir de juxtaposés dont un des termes soit au génitif : les mots qui présentent cette construction sont de véritables composés. Tout au plus peut-on citer quelques juxtaposés qui remontent au lat. populaire, tels que l'ital. *conestabile* ou *contestabile*; esp. *condestable* = *comestabulus*, ou *com'testabulus*; ou tels que l'ital. *tremuoto*, du juxtaposé latin *terræmotus*; cf., p. 39, n. 2, et p. 44, le passage sur *tréfonds*. Les véritables juxtaposés de subordination connus aux langues romanes sont ceux où deux substantifs sont unis par une préposition : ital. : *briglia-d-oro, Castell-a-mare*; esp. : *hi-d-algo* (= *hijo d'algo*), *hidépula, agu-a-manos, tramp-ant-ojo*; pg. : *pe de vento, verdemontanha*, etc.

Préposition *sur*. — Dans quelques noms de lieux seulement : *Châlons-sur-Marne*, *Pont-sur-Oise* (Pontoise), *Ars-sur-Moselle*, etc. <sup>1</sup>

## CHAPITRE III

### JUXTAPOSÉS AVEC SYNECDOQUE

Nous avons maintenant à étudier l'action qu'exercent sur un certain nombre d'expressions en apparence composées les figures de langage dites *tropes*, c'est-à-dire, la synecdoque, la métaphore et la métonymie.

#### I

Il est une série de mots, formés généralement d'un nom et d'un adjectif, dans lesquels jusqu'ici on a voulu voir des composés ; on leur a même donné le nom de composés possessifs <sup>2</sup>, par assimilation aux composés sanscrits, grecs ou latins, avec lesquels ils ont quelques airs de ressemblance. Ce sont les mots dont *blanc-bec*, *rouge-gorge*, sont les types. Il y a là une erreur reposant sur une fausse analyse, et nous espérons que notre démonstration ne laissera aucun doute sur la vraie nature de ces mots.

Prenons pour exemple *blanc-bec*. Quel est le sens de ce composé ? Faut-il l'analyser *blanc quant au bec* et y voir une composition analogue à celle de *ποδώκης* ? En ce cas, l'adjectif ne doit pas s'accorder avec le substantif qui constitue avec lui le composé, mais avec le sujet auquel est rapporté le composé : *un blanc quant au bec*, *une blanche quant au bec*. Or, dans nos composés, l'adjectif s'accorde avec le substantif de composition : *blanche-queue*, *gorge-bleue*, *gorge-blanc*.

<sup>1</sup> *Fier-à-bras* n'est qu'une mauvaise manière d'écrire *Fierabras*, nom propre d'origine incertaine.

<sup>2</sup> Voir, par exemple, Michel Bréal : *Les Idées latentes du langage*, p. 19.

*che, gorge-nue, queue-aiguë*, tous noms d'oiseaux ; *grosse-tête*, nom de poisson, et aussi, de même que *Barbe-rousse*, nom d'homme. Donc le substantif n'est pas le complément indirect de l'adjectif, n'est pas régi par une préposition sous-entendue *quant à* = *secundum*.

Expliquera-t-on *un blanc-bec* par cette ellipse *un (qui a) le bec blanc* ? Alors le genre du mot composé doit être indépendant du substantif qui entre dans la composition ; il ne peut être déterminé que par l'idée que se fait l'esprit de l'objet désigné par le mot composé ; en un mot, la raison de la détermination du genre est non grammaticale, mais psychologique, puisque l'article, signe de ce genre, se rapporte à un mot sous-entendu. On aurait donc dans cette hypothèse : *un (oiseau qui a le) bec blanc*<sup>1</sup>. Mais là encore l'hypothèse est contredite par les faits. Partout, hormis quelques cas qui seront expliqués<sup>2</sup>, le genre du composé est, comme dans les juxtaposés que nous avons précédemment étudiés, le genre du substantif composant : la *blanche-queue*, la *grosse-tête*, la *gorge-nue*, etc.

Que faut-il donc voir dans ces sortes de mots ? Il n'y a ellipse d'aucune nature ; il n'y a qu'une figure de langage, ce qu'on nomme en rhétorique une *synecdoque*. L'objet est désigné par une de ses parties saillantes, et nous retrouvons ici le procédé de l'esprit que nous avons signalé au début de ce travail, et qui consiste à prendre une qualité de la chose pour en faire le signe de toutes les qualités concomitantes, le signe de la substance. C'est ainsi que le nom de cette partie devient le symbole de l'objet tout entier et en éveille l'image complète dans la pensée.

La conclusion à laquelle nous arrivons n'a rien que de très naturel, et, pour peu qu'on y réfléchisse, les exemples viennent en nombre la corroborer. Il est certaines expressions où l'on saisit sur le fait ce procédé de l'esprit qui passe du tout à la partie, et où il serait artificiel de chercher une ellipse. *Un esprit fort, un bel esprit*, correspondent entièrement, pour le caractère de la formation, à *un blanc-bec, un pied-plat* ; nul pourtant ne s'avisera de décomposer ces deux expressions

<sup>1</sup> Laveaux et Génin, qui n'ont pas reconnu le vrai caractère de cette formation, veulent que le pluriel de *rouge-gorge* soit *des rouge-gorge*, c'est à-dire des (oiseaux à la) gorge rouge !

<sup>2</sup> Comme *rouge-gorge*, subst. masc. Voir plus bas, p. 60.

en : *un qui a l'esprit fort, qui a l'esprit beau*. Dans les phrases suivantes : *C'est une mauvaise tête comme on n'en voit pas*; *Tais-toi, mauvaise tête*, la synecdoque est évidente. Au lieu de *mauvaise tête*, mettez *pied-plat*, le procédé sera resté le même. Dans le peuple on appelle les soldats *les pantalons rouges*, les douaniers, *les habits verts*, les prêtres, *les robes noires*; ce n'est pas : *ceux qui portent des pantalons rouges*<sup>1</sup>, *des habits verts, des robes noires*. Même absence d'ellipse, même figure de pensée dans cette phrase des *Cent Nouvelles nouvelles* : « *Ce chaperon fourré*, au lieu de dire ce seigneur de parlement<sup>2</sup>, devint amoureux à Paris de la femme d'un cordonnier. » (Nouv. 67). Le *chaperon fourré* rappelle immédiatement au souvenir les contes de Perrault avec sa petite fille appelée *le Chaperon Rouge*, et son terrible personnage surnommé *la Barbe Bleue*. Citons enfin les locutions comme : « les bouches inutiles ; c'est un cerveau brûlé ; c'est la meilleure fourchette de Paris ; c'est la plus fine lame du régiment ; c'est une mauvaise langue », toutes expressions incompréhensibles avec l'ellipse, et dont la synecdoque rend facilement compte. Reconnaissons donc que nos prétendus composés possessifs n'ont du composé que l'apparence. Ce ne sont pas même des juxtaposés.

Les juxtaposés, en effet, sont caractérisés par l'unité de l'image ; or, dans aucun des noms que nous allons citer, l'idée complexe exprimée par chacun des deux mots n'est arrivée à l'unité ; chaque terme conserve sa valeur propre, sa signification précise et individuelle. *L'oreille-blanche* est une oreille blanche possédée par certain oiseau. A cette locution par juxtaposition s'ajoute une synecdoque : l'oreille blanche désigne l'oiseau tout entier. Donc, loin d'avoir ici des composés possessifs, nous n'avons pas même des juxtaposés, mais seulement des *locutions par juxtaposition* enrichies d'une synecdoque.

Comme ici le français se sépare des autres langues romanes, qui sont plus fidèles à l'esprit du latin, la comparaison est instructive. L'espagnol connaît et la juxtaposition avec synecdoque dont nous parlons et la composition de l'adjectif avec le substantif, *celui-là régissant l'autre*. Il dit : *barbi-*

<sup>1</sup> On dit même : *des écrevisses de rempart* ; la métaphore ici est évidente.

<sup>2</sup> Il s'agit d'un membre du parlement.



*blanco*, -*especo*, -*hecho* (fraîchement rasé), -*negro*, -*poniente* (dont la barbe commence à pousser, jeune homme), -*rubio*, -*rucio*; *bocabierto* (cité par Diez dans Gil Vicente, 44 b.), *boquiabierto* (*boqui* de *boca*, bouche), *boquiancho*, -*angosto*, -*conejuno* (à bouche de lapin), -*duro*, etc.; *cabisbajo* (qui porte la tête basse; *cabis*, de *cabeza*); *carifruncido* (de *cara*, visage: qui a le visage ridé), -*alegre*, -*ancho*, -*cuerdo*, -*doliente*, etc.; *casquilucio* (à tête légère), *casquimuleño* (qui a le sabot comme celui du mulet); *cejijunto* (qui a les sourcils joints); *cuelllicorto* (court de cou): -*erguido*, -*largo*; *culiblanco*; *dentivano*; *ojienjuto* (à l'œil sec), -*moreno*, -*zaino*, etc.; *esnalditendido* (couché sur l'épaule): *pasicorto*, -*largo*; *peliblanco*, -*corto*, -*largo*, etc.; *perniabierto* (aux jambes écartées); *puntiagudo* (à pointe aiguë); *pechiblanco*, *pechicolorada* (nom de la linotte), *pechirojo* (chardonneret); *zanquilarga* (femme à longues jambes), -*tuerto*, -*vano*, etc.

Le portugais de même: *boquiaberto*, -*cheio*, -*duro*, -*roto* (bavard), etc.; *cariredondo* (au visage rond), *manirroto* (dissipateur), *olhizarco* (aux yeux bleus), *pernalto* (aux jambes longues), *pernicurto* (aux jambes courtes), etc., etc.

L'italien est moins riche: *aliveloce* (peut-être est-ce un mot savant), *ambriliquido*, *bocchiduro*, *menticurvo*, *brigliudorato* (à la bride dorée), *codirosso*, *giritondo*, *marritto* (*manu rectus*), *oricrinito*, *pettiroso*, etc.

Le provençal n'ignore pas non plus cette composition: *coaros* (à la queue rouge), *bocatortz*, *golabadatz*, *capdreitz*, *colloncs*, etc. On peut voir d'autres exemples dans les *Leys d'Amors*, III, 94.

Dans ces exemples, on a de véritables adjectifs composés, formés d'un substantif régi et d'un adjectif régissant. C'est la même composition que le latin *albicornus*, *longimanus*, etc., et que le grec *ἀμόθριξ*, *μεγάθυμος*, *κλιτοπόδιον*. Ici sont en présence un thème nominal (*cabez*, non *cabeza*; *cuelli*, *oji*, non *cuello*, *ojo*; *pechi*, *petti*, non *pecho*, *petto*), suivi du déterminé dont la terminaison indique le genre du composé, comme en grec et en latin on a un thème *albi*, *longi*, *anqui*, *ἄμο*, *μεγα*, *κλιτο*, suivi du déterminé qui, par sa finale, donne au composé l'unité de forme et de sens. Le latin et le grec ajoutent souvent un suffixe: *κλιτοπόδιον*, *anqui-man-us* (-*us* n'est pas la terminaison de *manus*, car le génitif est *anquiman-i*). L'espagnol, dans les mots cités, nous offre deux exemples analogues: *boquiconejuno*, *casquimuleño*, qui doi-

vent se décomposer en *boquí-conej-uno*, *casquí-mul-eño*, et si *conejuno* existe seul avec le sens de « relatif au lapin, » *nuleño* ne se trouve pas, et le suffixe *eño*, dans *casquímuleño*, est précisément à *casquímul* ce que *ων* est à *κλλοποδ*, c'est-à-dire qu'ici et là le suffixe appartient au composé total dont il établit l'unité.

On voit combien ces composés diffèrent des juxtaposés français : c'est ce qu'on verra mieux encore en considérant des juxtaposés italiens ou espagnols qui correspondent entièrement aux nôtres, et où l'absence de l'ellipse est évidente, où la synecdoque est saisie sur le fait. L'italien a *barbarossa*, *collotorto* (hypocrite), mots qui contiennent une synecdoque ; les composés seraient *barbïrosso*, *collitorto*. Dans le poème du Cid, *barba complida* est synonyme de *caballero valiente*. Dans *El libro de Alexandre*, on lit les vers suivants : *Por quedar Ajaz, una barva ondrada* (str. 559) ; *El rey Alexandre, una barba facera* (str. 1558) ; *Buenos combatientes, Todos bien adobados, todos barvas punientes* (str. 1143) ; *El l'infante don Sidios era de oriente De linage de Cyro, ninno barva puniente* (str. 1244). Tous ces exemples ont la synecdoque et non l'ellipse. Les deux dernières citations surtout sont décisives, car elles offrent le juxtaposé *una barva puniente* (un jeune homme), qui plus tard a été remplacé par le composé actuel *un barbiponiente*. Il en est de même pour le composé provençal *golabadatz*, à côté duquel on trouve le juxtaposé *golabadata*, et pour le portugais *manirrotto* (dissipateur), qui a un synonyme *mãos rotas*.

On peut donc admettre que le français ne connaît pas ce qu'on appelle les composés possessifs <sup>1</sup>, et que la double liste suivante ne renferme que des locutions formées par juxtaposition avec synecdoque.

1° Le déterminant précède le déterminé :

un bel esprit	à Ganges ; voir Ducange, s. v.
les Blancs-Manteaux (ordre de moines)	Albi)
les Blancs-Chaperons (association	un blanc-bec
	le blanc-cul (bouvreuil)

<sup>1</sup> Je ne parle pas des mots comme *aériforme*, *multifide*, etc., qui sont de formation savante, et par suite n'entrent pas dans cette série, malgré l'apparente similitude de la composition. Ils seront étudiés plus loin. *Campaniforme*, cité par Diez comme composé possessif, est évidemment un composé savant.

la blanche-raie (étourneau)	le gros-bec (genre de passereau)
la blanche-queue (jean-le-blanc, oiseau)	la grosse-gorge (le combattant, oiseau)
la blanche-coiffe (corbeau)	le grand-œil (poisson)
un blanc-tapis	le long-nez (squal, poisson)
une courte-botte (un petit homme)	le noir-manteau (goéland)
une courte-épine	un rouge-bord (verre à boire)
une courte-haleine	rouge jusqu'au bord, plein
une double-chaîne	jusqu'au bord de vin rouge)
une dure-peau (poire)	Etc., etc.
un grand cordon	

## 2° Le déterminant suit le déterminé :

un bas bleu	la gorge-jaune (fauvette)
un béjaune	la gorge-noire (cul-rouge)
le bec-allongé (poisson)	la gorge-nue (perdrix)
le bec-fin (oiseau du genre sylvie)	le museau-long (gymnote)
le bec-ouvert (héron)	le museau-pointu (raie, poisson)
le bec-plat (canard)	l'œil-blanc (fauvette)
le bec pointu (raie blanche)	l'œil-peint (oiseau du Mexique)
le bec-rond (bouvreuil)	l'oreille-blanche (oiseau du Pa-
le bec-tranchant (pingouin)	raguay)
le bec-courbe (avocette)	l'oreille-grande (thon, poisson)
le bec-tur (gros-bec)	un pied bot
un cordon bleu	un peau-bleue (squal)
le cou-coupé (gros-bec)	la queue-aiguë (oiseau)
le cou-jaune (fauvette)	la queue-blanche (pygargue)
le cou-rouge (rouge-gorge)	le pied-gris (alouette de mer)
le cul-blanc (bécassine, autour)	un tapis-vert (maison de jeu)
le cul-rouge (rossignol des mu-	la tête-blanche (oiseau d'Amé-
railles)	rique)
le cul-rousset (gorge-bleue)	la tête-bleue (cyanocéphale)
le cul-noué (pomme à cidre)	la tête-fourchue (basilic d'Am-
le cul-tout-nu (colchique d'au-	boine)
tomne)	la tête-noire (couleuvre)
le cul-luisant (femelle du ver	la tête-plate (gecko)
luisant)	Etc., etc. <sup>4</sup>
la gorge-blanche (mésange)	

La synecdoque ne s'attache pas seulement à des locutions formées par coordination d'un substantif et d'un adjectif. Il faut reconnaître des synecdoques dans les expressions suivantes, formées de deux substantifs :

bouton-d'or	barbe à Jean <i>ou</i> barbajan
bouton-d'argent	(chat huant)
paille-en-queue	barbacou <i>ou</i> barbe à cou
Etc.. etc.	(oiseau grimpeur)

<sup>4</sup> Le nombre des noms d'animaux que nous donnons ici représente seulement une faible partie de ceux que l'on pourrait citer ; mais il faut se restreindre. Nous n'avons omis d'ailleurs aucun de ceux qui présentent quelque intérêt. L'explication que nous donnons entre parenthèses indique le genre et non l'espèce.

## II

Considérons maintenant l'expression *pied-d'alouette*. Elle désigne figurément une sorte de plante parce qu'elle rappelle par la forme de ses racines une patte d'alouette. La figure qui rapproche ainsi la plante de la patte de l'oiseau est une métaphore. Ainsi le nom de la feuille de l'arbre passe à la feuille de papier.

Rien de plus commun que les locutions métaphoriques de ce genre. Grâce à elles, le peuple arrive à dénommer la foule de plantes ou d'animaux qui frappent sa vue dans la campagne, ou la variété infinie d'instruments que met en œuvre l'industrie. En voici quelques-unes :

*Plantes*

barbe-de-bouc	cul-de-chaudron	oreille-de-Judas
barbe-de-capucin	cul-de-mulet	oreille-de-lièvre
barbe-de-chien	dent-de-chien	oreille-de-souris
barbe-de-Jupiter	dent-de-lion	oreille-d'homme
barbe-de-moine	dent-de-loup	oreille-d'ours
barbe-de-renard	gueule-de-four	pas-d'âne
bâton de Jacob	gueule-de-lion	patte-d'araignée
bâton de Saint-Jacques	larmes de Job	patte-de-lapin
bâton de Saint-Jean	larmes-du-Christ	patte-de-lièvre
bec-de-cigogne	lèvres-de-Vénus	patte-de-lion
bec-de-grue	mufle-de-bœuf	pied-d'alouette
bec-de-héron	mufle-de-chien	pied-de-chat
bec-de-pigeon	mufle de veau	pied-de-chèvre
bec-d'oiseau	nid-de-fourmi	pied-de-coq
bonnet-de-prêtre	nid-d'oiseau	pied-de-corbin
boule-de-neige	œil-de-chat	pied-de-griffon
boyau de chat	œil-de chèvre	pied-de-lion
clef de montre	(grand)œil-de-bœuf	pied-de-loup
cœur de pigeon	œil de bourrique	pied-d'oiseau
cœur de bœuf	œil-de-bouc	pied-de-poule
cou-de-chameau	œil-de-chien	pied-de-veau
cou de cigogne	œil-de-cheval	queue-de-cheval
croix de Saint-André	œil-de-corneille	queue-d'hermine
croix de Saint-Jacques	œil-de-perdrix	queue-de-lion
croix de Jérusalem	œil-de-soleil	queue-de-souris
croix de Lorraine	œil-de-vache	sang-de-dragon
	oreille-d'âne	vesse-de-loup
	oreille-de-chat	Etc., etc.

*Animaux.*

bec-de-faucon	fer-de-lance	pied-de-cheval
bec-de-hache	main-de-mer	scie-de-mer
bec-de-perroquet	main-du-diable	tête-d'âne
bec-d'oisie	nez-de-potence	tête-de-chien
bécharu (= bec de charrue, flamant)	œil-de-bœuf	tête-de-faïence
épée de mer	œil-de-verre	tête-de-lièvre
	pied-d'âne	tête-de-mort, etc.

*Coquillages.*

cul-de-lampe	tête-de-barbet	tête-de-dragon
cul-de-singe	tête-de-bécasse	etc., etc.
tête-d'araignée	tête-de-bœuf	

*Pierres.*

cornes-d'Ammon	œil-de-bœuf	œil de paon
dent-de-cheval	œil-de bouc	œil-de-poisson
dent de cochon	œil-de chat	œil-de-serpent
épi-de-blé	œil-de-loup	etc., etc.

*Termes d'arts et métiers.*

bec-d'âne	col de cygne	patte-de-loup-
bec-de-cane	cou de cigogne	pied-de-biche
bec-de-canon	cul-de-lampe	pied-de-chat
bec-de-cire	cul-de-pot	pied-de-mouche
bec-de-corbeau	cul-de-poule	queue-d'aronde
bec-de-corbin	dent-de-chien	queue-de-chat
bec-de-crosse	dent-de-loup	queue-de-chat(demi-)
bec-de-cygne	épaule de mouton	queue-de-cheval
bec-de-grue	gueule-de-loup	queue-de-cochon
bec-de-lézard	museau-de-tanche	queue-de-rat
bec-de-perroquet	nid de pie	queue-de-vache
bec-en-ciseaux	nid de pigeon	queue de renard
bec-en-fourreau	œil-de-bœuf	queue-de-paon
bec-en-scie	œil-de-perdrix	queue d'oison,
bédane (= bec d'âne)	pas-d'âne	etc., etc.

*Varia.*

cul-de-chaudron	fleur de lis	rat de cave
cul-de-sac	ratapail	etc., etc. <sup>1</sup> .
cul-de-jatte		

La métaphore ne transforme pas seulement des composés par subordination ; elle atteint, quoique plus rarement, des expressions formées par coordination.

Telles sont :

aigüe-marine	fer-chaud (sorte de fièvre)
bouillon-blanc	longue-vue
cerf volant	pie-mère
bec-cornu (= bouc cornu)	dure-mère

<sup>1</sup> Les autres langues romanes connaissent naturellement aussi les locutions juxtaposées métaphoriques : Ital. *barba di Giove*, *barba di becco*, *barba di capra*, *sangue di dragone*, noms de plantes. — Esp. *barba de Aaron* (pied-de-veau, plante). — Port. *pe de burro* (coquillage), *pe de boi* (proprement *pied de bœuf*, homme lent, mesuré, prudent). Comme en français aussi, quelques juxtaposés formés de nom et

## III

La métonymie attribuée à un objet le nom d'un autre objet uni au précédent par un rapport constant : rapport de cause à effet, de contenant à contenu, de sens abstrait à sens concret, de signe à chose signifiée, etc. Il y a métonymie quand le travail, c'est-à-dire l'action de travailler, devient le résultat de cette action : *un beau travail*; quand on dit : *boire une tasse de lait, un verre de vin*; quand les mots *couvent, collège, école*, de réunion de personnes arrivent à signifier les bâtiments du couvent, du collège, de l'école, etc. C'est par métonymie qu'on dit encore *du champagne, du cognac* pour *du vin de Champagne, de l'eau-de-vie de Cognac, du Chester*, pour *du fromage de Chester*, etc.

La métonymie entraîne parfois un changement de genre : *une trompette, une paillasse* et *un trompette, un paillasse, un manœuvre* et *une manœuvre*.

Or la métonymie qui transforme le sens des substantifs simples peut agir de la même façon sur les expressions complexes.

Tels sont : Un *beau présent*, espèce de poire, et la série des espèces de poires dites

Poire de bon chrétien	et par métonymie :	un bon-chrétien
de Martin sec		un martin-sec
de Martin sire		un martin-sire
de Martin sucre		un martin-sucré
de saint Augustin		un saint augustin
de saint Gall		un saint-gall
de saint Germain		un saint-germain
de saint Leu		un saint-leu
de saint Samson		un saint-samson.

C'est encore à la métonymie qu'on doit les expressions suivantes :

un carême-prenant <sup>1</sup>	un collet monté <sup>2</sup>
un coin de feu	une demi fortune (sorte de voiture)

d'adjectif présentent une métaphore : par ex. ital. *dente canino*, dent-de-chien (plante); et inversement, quelques juxtaposés avec génitif présentent une synecdoque, comme le port. *boldo de oure*, bouton-d'or (plante).

<sup>1</sup> *Carême prenant*, au sens propre carême commençant, puis, par métonymie, un masque, un personnage de mardi gras, *de carême prenant*, et fig., par une nouvelle extension, un personnage ridicule.

<sup>2</sup> *Collet monté*; exemple de la Belle au bois dormant de Perrault :

un haut le corps	un saint-urbinet (pont de corde)
un haut de cœur	un saint-augustin, caractère
un pied à terre	d'imprimerie.
un pont-neuf <sup>1</sup>	un terre-neuve

Nous venons de voir comment une série de mots à l'apparence de composés se ramènent à des expressions formées par juxtaposition. Il ne faut pas être dupes de l'apparence. Ces expressions se distinguent formellement des composés proprement dits en ce que ceux-ci sont formés par l'ellipse d'un ou plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la correction de la construction, et les autres sont des expressions simples modifiées uniquement dans leur signification.

Comparons *bureau* et *tapis vert*. Le développement des sens est le même dans les deux termes : à l'origine, pièce d'étoffe recouvrant une table, puis par une succession de métonymies la table recouverte de l'étoffe ; et comme l'on écrit sur la première et que l'on joue sur la seconde, cette table devient une table de travail ou une table de jeu ; puis ces deux sens passent à la pièce qui renferme la table. Il n'y a pas d'ellipse possible dans le mot simple *bureau*, il n'y en a donc pas dans l'expression double *tapis vert*.

Ce sont ces modifications de sens qu'il faut donc reconnaître avec soin dans ces sortes d'expressions ; quelquefois elles sont troublées par des altérations extérieures du mot qui en cachent le vrai caractère, et même souvent synecdoque, métaphore, métonymie viennent s'ajouter l'une à l'autre pour étendre le sens.

1° Examinons d'abord les derniers faits.

Et d'abord la métaphore suppose la synecdoque dans les expressions formées par coordination.

En désignant une plante par une comparaison avec le pied de l'alouette, on prend une partie caractéristique de cette

« Il se garda bien de lui dire qu'elle était habillée comme ma mère grand, et qu'elle avait un *collet monté*. » Fig. Un collet monté, une chose de la vieille mode : « Il (le mot sollicitude) put étrangement son ancienneté. — Il est vrai que le mot est bien *collet monté* » (Mol. F. Sav.), et aussi chose qui a le caractère sévère, revêche des vieilles gens : « Cela est bien collet monté. »

<sup>1</sup> Le Pont-Neuf était l'endroit où se débitaient les chansons nouvelles, d'où, par métonymie : un pont-neuf, une chanson populaire

plante par synecdoque, et on la compare, par métaphore, à un objet déterminé : *piéd d'alouette*. La synecdoque vient ici s'enter sur la métaphore.

L'infirmité qu'on appelle un *bec-de-lièvre* est désignée par une double métaphore : comparaison des lèvres fendues aux lèvres du lièvre, comparaison fantaisiste de la bouche du lièvre au bec d'un oiseau. A cette double comparaison s'ajoute une synecdoque, quand on désigne du nom de *bec-de-lièvre* l'individu atteint de cette infirmité.

On a par métonymie un *cul-de-jatte*, le contenant pour le contenu, et, par synecdoque, la personne dite *cul-de-jatte*.

*Pied-à-terre* est le pied à terre, et, par métonymie portant sur le mot *piéd* et par métaphore portant sur le mot *terre*, l'on arrive à l'expression avoir un *piéd-à-terre*.

2° Nous voyons des locutions par juxtaposition avoir un genre ou un nombre différent de celui que réclame le procédé de formation, ce qui semble indiquer une ellipse.

A. Genre. — Tels sont, parmi les juxtaposés par coordination :

*Rouge-gorge, rouge-aile, rouge-queue, granul-croix, pattepelu*, masculins malgré l'étymologie.

*Bon-bec*, féminin malgré l'étymologie.

Tout d'abord, ces noms ont eu le genre exigé par le substantif. Depuis la fin du siècle dernier seulement, *rouge-gorge, rouge-queue* et *rouge-aile* sont devenus masculins. Pour *rouge-queue* voici une citation de Furetière (1728) qui est décisive : « Une rouge-queue mâle, une rouge-queue femelle. » Le même genre, sinon l'exemple, est donné par Richelet et le dictionnaire de Trévoux. Pour *rouge-gorge*, les mêmes autorités indiquent le féminin ; mais il vaut mieux citer le naïf témoignage du dictionnaire de Trévoux (1777) : « La rouge-gorge est de tous les oisillons le meilleur à manger ; c'est dommage qu'elle soit si petite. » Ces dictionnaires ne donnent pas *rouge-aile*, et les dictionnaires de notre siècle en font un substantif masculin. Mais les exemples de *rouge-queue* et de *rouge-gorge* donnent le droit de conclure que *rouge-aile* a commencé par être féminin<sup>1</sup>. — *Pattepelu*, avant d'être un adjectif des deux genres, a été substantif féminin :

chantée sur le Pont-Neuf, et par extension chanson, air qui court les rues, air trivial.

<sup>1</sup> On peut ajouter *blanche-coiffe*, sorte de corbeau, que Buffon fait masculin.



« Cafards, cagots, *patte pelue*, porteurs de rogatons, chattemites » (Rabelais, *Pantagr.*, prol. 1<sup>er</sup>). — *Grand-croix* désignant la médaille est féminin : *la grand-croix de la Légion-d'honneur* ; désignant celui qui la porte, il change de genre d'après la règle qui transforme les féminins *aide*, *manceuvre*, *trompette*, *enseigne*, *paillasse*, etc., en masculins quand le sens passe de la chose à la personne qui fait, qui porte la chose (cf. Diez, *Gr.*, II, p. 18). — *Bonbec* a eu un sort analogue à celui de *rouge-gorge*, *rouge-queue*, *patte-pelue*. On a commencé par dire : *avoir bon bec* (seule expression donnée par le dictionnaire de l'Académie) ; on a dit ensuite : *c'est un bon bec* ; puis le mot s'est spécialement appliqué à la femme : *c'est une Marie bonbec*, ou plus brièvement : *c'est une bonbec*.

Qu'est-ce qui a déterminé le changement de genre de ces mots ? Pour *grand-croix*, la raison en est claire, puisque *grand-croix* fém. est à *trompette* fém. ce que *grand-croix* masc. est à *trompette* masculin. Pour *rouge-gorge* etc., *patte-pelu*, *bonbec*, la raison est différente ; ici l'usage a amené une transformation dans la manière dont ces mots présentent l'idée. Ils n'éveillent plus seulement l'image spéciale de la partie qui les fait dénommer, mais avant tout l'image totale des objets. L'esprit aperçoit la chose dans son unité pleine et entière, et subsidiairement dans la qualité caractéristique qui la détermine. Et c'est ce passage de la partie au tout qui se trouve marquée par le changement de genre. En ce sens, l'on peut dire que *rouge-gorge*, *patte-pelu*, etc., sont de véritables composés, parce qu'ils présentent à l'esprit une image simple. Le mot, avec ses éléments doubles, a été réduit à l'unité. Comparez *rouge-gorge* et *fauvette* : les deux mots aujourd'hui ont perdu leur signification étymologique ; ils étaient tous deux épithètes : la réduction à l'unité d'image s'est faite ici sans aucun changement extérieur (inutile du reste), dans le genre ; là elle a été rendue visible par le changement de genre.

B. Nombre. — Nous rencontrons ici les expressions :

un trois-mâts	un cent garde	un mille-pieds un 1500 francs
un trois-pieds	un cent suisse	un mille-pertuis
un trois-ponts		un mille-point
un trois-quarts		une mille-feuille
ou trois-carres = trocart		un mille-graine
un trois six		

Ici encore l'image ou l'idée de la pluralité est arrivée à l'unité, et c'est le singulier du déterminatif qui est ici le signe extérieur, signe très frappant du reste, de cette unité d'image.

Voyons ce qui se passe avec les juxtaposés créés d'abord au pluriel. *Des gens d'armes* = des hommes d'armes. Puis l'expression se fond en une seule (au point de vue de l'idée); l'esprit fait du pluriel *gendarmes* le synonyme de *soldats*, et comme on dit *un soldat*, on dira *un gendarme*.

De même pour *les cent-suisse*s et *un cent-suisse* ;  
*les chevaux légers* et *un cheval léger* ou *che-  
 vau léger* ;  
*les mille feuilles* et *de la mille-feuille* ;  
*les 1500 francs* (métonymie pour les soldats  
 de 1500 francs) et *un 1500 francs*.

Tout cela est net et logique. Ce qui n'est pas logique, c'est l'orthographe, qui, supprimant avec raison l'*s* dans *un cent-suisse*, *un cent-garde*, *un gendarme*, le laisse dans *un trois-mâts*, *un trois-pieds*, etc.

#### IV

Ces transformations de sens ne doivent pas être confondues avec les extensions dans la signification que présentent naturellement les mots, qu'il s'agisse de substantifs simples ou composés, ou de toute autre partie du discours. L'analogie, faisant passer les mots d'une idée à une autre, agrandit la somme de signification qu'ils contiennent, sans pour cela en faire des expressions elliptiques. Par exemple *béjaune*, par synecdoque, désigne d'abord un oiseau qui a le bec jaune, et figurément un jeune garçon. Dans ce sens, l'expression renferme toujours une synecdoque, et nullement une ellipse. C'est alors que, par une nouvelle extension, *béjaune*, n'im-

<sup>1</sup> En somme, l'ellipse dans ces composés est celle qui caractérise l'apposition. *Une bonbec* est *une femme* qui est un *bon bec* ; le *rouge-gorge* est l'*oiseau* qui est une *rouge-gorge*.

<sup>2</sup> Peut-être *mille-pieds* est-il une traduction du latin *millepeda*, *x*. *Mille-feuille* doit être pris également à *millefolia*, *ix*. Quant à *mille-fleurs*, c'est une ellipse pour *eau de mille fleurs*.

pliquant plus l'idée de *bec jaune*, arrive à signifier : individu sans expérience, niais. L'exemple le plus intéressant de ces variations de sens est le mot *piéd-plat*. Voici la série des significations par lesquelles il a passé : 1° Un pied qui est plat : avoir un *piéd plat*, non cambré. — 2° Un homme dont le pied est plat. Cet homme est désigné par une particularité caractéristique jugée si importante que le reste disparaît aux yeux de celui qui le désigne de la sorte. C'est cette signification qu'il faut voir dans le nom propre *Nicolas Plat-Pié*, que nous donnons plus loin. — 3° Un paysan. La cambrure du pied étant un trait de race, les paysans sont réputés avoir les pieds plats, et *vice versa* ceux qui ont les pieds plats sont jugés roturiers. — 4° Un vilain, un croquant, un manant. *Courtois, noble, gentil* (*gentilis*, de race), devenant des termes d'éloge, *piéd-plat*, comme *paysan* et ses synonymes, prend un sens péjoratif. — 5° Misérable, gredin. La féodalité disparaît, mais les mots et les sens qu'elle a introduits dans la langue lui survivent : un *piéd-plat* désigne alors un homme méprisable, sans rappeler à l'esprit aucune idée d'aristocratie, d'ailleurs, et l'on a le mot dans le sens aujourd'hui usuel que nous donnent ces vers du *Misanthrope* :

On sait que ce *piéd-plat*, digne qu'on le confonde,  
Par de sales emplois s'est poussé dans le monde (I, I).

## V

Les locutions par juxtaposition, synecdoque ou métaphore remplissent le rôle d'adjectifs, puisqu'elles s'emploient en apposition. Grâce à cette faculté de s'accoler à d'autres noms, ces qualifications ont été une source très abondante de noms propres au moyen âge ; elles s'ajoutaient comme sobriquets ou comme surnoms aux noms de baptême, et c'est ainsi qu'elles ont fini par devenir, pour la plupart du moins, des noms de famille. C'est une page de l'onomastique française qui n'est pas sans intérêt.

La noblesse nous donne les noms de Geoffroy I *Grise-Gonelle*, comte d'Anjou (†987), Bernard II *Plante-Velue*, comte d'Auvergne (vers 860), Guillaume I *Longue-Épée*, duc de Normandie (†943), Robert II *Courte-Heuse*, huitième duc de Normandie (†1134), Guillaume *Teste-Hardie*, comte de Bourgogne (†1087), etc. Wace dans son *Roman de Brut* cite Brutus *Vert escu* (v. 1581 ; cf. v. 1630). Dans la liste des conqué-

rants de l'Angleterre, publiée par Duchesne<sup>1</sup>, je remarque : *Longs pes* (Longs pieds?), *Malebranche*, *Maleherbe*, *Belfroun* (Beau-Front?), *Belhelme*. Notre vieille littérature connaît *Courtebarbe*, auteur de fabliaux (*Hist. litt.*, XXIII, 114, 186), *Ernous Causpains*, chansonnier (*id.*, *ibid.*, 562), *Jean Durpain*, trouvère (*id.*, *ibid.*, p. 246). Les jugements de l'Échiquier de Normandie<sup>2</sup> donnent *Thomas Bele-Jambe*, *Brun - Costé*, *Dur - Ven'tre*, *Longue - Espée*, *Males-Mains*, etc. Les chartes fourniraient une récolte abondante de noms de ce genre ; sans passer en revue les nombreux documents où on les rencontre, nous nous contenterons de parcourir un seul de ces recueils, le *Rôle de la taille* en 1292, qui donne la liste de tous les contribuables de Paris sous Philippe-le-Bel<sup>3</sup>. On y voit des noms tout à fait populaires, tels que : *Jaques Bon-Dos* (p. 2), *Jehannin Branche-Fort* (2), *Guillaume Cul-Percié* (9), *Robert Langue-Dorée* (10), *Guillaume Vis-Lart* (31), *Perrete la seur Chapiau-Sec* (37), *Roger Sept-livres* (38), *Jehan Con-Doré* (43), *Guillaume Male-Foée* (*id.*), *Jehan Tout-Sens* (44), *Ànès Cul-Pesant* (45), *Martin Pain-Fetiz* (51), *Raoul Grosse-Teste* (57), *Richard Gros-Cul* (73), *Gile Mau-Pas* (74), *Rogier Blanche-Cote* (89), *Guimer Male-Honte* (89), *Bon-Vis Bon Dos* (92), *Eude Coille-Noire* (106), *Gile la Marche-Gaie* (110), *Nicolas Plat-Pié* (117), *Jean Brun-Eul* (131), *Jehan Pié-Ferré* (*id.*), *Jehan Blanche-Barbe* (150), *Mahi Male-Gueule* (153), etc. ; *Sire Macy Piz-d'oue* (*id.* p. 2), *Thoumas Bouche-de-Lievre* (7), *Champ-d'avoine* (12), *Adam Creste-de-coq* (20), *Gaillaume Euz-de-fer* (65), *Jehan Chien-de-fer* (70), *Jehan Cœur-de-roy* (72), *Gambe-de-coq* (95), *Richard Cœur-de-lion* (103), *Yvon Gueule-de-raie* (105), *Jehan Lipe-d'asne* (117), *Cuillaume Bec-d'oue* (124), *Richart, Trace d'oue* (125), *Agnès Pied-de-poul* (130), *Jehan Pié-d'or* (154), *Barthelemy Barbe d'or* (3), *Robert Langue-d'or* (118), *Jehanne Pié-d'argent* (132), etc.<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Duchesne, *Scriptores rerum Normannicarum*, p. 1023.

<sup>2</sup> Publiés par L. Delisle dans les *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XX. Voir la table.

<sup>3</sup> *Le Rôle de la taille*, manuscrit fonds français nouveau 6220 (Bibl. nation.), publié par H. Gérard sous le titre de : *Paris sous Philippe-le-Bel*, in-4°, Paris, 1837. — L'indication des pages se rapporte à l'édition imprimée.

<sup>4</sup> On peut rapprocher le nom d'*Yolande Cudasne* donné par Racine à sa comtesse de Pimbesche.

Il est facile de reconnaître dans ces sortes de sobriquets l'origine de beaucoup de noms propres modernes ; l'on n'a qu'à ouvrir un almanach Bottin pour trouver en foule les mêmes noms ou des noms formés sur le même type <sup>1</sup>.

Dans les campagnes ou dans les basses classes, on peut encore retrouver, toujours florissante, cette création d'expressions imagées à laquelle est due en grande partie l'onomatopée moderne. Dans le peuple, les noms de famille consacrés officiellement par l'état civil disparaissent souvent devant des sobriquets qui parfois, se perpétuant de père en fils, deviennent de nouveaux noms patronymiques. Ce n'est pas d'ailleurs sur les noms propres seulement que s'exerce l'imagination populaire. Des noms communs, dans les patois, se trouvent aussi souvent remplacés par des dénominations nouvelles où la métaphore et la synecdoque jouent un rôle aussi important que pittoresque. Dans le nord et l'est de la France, les *blancs-bonnets* désignent les femmes et s'opposent aux *chapeaux*, c'est-à-dire aux *hommes* <sup>2</sup>. Les gendarmes en Picardie deviennent les *chapeaux bordés* <sup>3</sup>. Un homme mal peigné, peu soigneux

<sup>1</sup> Nos vieux trouvères n'ont pas négligé cette source d'appellations pour dénommer leurs héros. Rappelons seulement, parmi tant de noms connus, *Blancheflor*, nom de l'amante de Flore dans le poème de *Flore et Blancheflor*, de la sœur de Guillaume au court nez dans le cycle de Guillaume d'Orange, de la femme de Charlemagne dans la geste de Nanteuil. Disons encore un mot d'une sorte de noms allégoriques fort en usage dans une certaine littérature du moyen âge et du commencement du xvii<sup>e</sup> siècle. Ces noms, qui sont des expressions figurées, tiennent le milieu entre les juxtaposés simples et les juxtaposés avec synecdoque, et ils doivent entrer, les uns dans la liste précédente, les autres dans la liste de la première section. Le roman de la *Rose*, qui n'est qu'une interminable allégorie, nous en fournit bon nombre : *Dous-regart* (v. 910, éd. Fr. Michel), *Biau semblant* (v. 953), *Novelpenser* (v. 972), *Bel-accueil* (v. 2804), *Male-bouche* (v. 2847), *Bien-celler*, *Contrainte astenance*, *qui Faux semblant o li amaine* (v. 11217-18), etc. Au xviii<sup>e</sup> siècle, l'auteur de *Clélie* découvre le pays du *Tendre*, avec ses villes de *Billets-galants*, *Billets-doux*, etc. (voir la *Clélie*, t. I). « Je m'en vais gager, dit Cathos dans les *Précieuses ridicules* (sc. vi), qu'ils n'ont jamais vu la carte du *Tendre*, et que *Billets-doux*, *Petils-soins*, *Billets galants*, *Jolis vers*, sont des terres inconnues pour eux. »

<sup>2</sup> « Naturellement, il avoit pus d'*blancs bonnets* qué d'*capiaux*. » Letellier, *Armonaque de Mons*, 1865, p. 18, dans *Vermesse*, *Patois de la Flandre française*, s. v. *blanc-bonnet*. — « Tandis qu'ein meneige ou n'y aret q'des *chapiés* » (Chan-Heurlin, chant iv, 6<sup>e</sup> édit., Metz, 1865, p. 38). — « Les *blancs-bonnets* ne sont wâ pu seiges. » Vers tiré d'une *Trimazo* messine, citée à la suite de *Chan-Heurlin*, p. 113.

<sup>3</sup> Corblet, *Glossaire picard*, s. v. *capiau bordé*.

dans sa mise, se transforme à Bayeux en *gauplumé*, c'est-à-dire *coq* (gallus) *déplumé*<sup>1</sup>. Les vigneron du Sancerrois sont des *cacus*, c'est-à-dire des *culs cassés*, et les sauniers de Bretagne des *culs-salés*<sup>2</sup>. On pourrait, en feuilletant les dictionnaires de patois, multiplier le nombre de ces expressions populaires, qui viennent s'ajouter à nos composés possessifs et forment un complément naturel de nos listes.

## VI

Il existe d'autres procédés de formation de substantifs juxtaposés ; mais la formation y est si simple et si apparente qu'il suffit de les énumérer sans plus d'explication.

I. Substantifs et substantifs réunis par la conjonction *et* :

Arts et métiers	Ponts et chaussées
Poids et mesures	Trente et quarante, trente et un

Quelquefois la conjonction tombe, dans la rapidité de la prononciation, quand le juxtaposé s'est totalement réduit dans l'esprit à l'unité d'image. Ainsi le latin *usus fructusque*, devenu *ususfructus* et transporté en français sous la forme *usufruit*. Ainsi pour les mots français suivants, devenus :

point et virgule	point virgule
chaud et froid	chaud froid
coton et laine	coton laine.

Nous reviendrons plus tard sur ce point.

## II. Adverbes et substantifs : le substantif peut être à l'origine un participie :

bien—bienfait.  
 bis—besaive, besas, balafre, berlue, bévue, etc.<sup>3</sup>.  
 des—désarroi, désastre, désavantage, dégoût, déshonneur, déraison.  
 ex—échenal, échantillon, etc.  
 mes—mégarde, méplat, mesaise, mésaventure, mésintelligence.  
 non—non-valeur, non-sens, non résidence, non-jouissance  
 presque—presqu'île.  
 re—renom, reflux, (de)rechef, rebord, redan (=redent), etc.

<sup>1</sup> Éd. du Ménil, *Patois normand*, s. v.

<sup>2</sup> Jaubert, *Glossaire du centre de la France*.

<sup>3</sup> Voir dans la II<sup>e</sup> Partie l'étude sur *bis*.

## III. Participe présent et régime direct.

Lieutenant  
les ayants droit  
les ayants cause  
battant l'œil.

## IV. Infinitifs avec régime pris substantivement :

le savoir-faire  
le savoir-vivre  
le laisser aller  
le laisser-faire  
un laissez-passer.

On peut encore ajouter, quoique autrement construit, un *oui-dire*.

---

## DEUXIÈME SECTION

### ADJECTIFS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION

---

Les variétés que présente cette sorte de juxtaposition se ramènent à trois types. Nous y joindrons les adjectifs numériques formés par le même procédé.

I. — Adverbe et adjectif (ou participe). Type : *bienheureux*.

Les adverbes qui figurent dans ces juxtaposés sont pour la plupart de vraies particules, et nous en renvoyons l'étude à la Deuxième partie.

II. — Adjectif pris adverbialement et participe présent. Type : *clairvoyant*.

Le verbe a la faculté de transformer l'adjectif auquel il est joint en adverbe : *le temps est clair*, mais *il fait clair* ; *une voix juste*, mais *il chante juste*. C'est un procédé qui remonte au latin : *clarum videre* ; l'adjectif, employé absolument au neutre, devient ainsi adverbe. Or les participes, présents ou passés, jouissent naturellement du même privilège : *il est clairvoyant* présente le même phénomène que : *il voit clair*.

Il se forme ainsi, mais en petit nombre, des juxtaposés :

Avec le participe présent : *clairvoyant*, *doux-coulant*<sup>1</sup>.

Avec le participe passé : *bas-percé*, *clairsemé*, *court-battu*<sup>2</sup>, *court-jointé*, *gras-cuit*, *haut-placé*, *haut-perché*, *long-jointé*.

III. — Adjectif resté tel, mais avec valeur adverbiale. Type : *tout-puissant*.

C'est une propriété de l'adjectif en ancien français de pouvoir à la fois déterminer adverbialement un adjectif ou un participe et s'accorder comme cet adjectif ou ce participe avec le nom auquel il se rapporte. Montaigne dit *les choses pures hu-*

<sup>1</sup> Mot fréquent chez les poètes du xvi<sup>e</sup> siècle : « un *doux-coulant* ruisseau. »

<sup>2</sup> Ou *courbatu*, d'où *courbature*, *courbaturer*.



*maines*, et le sens est : *les choses purement humaines* ; ici *pu-res* est adjectif de forme et adverbe de sens. M. A. Tobler a traité à fond cette question délicate et complexe, et a apporté un grand nombre d'exemples établissant et éclaircissant cet usage<sup>1</sup>. Il suffit de renvoyer à ses lumineuses explications. Nous citerons seulement quelques exemples de véritables juxtaposés qui sont nés de ce procédé aujourd'hui abandonné par la langue.

*Tout*, accompagnant un adjectif, est originairement variable et s'accorde avec lui ; nous n'avons pas ici à discuter les subtilités de l'usage et de l'orthographe. Encore au xvii<sup>e</sup> et même au xviii<sup>e</sup> siècle on écrivait *toute* au féminin aussi bien devant une voyelle que devant une consonne : « *Toute vive et toute entière* entre les bras de la mort (Bossuet, *Duch. d'Orl.*) ; *Toute enfumée* (Boileau, Sat. x) ; J'étais *toute ébahie* (Sévigné, 229) ; Je me sens *toute émue* » (Montesquieu, *Gnide*, 3). A plus forte raison en était-il ainsi au moyen âge, et le masc. plur. se comportait de même. *Tout-puissant*, avec son féminin *toute-puissante*, n'est donc pas, comme on le dit souvent, une bizarrerie sans analogues ; c'est une construction conforme au génie de la langue ; la seule singularité de ce mot c'est qu'il n'a pas le sens qu'il devrait avoir ; car *puissant*, malgré son origine, a toujours la valeur d'un adjectif et non d'un participe : *tout-puissant* devrait signifier non « qui peut tout », mais « complètement puissant » ; c'est que le mot a été fait par les savants pour rendre le latin *omnipotens*. De *tout-puissant* on a ensuite tiré *toute-puissance*. Sur le modèle de *tout-puissant* on a créé *tout-connaissant*, *tout-fécond* ; sur le modèle de *toute-puissance* on a fait *toute bonté*, *toute-présence*, *toute-science*. Plus conformes à la véritable valeur de ces liaisons sont les juxtaposés (adjectif pris substantivement) *toute bonne*, *toute-saine*, *tout-venant*, *tout venu*.

De même que *tout*, *nouveau*, dans *nouveau né*, *nouveau-venu*, était originairement variable avec le participe auquel il se joignait. Les bizarreries et les contradictions des règles posées par les grammairiens, pour l'accord de ce mot, n'ont aucun fondement raisonnable. L'Académie ne ferait pas acte de grande témérité en réformant ici les usages reçus. On peut en dire autant pour l'accord dans des mots comme *mort-né*, *premier-né*, *frais-éclos*, *haché-menu*. En dehors des juxta-

<sup>1</sup> *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik* (Berlin, 1836), p. 62 suiv.

posés avec *tout* et *nouveau*, la langue actuelle nous en présente quelques autres. Tels sont : *aigre-doux*, *bai brun*, *bis-blanc*, *clair-obscur*, *douce-amère*, *gris pommelé*, *ivre mort*. Mais ici le procédé n'est peut être pas tout à fait le même ; les deux adjectifs ne se qualifient pas l'un l'autre, ils qualifient également le substantif auquel ils sont joints. Un breuvage *aigre-doux* est simplement un breuvage qui est en même temps *aigre* et *doux*, tandis qu'un *nouveau-venu* est un homme *nouvellement venu*. Mais il faut avouer que la limite entre les deux procédés est parfois difficile à tracer.

Nous avons remarqué (p. 66) parmi les substantifs des juxtaposés formés de deux noms unis par la conjonction *et*, entre lesquels plus tard *et* est tombé : *point et virgule* devenant *point virgule*. Pareille chose arrive pour les adjectifs : *sourd et muet*, telle est l'expression en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle ; Buffon n'en emploie pas d'autre ; puis *et* tombe : l'institution des *sourds muets*. L'usage actuel met à profit cette forme nouvelle pour faire une distinction, réservant l'archaïque *sourd et muet* pour désigner ceux qui sont sourds et muets de naissance et l'expression *sourd-muet* pour désigner ceux qui sont muets parce qu'ils sont sourds. *Sourd-muet* a entraîné de nos jours le correspondant *entendant-parlant*.

IV. On peut rattacher à la classe des adjectifs formés par juxtaposition les adjectifs numéraux, tels que *vingt-deux*, *cent huit*, etc.

L'ancienne langue réunissait les unités inférieures aux unités supérieures par l'addition de *et* : *vingt et trois*, *cent et vingt*, *mille et cent et quarante et huit*. La rapidité de la prononciation a fait tomber graduellement *et* ; toutefois au XVII<sup>e</sup> siècle on mettait volontiers *et* entre les dizaines et les unités. Corneille ne dit pas autrement que *vingt et quatre (heures)*. La Fontaine dit encore : *Ignorants à vingt et trois carats. Et s'est même maintenu jusqu'aujourd'hui devant un : vingt et un, cent et un ; les mille et une nuits*.

Pour les noms de nombre formés par multiplication : *quatre-vingts*, *quinze-vingts*, *deux cents*, nous avons à faire à de simples juxtaposés : *quatre-vingts* est au fond identique à *quatre personnes*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour la formation de ces multiples de *vingt*, qu'ignore le latin (*quatre-vingts*, *six-vingts*, *quinze-vingts*), voir Diez, *Etym. Wörterb.*, p. XXI. — *Quinze-vingts* est pris substantivement dans : *les Quinze-Vingts* (hôpital).

Dans ces formations, les deux noms de nombre, juxtaposés par addition ou par multiplication, forment un tout si complet, que les noms de nombre ordinaux correspondants sont *vingt-deuxième*, *cent-huitième*, *quatre-vingtième*, etc., et non *vingtième deuxième*, etc. Comparez le latin *duoetviginti*, d'où *duoetvicesimani* (Tac.), soldats de la 22<sup>e</sup> légion; *duodeviginti*, d'où *duodevicesimus*, etc.<sup>1</sup>, et le grec *τρισκαίδεκα* d'où *τρισκαίδεκάτος*, etc. Rapprocher encore l'expression suivante, qui offre le caractère précisément opposé : « Il est dans sa *vingt-deux* ou *vingt-troisième année*, » et qui a cours sinon dans la langue écrite, du moins dans la langue familière. Rappelons enfin le v. fr. *ambedui*, « les deux », de *ambo duo*.

Quant aux juxtaposés asyntactiques numéraux, de *undecim* à *sexdecim*, on sait que ces mots, qui n'avaient plus qu'un accent dans le latin classique, se sont transformés suivant les lois régulières de la phonétique dans les noms de nombre français correspondants : la terminaison *decem*, *decim* se réduit à *d'ce* = *dse* = *ze*, et l'on a *undecim* = *onze*; *duodecim* = *douze*; *tredecim* = *treize*; *quatuordecim* = *quatorze*; *quindecim* = *quinze*; *sedecim* = *seize*. Pourquoi la langue s'est-elle arrêtée à ce nombre 16? *Septemdecim*, *octodecim*, *novemdecim*, étaient des composés usuels. Corssen (*Ausspr.*, II, p. 886) cite une forme curieuse qui se trouve dans une inscription (Marini, *Inscr. Alban.*, p. 175) : *decedocto* = *decem et octo*, véritable juxtaposé dont les éléments sont arrivés à se souder (*dece[m] et octo* — *dececto decetecto decedocto*). Cette forme est intéressante encore à un autre point de vue; elle nous présente l'inversion des termes qui caractérise la numération dans les langues romanes; celles-ci mettent les unités après les dizaines, tandis que le latin mettait les dizaines après les unités<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Cf. Corssen, *Aussprache*, II, p. 886.

<sup>2</sup> Les langues romanes s'accordent à former à nouveau les dernières unités de la deuxième dizaine; mais le nombre à partir duquel elles s'écartent du latin n'est pas le même pour toutes. Le provençal et l'italien, comme le français, commencent à 17; pr. : *dex set*, *dex oil*, *dex nou*; it. : *dieci sette*, *dieci otto*, *dieci nove*. Le portugais et l'espagnol prennent à 16; pg. : *des a seis*, *-a sete*, *-oito*, *-nove*; esp. : *diez y seis*, *y siete*, *-y ocho*, *-y nueve*. Quant au valaque, il se sépare absolument des langues sœurs, car il transforme la seconde dizaine tout entière : *un*, *doi*, *trei*, etc., *spre-zece*, c'est-à-dire *un*, *deux*, *trois*, etc., *sur dix*.

## TROISIÈME SECTION

### PRONOMS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION

Un trait caractéristique de la formation des pronoms et des démonstratifs latins est la grande facilité qu'ils possèdent de se souder et de s'agglutiner. Les plus anciens textes de la langue latine nous la montrent déjà en possession de pronoms et de démonstratifs à forme complexe, que la grammaire comparée décompose en leurs éléments constitutifs : *iste, quisnam, quicumque, quique, uterque*, etc. Durant le second siècle avant Jésus-Christ, à l'époque de Plaute et Térence, une nouvelle soudure se forme pour ainsi dire sous nos yeux ; et la déclinaison du génitif, qui était en *i*, s'enrichit du génitif archaïque *ius* du pronom *is*. C'est ainsi que les génitifs *hui, cui, illi, isti, alii, ipsi, uni, ulli, soli, toti, neutri*, etc., deviennent *huius, cuius, illius, istius, alius, ipsius, unius, ullius, solius, totius, neutrius*, etc., et, par contraction, *hujus, cujus, illius, istius, alius, ipsius, unius, ullius, solius, totius, neutrius*, etc.<sup>1</sup>.

Cette tendance du latin à agglomérer ensemble les thèmes pronominaux se poursuit dans les langues romanes, et la plupart des pronoms et des démonstratifs qu'elles possèdent ne sont que des juxtaposés de formes latines soudées ensemble. Nous allons passer en revue les démonstratifs et les pronoms français.

Les démonstratifs sont formés : 1° de *ille, illi* ; 2° de *iste, isti* ; 3° de *hoc*, combinés avec *ecce*.

<sup>1</sup> Voir Fr. Meunier, *De quelques anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins*, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, 1, p. 14 sqq.

I. — SUJET : *Ecce illi*<sup>4</sup> = *icil*, *ecce illa* = *icelle*; *ecce illi* = *icil*, *ecce illas* = *icelles*.

RÉGIME : *Ecce illum* = *icel*, *ecce illam* = *icelle*; *ecce illos* = *icels*, *ecce illas* = *icelles*.

L'*i* initial tombe : *cil*, *celle*; *cil*, *celles* — *cel*, *cels* (*ceux*); *celles*, *celles*.

II. — SUJET : *Ecce isti* = *icist*, *ecce ista* = *iceste*; *ecce isti* = *icist*, *ecce istas* = *icestes*.

RÉGIME : *Ecce istum* = *icest*, *ecce istam* = *iceste*; *ecce istos* = *icez*, *ecce istas* = *icestes*.

L'*i* initial tombe : *cest*, *ceste*; *cist*, *cestes* — *cest*, *ceste*; *cez*, *cestes*.

Dans les deux pronoms un cas oblique se forme sur le modèle de *illui* = *lui* : de là *icelui*, *icestui*.

III. — *Ecce hoc*, neutre, devient *iceo*, *ico*, qui s'éteint en *ice*, *ce*, ou qui s'allonge en *icou*, *çou*. Seul, *ce* survit dans la langue commune.

Ainsi se forment, par combinaison avec l'adverbe démonstratif *ecce*, les démonstratifs : 1° *cil* (disparu), *cel* (allongé en *celui*), *celle*; *cil* (disparu), *ceux*, *celles*; 2° *cest* ou *cel*, *ceste* ou *cette*; — *ces*, *cestes* ou *cettes*; 3° *ce*.

Mais le temps agit sur ces formes; elles perdent peu à peu de leur valeur significative, et finiraient par déchoir au rang de l'article, cet ancien démonstratif, si, obéissant à la tendance reçue du latin, la langue ne les renforçait par de nouvelles adjonctions. Elle a sous la main les deux particules démonstratives *ci* (de *ecce hic* = *ici*, *ci*) et *là* (de *illac*), et elle s'en sert pour rendre aux pronoms leur force première. C'est ainsi que l'on a : 1° *celui-ci*, *celui-là*; *celle-ci*, *celle-là*; *ceux-ci*, *ceux-là*; *celles-ci*, *celles-là*.

2° *Cet (homme) ci*, *cet (homme)-là*; *cette (femme)-ci*, *cette (femme)-là*; *ces (hommes, femmes)-ci*, *ces (hommes, femmes)-là*.

3° *Ceci*, *cela*.

Le mot *celui-ci* représente donc cette accumulation de démonstratifs *ecce illui ecce hic*, et si l'on voulait décomposer chacun de ces démonstratifs latins en leurs thèmes primitifs, à quel résultat étrange n'arriverait-on pas! Et cependant la langue populaire ne trouve pas encore que ce soit assez de soudure, ou plutôt l'usure des formes est si rapide qu'elle

<sup>4</sup> *Illi*, *isti* sont les formes du latin vulgaire pour *ille iste*.

tend à une nouvelle agglutination. *Ci* et *là* ont chacun un emploi bien distinct ; néanmoins le peuple les rapproche et les combine pour augmenter la valeur des démonstratifs. On entend des phrases comme celle-ci : « Où est l'objet ? — Il est *ici là*. »

Les pronoms relatifs suivants sont formés également par juxtaposition : *lequel, laquelle* ; *lesquels, desquels* ; — *duquel, de laquelle* ; *desquels, desquelles* ; *auquel, à laquelle* ; *auxquels, auxquelles* <sup>1</sup>.

Cette juxtaposition est ancienne. Les autres langues romanes ont remplacé de la même manière le relatif *qui* par l'adjectif *qualis* (au sens qu'il a dans *talis... qualis*), précédé de l'article. Le grec moderne, qui se comporte à l'égard du grec ancien, en plus d'un point, comme les langues romanes, a de même remplacé  $\delta\varsigma$  par  $\delta\ \delta\pi\omicron\tau\omicron\varsigma$ .

Les noms ou adjectifs indéfinis formés par voie de juxtaposition sont nombreux. La plupart datent de l'époque romane primitive et se retrouvent dans les langues sœurs :

*Alcun, aucun*, de *alque un, aliquis unus* ; — it. *alcuno*, esp. *alguno*, pg. *algum*, prov. *alcun*. Vieux français aussi *alcon*, de *alque on, aliquis homo*.

*Cheïn, chaîn*, et plus anciennement *cadun* (dans les Serments de 842 : *cadhuna cosa*), juxtaposé qui vient de *cata unum*, c'est-à-dire  $\kappa\alpha\tau\grave{\alpha}\ unum$  <sup>2</sup>, et qui se retrouve dans l'italien *cataïno, catuno, cadaïno, caduno*, dans le provençal *cadaïn, cadun*, et dont le premier élément *cata*, sous la forme *cada*, vit, soit isolément, soit combiné à *un, um* dans l'espagnol et le portugais. Il avait pour synonyme le juxtaposé *quisque-unus*, devenu *chescun, chécun, chacun* en fr., *ciascuno* en ital., *cascun* en prov., *cascuno* en vieil espagnol. De *chacun*, qui a supplanté *cheïn*, le français a tiré l'adjectif *chaque*, par le retranchement de la finale, sur le type de *quelqu'un, quelque*.

*Même*, en v. fr. *meïme*, plus anciennement *medesme*, en italien *medesimo*, du latin populaire *metipsimus*, comme le prouvent d'un côté la seconde forme italienne *medesissimo*, de *metipsissimus*, et de l'autre la forme provençale *medeis*, plus anciennement *medeps*, de *metipse*. *Met* se joignait aux pro-

<sup>1</sup> Voyez des rapprochements avec le grec dans Fr. Meunier : *Composés syntactiques grecs*, etc., 248 253.

<sup>2</sup> Voir l'intéressante note publiée par M. Paul Meyer dans la *Romania*, II, 80, sur « *quisque* et *cata* dans les langues romanes. »

noms déjà dans la langue classique : *egomet*, *semetipsum*. Quant au superlatif *metipsumus*, comparez l'*ipsissimus* de Plaute (*Trin.*, III, 3, 146; cf. *Prisc.*, 3, 598) et le grec ἀἰότατος.

*Neül* (dans les Serments de 842 *neüls*), de *nec ullus*.

*Neiin*, de *nec unus*, juxtaposé qui se retrouve dans l'it. *niuno*, l'esp. *nenguno*, le pg. *nenhum*, le prov. *negun*.

*Nesun*, de *ne ipse unus* : ital. *nessuno*, prov. *nesun*, *neisun*. Ces trois juxtaposés, qui remontent à l'époque primitive, n'ont pas vécu en français.

*Altant*, *altretant*, *altel*. *altretel*, juxtaposés formés de *tantus* et de *talis* combinés avec *al* = *alius* et *altre* = *alter*<sup>1</sup>. Comparez l'ital. *altrettanto*, *altretel*, l'esp. *otrotanto*, *otrotel*, le prov. *altretan*, *altretel*. Des quatre formes usuelles dans le vieux français, une seule a été conservée : *altant* (*autant*).

La langue, enfin, combinant des éléments français, donne naissance aux adjectifs *trestout* (archaïque), *quelque*, *quelqu'un*, *quelconque*, (*quel que onques*), *quanque* (*quant que*, arch.), *quiconque* (*qui que onques*).

Ces exemples montrent avec quelle fidélité le français et, en général, les langues romanes reproduisent la marche du latin. Les principes qui avaient inspiré à la langue mère la création de son système de pronoms président encore à la transformation que le roman fait subir à ce système; et le français, continuant pour sa part l'œuvre du roman, reste fidèle à cet esprit de composition dont celui-ci lui avait donné l'exemple.

<sup>1</sup> *Alius* et *alter* étaient souvent de bonne heure synonymes dans la langue vulgaire. En voici un exemple qui remonte à l'époque de Tibère. Les soldats du centurion Lucilius avaient donné à ce dernier le sobriquet de *cedo alteram*, « passe m'en une autre », « qui, dit Tacite, *fracta vite in tergo militis, alteram clara voce ac rursus aliam, poscebat* » (*Annal.*, I, 13). Les mots « ac rursus aliam » que Tacite croit devoir ajouter pour atténuer l'incorrection de *alteram*, montrent bien que le sens de *alter*, dans le parler populaire des camps, s'était déjà confondu avec celui de *alius*. Voir une quantité d'exemples dans Rœnsch, *Ilata und Vulgata*.

## QUATRIÈME SECTION

### VERBES ET FORMES VERBALES ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION

I. — Les verbes formés par juxtaposition le sont d'ordinaire au moyen de particules préposées au verbe simple. Nous renvoyons donc l'étude de ces verbes à la Deuxième partie, qui traite de la composition par particules.

II. — Il est rare qu'une locution par juxtaposition se forme de deux verbes l'un régissant l'autre, et quand cela arrive, il ne se produit qu'un infinitif pris substantivement et qui n'est pas susceptible de se conjuguer : le *savoir-faire*, le *savoir-vivre*, le *laisser aller* (cf. ci-dessus, p. 67).

On ne peut regarder comme de véritables juxtaposés les locutions où entre le verbe *faire* commandant un autre verbe, par exemple *faire frire*, *faire tomber*, bien que parfois, comme dans le cas où le verbe commandé est défectif (comme *frire*), cette locution joue à peu près le rôle d'un verbe simple. Mais en somme la conscience de l'existence séparée des deux verbes est encore présente à l'esprit de celui qui emploie ces locutions, et les deux éléments en sont séparables : *fais-le frire*.

III. — Les formes verbales créées par juxtaposition du verbe avec *habere* se divisent en deux groupes. Dans le premier, qui comprend le futur (*cantare habeo* — je chanterai) et le conditionnel (*cantare habebam* — je chanterais, chanterois, chanterais), les deux éléments se sont complètement soudés, et n'apparaissent qu'à l'aide de l'analyse historique<sup>1</sup>. Dans le second (*j'ai*, *j'avais*, *j'eus*, *j'aurai*, *j'au-*

<sup>1</sup> Le nom du *conditionnel*, comme on l'a montré récemment dans plusieurs bons travaux, n'est pas très heureusement choisi pour ce



*rais, j'aie, j'eusse chanté*), les deux éléments sont certes distincts ; toutefois la tendance à traiter le participe passé comme invariable, tendance qui va toujours en s'accroissant depuis les plus anciens monuments de la langue, montre qu'ils sont de plus en plus sentis comme formant un tout et exprimant à eux deux une simple modalité verbale. Mais l'étude de ces juxtaposés d'un genre particulier, excellemment faite par Diez, ne pourrait se renouveler qu'en entrant dans des recherches d'un tout autre genre que celles qui font l'objet de ce livre, et nous nous bornons à renvoyer sur ce point à la *Grammaire des langues romanes*.

juxtaposé, qui n'est pas un mode, comme on le dit souvent, mais un temps. Le nom qui lui convient, et qui répond exactement à sa formation, est *futur imparfait* (ou *imparfait du futur*). Le sens conditionnel qu'il possède lui vient de l'imparfait qu'il contient, et qui avait déjà ce sens en latin : « Et si non alium late jactaret odorem, *Laurus erat* » (Virgile, *Georg.*, II, 132).

---

## CINQUIÈME SECTION

### MOTS INVARIABLES ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION

Le roman, qui n'a conservé qu'un petit nombre des particules latines, a remplacé celles qu'il abandonnait par des particules où la juxtaposition joue un rôle important. Parmi ces juxtaposés, les uns, qui remontent à l'époque romane, ont leurs éléments composants si intimement fondus qu'ils offrent tout l'aspect de mots simples ; les autres, de date plus récente, les possèdent encore séparés. Mais que les divers termes se soient soudés ou non, les principes de formation sont les mêmes. On peut les réduire à quatre : 1° combinaison de deux ou de plusieurs particules pour former une particule nouvelle ; 2° combinaison de prépositions et de noms ; 3° combinaison de noms et d'adjectifs employés comme accusatifs ou ablatifs absolus ; 4° phrases ou propositions prises absolument. Le résultat de ces combinaisons donne des adverbes, des prépositions et des conjonctions. Les interjections sont formées d'une autre manière <sup>1</sup>.

#### I. — ADVERBES.

##### 1° *Adverbes formés de la combinaison de deux ou plusieurs particules.*

Généralement, c'est une préposition qui s'ajoute à un adverbe. Le latin classique en offrait déjà le modèle : *de-super*, *ex-ante*, *in-ante*, *per-inde*, *sub-inde*. Le latin populaire en créait de semblables. Le Glossaire de Placidus, publié par

<sup>1</sup> Cf. Diez, *Gramm.*, II, 456. — Diez distingue à tort les compositions et les périphrases. Les unes et les autres ne sont que des juxtapositions.

Angelo Mai dans sa collection des *Classici auctores* (III, 431), témoigne de l'existence de *ab-ante* dans la langue vulgaire : « *Ante me fugit dicimus, non abante me fugit* ; nam præpositio præpositioni adjungitur imprudenter, quia *ante* et *ab* sunt duæ præpositiones. » A côté de *abante*, on trouve également dans les textes du bas-latin des adverbes tels que *de foras* (Inscriptions), *de deorsum* (Vulgate), *de post* (Vulg., Loi sal.), *de postea* (Chlodov. capitul.)<sup>1</sup>, *de intus* (Veg. Milit. III, 4), *de contra* (C. I. L. v I, n° 548). Les langues romanes, poursuivant cette formation, créent donc des adverbes tels que *de unde* : esp. *de onde*, ital. et port. *donde*, prov. *don*, franç. *dont* ; — *in simul* : ital. *insieme*, vieil esp. *inembra*, vieux port. *emembra*, prov. *ensems*, franç. *ensemble* ; — *de retro* : ital. *dietro* (*diretro*), — prov. *dereire*, franç. *derrière*, etc. Pour nous en tenir au français, voici la liste à peu près complète des adverbes formés par juxtaposition de particules :

Adverbes propres au vieux français, et disparus de la langue moderne : *adonc*, *altresi*, *altretant*, *çajus*, *céans*, *dementres*, *dementieres* et *endementieres*, *huinnais*, *idonc*, *ilor*, *meshui*, *lassus*, *léans*, *de maneis*, *trestant*.

Adverbes appartenant à la langue moderne (la plupart se trouvent déjà dans la vieille langue) : *ainsi*, *arrière*, *assez*, *aussi*, *aussitôt*, *avant*, *bientôt*, *ça*, *d'ailleurs*, *deçà*, *dedans*, *dehors*, *déjà*, *delà*, *demain*, *depuis*, *désormais*, *dessous*, *dessus*, *devant*, *derrière*, *dont*, *dorénavant*, *ici* (*ci*), *jadis*, *jamais*, *plutôt*, *tandis*, *tantôt*.

Dans ces adverbes, il faut distinguer au moins deux époques de formation. Parmi les uns comme parmi les autres, il y en a qui remontent incontestablement à l'époque romane : *avant* (*ab-ante*), *ça* (*ecce-hac*), *dementres* (*dum inter*), *dementieres* (*dum interea*), *endementieres* (*in dum interea*), *dont* (*de unde*), *ici* (*ecce hic*), tous mots qui ne peuvent se décomposer en éléments français et qui ont d'ailleurs des correspondants dans les autres langues romanes. D'autres peuvent être aussi bien de formation française que romane : *depuis* = *de post* ou *de + puis* ; *demain* = *de mane* ou *de + main* ; *aussi* = *aliud sic* ou *al + si*, etc. La comparaison avec les langues sœurs peut aider à trancher la question. Si celles-ci ignorent des compositions telles que *dorénavant*, *d'ailleurs*,

<sup>1</sup> Cf. Diez, *ibid.*, 459.

*tantôt*, etc., il faut en conclure que ces juxtaposés sont l'œuvre même de notre langue.

Le sort de quelques-uns de ces adverbes est à noter. On en voit, formés d'éléments français, comme *huimais* (ou *mais hui*), *lassus*, *çajus*, etc., disparaître de la langue, tandis que d'autres se sont maintenus jusqu'à nos jours depuis l'époque romane : *avant*, *ainsi*, *dont*, etc. Les uns sont arrivés à devenir simples : *ici*, *çà*, *assez*, etc. ; les autres ont conservé l'apparence de mots composés, avec des altérations plus ou moins graves dans la forme : *dessus*, *dessous*, *dorénavant*, *désormais*, *plutôt*, etc., ou dans le sens : *d'ailleurs*, *dehors*, etc. ; d'autres enfin ont gardé leur forme et leur sens primitif intacts : *deçà*, *dela*, etc.

2° *Adverbes formés de la combinaison d'une préposition et d'un nom substantif ou adjectif.*

Types latins : *invicem*, *obviam*, *de more*, *admodum*, *a tergo*, *quamobrem*, *idcirco*, *posthac*. Comparez l'ital. *dappiè*, *accanto*, *indosso*, *dipiano*, *alla prima* ; l'esp. *despacio*, *alerta*, *encima*, *à duro* ; le prov. *delatz*, *adreit*, *en perdò*, *adestre*, *a saubuda*<sup>1</sup>.

A l'époque romane primitive remonte le juxtaposé *ad horam*, *aora*, devenu le fr. *ore*, *or*, l'ital. *ora*, le provençal *ara* (*a[o]ra*) ; au pluriel *adoras*, *aoras*, *ores*, etc.

La vieille langue avait formé de cette manière un certain nombre d'adverbes aujourd'hui disparus :

a. Préposition et substantif : *abandon*, *adenz*, *antan*, *arandon*, *contremont*, *contreval*, *entor*, *endroit*, *orendroit*, *enquenuit*. Dans *es vos*, *estevos*, le complément de *ecce* est un pronom.

b. Préposition et adjectif neutre : *aînçois* (*anteis ipsum*), *a-parmesme*, *entrués* (*inter hoc ipsum*), *poruec* (*pro hoc*), *neporuec*, *pruekès*, *portant*, *partant*, *ensorquetot*, *porquant*, *neporquant*. — On peut en rapprocher, quoique le premier terme soit un adverbe, *manes*, *maneis* (*mane ipsum*), *nes neïs* (*ne ipsum*).

c. Préposition et adjectif féminin (d'ordinaire au pluriel), pris dans un sens absolu : *a certes*, *a longes*, *de primes*, *par certes*.

<sup>1</sup> Cf. Diez, *Gr.*, II, 463-64.

A cette liste s'ajoutent les adverbes suivants, dont quelques-uns appartiennent déjà à la vieille langue :

a. Préposition et substantif : *amont, aval, à l'envi, à l'entour, à la fois, à part, au reste, autour, tout à l'heure, à cette heure* (prononciation populaire : *asteure*), *tout à coup, au fur et à mesure; enquenuit; d'abord, d'accord, d'autre part, davantage, de nuit, de jour, de suite, tout de suite; enfin, en effet, ensuite, entre-temps, environ; parfois, par hasard sans doute; sur-le-champ; tout maintenant* (II. Estienne, *Précidence*, 341, éd. Feugère). Dans *à bras le corps*, il y a ellipse, et par suite composition, car l'expression *tenir quelqu'un à bras le corps* doit s'analyser : « tenir quelqu'un, le corps étant à bras, » c'est-à-dire « son corps étant embrassé, serré. »

b. Préposition et adjectif neutre : *à présent, à droit, à tort, tout à fait, à travers, au plus, au moins, au surplus; de même, de plus, de travers, d'ordinaire, du moins, du tout, de vrai; en général, en plus; partout, surtout; bon, pour de bon, pour sûr, pour rire.*

c. Préposition et adjectif féminin pris substantivement : *à gauche, à droite, à la légère, à la dérobée, etc., à la grecque, à la romaine, etc.*

Quelquefois, par une ellipse qui sera étudiée plus loin (Part. II, sect. II), l'adverbe devient substantif. C'est ce qui est arrivé pour *abandon, amont, aval, deçà, de là, dessus, de-sous, devant, dehors, dedans*. Ces substantifs, se faisant précéder d'une préposition, comme les adverbes dont la liste vient d'être donnée, forment ainsi de nouveaux adverbes composés : *en deçà, au delà, au dedans, au dehors, au-dessus, au-dessous, au-devant, auparavant, auprès*. — *A l'abandon*, comme jadis *a bandon*, est en voie de devenir une locution adverbiale<sup>1</sup>, qui elle-même pourrait aboutir à un nouveau substantif *l'atabandon*; ce qui ne serait pas plus étrange que la formation de *aujourd'hui* (= au jour de ce jour), devenant à son tour *au jour d'aujourd'hui* dans la langue populaire.

Il est inutile de remarquer que, parmi ces adverbes de la langue moderne, un certain nombre est resté à l'état de locutions par juxtaposition; *par hasard, sur-le-champ, de (à) tort et de (à) travers, de suite, etc.* D'autres forment de véri-

<sup>1</sup> On trouve déjà *à abandon* dans la vieille langue : « *Ens iaus s'ï fieri à abandon* » (Gilles de Chin, v. 4002).

tables juxtaposés : *ensuite, partout, surtout, d'abord, amont, aval, debout.*

A cette série se rattache la formation d'adverbes assez nombreux au moyen âge, et dont quelques-uns nous sont restés, surtout dans les patois : à *chevauchons* (Montaigne), à *croppetons* (Villon), à *genoillons* (R. de Cambrai), à *reüisons* (Benoit, *Chronique*, II, p. 358), à *ventrillons*, à *reculons*, à *tâtons* ; et dans les dialectes : à *bouchon*, à *boucheton*, à *catons*, (à quatre pattes, à la manière des chats), à *riboulon* (en pelote), etc. Nous ne parlons pas des locutions formées de prépositions et de composés, telles que à *tue-tête*, *d'arrache-pied*, à *l'emporte-pièce* ; nous y reviendrons plus tard.

Rappelons enfin les locutions adverbiales comme *tour à tour*, *mot à mot*, *vis-à-vis*, *tête à tête*, *face à face*, *nez à nez*, *goutte à goutte*, etc.

### 3° Adverbes formés de substantifs et d'adjectifs à l'accusatif ou à l'ablatif absolu.

Le latin disait *hodie, magnopere, mirimodis* (Plaute), *reipsa*. La langue française a laissé perdre des mots de formation ancienne : *oan* (hoc anno), *mesoan*, *buer*, *mar* (bona, mala hora), — *tos dis*, *tos tens*. Elle possède les locutions suivantes : *autre part*, *quelque part*, *nulle part*, *toutefois* (archaïque *toutes voies*), *autrefois*, *une fois*, *quelquefois*, *toujours*, *longtemps*, *beaucoup*, (arch. *grand coup*), et enfin les nombreux adverbes en *ment*.

Les adverbes en *ment* sont formés, comme on sait, de l'adjectif féminin et de *ment*, particule qui représente l'ablatif de *mens*, *mentis*, au sens de *manière*. L'adjectif a d'abord vécu de sa vie propre à côté du substantif, avec lequel il conservait l'accord, sans se souder à lui. Le texte du *Boèce* a encore l'adjectif séparé du substantif, et, au commencement du XII<sup>e</sup> siècle, le Psautier d'Oxford marque encore l'accent sur chacun des mots composants. L'espagnol et le portugais n'expriment qu'une fois *mente* quand plusieurs adverbes de cette forme doivent se suivre : *sabia y prudente mente*, pour *sabia y prudentemente*. Le vieux français conserve aussi des traces de cet usage : *humle e dulcement* (Rol. 1163 ; cf. *Chron.* de Benoît, 3804). Le vieil italien et l'ancien provençal se conduisent

de même. La phonétique, d'ailleurs, force d'admettre cette juxtaposition particulière où les deux termes forment deux mots distincts : *feraménte*, en un seul mot, ne donnerait que *fèrement*; *fièrement* suppose de toute nécessité *féra ménte*. On connaît les règles qui président à cette formation où la force de l'analogie s'exerce avec tant d'évidence. *Mente*, en effet, signifiait d'abord esprit (*bona mente*) ; sa signification en s'étendant est arrivée à l'idée la plus vague et la plus générale de *manière*, et on voit cette particule s'ajouter à des adverbes : *impunément*, *ensiment*, arch. (= ainsi + ment), *alsiment*, arch. (= als ou aussi + ment), *comment*, *quasi-ment* (pop). On a là un des exemples les plus frappants du passage de la composition à la dérivation, puisque *ment* ne représente plus aucune image à l'esprit, et n'est plus, comme *ier*, *ion*, *iste*, que la notation d'une idée générale, qu'un suffixe.

Cette formation d'adverbes remonte haut dans le latin. On en trouve déjà des traces dans Quintilien. Cependant, si elle se rencontre dans les langues de l'Italie et de l'Espagne, elle est inconnue au valaque, ce qui semblerait montrer qu'elle ne s'est réellement développée en roman qu'à une époque où le valaque, séparé des autres langues néo-latines, avait cessé toutes relations avec elle.

Cette formation présente en français certains faits curieux.

Les adjectifs en *ant*, *ent* (*antem*, *entem*) n'avaient qu'une forme pour le masc. et le féminin. De là la formation adverbiale *constantment*, *constamment*, *constamment*; *prudentment*, *prudentment*, *prudemment*. Ainsi doivent s'expliquer la plupart des adverbes en *amment*, *emment*. Dès le moyen âge cependant on essayait de créer un fém. *ante*, *ente*. De là les adverbes : *diligentement* (*Dial. Grég.* 271, 10), *négligemment* (*Dial. Grég.* 152, 20), *excellamment* (Brunetto Latini, 635). Ces adverbes de création littéraire plutôt que populaire sont très nombreux chez les écrivains des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles. Toutefois un petit nombre a persisté dans l'usage. Tels sont : *présentement*, *véhémentement*.

*Succulentment*, *violément*, *opulemment* devraient être *succulentement*, *violentement*, *opulemment* (*succulenta* etc.); l'analogie les a assimilés, tandis que *lentement* n'a pas été atteint.

On remarque des faits analogues pour les adj. en *ilis* ou *alis* : *gentil-ment*, *communel-ment* (devenu *communiément*).

Les adjectifs terminés par *ée* perdent l'*e* muet dans l'adverbe : *aveuglément, vraiment, duement, ambiguement, (ac)comodément, importunément, opiniâtrément, conformément, censéement, senséement; énormément, immensément* paraissent modelés sur *conformément, sensément*<sup>1</sup>.

*Traîtreusement* est formé de *traiteuse*, anc. fém. donné à *traïcur* accus. de *traître*, et a repris l'*r* de *traître*.

Cette dérivation devient si normale qu'elle réagit sur des adverbes latins : *expressément, confusément, diffusément, profusément*.

Quelquefois enfin, l'adverbe est formé de phrases : *piéça* (pièce [il y] a), *naguère* (n'y a guère), *peut-être, oui, sens (=cen=ce) dessus dessous* ; ou de propositions absolues : *nonobstant* ([hoc] non obstante), *néant* (nec-ens), *cependant, maintenant* (manu tenens, sens de *in promptu habens, extemplo, nunc.*) Comparez le latin : *ilicet, scilicet*.

Ces adverbes ne renferment pas d'ellipse, comme on serait tenté de le croire ; car d'un côté *piéça, naguère, etc.* reproduisent la construction de la vieille langue, qui disait *il a* là où nous disons maintenant *il y a*, et de l'autre, une proposition comme *nonobstant* a pour sujet la proposition ou le substantif qui suit.

## II. — PRÉPOSITIONS.

Les prépositions offrent les mêmes caractères de formation que les adverbes. D'ailleurs, la préposition n'est souvent qu'un adverbe avec complément, ou l'adverbe une préposition prise absolument. *Dedans, ensemble* (arch. = avec), *entour, environ, avant, devant*, se prennent ou se sont pris indifféremment avec ou sans régime. Quelques prépositions sont formées de prépositions simples combinées entre elles : *enjoste, dejuste, par dejuste, de devant* (= devant), *delez, devers, entresque* (intro-usque), *encontre, aprof* (ad-prope), mots disparus de la langue moderne ; — *par devant, par devers, envers, dans* (de-intus), *jusque* (de-usque)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il faut voir sur ce point, que nous ne pouvons traiter ici en détail, la belle étude de M. A. Tobler (*Vermischte Beiträge zur franz. Grammatik*, p. 77-84).

<sup>2</sup> Il faut évidemment distinguer diverses époques dans la formation



D'autres sont formées de prépositions accompagnées d'un régime (adjectif ou pronom) : *dès* (de- ipso ?), *avec* (ap[ud]-hoc) <sup>1</sup>, qui remontent aux premiers temps de la langue, *emmi* (en mi = in medio) dans la vieille langue, *parmi* dans la moderne, *à travers*. D'autres, enfin, sont formées de substantifs précédés et suivis de prépositions : *à cause de*, *en vertu de*, *au travers de*, *en face de*, etc., et, dans la vieille langue : *en coste de*, *en droit de*. Dans quelques-unes de ces locutions la préposition est tombée : « *endroit cel tens* » (Ben., *Chron.*, v. 27125) ; de nos jours, dans la langue populaire : *en face*, *vis-à-vis* ; dans le style de pratique et de chancellerie : *près le* ; dans les expressions *hors ligne*, *hors rang*, *hors concours*, etc. — *Malgré* n'a que l'apparence d'une préposition : *malgré lui* doit s'analyser *au mauvais gré de lui*, *lui* au cas oblique (voir plus haut, p. 45). Le sentiment de la déclinaison s'évanouissant, *malgré* semble être préposition. La locution conjonctive *malgré qu'il en ait* a conservé un souvenir plus exact de la signification première de *mal gré*.

### III. — CONJONCTIONS.

Il n'y a que cinq conjonctions en roman : *et*, *ou*, *si*, *comme* et *que*, les deux premières unissant surtout des mots, les trois autres des propositions. Tout ce que, en dehors de ces particules, l'on désigne par le nom de conjonction se ramène à des adverbes pris absolument ou à des adverbes et des propositions combinés avec *que* ou *comme*.

La liste des locutions juxtaposées se retrouve donc dans

de ces prépositions : *jusque*, *dans*, *entresque*, paraissent bien appartenir à la période primitive de la langue ; on n'oserait l'affirmer des autres.

<sup>1</sup> Ce mot était, comme on le voit, d'abord un adverbe :

Enalcent Franc et l'emperere *avec*.  
(*Roland*, 3626).

Ceste gent et autres *avecques*  
Qui estoient de lor mesnies.  
(*Rom de la Rose*, 1288.)

Encore dans La Fontaine :

Il avait dans la terre une somme enfouie,  
Son cœur *avec*. (*Fables*, IV, 20.)

Et dans la langue populaire : « Que me donnes-tu *avec* ? » (c'est-à-dire *avec cela*.)

celle des locutions que nous avons données comme adverbes ou comme prépositions.

Ainsi l'on aura : 1° les adverbes pris absolument : *ainçois*, *porquant*, *neporquant*, *neporuec*, *pourtant*, etc., auxquels il faut ajouter *car* (*qua re*, mot qui date de l'époque romane) et *comme*, de *quum* et de *quomodo*<sup>1</sup>; 2° les locutions conjonctives : *alsi com*, *alsi que*, *desi que*, *dementres que*, *endementiers que*, *entrués que*, *lues que*, *manes que*, *tresque*, *nequedent*, *por ce que*, *à peu que... ne*, etc., usités dans la vieille langue ; *aussi bien que*, *ainsi que*, *après que*, *bien que*, *combien que*, *depuis que*, *avant que*, *dès que*, *puisque*, *parce que*, *soit que*, *à ce que*, *tant que*, *sitôt comme*, *sitôt que*, etc., usités dans la langue moderne.

#### IV. — INTERJECTIONS.

Les interjections formées par juxtaposition sont *diva*, *dia*, *da* (dans *oui-dà*, *nenni-dà*), de *di*, *va*, impératifs de *dire* et de *aller* (cf. *tiens!*) ; — *hélas*, (fém. arch. *hélassé*), de *hé* et de *las* ; — *dehait* ou *mal dehait*, archaïques tous deux, ayant le sens de *misère*, *malheur*, et s'employant, ainsi que ces derniers, en manière d'interjection ; — *plait-il?* phrase interrogative, dont un usage journalier affaiblit et efface le sens primitif ; — et enfin les expressions ayant la valeur de jurements, dans lesquelles entre au génitif le nom de *Dieu* (voir plus haut, p. 45), et que, par respect pour ce nom, l'usage altère et transforme de mille manières : *par le sang Dieu* = *pal-sambleu* ; *par Dieu* = *pardieu*, *parbleu*, *pardine*, *pardi*, etc. ; *mort-Dieu* = *mordieu*, *morbleu*, *morguienne* ; *cor Dieu* (ou *cœur Dieu* ; v. fr. : *por Dieu cor*, *por le cuer Dieu*, etc.). = *corbleu* ; *la car Dieu* (arch. pour *par la chair de Dieu*), etc.

Dans les jurements de formation récente, la préposition *de* se trouve exprimée : *sacré nom* (c'est-à-dire *par le nom sacré de Dieu*, etc. Sous cette forme, qui rentre dans la syntaxe de la langue actuelle, le jurement offre une idée plus nette et plus frappante que sous les formes archaïques à génitif. Il en résulte que, si on ne recule pas devant *mordieu*, *cordieu*, *sangdieu*, on hésite à prononcer l'exclamation moderne, et on

<sup>1</sup> Voir L. Gautier, *Chanson de Roland*, tome II, *Glossaire*, s. v. *comme*.

y remplace *Dieu* par tout autre mot, soit terme de mépris, soit terme qui désigne un objet sans valeur : *sacré nom d'une pipe ! mille bombes ! cent mille tonnerres ! sac à papier* (pour indiquer *sac-risti*), *sabre de bois* (pour indiquer *sapristi*.)

Ajoutons encore toute une série d'interjections usitées dans la langue de la chasse, et dont quelques-unes donnent l'étymologie de mots inexpliqués jusqu'ici :

*Ça-va là haut !* cri pour encourager le chien = *ça va là haut !* ou *ça ! va là ! ho !*

*Çà-reveau !* cri pour avertir que le cerf retourne = *ça ! reva-haut !* ou *çà ! reva ! ho !*

*Cerveaux !* (qu'on prononce *cerf-va-aux*, dit Baudrillart), cri pour encourager le chien = *ça-reveau !* = *çà ! reva-haut !* (ou *çà ! reva ! ho !*). On voit que le cerf n'a rien à voir dans ce mot, qui est un curieux exemple de cette altération dont nous venons de parler.

*Va-y-lo !* cri pour faire retourner le limier.

*Velaut ! vla-au !* cri qu'on pousse en apercevant la bête = *voilà-haut !* ou mieux *voilà-ho !*

*Velci-aller !* cri pour encourager le chien à suivre la bête quand il l'a rencontrée = *vois-le-ci* (ici) *aller*.

*Velci-va-vau !* cri pour encourager le chien ; quand on revoit la bête, on crie au chien : *Après, l'ami ! après ! velci-va vau !* c'est-à-dire *vois le ici ! va ! va ! ho !*

*Velci-revari ! volcelest !* (ou *volcel est* ; Baudrillart, p. 193, col. 2), cri que pousse le piqueur en voyant la bête revenir sur les mêmes voies. Cette exclamation est claire, moins un mot : *Vois-le ici, revari, vois-le, ce l'est* (c'est lui). Ce *revari* semble signifier ici *revas-y*, explication que confirme une autre exclamation : *vari-rivari !* on pousse ce cri pour rappeler les chiens quand l'animal a fait un retour. *Vari-rivari* est évidemment une légère altération de *vari-revari*, qui se décompose incontestablement en *vari, revari* = *vas-y, revas-y*. Maintenant qu'est-ce que *vari* ? l'impératif *va* plus un *r* euphonique et l'adverbe *y* (*va-r-y*) ? ou, plus probablement, une forme rhotacisée de *vas y* ? Quoi qu'il en soit de l'origine de *vari*, le sens m'en paraît assuré, et, tout obscur que soit encore ce mot, il donne l'explication d'un autre mot qui a beaucoup embarrassé les étymologistes : *hourvari*. *Hourvari* est proprement le cri que pousse le veneur pour faire connaître au chien que la bête a rusé, et l'engager à la rechercher sur les arrières. Ce mot est ensuite entré dans la langue

commune avec un sens plus étendu. En se reportant à la signification primitive, on voit que *hourvari* n'est autre chose que *hou! revari!* = hou! retournes-y (sur la bête) !

*Hallali!* cri que pousse le veneur quand la bête lutte contre les chiens. Littré propose en hésitant *ha! là! li!* Pour trouver l'étymologie de ce mot, il faut le rapprocher d'un autre mot donné par Baudrillart comme synonyme de *hallali* : c'est *hahaly*. Ces deux mots rapprochés montrent qu'on a affaire à des composés où entre *ally*. Or, au témoignage de Baudrillart, *ally*, dans la langue des chasseurs, est l'impératif régulier de *aller*. *Hahaly* est donc *ha! allez!* et *halally* est une contraction de *ally ally!* = *allez! allez!*

---

## DEUXIÈME PARTIE

---

### DE LA COMPOSITION PAR PARTICULES

Des trois sortes de composition que connaissent les langues néo-latines, la composition par particules est de beaucoup la plus riche et la plus féconde. Toujours en pleine activité, elle transforme incessamment et renouvelle ces langues, et elle est, avec la dérivation, qui le plus souvent se combine avec elle, la source la plus abondante de mots, puisqu'à elles deux elles embrassent plus des quatre cinquièmes des vocabulaires romans.

Dans ce chapitre, nous étudierons d'abord les particules dans leurs caractères généraux ; les prenant ensuite une à une, nous en examinerons la nature propre et les emplois divers.

---

# PREMIÈRE SECTION

## CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES PARTICULES

Toute particule peut être considérée quant à sa forme, quant à sa signification, quant à son emploi ; de là, trois divisions.

### I. — DE LA FORME DES PARTICULES

I. PRINCIPE : *Les composés latins, passant en roman, se décomposent, et le radical<sup>1</sup> et la particule prennent chacun l'accent tonique.*

En latin, c'est un trait ordinaire de la composition avec particule que le radical et la préposition se fondent ensemble, par suite d'une altération apportée dans la forme même du radical. Ainsi :

facere <i>devient</i>	ficere <i>dans</i>	con-ficere, per-ficere, re-ficere, etc.
agere	igere	ad-igere, sub-igere, red-igere
specere	spicere	ad-spicere, re-spicere, con-spicere, etc.
damnare	demnare	con-demnare, * indemnare (indemnis)
factare	fectare	af-fectare
tangere	tingere	at-tingere, con-tingere, etc.

Cependant on trouve quelques exceptions :

affrangere	<i>et non</i> affringere	<i>à côté de</i> refringere
pertangere	pertingere	attingere
complacere	complicere	displicere
supersedere	supersidere	adsidere
prædamnare	prædemnare	condemnare
demandare	demendare	commendare
etc.	etc.	etc.

<sup>1</sup> Pour abrégé, nous désignons par ce nom le mot (verbe, nom, adjectif) auquel s'adjoint la particule.

Ces exceptions vont devenir l'origine d'une loi nouvelle, et ce qui était en latin la règle sera en roman l'exception.

Il est vrai qu'un certain nombre de composés latins, portant une modification dans le radical, ont passé en roman en subissant les changements phoniques normaux, de telle sorte que toute trace extérieure de composition a disparu :

confire	de conficere	et non de confacere ; cf. parfaire (per-facere)
conclure	concludere	conclaudere éclore (ex-claudere)
concevoir	concipere	concapere (et de même tous les composés de <i>capere</i> ) ;

et pour les autres langues romanes : ital. *conchiudere*, esp. *concluir* (con-cludere) ; pg. *receber* (re-cipere) ; prov. *percebre* (per-cipere), etc.

Dans d'autres, où le radical ne pouvait subir et n'a pas subi d'altération en latin, la fusion de celui-ci avec la particule a pu être si intime que, la particule perdant son individualité, le mot a été traité comme simple :

adjutare	devient	aider	imputare	devient	enter
collocare		coucher	interrogare		enterver (arch.)
computare		conter	involare		emblem
cogitare		cuider	* perustulare		brûler
coagulare		cailler	prædicare		prêcher
consuere		coudre	recusare		ruser
*cuminiare		commencer	reputare		reter (arch.)
implere		emplir	separare		sevrer

et de même pour quelques substantifs :

antecessor	ancêtre	corrogata	corvée
adulter	avoutre (v.fr.)	infans,-antem	enfes (v. fr.), enfant
consuetudinem	coutume	retorta	riorte

Comparez dans les autres langues romanes : *consuere* = *cuire* (ital.), *cusir* (esp.), *coser* (pg.), *cosir* (prov.) ; *implere* = *empierre* (ital.), *henchir* (esp.), *encher* (pg.), *emplir* (prov.), *umpli* (val.), *infare* = *infare* (ital.), *hinchar* (esp.), *inchar* (pg.), *umflar* (prov.), *unflà* (val.), etc., etc., tous exemples montrant que le latin populaire avait déjà perdu dans ces mots le sentiment de la composition, et, n'y reconnaissant plus la particule, les avait traités comme des mots simples.

Mais la plus grande partie des composés latins se sont décomposés à l'époque romane : le radical revient, s'il y a lieu, à sa forme première, et la préposition, reprenant à son tour

l'accent, persiste sous la forme même qu'elle possède isolée <sup>1</sup>.

Pour le radical, dans les verbes :

accepto	devient	ac-capto, fr.	j'achate, puis j'achète. — Accepto eût donné j'acète.
acquiro		ac-quæro	j'acquiERS
affecto		af-facio	j'afAite (v. fr.)
assideo		as sedeo	j'assieds
apprimo		ap-premo	j'apriEM (v. fr.)
attingo		at-tango	j'ataIN (v. fr.). « Nes poet garder que mals ne li ataignet, » dans <i>Roland</i> , 9 ; l'assonance est en a. <sup>2</sup> — De nos jours j'atteins.
condemno		con-damno	je condamne
contineo		con-teneo	je contiens
decido		de-cado	je déchîé (v. fr.)
dispertior		dis-partio	je dépars
displaceo		dis-placeo	je déplaIS
excludo		ex-claudo	j'éclos. — On trouve cependant le simple <i>clusus</i> dans <i>Vau-cluse</i> (vallis clusa) et dans le composé <i>reclus</i> . <i>Exclure</i> est d'origine savante.
impero		im-paro	j'empARE
includo		in-claudo	j'enclos
perficio		per facio	je parlAIS
transilio		trans-salio	je tressaille, etc.

Et dans les substantifs :

inimicus	devient	in-amicus	fr. ennemi
superficies		super-facies	surface

<sup>1</sup> Y a-t-il là composition nouvelle, le roman reprenant le simple et la particule, et les combinant pour créer derechef des composés qui par hasard correspondent aux anciens composés latins ? Ou est-ce vraiment une décomposition momentanée du mot latin qui a pour effet de rendre à leurs formes premières, tout en les conservant comme éléments composants, la préposition ou le verbe ? La première manière de voir est plus simple, et dans quelques cas même doit être vraie (*refaire* par exemple, est sans doute *re-faire* et non *re-facere*). Mais l'autre, quoique plus obscure, est plus généralement exacte et rend compte de faits inexplicables autrement. Par exemple, *parjurer* est non *par-jurer*, le sens s'y oppose, mais *per jurare*. *Achater* d'où *acheter* n'est pas *a-chater*, car *chater* n'existe pas. *Inimicus* aurait donné *enmi* et non *ennemi* (fr.), *enamic* (prov.), qui nous reportent à un type *in-amicus* ; mais d'autre part *en* et *ami* en fr. auraient donné *enami*. Il faut donc admettre qu'en thèse générale le latin vulgaire avait un sentiment très net de la composition et de la valeur des éléments composants, et que c'est précisément pour en mieux accentuer la signification qu'il les rétablit dans leur forme originelle.

<sup>2</sup> *Condemnets* dans le *Saint-Léger* (28,4) paraît une orthographe calquée sur le latin (cf. *Romania*, I, 343).



De même dans les langues sœurs : *decidere*, ital. *decadere*, esp. *decaer*, pg. *decahir*, prov. *decazer* ; — *refringere*, ital. *refrangere*, prov. *refranher* ; — *displicere*, ital. *dispiacere*, esp. et prov. *desplacer*, pg. *desprazer* ; — *excludere*, prov. *esclaire*, etc., etc.

Pour la préposition :

perdono	devient pér-dóno;	je pardonne :	<i>pér</i> devenant <i>par</i> en français (cf. plus loin)
perjuro	pér-júro;	je parjure	
perficio	pér-fácio;	je parlais	
prosequor	pró-séquor;	je poursuis :	<i>pró</i> devenant <i>pour</i> en fr. (cf. plus loin)
provideo	pró video ;	je pourvois	
transilio	tráns-sálio;	je tres-saille :	<i>trans</i> devenant <i>très</i> en fr. (cf. plus loin).
transulto	tráns-sáltó;	je tres-saute, etc., etc.	

Et dans les substantifs : *perjurium* = *pér-júrium* = *par-jure* ; *transtellum* (dimin. de *transtrum*, où l'on a cru voir un composé de *trans*) = *tránstéllum* = *tréteau*, etc.

Pour la même raison, *e* se remplace par *ex*, *de* par *dis*, *sub* par *subtus*, la particule sous cette seconde forme ayant plus de sonorité et de force de persistance :

<i>eligere</i>	devient <i>ex</i> -legere, v. fr. <i>eslire</i> (cf. plus loin)
<i>elevare</i>	<i>ex</i> levare, v. fr. <i>eslever</i>
<i>educere</i>	<i>ex</i> -ducere, v. fr. <i>esduire</i>
<i>ebullire</i>	<i>ex</i> -bullire, v. fr. <i>esbullir</i>
<i>edicere</i>	<i>ex</i> -dicere, v. fr. <i>esdire</i> .

Cf. it. *snudare* (ex-nudare), prov. *esmendar* (ex-mendare), val. *smulge* (ex-mulgere), etc.

<i>dedignari</i>	devient <i>dis</i> -dignare, v. fr. <i>desdaigner</i> (cf. plus loin)
<i>desperar</i>	<i>dis</i> -isperare, <i>desesperer</i>
<i>decrescere</i>	<i>dis</i> -crescere, <i>descroistre</i>
<i>deficere</i>	<i>dis</i> -facere, <i>desfaire</i>
<i>dejectare</i>	<i>dis</i> jectare, <i>desjeter</i>
<i>denudare</i>	<i>dis</i> -nudare, <i>desnuer</i>
<i>depretiare</i>	<i>dis</i> -pretiare, <i>despreisier</i> .

Cf. ital. *disdegnare* (dis-dignari), esp. *descrecer* (dis-crescere), val. *descüntà* (dis-cantare), etc.

<i>submittere</i>	devient <i>subtus</i> -mittere, v. fr. <i>sozmettre</i> (cf. plus loin)
<i>sublevare</i>	<i>subtus</i> -levare, v. fr. <i>sozlegier</i>

Cf. ital. *sottoridere* (sub-ridere) ; esp. *sosentender* (sub-intendere) ; prov. *sosrive* (sub-ridere), *sostraire* (sub-trahere), etc.

Les changements ne se bornent pas à ceux que nous venons d'indiquer. Les radicaux, dans cette décomposition, revenant à la liberté, peuvent remplacer la préposition qui les accompagnait par une autre :

<i>con</i> -taminare devient	<i>in</i> -taminare,	fr. <i>en</i> -tamer
<i>il</i> -luminare	<i>ad</i> luminare	<i>al</i> -lumer
<i>in</i> -staurare	<i>ex</i> -staurare	v. fr. <i>e</i> -storer <sup>1</sup>
<i>in</i> -vitare	<i>con</i> -vitare	<i>con</i> -vies
<i>abs</i> -consus	<i>ex</i> -consus	v. fr. <i>es</i> -cons
<i>ob</i> -audire	<i>ab</i> -audire	prov. <i>ab</i> -auzir
<i>suf</i> -focare	<i>ad</i> -focare	esp. <i>a</i> -hogar.

Et pour les substantifs ou adjectifs :

<i>ex</i> -sequiæ devient	<i>ob</i> -sequiæ,	<i>obs</i> èques
<i>pro</i> -fundus	<i>per</i> -fundus,	<i>par</i> fond (v. fr.)
<i>ob</i> -sedium	<i>ad</i> -sedium,	<i>ass</i> edio (ital.)

Bien plus même, on trouve quelques radicaux, très peu nombreux, il est vrai, qui n'existent en latin qu'à l'état composé et qui se sont débarrassés de leur préfixe à l'époque romane :

<i>recuperare</i>	* <i>cuperare</i>	couver en v. fr.
<i>obturare</i>	* <i>turare</i>	turar ital. et esp.

II. Les particules sont séparables ou inséparables. Les particules inséparables sont celles qui ont disparu de la langue en tant que prépositions et ont été conservées par la seule tradition dans des mots composés. Dans toute langue, même celles qui, comme l'allemand et le grec, sont les plus riches en particules, il en est qui s'effacent peu à peu et disparaissent de la langue commune, et que seule leur soudure antérieure avec certains radicaux préserve d'une destruction complète. Pour nous en tenir au latin, la préposition *se*, qu'on retrouve isolée aux premiers temps de la langue, n'a plus été conservée que dans les composés *secedo*, *secludo*, *secubo*, *securus*, *seditio*, *seduco*, *segnis*, *segrex*, *sejungere*, *seligo*, *semoveo*, *seorsum*, *separo*, *sevoco*. De même, dans le passage du latin au roman, certaines prépositions sont sorties de l'usage : ainsi

<sup>1</sup> Cependant *estorer* peut venir directement de *instaurare* = *istaurare*, *estorer*. Cf. *estruir* = *instruere*, *estruement* = *instrumentum* (ital. *stromento*, esp. *estormento*). Voir Schuchardt, *Vokalismus des Vulgärlateins*, II, p. 350. — Il ne faut pas voir dans ces formes une aphérèse de la particule, comme dans *couver*, *turar*, cités plus loin, parce que dans ces deux derniers mots la chute de *re* et de *ob* est un fait de morphologie; celle de *in* dans *instrumentum*, etc., est un fait de phonétique. (Cf. *Romania*, I, 309, n. 19 c.)

*ab, ex, dis, cum* (en fr. et en prov.), *circum, per* (au sens adverbial, le vieux français excepté), et encore, parmi elles, les unes ont eu meilleure fortune que les autres, puisque *ab* et *cum*, par exemple, ne peuvent plus former de composés français, tandis que *per, ex, dis*, quoique n'existant plus à l'état libre, sont encore, en tant que particules composantes, pleins de vie.

Il en est de même des particules séparables : les unes sont d'un usage plus fréquent que les autres. *Fors, outre, sur* sont aujourd'hui d'un emploi assez rare ; au contraire, *en, avant, arrière, contre* sont toujours très vivants.

## II. — DE LA VALEUR DES PARTICULES

Les particules sont ou adverbes ou prépositions. Les adverbes, qui sont tous séparables, à l'exception de la négation *in* et de la particule *re*, sont des adverbes de qualité, *male, bene*, de quantité, *bis*, de négation, *non*, etc. Les prépositions, les unes séparables, les autres inséparables, s'emploient tantôt avec la valeur de prépositions, tantôt avec la valeur d'adverbes. Dans *confrère* la préposition *cum* est prise adverbialement, *confrère* signifiant non *avec le frère*, mais *le frère qui est avec (un autre frère)* ; — *sur* est adverbe dans *surenchère*, préposition dans *surtout* ; — *contre* est adverbe dans *contredire*, préposition dans *contrepoison*. La signification de la particule dépend de son emploi.

## III. — DE L'EMPLOI DES PARTICULES

Elles se combinent de quatre manières avec les radicaux, en donnant naissance à plusieurs sortes de mots, substantifs, adjectifs, verbes. Elles s'unissent : 1° aux verbes, formant ainsi de nouveaux verbes, 2° aux noms ou aux adjectifs, formant ainsi de nouveaux noms ou de nouveaux adjectifs ; 3° aux noms et aux adjectifs, formant avec eux des verbes par l'addition d'un suffixe verbal ; 4° aux noms et aux adjectifs, formant avec eux de nouveaux noms par l'addition d'un suffixe nominal.

1. *Particule et verbe*. — Dans cette composition la particule a toujours la valeur adverbiale ; elle vient modifier la signification du verbe en y ajoutant l'idée ou la nuance d'idée qui lui est propre.

Battre — a-battre, dé-battre, com-battre, r-a-battre.

Mettre — ad-mettre, com-mettre, dé-mettre, é-mettre, per-mettre, pro-mettre, sou-mettre, etc.

Prendre — ap-prendre, com-prendre, é-prendre, sur-prendre, etc.

Poser — ap-poser, com-poser, dé-poser, sup-poser, etc.

Faire — dé-faire, sur-faire, etc.

Venir — ad-venir, con-venir, contre-venir, pro-venir, sub-venir, etc.

Porter — ap-porter, com-porter, dé-porter, ex-porter, em-porter, etc.

Tendre — at-tendre, é-tendre, dé-tendre, pré-tendre.

Joindre — ad-joindre, con-joindre (conjoint), dis-joindre.

2. *Particule et nom (ou adjectif)*. — Dans cette sorte de composition il faut distinguer deux cas, suivant que la particule est un adverbe ou qu'elle est une préposition.

Premier cas. — La particule est un adverbe. Tantôt il y a simple juxtaposition avec particule séparable, comme dans *malheureux*, *bien portant*, ou avec particule inséparable, comme dans *déshonnête*, *déloyal*, *degré* ; tantôt il y a ellipse, comme dans *avant-scène*, *avant-bras*, *arrière-plan*, *arrière-neveu* ; *contre coup*, *contremarche* ; *surabondance*, *surenchère*. Ces derniers exemples doivent s'analyser : *la scène (qui est en) avant*, c'est-à-dire *la partie de la scène qui est en avant*, etc.

Second cas. — La particule est une préposition. Il y a toujours dans ce cas une ellipse, qui se place entre l'article et le substantif composé. *Un acompte* est ce *qui est donné* à compte. *Le contrepoison* est ce *qui est*, ce *qui sert* contre le poison. Cette analyse prouve que ces sortes de noms sont de véritables neutres ; de là vient que, quel que soit le genre du substantif complément de la préposition, le composé est toujours au masculin.

Nous nous contentons, pour le moment, de ces remarques sur ces deux sortes de composés, que nous étudions en détail plus loin, Part. III, sect. II et III.

3. *Particule et nom (ou adjectif) donnant naissance à des verbes*. — Cette sorte de composition est très riche : les mots qu'elle forme, et que l'on désigne du nom de *parasynthétiques*, offrent ce remarquable caractère d'être le résultat d'une composition et d'une dérivation agissant ensemble sur un même radical, de telle sorte que l'une ou l'autre ne peut

être supprimée sans amener la perte du mot. C'est ainsi que de *barque* l'on fait *em-barqu-er*, *dé-barqu-er*, deux composés absolument uns et dans lesquels on ne retrouve ni des composés *débarque*, *embarque*, ni un dérivé *barquer*, mais le radical *barque*. La langue tire les deux composés immédiatement du radical, sans l'aide d'aucun intermédiaire <sup>1</sup>. Ce fait important doit être mis en lumière. Ici le français, et en général le roman, ne fait que suivre la tradition latine.

## Substantifs :

cor, cordis	<i>donne</i> ac-cord-are :	cordare	<i>n'existe pas.</i>
calx, calcis (chaux)	— de-calc-are :	calcare	—
collum	— de-coll-are :	collare	—
cortex, icis	— ex-cortic-are :	corticare	—
cervix, icis	— e-cervic-are :	cervicare	—
femina	— ef-femin-are :	feminare	—
etc.	etc.	etc.	

## Adjectifs :

ferus	<i>donne</i> ef-fer-are :	ferare	<i>n'existe pas.</i>
luscus	— e-lusc-are :	luscare	—
quietus	— in-quiet-are :	quietare	—
calvus	— de-calv-are :	calvare	—
rudis	— e-rud-ire :	rudire	—
etc.	— etc.,	etc.	

Le français a développé considérablement cette tendance, et, avec des substantifs ou des adjectifs, a créé des verbes appartenant à la première ou à la seconde conjugaison.

I. — *Verbes de la première conjugaison formés de substantifs.*

an — suranné, participe formé d'après un type <i>suranner</i> .	barque — débarquer, embarquer
balle — déballer, emballer	*barras <sup>2</sup> — débarrasser, emballer
barbe — ébarber	bauche — débaucher, embaucher
barde — débarder, d'où <i>débardeur</i>	baume — embaumer
	besoigne — s'embesogner (arch.)

<sup>1</sup> C'est pour n'avoir pas vu ce fait que l'auteur d'une étude sur la langue populaire, où l'on trouve d'estimables recherches, s'est embarrassé dans des explications inadmissibles sur la formation de ces composés. (Aignel, *De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française*, in-8°, 1869.)

<sup>2</sup> De *barre*. Cf. l'expression : *mettre des barres dans les roues*. *Barras* n'existe plus que dans un sens tout à fait spécial ; il désigne es barres ou bandes de résine qui découlent des pins.

- boîte — déboîter, emboîter  
bord <sup>1</sup> — déborder, aborder  
bosse — embosser  
boule — ébouler  
bourbe — embourber, débourber  
bourse — déboursier, r-embourser  
braie — débrailler  
braise — embraser  
branche — ébrancher  
bras — embrasser  
bruit — ébruiter  
bûche — débûcher  
caisse — encaisser  
cape — décapier  
chaîne — déchaîner, enchaîner  
chair — acharner, décharnier  
chancre — échancre  
chappe — échapper  
châsse — enchâsser  
chef — achever  
chemin — acheminer (non de à + cheminer, parce que *cheminer* est neutre, et *acheminer* actif)  
cil — déssiller,  
col — accoler, décoller  
collet — décolleter  
cosse — écosser  
contenance — décontenancer  
corne — écorner  
côte — accoster  
courage — encourager  
coutume — accoutumer  
croc — r-accrocher, décrocher  
cul — acculer, reculer, éculer  
dent — adenter  
diable — endiabler  
dimanche — endimancher  
dos — adosser, endosser  
face — effacer  
faix — affaisser  
feuille — effeuiller  
fil — effiler, enfiler, parfiler  
flanc — efflanqué  
fond — effondrer, enfoncer  
four — enfourner  
fourche — affourcher, enfourcher  
friche — défricher  
frid (germ. paix), — effrayer  
froc — défroquer  
front — affronter, effronté, confronter  
gaine — dégainer, r-engainer  
genou — agenouiller  
geôle — enjôler  
globe — englober  
goise — déroiser  
gorge — égorger, r-engorger, dégorger (*gorger* a un tout autre sens)  
gosier — égossier  
gouffre — engouffrer  
goutte — égoutter, dégoutter  
grain — égrener  
graisse — dégraisser, engraisser (*dégraisser* est peut être composé de *dé* + *graisser*)  
gré — agréer  
gros — engrosser  
guise — déguiser  
honte — éhonté  
jambe — enjamber  
jour — ajourner  
lacs — enlacer (*délacer* est *dé* + *lucer*)  
ligne — aligner, souligner  
lit — aliter  
manche — emmancher  
mantel — démanteler  
masse — amasser  
merveille — émerveiller  
monceau — amonceler  
nuit — anuiter  
os — désosser  
pal — empaler  
parpille — éparpiller  
pâte — empâter  
pays — dépayser  
peluche — ép(e)lucher  
pièce — rapiécer  
pied — empiéter  
piste — dépister  
poison — empoisonner  
poisson — empoissonner  
pot — empoter  
poumon — époumonner  
prison — emprisonner  
provision — approvisionner  
quartier — esquarterer (d'où *écarteler*)  
rage — enrager  
rein — éreinter  
robe — enrober  
rôle — enrôler  
semence — enssemencer  
sol — assoler  
somme — assommer  
sorcier — ensorceler  
table — attabler

<sup>1</sup> *Border* ayant un tout autre sens que *aborder* et *déborder*, ceux-ci sont des parasynthétiques, et non des composés de *border*.

tache — attacher, attaquer, entacher, enticher <sup>1</sup>	*velop — développer, envelopper
terre — enterrer, atterrer	ventre — éventrer
tête — entêter, étêter	vergne — envergner
toile — r-entouiler	vertu — s'évertuer
tonne — entonner	vitaille — ravitailler
tour — entourer	visage — dévisager, envisager
trappe — attraper	voie — envoyer, dévoyer, fourvoyer avoyer (v. fr.)
valise — dévaliser	* vout (vultus) — envoûter.

Il ne faut pas confondre ces composés parasynthétiques avec les composés formés d'une préposition et d'un verbe déjà dérivé d'un substantif, tels que :

bande	bander	débander
bouche	boucher	déboucher
broche	brocher	embrocher, débrocher
charge	charger	décharger, encharger
chausse	chausser	déchausser
couche	coucher	accoucher
don	donner	adonner
heur	heurter	acheurter
plume	plumer	déplumer, emplumer
presse	presser	empresser
raie	raier	enrayer
siège	siéger	assiéger

II. — *Verbes de la seconde conjugaison formés de substantifs.* (Ils sont beaucoup plus rares et de formation plus ancienne.)

bout	aboutir	orgueil	s'enorgueillir
corne	r-acornir	ténèbre	atenebrir (v. fr.)
croupe	s'accroupir	terre	atterrir
force	enforcer	vespre	avesprir (v. fr.)
bure	ahurir		

Quelle est la valeur du préfixe et du suffixe dans ces composés parasynthétiques ? La terminaison donne l'idée verbale de *mettre, rendre, faire*, si le composé est un verbe actif ; de *être, venir*, peut-être aussi de *devenir*, si c'est un verbe neutre, et la particule précise cette idée en indiquant le rapport

<sup>1</sup> Nous rapprochons ces mots qui nous paraissent avoir une commune origine. *Enticher* est en vieux français *entechier* (gâter), que l'on ne peut séparer de *entachier*, dont le sens est le même. Le passage de *entechier* à *entichier* n'a rien de singulier ; cf. les exemples que nous donnons plus loin (Part. IV, sect. III, III), au mot *triquebalter*. D'ailleurs on trouve une autre forme du mot *tacheté* : c'est *tiqueté*, donné par Cotgrave. *Tiqueté* est à *tacheté* ce que *enticher* est à *entacher*, et suppose une forme intermédiaire *techeté*. Le radical de ces mots doit donc avoir existé sous les trois formes *tac, tec, tic*.

de ce verbe *mettre*, *rendre* ou *être* avec le substantif. *Embarquer*, *débarquer* s'analyseront donc *mettre* (= *er*) *en* (= *em-*) ou *hors de* (= *dé-*) *barque*. *Atterrir*, verbe neutre, sera *venir* = (*ir*) *à* (= *ad*, *at-*) *terre* ; *atterrer*, verbe actif, *mettre* (= *er*) *à* (= *ad*, *at-*) *terre*. Donc la particule dans ces parasyntétiques est non adverbe, mais préposition <sup>1</sup>. Elle s'adjoit à un substantif qui lui sert de complément, et son composé reçoit, avec la terminaison verbale du suffixe, l'unité de forme et d'idée.

### III. — Verbes de la première conjugaison formés d'adjectifs<sup>2</sup>.

bête — embêter	mousse — émousser
borgne — éborgner	niais — déniaiser
cagnard — cagnarder	pareil — appareiller, dépareiller
chaud — échauder	petit — rapetisser
court — écourter	pire — empirer
farouche — effaroucher	prêt — apprêter
fin — affiner, raffiner	proche — approcher
fol — affoler	pur — épurer
fort — conforter	quitte — acquitter
gai — égayer	serein — rasséréner
ivre — enivrer	sot — assoter
joli — enjoliver	sûr — assurer <sup>3</sup>
jouste (= <i>juxta</i> ) ajouter	vif — aviver
juste — ajuster	etc. etc.
loin — éloigner	
long — r-allonger	
meilleur — améliorer (v. fr.)	
amieudrer et enmieudrer)	

Nous omettons à dessein des mots comme *abaisser*, à cause de *baïsser*, *dévider*, à cause de *vider*, etc.

### IV. — Verbes de la seconde conjugaison formés d'adjectifs.

bâtard — abâtardir	bel — embellir
baube (v. fr.) — ébaubir	bête — abêtir
baud (v. fr.) — ébaudir	brute — abrutir
clair — éclaircir	mol — amollir
cornard — acornardir (v. f.)	mort — amortir

<sup>1</sup> Il semblerait que dans *ensemencer*, *en* soit adverbe (mettre la semence en, dedans), mais il faut analyser : mettre le champ en semence. De même, sans doute, *empoisonner*, *empester*, *empierrer*, *enfariner* et d'autres.

<sup>2</sup> Et quelquefois d'adverbes.

<sup>3</sup> L'anc. fr. *asploier* ne vient pas de *souple*, mais est un composé de *soploier* = *supplicare*.



couard — acouardir (v. fr.)	noble — anoblir
doux — adoucir	pauvre — appauvrir.
fade — affadir	plan — aplénir
ferme — r-affermir	plat — aplatir
frais — ratraçhir	profond — approfondir
glout (v. fr.) — engloutir	rond — arrondir
jeune — rajeunir	sage — assagir
laid — enlaidir	simple — asimplir (v. fr.)
lent — r-alentir	sombre — assombrir
lourd — alourdir	sourd — assourdir
malade — amaladir (v. fr.)	tendre — attendrir
mince — amincir	tenve (v. fr.) — atenvir (v. fr.)
moindre — amoindrir	tiède — attiédir
	etc. etc.

Ici encore, la particule est préposition. *Enrichir* est mettre en riche, en l'état de riche ; *déniaiser* est mettre hors de niais, de l'état de niais ; *assagir* est amener à sage, à l'état de sage. La particule, dans ces sortes de composés, présente un sens moins précis que dans les composés formés de substantifs, parce que l'adjectif, passant à l'état de substantif, devient une sorte de nom abstrait et que le rapport exprimé par la préposition est moins net quand il détermine un nom abstrait qu'un nom concret. *Enterrier* est mettre en terre, *atterrer* est mettre à terre : les deux sens sont bien différents ; mais *anoblir*, comme *ennoblir*, est proprement rendre noble ; la nuance qui distingue les deux mots (*anoblir*, amener à l'état de noble ; *ennoblir*, mettre en noble, au rang des nobles) est trop délicate pour être sentie du vulgaire, qui, dans l'un et dans l'autre, voit simplement l'idée de *rendre noble*.

Il résulte de ce qui précède que les composés formés d'adjectifs ont la valeur des verbes factitifs. Cependant quelques uns d'entre eux, surtout les verbes en *ir*, ont une tendance à devenir neutres, c'est-à-dire qu'ils s'emploient absolument : *rajeunir* est aussi bien *rendre* que *devenir jeune* ; *enlaidir* est également *rendre* et *devenir laid*.

Quelques composés, ceux où entre la préposition *e*, *ex*, sont d'une analyse plus délicate. Dans *éborgner*, *éclaircir*, *éclairer*, *émousser*, et autres semblables, on ne voit pas tout d'abord ce que vient faire la particule négative ou privative *ex*, et il semblerait qu'on pût la remplacer par *in*, *en*, de manière à avoir *emborgner*, *emmousser*, *enclairer*, comme on a *enjoûter*, *enivrer*, *empirer*. Mais la particule ajoute au mot l'idée de l'état antérieur, par opposition à l'état actuel qu'indique le composé. *Éclairer*, c'est rendre clair de, au sortir de, en faisant sortir de la nuit ; *émousser*, c'est rendre mousse en fai-

sant sortir de l'état contraire. *Éclairer* non seulement suppose logiquement, mais exprime d'une manière plus ou moins explicite l'idée de ténèbres, et de même *émousser*, celle de pointe <sup>1</sup>. On peut par là apprécier la richesse des idées renfermées dans ces composés, et l'on se prend à admirer la puissance et la délicatesse de ce procédé qui arrive, par l'addition d'une ou deux lettres au commencement et à la fin d'un radical — à faire tenir tant d'idées et de nuances d'idées dans un seul mot <sup>2</sup> !

4. *Particule et nom ou adjectif donnant naissance à un nom par l'addition d'un suffixe nominal.* — Les parasynthétiques nominaux sont très rares; je ne pourrais guère citer que les mots suivants, qui ne sont pas tous sûrs :

*Entre-colonnement*, formé sans doute de *entre* et de *colonne*, car on ne peut le dériver de *entre colonner* qui n'existe pas, ni y voir un composé analogue à *avant-garde*, *arrière-cour*, « colonnement qui est entre » n'offrant aucun sens. — *Entablement* : *entabler* n'existe pas au sens qu'indique *entablement*. — *Empellement*, de *en* et *pelle*. — *Encoignure*, de *en* et *coin*. — *Encolure*, de *en* et *col*. — *Encâblure*, de *en* et *câble*. — *Entournure*, de *en* et *tour*. — *Envergure*, de *en* et *verge*. — *Encorbellement*, mot formé sur *corbeau*, terme d'architecture. — *Soubassement*, de *sous* et *bas*. — *Emplacement* vient-il de *en* et *place*, ou de *en* et *placement*, ou est-il formé d'après *déplacement*? — *Sous-mentonnière*, *sous-ventrière*, de *sous* et *menton*, *ventre*. — Comme adjectifs on peut citer *souterrain*, *sous marin*, de *sous* et *terre*, *mer*.

Arrivât-on à ajouter à cette liste quelques noms encore, on voit que les parasynthétiques nominaux sont beaucoup moins nombreux que les parasynthétiques verbaux.

Résumons cette section et établissons le rapport du français avec les langues de la même famille :

<sup>1</sup> Dans ces composés, l'adjectif n'est pas pris substantivement, mais reste adjectif; il est le complément non de la préposition, mais du verbe indiqué par la particule. *Éborgner* est : rendre (= *er*) borgne de (clairvoyant); *éclairer* est : rendre (= *er*) clair de (obscur).

<sup>2</sup> Citons ici quelques parasynthétiques de formation étrange : *tutoyer*, *vouvoyer* (fait sur le modèle de *tutoyer*); *solmiser*, de *sol*, *mi* (juxtaposé analogue pour la formation à ceux qui désignent dans l'ancienne musique les noms des notes : *a-mi-la*, *b-fa-si*, *c-sol-ut*, *d-la-ré*, *é-si-mi*, *f ut fa*, *g-ré-sol*). Rappelons encore les formations, sans doute de fantaisie : *embertificoler*, *emberlucoquer*.

Les particules se combinent avec les verbes, noms et adjectifs, de la manière suivante :

1° Particules adverbiales et verbes. Ex. : *a-baisser*. Il en est de même dans les autres langues romanes : it. *com-*, *sotto-*, *ri-mettere* ; esp. *des-*, *re-hacer* ; pg. *des-*, *re-*, *mal-dizer* ; prov. *con-*, *des-duire* ; val. *des-*, *res-*, *s-*, *stra-bate*. — Cf. lat. *ad*, *com-*, *de-*, *sub-*, *trans-portare* ; grec, *προς-*, *ἐπι-*, *κατα-*, *περι-φέρειν*.

2° Particules et noms ou adjectifs.

A. Particules adverbiales. — *a*. Particules et noms : *avant-cour*. De même dans les langues sœurs : ital. *contraguardia* ; esp. *antebrazo* ; pg. *antemuro* ; prov. *desra* ; val. *stranepot* (extra-nepotem). Cf. lat. *compatronus* ; grec *ἔσσοδος*. — *b*. Particules et adjectifs : *dé-loyal*. De même, ital. *antenato* ; esp. *desnudo* ; pg. *descorte* ; prov. *malas-truc*. Cf. lat. *inamabilis* ; grec *ἀπαισιος*.

B. Particules prépositionnelles (l'adjectif se prenant substantivement) : *acompte*, *averse*. De même, ital. *adagio* ; esp. *traspes* ; pg. *sobreloja* ; prov. *entr'uelh*. Cf. lat. *proconsul*, *abactis* ; grec, *ὁ ἐνπέλει*, *ἡ διαπασῶν*.

3° Particules et noms ou adjectifs avec suffixe verbal.

A. Noms : *embarquer*, *accroupir*. De même, ital. *imbarcare* ; esp. *encojar* ; pg. *affiar* ; prov. *avesprar*. Cf. lat. *decollare* ; grec *ἀντιστατεῖν*.

B. Adjectifs : *aviver*. De même, it. *attristare* ; esp. *engordar* ; pg. *alargar* ; pr. *alonhar*. — Cf. lat. *elongare*.

4° Particules et noms ou adjectifs avec suffixe nominal. — Exemples rares.

## SECONDE SECTION

### ÉTUDE DES DIVERSES PARTICULES <sup>1</sup>

Les particules se divisent en particules prépositionnelles, quantitatives, qualificatives et négatives.

#### I. — PARTICULES PRÉPOSITIONNELLES.

Les particules prépositionnelles sont en latin : *ab, ad, ante (anti), circum, cum, contra, de, dis, ex, de-ex, extra, foris, in, inde, inter, intra, intro, ob, per, post, præ, præter, pressus, pro, re, retro, se, sine, subtus, super, supra, sursum, trans, ultra, vice.*

I. *AB* (*abs, a*) a disparu en français comme dans les autres langues romanes. En dehors de mots savants empruntés au latin, il ne se trouve que dans *aveugle* et *avorton*. *Aveugle* est le continuateur du latin populaire *aboculus*, formé à l'instar de *abnormis, inermis*, et qui se décompose en *ab-ocul-us* (*us*

<sup>1</sup> Chevallet, dans ses *Origines de la langue française*, a consacré une soixantaine de pages à la composition (section 1 du chapitre III, dans le premier livre de la seconde partie). Après quelques pages insignifiantes où il examine au hasard un petit nombre de composés et de juxtaposés, il arrive à la composition par particules, dont il fait une étude plus approfondie. Mais malheureusement cette revue des particules est fort superficielle, et il y règne, comme dans le reste de l'ouvrage d'ailleurs, la confusion la plus complète entre la formation savante et la formation populaire. En somme, il y a peu de chose à en tirer pour l'objet qui nous occupe. — L'étude de Mætzner dans sa *Franzæsische Grammatik* (p. 316-330) est beaucoup plus sérieuse, et ajoute de bonnes remarques à Diez. D'ailleurs tout le chapitre consacré à la composition (p. 314-338), malgré des erreurs de détail et l'inexactitude du point de vue général, contient des observations précieuses et a été consulté par nous non sans profit.

terminaison adjectivale du composé). *Avorton* est un dérivé de *abortus*. *Abattre*, cité par Diez, est composé de *battre* et de *à* = *ad*, comme le prouve le sens, qui est *battre, faire tomber d'un coup vers*. Littré voit dans *arracher*, primitivement *aracher*, le lat. *ab-radicare* ; mais *arracher* est *eradicare*, où l'*e* initial atone est devenu *a*, comme dans *amender* de *emendare*.

2. *AD* (par assimilation *ac, af, ag, al, ap, ar, as, at, a*), particule qui entre dans la composition d'un très grand nombre de mots de formation populaire. Dans la plupart de ces mots, le désir de faire reparaître l'étymologie ramène, soit sous la forme de *d*, soit sous celle de consonne assimilée, la seconde lettre de *ad*, lettre qui ne devrait figurer que dans les mots empruntés directement par les savants au latin<sup>1</sup>. *Adjacent* est correct ; mais dans *adjoindre, adjuger, administrer*, etc., la vieille langue, avec raison, supprimait le *d*. De nos jours l'on ne peut faire un seul composé avec *ad* sans que le *d* se retrouve au moins dans l'orthographe : *at-tablet, ap-pauvrir, ac-cabler, as-soler, at-taquer*, etc. En vieux français on écrivait plus simplement *acomenuier, acostier, acoveter, acravanter, adaignier, adevaler, adouber, adrecier, amenuisier, apresser, asavouer, atemprer, aquarder*, etc. ; et même, devant une voyelle, c'était la préposition française *a*, et non la latine *ad*, que l'on préposait : *aemplir, aencrer, aesmer*, etc. D'ailleurs, suivant la loi de la chute des muettes médianes, le *d* a disparu, en des cas semblables, dans les mots d'origine latine qui avaient passé en français par la voie populaire : *adorare* = *aorer*.

Les composés latins avec *ad* passés en français sont : *acorre* (fr. mod. *accourir*), *acroire, acroître, acuser, aquérir, ajoindre, ajuger, aministrer, aversité, afaitié, aparaitre, apprendre, aporter*, etc. ; tous écrits maintenant avec *d* pur ou *d* assimilé.

Composés nouveaux. — 1° *Ad* et un verbe ; v. fr. *a* : *acomenuier, abatre, abaisser, apercevoir, acoveter, acravanter*, etc. ; fr. mod. *ad* : *affaiblir, assaillir, attirer, attenter*, etc. La préposition ajoute alors au simple une idée de direction vers un lieu, et, au sens figuré, vers un but déterminé ; dans la vieille langue elle avait parfois la valeur d'un augmentatif : *aemplir* = emplir jusqu'au bord, *aesmer* = estimer au

<sup>1</sup> Excepté *agréger, aggression*, et quelques autres.

plus haut point, *amenuisier* = rendre entièrement menu, etc. ; mais là encore l'augmentatif n'indique autre chose que l'idée d'une limite atteinte. — 2° *A* et un substantif. *A* n'entre que comme préposition dans ces sortes de composés : *acompte*, *aloi*, *affût*, *aguet*, etc. La liste complète en est donnée plus loin, Part. III, sect. II. — 3° *Ad* et un substantif ou un adjectif, formant des composés parasynthétiques : les substantifs forment des verbes inchoatifs de la première et parfois de la seconde conjugaison ; les adjectifs forment des verbes factitifs de la première et surtout de la seconde conjugaison. On peut en voir de nombreux exemples dans les listes des pages 97-101. — 4° *Ad* ne forme point de parasynthétiques nominaux <sup>1</sup>.

3. ANTE, et parfois aussi *anti* (*anticipare*). Cette particule se retrouve dans *antan* = *ante annum*, dans *ancêtre* = *antecessor*, où *ant* joue le même rôle que son dérivé *avant* dans *avant-coureur*, dans *angarde* = *avant-garde*<sup>2</sup>. *Aîné* (v. f. *ainsné*) est d'une formation postérieure, puisque *ante* y est déjà devenu *ains*. Les deux termes ont été sans doute de bonne heure juxtaposés, mais ont vécu l'un à côté de l'autre longtemps sans se souder, de sorte que *ante* a pu devenir librement *ains*. *Ante* se trouve encore dans des composés savants soit empruntés au latin, soit formés d'après des types latins. Nous y reviendrons plus tard. — On a employé *anti* dans *antichambre*, *antidater*.

ANTE a donné un composé *abante*, *avant* (voir p. 79). Cette particule se joint en qualité d'adverbe aux substantifs, avec lesquels elle forme de véritables composés (voir Part. III, section III).

*Avant* se joint également, en qualité de préposition, aux substantifs, comme dans *avant-main* (voir Part. III, sect. II). Il est à remarquer que ni *ante* ni *avant* ne se combinent dans une composition populaire avec un substantif donnant naissance à un parasynthétique, ou bien avec un verbe, et là où le grec dit *προέρχομαι*, et le latin *antecedere*, le français est obligé de recourir à une périphrase, *aller en avant*, s'il ne veut pas emprunter au latin un mot tout fait : *précéder*.

<sup>1</sup> Comme la particule inséparable *amb*, *ambi*, *am*, avait déjà disparu en latin, et que les mots ou elle entre n'ont passé en français que sous la forme savante (excepté *ambo*, voir p. 71), nous n'avons pas cru devoir en parler.

<sup>2</sup> « Car uns Sarrasins vint en l'angarde monter. — Icil fist l'avangarde a.V<sup>e</sup>. fersarmés » (*Fierabras*, vers 48 et 29).

4. *CIRCUM* n'existe que dans des mots d'origine savante dont quelques-uns sont des emprunts directs, dont d'autres sont créés sur des types latins. Parmi les premiers, il en est de très anciens, tels que *circonstance*, *circoncire* (-ision).

5. *CONTRA*, resté *contra* dans les composés savants, est devenu *contre* dans la langue commune. Rare en latin en tant que particule composante, *contre* a pris une grande extension en roman ; et comme cette préposition est séparable, qu'elle est d'un fréquent usage, qu'ainsi son individualité est fortement marquée, elle forme des composés d'un caractère tout à fait semblable à ceux du grec. *Contredire* et ἀντιλέγειν présentent même formation et même degré de composition ; car, dans l'un et dans l'autre, *contre* et ἀντι ont une force adverbiale bien sensible qui fait qu'on décompose immédiatement le mot en λέγειν ἀντι, *dire contre*. La soudure est loin d'être aussi parfaite que dans *abaisser*, *abattre*, et la tinèse serait presque encore possible.

*Contre* s'unit à des verbes : *contre-aimer* (Ronsard), *-assaillir* (Du Bellay), *-assiéger*, *-balancer*, *-bouter*, *-buter*, *-calquer*, *-changer* (Montaigne), *-dater*, *-dégager*, *contredire*, *contrefaire*, *contre-carrer*, *contre-flatter* (Amyot), *-forger*, *-garder*, *-hacher*, *-imaginer* (Rons.), *-indiquer*, *-injurier* (Rons.), *-louer* (Du Bellay), *contremander*, *contre-marcher*, *-marquer*, *-miner*, *-murer*, *-passer*, *-penser*, *-percer*, *-peser*, *-piquer* (Amyot), *-planter*, *-pleiger*, *-poser*, *contresigner*, *contre-sommer*, *-tailler*, *-tenir*, *contrevenir* (contravenire).

Dans ces oppositions, *contre* a divers sens : tantôt il apporte une idée d'opposition : *contre-assaillir*, *contredire* ; tantôt une idée de retour, d'échange : *contre-aimer* ; parfois il indique que l'on revient sur l'action marquée par le verbe : *contremander*, parfois qu'elle se fait à côté, en face d'une autre semblable : *contre-planter*, *contresigner*, etc. Ces divers sens de *en opposition à* (contredire), *en contradiction avec* (contremander), *en retour de* (contre-aimer), *en face de* (contresigner), se ramènent facilement à l'idée de dualité, qui est précisément celle du latin *contra*. D'ailleurs, ces divers sens se retrouvent déjà à peu près dans le latin : *Urbs anti-qua fuit.. Italiam contra* (Virgile). *Quæ me amat, quam contra amo* (Plaute). *Contra quam censuisset senatus* (Cicéron).

Les composés nominaux où *contre* entre comme adverbe avec la même diversité de sens que nous venons de signaler,

sont très-nombreux également. La liste en est donnée Part. III, sect. III, II.

*Contre* s'unit aussi comme préposition aux substantifs (voir plus loin, Part. III, sect. II).

Il ne forme point de composés parasynthétiques. Le seul mot qui offre l'apparence d'un parasynthétique est *contre-révolutionnaire*, mais c'est un dérivé de *contre-révolution*.

Il est à remarquer que *contre*, soit adverbe, soit préposition, ne peut se joindre à un nom désignant une personne. Dans tous les exemples cités, ici ou Part. III, le substantif est un nom de chose<sup>1</sup>. La langue est donc obligée de recourir à une périphrase ou de faire un emprunt au grec pour exprimer l'opposition faite à un homme ou pour désigner celui qui fait cette opposition. On dira, à l'imitation du grec, *un antipape* (= un pape qui est contre [un autre] ; ἀντὶ adverbe), et l'*antipapisme* (= le parti de ceux qui sont contre le pape ; ἀντὶ préposition ; en décomposant les éléments : *antipape* = contre le pape ; *isme* = parti)<sup>2</sup>.

6. *Cum* (*com*, *con*, *col*, *cor*, *co*) présente un développement opposé à celui de *contra*. Fréquent en latin, il est devenu d'un rare emploi en français. Composés pris du lat. : *cailler*, *commencer*, *commettre*, *commuer*, *coudre*, *couter*, *coucher*, *couvrir*, etc. Dans les composés français proprement dits, *cum* se joint aux verbes en ajoutant à leur signification une idée de réunion, d'association : *compromettre* (engager avec soi), *correspondre*, etc. ; parfois la particule n'a qu'un sens augmentatif (l'idée d'union conduisant à celle de force) : *contourner* (au sens ancien), d'où *contour*, *complandre*, etc. Elle se joint en qualité d'adverbe aux substantifs : *compère*, *commère*, *confrère*, v. fr. *contemple* (*cum-tempora*), *couvert* (*collibertus*). Cf. le latin *compatronus*, *compauper*, etc. *Copain* pour *compain* est, comme *compagnon*, un parasynthétique de l'époque romane primitive, *cum-pani* o. Les parasynthétiques verbaux sont rares : *confronter* ; *concentrer* doit être d'origine savante. *Cum* ne forme pas de verbe avec des adjectifs, malgré l'exemple de *confortare*, *contristari*. En somme, *cum*, qui est une des prépositions latines les plus ri-

<sup>1</sup> Il faut excepter *contre-amiral*, *contre-maitre*, dont il sera parlé plus loin.

<sup>2</sup> Le *Contr'un* de la Boétie n'est pas un vrai composé. *Contrefacteur* est tiré de *contrefaire*.



ches, n'a guère de vie dans notre langue. Disparu en tant que préposition<sup>1</sup>, il est de peu d'usage dans la formation des composés populaires ; et si, chez nous, la liste des mots commençant par *cum* est considérable, ce sont pour la plupart des mots latins transportés en français, ou des mots composés artificiellement d'après les types latins ; les uns et les autres, d'ailleurs, donnant des dérivés, ont agrandi cette liste de richesses qui n'appartenaient pas en propre à la langue.

7, 8, 9. *DE, DIS* (*dif, di*), *DE-EX*. Nous réunissons ces trois particules pour les étudier ensemble, parce qu'elles se réduisent dans l'ancien français à la forme double *de, des*, et dans le français moderne à la forme presque unique *dé*. *De* et *dis* sont latins ; *de-ex* est roman ; il n'est d'ailleurs que l'amplification de *ex*, dont il ne modifie pas le sens. *De*, en latin, indique éloignement faisant passer d'un lieu à un autre (spécialement, mouvement de haut en bas), et par suite, au figuré, cessation, privation. Parfois, il indique l'achèvement d'une action, par suite son intensité (*deamo, deauro, debacchor, demiror, defatigo*, etc). En dehors des rares mots latins composés avec *de* qui ont passé en français (*degré, degradus ; dauber, dealbare ; dorer, deurare ; désirer, desiderare ; despire, v. fr. despicerre ; décliner, declinare ; déliter, v. fr. delectare ; demeurer, demorari*, etc.) ; il est difficile de trouver de nouveaux composés où entre *de*, car cette préposition, comme nous l'avons déjà dit, a été chassée par *dis*. Aux exemples que nous avons donnés page 93, on peut ajouter les suivants : *desmettre* (*demittere*), *despendre* (*dependere*), *desservir* (*deservire*), *desvoyer*, (*deviare*) etc.

*Dis*, indiquant séparation, division, et par suite négation, aboutit aux mêmes significations que *de* : de là la confusion qui s'établit entre les deux particules, à l'avantage de *dis*. Celui-ci se conserve dans *descorder* (*discordare*), *descorre* (*discurrere*), *despondre* (*disponere*) et quelques autres. Le composé latin *diluvium* a passé en fr. sous la forme *déluge*.

Les composés nouveaux avec *des* sont très nombreux. — 1° Avec verbes (v. fr. et fr. mod.) : *desavancer, desavenir, desbatre, deschalcier, deschargier, desclore, desconseiller, desconvenir, desfubler, desheriter, deslogier, desmembre, desporvoir, desraismier* etc. (cf. p. 99). — 2° Avec noms ou

<sup>1</sup> Il a gardé sa valeur prépositionnelle en italien, en espagnol et en portugais.

adjectifs. Noms : *dégoût* (\*disgustus), *déshonneur*, *désarroi*, *desavantage*, *désordre*, *désastre*, *déraison* <sup>1</sup>, etc. Adjectifs : *déloyal*, *deshonnête*, *désobligeant*, *désagréable*, etc. Ici *des* a la valeur d'un adverbe inséparable. On ne peut donc le trouver combiné avec des noms et des adjectifs avec la valeur d'une préposition. — 3° Parasynthétiques verbaux, très nombreux : *débarquer* <sup>2</sup>, *dégainer*, *défroquer* *déniaiser*, etc. (voir des exemples p. 97-99). — 4° Parasynthétiques nominaux, manquent.

En résumé, dans la langue populaire, ces deux particules ont abouti à une particule unique, *des*, *dé*, avec le sens négatif de privation, éloignement, cessation <sup>3</sup>. *Des* s'emploie devant les voyelles ou l'*h* muette, *dé* devant les consonnes ; exceptions cependant les mots de formation savante, comme *déalbation*, *déambuler*, etc., qui reproduisent la forme latine correspondante *dealbatio*, *deambulare*.

Il est à remarquer que, dans les mots de formation populaire qui ont conservé le *de* latin, le français a *de* avec *e* minuet : *demande* (demandare), *demeurer* (demorari), *degré* (degradus), excepté *décliner* et *désirer*, qui ont été rapprochés de la prononciation latine de *declinare*, *desiderare*. Il en est de même des composés avec *dé*, qui, ne reprenant pas la particule *dis*, ont passé en roman à l'état de simples : *diviser* (*divisare*, de *divisum*, de *dividere*), *demi* (*dimidium*) ; mais *déluge* (*diluvium*). Tous les autres mots, venant par voie populaire de *dis*, ou par voie savante de *dé*, ont maintenant *dé* (voy. p. 118 un fait analogue pour *re*).

Il ne faut pas confondre les composés précédents avec ceux

<sup>1</sup> Cette composition est très développée en espagnol et en portugais.

<sup>2</sup> Au xvi<sup>e</sup> siècle, on combinait volontiers *des* avec un composé parasynthétique plutôt qu'avec le radical ; on disait, par exemple, *des-embarquer* au lieu de *débarquer*. C'est le procédé habituel de l'espagnol et du portugais.

<sup>3</sup> On serait tenté de retrouver des augmentatifs dans *dégueniller*, *dépenailler* et *décesser* (synon. de *cesser* dans le parler vulgaire) ; mais ce serait une erreur. *Décesser* présente l'accumulation de l'idée négative de *des* avec celle de *cesser* ; par une faute populaire, les deux idées, au lieu de s'entre-détruire, s'ajoutent, et ce n'est que parce que *cesser* est négatif comme *des* que la particule semble avoir une valeur augmentative. *Dépenailler* est le péjoratif de l'arch. *despaner* = déchirer les vêtements, de *des* et de *pan* (pannus). *Dégueniller* doit offrir la même série de sens que *dépenailler*, étant à ce dernier ce que *gone*, *gonelle* (son radical probable) est à *pan*.

<sup>4</sup> L'ancienne prononciation *desirer* s'entend encore.

où la préposition *de* est unie à des substantifs pour former de véritables adverbes : *debout, decoste* (v. fr.), etc., ni ceux où elle se joint à un adverbe pour en former un nouveau : *devant, dessus, dessous*; *derrière* est en réalité *de-rière* et devrait se prononcer ainsi et non *dè-rière* <sup>1</sup>.

10. E, EX (*ef*) est devenu *es* en v. fr., *é* en français moderne. Il indique l'extraction, l'éloignement, la privation; il se rapproche donc de *de* et de *dis*. Certains composés latins avec *e* ont passé en roman, mais en modifiant la voyelle initiale trop peu sensible : *emendare, amender*; *eradicare, arracher*. Le plus souvent la langue a remplacé *e* par *ex* (voir les exemples p. 93). *Es* correspond à *ex* latin dans *extraire* (extrahere), *escorre* (excutere), *escuser* (excusare), *espandre* (expandere), etc. Le français forme de nouveaux composés, mais seulement avec *ex. es* : 1° avec des verbes : *esbanoier, esbatre, eschanger, eschauser, exalcier, esjoïr, esmouvoir, esprové*. — Composés hybrides : *esmaier esmoier*, d'où *émoi* (*ex* et le germ. *magdn*), *esgarder* (*ex* et le germ. *warddn*).

2° Avec des substantifs : *esclistre* (v. fr. = éclair; composé hybride de *ex* et du germ. *glitta* <sup>2</sup>), *écharde, échantillon, estragon, échenal, échantignolle, écançon, escourgeon* (v. fr.).

3° Les parasyntétiques donnant naissance à des verbes sont nombreux, on n'a qu'à jeter un coup d'œil sur les listes des pages 97-101.

4° Les parasyntétiques nominaux manquent.

Les composés savants se présentent sous la forme *ex* (voir Part. IV).

11. EXTRA n'a pas passé dans la langue populaire.

12. FORIS (*fors, hors*), particule séparable, inconnue en latin comme particule de composition <sup>2</sup>, ne se trouve que dans quelques expressions comme *forclore, forfaire* (d'où *forfaiture*), *forjeter, fortancer, forliquer, formarier, formort, forbannir* (d'où *forban* ?), *forcené, fourvoyer, hormis* <sup>3</sup>. — Vieux

<sup>1</sup> Cf. dans l'*Archiv* de Herrig IX (1851), Barbïeux, *Die Vorsilben de oder de, re oder ré im Französischen* (p. 172 et sqq.).

<sup>2</sup> Dans Plaute on trouve *forasgerones* (Truc., II, 7, 1). C'est le seul exemple que l'on ait de *foras* comme particule. Dans le latin postérieur, *foras* s'emploie comme préposition avec l'accusatif : *foras portam* (Hieron. in Matthæum, xxvii, 33); *foras civitatem* (Acta Apost., xxi, 5). On trouve encore dans le latin classique *forinsecus* = *forissecus* altéré sur le modèle de *extrinsecus*.

<sup>3</sup> Ajoutez quelques termes de chasse : *formuer, forpaïser, fortitrer*, etc.

français : *forbeter*, *forboire* (d'où *fourbu* nous est resté), *for-conseiller*, *foragier*, *forjugier*, *forjurer*, *formener*, *fortraire*, etc.

Subst. : *forbourg* (faubourg ; voir Part. III, sect. II).

13. IN (*in*, *ig*, *il*, *ir* ; formes françaises *en*, *em*). Se retrouve dans des mots latins passés en roman : *employer* (implicare), *enceindre* (in-cingere), *enclore* (includere), *enduire* (inducere), *enflammer* (inflammare), *enfler* (inflare), *enseigner* (insignare), *encan* (in quantum), *emplir* (implere), etc. Dans les composés de formation nouvelle il se joint aux verbes : *em-murer*, *en-joindre*, *em-perler*, *en-orter*, *en-oindre*, *en-battre*, *en-fermer*, etc. ; — aux noms, en qualité de préposition et non d'adverbe (voir la liste, Part. III, sect. II) ; — aux substantifs et aux adjectifs pour former des verbes parasyntétiques (voir des exemples, p. 97-101). — Il a donné quelques substantifs parasyntétiques : *entablement*, *encolure*, *encôblure*, *encorbellement*, etc. (voir page 102).

14. INDE (v. fr. *ent*, *end* ; fr. mod. *en*). Cet adverbe, qui a remplacé de bonne heure dans le latin populaire *ex eo*, *ex illo*, etc., et qui est devenu le pronom *en*, se retrouve dans quelques composés : *envoyer* (v. fr. *entveier*), *enlever* (*ent-lever*). De même, *emporter*, *emmener*, *enfuir*, *entraîner*, *enchacier* sont composés avec *inde*, non avec *in*. On retrouve encore *inde* dans *s'en aller*, *s'en retourner*, *s'en venir*<sup>1</sup>.

15. INTER : dans les mots de formation savante *inter*, dans les mots de formation populaire *entre*. *Entre* se trouve dans les composés latins passés en roman, comme *entredire*, v. fr., = *interdire* et aussi *dire l'un à l'autre*, ou dans des composés de formation nouvelle, ceux-ci très nombreux. Ils offrent deux séries distinctes de sens. En effet, *entre* indique le rapport qui existe entre deux ou plusieurs choses dont l'une est en contact avec le milieu de l'autre. L'idée de réciprocité que précise le pronom personnel dans les verbes dits *reciproques* rentre facilement dans cette idée générale de *entre*. Mais comme *entre* signifie aussi *au milieu de* et que le milieu est la moitié de l'espace parcouru, *entre* a encore le sens de *à demi*.

De là les trois sortes de sens des composés verbaux. —  
1° Verbes réciproques : *S'entre-apprendre*, *-assommer* ; *s'en-*

<sup>1</sup> Cette particule est inconnue aux autres langues romanes, hormis le provençal. Elle appartient donc en propre au domaine gallo-roman.

*tre-baiser*, *-battre*, *-bienfaire* (Montaigne), *-choquer* (d'ou *entre-choquement*), *-coudoyer* (Cotgrave), *-croiser*, *-déchirer*, *-défendre* (Cotgr.), *-détruire*, *-devoir*, *-dévorer*, *-défamer* (Cotgr.), *-dire*, *-écrire*, *-exciter*, *-faire* (d'où *entrefaites*), *-flatter*, *-fouetter* (Cotgr.), *-frapper*, *-gratter* (Cotgr.), *-haïr*, *-jurer*, *-louer*, *-mettre*, *-encourager* (Cotgr.), *-promettre*, *-regarder*, *-saluer*, *-tuer*, etc., etc.

2° Verbes actifs dans lesquels *entre* signifie *par le milieu* : *entrecouper*, *entrecroiser*, *-entrelacer*, *entrelarder*, *entremêler*, *-reposer*, *-rimer*, *-tisser*. Dans *entretenir* et *entreprendre* l'idée primitive de *entre* a disparu.

3° Verbes actifs dans lesquels *entre* signifie *à demi* : *entrebâiller*, *-clore*, *-lire* (Beaunarchais), *entr'ouvrir*, *entre-surprendre*, *entrevoir*, *entrechenu* (v. fr.).

*Entre* se joint aux noms comme adverbe et comme préposition. Sur la composition de *entre*, préposition, voyez Part. III, sect. II; sur celle de *entre*, adverbe, voyez l'art. III, sect. III, 11.

*Entre* ne forme pas de parasynthétiques. *Entrebâillement* vient d'*entrebâiller*; *entrecroisement*, d'*entrecroiser*. Peut-être *entrecolonnement* (espace entre les colonnes) est-il parasynthétique (voy. p. 102).

16, 17. *INTRA*, *INTRO*, ne se trouvent pas dans les mots de formation populaire.

18. *OB* n'existe que dans quelques mots passés en roman par la voie populaire : *occidere*, *occire*; *oblitare*, de *oblītus*, oublier; etc.<sup>1</sup>. — *Obsèques* vient du bas-latin *obsequiæ* qui a remplacé *exsequiæ* (voir plus haut p. 94).

19. *PER*, dans les composés d'origine savante, est *per*; dans les mots de langue vulgaire, *par*<sup>2</sup>. Verbes venus du latin : *parfaire* (*perfacere*), *parfondre* (*perfundere*), *parcourir* (*percurrere*), *parjurer* (*perjurare*), *parvenir* (*pervenire*), *parmaindre* (v. fr.), etc. *Perdere*, considéré comme simple, est devenu *perdre*. Les composés français sont beaucoup plus nombreux dans la vieille langue que dans la langue moderne : *parachever*, *parfournir*; vieux fr. : *paramer* (*permans*, Cicéron), *paracroistre*, *parprendre*, *parsuivre*, *parester*, *pardestruire*, *pardire*, *parpenser*, *partrouver*, *parvestir*, *parvoir*, etc. Dans ces composés *par* signifie « jusqu'au

<sup>1</sup> *Obeïr* est un mot savant très ancien; le lat. vulg. disait *obaudire*.

<sup>2</sup> Voir plus haut page 93.

bout », sens qui lui est habituel en latin dans la composition verbale.

*Parfiler* est un composé parasynthétique, le seul, je crois, formé avec *par*. *Parfumer* et *parsemer* présentent dans *par* l'idée de « à travers, çà et là, » que possède quelquefois *per* en composition : *perspargere* (saupoudrer. Cicéron), *pervagari*, *persultare*, *pervolare*, etc.<sup>1</sup>.

*Par*, avec la signification augmentative qu'a *per* combiné avec les adjectifs (*perhorridus*, *pergratus*, *perfacilis*, *perutilis* etc.), se retrouve dans des noms archaïques : *parclose*, *parfin*, *parsomme*; dans les adjectifs *pardurant*, *parmenable*, etc. On sait que la vieille langue joignait volontiers *par* à l'adjectif pour donner à celui-ci la valeur du superlatif (voir Burguy, I, p. 314). Il est resté une trace de cet usage dans l'expression : *c'est par trop fort*, expression qui n'est plus comprise et dans laquelle le peuple ne voit plus qu'une locution : *par trop*, signifiant *de trop*, *en trop*.

20. *Post* ne se trouve dans la langue populaire que sous la forme *puis* et ne donne qu'un juxtaposé : *puiné* = *post natus*. Cf. *ainé*, p. 106.

21. *PRAE*, en dehors des mots d'origine savante, n'existe que dans les composés latins transformés par la voie populaire : *prêcher* (*praedicare*), *prêter* (*praestare*), *prévoir* (*praevidere*), *préséance* (*praesidentia*), *prévôt* (*praepositus*).

22. *PRAETER* n'existe que dans les mots d'origine savante.

23. *PRESSUS*, en fr. *près*. Ce participe de *premo*, pris adverbialement dans le latin populaire, s'est combiné avec *ad* et a donné naissance à la préposition *après*, qui produit quelques noms composés. En voir la liste Part. III, sect. II.

24. *PRO* est devenu *pour* dans les composés populaires (voir plus haut, p. 93). *Prosequi* (*sequere*) devient *poursuivre*; *procingere* (établi par *procinctus*), *pourceindre*; *providere*, *pourvoir*, etc. L'analogie crée en v. fr. beaucoup de composés de ce genre : *porchacier*, *porparler* (devenu substantif dans la langue moderne), *porprendre*, *portendre*, *porpenser*, *porquerre*, *portaster*, *poroffrir*, *porcuidier*, *portraire* (d'où *portrait*), etc. Dans *pourfendre* et dans *pourpoint* il y a eu confusion de sens avec *per*, comme dans *parfond* il y a eu confusion de forme. — *Pour* ne donne ni de composés

<sup>1</sup> (Lafaye Dict. des synonymes, p. 150) explique à tort *parsemer* : semer à profusion. Littré avec plus de raison définit : semer çà et à

parasynthétiques, ni de composés avec nom où il soit ad-  
verbe<sup>1</sup>.

25. « RE mis en composition devant les verbes, dit Jehan Thierry dans son *Dictionnaire françois-latin* (1564), a plusieurs significations, car aucunes fois il signifie autant que *dennò*, d-rechef, comme rabattre, reschauffer, relaver, etc., aucunes fois il signifie *vicissim*, comme... refrapper, *referire*, *ferentem ferire*... Quelquefois il ne change en rien la signification du simple, comme reconforter, conforter, remontrer les fautes à aucun, receler, celer, racompter, compter, etc... Autres fois il augmente la force du simple et signifie autant que *valde*, beaucoup, fort, comme redoubter, redonder, reclaimer Dieu à son aide, *vehementer inclamare*. »

Nicot répète à peu près les mêmes choses dans son *Thré-sor* (Paris, 1606, s. v. RE, et aussi s. v. *abbaisser*, *rabbaisser*). — Vaugelas fait des observations semblables à l'article *jailleur* de ses *Remarques sur la langue françoise*.

Pour faire une analyse exacte de ces diverses significations, commençons d'abord par examiner la particule latine et les divers sens qu'elle possède. Car il est possible que le françois n'ait fait là que reproduire le latin, sans nouveaux développements. Les exemples étant ce qu'il y a de plus précis, il vaut mieux procéder par citations. Voici les diverses significations que je trouve renfermées dans la particule latine *re* :

1° Répétition : *Itque REDITQUE viam* (Virgile, *Æn.*, VI, 122). — *Tutius visum est defendi inermes Latinos quam pati RETRACTARE arma* (Liv., II, 30).

2° Rétablissement dans le premier état : *Idem* (Cicero)... *voisque Italix ac decretis senatus, virtute atque actione Annii Milonis tribuni plebis, dignitati patriæque RESTITUTUS EST*... *Cujus* (Ciceronis) *domus, quam infeste a Clodio disjecta erat, tam speciose a senatu RESTITUTA EST* (Vell. Pat., II, 45).

3° Augmentation : *Auroque RENIDET (domus)* (Lucrèce, II, 27). — *RECENSUIT captivos quot cujusque populi essent* (Liv., XXVI, 49).

4° Rétrogradation : *Non modo illum non Gallia decessisse sed ne a Mutina quidem RECESSISSE* (Cic., *Phil.*, VIII, 7, 21). —

<sup>1</sup> Citons toutefois *pourtour*, et *profil*, qui s'est dit jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et se dit encore aujourd'hui dans le parler populaire *porfil*. *Pourpris* est le substantif participial de l'archaïque *pourprendre*.

*Multa ferunt anni venientes commoda secum; Multa RECEDENTES adimunt* (Hor., *Ep.*, II, 3, 175).

5° Opposition, réaction : *In his si paulum modo offensum est theatra tota RECLAMANT* (Ciceron., *De Orat.*, III, 10). — *RETRACTANTEM arripit jubet* (Liv., III, 49).

6° Réciprocité, échange : *Orabo ut mihi pallam reddat quam dudum dedi. Aliam illi REDIMAM meliorem* (Plaute, *Men.*, IV, 3-6, ou IV, 2, 110). — *Eam (domum) non minoris quam emit Antonius REDIMET* (Cic., *Phil.*, XIII, 5).

Voyons maintenant le français.

1° Répétition : *Dieu ne devant plus détruire le monde non plus que le RECRÉER.* (Pascal, *Pens.*, xv, 1). Et en v. fr. : *Vos m'en savriez mal gré, si vos RECORROCERIEZ, Et m'en REMENACERIEZ* (Crestien de Troyes, *Chevalier au lyon* ; dans *Bartsch*, *Chrest.*, col. 119, 25-27).

2° Rétablissement dans le premier état : *REGAGNER ces drapeaux que le Parthe a gagnés, Et venger de Crassus les mènes indignés* (Brébeuf, *Pharsale*, 1 ; dans Littré, s. v. *regagner*). — *Mais cil est liés de se bargagne Ki sa grant pierde regaagne* (Ph. Mousket, *Chronique rimée*, v. 3838-3839).

3° Augmentation : *Madame de Maintenon était RAFFOLÉE du comte d'Ayen malade* (Saint-Simon). — *Plus RELUIST que carbons par nuit* (*Comte de Poitiers*, p. 41). — *Si RECLAIMET sa culpe* (Roland, 2014).

4° Rétrogradation : *Toi qui n'osas du père éclairer le festin, RECULE : ils t'ont appris ce funeste chemin* (*Iphig.*, v, 4). — *Celui qui la main at mis a la charrue et après se RETORNET ayere* (S. de St-Bern., p. 567).

5° Opposition, réaction : *Il a tort en effet, Et vous vous êtes là justement récriée* (Mol., *F. sav.*, v, 4). — *Ta conscience ne te REMORDERAD, ne tu n'en plurras* (*L. des Rois*, p. 100).

6° Réciprocité, échange : *Rompant tous ces nœuds s'armer pour la patrie Contre un sang qu'on voudroit RACHETER de sa vie* (Corneille, *Horace*, II, 3). — *Jhesucris ne morra mais Por RACHATER bons ne malvais* (Rom. de Mahomet, éd. Michel, p. 43).

Toutes les significations du latin se retrouvent donc dans le vieux français et dans le français moderne ; mais la vieille langue fait de plus un emploi particulier de *re*, inconnu au latin et à la langue de nos jours. Elle le prend au sens de : *quant à moi, à toi, etc., de mon côté, de ton côté, etc.*, et lui fait annoncer une action qui se fait par rapport à une autre



qui se fait en même temps. Dans ce vers de Crestien de Troyes (Bartsch, p. 133, 37) : « Si faites tant que vous l'avez, Et je *remanderai* mes gens, » *remanderai* ne signifie pas : je manderai de nouveau, mais : de mon côté je manderai mes gens. Dans le même passage (p. 132, 28) : « Dites li que demain au soir *resoit* ci », *resoit* veut dire : qu'il soit *quant d lui* ici demain soir<sup>1</sup>. Les exemples de cet emploi sont très nombreux en vieux français, parce que la particule en ce sens peut se joindre à tous les verbes.

Quelle est l'idée commune à ces diverses significations ? La signification la plus claire, celle aussi qui est la plus usuelle, est celle de répétition, d'itération. C'est à elle que se rattachent celle de rétablissement dans l'état primitif et celle d'augmentation. Que l'idée de répétition, en effet, au lieu de se porter sur le sujet, s'attache à l'objet, nous arrivons à l'idée de restauration. Comparez : *il bâtit et rebâtit*, et : *il a rebâti cette maison*. Que l'action qui se répète ne cesse pas à chaque fois son effet, mais qu'au contraire les effets s'ajoutent les uns aux autres et s'accumulent, nous avons l'idée d'augmentation. D'un autre côté l'idée de l'itération n'est pas simple. Recommencer une chose, c'est mettre deux termes en présence, soit logiquement (itération, rétablissement), soit effectivement (augmentation). C'est cette mise en présence ou mieux cette opposition de deux termes qui amène d'un côté à l'idée de rétrogradation (reculer, c'est du point d'arrivée revenir au point de départ, c'est-à-dire encore opposer les deux termes de départ et d'arrivée), de l'autre à l'idée de réciprocité et à celle de réaction, qui n'est que la réciprocité dans un sens adversatif. Or, la réciprocité n'est en dernière analyse que le fait d'opposer une action à une autre. Enfin la signification que connaît seul le vieux français se ramène encore à l'idée d'opposition. *De mon côté* signifie non seulement *par rapport à moi*, mais *par rapport à vous et à moi* ; *de mon côté* sous-entend en effet *de votre côté*. Donc, là encore, on a deux termes qui s'opposent. En somme *re* indique toujours une opposition entre deux termes, soit que le second se pose simplement en face du premier (v. fr.), soit qu'il s'oppose pour lui renvoyer une action reçue (réciprocité, réaction), soit qu'il s'oppose pour revenir à lui (retour),

<sup>1</sup> Voir encore l'exemple donné plus haut, p. 42, n. 2, pour le mot *juesdi*, exemple dans lequel se trouve le composé *refu*.

soit qu'il s'oppose pour venir s'y ajouter (augmentation) ou pour lui succéder (itération).

*Re* se trouve dans des composés latins qui ont passé en français : *rebondre repondre* (v. fr.) (reponere), *recevoir*, *reclamer*, *reconnaître*, *restorer* (v. fr.), *recouvrer*, *recueillir*, *refuser*, *remanindre*, *revêche* (reversus), *rançon* (redemptio), etc. D'un usage très fréquent, il forme une foule de composés, soit dans la vieille langue, soit dans le français moderne, dont un certain nombre a supplanté les simples : *r-abougrir*, *r-adopter*, *r-assasier*, *re-brousser*, *r-éjouir*, *re-luquer*, *re-nifler*, *r-amentevoir* etc. Il s'ajoute aux verbes et quelquefois aux noms. Il est inutile de citer des composés verbaux ; d'ailleurs, on peut préposer la particule à peu près à tous les verbes de la langue, puisqu'une action quelle qu'elle soit peut toujours être supposée recommencée. Les composés avec nom sont assez rares : *rechef* (dans *derechef*), *recoi* (v. fr. = *repos*), *rebarbe*, *rebord*, *rechute*, *recoin*, *refin*, *reflux*, *resplendeur* (v. fr.). Il faut distinguer de ces composés les substantifs dérivés de verbes composés avec *re* : *repaire*, de *repaier* ; *repos* de *reposer* ; *ressource* de *rescurdre* ; *rachat*, de *racheter* ; *redan* (pour *redent*) de *redenter* ; *renom* de *renommer* ; *rebras*, de *rebrasser*, etc.

La prononciation de *re* en français présente une particularité notable<sup>1</sup> : on a tantôt *re* et tantôt *ré*. On a cherché à cette différence une explication logique : la langue aurait senti la nécessité de distinguer autant que possible les deux sens les plus visiblement divers de *re* (itération et opposition) par la différence de la prononciation ; de là de doubles formes comme *recréer* = créer de nouveau, et *récréer* = ranimer, ramener à la vie ; *reformer* = former de nouveau, et *réformer* = ramener à l'état primitif ce qui a été déformé ; *repartir* = partir de nouveau, et *répartir* = distribuer en ayant égard aux droits de chacun.

Mais il n'y a là qu'une apparence, et la cause du phénomène en question est bien plus simple. *Re* est le seul représentant régulier du latin *re*, et il se trouve toujours : 1° dans les mots, même savants, qui viennent du latin à l'époque ancienne : *rebelle*, *recevoir*, *recueillir*, *refuge*, *religion*, *relique*, *remanoir*, *remède*, *ressource*, *retenir*, *revoir*, etc. ; devant

<sup>1</sup> La même, mais moins accusée, existe pour *de* (voy. p. 110).

une voyelle l'*e* s'élide naturellement : *rançon*<sup>1</sup>, *renvier* (reinvitare), *ruser* (recusare); 2° dans les mots beaucoup plus nombreux formés par le français, que *re* y ait le sens d'itération ou d'opposition : *recréer*, *redire*, *refaire*, *refondre*, *reformer*, *repartir*, *resseller*, etc., — *reculer*, *regarder*, *rehausser*, *rejeter*, *repousser*, *ressac*, *ressentir*, etc. ; il s'élide également devant une voyelle : *raccourcir*, *raccoutumer*, *ramener*, — *remporter*, *rempaillieur*, *remplir*, *réjouir*<sup>2</sup>, *rouvrir*, etc. — Au contraire, *ré* se trouve dans des mots empruntés au latin par les savants depuis la Renaissance : *rébellion*, *récioproque*, *réciter*, *réconcilier*, *redonder*<sup>3</sup>, *référer*, *rémission*, *réparation*, *répréhensible*, *répugner*, etc., ou dans des mots formés par les savants sur des types latins : *réfrangible*, *réflexible*, etc. Par là une autre particule *ré* est entrée dans la langue, et on s'en est servi pour des créations nouvelles quand il s'est agi de préposer *re* à un mot commençant par une voyelle, afin d'éviter l'élision qui effaçait trop la particule : *réajourner*, *réapparition*, *réaction*, *réintégrer*, *réitérer*, *réhabiliter*, *réélire*, *réédifier*, *réimprimer*, *réinstaller*, *réouverture*, *réunir*<sup>4</sup>. De là parfois dans la langue de véritables doublets, comme ceux que nous avons cités : *reformer* et *réformer* par exemple ; l'un est le composé français *re* + *former*, l'autre est le latin *reformare*. On conçoit qu'il y ait eu parfois hésitation, et que, quand un composé de ce genre présentait deux sens très différents, comme *repartir*, on ait marqué cette différence en assignant *re* à l'un et *ré* à l'autre<sup>5</sup>. A plus forte raison s'explique-t-on ainsi l'existence de formes différentes pour des mots strictement apparentés :

<sup>1</sup> *Rançon* est pour *reançon*, plus anciennement *redençon*, où s'était maintenu le *d* du latin *redemptio* (de même dans *redembre* *reembre* = *redimere*).

<sup>2</sup> Il ne faut pas confondre ces mots, où *ré* représente *r* + *é* = *es* (*rélargir*, *réduire*, *répit*, *répondre*, etc.) avec les mots en *ré* = *re*. *Respect*, *restaurer*, *restituer* et autres pareils sont des mots savants.

<sup>3</sup> *Redondant* est très ancien dans la langue ; M. Littré donne un exemple du xiii<sup>e</sup> siècle : de là l'absence d'accent. *Redonder* est de la renaissance, de là l'accent ; mais comme on peut rattacher *redonder* à *reondant*, on s'explique la double orthographe du verbe avec *re* et *ré*.

<sup>4</sup> *Ré* dans ces conditions a servi aussi à rendre l'italien *ri* : *réussir* est *triuscire*.

<sup>5</sup> *Ré* se trouve encore dans *rébarbatif*, autrefois *rebarbatif* (voy. Littré) ; c'est un mot plaisant, qu'on a rapproché du latin autrement encore, en disant *rébarbaratif*.

*rebelle et rébellion, refuge et réfugié, rouvrir et réouverture, etc.*

Remarquons que *re* n'a plus guère de force de composition dans les significations autres que celle de *répétition*; mais au sens de *iterum, denuo*, il est en pleine vie, et, dans la langue familière, peut se composer à peu près avec tous les verbes indiquant une action non permanente.

26. RETRO ne se rencontre que dans quelques mots savants. Son composé populaire *ad-retro* a donné *arrière*, qui entre en qualité d'adverbe dans un certain nombre de composés nominaux (voir la liste Part. III, sect. III, II).

27. SE, particule inséparable en latin, n'existe que dans les mots latins qui ont passé en roman par la voie populaire ou savante. — Mots populaires : *sûr, sevrer, sus* (*susum sursum* pour *sevorsum*)<sup>1</sup>.

28. SINE, français *sans*. *Sans* n'existe que dans des composés nominaux, où il joue le rôle de préposition (voir Part. III, sect. II).

29. SUB : *sub* dans les mots d'origine savante. *sou, se* dans les mots de formation populaire. Cette particule n'existe que dans les mots venus du latin : *secourir, sourire, semondre, secouer, souduire* (v. fr.), et par analogie peut-être *séjourner* : en effet, si le vieux français dit *sojurner*, l'on trouve également *sujurn* dans les plus anciens textes; ce mot offre ainsi une confusion de *sub* avec *super*. *Sub* a été chassé par *subtus* dans nombre de verbes (cf. plus haut, p. 93). Si l'on a *souffler, souffraite, souffrir* et les verbes que nous venons de citer, la vieille langue dit *sosmettre, soslever, soslegier*, malgré *submittere, sublevare*.

Les composés modernes sont tous faits avec *sous* = *subtus*.

30. SUBTER n'existe que dans quelques mots empruntés au latin.

31. SUBTUS a remplacé en roman *sub* comme adverbe et comme préposition. Devenu *sous* en français, il se combine avec des verbes : *soubattre, souligner, soupeser, etc.*; avec des substantifs ou des adjectifs en qualité d'adverbe (voir Part. III, sect. III); — cf. le latin *subvas*, sous garant; en qualité de préposition (voir Part. III, sect. II).

32. SUPER devient *sur* dans la langue populaire. — Mots

<sup>1</sup> *Séduire* est un mot savant moderne. L'anc. français disait *souduire*, de *subducere*.

venus du latin : *surabonder*, *survenir*, *sourcil*, *surface*. — Mots formés par analogie, très nombreux ; *sur* y exprime d'ordinaire une idée de superlatif (*sur* = au delà de la mesure) : *suracheter*, *surajouter*, *suraller*, *surattendre*, *surbaïsser*, *surcharger*, *surchauffer*, *surcroître*, *surdorer*, *surélever*, *surenchéris*, *surexciter*, *surimposer*, *surjeter*, *surmener*, *surmonter*, *surmouler*, *surnager*, *surpayer*, *surpasser*, *surprendre*, *survendre*, *survivre*, *surseoir*.

*Sur* se combine comme adverbe avec des substantifs (voir Part. III, sect. III).

*Surnaturel* est un adjectif parasyntétique où *sur* est préposition. En effet *surnaturel* s'explique par *qui est (-el) sur* (= au dessus de) *la nature*. Mais comment expliquer *surhumain*, qui est bien évidemment composé de *sur* et de *humain* ? Est-ce *humain sur* (tout autre) ? L'adjectif exprimerait alors absolument le contraire de ce qu'il doit signifier. Ici l'on a un exemple curieux de la puissance de l'analogie. Sur le modèle de *surnaturel*, où l'on ne voit plus que *sur* + *naturel* et non *sur-nature-el*, on crée *surhumain* = *sur* + *humain* ; mais la pensée décompose toujours *humain* en *homme* + *ain*, faisant de *homme* le complément de *sur* et donnant au composé *sur* + *homme* le suffixe *ain* qui en détermine la nature d'adjectif. En somme, cet adjectif composé est formé par la réunion de l'adjectif simple et de la particule : ce n'est donc pas en fait un parasyntétique ; mais, en le créant, l'esprit le conçoit comme un parasyntétique, et cela suffit pour qu'il en ait la valeur. Même procédé de formation avec *anti* dans *antisocial*, *antichrétien*, etc. (voir Part. IV, sect. II), où l'adjectif n'a pas les caractères extérieurs des parasyntétiques, mais en a la valeur logique, la pensée décomposant l'adjectif en substantif complément de la préposition *anti*, et en terminaison adjective qui se rapporte au composé total. — Dans *surfin*, *sur* est adverbe (fin au-dessus des autres, plus que les autres). Pour les substantifs composés où *sur* est préposition voir Part. III, sect. II.

33. SUPRA est inconnu au français ; il ne se trouve que dans quelques mots d'emprunt.

34. SURSUM ou SUSUM, qui se trouve dans *susplicere*, *susplicare*, ne s'emploie en français que comme adverbe dans quelques expressions : *susdit*, *sus-énoncé*, *-tonique*, *-orbitaire*, le *susnaseau*. Ces formes sont plutôt d'origine savante.

35. TRANS : dans les mots savants *trans*, dans les mots

populaires *très*. Cependant le vieux français dit *tramettre* et la langue moderne *traverser*, *travers*, *traduire*, *trahir* ; dans ces mots la particule est restée soudée au radical et n'a pas repris l'accent. Les composés avec *très* sont nombreux dans la vieille langue, plus rares en français moderne : *trescorre*, *tresjeter*, *tresmuier*, *trespenser*, *trestourner*, *trestraire*, *trespencer*, *trépasser*, *tressaillir*, *trébucher*, *trévérer*. Le sens de la particule dans ces composés est à *travers*, *jusqu'au bout* et par extension *beaucoup*, *fort*. — Elle se combine avec les adjectifs pour former des superlatifs : *très bon*, *très grand*, *trestout*, etc., et rarement avec des substantifs : *tresàive* (v. fr. ; cf. l'esp. *transabuelo* et le pg. *tresavó*), *trépointe*.

36. *ULTRA* se trouve dans les composés populaires sous la forme *oultre*. *Oltre* a donné quelques verbes : *oultreucider* (d'où *oultreucidence* et v. fr. *oultreucidé*, insolent), *oultrepasser* (d'où *oultrepasse*), *oultrepeser*. Il se trouve dans quelques locutions juxtaposées en qualité de préposition : Louis d'*Oultremere* (voir Part. III, sect. II).

37. *Vice* se composait en latin avec les substantifs : *vice-præfectus*, *vicequæstura*. Le français a imité cette tournure : de là les composés populaires *vicomte* (v. fr. *visconte*), *vi-dame* (vice domini), *viroi* ou *visroi* (v. fr.), et les composés demi-savants demi-populaires : *vice-amiral* (-auté), -bailli, -camérier, -cardinal, -chancelier, -consul (-lat), -Dieu (Volt.), -gérant (-ance), -légal (-ation), -présfet (-ecture), -président (-ence), -procureur, -recteur, -régent, -roi (-reine, -royal, -royauté), -sénéchal (-aussée).

## II. — PARTICULES QUANTITATIVES

*Bis* ; *tri* ; *medius* ; *semi* ; *trop*.

38. *Bis* (deux fois) passe en roman sous diverses formes : *bis*, *bes*, *bas*, *bar*, *be*, *ba*, *qui*. Le latin n'a qu'un composé de *bis* dont ait hérité le roman : c'est *bilanz*, qui, par l'intermédiaire *bilancia*, est devenu le français *balance*. Les composés qui appartiennent au français sont les suivants :

*Besaïve*, vieux français, et sa traduction moderne *bisaïeul*, de *bis avus*.

Onques sis pere ne sis aives,

Sis ancestre ne sis *besaives* (*Chron. de Benoît*, v. 6743-44).

... l'empire

Que tint vostre pere e vostre aive

Et quantque tint vostre *besaive* (*Ibid.*, v. 10689-90).

Sur le modèle de *besaive*, l'ancienne langue avait fait les mots *besoncle*, *besante*, signifiant *grand-oncle*, *grande tante*.

*Bissestre*, v. français, de *bis sextus*, proprement jour intercalaire en février, puis jour néfaste, malheur (dans Molière *bissêtre*, voy. Littré).

*Besaiguë* ou *besaiguë* (deux fois aiguë, — pioche à deux pointes). — Raschi connaît ce composé sous la forme *besagude* (Samuel, I, XIII, 20 ; Talmud, traité *Baba Mecia*, 82, b ; Beza 31 a et b<sup>1</sup>.)

*Besas* (double *as*) et *beset*. *Beset* doit être un dérivé direct de la particule<sup>2</sup>.

*Bigorne* (enclume à deux pointes) ; *biais* (*bifacem*), *biscuit*, v. fr. *bescuît* (galette deux fois cuite) ; *brouette*, v. fr. *berouette* (de *bis rota*) ; *besace* et son doublet d'origine savante *bissac* (double sac) ; *guimoisserou* ou *guimoisson*, en Normandie, saumon de deux mois. Dans ce dernier mot la particule est devenue *gui*, comme *bis* de *ibiscum* est devenu *gui* dans *guimauve* = *ibisomalva*.

On peut ajouter à cette liste *besicle* et *bijou*, si l'étymologie de ces mots est *bis-oculus* et *bis jocus*. Dans *barioler* (*bis-regulare*), *bistorte* (nom d'une plante aux racines entortillées), la particule prend un sens légèrement dépréciatif. Nous saisissons sur le fait dans *bis* une transformation remarquable de sens que nous étudierons tout à l'heure.

39. TRI. Composés latins : *trifolium* (avec l'accent du grec τριφύλλον), *trèfle* ; *trîmense*, *trémois* ; *tripes* (τριπους), *trépiéd*<sup>3</sup> ; *tridens*, dans le Berry *trient*, sorte de fourche. — Composés romans : *trémâil* ou *tramail* (*tri-macula* ; bas-latin *tramaculum*) ; *treillis* (*tri-ticium* ; bas-latin *tralicium*). *Trisaïeul* est pour un ancien *tresoïeul* (voy. II. Estienne, *Précurrence* ; éd. Feugère, p. 162, et cf. *tresaise*, ci-dessus p. 121) ; il s'est modifié sous l'influence de *bisaïeul*.

40. PLUS se trouve dans *la plupart*, *la plus-value*, *la plus-pétition*, *le plus-que-parfait*.

<sup>1</sup> Voir sur Raschi et ses glosses la *Romania*, t. I, p. 145-153.

<sup>2</sup> Le vieux français disait *ambesas* de *ambes* et *as* : « Abusé m'a et fait entendre... D'ambesas que ce fussent ternes » (Villon, *Grand Testam.* LVII).

<sup>3</sup> On voit dans ce mot l'application des lois qui régissent l'accentuation des composés par particules : *tri-pédem*.

41. TROP. *Le trop plein.*

42 et 43. MI et DEMI. L'on place d'ordinaire ces deux mots parmi les particules; nous avons vu (p. 27, n. 4) que ces mots ne sont autre chose que des adjectifs, qui variaient dans l'ancienne langue, et dont un récent usage, difficile à expliquer, a fait des adverbes.

44. SEMI. Cet adverbe n'a pas cours dans la langue populaire. Il sert à former, surtout avec les adjectifs, des juxtaposés d'origine savante : *semi-adhérent*, *-amplectif*, *-annuel*, *-annulaire*, *-déponent*, *-diurne*, *-historique*, *-lunaire*, *-mensuel*, *-nocturne*, *-nymphé*, *-opale*, *-périodique*, *-plat*, *-pré-bende*, *-preuve*, *-quart*, *-tierce*, *-ton*, *-voyelle*, etc. <sup>1</sup>.

## III. — PARTICULES QUALIFICATIVES.

*Bene* ; *male* ; *minus* ; *bis* ; *cal*.

45. BENE, *bien*, est une particule séparable. *Bene* formait des juxtaposés en latin : *benedicere*, *benemerens* et *benemeritus* (Inscr.), *beneolens* (Virg.), *benefacere* (Inscript.), *benepiacens* et *benepiacitus* (Hieron.), *benesuadus* (Apulée), *benevolens*, etc. <sup>2</sup>. Parmi ces juxtaposés, quelques-uns ont passé en français : *bénir*, *benoît*, *bénisson* (vieux franç. *benèçon* de *benedictionem*).

Juxtaposés français : *bien-aimé* ; *biendisant* ; *bienfaisant*, d'où *bienfaisance*, mot créé au siècle dernier par l'abbé de Saint-Pierre ; *bienfait*, d'où *bienfaiteur* (*bienfacteur* dans La Bruyère) ; *bienheureux* ; *bien-intentionné* ; *bienséant*, d'où *bien-séance* ; *bien-tenant*, d'où *bientenue* ; *bienveillant* pour *bienveillant*, c'est-à-dire *bienvoulant*, d'où *bienveillance* ; *bienvenu*, d'où *bienvenue* ; *bienvoulu* ; *bien-dire*, *bien-faire*, *bienvenir* (dans *se faire bienvenir* ; mot fait sur *bienvenu*, d'après une analogie erronée).

Dans les composés qui suivent, le verbe est pris substantivement : *le bien-dire*, *le bien-être*, *le bien-mourir*. C'est le grec τὸ καλῶς εἶναι οὐ ἔχειν, τὸ καλῶς θνήσκειν.

<sup>1</sup> Nous avons vu plus haut les juxtaposés avec *cent*, *mille* (page 62). Pour les composés de *tout*, voir plus loin, Part. III, sect. III, 1. Quant à *multi*, il n'a passé que dans *multiplicare*, en v. fr. *mouteplier* : « Par quoi tous biens et joie *mouteplier* » (Mætzner, *Altfr. Lieder*, VIII, 20). Rappelons encore *carrefour*, de *quadri-jurcum*.

<sup>2</sup> Cf. Corssen, *Aussprache*, II, 886.



Le vieux français avait *bien estant*, plus fréquent en provençal), d'où le dérivé *bienestance* : « Toz ramenout a *bienestance* (*Chr. des ducs de N.*, v. 20361). » Il connaissait encore le verbe *bienveignier*, qui se prenait au sens de *bienvenir* et *faire bien venir* : « Si li vont à l'encontre et la font *bienveignant* » (*Ménestrel de Reims*)<sup>1</sup>.

46. MALE, *mal*. — Juxtaposés latins : *malecastus*, *male-dicax*, *maledicere*, *malefaber* (Prud.), *malefacta*, *malefirmus*, *malefortis*, *maleloquax*, *malesanus*, *malesobrius*, *malesutus* (Prud.), *malevotens*, etc.

Juxtaposés latins passé en français : *maledictio*, *maudisson* ; *maledicere*, *maudire*.

Juxtaposés français : Noms : *malade*, d'où *maladie*, de *male habitus* ; *maladroït*, d'où *maladresse* ; *malaisé*, d'où *malaisance* (dans *malaise*, *mal* est adjectif) ; *malappris* ; *malaria* (nom provençal d'un poisson de la Méditerranée) ; *malavisé* ; *malbâti* ; *mal-bouché* ; *malcomplaisant* ; *malcontent* ; *mal-denté* ; *maldisant* ; *mal-embouché* ; *malendurant* ; *mal en point* ; *malentendu* ; *mal en train* ; *malfaisant*, d'où *malfaisance* ; *malfait*, d'où *malfaitteur* ; *malfamé* ; *malhonnête*, d'où *malhonnêteté* ; *malhabile*, d'où *malhabileté* ; *malheureux* (peut-être dérivé de *malheur*, *malum augurium*) ; *malintentionné* ; *mal-jugé* ; *malotru* (*male astrutus*, proprement qui est né sous une mauvaise étoile) ; *malpeigné* ; *malplaisant* ; *malpropre*, d'où *malpropreté* ; *malsage* ; *malsain* ; *malséant* ; *malsentant* ; *malsonnant* ; *malveillant* (pour *malveillant*), d'où *malveillance* ; *malvenant*, *mal-venu* ; *maudit* ; *maupiteux* ; *maussade*. — Sur *mare* ou *mar*, *mala hora*, cf. plus haut, p. 82.)

Verbes : *malmener*, *maltraïter*, *malverser*, *maubouger*, (d'où *maubouge*), *maudire*, *maugréer*. — Dans *mal-être*, l'infinitif est pris substantivement.

Adjectifs vieux français : *malartos* (perfide) : « Marbreon li *malartos* (*Parten. de Blois*, II, v. 7153). »

*Malbailli* : « Par un mesfait an fuit puis isi *maubailiz* (*Floovant*, v. 19). — Seras dampnés et *malbaillis* (*Part. de Blois*, v. 6186). »

*Malmis* (maltraité) : « Mais k'il ne soit ne blecié ne *malmis*

<sup>1</sup> Rappelons l'adverbe de la vieille langue *bor* ou *buer* = bona hora. Cf. plus haut, p. 82.

(*G. de Viane*, v. 528). — Plus de quatorzes li bersen a *mal-mis* (*Mort de Garin*, v. 4748). »

*Maupensif* (malintentionné) : « N'ert de rien vers lui *maupensis* (*Chr. des ducs de Norm.*, v. 12374). »

*Malfeü* (*male fatutus*, malheureux) : « Dolente, *malfedude* (*Alexis*, 89 d). — Las, *malfedut!* (*id.*, 124.). » — Dans le même sens *durfeü* (*dure fatutus*) : « C'est li dolenz, li *durfeüs* (*Fabl. et Cont.*, Méon, I, p. 324, que Burguy explique à tort par l'allemand *dürfen*). — Je sui bien *durfeü*, Jou sui trop *durfeü* (*Baud. de Seb.*, I, 370 et 371). »

*Malquerant* : « Vers le duc *mauqueranz* et feus (*Chron. des ducs de Norm.*, v. 20405). »

*Maltalentifs* : « Rollanz ad doel, si fut *maltalentifs* (*Ch. de Roland*, v. 2056). »

*Malcuidant* (mal pensant) : « Un sarrasin qui ot nom *Maucuidant* (*Gaufrey*, v. 3729) »<sup>1</sup>.

47. MINUS donne naissance à une particule inséparable, *mes*, *mé*, dont la signification est péjorative<sup>2</sup>. Cette particule se combine avec des verbes : *méconnaitre*; *mécontenter*; *mécroire*; *médire*, d'où *médisance*; *méfaire*; *méfier* (*se*); *méprendre* (*se*), d'où *méprise*; *mépriser*, d'où *mépris*; *mésallier*, d'où *mésalliance*; *mésarriver*; *mésavenir*; *mésestimer*; *mésoffrir*; *messeoir*; *mésuser*; *mésinterpréter*.

Substantifs : *mégarde*, *méplat*, *mésaise*, *mésaventure*, *mésintelligence*.

Adjectifs : *mécontent*, *mécréant*, *méchant* (= *mescheant*).

Vieux français : *mescheoir*, *mesaesmer*, *mesconseiller*, *mesamer*, *meschoisir*, *meserrer*, *mesfaire*, *mesgarder*, *mesmener*, *mestraire*<sup>3</sup>, *meschief*, *mesestance*.

<sup>1</sup> Juxtaposés de *bene* et *male* dans les autres langues romanes : ital. *maledire*, *benedire*, — *malmettere*, *malsano*; *benvenuto*; esp. *malbaratar*, *malograr*; *bienaventurar*, — *malastrugo*; port. *malfazer*; *bemfazer*, -- *malferido*; *bemsabido*; prov. *maldire*, *benexir*, — *malaple*, *benanan*.

<sup>2</sup> On ne peut rapprocher *mes* du germanique *miss*, à cause des formes que prend cette particule dans les autres langues romanes. L'espagnol et le portugais disent *menos*, le provençal dit *mens* et *mes*; on a là la filière complète qui conduit de *minus* à *mes*. L'italien *mis* (*minus*, *min's*, *mis*) arrive à se confondre pour la forme et pour le sens avec le mot germanique.

<sup>3</sup> Sur ce mot, très usité en v. fr., surtout dans la locution *mes-traire la merele*, cf. A. Tobler, *Mittheilungen aus altfr. Handschr.*, I, Gloss. s. v.

48. BIS. Nous avons vu plus haut (p. 121) cette particule inséparable employée dans un certain nombre de composés avec son sens étymologique de *deux fois*, *doublement*; dans quelques autres, elle commençait à affecter une valeur quelque peu dépréciative; nous allons la voir maintenant arriver franchement à une signification péjorative, et prendre sa place à côté de *male* et de *minus*, tout en gardant une nuance qui la distingue nettement de ces deux adverbes. *Mal* indique simplement que la chose n'est pas comme elle doit être : un homme *maladroît* est un homme qui n'est pas adroit comme il le faut. *Més* à l'idée de *mal* ajoute l'idée d'une action, d'un état meilleur duquel on décroît : dans la *mésalliance*, on descend de son rang pour s'unir, contre toutes les convenances, à une personne d'un rang inférieur; quand on *mésestime* quel qu'un, on l'estime *moins*, il perd dans notre estime. *Més* conserve donc toute la force de son sens étymologique, *minus*. *Bis* ajoute au mot avec lequel on le combine une idée de défecuosité choquante, de vice qui frappe et blesse l'esprit, quelquefois aussi de bizarrerie grotesque et baroque. Les mots *biscornu*, *bévue*, *berlue*, par exemple, emportent l'idée de quelque chose de risible, de ridicule. Dans le vieux français *besloier*, *besjugier*, *bis* dit plus que *male* et marque mieux la violence de l'injustice. *Bis* est donc une particule éminemment péjorative, et les diverses nuances de sens dont elle est susceptible donnent à cette signification péjorative une physionomie bien caractérisée.

Comment, du sens latin de *deux fois*, *bis* est-il arrivé à ce sens détourné<sup>1</sup>? Est-ce sous l'influence d'un mot en qui le sens propre de *bis* amenait naturellement une idée défavorable, laquelle, par analogie, se serait étendue à toute la série des composés, comme par exemple l'espagnol *bis-ojo* (qui voit double, louche)? Le sens péjoratif qui ici appartient au composé total *bisojo* se serait donc, par erreur, appliqué à la particule. Cette hypothèse n'a rien de contraire au développement logique des sens. Cependant, si l'on considère l'histoire de la racine indo-européenne *du* = deux, on est frappé de ce fait

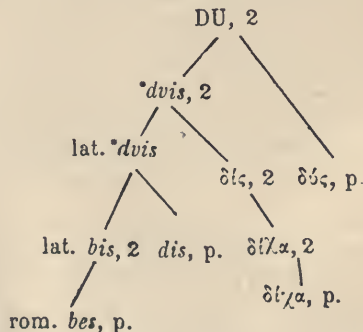
<sup>1</sup> Dans les diverses langues romanes, et non pas seulement en français, preuve que cette signification péjorative remonte à l'époque romane primitive. Elle s'est surtout développée au moyen âge; mais, si elle a laissé dans notre langue un nombre assez considérable de composés, elle n'existe plus maintenant qu'à l'état de souvenir. Voici des exemples de *bis* dans les langues sœurs : ital. *biscuntare*, *bistor-*

qu'elle aboutit généralement à l'idée de *mal*. *Du* donne, outre  $\delta\acute{\upsilon}\omega$ , la particule  $\delta\acute{\upsilon}\varsigma$  qui a un sens péjoratif et emporte l'idée de chose pénible, fâcheuse<sup>1</sup>. De *du* dérive encore \**dvis*, qui devient d'un côté, en grec,  $\delta\acute{\iota}\varsigma$  = deux fois (d'où  $\delta\acute{\iota}\chi\alpha$ , qui, outre sa signification de *doublement, en deux parties*, prend dans quelques composés une valeur dépréciative ( $\delta\acute{\iota}\chi\epsilon\gamma\omicron\omicron\varsigma$ , *perfidie*;  $\delta\acute{\iota}\chi\omicron\sigma\tau\alpha\sigma\iota\alpha$ , *discorde*), et de l'autre, en latin, \**dvis*, d'où sortent à la fois la particule souvent péjorative *dis* et l'adverbe *bis*, lequel aboutit à notre mot roman *bes*<sup>2</sup>. L'allemand *zwei*, le bas allemand *twei* et l'anglais *two*, qui appartiennent à la racine *du*, entrent dans des locutions ou des compositions où apparaît la signification péjorative : *entzweireissen*, « mettre en pièces » (proprement *déchirer en deux*); *mine Schau sint twei* : « mes souliers sont déchirés » (proprement : *sont deux*); *come a two*, « se casser » (proprement *venir à deux*)<sup>3</sup>. *Aliter* et  $\acute{\alpha}\lambda\lambda\omicron\varsigma$  aboutissent parfois au sens péjoratif, qui est habituel à *secus* (proprement *autre*), et *alter* y est entièrement arrivé dans *alterare, adulterare*. L'allemand *miss*, qui signifiait en vieux haut allemand *varié, divers*, a pris dans l'allemand moderne le sens de *male*. En

*nare, bislungo, barlume*; esp. *bislumbre, bisojo*; pg. *vesgo, bisuntar*; prov. *bescambi, bestornar, bescomtar*.

<sup>1</sup>  $\Delta\acute{\upsilon}\varsigma$ , à dire vrai, ne dérive pas directement de *dva*. C'est le même mot que le sanscrit *dus*, qu'on rattache à la racine *dvisch* (haïr), laquelle vient de *dva* (diviser, mettre d'un autre côté, haïr). La déviation de sens n'en est que plus sensible.

<sup>2</sup> On pourrait représenter la série de sens de cette racine dans le tableau suivant (2 indique l'idée de dualité, *p* la signification péjorative).



<sup>3</sup> Voir M. Müller : *Nouvelles Leçons sur la science du langage*, t. I, p. 313 et 314 de la traduction française de MM. G. Harris et G. Perrot.

français, *duplicité* est synonyme de *fourberie*. Il semble donc que ce soit une loi de l'esprit d'arriver de l'idée de *diversité* à celle de *perversité*. Sans doute, la pensée, se portant sur des objets où cette diversité est précisément un défaut, étend la signification péjorative à la diversité en général. Ainsi pour διχρότης, pour *duplicité*. De même, de l'idée d'*autre* on passe, à l'aide de l'idée intermédiaire *autrement qu'il ne faudrait*, à celle de *fâcheux*. L'idée de dualité amène encore naturellement à celle de *séparation*, *déchirement*, et par suite à celle de *peine* et de *mal*. De la sorte, l'explication que nous donnions, d'après Diez, du fait propre au roman, en partant de l'espagnol *bisojo*, n'en serait pas moins exacte. Elle ne serait qu'un cas particulier de la loi qui régit la transformation de sens de l'idée primitive de *deux*.

*Bis* est employé au sens péjoratif dans les mots suivants :

*Bagout*<sup>1</sup>, *balèvre*, *balafre*<sup>2</sup>, *balourd* (d'où *abalourdir*), *barbouiller*<sup>3</sup>, *barbouquet* (bouton aux lèvres), *barlong*, *berlue* (bis-lux), *besaigne*, *bescochier* (v. fr.)<sup>4</sup>, *besivre* (id.)<sup>5</sup>, *besjugier* (id.)<sup>6</sup>, *besloi* (bis-lex) d'où *besloier* (id.)<sup>7</sup>, *bévue*, *bigarrer* (?), *bigle* (bis-oculus (?)), *biscornu*, *bistourner*, *bèche*, *bluette* (*besluette*, *berluette*, *beluette*), *breloque*. Ajoutons *tête-bèche*, où *bèche* représente *bis-caput*<sup>8</sup>.

Quelques-uns de ces mots ont été rajeunis. Ainsi *bistourner* est en v. fr. *bestourner*<sup>9</sup>. En général la particule ne pos-

<sup>1</sup> De *bis* et *gula* ; picard *bagoul*. C'est proprement le substantif verbal du verbe *bagouler*, conservé dans *débagouler*.

<sup>2</sup> De *bis* et l'anc. haut-allemand *leffur*, lèvre ; au sens de *lèvres d'une plaie*. Au champenois *berlafre* (bouton aux lèvres), cité par Diez (Et. W., II c., *balafre*), on peut ajouter le poitevin *balafre*, qui a le même sens. Ces deux formes *balafre* et *berlafre* assurent l'étymologie.

<sup>3</sup> N'est-ce pas cette particule *bar* = *bis* qu'il faut reconnaître, transformée par l'assimilation, dans *far-fuiller*, *far-fadet* ?

<sup>4</sup> « Rober, tolr et bareter, Et *bescochier* et mesconter » (*Rom. de la Rose*, dans Du Cange, s. v. *biscatia*.)

<sup>5</sup> « Quant le suppliant et autres de sa compagnie virent qu'il estoit ainsi *besivre* » (texte de 1416, cité par Du Cange).

<sup>6,7</sup> « N'erent raent ne *besleie* N'a tort mené ne *besjugé*. (*Chron. des ducs de Norm.*, v. 38183-4.) — Ne nos mengniés a tort et a *bellois*. (*Chevalerie Ogier*, v. 1619) ».

<sup>8</sup> Voir Littré, s. v. De là *bécheveter*, terme de typographie.

<sup>9</sup> « Li siecles est si *bestornez* » (Montaignon, Fabliaux, I, p. 147). Il en a été de même de *bis* au sens de *deux fois* : *bisaiguë* a remplacé *besaiguë* et *bisaiuel* *besaiuel* (voy. p. 122) ; la vieille langue disait *becuit* pour *biscuit*. « Manière de pains que l'on appelle *bequis*, pour ce qu'ils sont cuits par deux fois. » (Joinville, 220 ; dans Littré, s. v. *biscuit*.)

sède pas la valeur péjorative sous la forme *bis*, qui est savante, mais sous la forme populaire *bes*, *bé*. Car, si la vieille langue nous montre *bes* avec le sens du latin *bis*, la langue moderne, rajeunissant la particule dans les mots où elle conserve son sens étymologique, parce que la formation s'y laisse plus facilement reconnaître, a fait ainsi le départ des deux significations de *bis*, et en général a attribué à chacune une forme spéciale.

Si de nos jours la différence de forme correspond presque toujours à la différence de sens, la vieille langue, dans sa formation populaire, ne connaissant point la forme *bis*, devait parfois employer *bes*, dans un même composé, au double sens de *deux fois* et de *mal*. On en a un exemple dans le mot *becuit*, c'est-à-dire *biscuit*, qui, dans la citation de Joinville donnée ci-dessus (p. 129, n. 9 de cette page), a le sens de *deux fois cuit*, et dans une glosse interlinéaire du ms. 86, fonds hébreu, de la Bibl. nat. (fol. 9, a : *becoit*) signifie *mal cuit*, *desséché*, *moisi*. Cette glosse traduit un mot hébreu signifiant (*pain*) *moisi* (Josué, IX, 5)<sup>1</sup>.

La particule *bis*, au sens péjoratif, ne forme plus de créations nouvelles, parce que la langue actuellement a perdu le sentiment de sa signification. Elle n'existe plus qu'à l'état de souvenir. On en peut dire presque autant d'une autre particule, jusqu'ici à peu près entièrement restée inconnue, et qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots : la particule *cal* ou *chul*.

49. CAL. L'existence de cette particule a été reconnue par Littré, qui l'a signalée dans le provençal *caluc* et le patois du haut Maine *calorgne*<sup>2</sup>. Comme une étude complète de cette particule demanderait de trop longs détails, je me contente de résumer ici le résultat de mes recherches.

La particule *cal* ou *chal* présente des formes très variées. En effet, quand le mot avec lequel elle se combine commence par une consonne, l'euphonie amène soit l'addition d'une voyelle, d'ordinaire *i*<sup>3</sup>, qui s'intercale entre la liquide finale *l* et la consonne initiale suivante (*cali*, *chali*), soit la chute de la li-

<sup>1</sup> Voir mes observations sur ce ms. dans la *Romania*, I, p. 162.

<sup>2</sup> Voir Littré, *Hist. de la langue française*, 2<sup>e</sup> édition, II, p. 435, et *Dictionnaire*, s. v. CA.

<sup>3</sup> On trouve aussi *o* dans *calofurcium*. Voir Scheler : *Trois traités de lexicographie latine*, dans le *Jahrbuch für rom. und engl. Litter*, VI, p. 376.

quide (*ca, cha*). D'un autre côté, la liquide peut se transformer en *r* et le *c* dur s'affaiblir en *g*. De là les diverses variantes : *cal, car, chal, chur, gal, gar*, — *cali, gali, chali, chari*, — *ca, ga, cha*.

La particule en question se retrouve dans les mots suivants :

1. *Califourchons*. Variantes : *Calfourchons* : « A *calfourchons* sur les aiz de ta proue » (Ronsard, p. 946). *Calfourchons* et *callifourchons* (Cotgrave). — *Cafourchons* : « S'es-tant avancé à *cafourchons* sur les gardes du pont » (D'Aubigné, *Hist.*, I, 336). — *Galifourchon* : « Mis à *galifourchon* sur les branches chenues » (abbé Gустeau, traduction en patois poitevin de la 1<sup>re</sup> églogue de Virgile, cité par Favre, *Glossaire du Poitou*, s. v. *brandi*).

A ce composé *califourchons* se rattache *cafourche*, qui se dit dans toute la Saintonge au sens de *carrefour*.

2-5. *Calorgne* ; *caborgne, caliborgne, caliborgnon* ; *caloure* ; *calouche*, tous mots signifiant *louche, myope* et formés de la particule et d'un mot indiquant l'idée de voir (*lorgne, loure*) ou celle de mal voir (*borgne, louche*)<sup>1</sup>.

6. *Culimande*, espèce de limande moins estimée.

7. *Colimaçon*, altération de *calimaçon*, comme le prouvent le picard *calamichon* et *limichon* et le normand *calimachon* et *limachon*.

8. *Capendu*, sorte de pomme à courte queue, appelée aussi *court-pendu* ; dans Nicot *capendu* et *carpendu*.

9-11. *Cabosser*, c'est-à-dire déformer en *bossoyant* ; *ca-*

<sup>1</sup> *Calorgne* se dit dans le haut Maine ; cf. *Glossaire du haut Maine*, par C. R. D. M. (on peut y rattacher le lorrain *calouyna*) ; — on dit *caliborgne*, dans le Berry (*Glossaire du centre de la France*, du comte Jaubert) et dans la Picardie (*Glossaire picard*, de Corblet) ; *caliborgnon*, dans la Picardie (*Glossaire picard*, de Hécart). Rappelons le nom d'un personnage célèbre dans les contes de fées, le géant *borgne Caliborgnon*. Les *caliborgnettes*, en Normandie (*Dictionn. du patois normand*, d'Él. du Ménil), sont les lunettes, objet dont se servent les *caliborgnons*. — *Caloure* est employé en Touraine (*Vocabulaire tourangeau*, de Brachet, dans la *Romania*, I, p. 90). — *Calouche* est champenois (*Langue de la Champagne*, de Tarbé).

Dans ces divers composés, les seconds termes n'offrent pas de difficultés : *borgne* et *louche* existent encore. *Loure* seul a disparu de notre langue. Le v. fr. disait *lour* au sens de *louche* : « Se aucuns hons ou autres qui fussent mehaingniés [estropiés]... et un autre qui soit sours ou *lours*. » (Du Cange, *luscus*.) Ce mot appartient au radical de l'allemand *lauern*, épier ; suisse, *loren, luren* ; suédois, *lura*. Le normand dit *loriner* pour *regarder*. Cf. Littré, *Dict.*, s. v. *lorgner*.

*fouiller*, même sens que *surfouiller* ; *chaffourer* (haut Maine), même sens que *cafouiller*, proprement *mal fourrer* ; *chaffourer*, qui se trouve dans Rabelais <sup>1</sup>, a une variante *chauffourer*, d'où vient notre substantif *échauffourée*.

12. *Galimafrée*, anciennement *calimafrée* : « *Calimafrée* ou sauce paresseuse » (*Ménagier*, II, 5). La *galimafrée* est un ramassis de toutes sortes de viandes, un plat grotesque. Ce mot a pour radical *mafl* ou *mafr*, qui se retrouve dans le picard *mafia* ou *maslia*, gourmand, goulu, *mafier* ou *mafler*, ronger entre ses dents, et qui se rattache à l'ancien flamand *masselen*, *moffelen*, agiter les joues ; *mosel*, dans le dialecte d'Aix-la-Chapelle, grosse bouchée ; *mosele*, manger à pleine bouche <sup>2</sup>. A cette racine appartient le français *moufflu*, *muste* et *mafflé*.

13. La forme picarde *carimafliache* ou *carimaflache*, qui, traduisant le français *galimafrée*, a le sens propre de *galimafrée* et le sens figuré de ramassis de sottises, discours incohérent, sans suite ; ce mot suppose une forme française correspondante *carimafias* ou *galimafias*. C'est cette forme, légèrement corrompue, que nous avons dans *galimatias*. *Galimatias* n'est donc autre chose que le figuré de *galimafrée*.

14. *Charivari*, qui se présente dans les divers dialectes à peu près avec toutes les variantes que comporte la particule, augmentées de celles que peut subir *vari* (*vali*, *bari*, *balì*), se décompose en *cali*+*vari*. *Vari* est un mot qui signifie *tumulte*, comme le prouvent les composés dans lesquels on le rencontre : français : *boulevari* (mot où la première partie, *boule*, est obscure) <sup>3</sup> ; normand : *vari-vara*, en désordre <sup>4</sup> ; piémontais : *zanzi-vari*, tumulte ; bourguignon et ladin : *virivari*, même sens ; dauphinois : *varei*, embarras <sup>5</sup>. Le mot *va i* se rattache à l'allemand *wirrwarr*, de *wirren*, embrouiller, confondre.

15. *Calembredaine*. Ce mot se trouve en picard sous la forme simple de *bredaine*, et dans le dialecte de Genève sous

<sup>1</sup> « D'abundant, en un chaffourré leur robilardicque loi. » (Garg. 3.) — Rabelais a aussi *chauffourer* ; voir Littré, s. v. *échauffourée*.

<sup>2</sup> Voir Hécart, *Dict. picard*, s. v. *maslia*, etc., et Grandgagnage, *Incl. d'étym. wallonne*, s. v. *mouster*.

<sup>3</sup> *Hurvari* a une autre origine : voy. p. 87.

<sup>4</sup> ÉA. du Ménil, *Dict. du patois normand*.

<sup>5</sup> Voir Diez, *Et. W.*, II. c., s. v. *charivari*.



celle de *calembourdaïne*. *Calembredaïne* ou *calemberdaïne* se décompose donc en *calem*+*berdaïne*, c'est-à-dire *bourdaïne*. *Bourdaïne* est le dérivé de *bourde*, et *calem* est la particule *cali* avec la nasalisation devant la labiale, fait qui n'est pas rare dans la phonétique française.

16. *Calembourdaïne* donne l'étymologie de *calembour*, qui se trouve être ainsi la forme masculine de *calembredaïne*. *Calembour*, aux environs de Châteaudun, se dit au sens de *calembredaïne*.

Enfin c'est sans doute par la particule *cal* qu'il faut expliquer *galvauder*, *camus*, *cajoler*, *cagot*, *camouflet*, et quelques autres ; mais l'étymologie de ces mots présente encore des difficultés <sup>1</sup>.

Cette particule ne semble pas être entièrement éteinte. C'est le sentiment de l'idée péjorative qu'elle renferme qui inspire à nos vaudevillistes les noms propres tels que *Galuchard*, *Galuchot*, *Galumard*, *Calino*. Cependant elle ne forme plus de composés, et est bien près d'aller rejoindre *bis*, cette autre particule péjorative aujourd'hui décidément morte.

D'où vient *cal* ? Il ne se trouve que dans le français et le provençal <sup>2</sup>. L'espagnol et l'italien l'ignorent. Les mots italiens *camuffare*, *calpestare*, *camangiare*, où l'on serait tenté à première vue de le reconnaître, s'expliquent par *capo*+*muffare*, *calce*+*pestare*, *capo*+*mangiare*. Elle appartient donc en propre au domaine de la France. Est-ce une racine celtique ? Le sanscrit connaît une particule péjorative *kou* ou *ka*, qui s'ajoute aux substantifs comme *cal*. Le sens de cette particule est fort clair : c'est le pronom exclamatif *quel* ! employé en mauvaise part, comme si l'on disait *quel homme* ! pour *ô le méchant homme* <sup>3</sup> ! Cette particule ne se serait-elle pas conservée dans le celtique pour passer de là dans le latin populaire de la Gaule ? ou bien le français aurait-il créé à nouveau, à l'aide du pronom latin *qualis*, la particule péjorative des Hin-

<sup>1</sup> Les patois possèdent un nombre beaucoup plus considérable de composés avec *cal*. Leur place serait dans une étude spéciale sur cette particule.

<sup>2</sup> Le provençal, par ex., l'a dans *caluc* (*Donat prov.*, et Honnorat, *Dict. prov.*, s. v. *caluc*) ; *caborna*, hutte basse et obscure, proprement mauvais trou, de *borna*, trou. Voir Honnorat, s. v., et Bridel, *Vocab. de la Suisse romande*, s. v.

<sup>3</sup> Cf. Bopp, *Gramm. sanscr.*, 4<sup>e</sup> édit. p. 446, et note.

dous ? Ces deux hypothèses sont insoutenables. D'abord, pour la première, le sanscrit *ka* n'est pas *cal* : ensuite aucune langue celtique ne connaît une pareille particule ; enfin, si le celtique avait eu une particule *cal*, celle-ci, passant par le latin populaire, serait devenue par toute la langue d'oïl *chal* ou *chel*, la Normandie et la Picardie exceptées, qui auraient conservé *cal*. Comme *cal* se trouve dans l'île de France, la Champagne, la Bourgogne, le Berry, il ne peut remonter à un latin populaire *cal*. Pour la seconde hypothèse, *qualis* se serait combiné avec les mots formant le second terme avant l'époque où il est devenu *quel* ; alors il aurait dû partout rester *cal* ; or *chal* se trouve dans le centre et l'est. Il est donc vraisemblable de voir dans la particule *cal* un mot d'origine étrangère. Elle aura été importée en France entre le x<sup>e</sup> et le xiii<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>, à une époque où le français n'avait que de rares formes en *ca* (celles qui lui venaient du latin *qua*) et beaucoup de formes en *cha* (celles qui lui venaient du latin *ca*), de telle sorte que, recevant un nouveau mot *cal*, il pouvait lui laisser sa forme originelle ou l'adapter, par le changement de *c* en *ch*, à sa phonétique générale. La particule *cal* doit donc être d'origine germanique (haut ou bas allemand), ou scandinave <sup>2</sup>, ou basse bretonne, ou, ce qui est moins vraisemblable, basque. C'est à l'une quelconque de ces langues qu'il en faut demander l'explication.

#### IV. — PARTICULES NÉGATIVES

Il n'y a que deux particules négatives : *non* et *in* ; *non* séparable, *in* inséparable.

50. *Non* se joint aux substantifs (et infinitifs pris substantivement) et aux adjectifs (participes compris), et il forme avec eux des juxtaposés : *non-conformiste*, *non-jouissance*, *nonobstant* (adverbe), *non-pair*, *nonpareil*<sup>3</sup>, la *nonpareille*, *non-*

<sup>1</sup> On la trouve pour la première fois dans le *Donat provençal* (*caluc, curtum et obtutum visum habens*), texte du xiii<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Par l'intermédiaire des Normands.

<sup>3</sup> *Non per* (devenu *non pair*) veut dire proprement « qui ne fait paire avec rien », donc qui n'a pas de semblable ; *non pareil* en est imité. Dans *nonpareils* (petites dragées de couleurs et de formes variées) *non* a son sens habituel : (*bonbons*) *qui ne sont pas pareils entre eux*.

païement, non-résidence, non-sens, non-usage, non-valeur, non-vue, et, de l'archaïque *nonchaloir*, *nonchalant*, d'où *nonchalance*, et le v. fr. *nonchatu*. Le vieux français, d'accord avec le grec (ἡ οὐ δὲ ἀλλοσις) et l'allemand, avait développé cette construction: *non-aage*, *non-plevine*, *-prix*, *-puissance*, *-sachance*<sup>1</sup>, *-chaloir*, *-pooir*, *-savoir*, etc., et avec des adjectifs: *non sage*, *non sachant*<sup>2</sup>. — Le latin joignait *ne* aux verbes: *nescio*, *nequeo*, *nolo*, aux noms: *nemo*, *nullus*, *neuter*, aux adverbes: *nunquam*, *nusquam*<sup>3</sup>.

51. *IN*, en latin, ne se joint normalement qu'à des adjectifs: *inæqualis*, *indignus*, *iniquus*, *inhabilis*, *indocilis*, *improbis*, *illotus*, etc., d'où se forment les adverbes correspondants et d'où se tirent des substantifs: *iniquitas*, *improbitas*, *inconstantia*, *inelegantia*, *injustitia*, *inquietudo*, etc. On trouve cependant aussi des substantifs composés directement: *injuria*, *inedia*, etc. Des substantifs ou des adjectifs on tire des verbes, comme *injuriare*, *inquietare*, *infelicare* (Plaute). Quelques formations sont parasynthétiques: *integer*, *imnuba*, *imbecillus*, etc. De ces divers composés quelques-uns ont passé en français par la voie populaire: *infans*, *enfant*; *incincta*, *enceinte* (proprement: qui ne peut plus nouer sa ceinture); *infirmitas*, *enferté* (v. fr.); *inimicus*, *in-amicus* (voir p. 92), *enuemi*; *integer*, *entier*; *integrinus*, *enterin* (v. fr., d'où *entériner*), etc.; mais *in*, comme élément vivant de composition, n'a pas passé au vieux français. Le français moderne, au contraire, en fait un grand usage, mais seulement dans la langue savante: *in* est resté *in* (ou par assimilation *im*, *il*, *ir*), et n'est pas devenu *en* comme *in* préposition. Cet *in* se joint rarement aux substantifs, très souvent aux adjectifs, surtout aux adjectifs verbaux et aux participes. L'emploi de cette particule est devenu si fréquent et a donné naissance à des composés si nombreux que, de la classe lettrée, il commence à pénétrer dans le peuple.

<sup>1</sup> Ou *nonsavance*: « Je m'avisai que c'estoit *nonsçavance* (Ch. d'Orléans, *Ballade*, 89). »

<sup>2</sup> Le prov. et le fr., parmi les langues romanes, connaissent seuls la composition avec *non*. On en trouve cependant quelques exemples en italien. Le rhéto-roman remplace *in* devant un adjectif par *nun*: *nun-æqual* (*inæqualis*), *nun-civil*; le valaque par *ne*: *ne-bun* (*non-bonus*), *ne-copt* (*incoctus*); le vieux français employait quelquefois *nient* dans le même sens: *nient acoustumeit* (*insolitus*), etc.

<sup>3</sup> Parfois *nec* (*necopinans*) ou *neg* (*negotium*, *negligo*).



## TROISIÈME PARTIE

---

### DE LA COMPOSITION PROPREMENT DITE

Nous avons vu dans l'*Introduction* que le caractère essentiel de la composition proprement dite est l'ellipse. Par ellipse il ne faut pas entendre une suppression plus ou moins considérable de mots nécessaires à la texture de la phrase : ce serait prendre l'effet pour la cause. Jamais, en effet, la langue ne supprime des mots réclamés par le développement logique de la pensée pour le plaisir de les supprimer : tout sous-entendu a sa raison d'être dans une conception synthétique. Dans *oiseau-mouche*, par exemple, on n'est pas d'abord parti de l'expression *oiseau qui est une mouche* pour sous-entendre ensuite *qui est*, mais on a associé deux images, celle du colibri et celle d'une mouche, toutes deux placées au même rang et embrassées d'un même coup d'œil, et de cette vue d'ensemble est sorti le terme *oiseau-mouche*. De même, dans tous les cas de composition, le sous-entendu est le résultat de l'ellipse et non l'ellipse elle-même. L'esprit, considérant certains objets, a remarqué simultanément plusieurs faits, et il cherche à reproduire par l'unité plus ou moins complète de l'expression cette unité synthétique qui l'avait frappé.

Voilà pourquoi l'analyse des composés présente parfois quelques difficultés. Comme le caractère de leur formation consiste justement à grouper ensemble les termes composants

sans chercher à mettre en lumière les rapports spéciaux qui peuvent les unir entre eux, la détermination de ces rapports peut devenir délicate. *Timbre-poste* est-il *timbre de poste*, ou *timbre à poste*, ou *timbre pour poste* ? *Papier-tenture* est-il *papier de*, à *tenture*, ou *papier* qui est une *tenture* ? Des philologues ont expliqué *chou-fleur* par *chou à fleur*<sup>1</sup>, bien à tort, selon nous ; encore cette divergence dans l'explication témoigne-t-elle de l'obscurité du composé. Cette obscurité est le partage inévitable de toutes les expressions synthétiques. Ce défaut, du moins, — si c'en est un, — est entièrement racheté par la vivacité, le pittoresque, l'éclat de l'image qui les caractérisent et qu'on n'est pas accoutumé à rencontrer dans les formations plus claires et plus lucides auxquelles préside l'analyse.

N'exagérons pas toutefois cet inconvénient, qui n'est réellement sensible que dans un petit nombre de cas : la grande majorité de nos composés se résolvent facilement en ellipses évidentes qui présentent divers degrés de complication. De là divers degrés dans les compositions. Nous commençons par les mots les plus simples, ceux qui se rapprochent le plus de la juxtaposition, pour nous élever graduellement jusqu'aux plus synthétiques, jusqu'aux plus parfaits.

---

<sup>1</sup> Cf. Fr. Meunier, *Composés syntactiques grecs*, dans l'*Annuaire de l'association des études grecques*, VI (1872), p. 435.

## PREMIÈRE SECTION

### COMPOSÉS PAR APPPOSITION

Les deux termes sont réunis par un rapport de coordination. — Type : *chou-fleur*.

Au premier degré il faut à coup sûr placer les composés par *apposition*. L'apposition est plus qu'une juxtaposition, car elle a pour effet de modifier la nature de l'un des deux substantifs en le réduisant au rang d'adjectif. L'on peut facilement transformer l'adjectif en substantif, c'est-à-dire isoler et abstraire une qualité pour en faire une unité ; mais rapprocher deux idées unes et simples pour faire servir l'une à modifier l'autre, dépouiller un objet de son caractère de substance pour n'y laisser que des attributs qui s'appliquent à un autre objet, c'est là un procédé moins naturel à l'esprit. En somme, l'apposition ne peut logiquement s'analyser que par un sous-entendu, et c'est par un travail, le plus souvent inconscient, de la pensée qui complète la phrase, que l'on arrive à se rendre compte de cette sorte de composition. *Chou-fleur*, *chef-lieu*, sont pour tout le monde : le chou qui est en même temps fleur, le lieu qui est chef.

Le latin ne paraît guère avoir eu recours à l'apposition. L'esprit de la langue n'y était pas favorable <sup>1</sup>. Je ne citerai guère dans la langue classique que *arcusballista* et *musaraneus*, lat. populaire *musaranea*, tous deux passés en franç. : *arcbaleste* (dans *Roland*, v. 2265), *arbalète* ; *musaraigne*. *Hibiscum-malva*, qui est le grec ἰβίσκος suivi de sa traduction <sup>2</sup>, est

<sup>1</sup> Cf. Schmidt, *Die französische Nominalzusammensetzung*, p. 17.

<sup>2</sup> Cf. *agnus castus* = ἄγνος castus.

devenu *biscomalva*<sup>1</sup>, *viscomalva*, *visc'malva*, et par le changement de *v* en *g*<sup>2</sup> *guimauve*. Même composition dans *chanfrein* = *camus* (καμὸς) et sa traduction *frenum*; dans *loup-garou* = *lupus-garulfus* (en bas-lat.), *lupus* + *were-wolf* ou *loup* + *homme-loup*<sup>3</sup>. Ces composés par traduction ne peuvent être considérés comme de véritables appositions. Il n'en faut pas voir non plus dans *avis-struthio*, *av'strutio*, *austruce*, *autruche*, ni dans *âcer-ârbor*, *érable*<sup>4</sup>; mais on en a une dans le v. fr. *liépart*, *liupart*, fr. mod. rajeuni *léopard*, qui nous reporte au lat. *pardus*<sup>5</sup>.

Les composés français dus à la vieille langue sont rares; je ne connais guère que *écoperche* = *écot-perche* ou *perche-bâton*, et *porc-épic*<sup>6</sup>.

La langue moderne possède un nombre considérable de composés de ce genre. Cette formation de mots, très commode et d'un emploi facile, est surtout mise à contribution pour la terminologie des sciences et des arts et métiers. Aussi la plupart des composés sont ils à peu près étrangers à la langue courante, qui n'en connaît en somme qu'un nombre relativement restreint. La composition par apposition pourrait être utilisée avec avantage dans bien des cas où l'on a recours à la composition grecque<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Sur l'aphérèse de la voyelle initiale, confirmée par l'it. *malvavischio*, l'esp. *malvavisco*, cf. ci-dessous, Part. IV, Sect. II. On trouve aussi *mauvisque*, de *malva hibiscum*.

<sup>2</sup> Cf. le norm. *guimoisson*, saumon de deux mois : *gui* = *vis* = *bis*.

<sup>3</sup> Cf. le bas-breton *bleiz-garv* = *lupus-garulfus*.

<sup>4</sup> Le fr. *érable* vient de l'accusatif *ac(e)rem arborem* (*airarbre*, *éarbre*, *érable*). Les formes dialectales avec *s* (génév. *iserable*, bourg. *ozeraule*, etc.) viennent de la forme non contractée *acerem arborem*.

<sup>5</sup> *Marjolaine* pourrait se placer à côté de *guimauve* et *chanfrein*, car il vient d'un composé hybride, *amaracus majorana*, dont le second terme est la reproduction en latin barbare du premier (ἀμάρακος) : *majorana* est une alteration de *majoraca*, qui reproduit à peu près la forme, sinon le sens, d'ἀμάρακος. C'est une prétendue traduction du genre de celle qu'on remarque dans *choucroute* = *sauerkraut*, *boulédogue* = *bulldog*, etc.

<sup>6</sup> *Perche* entre encore dans la formation de *étamperche*. — Pour *porc-épic*, voir Littré, s. v.

<sup>7</sup> Cf. plus bas, Part. IV, sect. I, II, note finale du § 1.



*Composés par apposition.*

## 1. Le déterminant précède :

adjudant sous-offi- cier, etc.	coq-héron, etc. <sup>4</sup>	marche-palier
aide-bourreau	maître clerc, queux, etc.	mère branche
aide-chirurgien	maître-autel,-bau, etc.	mère patrie
aide-major		taupe-grillon
chef-lieu	maîtresse ancre, etc. <sup>2</sup>	tambour-maître <sup>3</sup>

## 2. Le déterminant suit :

aigle-autour	carte-lettre etc.	chou-roquette
animaux plantes <sup>4</sup>	carton-pierre	eol-cravate
bateau-mouche	cerf-cheval	commis-voyageur
battant-brocheur(ma- chine)	cerf-cochon	commissaire-priseur
batteur-éplucheur(id.)	cerise-guigne	compère-loriot
batteur-étaleur(id.)	chafouin <sup>6</sup>	cornemuse <sup>9</sup>
betterave	châle-tapis	ccton-poudre
bibliothèque-armoire	chat-château <sup>7</sup>	drap-feutre
biens-fonds	chat-pard <sup>8</sup>	eau-mère
borne-fontaine	chat-tigre	écoperche
bouleau-aune	chêne-liège	épine-vinette
bourg-épine <sup>5</sup>	chicorée-endive	ferme-modèle
busaigle	chien-loup	fille-mère
câble-chatne	chien-rat	fleur-feuille (la sauge hormin)
café-concert	chou-cavalier	fraise-ananas
(le)cardinal-ministre	chou fleur	frelampier <sup>10</sup>
	chou-rave	

<sup>4</sup> *Coq-héron, coq-faisan, etc.* Ici *coq* désigne le mâle : l'anglais dit de même *peacock, cock sparrow, cock-pheasant, cock-canary, etc.*

<sup>2</sup> *Maître, maîtresse, etc.* ici s'est réduit à un simple adjectif.

<sup>3</sup> Ajoutons *bouchèvre* ou *bouc-chèvre* (chèvre stérile) mot commun dans le centre, l'ouest et le nord de la France.

<sup>4</sup> Ou *zoophytes*. Ce composé se trouve déjà, mais avec inversion des éléments (comme dans l'ital. *piantanimale*), dans un vers de Du Bartas : « Du creux *plante-animal* le mousse sentiment » (*Sem.*, V).

<sup>5</sup> Écrit aussi *bourgue-épine*. *Bourgue* (dans Du Cange *bourque*) n'a rien à voir avec *bourg*, village, comme le pense Littré (s. v. *bourg-épine*). C'est le radical de *bourgène*, autre nom de la bourdaine, radical qui se retrouve dans *pastel bourg* ou *bourdaine*, pastel bâtarde.

<sup>6</sup> Figuré, de *chat* et *fouin*, forme dialectale de *fouine*. Cf. Lalanne, *Gloss. poit.*, s. v. *bouzine*. — Le sens étymologique de *chafouin* est visible dans cette phrase de Saint-Simon : « L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, *chafouin*, à perruque blonde, à *mine de fouine*, à physionomie d'esprit. » (*Mémoires*, édit. Chéruel, XII. p. 103.)

<sup>7</sup> Vieux français : *chat* (machine de guerre) qui est en même temps *château*; voy. l'explication de ce mot dans Joinville, xli.

<sup>8</sup> De *chat* et *pard*. Dérivé : *chaparder*.

<sup>9</sup> De *corne*, au sens de cor, et *muse* (musette) : cor qui est en même temps musette.

<sup>10</sup> Pour *frère lampier*.

gilet-châle	oiseau-trompette (aga-	pomme-anis
gomme-copal	mi, calao)	porc épïc
gomme gutte	opéra-bouffe	pré-gazon
gomme-laque	paletot-sac	(le) prince-président
gomme-résine	papier-arabesque <sup>3</sup>	quercitron <sup>4</sup>
goutte-crampe	papier-damas	(le) roi-prophète
huissier-priseur	papier-granit	(le) roi-soleil
laurier-cerise	papier-lambris	roman-feuilleton
laurier-rose	papier-marbre	rose-capucine
laitue-chêne	papier-monnaie	rose-pompon
lieutenant-colonel <sup>1</sup>	papier-tenture	rose-thé
lit-cage	papier-tontisse	sabre-baïonnette
lit-canapé <sup>2</sup>	Pierre-ponce	saisie-arrêt
martin-chasseur	poisson-bœul (laman-	saisie-brandon
martin-pêcheur	tin)	saisie-exécution
mère-nourrice	poisson-coq (gallorhyn-	saisie-gagerie
oiseau-abeille (colibri)	que)	saisie-revendication
oiseau-chameau (au-	poisson-femme (la-	sergent-fourrier
truche)	mantin)	sergent-major (?): major
oiseau-lyre (mèneure)	poisson-fleur (actinia,	peut être adject.)
oiseau-mouche	• méduse)	table-bureau
oiseau-quaker (alba-	poisson-lune (môle, sé-	taureau-cerf (antilope
tros)	lène)	bubale)
oiseau-roi (sorte de	poisson-serpent (mu-	vache-biche (antilope
gobe mouche)	rène)	bubale)
oiseau-tout-bec (tou-	poix-résine	ver-assassin
can, aracari)		ver-coquin
		ver-lion <sup>5</sup> , etc., etc.

La construction antique qui place le déterminant avant le déterminé est à peu près oubliée dans cette composition.

Les listes précédentes, dont on pourrait doubler ou tripler l'étendue, montrent la richesse de ce procédé de formation. La terminologie des arts et métiers, celle des sciences, la langue du commerce, de l'industrie, de la presse fourmillent de composés de cette sorte, créés suivant les nécessités du moment et disparaissant d'ordinaire avec la même facilité qui les a fait naître : preuve que cette composition est vraiment vivante et tout à fait dans le génie de la langue. Nous avons vu récemment créer des composés de ce genre : *le maréchal-président*, *l'homme-chien*, *le train-éclair*, etc.

<sup>1</sup> Dans *lieutenant général*, *général* est un adjectif, qui a fini par se détacher du composé.

<sup>2</sup> Dans *livre journal*, *papier journal*, *journal* est adjectif.

<sup>3</sup> Dans *papier-brouillard*, *brouillard* est adjectif.

<sup>4</sup> Composé savant. On dit aussi *chêne quercitron*.

<sup>5</sup> Ajoutons le composé savant *choléra-morbus*. — Cette composition se retrouve également dans les langues sœurs : 1<sup>o</sup> Ital. *capocucoco*, *piantanimale*; esp. *oropel*, *varapolo*; prov. *aurpel*, *capcasal*, etc. 2<sup>o</sup> Ital. *fiorecapuccio*; esp. *avestruz*; pg. *coueflor*; prov. *terra maïre*.

A l'apposition se rattachent diverses séries de noms composés : 1° les noms propres tels que *Frédéric Barberousse*, *Richard Cœur-de-Lion*, etc., qui, comme nous l'avons vu<sup>1</sup>, doivent s'expliquer par : « Frédéric *qui est* une barbe rousse ; Richard *qui est* un cœur de lion » : — 2° les noms formés sur le même modèle : *Martin-Bâton*, *Colin-Maillard*, *Colin-Tampon*, *Marie-Salope* ; — 3° les expressions honorifiques, telles que *Son Excellence le ministre*, *Sa Majesté le roi*, *Sa Sainteté le pape*, etc., auxquelles se ramènent d'un côté les noms figurés *reine-claude*, *reine-marguerite*, de l'autre les combinaisons des noms propres avec les termes de politesse, *monsieur*, *madame*, *mademoiselle*, *dom*, *frère*, etc., où l'apposition se réduit à une simple juxtaposition. Ici trouve sa place la série des nombreux noms de lieux dont le premier terme est le latin *dominus*, *domina*, mots où l'apposition est encore plus effacée, puisque *dominus* ici n'a guère plus de valeur qu'un simple adjectif, comme *beatus*, *sanctus* :

Dammarie( <i>Dolina Maria</i> ) : Eure-et-Loir, Loiret, Meuse.	Dombrot ( <i>Dominus Briocius</i> ) : Vosges.
Dammartin ( <i>Dominus Martinus</i> ) : Doubs, Jura, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.	Dommartin ( <i>Dominus Martinus</i> ) : Ain, Doubs, Meuse.
Dampierre( <i>Dominus Petrus</i> ) : Aube, Calvados, Cher, etc.	Dompierre ( <i>Dominus Petrus</i> ) : Ain, Charente, Doubs, etc.
Dampbreux ( <i>Dominus Ferreolus</i> ) : Doubs.	Dompaire ( <i>Dominus Pelrus</i> ) : Vosges.
Dampleux( <i>Dominus Lupus</i> ) : Aisne.	Domptail ( <i>Dominus Stephanus</i> ) : Meurthe.
Dandesigny ( <i>Domini Abdon et Sennen</i> ) : Vienne.	Domremy ( <i>Dominus Remigius</i> ) : Vosges.
Dannemarie ( <i>Dolina Maria</i> ) : Doubs, Seine-et-Oise.	Donnemarie ( <i>Dolina Maria</i> ) : Haut-Rhin <sup>2</sup> , etc., etc.

4° Les constructions elliptiques où les noms désignant des objets colorés s'emploient comme adjectifs invariables indiquant des couleurs : *une robe lilas* ; *vert-pomme*<sup>3</sup>. Quelques-

<sup>1</sup> Page 62, note 1, et page 63-64.

<sup>2</sup> Cf. Quicherat, *Noms de lieux*, p. 70.

<sup>3</sup> Les constructions où entrent des noms de couleur considérés comme des adjectifs invariables sont de trois sortes :

1° Un nom commun désignant un objet coloré est joint, en qualité d'adjectif, à un nom désignant un objet quelconque dont il doit déterminer la couleur ; tels sont : *robe lilas*, *habit marron*, *soie puce*, etc. En ce cas il y a apposition entre les deux noms, le second transformant sa signification propre *par synecdoque*.

2° Un nom commun désignant un objet coloré est joint, en qualité d'adjectif, à un adjectif désignant une couleur dont il détermine et précise la nuance ; tels sont : *vert-pomme*, *vert-dragon*, *vert-pré*,

uns de ces noms ont pu devenir réellement des adjectifs, grâce à la fréquence de l'usage : *des chapeaux roses*<sup>1</sup>. 5° Enfin, à côté de ces noms apposés devenus adjectifs, plaçons les tournures si étranges, quoique très familières, où un substantif se transforme en adjectif : « Des manières *Régence*. » — « C'est bien *nature*. » — « Est-ce assez *canaille*? » — « Ce que vous dites n'est pas *drôle* », etc.<sup>2</sup>. *Drôle*, *canaille* sont décidément adjectifs aujourd'hui ; ajoutons encore *monstre*, *cochon*, *espégle*, et quelques autres<sup>3</sup>.

Il faut séparer des composés précédents, malgré les apparences d'apposition qu'ils présentent, les mots qui suivent : *usufruit*, *chaud-froid*, *point-virgule*, *trois-sept* ou *tré-sept*, *nord-ouest*, *nord-est*, etc., *ouest-ceinture*, *potron-ou patron-jacquet*, *patron-minet*.

*Usufruit* est la traduction demi-savante de *usus fructus*, qui dès le second ou le troisième siècle remplaçait le classique *usus fructusque*, l'habitude ayant fait du juxtaposé une sorte de mot simple qui ne présentait plus qu'une idée à l'esprit<sup>4</sup>. *Chaud-froid*, *point-virgule* et *trois-sept* (*tré-sept*) sont de même des altérations de *chaud et froid*, *point et vir-*

*jaune-feuille morte*, *rouge-cerise*, *gris-perle*, etc. En ce cas le deuxième terme est au génitif, par ellipse de la préposition *de*, qui se trouve parfois exprimée : *bleu-de-ciel*, *gris-de-lin*, *gris-de-perle*, *gris de-fer*, etc. (Cf. plus loin, section IV). Ces expressions, considérées comme des adjectifs invariables ou des substantifs, peuvent se combiner, s'employer ainsi que les précédentes, par apposition, mais sans synecdoque, avec des substantifs dont elles désignent la couleur : *un ruban bleu-de-ciel*, *un tapis vert-pomme*, *une étoffe gris-perle*, etc.

<sup>3</sup> Un adjectif désignant une couleur ou un ton est joint à un autre adjectif désignant une couleur dont il détermine et précise la nuance ; tels sont : *gris-brun*, *châtain clair*, *vert foncé*, *bleu-noir* ; en ce cas, le second adjectif ne fait que qualifier le premier, qui est pris substantivement, et qui par suite reste invariable. Ex. : « N'est-elle pas rouge (la cassette)? — Non, grise : — Hé oui, *gris rouge*. » (Mol., *Av.*, V, 2.) Ce substantif composé se combine ensuite, comme les composés du n° 2, par apposition et sans synecdoque, avec un substantif dont il indique la couleur : *une cassette gris-rouge*.

<sup>4</sup> Cette expression n'est pas ancienne : *Si en uile rose*, dans le plus ancien *Lapidaire* (v. 793), doit être lu *S'en uile rosé* (cf. *Lapid. de Cambridge*, v. 1081).

<sup>2</sup> « Que cela est Judas ! » (Molière, *Bourg. gentilh.*, III, 40.)

<sup>3</sup> Cf. Diez, *Gramm.*, II, p. 239, où sont rappelés certains mots primitivement substantifs et devenus ensuite adjectifs dans les diverses langues romanes.

<sup>4</sup> De même *patres conscripti* = *patres conscriptique*. Cf. Justi, *Zusammensetzung in den indo-german. Sprach.*, p. 6.

*gule* (qui se dit encore) et *trois et sept*, mots juxtaposés où la particule a été pour ainsi dire mangée par le temps. Quant à *nord-ouest*, *nord-est*, etc., ces mots sont des composés germaniques; ils nous sont venus tout faits, avec nombre de mots maritimes, des côtes de la mer du Nord ou de la Baltique<sup>1</sup>. *Ouest-ceinture* et les analogues sont des composés dus à l'influence anglaise (voir plus loin, sect. IV). Quant à *potron-jacquet*, *potron-minet* — (altéré en *patron*-), — le premier élément en est encore inexpliqué.

Il n'y a point en français de mots formés de deux noms où les termes, ne jouant pas le rôle de déterminant ou de déterminé l'un par rapport à l'autre, soient tous deux sur le même plan et aient la même valeur, comme dans l'esp. *ajoneso*, *cerapez* (proprement, ce qui est *ail* et *fromage*, *cire* et *poix*)<sup>2</sup>. Ces composés, très rares en roman d'ailleurs, semblent inconnus au latin, qui possède seulement en ce genre quelques mots d'origine grecque et de formation savante: *artocreas* (Perse, VI, 50), *melapium* (Pline, XV, 14, 15), *camelopardalis*, etc.<sup>3</sup>, mots qui sont encore différents, quant au principe de leur formation, des composés sanscrits connus sous le nom de *dvandvas*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Pourquoi le *nord-ouest*, le *sud-est* sont-ils plutôt le nord de l'ouest le sud de l'est, que l'ouest du nord, que l'est du sud? Autrement dit pourquoi les points cardinaux intermédiaires sont-ils désignés par rapport au nord et au sud, et non par rapport à l'est et à l'ouest? Parce que l'axe du monde passe du nord au sud? Peut-être.

<sup>2</sup> Le vieux mot *besche-clou*, forgeron, fabricant de *bêches* et de *clous* (cf. Du Cange, s. v. *becca*), ne peut être cité ici. C'est sans doute une contraction de *besche et clou*, désignant par synecdoque l'ouvrier qui fabrique ces outils. Les *Archives administratives de Reims* (II, 4189) parlent d'un Jehan *Bescheclau* assassiné en 1349.

<sup>3</sup> Cf. P. Uhdolph, *De lingua latinæ vocabulis compositis* (Vratislavia, 1868, p. 34 et sq.).

<sup>4</sup> Les composés tels que *chaud froid*, *point-virgule*, etc., pourraient être considérés comme des *dvandvas* s'ils étaient tels dès leur formation. Mais il n'y a pas là une ellipse voulue de la conjonction *et*: il n'y a qu'une contraction amenée à la longue par l'usage, contraction que nous voyons se faire aujourd'hui dans une autre expression: (*étouffe coton et laine*, dite le plus souvent maintenant (*étouffe*) *coton-laine*). Dans *c cédille*, *i tréma*, quelle est la nature de l'ellipse? Faut-il comparer ces expressions à *point virgule* et y voir de faux *dvandvas*? ou sont-ce des composés analogues à *chou-fleur*? Je pencherais vers la première hypothèse.

## DEUXIÈME SECTION

**Substantifs composés d'une PRÉPOSITION et d'un NOM ou d'un VERBE. — Types : *aloi, pourboire.***

A un degré au-dessus des composés par apposition viennent les composés que nous étudions dans cette section. Il y a ici une ellipse plus compliquée : *un contrepoison* est un remède *contre* le *poison*, *un sans-cœur* est un homme *sans cœur*, etc.

Ces composés sont communs en latin, surtout à l'époque impériale : *proconsul* (d'abord *proconsule*), *proprætor*, *proquæstor*, *intervallum*, *interregnum*, *interpretium*, *proportio*, *circumpedes*<sup>1</sup>, et les nombreux composés faits sur le modèle de *ab actis*, *a secretis*, *a manu*, etc. Dans ces derniers la proposition est souvent soudée au nom. Corssen (*Ausspr.*, II, 873) cite entre autres formes : *asecretis*, *aresponsis*, *acalculis*, *asupellectile*, *abybliothea*, *acubiculo*, *abepistulis*, *abactis*, et comme noms de lieux : *Adnovulas*, *Adpalem*, *Adaras*, *Adportum*, *Adfines*, *Subsaltum*, *Inpyreneum*, etc. Rappelons encore l'*Anticaton* de César, titre qu'ont imité l'auteur de l'*Anti-Lucrèce* et celui de l'*Anti-Machiavel*.

Le latin populaire a suivi la marche du latin classique. Je ne saurais cependant lui attribuer en toute certitude que *ennui* = *in odio* (*habere in odio* = *avoir en ui*) et *antan*. On ne peut voir dans ce dernier une composition savante, et une composition populaire d'origine française aurait produit soit *ainzan*, soit *avantan*. On peut croire qu'*affaire* remonte à cette époque, quand on compare les formes correspondantes de l'italien et du provençal, mais les premières au moins sont sans doute empruntées. Les Glosses de Cassel

<sup>1</sup> Cf. Pott, *Etymologische Forschungen*, 1<sup>re</sup> édition, p. 392.

donnent un composé *interscapulas* dont on ne trouve pas traces en roman. Ce composé correspond au parasynthétique *interscapilium* (Isidore, XI, 1, 92), *interscapulum* (Apolée). Le latin avait développé richement les parasyntétiques avec *inter*<sup>1</sup> : et comme il en fait des noms neutres, c'est peut-être à ce fait qu'on doit les composés romans comme *entr'œil*, esp. *entrecejo*, pr. *entrecilh*, etc., où le singulier semble inexplicable. Ces composés remonteraient donc à des parasyntétiques neutres latins, ou seraient formés par voie d'analogie sur des composés issus de ces parasyntétiques. Mais il se peut aussi que le nom soit au singulier pour marquer le nombre singulier du composé total : *l'entre yeux* serait devenu ainsi *l'entre œil*, comme marquant un endroit spécial du visage.

Ceux que nous allons maintenant examiner sont de formation purement française.

Pour la plupart, avant de devenir substantifs, ils ont été adverbes ou locutions adverbiales. On sait qu'il est dans la nature de l'adverbe de passer, grâce à l'ellipse, à l'état de substantif. *Devant*, *derrière*, *avant*, *bien*, *mieux*, etc., deviennent *le devant*, *le derrière*, *l'avant*, *le bien*, *le mieux*, etc. : proprement *ce qui est devant*, etc. De même pour les adverbes composés : *le terre à terre*, *le vis à-vis*, *le mot à mot*, etc. ; de même pour les composés qui nous occupent. *Amont* et *aval*, à moitié adverbes, sont sur la voie de devenir substantifs, au même titre que *about*, *aplomb*, *atout*. Si *debout*, *contre-bas*, *contre haut* (arch.) sont restés adverbes, *surtout* est adverbe et substantif. *Environ*, adverbe au singulier, est substantif au pluriel. Quelques-uns cependant de ces composés sont nés substantifs : *contrepoison*, *entre-côte*, *sans-culotte*, etc.<sup>2</sup>

Presque tous ces composés sont masculins ; mais ce masculin cache leur véritable genre, qui est le neutre. *L'enjeu* est *ce qui est en jeu* ; *l'acompte*, *ce qui est donné à compte*. Comme le sujet est indéterminé, le genre doit être neutre.

<sup>1</sup> *Intercilium* (Isid.), *-columnium* (Vitr.), *-digitia* (M.-Emp.), *-feminium* (Apol.), *-finium* (Isid.), *-gerium* (Pline), *-lunium* (Hor., Pl.) *-metium* (Gloss. Phil.), *-mundrum* (Cic.), *-nodium* (Varr, Ov., Pl.), *-nundinium* (Mar Vict.), *-ordinium* (Col.), *-pondium* (Sol.), *-scalnium* (Vitr.), *-stiltium* (Macr.), *-signium* (Vitr.), *-turrium* (Inscr.), *-usurium* (Ulp.), *-vinium* (Vitr.). — Cf. Diez, *Anc. Gloss. rom.*, p. 86 de la trad. franç.

<sup>2</sup> Cf. plus haut, p. 81.

Quand par hasard le sujet se détermine et se porte nettement sur un être masculin ou féminin, le genre se précise en même temps : *un sans-culotte, une sans-dent* (vieille femme), *une averse* (pluie). Enfin il arrive parfois que le genre est donné par la terminaison. Lorsque la soudure est assez complète entre les éléments composants pour que le mot paraisse simple, le substantif prend le genre qu'indique sa finale. Par exemple : *affaire*, masculin pendant tout le moyen âge, *soucoupe*, mots désormais simples, doivent leur genre à leur terminaison féminine<sup>1</sup>.

Préposition A. — *Un abandon*<sup>2</sup>, *about, acompte, acoup, adieu*<sup>3</sup>, *aloi, les alentours, l'amont, aplomb, appoint, à-propos, atout, aval, une averse*. — Avec un infinitif : *une affaire, un avenir*.

AVANT. — *Un avant-faire-droit, un avant-main* ; on dit aussi *une avant-main*, avec *avant* adverbe (voir la section suivante, II). Dans *avant-scène* (s. fém.) signifiant la partie du théâtre où jouaient les acteurs chez les Grecs et les Romains (*προσκήνιον*), *avant* est adverbe (cf. sect. suivante, II, au mot *avant*). Dans le sens actuel du mot (loges d'*avant-scène*), *avant* est préposition, et le substantif était d'abord masculin (*Dict. de l'Acad.* 1798). Il est devenu féminin sous l'influence de *loge*.

APRÈS. — *Après-midi, -dîner, -souper* ; ces trois substantifs sont masculins. On dit aussi *après-dînée, après-soupée*, et la force de la terminaison fait de ces deux noms des féminins. Par analogie avec *une après-dînée, une après-soupée*, on dit depuis longtemps *une après-midi*.

ARRIÈRE. — *Arrière-main*, s. m. Il y a un autre *arrière-main*, s. fém., où *arrière* est adverbe (voir la sect. suivante, II).

<sup>1</sup> Les exemples ne sont pas rares de cette action de la terminaison sur le genre. Le moyen âge disait *la pape, la prophète*, parce que la première déclinaison latine est généralement féminine ; nous disons encore *la comète, la planète. Vallis*, resté féminin dans les noms propres, est masculin dans le nom commun *val* dont la terminaison est masculine (voir plus haut p. 37 et n. 1). *Domus*, fém. en latin, est masculin dans le *Saint Léger*, str. 33, v. 6.

<sup>2</sup> Voir plus haut, p. 81. Il faut cependant noter qu'*abandon* peut fort bien être le substantif verbal d'*abandonner*. Les mots *ados, affût, aguel*, sont les substantifs verbaux d'*adosser, affûter, aquetter*, etc.

<sup>3</sup> Vient de l'expression : *dire « à quelqu'un à Dieu : (soyez) ! »* De là : *dire adieu à quelqu'un*, et substantivement : *dire un adieu à quelqu'un, faire ses adieux*.



CHEZ. — *Chez-soi* (avoir son)

CONTRE. — *Un contrepoison, une contre-approche* (f. m. par suite de la terminaison); *un contre-arc, -biseau*; à *contre-biais, -cœur, -fin, -sens*<sup>1</sup>; *un contre-bord, -cornière, -haut, -heurtoir, -hiloire*; *une contre-lattes* (action de la terminaison sur le genre); à *contre-mousson, -poil*; *contresens* (voir la sect. suivante, II), *-sol, -temps, -vent*; *contrôle* (pour *contre-rôle*). — Rappelons l'archaïque *contrefoi*: « *lesie, Contrefoit et ypocresie* » (Ph. Mousket, 1303).

DE. — *Deputaire, débonnaire*<sup>2</sup>.

EN. — *Embonpoint*<sup>3</sup>, *en cas, encroix*<sup>4</sup>, *endroit, en-tout-cas, enjeu, ennui, en-tête, entrain, entrain*<sup>5</sup>, *enrue*.

ENTRE. — *Entr'acte, entre-colonne, entrecôte* (s. m.; devient féminin); *entrecuisse, -deux, -fesses*; *une entrefeuille* (action de la termin. sur le genre); *entregent, entre-ligne*; *entremets*; *entre-modillon, -nerfs, -nœud, -pied, -pilastres, -rang, -sabords*; *entresol, entre-sourcils, entretoile, entretoise* (? peut être *entre* adverbe); *entre-voie, entr'hiver, entr'œil*.

EX. — *Ex-roi, ex-juge*,

FORS, HORS. — *Hors-d'œuvre, hors du sens* (v. fr. = *for-séné* d'où *forcené*), *faubourg* (*foris burgus*; peut-être aussi que *fors* est adverbe : *bourg hors de la ville*); — *forban* (? *for-*

<sup>1</sup> La préposition à prouve que *contre-biais, -cœur, -fin, contre-sens* sont des substantifs; de même pour à *contre-mousson, à contre-poil*.

<sup>2</sup> *Debonaire* (devenu *debonnaire*) et *deputaire* (de bonne, de mauvaise espèce) sont des juxtaposés, parce que ce sont des adjectifs; voir la citation de H. Estienne dans le *Dict. Hist. de l'Acad. s. v. Aire.*, p. 619 col. 1 Nous les avons intercalés ici parce qu'ils se rapprochent, par la forme, des noms que nous étudions dans cette section, et que nous voulions éviter de nouvelles subdivisions. *Deputaire* a disparu, mais *debonnaire* est resté. *Aire* en v. fr. était parfois remplacé par *art*: « Or vous redirai de Renart Le rous, le fel, le deputart » (*Ren.*, v. 7611-12). — Dans les vers suivants, on a une variante de *deputaire*: « Pute de mal aire Ne se set atraire A nulle bonté » (*Nouv. Rec. de F. et C.*, I, p. 422). *Debonnairété* est fréquent en v. fr. Voyez entre autres *Durmart le Gallois*, v. 256 et 3154. — Citons encore le moderne *comme il faut*.

<sup>3</sup> Orthographe singulière admise par l'Académie; la logique exigerait ou *enbonpoint* ou *embompoint*. — *Embonpoint* est devenu substantif de la même manière que *ennui*.

<sup>4</sup> *Endos* est plutôt le substantif verbal d'*endosser* qu'un composé de *en* et *dos*.

<sup>5</sup> *Entrave*, qui ne se trouve pas anciennement, est le substantif verbal d'*entraver*.

*ban* doit être plutôt le substantif verbal de *forbannir*, ayant d'abord désigné l'acte de bannir, puis la personne qui est l'objet de cet acte; cf., entre autres, le fr. actuel *nourrisson*, le v. fr. *prison* signifiant *prisonnier*).

OUTRE. — *Outremer*, nom d'une couleur; proprement la couleur qui vient d'outre la mer. Le surnom de *d'outremer* a été donné à un roi de France, qu'on avait fait venir de l'Angleterre, où il était réfugié. Dans le récit de la bataille d'Hastings, Wace désigne sous le nom de *ceux d'outre mer* les Normands envahisseurs: « Et cil *d'oltremer* assailloient — E bien sovent se retraioient (*R. de Rou*, v. 13191) ». De même: « L'estreu li tint Marcules d'*ultre mer* (*Roland*, v. 3156) ». La vieille langue disait également *oltre-marin*, adjectif parasynthétique: « Si'n apelat Jangleu l'*ultremarin* » (*Roland*, v. 3507).

PAR. — *Pardessus* (vêtement), *parfond*, *parterre*.

SANS. — *Sans-cœur*, *-culotte*; une (femme) *sans-dent*; *sans-façon*, *sans gêne*; une (poire) *sans-fleur*, une (pomme) *sans-peau*; un *sans-souci*.

SOUS. — *Sous-bail*, *-barbe*, *-bois*, *-cape* (?) *-cuisse*, *-gorge*, *-gueule*, *-main*, *-aile*, *-verge*; en *sous-cœuvre*, *-ordre*, *-piéd*, *-seing*; une *soûcoupe*.

SUR. — *Surdos*, *surlendemain*, *surlonge* (?), *suros*, *surplis*, *surplus*, *surpoint*, *surtout* (vêtement).

## TROISIÈME SECTION

**Substantifs composés dont le premier terme est un  
ADVERBE. — Type : *arrière-cour*.**

Ce sont là de véritables composés, où l'ellipse est très apparente : *arrière-cour* se décompose en *cour qui est en arrière*, ou peut-être en *cour d'arrière*. Le rejet du substantif après l'adverbe est conforme au principe des langues anciennes, qui placent habituellement le déterminant avant le déterminé. Dans quelques-uns de ces composés le substantif, par une figure de pensée, au lieu de représenter l'objet entier qu'il désigne, n'en représente qu'une partie, celle que précisément détermine l'adverbe ; ainsi : *avant-bras*, *arrière-bouche*, etc., qui signifient non le bras, la bouche, mais la partie du bras, de la bouche qui est avant, ou qui est arrière. Le genre de ces composés est celui du déterminé : *une arrière-boutique*, *une contre-allée* ; c'est cette règle qui permet de distinguer, pour les substantifs féminins, ces composés de ceux qui sont formés d'une préposition et d'un substantif (voir p. 146 et suiv.). Pour les substantifs masculins, le sens, le plus souvent, établit si l'on a affaire à un adverbe avec son sujet, ou à une préposition avec son complément. Dans certains cas, le doute est permis.

Ces composés ne sont pas rares en latin : *antepedes*, *compauper*, *compatronus*, *convallis*, *postgenitus*, *postprincipia*, *postpartor*, *subdoctor*, *subvas*, *subsalsus*, *subrusticus*, etc. Ils sont très nombreux en roman. Voici la liste des composés français :

AVANT (cf. p. 106). — *Avant-bec*, *-bras*, *-corps*, *-cour*, *-coureur*, *-courrière*, *-duc*, *-fossé*, *-garde*, *-goût*, *-ligne*,

-main<sup>1</sup>, -neveu, -mur, -pêche, -pied, -port, -poste, -propos, -quart, -scène<sup>2</sup>, -toit, -train, -veille.

ARRIÈRE (cf. p. 120). — *Arrière-ban*, -bec, -bouche, -boutique, -corps, -cour, -faix, -fief, -garant, -garde, -goût, -ligne, -main (subst. fém.)<sup>3</sup>, -mur, -neveu, -pêche, -pensée, -petits-enfants, -point, -port, -porte, -propos, -quart, -saison, -scène, -toit, -train, -vassal, -veille.

CONTRE (cf. p. 107). — *Contre-accusation*, -allée, -amiral, -appel, -bas, -basse (et mieux *basse-contre*), -batterie, -bottant, -carre, d'où *contrecarrer*; -charge, -châssis, -clef, *contre-coup*, *contre-courant*, -danse<sup>4</sup>, -finesse, -fort, -fugue, -garde, -huchure, -hâtier, -haute (et mieux *haute-contre*), -indication, -jour, -lettre, *contremaître*, *contremarche*, *contre-marée*, *contremarque*, *contre-nine*, -mur, -opposition, -ordre, *contrepal*, *contre-partie*, *contre-pied*, *contre-platine*, *contrepoids*, *contre-poil*, -poinçon, -contrepoinç, -révolution, -ronde, -ruse, -sanglon; *contrescarpe*, *contre-scel*, *contre-seing*<sup>5</sup>, *contre-taille*, *contretemps*, *contre-terrasse*, *contrôle*, *contrevallation*, -vérité. — Sur les diverses nuances de signification que présente la particule dans ces composés, voyez plus haut, p. 108.

Nous ne citons pas ici les composés formés avec *des*, parce que *des* est une particule inséparable (voir p. 109).

ENTRE. — Nous avons vu plus haut (p. 112) que *entre* présente trois significations différentes dans les composés verbaux; il en est de même dans les composés nominaux: 1° (*entre* = par le milieu): *entre-bande*, -bat; *entrebât*, *entrebouque*, *entrepas*, *entre-temps*; — 2° (*entre* = l'un avec l'autre): *entre-cours*<sup>6</sup>; 3° (*entre* = à demi; seulement avec des adjectifs): *entre-fin*, -large.

<sup>1</sup> Subst. fém.; c'est la partie de la main qui est en avant, la paume, opposée à l'*arrière-main*, la partie de la main qui est en arrière, le revers, le dos. — Il y a un autre *avant-main*, s. masc. Voir p. 148.

<sup>2</sup> Voir sur ce mot p. 148.

<sup>3</sup> Il y a un autre *arrière-main*, s. masc., où *arrière* est préposition. Voir p. 148.

<sup>4</sup> A ne pas confondre avec un autre *contredanse*, qui est l'anglais *country dance*.

<sup>5</sup> Dans *contresens*, *contre* est préposition, comme on l'a vu plus haut (p. 149, n. 1) et comme le montre aussi l'expression: « c'est un *contresens* de dire, de prétendre. »

<sup>6</sup> *Entrelacs* est le subst. verbal d'*entrelacer*.

PAR. — On pourrait citer peut-être les archaïques *parfin*, *parclose*, *parsomme* (voir p. 113).

SOUS. — *Sous-bail*, *-clavière*, *-dominante*, *-fuite*, *-ferme*, *-garant*, *-garde*, *-lieutenant*, *-localaire*, *-maître*, *-marin*, *-mentonnaire*, *-multiple*, *-ordre*, *-préfet*, *-secrétaire*, *-seing*, *sousstylaire*.

SUR. — *Sur-andouiller*, *-arbitre*, *-bande*, *surcens*, *surdent*, *-cot* (v. fr.), *surpoids*, *-point*.

SUS. — Voir p. 121<sup>1</sup>.

La liste des composés qui reproduisent le type *d'arrière-cour* pourrait être considérablement augmentée; les adverbes *sous* et *sus* notamment fournissent de nombreuses compositions. Je me contente de rappeler ici les séries de composés avec *sous* dont use la nomenclature chimique (*sous-acétate*, *sous-carbonate*, etc.), et le mot *soucheveur*, avec son congénère *souchever*<sup>2</sup>, qui représente *sous* plus *cheveur* = *cavato-rem*, *chever* = *cavare*.

<sup>1</sup> Ajoutons ici le composé *mise-bas*, substantif participial de *mettre bas*, où le déterminant, à l'encontre des exemples précédents, suit le déterminé.

Cette composition n'est pas spéciale au français, comme le prouvent les exemples suivants: ital. *avanti guardia*, *contrappeso*, *retroguida*; esp. *avan-pies*, *sola-banco*, *contra-prueba*; pg. *contraluz*, *antesala*; prov. *contraclau*, *soltbaile*, *sobresen*.

<sup>2</sup> Littré ne donne que *souchever*, sans étymologie; il définit *souchever*: « enlever le souchet dans une carrière pour séparer les lits de pierre, » et *souchet*: « pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. » On voit que le soucheveur est l'ouvrier qui « creuse au-dessous » de la carrière. Le mot *souchet* n'a probablement rien à voir dans l'étymologie de *souchever*.

## QUATRIÈME SECTION.

SUBSTANTIFS FORMÉS DE DEUX NOMS DONT L'UN SE TROUVE AU GÉNITIF OU AU DATIF PAR ELLIPSE DE LA PRÉPOSITION.

Noms réunis par un rapport de subordination. —  
Types : *banlieue, timbre-poste.*

Nous avons vu plus haut (p. 40) les mots qui offraient une apparence d'ellipse, mais qui, formés d'après les règles habituelles de la syntaxe latine ou de celle du moyen âge, devaient rentrer dans la classe des juxtaposés. Nous abordons maintenant l'examen des composés proprement dits : ils ne sont pas très nombreux. Le génie de la langue a paru jusqu'ici contraire à ce procédé de formation, qui cependant de nos jours semble reprendre faveur, sous diverses influences. Voici la liste des mots qui présentent ou paraissent présenter cette sorte de construction :

appui-cot	chaqueue	morgeline	sang-dragon
appui-main	chaufour	mortaille	saupiquet
bancloque	chèvreteuille	nerf-térure	solive
banlieue	chèvre-pied	orfèvre	tafouilleux
banvin	chien-cerf	orpailleur	terre-noix
barbe renard	chiendent	oripeau	terre-plein
barbouquine	cochrète	ouest-factage	tertre
becfigue	coqueplumet	palfer	timbre-poste
bécharu	fait-Paris	Paris-Journal	timbre-quittance
bilboquet	Finistère	pétrole	train poste
boursault	flamberge	pie-d-cot	tranchefil
brèche-dent	fourmi-lion	premier-Paris	vavasseur
capiscot	grémil	quartier-maitre	vert-pomme
cas-régime	malle-poste	quilboquet	à-vau-l'eau
cas-sujet	mappemonde	ronde-major	vesse-loup
champart	merluche	salorge	
chanlatte	montjore <sup>1</sup>	salpêtre	

Cette liste paraît assez considérable, mais tout d'abord il

<sup>1</sup> Il ne faut pas confondre ce mot avec *monioie*, cri de guerre.

faut en retrancher : *capiscol*, *Finistère*, *fourmi-lion*, *mappemonde*, *oripeau*, *pétrole*, *salpêtre*, comme mots savants. *Capiscol*, et aussi, sous sa forme provençale, *cabiscol*, est la reproduction de *caput scolæ* si fréquent dans les textes latins du moyen âge. *Finistère* est le latin *finis terræ* transcrit en français. *Fourmi-lion* est la traduction de *formica-leo*, nom sous lequel les premiers naturalistes, contre toutes les règles de la composition latine, ont désigné l'insecte qui fait une chasse redoutable aux fourmis<sup>1</sup>. *Mappemonde* est le latin *mappa mundi* avec terminaison française : *mappa* en français a donné *nappe*. *Oribeau* a été créé, au xvi<sup>e</sup> siècle, d'après le latin *aurichalcum*<sup>2</sup>. *Pétrole* est composé avec *petræ oleum*, huile de pierre. *Salpêtre* enfin est la transcription de *sal petræ*, mot qui est sorti de l'officine des pharmaciens pour entrer dans la langue commune.

Éliminons encore, d'un côté, *chèvre-pied* et *chèvrefeuille* (plus correctement *chèvrefeuil*), qui viennent du latin *capripes* et *caprifolium*, et par conséquent ne sont pas des composés français ; de l'autre, *flamberge*, dont l'étymologie *flunberge*, donnée par Diez, est plus qu'incertaine<sup>3</sup>.

Il faut encore retrancher *morgeline* et *becfigue*, mots dans lesquels le premier terme est un verbe à l'impératif. *Morgeline* est en italien *mordigallina*, forme qui donne l'étymologie du mot français (*mords*, *geline*) et en explique le genre. *Becfigue* est pour *bèque figue*, comme le prouve l'italien *beccafico*<sup>4</sup>.

J'efface encore *brèche-dent*, *orpailleur*, *barbouquine* et *chiendent*, mots plus ou moins obscurs. *Brèche-dent* est un substantif masculin. Est-il composé de *brèche*, subst. fém., et de *dent*, de sorte que le sens serait : *une brèche de dent*, et, par synecdoque, un homme qui a une brèche aux dents ? Cette composition serait tout à fait anormale ; d'ailleurs le genre de *brèche-dent* s'y oppose. Il est plus simple d'y voir

<sup>1</sup> Voyez *Histoire de l'Acad. des Sciences*, 1704, p. 235.

<sup>2</sup> *Aurichalcum* est lui-même une forme erronée pour *orichalcum*, l'étymologie étant *ὄρεσι-*, non *aurum* ; il est devenu en fr. *archal*.

<sup>3</sup> Voyez *Hist. litt. de la France*, t. xxviii, p. 234.

<sup>4</sup> Pour parler plus exactement, *becfigue* est emprunté à l'italien *beccafico*, dont il est moins la traduction que la transcription altérée. Le *Dictionnaire de Trévoux* (1772) donne les deux formes *becafigue* et *becfigue* et présente celle-ci comme une abréviation de l'autre. La traduction de l'italien serait *bèque-figue*. Le verbe *béquer* ou *becquer* est parfaitement français, et son substantif participial est d'un usage vulgaire, *la becquée*.

un composé verbal. *Brécher* a existé au sens de *faire brèche*. Un *brèche-dent* serait donc *celui qui brèche ses dents*, c'est-à-dire *qui a les dents bréchées*. On ne voit pas, il est vrai, d'autres exemples de composés de la sorte où le verbe, au lieu d'indiquer une action présente, indique un passé. Mais ce changement de temps s'explique et par l'impossibilité d'exprimer la chose autrement et par la nécessité de suivre le procédé habituel de formation des composés verbaux <sup>1</sup>.

*Orpailleur* est de formation étrange : *orpaille* n'existe pas, ni non plus *orpailleur* que semble supposer *orpailleur*, ni *pailler*, ni *paillieur*. Ce mot est donc un parasyntétique formé de *or* + *paillie* avec le suffixe *eur*, qui, se rapportant aux deux mots, sert à les souder et à en constituer l'unité. *Orpailleur* est un cas isolé, dont le caractère insolite montre bien que la langue, en fait de parasyntétiques, ne connaît que ceux dont le premier terme est une particule. <sup>2</sup>

Si *barbouquine* a été admis dans la liste, c'est parce qu'on y a expliqué *bouquin* comme synonyme de *bouc*; mais il s'agit là en réalité d'un adjectif tiré de *bouc* : *barbouquine* est pour *barbe bouquine* et rentre dans la classe des juxtaposés étudiés plus haut p. 34.

Dans *chiendent*, ni le sens ni le genre ne s'accordent avec une décomposition en *chien*, *dent* = *dent de chien*. L'anglais dit *dog's grass*, herbe à chien, l'allemand dit aussi *Hundsgress*, qui correspond à *dog's grass*, et *Hundszahn*, qui est la traduction du français, et dont par suite il ne faut pas tenir compte. En somme, quand les deux langues germaniques ont voulu dénommer la plante avec laquelle se purgent les chiens, elles ont formé ce mot d'un sens très clair : *herbe à chien*. Le français est inexplicable : *chiendent* doit être une création individuelle de quelque savant de la Renaissance, et peut prendre place à côté de *fourmi lion*.

L'étymologie de *boursault* (*sault* [saule] *en bourse*), <sup>3</sup> *bilboquet*, *quilboquet*, *grémil*, (*granum milii*), *solive* (*soli equa*), *tafouilleux* (fouilleur de tas) *tertre* (*terræ torus*), est plus que douteuse.

<sup>1</sup> Le seul exemple ancien que je trouve de ce mot est un nom propre : « Guillelmus dictus *Brichedent* » dans une charte de 1289 (Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, III, 97). Cet exemple n'apporte aucun élément nouveau pour la solution de la question.

<sup>2</sup> *Orpailleur* est sans doute calqué sur *orbateur* (p. 158).

<sup>3</sup> *Bour* est probablement ici le même mot dont il a été parlé plus haut (p. 141), à propos de *bourguépine*.



Dans l'expression *à vau l'eau*, *à vau* (*à val*) est devenu un véritable adverbe ; on disait de même en anc. fr. *à vau la ville* (de même *en som un tertre*). *A vau de route* nous présente le même adverbe plus clairement construit avec *de*.

Il reste comme composés les noms suivants, que nous classons dans un ordre méthodique :

Banlieue, banvin, bancloche, champart, montjoie, mortaille, vavasseur.

Chanlatte, chèqueue, chaufour, chien-cerf, cocrète, coqueplumet, merluche, nerf-fêvure, orfèvre, quartier-maître, salorge, saupiquet, terre-noix, terre-plein, tranchefil.

Appui-main, appui-cot, barbe-renard, bécharu, cas-régime, cas-sujet, palfer, pied-cot, ronde-major, sang-dragon, vesse-loup, vert-pomme.

Malle-poste, premier Paris, timbre-poste, timbre-quittance, train-poste.

Ouest-factage, Paris-Journal.

*Banlieue*, *banvin*, *bancloche* ou *bancloque*<sup>1</sup>, *champart*, *mortaille* appartiennent à la langue de la féodalité. Sont-ce des composés français avec le premier terme au génitif ? sont-ce des composés latins, formés par les clercs et traduits en français, d'après la forme latine (ce qui paraît certain pour *montjoie*, *vavasseur*) ? on ne peut rien affirmer. Du Cange donne les formes *bannileuca*, *bannumleuca*, *banleuca*, qui montrent que l'on ne voyait pas bien le rapport de *ban* avec *lieue*. *Champart* se trouve sous les formes *campipars*, *campars*, *campipartium*, *camparcium*, *campartum*, *campipartagium*, *campipartitia*, *campardus*, où le premier terme est au génitif, mais où la terminaison, généralement neutre, prouve que le genre était déjà masculin au XIII<sup>e</sup> siècle (*campipartium*, 1235). *Bancloche* et *banvin* ont été faits sur le type une fois reçu de *banlieue*. En somme, il est difficile de conclure quelque chose de ces mots touchant la composition avec génitif.

Il n'est pas sûr non plus que *orfèvre* soit un composé français ; il peut, comme *lundi*, *mardi*, etc., dater de l'époque romane populaire, où il aurait existé sous la forme de juxtaposé latin : *auri faber* ; c'est un mot très ancien dans la langue. Cependant, comme on trouve *orbateur*<sup>2</sup>, mot de

<sup>1</sup> V. fr. — cloche du ban, de la commune (voy. Godefroy.) « E fist soner la *bancloche* et le peuple assembler pour combattre. » — On trouve aussi *cloche du ban*.

<sup>2</sup> Taille de 1292, *orbateur*, p. 41, etc. ; taille de 1313, *orbateur*, p. 57, 103, etc.

formation certainement française, il est plus vraisemblable d'admettre dans *orfèvre* la même composition que dans *orbateur*.

Il reste comme mots certains, dont le premier terme, le déterminant, est au génitif : *chanlatte* (latte de champ, *cantus*), *chaqueue* (queue-de-chat, plante), *chaufour* (four à chaux ou de chaux), *chien-cerf*, *cocrète* (crête-de-coq, plante), *coqueplumet*<sup>1</sup>, *merluce* (s. f. ; ou *merlus*, s. m.), *nerf-férule*, *quartier-maître*, *saupiquet*, *salorge*<sup>2</sup> (plaisanterie piquante ; cf. l'esp. *salpicon*), *tafouilleux*, *terre-noix* (ou *noix de terre*), *terre-plein* (incorrect pour *terre-plain*, terræ planum), *tranchefil* (et fém. *tranchefile*, fil de la tranche). — *Merluce* ou *merlus* doit nous arrêter. Il n'est pas formé du latin *marislucius*, comme le veut Ménage, car *marislucius*, *mar'slucius* ne peut donner *merlus*<sup>3</sup>. Il est français dans ses deux éléments : *mer* et *lus* ou *luce*. *Lus* est le nom archaïque du brochet<sup>4</sup> ; il vient de *lucius*, et a donné un diminutif *luset* qui désigne encore de nos jours, sur les côtes de Bretagne, une espèce de truite. À côté de *lus*, il y a eu un féminin *luce*, picard *luce*, dont l'anglais *luce* établit l'existence. Combiné avec *mer*, *lus* a donné *merlus*, qui est passé en espagnol sous la forme *merluzzo*, et *luce*, *luce* a donné *merluce*, *merluce*, d'où l'italien *merluzza*. Le radical *lucius* a donné lui-même en italien *luccio*, forme qui prouve, ainsi que la présence de l'*e* (au lieu de l'*a*) dans *merluzza*, que ce dernier est un emprunt fait au français, et non un composé indigène<sup>5</sup>.

Les composés de la seconde série mettent le génitif en seconde ligne. Pour les uns, il semble qu'il y ait eu une suppression matérielle de la préposition *de*, amenée par la rapidité de la prononciation. *Bécharu* = *bec de charrue*, *bedcharrue*, *bécharru* ; de même *piéd-cot* = *piéd de coq* prononcé *piéd d'cò*, *piéco*, écrit *piéd-cot*. Comparez *bédane* = *bec d'âne*. Quant à *barbe-renard*, *sang-dragon*, *vesse-loup*, ce sont des formes données par les lexiques, mais que l'usage ne connaît

<sup>1</sup> Vêtement garni de plumes de coq dans un glossaire du xv<sup>e</sup> siècle (Scheler, Glossaire de Lille, p. 47).

<sup>2</sup> Grenier à sel, de *salis* ou plutôt *sali horreum* (voy. *Romania* III, 157).

<sup>3</sup> Cf. nos observations dans la *Romania*, IX, 388-9.

<sup>4</sup> Cf. Palsgrave, p. 241 : « Luce, a fissue, lus. »

<sup>5</sup> M. Joret (*Romania*, IX, 121) a proposé pour ce mot une autre étymologie (*merula*), d'après laquelle ce ne serait pas un composé.

pas. On ne dit que *barbe-de-renard*, *sang-de-dragon*, *vesse-de-loup*. — Dans *ronde-major*, *major* est peut-être adjectif, ou, s'il est substantif, il est probablement au génitif comme dans les expressions *Hôtel-Dieu*, *maison Pierre et compagnie*, *affaire Clémenceau*, etc. (voir p. 47).

*Vert-pomme*, *rouge-cerise* et les analogues ont le second terme au génitif, par une ellipse différente de celle qu'on remarque dans *habit marron*, *soie puce*, etc. (voir p. 143). Ces deux constructions, diverses de nature, ont cela de commun qu'elles transforment le nom d'un objet coloré en nom de couleur et tendent à en faire un adjectif. Elles sont toutes deux d'un usage très populaire.

*Cas-sujet*, *cas-régime* semblent formés à l'imitation des composés par apposition, quoiqu'ils ne puissent se résoudre qu'en composés avec le génitif. Rappelons de même *saisie-brandon*, *papier-tecture*, *-lambris*, *roman-feuilleton*, *café-concert*, *chêne-liège*, dont la composition est douteuse (voir p. 141). Quant à *appui-main*, *appui-cot*<sup>1</sup>, *palfer*, leur second terme est bien au génitif<sup>2</sup>.

Les composés de la 3<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> série sont des mots récents dus à l'influence de l'anglais. A l'imitation des composés anglais, on a créé des expressions plus simples et plus rapides, exigées par les besoins du commerce et des affaires, amenées par les relations avec nos voisins d'outre-Manche ou introduites par la mode.

En résumé, sur la première liste de près de soixante mots que nous avons donnée en commençant, il y en a une quinzaine au plus qui soient réellement composés avec le génitif. Ce sont : *chanlatte*, *chaqueue*, *chaufour*, *chien-cerf*, *coqueplumet*, *merluche*, *salorge*, *saupiquet*, *terre-noix*, *terre-plein*, *tranche-*

<sup>1</sup> *Appui-cot* est encore donné par des dictionnaires du siècle dernier. Comme *appui-main* et *appui-cot* ne se trouvent nulle part avec l'orthographe *appui-main*, *appui-cot*, il faut voir dans le premier terme composant non le verbe *appuyer*, mais le substantif *appui*.

<sup>2</sup> L'expression commerciale *fin courant* peut encore être rappelée ici. Elle est faite à l'imitation de *fin juillet*, etc., et *fin juillet* est modelé sur *30 juillet*, où il y a en effet ellipse de *de* : le 24 février 1848, c'est le 24<sup>e</sup> jour de février de l'an 1848. Citons encore *discours-ministre*. — Dans *indicatif-présent*, etc., on a sans doute un autre fait : ces formes sont dues simplement à la juxtaposition typographique des deux mots.

*fil*, — *appui-main*, *palfer*, *quartier-maître*, *vert-pomme*<sup>1</sup>. Est-ce assez pour pouvoir affirmer que nous possédons la composition avec génitif? Peut-être; en tout cas, elle existe en germe. Et si l'on considère les nombreuses formations analogiques dont *maison Pierre et compagnie*, *affaire Clémenteau* sont les types, la composition par apposition plus riche encore, la composition avec les noms de couleur, d'un usage tout aussi populaire; si l'on remarque que ces divers procédés de formation, grâce à leur ressemblance extérieure et à l'oubli des constructions anciennes, tendent maintenant à se confondre dans une même construction; si l'on ajoute à cela l'imitation anglaise, il ne paraît pas invraisemblable que la composition avec génitif doive profiter de toutes ces circonstances pour prendre racine dans la langue<sup>2</sup>. Cette formation est d'ailleurs simple et pittoresque, et son renouvellement constituerait un heureux enrichissement de la langue<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Je serais tenté d'ajouter *camperche* et *chambranle*, décomposant *camperche* en perche de champ (*canthus*), et faisant de *chambranle* une altération de *chanlabre* (v. tr. *lambré* = *lamina*). Laveaux donne une forme *cantalabre*, qui confirme peut être cette hypothèse.

<sup>2</sup> Par exemple, dans *timbre-quittance*, mot créé en 1872, à la suite de la loi qui a imposé les factures de commerce, n'y a-t-il pas à la fois influence de l'imitation anglaise (*timbre-poste*, *train-poste*, etc.), souvenir de la composition avec apposition (*timbre* + *quittance*; cf. *timbre-cachet*), et enfin construction avec le génitif? Dans *roman-feuilleton*, *café-concert*, il faut reconnaître, je crois, une confusion de la composition avec génitif et de la composition par apposition. En tout cas, cette dernière semble devenir désormais comme un moule dans lequel l'analogie tend à faire entrer nombre de composés dont l'un des termes est le régime de l'autre.

<sup>3</sup> Il est à remarquer que si, dans la plus grande partie de ces composés, le génitif ou déterminant occupe la première place conformément à la construction antique (*merlus*, *chaqueue*, etc.; cf. *legislator*, *plebiscitum*, etc. : *γεωμετρία*, *γεωγραφία*), la minorité qui contredit à cette construction contient précisément les mots de formation récente : *timbre-quittance*, *café-concert*, *roman-feuilleton*, *suisie-brandon*, *timbre poste*, *train-poste*, *malle-poste*, *cas-sujet*, *cas régime*, etc. Et il semble que la composition avec génitif, si décidément elle s'introduit chez nous, doive sur ce point se séparer de la construction antique, et placer le déterminant en seconde ligne.

La composition avec génitif n'est pas inconnue aux autres langues romanes, qui la développent peut-être un peu plus que le français : ital. : *notte tempo*, *ragnatela*; — *cannamete*, *capel-vinere*; esp. : *casapuerta*, *zarzarosa*; *argolla*, *mayordomo*; port. : *pampolho* (= *pampanolho*), *dendolor*; *madreperola*, *mestre-escola*; prov. : *dendolor*, *galcant*; — *aigarosa*, *varassor* (cf. *Leys d'Amors*, III, 94).

## CINQUIÈME SECTION

Verbes composés d'un SUBSTANTIF RÉGIME et d'un VERBE.

— Type : *maintenir*.

I. — Le latin connaissait cette formation ; mais les mots qu'il créait n'étaient que des juxtaposés : *capitecensus*, *manumittere*, *animadvertere* (= *animus advertere*), *auroclavatus*, *crucifigere*, *jureconsultus*, *jureperitus* (Aulu-Gelle, Inscript.), *fideicommissum*<sup>1</sup> (Corssen, II, p. 884), *fidejubere*, *fidepromittere*, *refert*, *usucapere*, *manupretium*, (Plaute), *usuvenire*, etc. Le français a développé comme les autres langues romanes cette composition ; mais, par la chute des flexions, ce qui était juxtaposé en latin est devenu naturellement composé. *Manutenere* s'explique par la syntaxe latine ; *maintenir* ne peut s'expliquer par la syntaxe française : il y faut voir une ellipse. Le substantif, qui se trouve logiquement à un cas oblique, est en fait une sorte de thème, de radical dont le verbe seul détermine et précise le rôle dans la composition. Cette formation de composés est la seule en français où la notion de thème apparaisse, fait à remarquer, et d'autant plus curieux qu'il provient d'une juxtaposition, ou d'une composition syntactique latine. Voici les mots qui appartiennent à cette section.

1° Verbes : *billebarrer*, *blanc-poudrer*, *bouleverser*, *boursouffler*, *chantourner*, *chanplever*, *chavirer*, *cailleboter*, *cloufichier*, *colporter*, *culbuter*, *ferarmer*, *ferlier*, *fervestir*, *maintenir*, *manœuvrer*, *mentevair*, *morfondre*, *pelleverser*, *saupoudrer*.

<sup>1</sup> Introduit en français sous la forme *fidéicommiss*, d'où *fidéicommissaire*. Du mot suivant *fidejubere* on a tiré *fidéjusseur*.

2° Participes ou adjectifs : *blanc-signé*, *Dieudonné*, *sau-grenu*, *tranche-mâçonné*, *vermoulu*.

1° Verbes. — Parmi ces composés, les uns sont de formation romane, les autres de formation française.

*Manœuvrer* remonte aux premiers temps de la langue ; il répond à *manuoperare*, d'où le substantif verbal *manuopera*, *manopera* (Du Cange). Il est plus simple de voir dans *manopera* un dérivé de *manoperare* que dans ce dernier un dérivé de *manopera* ; le sens s'y prête mieux.

*Mentevoir*, qui représente *mente habere*, est très ancien ; il est surtout fréquent dans les composés *amentevoir*, *rementevoir*, *ramentevoir*, « rappeler, se rappeler. » L'analogie de *recevoir*, qui alternait avec *reçoivre*, a fait créer à ce verbe l'infinitif *mentovire* et a transformé toute sa conjugaison.

Que l'on compare *manœuvrer*, *mentevoir*, à *maintenir*, et l'on reconnaîtra la différence qui sépare un composé latin d'un composé purement français (*main* + *tenir*).

*Boursoufler*, altération de *boudesoufler*<sup>1</sup>, est encore très ancien, puisque *boud*, radical qui se retrouve dans *boudin*, *bouder*, etc., n'existe plus depuis longtemps isolé.

Les autres composés sont ou peuvent être de formation française. Quelques-uns appartiennent à la vieille langue.

*Cloufichier*, ou *cloufire*, synonyme de *crucifier* : « Si bien a son cuer mis au trez dous *cloufichié* » (*Alexis*, rédaction du XIV<sup>e</sup> siècle, str. XIII, v. 2).

*Ferarmer*, *fervestir*, armer, vêtir de fer : « Icil fist l'avangarde a cinc cens *fersarmés* » (*Fierabras*, éd. Guessard, v. 29). — « Que vous ailliés *fervestir* et armer » (*Huon de Bord.*, v. 5591). — « Quarantes chevaliers *fervestis* » (*Mort de Garin*, v. 4696).

*Ferlier*, lier de chaînes de fer : « Pur les gens prises, *fer liées*, Chaénées e embuiées » (*Chr. des D. de N.*,<sup>1</sup> v. 1027-8).

Le reste appartient à la langue moderne.

*Billebarrer*, barrer avec des billes.

*Blanc-poudrer*, *saupoudrer*, poudrer avec du blanc, avec du sel.

*Bouleverser*, verser en boule, comme une boule.

*Cailleboter*, mot obscur ou l'on reconnaît les radicaux de *cailler* et *boter*, *bouter*, sans bien voir comment ils sont combinés. Vraisemblablement *cailleboter* est *bouter*, *mettre*

<sup>1</sup> *Boudsoufler* se dit encore en normand.

en *caille*, en *lait caillé*. *Caille*, au sens de *lait caillé*, est inconnu à la langue commune, il est vrai, mais non aux dialectes : « *Caille*, s. f., lait caillé, mauvais lait » (Lalanne, *Gloss. poitevin*). Si notre explication est juste, *caillebote* dérive de *cailleboter*.

*Chantourner*, *champléver*, tourner, lever de champ (*cantus*), de côté.

*Chavirer*, prov. *capvirar*, virer de tête<sup>1</sup>.

*Colporter*, *culbuter*, porter sur le cou, buter sur le cul.

*Morfondre*, fondre par suite de la morve.

*Pelleverser*, retourner avec la pelle<sup>2</sup>.

2<sup>o</sup> Participes et adjectifs. — *Vermoulu*, moulu des vers. *Vermoudre* n'existe pas, par la raison que ce mot ne peut s'employer qu'au passif.

*Saugrenu*, au XVI<sup>e</sup> siècle *saugreneux*, grenu de sel, fortement épicé.

*Blanc-signé*, signé sur blanc. Peut-être cependant *blanc-signé* est-il (*papier*) *signé blanc*, auquel cas le pluriel serait *blancs-signés*. On en peut dire autant de *blanc-seing*, qui, au lieu de signifier *seing en blanc* (plur. *blanc-seings*), s'expliquerait par *papier signé* (= *seing*) *blanc* (plur. *blancs-seings*).

*Tranche-mâçonné*, terme de blason, qui se dit de l'écu dont une division est mâçonnée.

Dans Montaigne on trouve le composé *lettre-féru*, qui est la traduction du provençal : « Mon vulgaire périgordin appelle fort plaisamment *lettre-ferits* ces sçavanteaux ; comme si vous disiez *lettre-férus*, auxquels les lettres ont donné un coup de marteau » (*Essais*, I, xxiv). Dans Rabelais *croustelevé* : « Un tas de gros talvassiers tout *croustelevés* » (Prol. de Pantagr.).

*Dieudonné* est la traduction du nom propre latin *Adeodatus* ou *Deodatus*. Sur ce nom d'origine sémitique, voyez plus loin, sect. VI, 1.

Dans les composés qui précèdent, le substantif est à l'ablatif, ablatif de matière ou d'instrument. Dans *lieutenant*<sup>3</sup> et

<sup>1</sup> Sur *tournevirer*, qui ne doit pas figurer ici, voy. p. 281.

<sup>2</sup> Littré explique de même *pêle-mêler*, d'où viendrait *pêle-mêle* ; mais *pêle* est anciennement *peste*, et *pêle-mêler* est beaucoup plus récent que *peste mesle* ou *mesle peste*. L'explication de *peste* n'a pas encore été trouvée.

<sup>3</sup> A côté du juxtaposé *lieutenant*, on peut placer : *ballant l'œil*, *ayants-droit*, *ayants-cause*, *carême-prenant*, *soi-disant*.

dans l'arch. *foimentî*, il est à l'accusatif. Ces deux mots sont donc de véritables juxtaposés, puisque l'ellipse n'est pas nécessaire pour en rendre compte. *Lieutenant* n'est pas le participe de *lieutenir* qui n'existe pas, mais vient de *lieu* et de *tenant* ; c'est un substantif. Quoiqu'on le trouve dans le latin populaire déjà employé au sens que nous lui donnons aujourd'hui<sup>1</sup>, cependant il conservait encore dans la vieille langue un souvenir précis de sa signification étymologique, témoin cet exemple : « Il prit ses verges et battit la *lieutenant* (la remplaçante) de sa femme en telle manière qu'à peu qu'il ne l'accroventa » (*Cent Nouvelles*, XXXVIII, dans Littré). — Quant à *foimentî*, *foi* est régime direct du verbe *Mentir*, dans la vieille langue, avait le sens actif : « K'il n'ait sa foi mentie envers Kallon » (*G. de Viane*, v. 1236-7). Le juxtaposé *foi mentie* (= foi parjurée, parjure) est devenu de nom abstrait un nom concret, dans cette curieuse expression : *Deu foimentie, renoié* (*De monacho in flumine periclitato*, v. 283). Cf. § pour le sens : *parjure, adultère, sacrilège*, mots à la fois substantifs et adjectifs.

On ne peut ajouter à cette liste *arc-bouter*, parce que c'est un dérivé de *arc-boutant*. *Arc-bouter* est donc *appuyer à l'aide d'un arc qui boute*, et non *bouter à l'aide d'un arc*, ce qui n'a pas de sens.

La composition thématique, issue d'une juxtaposition latine, que nous présentent les exemples précédents, se retrouve dans les autres langues romanes : ital. *calpestare* (calce pistare), *capovoltare*, *mantenere* ; esp. *captener*, *manlevar*, *mantener* ; pg. *manter* (manu tenere), *mentecapto* ; prov. *calpisar*, *mentaver* (mente habere), *mafai* (manu factus). Celles-ci, d'ailleurs, ont développé la composition thématique, où le premier terme, le déterminant, est le complément soit d'un verbe, soit, ce qu'ignore le français, d'un nom ou d'un adjectif. L'espagnol et le portugais terminant d'ordinaire, l'italien terminant toujours les substantifs masculins ou féminins par une voyelle (*o, e, a*), l'on s'explique que la notion d'un thème nominal se soit jusqu'à un certain point conservée dans ces langues. De là non seulement les composés où le déterminant offre le thème simple et nu comme dans les exemples précédents, mais encore ceux qui, à l'instar

<sup>1</sup> Voir nos *Remarques sur des mots du latin vulgaire dans le Talmud*, dans la *Romania*, I, 94.



des composés latins, et par un dernier souvenir de la langue mère, font revivre la voyelle finale du déterminant, *i*. Ainsi, pour les composés de cette cinquième section, l'ital. *capi-tombolare*, l'esp. *maniobrar*, etc., et, pour ceux dont le déterminé est un nom, l'ital. *capi-porto*, *maschi-femmina*; l'esp. *artimaña*, *carri-coche*; pour ceux où il est un adjectif, l'ital. *bochi-duro*, *codi-rosso*, et, sans la voyelle *i*, *mar-rito* (manu-rectus); l'esp. *boqui-ancho*, *boc-abierto*; le portug. *manirroto*, *boquicheio*, *pernalto*. Ces sortes de mots, véritables composés possessifs, sont inconnus au français. Nous avons montré dans la Deuxième Partie (section I, série II) quelle différence les sépare des juxtaposés avec synecdoque qu'on leur a souvent comparés; il est inutile de revenir sur ce point.

II. — À la section que nous venons d'étudier se rattache la série des verbes en *fier*, composés d'un adjectif et de *facere*, *ficare*, finale devenue aujourd'hui suffixe. Cette composition, comme celle des adverbes en *ment*, forme donc un trait d'union entre la composition et la dérivation. La terminaison *fier* peut prendre sa place aujourd'hui parmi les suffixes, à côté de la terminaison *iser*. Les verbes en *fier* donnent lieu à diverses remarques.

Un trait propre au latin, et qui le distingue du grec, c'est qu'il est arrivé à former directement des composés asyntactiques ou thématiques avec un substantif et un verbe. Le grec fait *λογοποιέω* non de *λόγος* et de *ποιέω*, mais de *λογοποιέας*; de même *θεολογέω* de *θεολόγος*, *γεωμετρέω* de *γεωμέτρης*, etc. Le latin, à l'origine, dérivait également ses verbes de composés possessifs formés d'un substantif et d'un radical verbal à terminaison adjective. *Magnificus* (*magni-fic-us*), *sacrificus*, *auspex* (*av-spec-s*), etc., sont les composés thématiques d'où sont sortis *magnificare*, *sacrificare*, *auspicari*, etc. Plus tard une fausse analogie fit créer de véritables composés verbaux formés d'un substantif (ou d'un adjectif) et du verbe fictif \* *ficare*. L'erreur alors devenant loi, ainsi est née cette série de verbes en *ficare* qui ne sont point dérivés d'adjectifs en *icus*: *significare*, *amplificare*, *ædificare*, *sanctificare*, *ludificari*, *lætificare*, *purificare*, *turpificare* (Cicér.), etc., série qui a pris une extension considérable dans le latin de la décadence: *mirificare* (Hieron.), *auctificare* (Arnob., sens de *amplificare*), *beatificare* (August., Hieron.), *candificare* (August.), *glorificare* (Tertull.), *vivificare* (Prudence), etc., et s'est large-

ment développée dans les langues romanes, témoin pour le français les mots suivants : *amplifier* (du latin), *barbifier*, *béatifier* (lat.), *bonifier*, *certifier*, *clarifier* (lat.), *crucifier*<sup>1</sup>, *déifier*, *diversifier*, *dulcifier*, *édifier* (lat.), *falsifier*, *fortifier*, (lat.), *glorifier* (lat.), *gratifier* (lat.), *identifier*, *justifier* (lat.), *lénifier*, *magnifier* (lat.), *modifier* (lat.), *mortifier* (lat.), *mystifier*, *ossifier*, *pacifier* (lat.), *personnifier*, *pétrifier*, *purifier* (lat.), *qualifier*, *ramifier*, *ratifier*, *rectifier*, *sacrifier* (lat.), *sanctifier* (lat.), *scarifier* (lat.)<sup>2</sup>, *signifier* (lat.), *vérifier*, *versifier* (lat.), *vivifier* (lat.), etc. Ces composés, presque tous entrés dans la langue commune, sont à la fois de formation savante et d'origine populaire<sup>3</sup>. Le vieux français, en effet, transformait *ificare* en *esier* : *magnesier*, *senesier* (signifier), *certesier*, *acertesier*, etc. ; en rajeunissant les mots de la vieille langue, on a fait reparaître la voyelle brève atone *i* de *ificare* ; mais la terminaison *fier* (*ficare*) était devenue trop populaire pour qu'on pût la rapprocher du latin et la transformer en *fiquer* (cf. *aurifique* et *aurifier*, non *aurifiquer* ; *pacifique* et *pacifier*, non *pacifiquer*, etc.) ; on l'a donc conservée, et fait servir à des composés savants : *sanctifier* (*sanctificare*, non *sainte-fier*). La condition de la formation de ces mots est donc celle qui régit, comme nous le verrons plus loin, la formation savante, à savoir la reconstruction du type latin ; ce type, ici, est conservé, excepté dans la terminaison *icare* qui devient la terminaison populaire *ier*.

Nous n'avons pas cité parmi les composés en *fier* les verbes qui ont *éfier* au lieu de *ifier* : *torréfier*, *liquéfier*, *raréfier*, etc. ; la formation en est un peu différente.

Le latin, à côté de ses composés asyntactiques en *ficare*, pouvait former des juxtaposés syntactiques avec *facere* et un nom neutre archaïque en *es*, devenu *e* bref (plus tard *e* long) : *calesfacere*, *arefacere*, etc., que l'on trouve parfois décomposés avec accentuation des deux termes. Corssen (II, 887) cite

<sup>1</sup> De *crucifigere*, transformé par une analogie inexacte et à contresens en *crucificare*.

<sup>2</sup> Le latin *scarificare* ne dérive pas d'un primitif *scarus* ou *scaris* ; c'est le grec *σκαριζόμα* transporté en latin avec la terminaison *ficare* au lieu de *fare* (d'ailleurs *scarifare* existe aussi).

<sup>3</sup> Cependant, dans ces vers de Molière, le composé est de formation toute populaire : « Cette infâme, Dont le coupable feu trop bien vérifié Sans respect ni demi nous a cocufié » (*Sgan.*, sc. XVI). Cf. ce mot dû également à Molière : « Non, vous serez, ma foi, *tartuffiée* » (*Tart.*, II, 3), où le suffixe *fier* se confond avec la terminaison de *tartuffe*.

*facit are* (Lucrèce, VI, 962), *ferve bene facito* (Caton, *R. R.*, 47, 157), *consue quoque faciunt* (Varr., *R. R.*, II, 9). L'analogie développa cette composition : *commonefacio*, *expergefacio*, *fervefacio*, *labefacio*, *liquefacio*, *madefacio*, *patefacio*, *putrefacio*, *rarefacio*, *rubefacio*, *timefacio*, *torrefacio*, *tremefacio*, etc. Ces verbes faisaient au passif *commonefio*, *expergefio*, etc. La similitude de forme entre ces passifs et les verbes en *fier* amena à les rapprocher les uns des autres ; et quand on emprunta les verbes en *facere* au latin, au lieu de les transformer en *faire* (*liquefacere* = *liquefaire*), on en fit, sous la double influence du passif et de *ficare*, des verbes en *fier* (*liquéfier*). Seul l'accent aigu de l'*e* rappelle la forme originelle (*liqu-e-facere* = *liqu-é-fier*). Ces verbes en *éfier* sont donc des verbes de formation savante et qu'une assimilation erronée a fait revêtir d'une terminaison populaire.

Parmi les juxtaposés latins de cette classe, il en est un, *calesfacere*, qui s'est transformé peu régulièrement en roman. Le latin disait déjà *calfacere*, qui aurait dû devenir *chauffaire* ; les peuples romans dirent *calfare*, d'où *chauffer* (ital. *calfare*, prov. *calfar*). — L'espagnol ignore ce composé et dit *calentar*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> A. Boucherie, *Revue des langues romanes*, 1873, p. 545, dérive *étouffer* de *stupefacere*, qu'il suppose être devenu dans le latin populaire *stupefare*. Il cite à l'appui le latin *calesfacere* devenu *calfare*, et le vieux français *estofeger*, prov. *estofegar*, qu'il rapporte à *stupificare*, *ificare* donnant *iger* comme dans *ædificare*, *aiger*. Cette étymologie est plus que douteuse. L'exception de *calfare* n'est pas suffisante pour autoriser une nouvelle exception *stupefare*. Quant à *estofeger*, *estofegar*, il est impossible de les rapporter à *stupificare*, car la finale *ficare* devient régulièrement *esfier*. *Aiger*, que j'ai expliqué dans la *Romania*, pour le sens plutôt que pour l'étymologie, par *ædificare*, vient sans doute de *adædicare*. M. Mussafia (*Beiträge zur Kunde der norditalienischen Mundarten*, p. 111) cite un certain nombre de formes italiennes dialectales analogues à *estofeger* : *stofeger* (Tyrol), *stofegâ* (Brescia, Bergame), *stufegâ* (Crémone), *stofgar* (Parma), *stufger* (Ferrare), etc. ; il y voit soit une fusion de *τύπος* et de *suffocare*, soit une altération de *suffocare*. Il nous paraît évident que *estofeger* et ses analogues ont pour point de départ le gr. *τύπος*, quoique le rapport de parenté du mot grec et des formes romanes présente encore quelque obscurité. Il faut donc écarter *stupificare* ; et *stupefare* restant isolé est trop hypothétique. Voy. encore *Romania*, IV, 354.

## SIXIÈME SECTION

SUBSTANTIFS COMPOSÉS D'UN VERBE A L'IMPÉRATIF  
ET D'UN COMPLÉMENT.

**Composition par phrases. — Type : portefeuille.**

### I

Si la perfection de la composition consiste dans l'étendue de l'ellipse, le premier rang doit être donné à la *composition par phrases*. Vraiment populaire et d'une grande fécondité, elle a fourni au dictionnaire plus d'un millier de mots, presque tous expressifs et de forme pittoresque. On ne peut que regretter l'injuste dédain dans lequel la tient la langue littéraire ; et si celle-ci lui reproche — à tort ou à raison — un certain manque de noblesse et d'élégance, elle pourrait heureusement la mettre à profit et s'enrichir d'expressions naïves, simples et imagées. Cette composition a un intérêt spécial, celui qui s'attache aux questions pendantes ; car elle présente un problème qui a reçu des solutions diverses et par suite n'a pas encore été absolument résolu. Quel est le mode du verbe dans ces composés ? un thème verbal pur et simple, sans indication de temps ni de personne ? un impératif, deuxième personne ? un présent de l'indicatif, troisième personne ? Autant d'hypothèses qui doivent être reprises et discutées.

La *composition par phrases* se retrouve dans toutes les langues romanes<sup>1</sup>, dans les langues germaniques et dans

<sup>1</sup> Elle est assez rare en valaque, mais elle n'y est pas inconnue, comme l'a fait remarquer A. Boucherie dans son compte rendu de la première édition de ce livre (*Rev. des l. rom.*, 1876, p. 264-275). Il

les langues slaves. Inconnue à l'ancien haut allemand, à l'anglo-saxon, au gothique et au vieux norois, elle fait également défaut au zend<sup>1</sup>, au grec et au latin. Ce que l'on pourrait trouver de plus semblable dans les langues classiques, ce seraient les composés grecs comme ἀγέλαος, φερέκαρπος, Στεσίχορος, où quelques philologues ont voulu voir une composition avec l'impératif<sup>2</sup>, ou les composés latins *auspex*, *artifex*, etc., qui sont formés d'un thème nominal: *av-*, *arti-*, et d'un thème verbal à terminaison adjectivale: *spec-s*, *fec-s*<sup>3</sup>.

Nous nous restreignons au français, invoquant seulement en cas de besoin le témoignage des autres langues, et nous abordons immédiatement la question du verbe.

Trois hypothèses, avons-nous dit, peuvent être faites: celles d'un thème verbal, d'un impératif ou d'un indicatif. Pour décider entre elles, il n'y a qu'à se référer aux exemples. Mais, avant d'aborder la discussion, un point est à établir: c'est que les exemples peuvent être indistinctement pris parmi les composés qui offrent un verbe accompagné d'un régime indirect ou d'un vocatif, ou d'un autre verbe. *Quelle que soit la forme sous laquelle se présente un composé dont le premier terme est un verbe, le procédé de formation est partout le même.* Supposons en effet que l'on ait l'indicatif

cite: *frige-linte* (frit lentilles, mauvais cuisinier, homme de peu de valeur), *perde-véra* (perd printemps, qui ne fait rien dans la saison du travail), *fule-vent* et *pupe-vent* (caresse vent, amoureux de toutes les femmes), *stramba-lemne* (tord bûches, homme très fort), *sferimapeire* (casse pierres), *spella-verza* (lave choux, terme de raillerie), *pupa-lapte* (baise lait, grand dadais), *casca-gura* (bée gueule, niais), *caca-friva* (chie peur). Ce sont tous, comme on le voit, des sobriquets donnés à des hommes, et presque tous dérisoires. Il est possible, comme l'avait conjecturé Diez, que ces mots aient pour point de départ *caca-sange*, qui est un emprunt à l'italien (l'italien connaît aussi *fottivento*). Voy. toutefois ci-dessous, p. 186, n.

<sup>1</sup> S'il faut en juger par ce qui nous reste de cette langue. Cependant le persan moderne la connaît partiellement. Voir plus loin, p. 180, n.

<sup>2</sup> Par exemple, J. Grimm (*Deutsche Gramm.*, II, p. 976 et sqq.), Weissenborn (*De adjectivis compositis Homericis*; Halis, 1865). — C'est très douteux. Diverses hypothèses ont été émises sur la nature du premier terme dans ces composés; elles sont réunies et discutées dans l'étude de V. Clemm: *De compositis græcis quæ a verbis incipiunt* (Gissæ, 1867).

<sup>3</sup> Quelques-uns de ces composés ont passé en français, par exemple: *ossifraga*, orfraie; *solsequium*, souci (fleur); *sanguisuga*, sangsue (*sansugue* au XI<sup>e</sup> s. dans Raschi).

présent. Un *boute-feu* est celui qui met le feu ; un *boute-en-train* est celui qui met les autres en train ; un *boute-hors*<sup>1</sup> est ce qui met [un des deux joueurs] hors, à la porte. Le sous-entendu commun à tous ces mots sera : *celui qui (boute, met)*, le régime pouvant être direct : *celui qui met le feu* ; indirect : *celui qui met en train* ; circonstanciel : *celui qui met dehors*. Le régime n'est donc que secondaire ; l'idée essentielle de la composition consiste dans le sous-entendu indiqué par *boute*, et si même le verbe isolé pouvait suffire à exprimer la pensée, on se passerait de régime. Or le même raisonnement peut s'appliquer à l'impératif : celui à qui l'on dit : *boute le feu*, ou *boute en train*, ou *boute hors*, ou (si cette forme se rencontrait) simplement *boute*<sup>2</sup>. De même pour l'hypothèse d'un thème verbal. Partout, dans ces composés, l'idée essentielle est celle qu'exprime le verbe. Le complément n'apporte qu'une idée secondaire, nécessaire, il est vrai, pour le sens, mais qui ne modifie pas l'esprit de la composition. Par conséquent, nous pouvons embrasser dans un même examen tous les composés que nous rencontrons, quelle que soit la nature du complément du verbe.

Ceci posé, arrivons à l'étude des formes. Les quatorze quinzièmes des composés français sont formés de verbes de la première conjugaison au singulier, avec complément sans déterminatif, tels que *porte-manteau*, *tire-botte*, *garde-manger*, etc. Il n'y a rien à en conclure pour l'une ou l'autre des hypothèses. Il faut donc se décider d'après des cas particuliers, c'est-à-dire d'après une faible minorité. On ne peut objecter que c'est là induire du moins au plus ; car si d'un côté l'on fixe la nature du verbe dans ces cas spéciaux, comme de l'autre on ne peut rien affirmer sur les verbes de la première conjugaison pris à part, et que des deux côtés le procédé de formation est identique, il faudra évidemment conclure des derniers aux premiers.

<sup>1</sup> Ancien jeu analogue à celui que les enfants appellent *le roi détrôné*.

<sup>2</sup> On comprend que ces formations doivent être très rares, l'impératif isolé n'ayant pas assez de corps pour former un mot ; aussi, dans les mots de ce genre, la langue a-t-elle préféré soit redoubler l'impératif (*tournevire*, *passe-passe*, etc.), soit lui adjoindre un vocatif (*va-tout*, etc.). Voir plus bas. Rappelons toutefois l'impératif *tiens* dans le proverbe : « Un bon *tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras*, » et le *va*, terme de jeu.

Or, voici une série de formes françaises ou latines<sup>1</sup> dans lesquelles il est impossible de méconnaître l'impératif.

Le plus ancien exemple certain que je connaisse de cette composition se trouve dans le document connu sous le nom de *Testament d'Abbon*, texte du commencement du ix<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> : c'est un nom de lieu, *Tenegaudia*<sup>3</sup>. Je relève dans divers cartulaires latins les noms suivants : *Beroldus Firma ussum* ou *hostium*<sup>4</sup>, *Hugo de Canta raina*<sup>5</sup>, *Pendelupum* (nom de lieu)<sup>6</sup>, *Bermundus Trenca vias*<sup>7</sup>, *Pontius Trenca sacos*<sup>8</sup>, *Aicardus Trencanovas*<sup>9</sup>, *Stephanus Porta poma*<sup>10</sup>, *Villelmus Pulsarebam*<sup>11</sup>, *Ermennarius Ustura leporem*<sup>12</sup>, *Excoria villanum*<sup>13</sup>, *Johannes Gayta podium*<sup>14</sup>, *Portaflorem*<sup>15</sup>,

<sup>1</sup> Les formes latines sont aussi concluantes que les formes françaises ; pour traduire le verbe par un impératif latin, il fallait avoir le sentiment très net de la présence d'un impératif en français.

<sup>2</sup> Ce texte a été souvent publié : d'Achery, *Spicilegium*, IV, 540 ; Mabillon, *De re diplomatica*, 2<sup>e</sup> éd., p. 507 ; cf. p. 647 ; Muratori, *Rer. italic. script.*, II, II, 744 ; Dom Bouquet, V, 770 ; Marion, *Cartul. de Grenoble*, 408.

<sup>3</sup> Marion, *Cartul. de Grenoble*, p. 410 : *Casalis in Tenegaudia*. Ce nom paraît singulier ; mais on en trouve d'analogues, par exemple *Portegoie* (charte de 1235, dans Merlet et Moustié, *Cartul. des Vaux de Cernay*).

<sup>4</sup> Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 580, 582 (texte du xi<sup>e</sup> siècle).

<sup>5</sup> Id., *ibid.*, p. 338 ; circa 1101.

<sup>6</sup> « Locus ubi dicitur *Pendelupum* » (Marion, *Cartul. de Gren.*, 123 ; circa 1080). Cette tournure *ubi dicitur* est caractéristique ; c'est une analyse très claire et très précise de la construction avec l'impératif qui nous donne la clef de la formation de tous les noms de lieux analogues : *Chante-raine*, *Chante-pie*, etc. A la p. 118, on trouve la construction habituelle : « locus qui vocatur *Pendelupum*. »

<sup>7</sup> Guérard, *Cartul. de Saint-Victor de Marseille*, 64 ; sæcul. xi.

<sup>8</sup> Id., *ibid.*, 122 ; sæcul. xi.

<sup>9</sup> Id., *ibid.*, 380 ; circa 1060.

<sup>10</sup> Grésilier, *Cart. de N.-D. de Saintes*, 165 ; sans date ; cf. ci-dessous, p. 172, n. 5.

<sup>11</sup> Ou *Pulsa rabam* (Pousse-rave) ; circa 1150 ; *Cartul. de Talmond*, 230, et Index, s. v.

<sup>12</sup> *Liber albus Ecclesie Cenomanensis*, 104 ; circa 1097-1125. — *Ustura leporem* = brûle-lièvre. *Usturare* est une variante de *ustulare* qui manque dans Du Cange et dans Diefenbach.

<sup>13</sup> Id., *ibid.*, p. 99. On trouve aussi *Escorche villanum*, 100 ; *Johannes Escorche vilain*, 201 ; *Scoria vilan*, 66 ; chartes du milieu du xii<sup>e</sup> et du xiii<sup>e</sup> siècle.

<sup>14</sup> Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, I, 177, a ; texte de 1194.

<sup>15</sup> Id., *ibid.*, I, 88, b ; texte de 1163.

*Haymericus Fac malum*<sup>1</sup>, *Silvester Pela vicinum*<sup>2</sup>, *Gulberto Garda robam*<sup>3</sup>, *Gauterius Nafragallum*<sup>4</sup>, *Theobaldo Benevale*<sup>5</sup>.

Les composés suivants, qui appartiennent à la vieille langue, renferment encore l'impératif : *Boi l'auwe* (*boi l'awe*, *boi l'aïwe*<sup>6</sup>, *Jakemin buef l'awe*<sup>7</sup>), *Martin clo mes oeulz*<sup>8</sup>, *Uguignon fai mi boire* (*fai me boire*)<sup>9</sup>, *Pais mouche*<sup>10</sup>,

<sup>1</sup> Marchegay, *Chartes angevines du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle* (Bibl. de l'Éc. des Chartes, 1876, p. 406 ; charte du 9 avril 1077. On trouve ailleurs, p. 417 (texte de 1094-1115), *Rainaldus Malefactor*.

<sup>2</sup> Id., *ib.*, p. 415 ; texte de 1094.

<sup>3</sup> Id., *ib.*, p. 434 ; texte de 1146.

<sup>4</sup> Chart. d'Angers (v. 1035) ; *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. xxxvi, p. 387.

<sup>5</sup> Meunier, p. 34. — Je ne cite pas un *Bertrannus Tornalebra* (Tourne-lèvre) dans le *Cartul. de Talmont*, p. 23, ni un *Rumpicorda* (Crève-cœur) dans Grésilier, *Cartul. de Notre-Dame de Saintes*, 140, parce que les formes *tornalebra*, *rumpicorda* peuvent prêter à contestation ; cependant il me paraît certain que *rumpicorda* est un impératif. Dans *Rumpicorda* en effet, *corda* ne forme point avec *rumpi* un composé asyntaxique, comme dans *Crepicordio*, autre traduction du même nom (Dom Bouquet, IX, 599). C'est un accusatif pluriel régi par *rumpi* qui est par conséquent à un temps déterminé, soit *rumpe*, soit *rumpit* ; or *rumpe* est la correction qui fait le moins violence au texte manuscrit. Quant à *tornalebra*, c'est peut-être la reproduction pure et simple, avec une finale latine, de *tornelèvre*. On ne peut dire la même chose de *Porta poma* cité précédemment, parce que ce mot est latin dans ses deux éléments. — *Guarda fames* (Guérard, *Cartul. de Saint-Victor*, 127) et *Para lupus* (id., *ibid.*), 433) semblent plutôt contenir un impératif. Cependant, comme ce sont des noms provençaux, peut-être n'y a-t-il là qu'une modification de la terminaison, reprise sous la forme du nominatif latin. — La traduction de *cure-oreille* par *cura auriculum*, dans un *Inventaire des biens de Bernard de Béarn* (1497), publié par Desbarreaux-Bernard et Ad. Baudouin, Toulouse, 1872, in-8°, p. 12 et 19, reproduit simplement le mot français.

<sup>6</sup> B. N., ms. fonds fr. 11846 ; *N.-D. de la Ronde de Metz*, fol. 42, 48 ; chartes de 1298. Les formes entre parenthèses sont les variantes données par les deux chartes. — Communication de mon ami M. Bonnardot, ancien élève de l'École des Chartes.

<sup>7</sup> Id., *ibid.*, 10023 ; *Saint-Vincent de Metz*, fol. 49 ; charte de 1245. — Communication de M. Bonnardot.

<sup>8</sup> Id., *ibid.*, 8741 ; *ibid.*, fol. 2 ; charte de 1305. — Communication de M. Bonnardot.

<sup>9</sup> Id., *ibid.*, fonds lat., 40026, fol. 37 ; charte de 1326 ; la variante *fai me boire* se lit à la table, fol. 74. — Communication de M. Bonnardot.

<sup>10</sup> « Molendinum de Paimouche » (*Cartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, publié par Andrieux, p. 24 ; charte de la fin du XII<sup>e</sup> siècle).



*Dur. Tornavent*<sup>1</sup>, *Poincheval*<sup>2</sup>, *Sail en bien*<sup>3</sup>, *Jehan Boi liaue*<sup>4</sup>, *Martin Boivin*<sup>5</sup>, *Hugo Boifvin*<sup>6</sup>, *magistrum Boifleve*<sup>7</sup>, la femme *Sail du crues*<sup>8</sup>, *Jehan Sau du crues*<sup>9</sup>, *Radulphus Sau du bruil*<sup>10</sup>, *Jehan Sail du bois*<sup>11</sup>, *Jehan Boi Boi*<sup>12</sup>, *Robert Fieramort*<sup>13</sup>, *Garin Torcul*<sup>14</sup>, *vaudenier*<sup>15</sup>.

Dans toutes ces formes on a l'impératif : *boi, boif* ou *buef, sail* ou *sau, clo, fai, pais, poin, torne, fier, tor, vau* ; le pré-

<sup>1</sup> Bernard, *Cartul. de l'abbaye de Savigny*, 224, charte de la fin du x<sup>e</sup> siècle. *Tornavent* contient un impératif ; car l'indicatif donnerait *tornat a vent* ou *tornet a vent* ; le *t* de la finale *et* (= *at*) dans les verbes de la 1<sup>re</sup> conjugaison n'est tombé qu'à la fin du siècle suivant. *Tornavent* ne peut pas être un mot provençal, car il faudrait *tornaven*.

<sup>2</sup> Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, III, 93 ; texte de 1308 ; cf. *Bochardus Poinvillain* dans les *Olim* de Beugnot, I, 432 (texte de 1260).

<sup>3</sup> *Rôle de la taille* en 1292, p. 2 (sur cet ouvrage, voir plus haut, p. 64, n. 3 ; — nous donnons l'orthographe d'après le manuscrit). — Ce nom de *Suil en bien* appartient à une grande et riche famille parisienne du moyen âge, plus d'une fois rappelée dans les documents anciens. Voyez, entre autres, Est. Boileau, *Livre des mestiers*, 430 ; *Bibl. de l'École des chartes*, 1873, p. 436 ; Le Roux de Lincy, *Paris et ses historiens*, 356 ; Beugnot, *Olim*, I, 412 ; Merlet et Moustié, *Cartul. des Vaux de Cernay*, 747. Cf. *Revue archéologique*, XIII (1856-57), p. 637 et suivantes (Notice d'Aug. Moustié sur une *Dalle tumulaire de Guillaume Sal-en-bien*). *Saillembien* rappelle *Salimbene*, nom d'une famille italienne, et en particulier d'un chroniqueur du xiii<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> *Rôle de la taille*, p. 23, 61, 63, 76. Nom très commun au moyen âge. Cf. les formes données à la page précédente et le nom de l'auteur du *Livre des mestiers*, qui est écrit dans les manuscrits : *Boiliaue*.

<sup>5</sup> *Id.*, p. 49, 170, etc.

<sup>6</sup> Lespinasse, *Registre-Terrier de l'évêché de Nevers*, 122.

<sup>7</sup> Beugnot, *Olim*, II, 68 (texte de 1318).

<sup>8</sup> *Taille*, 66. Dans Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, je trouve (III, 403) un *Nicholas Saudetrues*, sans doute erreur pour *Sau de crues*.

<sup>9</sup> *Rôle de la taille*, p. 85.

<sup>10</sup> Andrieux, *Cartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, 485 ; charte de 1250. Il est vrai qu'on trouve, p. 184 et 186, *Radulphus Saut de broel*. Nous reviendrons plus loin sur cette forme.

<sup>11</sup> *Rôle de la taille*, 132.

<sup>12</sup> *Rôle de la taille*, 89.

<sup>13</sup> Guérard, *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. III, p. 257 (1330).

<sup>14</sup> *Id.*, *Ibid.*, entre 1130 et 1150.

<sup>15</sup> *Que est [ce], vaudenier? que alés vous querant? Doon de Maience*, v. 2467. Cf. le moderne *vaurien*.

sent de l'indicatif serait *boit, saut, clot, fait, pait, point, tornet, fiert, tort, vaut* <sup>1</sup>.

Quelques-uns de ces noms se sont conservés jusqu'à nos jours. Un Bottin de 1864 me fournit des *Boileau, Boilève, Boilevin, Boicervoise, Saillenfest, Saillenfait*. Dans Sabatier <sup>2</sup>, je note un *Boiscervoise* ; ici l'impératif est rajeuni, M. Mowat me signale une famille contemporaine de Tours, dont le nom s'écrit *Boislève*, c'est-à-dire *bois l'ève* <sup>3</sup>.

A ces exemples d'origine ancienne <sup>4</sup> ajoutons d'autres composés modernes où l'impératif n'est pas moins évident :

Et d'abord les pluriels : un *chassez-croisez*, un *chassez-déchassez* <sup>5</sup>, un *laissez-passer*, un *ne-m'oubliez-pas* ou *pensez-à-moi* (myosotis), un *rendez-vous*, un *regardez-moi* (scabieuse), le *lâchez-tout*, un *revenez-y*, un (beau) *venez-y voir*, et, dans la langue contemporaine de l'argot parisien : un *suivez-moi jeune homme* (double ruban descendant du chignon le long du dos), un *pincez-moi ça* (nœud, au bas de la taille, dans le dos, avec de longs rubans qui retombent), un *grattez-moi dans le dos* (corset à baleine), un *décrochez-moi ça* (chapeau d'occasion pour femme, qu'il ne faut pas confondre avec un *décroche-moi ça*, marchand fripier), le vol au *rendez-moi* <sup>6</sup>.

Ensuite les expressions qui décèlent par leur construction la présence d'un impératif : un *ramasse-ton-bras* (fanfaron), une *trousse-ta-queue* (chambrière), un *va-lui-dire* (entremet-

<sup>1</sup> On trouve presque toujours *Boivin* sans article, rarement *Boilevin*, et au contraire toujours *Boileau*, avec article, mais non *Boieau*. Preuve nouvelle qu'on a là un impératif ; car l'article dans *Boileau* est amené par l'euphonie. Avec l'indicatif, on aurait pu facilement dire *Boieau* ; or cette forme ne se rencontre pas. Les noms propres *Boieau, Boitelle*, viennent de *Boisteau, Boistel, Boistelle*.

<sup>2</sup> *Encyclopédie des noms propres*, Paris, 1865, in-12, p. 254.

<sup>3</sup> *Bois* est ici *bibe* et non *nemus*, qui n'offrirait aucun sens, et qui d'ailleurs ne peut avoir pour complément au génitif *l'ève*.

<sup>4</sup> Je ne cite pas le surnom bien connu du vicomte d'Anjou Geoffroy *Plantagenêt*, parce que je n'ai trouvé nulle part *planta ginestum*, forme nécessaire pour établir l'existence d'un impératif dans *planta*, mais seulement *plantagenest* ou *plantegenest*. Un *Morlachar* des *Arch. admin. de Reims* (I, 365) et un *Morgastel* des *Olim* (Beugnot, I, 552) sont aussi douteux, parce que *mor* représente aussi bien *mordet* que *morde*.

<sup>5</sup> On trouve aussi, il est vrai, *chassé-croisé* et *chassé-déchassé*.

<sup>6</sup> Lorédan Larchey, *Dict. de l'argot parisien*, 6<sup>e</sup> édit., 1873. — De petits livres pour préparer à la première communion s'appellent des *Pensez-y bien* ; on a aussi *Le Pensez-y bien des personnes qui se marient* (Fabre, *Patois poitevin*, p. 330).

teur, dans les contes du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>), l'*Aprenmolire françois* (apprends-moi lire, titre d'un traité d'orthographe de Pierre Le Gaygnard<sup>2</sup>), le sire de *Fiche-ton-camp*, un ouvrage fait à la va-vite, à la va-te-faire-fiche, manger à bouche que veux-tu ; et dans les patois : jouer à la *muchette-pot*<sup>3</sup>, un *tête-mes-glènes*<sup>4</sup>, un *tin-te-bin*<sup>5</sup>. Parmi ces expressions, remarquons spécialement les noms de divers jeux. Je citerai par exemple ceux que je trouve dans Rabelais : à *cochonnet*<sup>6</sup> va devant ; à *compère prestez-moi vostre sac* ; à *Guillemin baille mi ma lance* ; à *monte monte l'eschelette*, et de même les noms de services ou de plats : du *laisse-moi en paix*, du *tire-toi de là*, du *boute-l'y toi-mesme*, du *souffle au cul mien*<sup>7</sup>.

Enfin les composés qui ne peuvent s'expliquer que par un impératif suivi d'un vocatif :

Le chat s'appelle *minaud* et *grippe-minaud*<sup>8</sup> ; une brosse de doreur est connue sous le nom de *boesse* et de *gratte-boesse* ; le *brequin* est le nom primitif du *virebrequin*, devenu par altération *vilebrequin*, proprement *vire*, *tourne*, *brequin*. Les locutions à *nage-mouton*, à *saute-mouton* (plus usité que *saut*

<sup>1</sup> *Va li dire* déjà dans Rutebeuf : « Se sui por maqueriaus tenus, L'en vos retient a va-li-dire » (dans Bartsch, *Chrestom.*<sup>1</sup>, 334, 23 et 24). — *Trousse-la-queue*, nom d'une chambrière, par ex. dans la *Farce nouvelle des Chamberières* : « *Trousse la queue*, hâtons-nous vite » (Anc. Théâtre fr., II, 435).

<sup>2</sup> Paris, 1609 (A. F. Didot, *Observ. sur l'orthogr.*, p. 116).

<sup>3</sup> En Normandie, pour à la *musse-ton-pot*, à la *musse-pot* (Littré, s. v.).

<sup>4</sup> En Picardie, homme qui s'occupe des petits soins du ménage, proprement *tête-mes-poules*. Voir Grandgagnage, *Dict. wallon*, s. v. *cati*. Le haut Maine dit dans le même sens *un chauffe-la-couche* (C. R. de M., *Gloss. du haut Maine*). On ne peut guère expliquer ce mot que par l'impératif.

<sup>5</sup> Dans l'est, petit chariot pour apprendre à marcher aux petits enfants, proprement un *tiens-toi-bien*. Voir Tissot, *Patois des Fourgs*, et Bridel, *Glossaire de la Suisse romande*, s. v.

<sup>6</sup> Terme du jeu de boule, petite boule servant de but au joueur.

<sup>7</sup> Rabelais, *Gargantua*, xii ; *Pantagruel*, V, xxxiii. — Ajoutons ce composé si expressif du créole bourbonien : *Siquisé ma sèr* (excusez, ma chère), nom donné à des champignons qui poussent très serrés les uns à côté des autres.

<sup>8</sup> « *Grippeminaud*, le bon apôtre, Jetant des deux côtés la griffe en même temps, Mit les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre » (La Font., *Fables*, VII, 16). — « *Grippeminaud*, archiduc des chats fourrés » (Rabelais, *Pantagruel*, V, 11).

de mouton, seul donné par les dictionnaires), contiennent visiblement l'impératif. Le coupe-bourgeon, insecte qui attaque la vigne, est appelé *lisette* et *bèche-lisette*. La chaise à porteurs s'est dite *porte-chaise*, aussi bien que *chaise*<sup>1</sup>. La nourriture des moutons dans certaines régions se dit *gobe mouton*, c'est-à-dire *gobe cela, mouton*. Il est un raisin et une plante fort aimés des poules : on a donné à l'un le nom de *pique-poule*, à l'autre celui de *morgeline* (*mords, geline*, en italien *mordigallina*), c'est-à-dire *picote cela, poule* ; *mords cela, geline*. Le chèvrefeuille, dans le haut Maine, s'appelle *broute-biquet*, et dans le Berry *broute-biquette*<sup>2</sup>, c'est-à-dire *broute cela, biquet, biquette*. Ces composés, dont il est facile d'augmenter la liste<sup>3</sup>, ne peuvent s'expliquer que par l'impératif et le vocatif. Voir dans le premier terme un substantif verbal ou une troisième personne de l'indicatif est chose inadmissible. *Gratte-boesse*, par exemple, ne peut signifier ni « *boesse* qui est une *gratte*, » ni « *boesse* qui *gratte*. » *Bèche-lisette* ne peut vouloir dire ni « *lisette* qui est en même temps une *bèche* », ni « *lisette* qui *bèche*. » Dans le premier cas, le composé n'a aucun sens ; dans le second, on se trouve devant une inversion que repousse le génie de la langue.

Rappelons encore quelques expressions familières où la formation avec l'impératif se laisse prendre sur le fait : « Nous montâmes en voiture, et puis, *fouette cocher*<sup>4</sup> ! » — « Tout est réglé, l'affaire est en train, et maintenant *va comme je te pousse* ! » ou bien : « ... Et *allez donc* ! » — « Il comptait sur leurs promesses, mais *va-t'en voir s'ils viennent* ! » — « Il a reçu une volée de coups de bâton, *en veux-tu, en voilà*<sup>5</sup> ! »

<sup>1</sup> *Porte-chaise* n'est ni dans Bescherelle ni dans Littré ; je le trouve cité dans Clemm (*Compos. græc. cum verb.*, p. 93), qui, n'y reconnaissant pas un composé avec *vocatif*, ne peut se rendre compte de sa composition.

<sup>2</sup> *Gloss. du haut Maine*, par C. R. de M (ontesson), et *Gloss. du centre de la France*, par le comte Jaubert, s. v.

<sup>3</sup> Voir plus bas les listes des composés avec le vocatif.

<sup>4</sup> « Un fiacre est venu nous prendre ; nous nous y sommes emballés sans façon, la Cousine et moi ; et puis, *fouette cocher* ! » (Marivaux, *Le Paysan parvenu*, II). Comparez ces vers de Florian : « Des singes dans un bois jouaient à la main chaude... On frappait fort, et puis *devine*. » (*Les Singes et le Léopard*.)

<sup>5</sup> L'impératif est implicitement renfermé dans *en voilà* ; proprement *prends-les, en voilà*. — On lit dans Du Cange (s. v. *boutare*), à propos du jeu appelé *boute-hors* : « Ainsi qu'il jouoit avec plusieurs compa-

En dehors de ces composés français, notre langue renferme des mots latins créés d'une manière analogue aux précédents. Le verbe y est à l'impératif. Ainsi : *noli-me-tangere* (ulcère malin et plante), *vade in-pace* (et par abréviation *in-pace*, cachot d'un cloître), *vade-mecum* et, synonyme moins usité, *veni-mecum* (manuel), *fac-simile* (copie exacte d'une gravure, d'une écriture), *fac-totum* (chargé d'affaires), *custodi-nos* (prête-nom qui garde un bénéfice pour un autre), *nota bene* (remarque), *salva-nos* (bouée de sauvetage). Pour que cette formation fût possible, il fallait qu'on vît un impératif dans les mots français analogues, ou que dans les composés de cette nature la construction avec l'impératif s'imposât nécessairement d'elle-même à la pensée <sup>1</sup>.

Les langues étrangères, romanes, germaniques et slaves, ne font que confirmer les témoignages précédents.

L'espagnol ne distingue que rarement l'impératif de l'indicatif. Cependant il est facile de reconnaître des composés avec l'impératif dans les mots suivants : *A un deja la paja*, en un clin d'œil, proprement en un : laisse-là la paille (le cure-dents).

*Correvedile*, rapporteur ; proprement : *cours, va, dis-lui*.

*Hazmereïr*, bouffon ; proprement : *fais-moi rire*.

*Hazteallà*, caractère rebutant ; proprement : *fais-toi là ; va là, là-bas ; va au diable*.

*Dime y direte*, querelle, dans l'expression *andar en dimes y diretes*, se quereller pour un oui ou pour un non ; proprement : aller dans les *dis-moi et je te dirai*.

*Tentemozo*, appui ; proprement : *tiens-toi, petit garçon*. Cf. plus haut *tintebin*, p. 175, note 5.

*Tentebonete (a)*, à n'en pouvoir plus, par exemple dans

gnons d'un esteuf à un jeu qu'on appelle *à bouter hors* » (texte de 1387). Dans cet infinitif futur, traduction de *boute hors*, ne saisit-on pas l'idée de l'impératif rendue ici par l'idée correspondante du futur ?

<sup>1</sup> Linnée traduit *dompte-venin* (nom d'une plante) par (*asclepias vincetoxicum*) ; si l'impératif est formel dans le latin, il doit l'être tout aussi bien dans le français. On peut ajouter aux noms précédents *Dormi secure*, titre d'un recueil de sermons tout faits à l'usage des curés (xv<sup>e</sup> siècle). M. Gaston Paris, qui me signale ce mot, m'indique encore un *Da nobis*, nom d'un personnage dans une chanson populaire de la même époque (Wolf, *Allfr. Volkslieder*, p. 87). Je ne cite pas la locution vulgaire : « colique de *miserere* », parce que ce mot de *miserere* n'est pas dû à une formation populaire, mais qu'il a une origine liturgique (*Miserere mei, Deus*, Psaume 50).

l'expression *correre a tentebonete*; proprement: *courir à tiens-toi, bonnet*.

*Zurraydale*, importun; proprement: *chdtie-le et donne-lui* (des coups)<sup>1</sup>.

L'italien distingue l'impératif de l'indicatif à la seconde et à la troisième conjugaison: l'impératif y est en *i*, l'indicatif en *e*. Or tous les composés de ces conjugaisons sont *sans exception* en *i*: *Bevilacqua*, *pendlacqua*, *batticuore*, *battifuoco*, *rompicapo*, *mordigallina*, *sali-scendi* etc.<sup>2</sup>.

Le dialecte de la Suisse romande parlé dans le canton de Vaud a pour les verbes de la première conjugaison deux formes, qui distinguent toutes deux l'impératif de l'indicatif. La première a l'impératif en *a*, l'indicatif en *e* fermé; la seconde a l'impératif en *e* muet (*ë*), l'indicatif en *e* fermé. Or les composés ont tous, *sans exception*, *a* ou *ë*, c'est-à-dire l'impératif: *deferatsao* (déferre-cheval, sorte de fougère), *grata-cü* (gratte-cul), *grata-papei* (gratte-papier), *pasameidjé* (passe-médecin, valériane officinale), *burla-cu* (brûle-cou, soif ardente), *burla-fer* (brûle-fer, forgeron), *puortacrise* (porte-hotte), *tréna-manti* (traîne nappe), etc., — *gëñë-mëtsë* (guigne-miche, parasite), *mëdzë-recuer* (mange-regain, taupe), *neiyë-dzen* (noie-gens, petit bateau dangereux à manier), *reballë-m'en-me* (par altération *reballë-ben-me*, donne-m'en davantage; dans l'expression *sosë xen loreballë-m'en-me*, cela sent le donne-m'en encore, manière de redemander d'un plat), *pillë-bacon* (vole-lard), *mëdzë-merda* (mange-merde), etc.<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Meunier, reproduit par Boucherie, cite le composé espagnol *de-tiene-buey*, nom d'une plante (*arrête-bœuf*), mais il est très probable, comme veut bien me le faire savoir M. A. Morel-Fatio, que ce mot n'est qu'une traduction savante, due peut-être à Laguna, traducteur de Dioscoride au xvi<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> (*Giucare a capo-nascondi*, jouer à cache-tête, c'est-à-dire à la main chaude. Cette expression permet de conclure en faveur de l'impératif dans l'expression française analogue: (*jouer à*) *cache-tampon*).

<sup>3</sup> Je dois ces détails de la plus haute importance à M. Jules Cornu, professeur à l'université de Prague, qui a entrepris des études approfondies sur les dialectes du canton de Vaud, son pays natal. La plupart de ces noms se trouvent dans Bridel, *Glossaire de la Suisse romande*, mais avec une orthographe moins précise qui ne permet pas de faire la distinction des formes. M. Cornu a eu ici recours à un système plus rigoureux de transcription, qu'il a eu occasion d'exposer et d'appliquer dans son étude sur *Deux Histoires villageoises en patois vaudois*. Voir la *Rivista di filologia romanza*, I, fasc. 2.

L'allemand possède ou a possédé plus d'un millier de noms composés de la sorte. Dans aucun on ne signale la présence du *t* caractéristique de la troisième personne du singulier ; partout on est obligé de reconnaître l'impératif : *Bleibimhaus*, *Dankhab*, *Fangvielan*, *Giebhand*, *Gibacht*, *Griepenkerl* (= *greif den K.*), *Habenichts*, *Haberecht*, *Hebenstreit* (*hebe den Str.*), *Kehrab*, *Kehrum*, *Lassdunken*, *Leberecht*, *Mischmasch*, *Reissaus*, *Rührmichnichten*, *Schabab*, *Schlagenteuffel* (*schl. den Teuff.*), *Schreckdengast*, *Schreckdenfeind*, *Siehdichfür*, *Siehdichvor*, *Springaus*, *Stehauf*, *Stell-dichein*, *Störenfried* (*störe den Fr.*), *Steurendieb* (*st. den D.*), *Stülpum*, *Thudichum*, *Trauernicht*, *Vergissmeinnicht*, *Wendehals*, *Wendenstein*, *Wibelrö* ; *Wippsterz*, *Zahlaus*, etc. <sup>1</sup>.

De même en anglais, où la troisième personne de l'indicatif présent est marquée par une *s* : *breakfast*, *breakneck* (cf. *casse-cou*), *breakwater* (*brise-lame*), *breakvows*, *cutpaper* (*coupe-papier*), *cutpurse*, *cutthroat* (*coupe-gorge*), *cutwater*, *drawback*, *lookout*, *picklock*, *pickpocket*, *pickpurse*, *pickthank*, *toothpick* (= *picktooth*, *cure-dents*), *runaway*. Et pour les noms propres <sup>2</sup> : *Cutright*, *Dolittle*, *Drawwater*, *Drinkwater* (= *Boi l'eau*), *Dowlehell*, *Drinkdregs*, *Drinkmilk*, *Hackblock*, *Hackwood*, *Hurlbat*, *Goto-bed*, *Golightly*, *Makepeace*, *Playfair*, *Shakelady*, *Shakelance*, *Scaredevil*, *Toplady*, *Treadaway*, *Walkup* <sup>3</sup>, etc. Je ne cite pas *Breakspeare*, *Shakespeare*, *Hackstaff*, *keepsake*, et en général les composés où le substantif commence par une *s*, parce qu'on pourrait objecter que l'*s* de la troisième personne s'est fondue avec l'*s* initiale du nom <sup>4</sup>. L'impératif est

<sup>1</sup> Ces noms sont empruntés à Schulze : *Imperativisch gebildete Substantiva*, dans *Herrigs Archiv*, 1863, t. XLIII, p. 43 et sqq. La plupart ont disparu de la langue moderne, qui ne possède plus qu'un petit nombre de ces composés ; quelques-uns sont des noms propres. — Cf. Grimm, *Deutsche Grammatik*, 1<sup>re</sup> édit., II, 964 et sqq., 1020 ; Pott, *Personennamen*, 514 et sqq., 94 et 695.

<sup>2</sup> Communiqués pour la plupart par mon ami M. R. Mowat.

<sup>3</sup> Citons ici un exemple tout moderne, où l'on prend sur le fait le procédé de formation de plusieurs de ces noms propres : « A known thief, who went by the name of « Have a liquor, » that being a common salutation by which he accosted all acquaintances.» *Daily News* du 21 mars 1878 (procès dans le Middlesex).

<sup>4</sup> Hypothèse d'ailleurs insoutenable : que l'on compare *Shakelance* et *Shakespeare*, il est évident que le verbe est au même temps dans les deux mots.

incontestable dans *pick-me-up*, désignation populaire de certaines préparations stimulantes.

La concordance de ces diverses langues <sup>1</sup> prouve incontestablement qu'on se trouve en présence d'un impératif. Cependant diverses objections ont été faites, dont quelques-unes ne sont pas sans gravité. Elles peuvent se diviser en deux séries, suivant qu'elles opposent à la théorie de l'impératif 1° l'hypothèse d'un thème verbal, 2° celle d'un indicatif présent.

1° Et d'abord ne peut-on pas se demander si, malgré sa forme d'impératif, le premier terme de la composition ne cache pas un thème verbal <sup>2</sup>? La langue aurait pris l'impératif, parce que le thème y est à peu près à nu : *porte, garde, boi, fac, vade*, etc., sont bien les radicaux de *porter, garder, boire, facere, vadere*, etc. La forme seule serait celle de l'impératif, non le sens.

En effet, soit l'allemand *Sprichwort* (proverbe) : *sprich* est bien l'impératif de *sprechen* ; mais le sens du mot est-il : « dis, répète le mot »? N'est-il pas : « mot à dire, à répéter »? De même *Schreibart, -buch, -feder, -fehler, -lehrer, -papier, -tafel*, etc., n'ont rien de commun, pour le sens du moins,

<sup>1</sup> Voyez des exemples du scandinave à la fin de l'article déjà cité de Schulze. Les formes slaves sont généralement douteuses ; cependant M. L. Leger me communique des composés polonais et russes qui ont incontestablement l'impératif : *tloczhubu* (casse-gueule, bavard), *derdji-derevo* (tiens-arbre, paliure), *derdji-ladja* (tiens-vaisseau, remora), *Derdji-morda* (tiens-gueule, nom de fantaisie donné par le poète russe Gogol à un agent de police), etc., et un nom simple de formation analogue : *popaluj*, signifiant *un baiser*, proprement *un baise-(moi)*. Les noms simples à l'impératif sont même de formation commune : *dogoniaj* (poursuis-[le]), *pripekaj* (cuis-[le], traduction libre : mets-[le] en compote) sont des noms populaires de chiens de chasse. — Il est curieux que le persan moderne soit arrivé, de son côté, à former des composés avec l'impératif, tant il est vrai que cette composition est conforme aux lois générales de l'esprit. On lit dans Vullers : *Institutiones linguæ persicæ* (Gissæ, 1840 ; p. 155) : « Primum (genus compositorum copulativorum) duobus imperativis verborum ejusdem maxime significationis constat ; e. g. *tagūpū* vel *tagūtūx*, s. *tagtūx*, proprie *curre et discurre*, i. e. *discursus, diligens inquisitio...* » Le second genre de composés comprend les noms formés d'un même verbe à l'infinitif et à l'impératif, comme si l'on disait par ex. *lavare et lava* pour *lavatio*. — J'ignore si le celtique avait des composés à pase verbale ; le bas-breton en possède, mais comme il ne distingue pas l'impératif de l'indicatif, on ne peut rien conclure des formes qu'il offre. Voir toutefois p. 200, n.

<sup>2</sup> Pott, *Personennamen*, p. 613.



avec l'impératif de *schreiben*. Si *Zeitverderb* a la forme de l'impératif actif (et non neutre) : *verderb(e)*, le sens y est si peu visible que *verderb* est pris pour un nom : *der Verderb* (la perte), et que le composé à base verbale *Zeitverderb* n'arrive plus à signifier autre chose que *perte de temps*. De *Zeitverderb* on ne peut non plus séparer son équivalent *Zeitvertreib*, de sens et de construction analogues et qui est notre *passé-temps*. Dans *Brennöl*, *Rechenbuch*, *Spieltisch*, on n'a que les radicaux de *brennen*, *rechnen*, *spielen*, sous forme de l'impératif (*rechnen* étant par euphonie pour *rechn*), et dans *Esstisch* on n'a même plus la forme de l'impératif, mais le radical pur et simple du verbe.

Ce qui est vrai pour l'allemand doit l'être pour le français. Ne peut-on pas se demander si la *gratte-boesse* n'est pas la *boesse à gratter* ; le *virebrequin*, le *brequin à virer* ; le *portemanteau*, l'objet à *porter les manteaux* ? Une remarque d'ailleurs vient confirmer cette supposition.

Si nos composés verbaux sont des phrases impératives passées à l'état de noms, *essuie-mains*, *serre-tête* ont dû d'abord signifier : *toi, linge, essuie MES mains ! toi, bonnet, serre-MOI la tête, serre MA tête !*, et non pas : *toi, linge, essuie LES mains* (en général) ! *toi, bonnet, serre LA tête !* Or si, dans la conception primitive de la phrase, la personnification de l'objet à dénommer établit des rapports *personnels* entre cet objet et celui qui le dénomme, pourquoi ces rapports, visibles dans la phrase interpellative, disparaîtraient-ils dans la phrase devenue nom ? L'absence de pronoms ou de déterminatifs donne donc au composé un caractère de généralisation et d'abstraction qui ne se comprend plus avec l'impératif, temps personnel ; qui s'accorde au contraire on ne peut mieux avec la conception d'un thème verbal à forme impérative.

Ces objections sont spécieuses, mais non fondées. Avant tout, séparons l'allemand du français. Parmi les noms allemands, les uns montrent d'une manière indubitable l'emploi de l'impératif avec le sens aussi bien qu'avec la forme de ce temps. Ces noms, nous nous en sommes autorisé pour soutenir la présence de l'impératif en français. Ils prouvent en effet pour leur part que la composition à base verbale n'est pas spéciale à une langue particulière, mais qu'elle est d'un usage général, et qu'ainsi elle est conforme aux lois de l'esprit humain. Les autres, ceux que nous venons de citer, contiennent réellement le thème verbal sous la forme de l'impé-

ratif. Ceux-ci sont à négliger ; car ils ne prouvent rien contre les exemples français. L'allemand en effet connaît la composition thématique ; il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le thème verbal devienne un des éléments de la composition nominale. Tels sont *Esstisch*, *Rechenbuch*. Ces formes d'ailleurs semblent le résultat d'une confusion postérieure de l'impératif avec le thème verbal. Partant de composés où l'impératif a toute sa valeur : *Vergissmeinnicht*, la langue arrive à des mots où cette valeur est moins sensible, quoique aussi réelle : *Wippsterz*. C'est sur ces sortes de mots qu'a pu s'établir la confusion de l'impératif avec le thème verbal. On reconnaît d'abord le thème dans l'impératif et l'on fait des composés comme *Sprichwort*, puis on prend purement et simplement le thème, qu'il coïncide ou non avec l'impératif : *Esstisch*, *Rechenbuch*, *Spieltisch*, parce que la composition thématique existe d'autre part. En un mot, la composition thématique vient en aide à la composition impérative ; ainsi naissent ces formes bâtardes tenant de l'une et de l'autre, à côté de formes ayant décidément l'impératif ou le thème verbal.

Tel n'est pas le cas pour le français. La composition thématique est inconnue à notre langue. Les très rares exemples qu'on en ait portent sur des thèmes nominaux et dérivent de juxtapositions latines, comme on l'a vu dans la section précédente. Affirmer que nos composés à base verbale contiennent des thèmes verbaux, c'est introduire dans une langue qui se refuse à la composition thématique un millier et plus de composés thématiques. On ne peut se contenter d'une pareille affirmation, si elle n'est pas appuyée de preuves solides.

Mais le substantif avec sa forme générale et abstraite témoigne d'une signification thématique et non plus impérative ? Ce serait vrai, si la suppression des déterminatifs était anenée par la généralisation de l'idée qu'exprime le verbe ; si la proposition primitive conçue par l'esprit : *va, linge, essuie mes mains* se changeait en *essuie-mains* par suite d'une extension de l'idée verbale, et non, comme cela a lieu dans la réalité, par la simple transformation de la phrase en forme nominale. Il est évident que, pour devenir nom, la phrase doit se raccourcir et se réduire à un *minimum* de mots<sup>1</sup>. Il

<sup>1</sup> On peut comparer des réductions analogues dans d'autres composés : *Saint-Maur-lès-fossé* pour *Saint-Maur-lès-le-fossé* (ci-dessus, p. 49), etc.

semble toutefois que cette réduction modifie le sens du verbe, mais ce n'est qu'une apparence : *Tranche-sacs* (*Trenca saccos*), *Porte-fleur* (*Porta florem*), *Brûle-lièvre* (*Ustura leporem*), etc., ne cessent pas d'être des phrases impératives parce qu'elles se substituent aux phrases primitives : *Tranche les sacs*, *Porte la fleur*, *Brûle le lièvre*, etc. La chute du déterminatif, il est vrai, a pour résultat d'amener une généralisation ; mais celle-ci ne tombe pas sur le verbe, qui conserve pleinement sa valeur propre ; elle tombe sur le régime, qui gagne dès lors en extension. Dans *serre-tête*, la conception première est *serre ma tête* ; mais pour que cette pensée prenne corps et devienne nom commun, c'est-à-dire nom général, le déterminatif tombe, le substantif gardant toutefois son singulier originel *tête*, et le commandement qu'exprime l'impératif s'étend sans rien perdre de son caractère propre. Comparez les deux expressions provinciales *jouer à la musse ton pot* et *jouer à la musse pot* ; la signification de *musse* n'a pas changé dans la seconde, et l'on ne voit pas d'ailleurs, à y bien réfléchir, quelle raison pourrait motiver ce changement ; si le sens du régime s'est transformé, le verbe a donc gardé sa valeur d'impératif.

Ce résultat est confirmé par d'autres observations. Pourquoi la langue aurait-elle été choisie, afin d'en faire un thème verbal, justement l'impératif ? Parce que le thème s'y montre à peu près à nu ? Mais il est bien plus à nu encore, dans la vieille langue, au subjonctif présent de la première conjugaison : (*qu'il*) *port*, (*qu'il*) *gart*. Or dans les quatorze quinzièmes de nos composés le verbe appartient, dès les plus anciens temps de la langue, à la première conjugaison, et l'on ne trouve pas un seul exemple de l'emploi du subjonctif. Ce n'est donc pas pour employer le thème que la langue a recouru à l'impératif.

Mais nous allons plus loin ; il est impossible que dans nos composés nous ayons affaire à un thème. Ici nous rencontrons la théorie qui voudrait voir dans l'élément verbal, non pas même un impératif à signification thématique, mais un thème pur et simple. Les mêmes arguments valent contre l'une et l'autre théorie ; que le thème soit à l'état nu ou qu'il s'abrite sous la forme d'un impératif ; la notion qu'il présente est inconciliable avec le principe même de la composition que nous étudions.

Quelle est en effet la notion que présente le thème ? C'est

celle d'une action vague et indéterminée. On dira par exemple que λεγο est un thème, parce qu'il ne signifie ni *je dis*, ni *disant*, ni même *dire*, ni rien qui puisse se préciser, mais qu'il indique d'une manière abstraite l'idée de dire. Dans les composés grecs φερσοικος, ἐξέφρων, on a des thèmes, parce que ni ἔχε ni φέρε n'ont une signification déterminée. On ne peut y voir, comme le prétend Grimm, des impératifs, malgré l'apparence de la forme, ni aucun autre temps personnel, parce qu'ils n'ont point de compléments et que l'on ne dit point φερσοικον, comme on dit ὁ φέρων ὄκον, ni ἐξέφρενα comme on dit ὁ ἔχων φρένα <sup>1</sup>. Or, dans nos composés, nous avons précisément des compléments : *passa-tempo*, *portemanteau*, *tire-botte*, *factotum*, *Bleibimhaus*. Le verbe ne présente donc point une idée générale d'action, mais l'idée d'une action qui s'exerce sur un objet ; par suite le verbe sort de l'abstraction pour entrer dans la réalité vivante ; il faut donc y voir absolument une fonction déterminée du verbe, un mode particulier <sup>2</sup>.

Cela est bien sensible quand l'on considère les composés allemands. Comparez *Schreibfeder* et *Wippsterz* (hoche-queue). Dans *Schreibfeder* le rapport grammatical qui unit les deux termes entre eux est nul ; car il est invraisemblable d'expliquer ce mot par *écris*, *plume*, et rien n'autorise à y voir une ellipse avec inversion de *Feder die schreibt*. La seule explication naturelle est celle qui y voit le thème de *schreiben* accolé à *Feder* ; aussi, pour en donner la traduction la plus simple, faut-il recourir au temps qui chez nous rend le mieux cette idée de thème, l'infinitif : *plume à écrire*. Dans *Wippsterz* au contraire, *Sterz* est régi par *wipp*, le verbe exprime une action réalisée sur un objet déterminé, il est personnel. Aussi essayez de traduire *wipp* par l'infinitif, et vous arriverez à un non-sens : *un hocher-queue* <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Cette argumentation toutefois tomberait, si l'on démontrait que ἐξέφρων est dérivé de ἐξέφρενα, forme originelle qui se serait déclinée après qu'elle eut été considérée comme simple.

<sup>2</sup> Comment expliquer, avec l'hypothèse d'un thème verbal, des formes comme *rendez-vous*, *ne-m'oubliez-pas*, *regardez-moi* (plante), (la mésange) *perd-sa-queue*, etc., *noli-me-tangere*, *salva-nos*, etc., tous les composés, en un mot, qui montrent indubitablement l'impératif ou l'indicatif ?

<sup>3</sup> On ne saurait prétendre que dans les composés grecs, tels que ἐξέφρων, le second terme est dans un rapport, sinon grammatical, du moins logique de régime avec le premier ; qu'il en peut être de même dans nos composés modernes, et qu'ainsi ces derniers pour-

Il résulte de ces observations que nos composés par phrases, étant formés de verbes accompagnés de régimes, doivent nécessairement contenir un temps particulier. Le doute pourrait subsister sur les seuls mots que nous expliquons par l'impératif et le vocatif, tels que *gratte-boesse*, *broute-biquet*, *morgeline*, etc., tous mots qui correspondent quant à la composition à *Schreibfeder*, *Brennöl*. Mais d'un côté les formes analogues des autres langues romanes (*mordi-gallina*, etc.), de l'autre le sentiment clair et précis de la présence de l'indicatif dans des mots tels que *broute-biquet*, *pique-poule*, etc., l'impuissance de notre langue dans la composition thématique verbale, enfin l'impossibilité d'expliquer le verbe par l'indicatif <sup>1</sup>, justifient suffisamment notre explication d'un impératif et d'un vocatif <sup>2</sup>.

raient en somme renfermer un thème. Une pareille analyse des composés grecs serait inexacte. En fait, ἐχέφρων et les analogues renferment trois idées, celle du premier et celle du second élément composant, conçus chacun comme thèmes, c'est-à-dire comme abstractions, et l'idée de la terminaison adjectivale, qui, reliant entre elles les deux autres idées, en fait l'attribut de la personne à qui est appliqué l'adjectif composé. Ἐχέφρων est donc ἐχε (idée de possession), φρῶν (pensée, réflexion) et ων, terminaison adjectivale indiquant que le groupement des deux premières idées forme une qualité quelconque. Mais quelle est la nature de ce groupement ? Dans ἐχέφρων, il est vrai, le résultat est que φρῶν est régi par ἐχε ; mais il en pourrait être autrement. Φιλόθεος, par ex., qui est composé de φιλο-(idée d'aimer), θεο-(idée de la divinité) et ος (terminaison adjectivale du composé), est aussi bien *celui qui aime Dieu* que *celui qui est aimé de Dieu*. De là vient qu'en renversant les termes on peut dire encore θεοφιλής, avec les deux sens de φιλόθεος. Cet exemple prouve la différence *essentielle* qui sépare les composés possessifs grecs de nos composés verbaux, et montre qu'aucun rapport n'est à établir entre eux.

<sup>1</sup> Voir plus bas, p. 196 et sqq.

<sup>2</sup> La théorie du thème verbal a été reprise et habilement défendue par le regretté A. Boucherie dans son compte rendu de la première édition de ce livre (voy. ci-dessus p. 163, n. 1). Mais toute son argumentation repose sur une erreur. Il voit un « thème verbal » dans les noms (substantifs ou adjectifs) tirés d'un verbe, comme *trouble*. Mais ces noms ne sont nullement le thème nu, ils nous présentent le thème, si l'on veut, mais muni des marques catégoriques du nom : *trouble*, s'il existait en latin, serait *turbulus*, *preuve* est en bas latin *proba*, etc. Ces noms sont formés sur le modèle de couples comme *cantare-cantus*, *notare-nota*, et ils ont dès l'origine une fonction nominale qui leur interdit absolument d'avoir un régime direct. La forme ne convient pas mieux. En choisissant *trouble* comme exemple, Boucherie s'est préparé à lui-même l'illusion qui l'a égaré : en

Pour résumer cette discussion, des exemples incontestables prouvent que le verbe est à l'impératif, et le raisonnement établit que cet impératif conserve dans nos composés sa pleine et entière signification d'ordre et de commandement.

2° Mais est-il bien sûr qu'on ait partout l'impératif ? Ici nous arrivons à la seconde théorie, qui soutient l'hypothèse d'un indicatif présent, et dont les arguments, remarquons-le, sont autant d'objections portées contre la théorie du thème verbal. Voici les preuves sur lesquelles elle peut s'étayer.

1. Dans des inscriptions, chartes, chroniques latines de la fin de l'empire et du commencement du moyen âge, on trouve des noms propres tels que *Deusededit*, *Deumhabet*, *Quodvult-deus*, etc.<sup>1</sup>. Ces formes peuvent sans difficulté se comparer à

effet l'*e* de *trouble*, qui est purement euphorique, lui a paru appartenir au « thème ». S'il avait choisi par exemple *port*, de *porter*, il aurait reconnu que cette formation, quand elle est masculine, ne comporte pas d'*e* final, et que *port* combiné avec *feuille* n'aurait jamais pu donner *porte-feuille*. D'après Boucherie, la forme du thème « doit être aussi courte que possible, mais rester telle qu'on sache, dès l'abord, si elle appartient à la première conjugaison ou à une autre. Il se trouve que, dans toutes les langues néo-latines, c'est précisément celle de l'impératif, deuxième personne, du singulier. Mais ce n'est pas une raison pour y voir, même à l'origine, un véritable impératif, pas plus que dans le thème verbal des dérivés en *mentum*. » Sans parler de ce qu'il y a de contestable dans ce système des causes finales attribuées au langage, l'assertion n'est nullement exacte, car 1° le thème dans les noms masculins formés de verbes de la première conjugaison (*port*, *coût*, etc) se présente sans aucun signe distinctif ; 2° l'impératif 2° pers. n'exprime pas mieux le thème verbal que l'indicatif présent 3° pers. pour la 1<sup>re</sup> conjugaison en *vaudois* ni pour les autres en italien : pour quoi aurait-on dit en *Vaudois* *burla-fer* plutôt que *burle-fer*, en italien *bevilacqua* plutôt que *bevelacqua* ? Le valaque, d'après Boucherie, « achève de prouver que l'impératif n'est pas le mode du verbe composant, » car dans les quelques composés de ce genre qu'il possède avec des verbes en *-ère*. *frige-linte*, *perde-véra*, *fute-vent* (voy. ci-dessus, p. 168 n. 1.) « l'impératif serait en *i*. » Mais c'est là une erreur de fait : l'impératif des verbes en *-ère* est en *e*, tandis que celui des verbes en *-ère* est en *i* (voy. Diez); par conséquent le valaque apporte au contraire une preuve de plus en faveur de la théorie de l'impératif. Quant au rapprochement avec les dérivés en *-mentum*, il est tout à fait illusoire, la formation de ces dérivés n'ayant aucun rapport avec le phénomène dont il s'agit ici.

<sup>2</sup> Mommsen, *I. R. N.*, index ; Renier, *Inscr. de l'Algérie*, index ; Morcelli, *Africa christiana*, I, table ; Dom Bouquet (entre autres : IX, 165, 724 ; X, 177, etc.) ; Pertz, *Monum. German.* (entre autres : III, 198, 245 ; VII, 577. etc.) ; les cartulaires. La liste des évêques afri-

nos noms composés. L'analogie défend donc de voir dans ceux-ci un impératif.

2. Un certain nombre de composés présentent incontestablement dans la vieille langue la troisième personne de l'indicatif: *Robert fet pain*<sup>1</sup>, *Jehan mau le vaut*<sup>2</sup>, *Jaques mal le vaut*<sup>3</sup>, *Rainaldus deus en vault*<sup>4</sup>, *Pierre quatre en vaut*<sup>5</sup>, *Tout li faut*<sup>6</sup>, *Aubert tient lo vent*<sup>7</sup>, *Point l'asne*<sup>8</sup>, *Saut de broel*<sup>9</sup>, *Willelmus pert sen asne*<sup>10</sup>, *Mau m'i sert*<sup>11</sup>, *Boit vin*<sup>12</sup>, *Jean beit let et N. beit l'ave*<sup>13</sup>.

Nous ne citons pas les noms comme *Radulfus mort pain*<sup>14</sup>, *Richart abat jour*<sup>15</sup>, *Nicole le bat joe*<sup>16</sup>, *Jehan fout vieille*<sup>17</sup>,

cains dans Morcelli donne 16 *Quodvultdeus*, 4 *Habetdeus*, 1 *Deumhabet*, qui ont vécu du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle. Un *Deusdedit* fut nommé pape en 615. La variante *Deusdedus* (Partz, VII, 10, 19, etc.) prouve que les deux mots dans *Deusdedit* s'étaient soudés et que le composé s'était réduit à un mot simple déclinable. Il en est de même de *Quodvultdeus* réduit à *Quoddeus*, *Coddeus*, et même *Quobulus* (= *Quotbulus*, *Quotbult* [*deus*]). *Deusdedit* avait pour équivalents *Adeodatus*, *Deodatus*, *Donadeus* ou *Deusdona*. Cf. plus bas, p. 192, n. 1.

<sup>1</sup> Gérard, *La Taille en 1292*, p. 131.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, 47.

<sup>3</sup> Meunier, p. 63.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 33.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 104.

<sup>6</sup> *Ibid.*, 140 : nom d'homme ; cf. « la rue de tout y faut » dans *Arch. admin. de la ville de Reims*, I, 97.

<sup>7</sup> Archives de Metz, *Bains de Tréfonds*, cart. A ; 1127. — Communication de M. Bonnardot.

<sup>8</sup> Nom d'une famille célèbre dans l'histoire de Paris au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle. — *Rôle de la Taille*, passim ; *Estienne Boileau*, passim, etc., et plus bas dans les listes des noms propres.

<sup>9</sup> Andrieux, *Chartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, 184, 186. Page 185, on lit *Radulphus Sau de Bruil* à l'impératif. La charte est de 1250. Dans le tome XVII des *Historiens des Gaules*, on trouve encore un *Salt de Bruil* (p. 565, c).

<sup>10</sup> Stapleton, *Magnus Rotulus Scaccarii Normanniæ* (Londres, 1844), II, 413 (1198).

<sup>11</sup> Nom d'un aide de maçon dans le *Mystère de Saint Louis*, de Pierre Gringoire.

<sup>12</sup> Meunier, p. 45, 48.

<sup>13</sup> Marchegay, *Arch. de l'Anjou*, II, 92 (*Liste des citoyens notables d'Angers en 1310*).

<sup>14</sup> Guérard, *Cart. de S. Bertin*, p. 465 (XI<sup>e</sup> siècle) ; *Chartul. monasterii Sanctæ Trinitatis de Monte Rothomagi*, p. 465, n<sup>o</sup> (XI<sup>e</sup> siècle). Cf. ci-dessus, p. 174, n. 4.

<sup>15</sup> Gérard, *La Taille en 1292*, p. 131.

<sup>16</sup> Id., *ibid.*, p. 104.

<sup>17</sup> Id., *ibid.*, p. 115.

*Bat l'avainne*<sup>1</sup>, *Andreu bat festu*<sup>2</sup>, *pentacol*<sup>3</sup>, etc., parce que le *t* appartient au radical, et que le verbe peut être aussi bien à l'impératif qu'à l'indicatif.

En dehors des noms propres, on peut citer : *fait-néant*, *fait-rien*, *vaut-néant*, *sert de l'eau*<sup>4</sup>.

3. Dans l'onomastique du moyen âge, on rencontre des noms tels que les suivants : *Aalis qui vent fil e linge* (*La Taille*, p. 13), *Jehan qui biau marche* (16), *la fille Jehan Augier qui a le pois* (30), *Renost qui bacle* (31), *Alain, Robert qui ne ment* (35), *Jehan qui de riens ne s'esmoie* (47), *Nicholas qui tret le fil d'argent* (70), *Julianne qui fet les cuevrechiés* (77), *Roberge qui file laine* (79), *Maheut qui fet les laz* (id.), *Pierre qui moinne le sommier à la forge* (97), *Jehan qui dosnoie* (100), *Guillaume qui ne rit* (101)<sup>5</sup>, *Jaques qui dort* (103)<sup>6</sup>, etc. Tous ces noms montrent l'ellipse remplie, mais de manière à faire croire que le temps primitif est l'indicatif. Il en est de même pour le nom de lieu *Montereau où faut Yonne*, qu'on trouve anciennement ainsi exprimé<sup>7</sup>.

On objectera, il est vrai, que, dans des noms comme *Aalis qui vent fil et linge*, l'on a, non un sobriquet, une appellation nominale, mais une phrase indiquant, avec tous les développements nécessaires, la profession de l'individu. En

<sup>1</sup> *Archives administratives de la ville de Reims*, II, 697; texte de 1333. L'édition porte à tort *Bat la nainne*.

<sup>2</sup> *Liber albus Ecclesiæ Cenomanensis*, p. 344.

<sup>3</sup> « Un *pentacol* d'un saphir, dedens une bourse, prisié 6 livres (Invent. de la reine Clémence, 1328). — Un *pentacol* ou il y avoit XII perles et III esmeraudes, prisié VI escus. » (Texte de 1353; Laborde, *Émaux*, II, s. v. *pent-à-colt*).

<sup>4</sup> « Qui commente Claude Galien Est un bon fat et un *faict rien* » (Le R. de Lincy, *Prov. français*, II, p. 37). — « Frère Jean ne faict rien là ; il s'appelle frère Jean *faict néant* » (Rabelais, *Pantagr.*, IV, 23). — « Un *vault néant* qui a perdu tous ses biens a meschanceitez » (Estienne, *Dict. lat.-fr.*, s. v. *profligator*). — « *Vaunéant*, dit Nicot, est composé du verbe *vaut* et de *néant* ; mais en composition on ne prononce en *vaut* le *t*. » — Sur *sert-de-l'eau*, voy. Littré, s. v. *Serdeau*.

<sup>5</sup> De même *Falcherius qui non ridet* (*Liber albus Ecclesiæ Cenomanensis*, 110); *Ademarus qui non rit* (*Chartul. Sanctonense*, de l'abbé Grésilier, 140; charte de 1098); *Robelès qui ne rit* (*Arch. administrat. de la ville de Reims*, I, 741; texte du XIV<sup>e</sup> s.).

<sup>6</sup> De même *Gillebertus qui ne dort* (*Liber albus Ecclesiæ Cenomanensis*, 28); *Hugo dictus Qui non dormit* (*Historiens des Gaules*, XIV, 7).

<sup>7</sup> Une plaquette parue à Paris en 1589 est intitulée : *La prinse et reddition de la ville de Montereau ou fault Yonne à l'obéissance du duc de Mayenne*.



somme, *Nicholas qui tret le fil d'argent*, *Pierre qui moinne le sommier a la forge*, sont des dénominations de même nature que celles de *Yvon le feseur de manches de cor* (*La Taille*, p. 55). Retranchons donc les noms accompagnés de phrases explicatives ; retranchons même les phrases négatives comme *Jehan qui de riens ne s'esmoie*, *Guillaume qui ne rit*, *Robert qui ne ment*, etc. ; car la négation, en dehors de *rien*, est à peu près inconnue à nos composés verbaux. Toutefois il reste des noms, tels que *Jehan qui dosnoie*, *Renost qui bacle*, *Jehan qui biau marche*, *Jaques qui dort*, etc., où il n'y a pas d'ellipse et où se montre une troisième personne de l'indicatif. Et si à ces formes l'on ajoute des exemples comme les suivants :

Marie qui bat les toiles (*Taille*, p. 20),  
Heibert bat les auz (*id.*, 11),

ou bien :

Ameline qui file saie (*id.*, 80),  
Guillemete la fille saie (*id.*, 65),  
Aaliz fille soie (*id.*, 144) ou Lyon fille soie (*id.*, 178),

il est difficile de ne pas voir l'indicatif dans *bat les auz* et dans *file soie*, et par suite dans les formations analogues.

4. Considérons ces noms dans leurs traductions latines ; les uns, ce sont les plus rares, contiennent un indicatif pur et simple : tels sont *Girardus duo valet*<sup>1</sup>, *Rogerus Deus me fecit*<sup>2</sup>, *Rainaldus bene se vestit*<sup>3</sup>, etc. ; les autres, et c'est l'immense majorité, ont le participe présent ou le relatif *qui* avec le présent de l'indicatif : *Guiardus dictus Parcens verum*<sup>4</sup>, *domus Andree Salientis in bonum*<sup>5</sup>, *Marcello Saliente in bonum*<sup>6</sup>. *Gualterius Pungens asinum*<sup>7</sup>, *Garinus Pungens bovem*<sup>8</sup>, *Gausfridi non bibentis aquam*<sup>9</sup>, *Benedictus Bibens*

<sup>1</sup> Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 460 ; commenc. du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> *Id.*, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, II, 525 ; XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> *Cartul. de Talmond*, 109 ; commenc. du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> Guérard, *Cartul. de Notre-Dame*, II, 98 ; charte de 1255.

<sup>5</sup> *Id.*, *ibid.*, 507 ; charte de 1260.

<sup>6</sup> *Id.*, *ibid.*, 509 ; charte de 1259.

<sup>7</sup> *Id.*, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 132 ; antérieur à 1070.

<sup>8</sup> *Id.*, *ibid.*, 485 ; vers 1120.

<sup>9</sup> *Id.*, *ibid.*, 24 ; fin du XI<sup>e</sup> siècle.

*aquam*<sup>1</sup>, *Johannes Bibens aquam*<sup>2</sup>, *Guillelmus Bibens vinum*<sup>3</sup>, *Bibens sine siti*<sup>4</sup>, *Guillelmus Mordens naveriam*<sup>5</sup>, *Pons qui dicitur Incidens festucam*<sup>6</sup>, *Robertus Mordens anserem*<sup>7</sup>, *Guerricus Basians demonem* ou *Osculans diabolum*<sup>8</sup>, *Gaufredi demonem Osculantis*<sup>9</sup>, *Willelmus Plicans montem*<sup>10</sup>, *Haimericus de Vibrante lupo* ou *Vibrans lupum*<sup>11</sup>, *Hugo Brustans salicem*<sup>12</sup>, *Odo Arachepel... cognomine dictus Evellens palum*<sup>13</sup>, *Walterius Fugans lupum*<sup>14</sup>, *Hubertus de Cantante Lupo*<sup>15</sup>, *locus qui nomen sortitur a Cantante Pica*<sup>16</sup>, *Gungannus Bibens solem*<sup>17</sup>, *Herbertus Evigilans canem*<sup>18</sup>, *Joscelinus Cavans granum*<sup>19</sup>; — *Radulfus qui duos ducit*<sup>20</sup>, *Gualterius qui non bibit de aqua*<sup>21</sup>, *Guauterius qui non bibit aquam*<sup>22</sup>, *Willelmus qui non bibit de aqua*<sup>23</sup>, *Willelmus qui non bibit aquam*<sup>24</sup>, etc., etc.

<sup>1</sup> Guérard., *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, II, 89, 95, 97, 542; chartes du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> Id., *ibid.*, III, 32; IV, 124; chartes de 1300 et de 1297.

<sup>3</sup> Id., *ibid.*, II, 174; charte de 1266.

<sup>4</sup> *Liber albus Ecclesiæ Cenomanensis*, 443; vers 1230.

<sup>5</sup> Id., *ibid.*, 81; vers 1180.

<sup>6</sup> Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 566; vers 1117.

<sup>7</sup> Id., *ibid.*, 536; vers 1110.

<sup>8,9</sup> Id., *ibid.*, 286, 294, 332. On trouve *Bese deable*, 352; texte de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Ce surnom de *baise-diable* est étrange.

<sup>10</sup> Id., *ibid.*, 173; antérieur à 1080.

<sup>11</sup> Id., *ibid.*, 219; charte de 1078.

<sup>12</sup> Id., *ibid.*, 173, 180, 181, 187, 188, 626; XI<sup>e</sup> siècle. On trouve, p. 521, *Hugo broste salz*, qui est la forme française.

<sup>13</sup> Id., *ibid.*, 402. *Arachepel* est dans le titre; *Evellens palum* dans le corps de la charte (XIII<sup>e</sup> siècle?).

<sup>14</sup> Id., *ibid.*, 491; antérieur à 1061.

<sup>15</sup> Id., *ibid.*, 139; antérieur à 1080.

<sup>16</sup> Id., *ibid.*, 139; même charte.

<sup>17</sup> *Ordonn. des rois de France*, IV, 633.

<sup>18</sup> *Scriptores rer. gallic.*, XI, 631; personnage mort vers 1076.

<sup>19</sup> I., XI, 507; vers 1040. Cf. Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, p. 21, 2.

<sup>20</sup> Guérard, *Cartul. de Notre-Dame*, II, 544.

<sup>21</sup> Id., *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 289; vers 1114.

<sup>22</sup> Id., *ibid.*, 409; vers 1104.

<sup>23</sup> Id., *ibid.*, 385; charte de 1137.

<sup>24</sup> Id., *ibid.*, 389; entre 1130 et 1149. — Citons encore cet exemple où l'emploi au pluriel du participe présent montre bien la présence d'un indicatif dans le verbe : « Nonne *Frangentes panem* (les *Brise-pain*,

Ces traductions prouvent, à n'en pas douter, que pour leurs auteurs le nom français cachait un indicatif.

5. Arrivons maintenant à la langue moderne. Expliquerait-on par l'impératif les mots qui suivent : *bat-filière* et les composés de *battre* : *abat-jour*, *-foin*, etc. ; *boit-tout*, *court-vile*, *meurt-de-faim*, *tord-boyaux*, *tord-nez*, *teint-vin*, *rompt-pierre*, *va-et-vient*, (la mésange) *perd-sa-queue*, etc. ? On ne peut dire que, dans la plupart de ces mots, le verbe reproduit l'ancienne forme de l'impératif ; car ils sont de création moderne, et le peuple qui les a formés y a mis assurément le mode qu'y marque l'orthographe actuelle, l'indicatif. D'ailleurs l'explication ne vaudrait que pour la moitié à peine des exemples cités, et la difficulté n'en subsisterait pas moins.

6. A un autre point de vue, le genre même de nos composés établit qu'on se trouve en présence de l'indicatif.

Nous verrons plus loin que ce genre est le masculin, ou, pour parler plus exactement, le neutre. Or le neutre ne peut bien s'expliquer que par l'indicatif. Si *portefeuille*, par exemple, signifie *objet auquel on dit : porte les feuilles*, les deux mots *porte feuille* n'ont plus, en somme, que la valeur d'une épithète se rapportant à un nom qui n'est pas exprimé. La raison du genre devient alors psychologique, et, selon que l'on voit l'objet sous un aspect qui rappelle quelque chose de masculin ou de féminin, l'épithète doit avoir l'un ou l'autre genre. Pour les raisons qui font dire *une moissonneuse*, *une canonnière*, etc., à côté de *un grattoir*, *un propulseur*, etc., on devrait, en formant ces composés, pouvoir leur donner aussi bien le genre féminin que le masculin ; ce qui n'est pas. Le neutre, au contraire, s'explique fort bien par l'indicatif : le portefeuille est *ce qui* porte la feuille, *quod fert*. Le genre de ces noms vient donc établir qu'on a affaire non à l'impératif, mais à l'indicatif.

7. Enfin, reconnaissons les faits dans toute leur gravité. Pour le vulgaire, l'impératif, s'il a jamais existé dans nos composés, n'y existe pas actuellement. J'ai interrogé des ouvriers sur le sens qu'ils donnent aux noms de certains outils : *l'emporte-pièce*, *le presse-papier*, etc. ; j'ai pu me con-

*Frangiꝑani*) familiam Leoninam et gentem Latronum, et alios Romanos... adduxerunt, ut... » (*Epist. S. Thomæ Cantuar. Archiep.*, III, ep. 79 ; *Historiens des Gaules*, XVI, 352).

vaincre qu'ils y voyaient un indicatif. Des personnes qui ont reçu l'éducation classique, mais qui sont étrangères aux choses de la philologie, se sont étonnées devant moi qu'on pût hésiter un instant sur le mode du verbe : elles y reconnaissaient un indicatif. Les grammairres françaises expliquent toutes, dans la théorie du pluriel des noms composés, *un essuiemains, un serre-tête*, par *ce qui essuie les mains, ce qui serre la tête*. En fait, on peut affirmer que le peuple voit communément dans ces sortes de mots un indicatif, et rien autre chose, et que, par suite, tous les composés créés de nos jours pour répondre aux besoins du commerce et de l'industrie contiennent en réalité l'indicatif : *porte-cigares, copie-lettres, serre-papiers*, etc. Si d'ailleurs cette persuasion n'était pas générale, d'où viendraient les discussions sur la nature de ces composés, les jugements contradictoires auxquels ils ont donné lieu ? Il ne suffit pas de prétendre qu'il y a là une erreur. Une erreur aussi répandue ne doit pas être négligée par le philologue qui observe les lois du langage. En fait de langue, l'instinct du peuple est infaillible ; car ses erreurs deviennent lois. Le peuple se trompe-t-il donc ? et s'il se trompe, d'où vient son erreur ?

Telles sont les diverses objections qu'on a présentées ou qu'on peut présenter contre la théorie de l'impératif ; elles sont graves et méritent examen.

Et d'abord il faut écarter les noms propres tels que : *Deumhabet, Deusdedit*, etc. M. Mowat a démontré qu'ils sont d'origine africaine et qu'ils traduisent des noms puniques ou phéniciens analogues <sup>1</sup>. L'onomastique sémitique a souvent recours à ces dénominations, véritables formules précatives, qu'on retrouve jusque chez les Assyriens. Quel que soit le sens exact du mot *Nabuchodonosor*, qu'il faille le traduire avec M. Menant <sup>2</sup> par *Nébo, protège ma race*, ou avec M. Oppert <sup>3</sup> par *Nébo, protège la couronne*, il est incontestable que ce mot est une phrase renfermant un appel à la Divinité. Il en est de même des autres noms assyriens : *Nabopallassar* (Dieu, protège mon fils), *Sardanapal* (Assur a

<sup>1</sup> R. Mowat, *Noms propres anciens et modernes*, p. 33. — « *Deusdedit quem a novitate nominis Afrum putare possis* » (Morcelli, *Africa christiana*, III, p. 358).

<sup>2</sup> *Noms propres assyriens*, p. 54.

<sup>3</sup> Communication personnelle.

donné un fils), *Nériglissor* (Dieu, protège le roi), etc., etc.<sup>1</sup>. Si nous passons aux Hébreux, nous trouvons les *Eliézer* (Dieu est mon secours), les *Nathanel* (Dieu l'a donné), les *Tsourischaddaï* (le Tout-Puissant est mon rocher), etc.<sup>2</sup>. Les Carthaginois nous donnent les *Hannibal* (*Hannobal* = *Johanan* = *favit Deus*), les *Iddibal* (hébreu : *Ithiel* = *mecum Deus* ; au pluriel *Immanuel* = *nobiscum Deus*), *Muthumbal* (*servus Dei* = *Abdallah*, *Abdolonyme*), *Zabdibal* (זבדבאל = *Dieu-donné*), etc. Les noms puniques furent adoptés par les populations romaines de l'Afrique, qui les traduisirent en latin. Et comme les phrases sémitiques renfermaient des verbes au présent de l'indicatif ou au présent du subjonctif (*Nathanel* = *Deus dedit* ; *Ismael* = *audiat Deus*), ou étaient de simples épithètes (*Obadiah* = *servus Dei*), de là les diverses formes de composés ou les diverses variantes de mêmes composés où le verbe tantôt manque, tantôt se trouve au participe, tantôt au présent de l'indicatif, tantôt au subjonctif, tantôt à l'impératif : *Habetdeus*, *Deumhabet*, *Deusdedit*, *Deusdet*, *Quodvultdeus*, *Deus donavit*, *Adeodatus*, *Deodatus*, *Deogratias*, *Servus Dei*, *Amadeus*, *Ametdeus*, *Amedeus*, *Spesindeum*, *Speraindeum*, etc.<sup>3</sup>. C'est là l'origine de tous les noms

<sup>1</sup> D'après Menant, *ibid.* 56, 59.

<sup>2</sup> Cf. Ewald, *Lehrbuch der hebräischen Sprache*, 6<sup>e</sup> édit., p. 586, 587.

<sup>3</sup> Pour abrégé, nous n'indiquons qu'une citation de chacun de ces noms ; il serait facile de les multiplier. *Habetdeus* et *Deumhabet* (Morcelli, *Africa christiana*, I, table) ; *Deusdedit* (Pertz, *Monum. German.*, VII, 577), *Deusdet* (Deloche, *Cartul. de Beaulieu*, LVII, etc.), *Quodvultdeus* (Morcelli, *ibid.*), *Deus dona* (Mommsen, I. R. N. 3427) ; *Adeodatus* (Morcelli, *ibid.*) ; *Deodatus* (Chartes et diplômes, Collect. Moreau, mss. de la B. N., III, 101, b), *Deogratias* (Morcelli, I), *Servusdei* (Coll. Moreau, III, 130, a), *Amadeus* (Pertz, X, 286, 368), *Ametdeus* (Marion, *Cartul. de Grenoble*, xxiv, C ; cxii, B), *Amedeus* (Pertz, VII, 255), *Spes in deum* (Morcelli, III), *Spera in deum* (Coll. Moreau, XV, 97, b). Cf. supra, p. 186, n. 1. — *Spes in deum* a souvent été remplacé par *Sperandius*, qui, par suite de la similitude de sa terminaison avec *Deus*, s'est de bonne heure changé en *Sperandus* ; et comme, sous cette forme, l'élément *speran* est inexplicable, on en a fait, par une fausse interprétation étymologique, une combinaison du thème de *sperare* et de *in* : d'où la traduction latine *Spera in Deum*, et la traduction française *Espère en Dieu*. — C'est à une communication de M. Mowat que je dois l'explication par *Sperandius* de *Esperandieu*. En voulant rattacher directement ce nom à *Spera in Deum*, on se heurte contre les formes *Sperandus*, *Sperandius* avec *a*, qui sont les plus fréquentes : par exemple, *Sperandeu* dans une charte catalane de 976 (*Revue des langues romanes*, III, 271), *Sperandi* (Coll. Moreau, I, 138, a ; charte de 840, Cluny ; mais aussi *Sperendei*, *id.*, V, 152, b ; charte de 935, Cluny).

où entre le mot *Dieu*, et dont M. Mowat a dressé la liste <sup>1</sup>, tous noms qui, malgré les ressemblances qu'ils présentent avec nos composés, en doivent être séparés, parce que la cause de leur formation est différente <sup>2</sup>.

On ne peut opposer les mêmes fins de non-recevoir aux autres objections. Il importe toutefois d'en déterminer exactement la portée. Considérons d'abord celles qui reposent sur l'examen des formes grammaticales. Ces objections consistent à opposer 1° les formes françaises ou latines ayant le relatif *qui* et l'indicatif ou bien le participe présent ; 2° les formes françaises avec l'indicatif ; et enfin 3° les formes latines avec l'indicatif.

Tout d'abord, celles-ci peuvent être laissées de côté. Les noms tels que *duo valet*, *Deus me fecit* (voir plus haut, p. 189), montrent assez, par leur étrangeté, qu'ils n'entrent pas dans les conditions générales de formation de nos composés. A côté des créations telles que *taille-fer*, *tue-bœuf*, *boi-l'eau*, etc., il peut en exister d'autres, dues à des circonstances fortuites, qu'on ne doit pas plus faire valoir contre la théorie de l'impératif qu'on ne peut les ériger en lois. C'est surtout dans l'onomastique que l'arbitraire et le hasard se donnent carrière. Il suffit qu'on ait dit d'un homme, pour une raison quelconque, *il en vaut deux*, *il en vaut quatre*, pour que cette phrase devînt un sobriquet : *Girard deux en vaut* (*Girardus duo valet*) ; *Pierre quatre en vaut* (*Taille*, p. 104) <sup>3</sup>. Il en est de même de *Rainaldus bene se vestit*, et de *Rogeriùs Deus me fecit*. Pour ce dernier nom d'ailleurs, nous avons montré plus haut qu'il faut écarter les composés

<sup>1</sup> L. c., p. 37-39.

<sup>2</sup> Toutefois, si l'origine en est autre, le principe même de formation qui régit ceux de ces composés ayant l'indicatif ou le subjonctif ne diffère pas essentiellement, en dernière analyse, de celui auquel on doit nos composés romans avec l'impératif. Ainsi s'explique le développement qu'ont pris les noms religieux de ce genre chez les nations occidentales, sous l'influence de l'éducation biblique d'ailleurs (voir Pott, *Personennamen*, 693 et seq.) Mais, quoi qu'il en soit de ces rapports, on ne peut pas s'autoriser des formes avec l'impératif ou avec l'indicatif que présentent les noms d'origine orientale pour soutenir l'une ou l'autre des deux hypothèses touchant le temps du verbe dans nos composés.

<sup>3</sup> A ces mots de formation accidentelle se rattachent évidemment ceux que nous avons cités plus haut : *Tout-li-faut*, *Jehan mau-le-vaut*.

où entre le nom de la Divinité ; et puis, la forme même du nom prouve qu'il est d'une création toute spéciale : comment rendre avec l'impératif l'idée qu'il exprime <sup>1</sup> ? L'objection tirée des formes latines serait invincible si l'on avait toujours le présent dans des verbes accompagnés de complément direct, si par exemple l'on ne trouvait que des formes comme : *bibit-aquam, mordet-panem, facit-nihil*, etc. Or, l'on n'en a presque pas d'exemples<sup>2</sup>. Ce fait, comme nous le verrons tout à l'heure, a son importance.

Quant aux formes telles que : *Aaliz file-soie, Guilemete la file-soie, Ameline qui file soie*, ou telles que : *bibens aquam, qui non bibit aquam*, elles sont incontestables et prouvent bien que nos composés, dans la pensée de ceux qui écrivaient ces noms, contenaient l'indicatif.

Pour les noms français avec l'indicatif, on pourrait les discuter, et peut-être arriverait-on à démontrer que, dans un grand nombre, l'impératif est primitif. *Va-et-vient*, par exemple, se dit en italien *andi-rivieni, rivieni* à l'impératif<sup>3</sup> en espagnol *vaiven*, de même. Si au xvi<sup>e</sup> siècle l'on trouve *fait-néant*, on a également des exemples de *fai-néant* ; Ronsard ne connaît pas d'autre forme<sup>4</sup> ; *vaut-néant, vaut-rien* ont contre eux le wallon *valerien*, allongement de *valrien*, qui ne peut être qu'un impératif. L'orthographe *rompt-pierre* a contre elle l'ital. *rompi-capo, -collo*, etc. ; *boit-tout* est écrit aussi *bois-tout*<sup>5</sup>. A *point-l'asne* on peut opposer *poin-cheval* et *poin-villain* cités plus haut. Mais, quelque valeur que puissent avoir ces justifications, elles sont insuffisantes, et il faut reconnaître qu'il existe des formes telles que *fet-pain, tient-lo-vent*, etc., qui ne peuvent s'expliquer que par l'indicatif.

Ainsi, pour résumer toutes les objections, formes françaises avec l'indicatif, formes françaises avec *qui* et l'indicatif,

<sup>1</sup> De même *Willelmus Dex-le-set* (Andrieux, *Cartul. de Notre-Dame de Bon-Port*, 83), *Philippus Dex le fist* (*Liber albus Ecclesie Cenomansis*, 415) ; cf. *Deulefit*, commune du département de la Drôme ; *Dieulouard* (anc. *Dieus lou wart*, Dieu le garde !) dans la Meurthe. On voit que ces noms n'ont aucun rapport avec nos composés avec l'impératif.

<sup>2</sup> Je n'en connais que deux ; j'y reviendrai plus loin (p. 197, n. 1).

<sup>3</sup> *Andi* pour *andi* est amené par l'analogie de *rivieni*. Cf. *Diex, Gramm.*, II, 416.

<sup>4</sup> « Un *fai-néant* en la fleur de son âge » (*Franciade*, I, p. 595).

<sup>5</sup> Corblet, *Dict. picard*.

formes latines avec *qui* et l'indicatif ou avec le participe présent ; opinion générale qui amène à voir l'indicatif dans nos composés ; genre de ces noms qui ne peut bien s'expliquer que par l'indicatif, tels sont les faits dont il faut rendre compte.

Il semble que la solution soit bien simple. Il y aurait deux procédés différents : l'un recourant à l'impératif, l'autre à l'indicatif, et tous deux également légitimes. Prenons pour exemple le nom de *Boileau* ; il aurait pu être formé soit par la phrase : *bois l'eau* (tu, bibe aquam), soit par la phrase : *lui, il boit l'eau* (ille bibit aquam). La première de ces formations est naturelle, comme nous le verrons plus loin ; la seconde peut tout aussi bien se justifier logiquement. Rien ne s'oppose à admettre qu'on ait dit d'un buveur quelconque : « cet homme, il boit de l'eau ! » et que cette phrase exclamative « il boit de l'eau ! » se soit changée en sobriquet<sup>1</sup>.

Mais les faits viennent contre. L'italien, en effet, dans les verbes de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> conjugaison, le vaudois, l'allemand, l'anglais, dans leurs composés, emploient l'impératif. Prétendra-t-on que le français ici se sépare de ces langues ? C'est précisément ce qu'il faudrait démontrer. Passé encore pour l'allemand et l'anglais, langues d'une famille différente du français. Mais quand des dialectes romans nous montrent l'emploi constant d'un seul et même procédé, il est impossible d'admettre que les deux procédés qu'on trouve soient primitifs.

D'un autre côté, les composés latins, traduisant les composés français, en général, ne connaissent pas l'indicatif présent. Les formes avec l'impératif abondent : *fac-simile, custodi-nos, salva-nos, noli-me-tangere*, etc. ; *Tene-gaudia*,

<sup>1</sup> La phrase qui sert d'épithète doit être exclamative, et le nom propre doit être une sorte de vocatif à la troisième personne : *Jean ! il boit l'eau !* Prétendre que c'est la proposition simple *Jean boit l'eau* qui s'est transformée en *Jean Boileau*, cela est inadmissible. On ne voit pas comment le sujet *Jean*, qui fait corps avec le reste de la proposition *boit l'eau*, aurait pu s'en détacher pour former une sorte d'apposition avec *boit l'eau* transformé en épithète. — Dans cette hypothèse de l'indicatif, on pourrait se demander comment avec une phrase exclamative, telle que *Jean ! il boit l'eau !* les composés ne présentent aucune trace du pronom *il*. Mais la vieille langue supprimait facilement le pronom personnel ; il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à cette difficulté. — Remarquons que le procédé de formation que nous supposons pour *Boileau* se retrouve dans *Pierre quatre en vaut, Tout li faut, Jehan mau le vaut*, et les analogues.



*Firma-ussum, Pende-lupum*, etc. Mais on chercherait vainement des *facit-simile*, des *salvat-nos*, etc., et, dans les noms propres, des *Pungit-asinum*, des *Bibit-aquam*. Ce fait est des plus significatifs. En effet, si les formations avec l'indicatif doivent être placées sur le même plan que celles avec l'impératif, on ne voit pas pourquoi un *pungit-asinum* n'aurait pas le même droit à l'existence qu'un *salva-nos*, ni pourquoi les formes françaises comme *point-l'asne* seraient seulement traduites par des périphrases, *pungens asinum* ou *qui pungit asinum*. Trouvât-on même quelques exemples d'un *pungit-asinum*, d'un *bibit-aquam*, l'argumentation n'en resterait pas moins debout, car c'est un fait incontestable que l'immense majorité des noms latins ne connaissent que l'une ou l'autre des trois formes : *impératif, participe présent, indicatif avec le relatif* ; et s'il se rencontrait quelques noms avec l'indicatif pur et simple sans relatif, ce seraient toujours des cas isolés qui ne pourraient prouver que l'erreur individuelle d'un scribe et non établir l'existence d'une formation générale et universellement admise de noms avec l'indicatif<sup>1</sup>. En somme, on crée directement avec l'impératif des noms comme *fac-totum, vade-mecum* ; on n'en crée pas directement avec l'indicatif, alors que rien ne s'opposerait à cette formation, comme le prouvent les exceptions *Rogerus duo valet*, etc. ; preuve que la formation avec l'indicatif n'est pas primitive.

Enfin, avec l'hypothèse de l'indicatif, la formation des noms communs est inexplicable. L'on comprend celle des noms propres, dont la naissance s'expliquerait bien, mais s'expliquerait seulement par une phrase exclamative : *Jean ! il boit l'eau !* Où trouver cette exclamation dans les noms communs ? Comment arriver, par exemple, à former le mot *couvre-chef* ? Sera-t-on allé répéter : *cet objet ! il couvre le chef !* de manière que la phrase, à force d'être redite, devînt un sobriquet ? Une pareille supposition se réfute d'elle-même, et cependant voilà où l'on arrive en admettant que l'indicatif est primitif.

<sup>1</sup> En fait, en dehors des trois noms *Girardus duo valet, Rogerus Deus me fecit, Girardus bene se vestit*, que nous avons vus plus haut (p. 189), et qui doivent être mis de côté, nous n'avons trouvé jusqu'ici, malgré le nombre considérable de documents dépouillés par nous, que deux noms avec l'indicatif : *Reprobaddonus* (*Scriptor. rer. gallic.*, IX, 665) et *Portat bovem* (*Marion, Cartul. de Grenoble*, p. 110). Que prouvent ces deux exemples contre la foule des formes latines ayant le participe présent ou l'impératif ?

La création des noms communs doit être analogue à celle des noms propres ; et si l'hypothèse, légitime pour le nom propre, amène à une impossibilité pour le nom commun, comme on ne peut séparer les deux séries de noms l'une de l'autre, il faut ou accepter l'impossibilité avec l'hypothèse ou rejeter l'une et l'autre.

En effet, en dehors de la phrase : *cet objet, il couvre le chef*, il ne reste plus que deux explications possibles : *cela couvre le chef*, et *ce qui couvre le chef*. Or toutes deux sont inadmissibles. Pour la première, on ne comprend pas comment le sujet *cela* se serait détaché de la proposition *couvre le chef* pour devenir une apposition à cette proposition transformée en épithète. Nous avons vu la même difficulté se présenter pour les noms propres, et elle est invincible. Quant à la seconde, si l'on dit que *un couvre-chef* est *un qui couvre le chef*, *ce qui couvre le chef*, et qu'il y a eu ensuite ellipse de *qui*, il faut admettre le même procédé de formation pour les noms propres, et, revenant sur l'hypothèse faite précédemment d'une phrase exclamative, reconnaître dans les deux séries de noms une même ellipse de *qui*. Or cette supposition est également insoutenable. Si, en effet, la conception primitive est la phrase analytique : *Jean qui boit l'eau* ; *un, ce qui couvre le chef*, jamais on n'arrivera de là à l'expression synthétique : *Jean boit l'eau, un couvre-chef*. On ne saurait prétendre qu'il y a ici ellipse de *qui*. Comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, l'ellipse ne consiste pas à supprimer *extérieurement* des mots, mais à rapprocher synthétiquement dans un concept *intérieur, subjectif*, des idées ou des images qui, logiquement, devraient être séparées. Jamais la langue ne supprime des mots nécessaires à la texture logique de la phrase pour le plaisir de les supprimer, et sans que cette suppression vienne d'une conception synthétique. Or, si le point de départ est l'expression analytique *Jean qui boit l'eau, un qui couvre le chef*, jamais le relatif, qui est ici capital, n'aura pu disparaître.

Comment donc expliquer nos doubles séries de formes ? Une seule hypothèse est encore possible, et comme elle rend compte de toutes les difficultés et qu'elle ressort de tous les faits, elle doit être vraie. La formation première est l'impératif ; l'analogie s'exerçant ensuite sur cette formation aboutit à l'indicatif *par une nécessité logique, autant que par une erreur grammaticale*.

La composition avec l'impératif est éminemment synthétique. Avec ses complications apparentes, elle n'en reste pas moins naturelle et porte bien le cachet de l'esprit populaire. Le peuple, en effet, ne s'embarrasse pas des formes logiques, ne suit point pas à pas les degrés d'un syllogisme ; mais, doué d'une imagination plus vive, parce que chez lui le raisonnement est moins rigoureusement développé, il agit comme l'enfant, enfant lui-même par certains côtés, anime tout, s'adresse aux choses ou les fait parler, et, supprimant tous les intermédiaires par lesquels passent les esprits plus méthodiques ou plus analytiques, sous-entendant des idées entières, crée ces expressions synthétiques dont la forme extérieure est l'impératif. Quand le paysan du Jura, par exemple, donne le nom de *tiens-toi-bien* au petit chariot dans lequel le jeune enfant apprend à marcher, il voit d'un coup d'œil, en fait ou en idée, le chariot, le jeune enfant trébuchant et soi-même disant à l'enfant de se tenir droit ; et de cette vue synthétique, de ces images diverses qui se sont en un instant éveillées dans sa pensée, de ce discours intérieur, il reste, trace visible, écho lointain un peu affaibli, le mot *un tiens-toi-bien*. Cette manière de concevoir les choses est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit. Nous avons vu les exemples donnés plus haut (p. 174-177) ; nous en retrouvons encore d'autres plus loin. Mais, en dehors de ces exemples qui la montrent comme immobilisée et figée, si je puis dire, il est facile de l'observer dans les créations vivantes du langage journalier et de la conversation familière. Plus d'une fois, au milieu d'un raisonnement, d'un développement qui se suit dans l'ordre logique, on s'interrompt brusquement pour parler à la seconde personne de ce qui était présenté à la troisième. Il y a eu là comme une volte-face dans la pensée ; l'imagination a marché plus vite que le raisonnement, et les images pressées, qui avaient hâte de sortir et de prendre un corps, se sont condensées dans l'apostrophe. Ce que l'on peut observer dans le style familier se retrouve d'une manière tout à fait identique dans la formation des noms, et ici le procédé de création du nom commun est semblable à celui du nom propre. Qu'on appelle un homme *Boi-l'eau*, ou une brosse à gratter *une gratte-boesse*, le dialogue n'a pas changé de nature ; la seule différence est que, dans le premier cas, on s'adresse à un être vivant, dans le second à un objet que l'on anime.

Cette composition avec l'impératif, aussi vieille que la langue, est toujours vivante et en pleine activité, et elle paraît même indestructible, parce qu'elle est conforme aux lois de l'esprit humain. Son caractère essentiel est d'être une création spontanée, qui ne se raisonne pas, qui se fait de toutes pièces, par un coup d'œil soudain, et par une intuition synthétique de l'imagination. Aussi, quand le peuple veut analyser ces formations, par cela même qu'il substitue l'analyse à la synthèse, il ne se trouve plus dans la situation d'esprit qui les lui a inspirées, et il ne les comprend plus. Il les reprend avec des erreurs et tout le premier se trompe sur son œuvre. Demandez à quelqu'un de vous expliquer ce que c'est qu'un *revenez-y* : son premier mouvement sera de définir : *ce qui engage à revenir*, au plus : *ce qui vous dit de revenir*, jamais : *ce qui vous dit : revenez-y*. S'il y a des noms où l'impératif est incontestable, c'est assurément *Boileau*, *Sail en bien*. Or, précisément, ces noms, repris par l'analyse, deviennent des participes présents avec régime : *Bibens aquam*, *Saliens in bonum*. Cette explication par ce que j'appellerais l'ordre logique est fatale, par cela même qu'elle est une explication. De là, la tendance à ramener le temps à l'indicatif. Cependant, dans les langues où l'impératif et l'indicatif sont distincts, la forme impérative est comme un moule déterminé où viennent prendre corps tous les composés nouveaux que crée l'analogie ; et c'est ainsi que l'italien a ses terminaisons verbales en *i*, et le vaudois en *a* et en *ë*. Toutefois, le sentiment de l'impératif disparaît dans ces formations analogiques, et le peuple y met sinon la forme grammaticale, du moins le sens du présent. Dans les mots *grata-cü*, *grata-papei*, *gëñëmëtsë*, etc., les paysans vaudois ont oublié, me dit M. Cornu, le sens de l'impératif ; le verbe y a à peu près la valeur du présent. Seules les formations spontanées, non analogiques, présentent nettement le sens en même temps que la forme de l'impératif.

Que doit-il arriver quand, comme chez nous, l'impératif se confond, dans la plus grande partie des cas, avec l'indicatif ? L'analyse logique qui tend à substituer la signification de l'indicatif à celle de l'impératif se trouve singulièrement aidée par cette confusion grammaticale<sup>1</sup>. Les quatorze quinziè-

<sup>1</sup> Ainsi peuvent s'expliquer les noms bas-bretons que mon ami M. Gaidoz me signale dans la *Revue celtique*, 1874, p. 76 : *Jouen*

mes de nos exemples sont des verbes de la première conjugaison<sup>1</sup>. De plus, ces verbes sont assez peu nombreux en somme, mais chacun d'eux fournit une ample collection de mots. Le verbe *porter*, à lui seul, en a plus de cent vingt ; le verbe *garder*, plus de cinquante ; de telle sorte que, l'esprit d'imitation aidant encore, les composés de *porter* et de *garder* déjà existants en amènent d'autres, et cela pour ainsi dire sans fin. En un mot, la formation analogique s'exerce sur les composés avec l'impératif, et, comme elle ne peut les reproduire que par voie d'analyse, substituée dans la signification l'indicatif à l'impératif. Les formes grammaticales aidant à l'erreur, le verbe prend la valeur complète de l'indicatif, et, l'analogie s'exerçant derechef sur des types déjà formés par une analogie erronée, le véritable esprit de la composition s'affaiblit, et se perdrait entièrement si la force qui l'a créée ne se maintenait vivante et ne continuait de se manifester dans des créations, cette fois originales et où l'impératif est frappant<sup>2</sup>.

*Doughdroad* (Yves porte son pied), *Lan Poexhevara* (Alain pèse son pain), *Per Sarhelagat* (Pierre ferme son œil). Ces sortes de noms sont vraisemblablement des imitations des formations françaises mal comprises.

<sup>1</sup> Sans doute parce que la première conjugaison est beaucoup plus riche que les autres ; on a donc bien plus de chance, pour rendre l'idée que doit exprimer le nom composé, de tomber sur un verbe en *er*. Je prends la *Batrachomyomachie*, traduction Giguet ; les vingt-deux composés qui traduisent les noms des personnages sont tous faits avec des verbes de la première conjugaison : *pille-miettes*, *ronge-pain*, *lèche-meule*, *ronge-jambon*, *lèche-plat*, *trotte-en-marmite*, *lèche-homme*, *habite-trou*, *mange-pain*, etc.

<sup>2</sup> Pour expliquer par un exemple la formation analogique, *Jean Boi l'eau* (*bibe aquam*) est un nom fait de toutes pièces par une création synthétique de l'esprit, où l'on s'adresse à un personnage pour lui dire *Jean, boi l'eau !* Ce nom *Jean boi l'eau* une fois formé, on le reprend avec commentaire, et on l'explique nécessairement par *Jean qui boit l'eau* (*qui bibit aquam*, *bibens aquam*). L'impératif *boi* fait donc place dans la pensée à l'indicatif *boit*, et comme, dans la formation première, on n'avait point de relatif *qui*, dans la formation secondaire qui en reproduit le moule, le corps extérieur, on ne peut l'avoir non plus ; de là les mots comme *un boit-tout*, auxquels on n'aurait jamais pu arriver dès l'abord et sans le secours des formes avec l'impératif mal comprises. Remarquons que dans les formes latines traduisant les noms français, on n'est jamais arrivé à l'indicatif *bibil-aquam*, précisément parce qu'il n'y avait pas de moule à reproduire comme pour les noms français, ce qui vient à l'appui des observations présentées p. 197.

Ainsi, deux forces agissent pour former nos composés verbaux : l'une primitive, la force qui les a créées à l'origine avec le verbe à l'impératif, et qui, toujours existante, est encore en pleine activité ; l'autre postérieure, la force analogique, qui imite et applique aveuglément, sans se soucier des erreurs, les formes dues à la première. L'une crée les composés où l'impératif laisse encore visible le dialogue avec ses conseils, ses exhortations, ses ordres<sup>1</sup> ; l'autre donne ceux où le verbe n'exprime plus que l'action pure et simple et se réduit au présent<sup>2</sup>. Le fait curieux, c'est qu'elles se trouvent ici en présence et se combattent, tandis que d'ordinaire l'ana-

<sup>1</sup> Les divers sens de l'impératif se retrouvent dans les composés de formation première. Tantôt c'est un ordre formel ; tels sont les noms de certaines manœuvres de marine ou d'atelier, noms qui ne sont autre chose que les termes même des commandements pris substantivement : *boute-hors, boute-là, vogue-avant, serre-bosse, cargue-à-vue* (termes de marine), etc., *tourne-à-gauche, tourne-bride, volte-face* (termes de manège), etc. ; tantôt c'est une exhortation, un désir : *un revenez-y, un suivez-moi jeune homme*, etc. ; tantôt c'est une affirmation conditionnelle : *casse-cou, vaurien, fainéant*, etc. On s'étonne de l'emploi de l'impératif dans ces derniers composés, et on veut les faire valoir précisément en faveur de la théorie de l'indicatif dans la composition verbale. Mais, sans même se prévaloir des formes germaniques *Habenichts* (habet nihil, sans le *ou*), *Tauge-nichts* (vale nihil, vaurien), quoi de plus simple, de plus conforme à l'esprit populaire que ces phrases où l'impératif perd sa signification de commandement pour prendre une valeur conditionnelle ? *Va, ne fais rien !* dit-on à un paresseux, c'est-à-dire *ne fais rien* (= *si tu ne fais rien*), *tu verras les conséquences de la paresse !*. *Ce ne fais rien* est précisément notre *fainéant*. *Va, conduis-toi mal !* dit-on à un mauvais sujet ; *vaut aussi peu que tu voudras* ; c'est sous une autre forme notre *vaurien*. Un *casse-cou* n'a jamais été ce qui casse le cou, mais ce à propos de quoi on s'écrie : *casse-cou !* Qui ne voit qu'on a affaire là à un impératif : *Va, casse-toi le cou !* Cf. le nom propre *fac malum* cité plus haut, p. 172. En somme, il n'est pas de formes qui ne soient résolubles par l'impératif ; et ce mode s'y laisse toujours découvrir par une analyse plus ou moins délicate.

<sup>2</sup> Comment la formation primitive a-t-elle fait place à la formation analogique ? Il a fallu sans doute que non seulement les noms propres de personnes et de lieux, — les premiers créés vraisemblablement, — mais encore que les noms de choses fussent assez nombreux pour que l'on songeât à utiliser cette formation spontanée de noms avec l'impératif pour la création de noms nouveaux. Ce n'est pas à dire que dès les premiers temps on ne pût se tromper sur la nature des composés avec l'impératif, et, en les reprenant par l'analyse, y voir un indicatif. L'erreur a pu se produire avec le premier composé formé.

logie reçoit l'héritage de la force dont elle prend la place. Dans les premiers adverbcs en *mente* créés par la langue, *mente* gardait son sens originel. L'analogie s'empare de cette création, et, violant l'étymologie, développe la série des adverbcs en *ment* jusqu'à dire *ainsiment*, *quasiment*. La langue avait fait d'autres adverbcs à l'aide d'adjectifs féminins pluriels à l'accusatif ou à l'ablatif : *certes*, *volontiers*, etc. L'analogie s'empare encore de cette création dont le sens se perd, et elle donne des adverbcs comme *sans*, *tandis*. Son caractère propre est donc de succéder à la force créatrice, et de développer, en vertu de l'inertie et au mépris du sens et de l'étymologie, l'œuvre que l'autre, en disparaissant, lui lègue. Telle est sa marche habituelle ; mais ici ce n'est pas le cas. Les deux forces coexistent et luttent entre elles, et, si l'analogie crée dès le moyen âge les formes avec l'indicatif, les traductions latines avec le participe présent ou avec *qui* et l'indicatif ; si l'analogie, de nos jours, amène ces innombrables composés employés par le commerce et l'industrie, et qui dans la pensée de leurs auteurs contiennent bien l'indicatif : *porte-cigares*, *serre-papiers*, *copie-lettres*, etc., la force primitive n'en maintient pas moins ses droits, affirmant son existence dès les premiers temps de la langue, où nous signalons un *Tenegaudia*, et à travers tout le moyen âge et la Renaissance avec ses *Boi l'eau*, *Boi vin*, *Sail en bien*, *Sail du crues*, *Fai mi boire*, *Clo mes oeuls*, etc., ses *va-li-dire*, *trousse-ta-queue*, etc., et à travers la langue moderne avec ses *rendez-vous*, *revenez-y*, *venez-y-voir*, etc., ses *vade-mecum*, *salvanos*, *noli me tangere*, etc., ses *ramasse-ton-bras*, *va-tout*, jusqu'à la langue contemporaine qui crée les *suivez-moi jeune homme*, les *décrochez-moi ça*, et ce mot de formation si populaire : *le sire de Fiche-ton-camp*.

Une question reste encore à élucider, celle du genre. Les mots de formation analogique (désignant des êtres inanimés, bien entendu) sont neutres, précisément parce qu'ils sont dus à l'analogie. Quant aux mots de formation première, si leur terminaison est masculine, ils ne peuvent être que masculins : *une belle venez-y voir* serait monstrueux ; les mots à terminaison féminine seuls pourraient donc être féminins. Or le nombre en est très restreint, car la plupart des composés verbaux qui ont cette terminaison dans la vieille langue déjà sont dus à l'analogie. Cependant *garderobe* est féminin dans Joinville ; et comme il est difficile de croire que, dès le

xiii<sup>e</sup> siècle, les deux termes se fussent déjà soudés et que le sentiment de la composition dans ce mot eût disparu de manière que la terminaison donnât son genre au composé devenu simple, on a là vraisemblablement un exemple d'une formation primitive féminine<sup>1</sup>. — Cf. plus bas, au n<sup>o</sup> IV de cette section.

Pour résumer cette discussion, les composés sont formés primitivement, et de nos jours encore, avec l'impératif. Une analyse inexacte amène à y voir des créations avec l'indicatif ; mais la science qui rend compte de cette erreur a le droit de la corriger, et l'on peut admettre que logiquement, sinon en fait, tous les composés contiennent l'impératif.

## II.

Le mode enfin établi, quelle est la nature de l'ellipse qu'il suppose ? Elle peut être triple, d'après les trois personnes du discours. Ou c'est l'objet qui parle ; ex. : *regardez-moi* (sca-bieuse, plante) ; *noli me tangere* (plante et ulcère : la plante, parce qu'elle contient une graine qui éclate entre les mains de celui qui la saisit, à sa très grande surprise ; l'ulcère, parce qu'il se dérobe à tout traitement et que les remèdes, dit-on, ne font que l'irriter) ; les *suivez-moi jeune homme* (rubans que les femmes laissaient tomber du chignon sur les épaules) ; un *ramasse-ton-bras* (fanfaron).

Ou c'est à l'objet que l'on s'adresse ; telle est la série des composés avec un nom régime direct : *boute-feu, boute-selle, porte manteau, -cigares ; garde-fou, serre-tête*, etc.

Ou c'est de l'objet qu'il est question. Ainsi la plante nommée *morgeline*, de laquelle on dit : *mords-la, géline* ; ainsi encore la pâture donnée au mouton et qu'on appelle *gobe-mouton*, autrement dit : *gobe cela, mouton* ; ainsi *rendez-*

<sup>1</sup> *Garderobe* au féminin se retrouve assez fréquemment aux xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles (voy. Littré), mais il faut remarquer qu'au xvi<sup>e</sup> siècle on le trouve masculin : voy. Larivey, cité par Littré, et Regnier : « *Un garderobe* gras servoit de pavillon (sat. XI). » Sur cette différence de genre, voy. p. 232. — Sur *la tranche-teste* dans Froissart, voy. également p. 232.



*vous*, c'est-à-dire, ce à propos de quoi l'on dit : *rendez-vous-y*.

Ces trois sortes d'ellipse, aussi naturelles l'une que l'autre, sont instinctives. Par une métaphore hardie, mais tout à fait dans le génie du peuple, celui-ci anime l'objet, lui prête vie, lui parle, le fait parler, ou suppose un interlocuteur avec lequel il en parle ; et de tous ces dialogues spontanément imaginés, d'une manière consciente ou non, il ne reste que l'écho lointain dans la forme verbale du nom composé.

Quelle est l'origine de cette composition ? Comme on la trouve en France et en Allemagne au moyen âge, l'on serait tenté d'y voir un emprunt du français ou, pour parler plus exactement, du roman à l'allemand. Mais l'ancien haut-allemand l'ignore ; elle ne se montre que dans le moyen haut-allemand, au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. Or on la constate à une époque bien antérieure dans le français et le provençal, sinon dans les autres langues romanes. Peut-être y a-t-il là deux créations indépendantes ; peut-être l'allemand a-t-il fait un emprunt au français.

La formation française ou romane remonte-t-elle au latin ? Jusqu'ici on n'a pu l'établir. Les exemples *Deusdedit*, *Habed-deus*, etc., qui datent de l'empire, ne peuvent être invoqués, comme nous l'avons vu précédemment. On ne peut pas plus rappeler le sobriquet *cedo alteram* du centurion Lucilius dans Tacite<sup>2</sup>, parce que l'origine de ce nom est purement accidentelle<sup>3</sup>. Il faut descendre jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle pour trouver des

<sup>1</sup> « Im Deutschen treten Eigennamen dieser Art als dichterische und als wirkliche Personennamen in grösserer Ausdehnung fast zu gleicher Zeit in Urkunden und poetischen Erzeugnissen des 13. und 14. Jahrhunderts auf, nachdem sich bereits zu den uralten Eigennamen noch solche gesellt hatten, welche nach Ortsnamen gebildet oder von menschlichen Beschäftigungen bergewonnen waren. » Schulze : *Imperativisch gebildete Substantiva* (dans l'*Arch. de Herrig*, 1868), p. 43.

<sup>2</sup> *Annales*, I, 43. Cf. plus haut, p. 75, note.

<sup>3</sup> Les mots romans *catalectum*, *catafalcum*, qui avaient été cités dans la première édition de ce livre, d'après Diez, comme composés avec le verbe *catare* (*captare*), regarder, le sont bien plutôt avec la préposition grecque latinisée *cata* (voy. p. 74), et n'ont par conséquent rien à faire ici ; ils auraient pu être mentionnés à la sect. II de la Deuxième Partie. Il en est de même de *catacumba* (voy. p. 259). — Pour le latin classique, à côté de l'exemple de *cedo alteram*, on serait tenté de citer celui de *reseda*. On lit en effet dans Pline (XXVII, 106) : « Circa Ariminium nota est herba, quam *resedam* vocant. Dis-cutit collectiones inflammationesque omnes ; qui curant cum ea ad-

composés proprement dits, et, bien entendu, ce n'est qu'aux chartes latines qu'on doit les demander.

J'ai cité plus haut le plus ancien exemple que j'ai rencontré, le nom de lieu *Tenegaudia*, dans un document qu'on place vers l'an 805<sup>1</sup>.

Au x<sup>e</sup> siècle les noms de personnes commencent à paraître : *Reprobaddonus* (918)<sup>2</sup>, *Willelmus Sector-ferri*, c'est-à-dire *Taillefer* (vers 936)<sup>3</sup>. Je ne cite pas un *Spera in deum*, de 993 ou 994, parce que c'est un nom d'origine étrangère<sup>4</sup>; mais *Batipalma*, que je trouve dans une charte roussillonnaise de la même époque, rentre bien dans la série de nos composés<sup>5</sup>. Je rappellerais le surnom du roi Louis V, si, comme il est très vraisemblable, il ne lui venait pas des chroniqueurs postérieurs; du moins les plus anciennes chroniques l'ignorent. Vers l'an 1000, je note un *Tornavent*<sup>6</sup>, un *Thibaud File-Estoupe*<sup>7</sup>, de nouveaux *Taillefer* (*Scindens ferrum*<sup>8</sup>), appartenant à la haute noblesse féodale, et un peu plus tard un autre *Taillefer* de plus humble origine, mais beaucoup plus célèbre que ses nobles homonymes: je veux parler du jongleur dont Wace, dans son poème de *Rou*, a

dunt hæc verba : *Reseda, reseda morbos*; scisne, scisne quis hic pullos egerit? Radices nec caput nec pedes habeant. Hæc ter dicunt totiesque despuunt. » Il semble bien qu'on ait ici une formation de nom analogue aux nôtres: la plante serait appelée *reseda* (guéris), parce qu'on lui dit : *guéris* (les maladies). Mais, sans faire remarquer que le nom de la plante est non pas *reseda-morbus* (comme qui dirait : *apaise-mal*), mais seulement *reseda*, il est fort possible que le mot *reseda*, d'étymologie inconnue, soit antérieur à la pratique superstitieuse dont la plante était l'objet, et que celle-ci doive précisément à l'homonymie de son nom avec l'impératif de *resedare* l'honneur de cette pratique. Comme elle s'appelait *reseda*, on lui dit *reseda morbos*; autrement on ne voit pas pourquoi, parmi tant d'herbes jouissant de propriétés analogues, elle seule aurait été ainsi dénommée.

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 171.

<sup>2</sup> *Scriptor. rer. gallic.*, IX, 665.

<sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*, VIII, 234; IX, 21, etc.

<sup>4</sup> *Spera in Deum*, dans la collection manuscrite des chartes et diplômes qui se trouve à la Bibl. nat. (*collection Moreau*), t. XV, f. 97, b. Cf. plus haut, p. 193, n. 3.

<sup>5</sup> *Batipalma*, *id. ibid.*, f. 56 b. « Et in alio loco quem vocant *Batipalmam*. » Ce *Bapaume* est-il celui du Lot-et-Garonne (commune de Nérac)?

<sup>6</sup> Cf. plus haut, p. 173 et note 1.

<sup>7</sup> *Script. rer. gallic.*, t. X, 311.

<sup>8</sup> *Id.*, *ibid.*, 317.— Un *Taillefer*, comte d'Auvergne, est mort en 1037.

célébré les exploits<sup>1</sup>. Parmi les compagnons de ce dernier qui ont conquis l'Angleterre se trouvaient des *Taillebois*, des *Gardebœis*, des *Chantaloue*<sup>2</sup>. Rappelons encore *Tudebœuf*, l'historien de la première croisade<sup>3</sup>. Le *Roland* nous donne le premier exemple littéraire d'un composé verbal, *Passe-cerf*<sup>4</sup>. Les chartes sont déjà abondantes : *Gualterius Pungens Asinum*<sup>5</sup>, *Walterius Fugans Lupum*<sup>6</sup>, *Hugo Brustans Salicem*<sup>7</sup>, *Haimericus Vibrans Lupum*<sup>8</sup>, *Hubertus de Cantante Lupo*<sup>9</sup>, *Para Lupus*<sup>10</sup>, *Guardafames*<sup>11</sup>, *Aicardus Trencanovas*<sup>12</sup>, *Gauterius Nafragallum*<sup>13</sup>, *Willelmus Trenchefoil*<sup>14</sup>, *Odo Alecpied*<sup>15</sup>, *Willelmus Plicans montem*<sup>16</sup>, *Alelmus de Crepicordio* (Crève-cœur)<sup>17</sup>, *Herbertus Evigilans canem*<sup>18</sup>, *Joscelinus Cavans granum*<sup>19</sup>, *Hugo comedens rusticum*

- <sup>1</sup> *Taillefer*, qui mult bien chantout,  
Sor un cheval qui tost alout,  
Devant le duc alout chantant  
De Karlemaigne e de Rollant,  
E d'Oliver e des vassals  
Qui morurent en Rencevals. (Éd. Andresen, III, 8035-40.)

« *Incisor ferri* mimus cognomine dictus », dit de lui Guy, évêque d'Orléans, dans son poème sur la bataille d'Hastings (Fr. Michel, *Chron. anglo-normandes*, I, p. 7).

<sup>2</sup> André Duchesne, *Script. rer. normann.*, p. 1023 et 1031. Voici les noms avec l'orthographe donnée par Duchesne : *Talybois*, *Tailgebosch*, *Tailebosc*, *Tailebois*, *Wardebuis*, *Chantiloue*.

<sup>3</sup> Les formes du nom dans les manuscrits, me dit M. Monod, sont *Tudebois*, *Tutebovis*, *Tudrbovis*, *Tudebodus*, *Tudeboius*. Il semble donc qu'on ait là un nom d'origine germanique en *bod* traduit par *tuebœuf*. En tout cas, l'emploi de *tuer* dans cette traduction est à remarquer ; c'est le plus ancien exemple de ce verbe au sens de *occidere*.

- <sup>4</sup> Li quens Gerins set el cheval sorel,  
E sis cumpainz Gerers en *Passe cerf* (v. 1379-80).

<sup>5</sup> Voir plus haut, p. 189, et n. 7.

<sup>6</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 14.

<sup>7</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 12.

<sup>8</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 24.

<sup>9</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 15.

<sup>10</sup> Nom de lieu ; Guérard, *Cart. de St-Victor de Mars.*, p. 433 (circa 1035).

<sup>11</sup> Nom de lieu ; Guérard, *ibid.*, p. 127 (charte de 1033).

<sup>12</sup> Voir plus haut, p. 171, et n. 9.

<sup>13</sup> Voir plus haut p. 172, et n. 4.

<sup>14</sup> Guérard, *Cartul. de Saint-Bertin*, p. 454 (charte de 1066).

<sup>15</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 428 (circa 1060).

<sup>16</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 10.

<sup>17</sup> *Script. rer. gall.*, IX, 599, texte de 1058.

<sup>18</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 18.

<sup>19</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 19.

(manjue-vilain)<sup>1</sup>, *Johannes Escorche vilain*<sup>2</sup>, *Rainaldus Paracols*<sup>3</sup>, *Pontius Trenca sacos*<sup>4</sup>, *Bermundus Trenca vias*<sup>5</sup>.

Au XII<sup>e</sup> siècle, je trouve dans les chartes et chroniques : *Garinus Pungens hovem*<sup>6</sup>, *Osculans diabolum*<sup>7</sup>, *Hugo Broste Salz*<sup>8</sup>, *Hugo de Cantu Raina*<sup>9</sup>, *de Chanteraine*<sup>10</sup>, *Pons qui dicitur Incidens Festucam*<sup>11</sup>, *Robertus Mordens Anserem*<sup>12</sup>, *Paganus Hapa tarta*<sup>13</sup>, *Petrus miles de Chantelu*<sup>14</sup>, *Herbert Poilevilain*<sup>15</sup>, *Grimaldus Mangemusche*<sup>16</sup>, *Rivallonus Calcebof*<sup>17</sup>, *Andreas Ferrechat*<sup>18</sup>, *Judicael Bibens vinum*<sup>19</sup>, *Hugo Frangens lupum*<sup>20</sup>, *Hugo de Mathafelone*<sup>21</sup>, *Guillelmus Mordens naveriam*<sup>22</sup>, *Gaufredus Passavant*<sup>23</sup>, *Ermennarius Ustura Leporem*<sup>24</sup>, *Paganus Hasta morsel*<sup>25</sup>, *Willelmus Bateste*<sup>26</sup>. *Sado Troussebois*<sup>27</sup>, *Robertus Trossebois*<sup>28</sup>, *Osbertus Chauchemanent* ou *Chau-*

<sup>1</sup> Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres*, 187.

<sup>2</sup> *Liber albus Ecclesie Cenomanensis*, 201 (vers 1070); cf. plus haut, p. 171, et n. 14.

<sup>3</sup> Guérard, *Cartul. de Saint-Victor de Marseille*, 467.

<sup>4</sup> Voir plus haut, p. 171, et n. 8.

<sup>5</sup> Voir plus haut, p. 171, et n. 7.

<sup>6</sup> Voir plus haut, p. 189, et n. 8.

<sup>7</sup> Voir plus haut, p. 189, et n. 8.9.

<sup>8</sup> Guérard, *Cartul. de St-Père de Chartres*, p. 521 (entre 1101 et 1116); cf. plus haut, p. 190, n. 12.

<sup>9</sup> Id., *ibid.*, 338 (vers 1101).

<sup>10</sup> Id., *ibid.*, 363 (entre 1131-1141).

<sup>11</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 6.

<sup>12</sup> Voir plus haut, p. 190, et n. 7.

<sup>13</sup> Guérard., *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, I, 307 (1115).

<sup>14</sup> Id., *ibid.*, I, 51 (1177). Plus loin, dans la charte : *Chantelou*.

<sup>15</sup> *Bibl. nat.*, *Collect. Moreau*, LVI, 91 a (1134, Laon).

<sup>16</sup> Id., LXI, 41 a (1142, Beauvais).

<sup>17</sup> Id., *ibid.*, 82 a (1142, Rouen).

<sup>18</sup> Courson, *Cartul. de Redon*, p. 249 (1127, Nantes).

<sup>19</sup> Id., *ibid.*, 390.

<sup>20</sup> *Scriptores rer. gallic.*, XII, 306 (vers 1104).

<sup>21</sup> Id., *ibid.*, 500 (vers 1120-1140). — Richard Cœur-de-Lion construisit à Messine, contre les Grecs, un fort qu'il appela *Mate-grifon* (D. Bouquet, XVIII, 509).

<sup>22</sup> *Liber albus Ecclesie Cenomanensis*, 81 (vers 1180).

<sup>23</sup> Id., *ibid.*, 23 (1186).

<sup>24</sup> Voir plus haut, p. 171, et n. 12.

<sup>25</sup> *Arch. administr. de la ville de Reims*, I, 293, 294; texte de 1138.

<sup>26</sup> Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, I, 73, c.

<sup>27</sup> Lespinasse, *Cartul. du prieuré de la Charité-sur-Loire* (1887), p. 149 (1161).

<sup>28</sup> Id., *ibid.*, p. 176 (1190).

*ehemanant*<sup>1</sup>. On trouve dans Philippe de Thaon (1119) le nom commun *cure fevres*<sup>2</sup>, dans *Foulque de Candie* le surnom *gaité tison*, donné à un jeune homme qui reste au foyer domestique<sup>3</sup>, dans Chrétien de Troyes *torche pot*<sup>4</sup>, *torne-boele* (culbute).

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les noms abondent, noms propres réels ou de fantaisie, et aussi, quoique moins nombreux, noms communs. Dans la littérature il faut surtout les demander aux conteurs. Le nouveau recueil de fabliaux publié par MM. de Montaiglon et G. Raynaud<sup>5</sup> commence par les *Deux bordeors ribaux*, où je note les noms suivants : *Renaut Brise-Teste*, *Hebert Tue-Buef*, *Arrache-Cuer*, *Runge-Foie*, *Abat-Paroi*, *Jocelin Torne-Mortier*, *Brise-Barre*, *Tranche-Funde*, *Tranche-Coste*, *Porte-Hotte*, *Torne-en-fuie*, *Brise-Voirre*, *Songe-Feste*, etc. Dans le roman de la Rose, une forge reçoit le nom de *Copegorge* (v. 13032), nom qui montre bien comment ces appellations ont pu passer des personnes aux choses. *Chantecler* ou *Chanteclin* est le nom bien connu du coq dans le roman de Renart, qui nous fournit encore un certain nombre d'autres noms composés, par exemple : *Perce haie* (Méon, 908, etc.), *Brisefouace* (9237), *Bruisebrachie* (9239), *Vide escuele* (9406), *Hurte vilain* (9489), *Passe levriere* (9502), *Passe outre* (9053), *Escorchelande* (9511), *Trace menu* (9524), *Torne en fuie* (9525), *Passe mer* (id.), *Gete rose* (9539), *Joudome Trousse putain* (10341), *Baudoin Porte cuirie* (10343), *Trosse anesse* (10347), *Hardouin Cope vilain* (10372), *Brise fauchile* (10379), etc. *Clinevent* est le coursier de Gaydon dans la chanson de geste de ce nom (v. 1179) ; *Passerose* est la mère du célèbre Ogier le Danois (*Gaufrey*, v. 7415), etc.

Pour en venir à des noms réels, citons *Gastebled*, le chansonnier (*Hist. littéraire*, XXIII, p. 569), *Passavant*, le médecin (*id.*, XVI, p. 94) ; d'après les Jugements de l'échiquier de Normandie<sup>6</sup> : *Botevilein*, *Escorchebof*, *Pescheveiron*,

<sup>1</sup> Lespinasse, *Cartul. du prieuré de la Charité sur-Loire*, p. 148 et 163 (1161, 1172).

<sup>2</sup> *Comput*, éd. Mall (v. 1062), le latin dit : *curator februm*.

<sup>3</sup> « Qu'or de toi dient escuier et garçon Li [un] a l'autre : Voila *gaité-tison* » (*Foulque de Candie*, éd. Tarbé, p. 5).

<sup>4</sup> *Chev. au lion*, v, 445. Cf. dans *Atiscans* (V. 5788) : « Mal resamble home qui onges torchast pot. »

<sup>5</sup> T. I, Paris, 1872.

<sup>6</sup> Publiés par M. Léopold Delisle dans les *Not. et Extr. des manus crits*, XX (voir la Table).

*Taillefer, Cantemolins, et Willelmus de Benehabeas*, traduction latine dans laquelle le subjonctif met bien à nu l'impératif du nom français correspondant ; d'après le Livre des Métiers : *Est. Boileau*, l'auteur du livre, les *Poin-l'Asne* (p. 383 et passim), *Jehan Sail en bien* (430), *Her-mant Papelart, Raoul Heurtebise, Alain Taillefer* (413) ; d'après les chartes : *Johannes Portegoie*<sup>1</sup>, *Tornenfuie*<sup>2</sup>, *Hugo Tireveel*<sup>3</sup>, *Gaufredus Sauve-grein*<sup>4</sup>, *Bote-veille*<sup>5</sup>, *Richardus Pile-oisel*<sup>6</sup>, *Raymondus Tuebuef*<sup>7</sup>, *Guiardus dictus Parcens verum*<sup>8</sup>, *Marcello Saliente in bonum*<sup>9</sup>, *Aubert Tient lo vent*<sup>10</sup>, *Gerard Magnuechievre*<sup>11</sup>, *Ugon Brisepain*<sup>12</sup>, *Stevenus Brise-serre*<sup>13</sup>, *Jakemin Buef l'awe*<sup>14</sup>, *Weriart Sail-lanbien*<sup>15</sup>, *Nicolas Bruille-vaiche*<sup>16</sup>, *Collignon Chasemul*<sup>17</sup>, *Jaikemin Graite-paille*<sup>18</sup>, *Jeinat Ferrechette*<sup>19</sup>, *Boilauwe*<sup>20</sup>, *Girardin Ruelle-maille*<sup>21</sup>, *Mor la char*<sup>22</sup>, *Porte-vin*<sup>23</sup>, *Acate tout*<sup>24</sup>, *Tuebœuf*<sup>25</sup>, *Copesac*<sup>26</sup>, *Taillebos*<sup>27</sup>, *Menjuepois*<sup>28</sup>, *Pescheraine*<sup>29</sup>, *Rogierius Gratepance*<sup>30</sup>, *Ligerons Chace-rat*<sup>31</sup>, etc., etc.

<sup>1</sup> Merlet et Moustié, *Cartul. des Vaux de Cernay*, 330, — 1235.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*, 396, — 1244.

<sup>3</sup> *Id.*, *ibid.*, 313, — 1233.

<sup>4</sup> *Liber albus Ecclesiæ Cenomanensis*, 409, — 1239.

<sup>5</sup> *Id.*, 321, — 1284.

<sup>6</sup> *Id.*, 393, — 1244.

<sup>7</sup> Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, II, 87, — 1249.

<sup>8</sup> *Id.*, *ibid.*, II, 98 ; voir plus haut, p. 189, et n. 4.

<sup>9</sup> *Id.*, *ibid.*, II, 509, voir plus haut, p. 189, et n. 6.

<sup>10</sup> Voir plus haut, p. 187, et n. 7.— Les noms qui suivent, jusqu'à et y compris *Girardin Ruelle-maille*, m'ont été communiqués par mon ami M. Bonnardot.

<sup>11</sup> *Bibl. nat.*, f. fr., 40023, fol. 27, — 1239.

<sup>12</sup> *Id.*, *ibid.*, fol. 48, — 1245.

<sup>13</sup> *Id.*, *ibid.*, fol. 47, — 1245.

<sup>14</sup> *Id.*, *ibid.*, fol. 49, — 1245.

<sup>15</sup> *Id.*, *ibid.*, fol. 56, — 1246. — Cf. plus haut, p. 173 et note 3.

<sup>16</sup> Dom Tabouillot, III, *Preuves*, p. 200-1, — 1250.

<sup>17</sup> *Bibl. nat.*, f. lat. 40026, fol. 33, — 1289.

<sup>18</sup> *Id.*, *ibid.*, 8711, fol. 3, — 1288.

<sup>19</sup> *Id.*, *ibid.*, 40026, fol. 33, — 1289. — Cf. plus haut 208 et n. 18.

<sup>20</sup> *Id.*, *ibid.*, 11846, fol. 42, 43, etc., — 1298.

<sup>21</sup> *Id.*, *ibid.*, 11026 ; August., fol. 3, — 1298.

<sup>22-28</sup> Tarbé, *Langages de Champagne*, II, 215. Cf. *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, Index.

<sup>29</sup> Tarbé, *Langages de Champagne*, II, 215. Cf. *Archives administratives et législatives de la ville de Reims*, Index.

<sup>30</sup> Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, I, 74, a ; texte de 1154.

<sup>31</sup> Lespinasse, *Registre terrier de l'évêché de Nevers*, 169 ; texte de 1387.

Mais la source la plus abondante est le rôle de la Taille de 1292, document qui nous donne les noms de tous les contribuables de Paris à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

*La compaignie de Sail en biens* (p. 3), *Jehan menjue pain* (5), *Hurte vin* (6), *Jehan escorche rainne* (8), *Boute roe* (9), *Robert torne en fuie* (10), *Guillaume hoche bren* (id.), *Jehan boute vilain* (id.), *Heibert bat les aus* (11). *Jehan boi l'iaue* (13), *Richart trousse vache* (id.). *Nicholas oevre l'ueil* (14), *Gautier point l'asne* (17), *Tyre chape* (19), *Martin boi vin* (id.), *Jehan Hercefroe* (? 20), *Thomas chace pie* (27), *Jaques passe avant* (28), *Guillaume l'armurier dit tire veel* (id.), *Guillaume chante lou* (29), *Jehan chauffe cyre* (30), *Robert fet pain* (31), *Richart abat four* (id.), *Estevenot bat teste* (32), *Renodet fout oe* (36), *Pierre chace rat* (40), *Richart poile haste* (41), *Pierre tue four* (id.), *la marche boe* (id.), *Gile brise miche* (44), *Denise abat bois* (45), *Guillaume fout vielle* (id.), *Geneviève la pince cloe* (id.)<sup>2</sup>, *Alain tyrentire* (46), *Roberte porte l'yaue* (50), *la rue de tire vit* (id.), *Richart gaste blé* (53), *Raollet tire fer* (59), *Robert boute avant* (60), *Jehan taille fer* (61), *Aaliz porte palefroi* (62), *Martin vuide rue* (64), *Guillemete la fille saie* (65), *la femme Sail du crues* (66), *Thomas pince clo* (68), *Jehan brise pot* (69), *Trosse vaten* (Trousse, va-t'en ? 73), *Pierre engoule vent* (id.), *Jehan use brese* (78), *Ami ferre coc* (79), *Guillaume brise voirre* (81), *Estienne gaaigne neent* (id.), *Hervy boute gale* (82), *Raoul fiche pie* (83), *Jehan sau de crues* (85), *Raoul tue tout* (id.), *Robert masque pain* (87), *Pierre pousse mie* (88), *Jehan boi boi* (id.), *Jehan porte chape* (93), *Bertaut le papelart* (96), *Guillaume boute feve* (97), *Guillaume chauffe l'eaue* (99), *Estienne moinne tout* (id.), *Nicolas brise quote* (100), *Gilot tue pain* (101), *Nicolas beque pois* (103), *Nicole le bat joe* (104), *Porte pilier* (106), *Jehan tale butin* (110), *Guiart pile avoine* (id.), *Jehan croi Dieu* (111), *Pierre ronge maaille* (115), *Yves gaaigne pain* (122), *Jehan fout en paille* (125), *la couve de-*

<sup>1</sup> Nous citons les noms d'après le manuscrit ; voir p. 41, n. 1. Mais les chiffres qui suivent les noms désignent les pages de l'édition imprimée de H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel*. — Nous ne reproduisons qu'une fois les mêmes noms donnés à plusieurs personnages, ou le nom d'un même personnage répété plusieurs fois.

<sup>2</sup> Cf. ci-dessous *Thomas pince clo* et p. suiv., n. 1.

nière (? 126)<sup>1</sup>, *Jehan tourne moutier* (130), *Henri garde mengier* (132), *Jourdain sail du bois* (id.), *Pince pate* (134), *Perrot bat teste* (136), *la ruele porte busche* (140), *Aaliz fille soie* (144), *Guillaume coingne houe* (145), *Henri pile pois* (152), *Baille hart* (153), *Thomas brise moulin* (155), *Eude baille hache* (158), *Simon chace truie* (170), *Jehan pique pain* (174), *Rogier hurte boulie* (177), *Lyon fille soie* (178)<sup>2</sup>.

Voici des noms communs<sup>3</sup> : « teisserandes de *queuvrechiers* (couvrechefs)<sup>4</sup> ; la *garderobe*<sup>5</sup> ; un escript qu'on appelloit *monte foy*<sup>6</sup>. » Le Reclus de Moliens emploie *coupe-bourse*, *espie-haste*, *gaste-bien*, *louke-pois*<sup>7</sup>. Du Cange donne les mots *gardebras*, *gardecors*, *gardelande*, *gardenappe*, *gardevin*, *gardemangier*, *garde-robe*, *boute-hache*, *baise-main*, *baise-doigt*, *coupe-gorge*, *portechappe*, *portehors*, *portefaix*, etc., d'après des textes qui vont du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Une pastourelle du XIII<sup>e</sup> siècle donne *pikenpot*<sup>8</sup>. Citons *bote-encorroie*<sup>9</sup>, *loe Dieu*<sup>10</sup>, *matefelon* (nom de plante)<sup>11</sup>, et les mots suivants formés de deux impératifs : *cante-fable*<sup>12</sup>, *dorveille*<sup>13</sup> (plus tard *dormeveille*<sup>14</sup>), *Plore chante*, titre

<sup>1</sup> La Taille de 1313 donne : *Estienne couve-denier* (Buchon, p. 122), la femme de N. *cove denier* s'appelait *la cove deniere*, comme la femme de N. *pince clo* s'appelait *la pince cloe* (ci-dessus, p. 211, n. 2.)

<sup>2</sup> Le registre terrier des évêques et comtes de Nevers de 1297, publié par M. de Lespinasse (Nevers, 1870), renferme presque autant de noms propres que le Rôle de la Taille de 1292. On remarque avec étonnement l'absence à peu près complète de noms composés à base verbale. D'où vient cette singularité ? Comment se fait-il que ces noms abondent à la même époque dans l'Île-de-France et existent à peine dans le Nivernais ? Il y a là une question d'histoire et d'onomastique, dont la solution ne serait pas sans intérêt.

<sup>3</sup> Nous avons cité plus haut (p. 209), *cure-fievres*, *torche-pot*, *torne-boele*, qui apparaissent dès le XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> E. Boil., *L. des Mest.*, p. 90.

<sup>5</sup> Joinville, édit. de Wailly, 218.

<sup>6</sup> C'est-à-dire *qui fait foi* ; id., 183.

<sup>7</sup> Voy. le lexique de l'édition de M. A. Van Hamel.

<sup>8</sup> C.-à-d. *pique-en-pot*, Bartsch, *Chrestom.*, 302, 13.

<sup>9</sup> Voyez l'art. de Godefroy.

<sup>10</sup> Voy. Godefroy.

<sup>11</sup> *Jahrb. für rom. Liter.*, 1865, p. 378.

<sup>12</sup> Poème où on chante certaines parties et on en récite d'autres ; c'est le titre de *Aucassin et Nicolette*.

<sup>13</sup> Demi-sommeil ; Renard. III, 66.

<sup>14</sup> « Montbleru faisait la *dormeveille* ». *Cent nouv. nouv.*, LXIII.



d'un petit poème moral <sup>1</sup>, qu'il ne faut pas confondre avec notre *chantepeure*, et *talemelle*, radical de *talemelier*, de *tale* et *mêle* (sous-entendu *la pâte*). Rappelons encore *papelart*, qui a survécu à la vieille langue <sup>2</sup>, etc.

Pour le XIV<sup>e</sup> siècle, le second rôle de la Taille de Philippe le Bel, en 1313, nous fournit encore une ample collection de noms. Voici, d'après l'édition de Buchon (*Chron. nationales*, t. IX), revus sur le manuscrit de la Bibl. nationale (f. fr. 6726), les noms qui ne se retrouvent pas dans la Taille de 1292 : *Macy chace pie* (p. 8 de l'édition), *Adan tire coc* (25), *Robert tue leu* (33), *Thomas mange mange* (56), *Jehan chace rat* (60), *Jehan boute mote* (61), *Guillaume de Creve cuer* (107), *Phelippe chant en bien* (*sic*, 126), *Brique bec* (? , 139), *Jehan brise miche* (149), *Thomas pille pois* (166), *l'ostel Brise moulin* (172), *Alis la brise coire* (191), *Thomas boute vilain* (198).

Dans les ordonnances des Rois de France, je recueille encore un certain nombre de noms : *Bertrand point l'asne* <sup>3</sup>, *Alain trousse corne* <sup>4</sup>, *Fremin pille avoine* <sup>5</sup>, *Jehan gaste-brose* <sup>6</sup>, *Crevecuer* <sup>7</sup>, *Jean poille vilain* <sup>8</sup>, *Caillemouton* <sup>9</sup>, *Symon vuide bourse* <sup>10</sup>, *Chanteprime* <sup>11</sup>, *Passemer* <sup>12</sup>, etc., etc.

Dans la liste que me communique M. Bonnardot, et dont j'ai déjà cité quelques noms, je remarque les suivants du XIV<sup>e</sup> siècle (ils sont tous du pays messin) : *Baiegoule* <sup>13</sup>, *Colignon pixe pierre* <sup>14</sup>, *Aburtin maixe fer* <sup>15</sup>, *Blancheron paie mauil* <sup>16</sup>, *Pieron pixe en haut* <sup>17</sup>, *Lowias waigne maille* <sup>18</sup>, *Raie*

<sup>1</sup> Publié par Monin, Lyon, 1834. — Les vers suivants du début donnent l'explication de ce titre bizarre :

Moult vaut mieux *plore chante* que ne fait *chante plore* :

Cil qui s'envoise e chante e en pechié demore

Plorera en enfer.....

Et de la *plore chante* savez que senefie ?

· Qui plore ses pechiez e vers Dieu s'umilie...

L'arme en a lo guiardon (*sic*) quant la char est pourrie :

Là ne se pot tenir qu'ele ne chante et rie...

<sup>2</sup> *Ren.*, 15188 ; Rutebeuf, édit. Jubinal, 316 ; Du Cange, *papare* ; etc.

<sup>3</sup> 1304, I, p. 413. — <sup>4</sup> 1321, *id.*, p. 752. — <sup>5</sup> 1321, *id.*, p. 752. —

<sup>6</sup> 1321, *id.*, *ibid.* — <sup>7</sup> 1344, II, p. 208, etc. — <sup>8</sup> 1346, *id.*, 245, etc. —

<sup>9</sup> 1359, III, 391. — <sup>10</sup> 1361, *id.*, 518. — <sup>11</sup> 1367, V, 104. — <sup>12</sup> 1368, *id.*, 686.

<sup>13</sup> Coll. de Lorr., vol. 971, Metz, n° 48, — vers 1300.

<sup>14</sup> *Id.*, *ibid.*

<sup>15</sup> *Id.*, vol. 975, n° 24, — vers 1300.

<sup>16</sup> *Id.*, *ibid.*, 8, — vers 1300.

<sup>17</sup> Arch. de la Moselle, Chap. de la cathédral., Censier, — vers 1300.

<sup>18</sup> B. n., f. fr. 11846, Censier, — vers 1300.

*paixel*<sup>1</sup>, *Martin clo mes oeulz*<sup>2</sup>, *Collin murdrepain* (?)<sup>3</sup>, *Simon peffre coene*<sup>4</sup>, *Raiebox*<sup>5</sup>, *Raienavelz*<sup>6</sup>, *Francisci dicti paie bien*<sup>7</sup>, *Jehan chie denier*<sup>8</sup>, *Perrin dit veude hennep*<sup>9</sup>, *Perrins gratte pelle*<sup>10</sup>, *Colin brizelette*<sup>11</sup>, *Uguignon famiboivre*<sup>12</sup>, *Theiriat briselaites*<sup>13</sup>, *Coinvair boute pain*<sup>14</sup>, *Aburtin haiche avoinne*<sup>15</sup>, *Bouquin chie lairon*<sup>16</sup>.

Les chartes et archives fournissent encore des exemples : *Simon chasse prestre*<sup>17</sup>, *la compagnie des Gaigne bien*<sup>18</sup>, *Raoul poin cheval*<sup>19</sup>, *Angoulevant*<sup>20</sup>, *Perrot bat l'aveine*<sup>21</sup>, *Guillaume taille li brayes*<sup>22</sup>, *Macé gaste vin*<sup>23</sup>, *Craquepouillier*<sup>24</sup>, *Cricmaille*<sup>25</sup>, *Pique en pance*<sup>26</sup>, *Cligneoreille*<sup>27</sup>, *Passentarte*<sup>28</sup>, *Huetus fout en gaut*<sup>29</sup>, etc.

On retrouverait facilement des noms analogues dans d'autres listes du moyen âge, par exemple dans celles que renferme *Paris et ses historiens*, de Le Roux de Lincy<sup>30</sup> : *Chanteprime* (p. 354), *Ferrebouc*, *Gasteblé* (355), *Hochecorne*, *Labourebien*, *Poillevillain*, *Saillembien* (356), *Cachemarée* (357), *Haussecul* (366), *Crocquemeure* (368), *Chanteraine* (id.),

<sup>1</sup> *Id.*, *ibid.*, fol. 209<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> *Id.*, 8714, Saint-Vincent de Metz, fol. 2, — 1305.

<sup>3</sup> *Id.*, f. lat. 10026, fol. 48, — 1310.

<sup>4</sup> Coll. lorr., 976, Villers, 56, — 1310.

<sup>5</sup> B. n., f. lat. 11025, fol. 24, — 1317.

<sup>6</sup> Coll. lorr., 975, Cordelières de Metz, 21<sup>3</sup>, — 1318.

<sup>7</sup> B. n., f. lat. 10026, fol. 47, — 1319.

<sup>8</sup> *Id.*, *ibid.*, fol. 88, — 1320.

<sup>9</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 65, — 1322.

<sup>10</sup> *Id.*, *ibid.*, p. 52, — 1324.

<sup>11</sup> Coll. lorr., 976, n° 62, — 1322.

<sup>12</sup> B. n., f. lat. 10026, fol. 37, — 1326.

<sup>13</sup> *Id.*, *ibid.*, table, n° 58, — 1329.

<sup>14</sup> *Id.*, 11025; Aug., fol. 5, — 1335.

<sup>15</sup> *Id.*, 10026, p. 98, — 1338.

<sup>16</sup> Coll. lorr., 230, n° 91, — 1399.

<sup>17</sup> Guérard, *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, IV, 92, — 1304.

<sup>18</sup> *Id.*, *ibid.*, III, 18, — 1302. — <sup>19</sup> *Id.*, *ibid.*, III, 33, — 1308.

<sup>20</sup> *Id.*, *ibid.*, vers 1320.

<sup>21</sup> Marchegay, *Archives d'Anjou*, II, 92. — 1310.

<sup>22</sup> *Id.*, *ibid.*, 98; l'impératif est bien visible dans ce nom.

<sup>23</sup> Marchegay, *id.*, *ibid.*, II, p. 209; texte de 1322.

<sup>24-28</sup> *Arch. administr. de Reims*, p. 513 et 527 (trois documents de 1328), et p. 604 (1319), 800 (1319).

<sup>29</sup> *Ibid.*, II, 445 (document de 1327; éd. *gant*).

<sup>30</sup> Listes des bourgeois notables de Paris à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, p. 353-389.

*Boileau* (370), *Hurtevant* (id.), *Poilemoyne* (373), *Plessebois* (? , 375), *Gatebrese* (384), *Cacheleu* (id.), *Ferrebouit* (? , 387). Notons encore le nom de *chauffe-cire* (359), donné à celui qui avait la charge de chauffer la cire préparée pour le scellement.

Ces listes nous conduisent au xv<sup>e</sup> siècle. La littérature de cette époque nous donne *Perceforest*, héros du roman de ce nom. Dans Froissart, je note entre autres *tranche-teste* et *coupe-teste*, synonymes de bourreau. Charles d'Orléans connaît « la fleur de ne m'oubliez mie »<sup>1</sup>. Le premier exemple de *chasse-marée* comme nom commun semble être d'E. Deschamps<sup>2</sup>. Les Mystères sont très riches en noms propres : *Trotte-Menu*, dans la moralité de *Mauvais Riche*, joli mot que La Fontaine n'a eu garde de laisser échapper<sup>3</sup> ; *Masque bignet*, *Hape lopin*, *Menjue matin*, *Humbrouet*, *Gratemaavais*, *Pince-guerre*, dans les *Martyres de saint Pierre et de saint Paul*, *de saint Denis*, dans la *Nativité de Jésus-Christ* et la *Passion de Notre-Seigneur*<sup>4</sup> ; *Belot tire ta chaulse* dans la *Passion* d'A. Greban<sup>5</sup>. Dans les *Cent Nouvelles nouvelles* je remarque : *cligne-musse* (*Nouv.* LXXXVII), *dormeveille* (faire la) (LXXIII), *Trenche coille* (nom d'un châtreur) (id.), *va lui dire* (XXXIV). Une farce de la même époque nous fait connaître *Baillevent*, logeant « près de la clousture de monsieur d'Engoulevent », lequel habite au pays de *Clagdent* (pays des gueux, des claque-dents). Je relève encore dans Villon : *cliquepatin* (traîne-savate ; avant-dernière ballade du *Gr. Test.*), *faitard* (paresseux, *Gr. Test.* v, etc., mot commun dans la vieille langue), *porte-paniers* (portefaix ; *Gr. Test.*, CXLIX), *talemouse* (id., xcv) ; pâtisserie et aussi soufflet, mot qui existe encore dans la langue), Robin *Troussecaille* (id., civ), etc. Coquillart n'ignore pas non plus cette source de noms de fantaisie ; dans l'*Enquête de la Simple et de la Rusée*, par exemple, je relève les suivants : Jeffroy *Chasse marée*, Regnault *Prens tout*, maistre Bidault de *Cullebute*, chappellain d'*Emmance faucille*, archiprestre d'*Escaille noix*, archediacre de *Trousse quille*, l'evesque de *Pince dadier*, Olive de *Gaste fatras*, Oudette de *Traine poïtras*, Guillemette *Porte cuirache*, Eudeline

<sup>1</sup> Littré, s. v. *ne m'oubliez pas*.

<sup>2</sup> Littré, s. v.

<sup>3</sup> « La gent trotte-menu s'en vint trouver sa perte » (Fables, III, 18).

<sup>4</sup> Jubinal, *Mystères inédits du XV<sup>e</sup> siècle*, I, p. 77, 143 ; II, p. 77, etc.

<sup>5</sup> Éd. Paris et Raynaud, v, 7826.

*Pisse collette*, Godefroy de *Rachace brode*, Yvonnet d'*Empoigne clicaille*, maistre Hervé de *Crocquepoe*, maistre Mathieu de *Hocheprune*, recepveur de *Rifle pecune*, grant cousin de *Happe la lune*, maistre Artus de *Tourne molette*, maistre Adam de *Tire lambeau*, maistre Ponce *Arache boyaulx*, maistre Gracien *Taste mistre*, maistre Marpault de *Chante epistre*.

Rabelais sème ces composés à profusion. Il ne faut pas songer à en donner la liste complète. Voici ceux du *Gargantua* : *tirelupin* (prologue), *çoquemart* (ch. 2), *serrecroupiere* (3), *passetemps* (4), *Brisepaille* (6), *Croquemouché* (id.), *tirelarigot* (7), *porteballe* (9), *Mouillevent* (12), *torchecul*, *cachecol*, *caquesangue*, *couvrechef* (13), *Hurtebise* (14), *taillebacon* (15), *gagnedenier* (20), *passé-dix* (22), à *tire la broche*, à *boutefoire*, à *compère prestez-moi vostre sac*, à *touchemerde*, au *casse-pot*, à *Guillemin baille-mi ma lance*, à *la bacule*, à *monte monte l'eschelette*, à *croqueteste*, à *taillecoup* (id.), *cloche-pied* (24), *chie-en-lits* (25), *faictnéants*, *rienne-vaulx*, *hapelopins*, *trainegaines*, *claquedents* (id.), *Touquedillon*, *Raquedenare*, *Engoulevent* (26), *portegaudon*, *portenseigne* (27), *Tournemoule* (31), *Morpiaille* (? id.), *Frippe-saulce* (37), *Hochepot*, *Pilleverjus* (id.), *Trouble-festes* (40), *Maschemerde*, *moque-Dieu* (id.), *Tiravant* (43), *garderobe* (53). Quant au *Pantagruel*, je citerai au hasard : *Bridoise*, d'où *Beaumarchais* a tiré son *Bridoisson*, *accote-pot*, *coupe-aureille*, *fripelippe*, *maschefain*, *pillemaille*, *portesole*, *rapoïl* (rase-poil, barbier), *racle-torets*, *tire-pate*, *étrille-fauveau*, qui se retrouve dans *Marot* (11<sup>e</sup> épître du coq à-l'asne)<sup>1</sup>, *Baisecul*, *Humevesne*, *Riflandouille*, *Taille-boudin*. — Voir, entre autres, le catalogue de la librairie de *Saint-Victor* (II, 7), la liste des âmes vues par *Epistémon* aux enfers (II, 30), celle des cuisiniers (IV, 40), celle des plats servis aux dames lanternes (V, 33), etc. Cf. également le chap. 14 du livre V.

Avec *Ronsard* et la *Pléiade*, la langue est inondée de composés de toute nature, et, en particulier, de composés ver-

<sup>1</sup> Sur le sens de ce composé, qui dérive de l'expression, proverbiale au moyen âge, *étriller Fauveau* ou *Fauvel*, voir le début du roman de *Fauvel*, publié par M. Pey dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, 1867. Cf. *Rabelais*, *Gargantua*, 5 : « Ce fauveau à la raie noire... O pour Dieu estrillons-le à profict de mesnaige. » — Voir G. Paris, dans la *Revue critique*, VIII, 28-29 (11 janvier 1873).

baux <sup>1</sup>. Mais ceux-ci présentent un caractère nouveau. Tandis que jusqu'alors ils étaient généralement employés comme substantifs, noms de personnes et noms de choses, la *Pléiade* en fait des épithètes. D'après l'auteur de la *Franciade*, *Astyanax* reçut le nom de *Francus* parce que «... des soldats fut nommé *Porte-Lance*, *Phere-enchos*, nom des peuples vaincus Mal prononcé, et depuis dit *Francus* ». Apollon est le Dieu « à l'arc d'argent, *tire-loin* » (Fr., chant 1). Ailleurs (chant 11), l'on voit le dormir « ocieux, *chasse-souci* », l'amour « *porte-brandon* », l'aube « *jour-apporte* », le vent « *chasse-nue* », « *ébranle-rocher* », etc. Ronsard est encore modéré dans ses créations. Dans *Du Bartas* on recueille les composés avec l'impératif à pleines mains : le sommeil *abrège-nuits*, *chasse-soins*, *chasse-ennui* ; la guerre *aime-pleurs*, *brusle-hostel*, *casse-loix*, *casse-mœurs*, *rase-forts*, *fauche-ennemis*, *verse-sang*, etc. ; l'amour *domte-orgueil*, *emble-cœur*, *traîne-peuple* ; le Christ *domte-enfer*, *domte-péché*, *domte-mort* ; le printemps *porte-fleurs* ; Abraham *domte-ennui*, *guide-espoir*, *sèche-pleurs* ; le ciel *porte-flambeaux* <sup>2</sup> ; le pin *baise-nue*, le coutre *fend-guéret*, etc. ; « Le feu *donne-clarté*, *porte-chaud*, *jette-flamme*, Source de mouvement, *chasse-ordure*, *donne-âme* » (Semaine, II) ; « Phébus aux cheveux d'or, Apollon *donne-honneurs*, *Donne-âme*, *porte-jour*, soutien des grands seigneurs, *Aime-sucs*, *aime-vers*, tes routes sont bornées... » (id., IV) ; « Herme *guide-navire*, Mercure échelle-ciel, *invente-art*, *aime-lyre* » (id., *ibid.*), « et Phébe *verse-froid*, *verse-humeur*, *borne-mois* » (id., *ibid.*) ; « son ventre (à l'araignée) *engendre-estain*, *crache-fil*, *porte-laine* » (id., VII).

Du Bellay avait surtout recours aux composés grecs ou latins ; je feuillette sa traduction du 14<sup>e</sup> chant de l'*Énéide*, et n'y rencontre qu'un composé ou deux : (*Cérès*) *porte lois* ; (*Atlas*) *porte ciels*. Henri Estienne appartient, pour la composition des mots, à l'école de Ronsard ; mais il préfère la composition française proprement dite, dont il fait une ingé-

<sup>1</sup> Sur la doctrine littéraire de Ronsard, voyez la Préface de sa *Franciade*. Ronsard cependant aurait préféré aux composés d'origine française les composés grecs ou latins :

Combien je suis marry que la muse française  
Ne fasse pas ses mots comme fait la grégeoise :  
*Ocymore*, *dyspotme*, *oligochronien* !

<sup>2</sup> Cf. Schulze, dans *Herrigs Archiv*, 1868.

nieuse apologie, dans sa *Précéllence du langage françois*<sup>1</sup>. Avec la Pléiade finit l'âge d'or des composés avec l'impératif dans notre littérature ; disparaissant de la langue noble, ils sont relégués dans la langue populaire, et c'est chez les conteurs qu'il faut aller chercher des créations nouvelles.

<sup>1</sup> La page qu'il lui consacre est trop intéressante et rentre trop bien dans notre sujet pour ne pas mériter d'être citée en partie ou résumée. Vantant les *grands moyens* que possède la langue d'ajouter richesse sur richesse et de former des mots composés, il déclare que l'italien « n'est si heureux à former des vocables que le nostre, lequel de toute ancienneté a imité aucunement la liberté des Grecs en ce qui concerne la composition des mots, voire jusques à faire ceste imitation en aucuns de mesme signification. Pour exemple, ce que les Grecs disent πρόδρομος, nous l'appelons *avantcoureur*, usans d'une composition du tout semblable. Pareilment ce qu'ils disent κκομήχωνος, nous l'exprimons par ce vocable composé *songemalice*. » Passant ensuite en revue des composés avec particules, il arrive à ceux dont nous nous occupons, et s'exprime ainsi : « Nos ancêtres nous ont montré le chemin d'autres imitations plus hardies sans comparaison, comme quand pour nous représenter ce beau mot d'Homère χαλκοχιτώνες, ils ont dit (en despit de la cowardise des latins) *fervestus* \*. Et pourquoy ne diroit-on *fervestu* aussi bien qu'on dit *courtvestu* ? Pourquoy ne dira-on *porteciel* (en parlant d'Atlas) ? Pourquoy en parlant d'Hercule ou d'Ulysse, ne dira-on *portepene* ou *portelabeur* ; au lieu du grec πολύτλας ? Il feroit beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appelant *portefaix* ; pareillement pour un paresseux, en l'appelant *fainéant* ; et que nous voussissions demeurer courts, quand il seroit question d'honorer la mémoire des gens de bien de quelque bel épithète... » Il cite ensuite les composés *portenseigne*, *portespée*, qu'il donne comme archaïques, *portepanier*, « fort en usage dans cette ville de Paris, » *portetable*, *portechaire*, *portequue*. Plus hardi que Du Bellay, qui hésite devant l'emploi de deux composés par lui forgés, *porteloix*, *porteciels* (Préface de la traduction du IV<sup>e</sup> livre de l'Énéide), il ne craindrait pas de créer des mots comme *portepaix*, *porteguerre* (= pacifique, guerrier), *portelumière* (jour), *portejour* (aube). Il pense que l'on peut, prenant pour patrons les composés déjà existants, s'en aider pour en forger d'autres : *boutefeu*, *songemalice* donneraient *bouteguerre*, *songenouvelle*. Il trouve heureuses ces cinq épithètes de l'avaricieux : *pinsemaille*, *racledenare*, *serredenier*, *serremiette*, *pleurepain*. — Dans la création de ces composés, il préfère pour régime du verbe des substantifs monosyllabiques : « De Mercure je dirois plustost *guidenef* que *guidenavire*, et de l'hyver *portefroid* que *portefroidure*. » Cependant, s'il reconnaît la richesse de notre langue à former des mots composés, il recommande d'en user avec discrétion, et, rappelant le mot de Corinne à Pindare : « Il faut jeter la semence avec la main, dit-il, et non la verser à plein sac : τῆ χειρὶ θεῖ σπείρειν, ἀλλὰ μὴ ὄλω τῷ θυλάκω. » (*Précéllence du langage françois*, p. 156 et suiv. de l'édit. Feugère).

\* Cf. plus haut, p. 141.

## III

La langue moderne possède un nombre considérable de ces composés <sup>1</sup> : ils appartiennent pour la plupart à la langue des arts et métiers ; un certain nombre sert d'épithètes spécifiques aux plantes et aux animaux, spécialement aux oiseaux et aux insectes. Un plus petit nombre est entré dans la langue littéraire proprement dite. En voici la liste aussi complète que possible, d'après le dictionnaire de Littré.

I. — PREMIÈRE PERSONNE : L'OBJET EST SUPPOSÉ PARLER. —  
ELLIPSE : *ce qui dit*.

1. Verbes accompagnés d'un complément direct :

regardez-moi <sup>2</sup> (scabieuse, plante)	ne m'oubliez pas (myosotis) <sup>3</sup>
suivez-moi, jeune homme	ramasse-ton-bras (fanfaron)

2. Verbes accompagnés d'un infinitif :

laissez-passer	noli me tangere (plante et ulcère)
----------------	------------------------------------

3. Verbe accompagné d'un adverbe :

nota bene

L'analyse dans la plupart de ces noms est très délicate. Dans *regardez-moi*, *noli me tangere*, la personnification est évidente, grâce à la présence du pronom personnel ; si l'on supprimait le *me* de *noli me tangere*, le mot pourrait tout aussi bien signifier : *plante qui dit : ne me touchez pas*, ou *plante au sujet de laquelle on dit : ne la touchez pas*. *Ne m'oubliez pas* devrait peut-être avoir sa place parmi les composés de la

<sup>1</sup> Pour les noms propres, qui sont très nombreux, on peut en voir une liste assez étendue, quoique très incomplète encore, dans Sabatier, *Encyclopédie des noms propres*, p. 253-259.

<sup>2</sup> Nous donnons le genre d'après Littré. Comme la plupart de ces mots sont masculins, nous n'indiquons le genre que pour l'exception par *la*.

<sup>3</sup> Voir plus bas, Part. IV, sect. II, 4<sup>e</sup>, au mot *vergissmeinnicht*. On appelle aussi cette plante *souvenez-vous de moi*.

troisième série, voulant dire : plante au moyen de laquelle une personne dit à une autre : ne m'oubliez pas ; mais le sens le plus naturel, croyons-nous, est celui de : plante qui dit : ne m'oubliez pas (et avec moi la personne qui m'a donnée à vous). Les mêmes hésitations se reproduisent, comme on le verra, à propos des mots de la troisième série. Nous croyons cependant avoir résolu les questions soulevées par chacun de ces mots dans le sens le plus conforme à la vérité.

II. — DEUXIÈME PERSONNE : ON S'ADRESSE A L'OBJET. —  
ELLIPSE : *ce à quoi on dit.*

1. Le verbe régit l'accusatif :

abat-faim	avale-tout-cru	boute-charge
abat-foin	babeurre (bat-heur-	boutefeu
abat-jour	re?)	la bouteroue
abat-vent	bacul (bat-cul) <sup>4</sup>	la branle-queue
abat-voix <sup>1</sup>	baille-blé	brèche-dent (cf. p.
accroche-cœur	la balle-queue	155)
aide-mémoire	la bat-filière (dérivé de	brise-barres
aime-bal <sup>2</sup>	bat-fil)	brise-cœur
allume-feu	la batte-lessive	brise-cou
arrache-sonde	la batte-mare	brise-glace
arrête-bœuf	la batte-queue	brise-images
attache-bossette	becfigue (cf. p.155)	brise-lunettes
attrape-deniers	béguéule	la brise-mottes
attrape-lourdaud	bèque-bois	brise-os
attrape-mouche	bèque-fleurs	brise-pierre
attrape-niais	borde-plats	brise-raison
attrape-nigaud	bouche-nez	brise-scillé
attrape-parterre	bouche-trou	brise-vent
attrape-sou	bourre-coquin	brûle-amorce
attrape-vilain	bourre-noix	brûle-bout
avale-dru <sup>3</sup>	boute-cul (-er) <sup>5</sup>	brûle gueule

<sup>1</sup> Dans un dictionnaire d'adresses, nous relevons un fabricant d'*abat-bruit, froid et poussière* (bourrelets, plinthes).

<sup>2</sup> Sur ce mot et d'autres pareils, voy. le *Dictionnaire historique* de l'Académie, au mot *Aimer*.

<sup>3</sup> Leroux, *Dict. comique*.

<sup>4</sup> *Bascule* est une altération de l'ancien *bacule* sous l'influence de *bas* ; mais *bacule* n'est pas le fém. de *bacul* ; c'est un subst. verbal tiré du verbe *baculer*, lui-même dérivé de *bacul*.

<sup>5</sup> *Bouteculer*, dérivé de *boutecul*, a été changé plus tard en *bousculer* et enfin *bousculer*.



brûle-queue	chasse-crapaud	coupe-cercle
brûle-tout	chasse-diable	coupe-choux
cache-corset	chasse-ennui	coupe-cors
cache-cou	la chasse-fleurée	coupe-cul
cache-entrée	la chasse-fusée	coupe-foin
cache-lumière	chasse-goupille	coupe-gazon
cache-maille	la chasse-lièvre	coupe-gorge
cache-marée (=	chasse-marée	coupe-jarret
chasse-marée)	chasse-mouche	coupe-laine
cache-misère	chasse-mulet	coupe-légumes
cache-mouchet	chasse-neige	coupe-paille
cache-museau	chasse-noix	coupe-queue
cache-nez	chasse-pierres	coupe-racines
cache-peigne	la chasse-poignée	couperu
cache-pot	chasse-pointe	coupe-sève
cache-sonnette	la chasse-puces	coupe-tête
cache-tampon	la chasse-punaïses	couvre-chef
caille-lait	la chasse-rage	couvre-face
calhauban (cale-	chasse-rivet	couvre-giberne
haub.)	chasse-rondelle	couvre-joint
casse-aiguille	chasse-roue	couvre-lit
casse-bouteille	chauche-branche	couvre-lumière
casse-bras	chauche-poule <sup>2</sup>	couvre-pieds
casse-croûte	chauffe-assiettes	couvre-plat
casse-cul	chauffe-chemises	couvre-platine
casse-fil	chauffe-cire	couvre-shako
casse-lunettes	chauffe-couche	crève-châssis
casse-motte (cf.	chauffe-linge	crève-chien
Littré, s. v. <i>flotté</i> )	chauffe-lit	crève-cœur
casse-museau	chauffe-pieds	crève-vessie
casse-noisette	chauffe-plats	la croque-abeilles
casse-noix	chasse-pied	croque-lardon
casse-noyaux	cherche-fiche	croque-mitaine (?)
casse-pierre	cherche-fuite	croque-mort
casse-poirine	cherche-pointe	croque-moutons
casse-pot	cherche-pierre	croque-noisettes
casse-tête	choche-pierre	croque-noix
casse-vessie	claquedent	croque-note
chambrûle <sup>1</sup>	claque-oreilles	croque-sol
chasse-boîte	cogne-fétu	cure-dent
chasse-bondieu	compte-fils	cure-feu
la chasse-bosse	compte-pas	cure-langue
chasse-clou	copie-lettres	cure-môle
chasse-chien	couche-point	cure-oreille
chasse-coquin	coupe-bourgeons	cure-pied
chasse-cousin	coupe-bourse	décroche-moi ça <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Charbon qui ravage les moissons, pour *brûle-champ*. Dans « l'aube jour-apporte » de Ronsard (Franc. II) l'inversion est amenée par les exigences de la rime ; mais dans un nom populaire elle est tout à fait surprenante, aussi l'explication de *chambrûle* est-elle bien douteuse. Le mot *chou-pille* réunit deux mots qui sont en réalité séparés par une virgule. *Chou*, d'origine inconnue, et *pille* sont deux exclamations qui servent à exciter le chien ; on a appelé *chou-pille* le chien auquel on crie : *chou, pille !*

<sup>2</sup> Écrit aussi *choche-poule*.

<sup>3</sup> Cf. plus haut, p. 174.

dompte-venin	garde-ligne	guide-danse
emporte-pièce	garde-lyre	guide-âne
enfile-aiguille	garde-magasin	guide-main
enfile-bœuf	garde-main	hache-écorce
engoulevant	garde-malade	hache-légumes
essuie-mains	garde-manche	hache-paille
essuie-plume	garde-maçonner	hale-boulines
étrangle chien	garde-marge	happe-chair
étrangle-loup	garde-marteau	happe-foie
fainéant	garde-ménagerie	happe-lopin
ferme-bourse	garde-meuble <sup>2</sup>	la happelourde
ferre-mule (adjectif)	garde-nappe	hausse-bec(-quer)
fesse-cahier	garde-note	hausse-col
fesse-maille	garde-pêche	hausse-pied
fesse-mathieu	le, la garde-platine	hausse-queue
fesse-pinte	garde-port	hochepied
forge-mètre	garde-robe	hochepot
fouette-cul	la garde-robe	hochequeue
fouette-merle	garde-rôle	hume-vent
fouette-queue	garde-sac	lave-mains
fouille-merde	garde-salle	lèche-pattes
foule-crapaud	garde-scel	lève-gazon
fourre-buisson	garde-scellés	lève-nez
frappe-main	garde-temps	licol
la frappe-plaque	garde-vaisselle	mâchefer
fripelippe (?)	garde-verre	mâche-laurier
fripe-sauce	garde-vigne	mange-tout(goulu)
gagne-denier	garde-voie	matte-faim
gagne-pain	garde-vente	monte-charge
garde-barrière <sup>1</sup>	garde-vue	monte-jus
garde-bœuf	gâte bois	moquoiseau
garde-bois	gâte-enfant	la mouille-bouche
garde-bonnet	gâte-maison	nègue-chien
garde-boutique	gâte-ménage	nègue-fol
garde-bras	gâte-métier	papelard
garde-cendre	gâte-pâte	passé-Cicéron (La Font.)
garde-chaîne	gâte-sauce	passé-colère (d'Aub.)
garde-charrue	gobe-Dieu	passé-dix
garde chasse	gobe-goujons	passé-droit
garde chèque	gobe-mouches	passé-fillon
garde-chiouarme	gratte-cul	passé-fin ( <i>adj.</i> ; Guy- Patin)
garde-corps	gratte-menton	passé-méteil
garde-côte	la gratte-paille	passé-mur
garde-crotte	gratte-papier	passé-musc
garde-étalon	grippe-argent	passé-muscat
garde-feu	grippe-coquins	passé-parole
garde-filet	grippe-fromage	passé-peintre
garde-fou	grippe-sou	la passé-pierre
garde-foudre	guideau	passépoil
garde-frein	guide-baleine	
garde-fourreau	guide-chêne	

<sup>1</sup> Laveaux voit dans les composés de *garde* tantôt le verbe *garder*, tantôt le substantif *garde* ; dans ce dernier cas, le substantif qui suit serait au génitif. Cette distinction ne repose sur aucun fondement.

<sup>2</sup> Ce mot a deux sens.

passeports <sup>1</sup>	pisse-vinaigre	porte-dais
la passe-rosée	pleure-misère	porte-Dieu
passe-satin	pleure-pain	porte-drapeau
la passe-soie	ploie-ressort	porte-écuelle
passe-velours	porte-affliche	porte-enseigne
pisse-violet <sup>2</sup>	porte-aigle	porte-épée
passe-thé	porte-aiguillon	porte-éponge
pêche-vairon	porte-allume	porte-éperon
peigne-cul	porte-allumettes	porte-étendard
pend-larron (arch.)	porte-amarre	porte-étriers
peigne-machon <sup>3</sup>	porte-arquebuse	porte-étrivières
perce-bois	porte-assiette	portefaix
perce-bouchon	porte-aune	porte-fer
perce-bourdon	porte-baguette	porte-feu
perce-chaussée	porte-baïonnette	portefeuille
perce-crâne	porte-balance	porte-flambeau
la perce-feuille	porteballe	porte-forêt
perce-forêt	porte-bandeau (adj.)	porte-foudre (adj.)
perce-langue	porte-barres	porte-giberne
perce-lettre	porte-battant	porte-glaive
perce-meule	porte-bec	porte-graine
la perce-muraille	porte-bobèche	porte-guidon
la perce-neige	porte bonheur (néo- log.)	porte-hache
perce-neige	porte-bonnet	porte-haillons
perce-oreille	porte-bossoir	porte-haubans
la perce-pierre	porte bouchoir	porte-huile
perce-pot	porte-bougie	porte-jupe (adj.)
la perce-roche	porte-bouquet	porte-lame
la perce-ronde	porte-bourdon (La F.)	porte-lance
perce-terre	porte-broche	porte-lettres
la perd-sa-queue	porte-carabine	porte-liqueurs
pèse-acide	porte-chatne	porte-lof
pèse-esprit	porte-chandelier	porte-loupe
pèse lait	portechape	porte-lyre
pèse-lettres	porte-chapeau	porte-maillot
pèse-liqueur	porte-charbon	porte-malheur
pèse-moult	porte-cierge	portemanteau
pèse-sel	porte-cigare	porte-masse
pèse-sirop	porte-clapet	porte-mèche
pèse-vin	porte-clef	porte-mesure
la pince-balle	porte-col	porte-miroirs
pince-lisière	porte-collet	porte-monnaie
pince-maille	porte-collier	porte-montre
pique-assiette	porte-coton	porte-mors
pique-bœuf	porte-couteau	porte-mouchettes
pique-bois	portecrayon	porte-mousqueton
pique-broc	porte-crête	porte-moxa
pique-mine	porte-croix	porte-musc
la pique-mouche	porte-crosse	porte-nitrate
pique-vairon (ou vé- ron)	porte cure-dent	porte-nœud
		porte-objet

<sup>1</sup> xv<sup>e</sup> s. ; voy. Meunier, p. 256.

<sup>2</sup> Il est inutile de rappeler que ces diverses compositions de *passer* présentent les variétés de sens du verbe. Même observation pour *garder* et surtout pour *porter*.

<sup>3</sup> Osthoff, p. 259.

porte-original	saute ruisseau	tire-lisse
porte-page	sauve-l'honneur	tire-lopin
porte-parole	sauve-rubans	tire-maille
porte-pièce	la sauve-vie	tire-moelle
porte-plume	serre-bosse	Tire-monde(Madame,
porte-plumet	serre-ciseaux	sobriquet popu-
porte-pompon	serre-cou	laire donné aux
porte-queue	serre-feu	sages-femmes)
porte-rame	serre-file	tire-paille
porte-râteau	serre-frein	tire-pavé
porte-respect	serre-nez	tire-pied
porte-scie	serre-nœud	tire-plomb
porte-singe	serre-papiers	tire-poil
porte-soie	serre-pédicule	tire-point
porte-sonnette(adj. ; La F.)	serre-point	la tire-pointe
porte-suif	serre-tête	tire-sac
porte-tapisserie	songe-malice	tire-sève
porte-tarière	souffre-bonheur	tire-sou
porte-toilets	souffre-douleur	tire-terre
porte-trait	suce-bœuf	tire-teston
porte-vent	suce-fleur	tire-tête
porte-verge	taille-crayon	tire-verge
porte-vis	taille-mèche	torche-cul
porte-voix	taille-mer	torche-fer
pousse-broche	taille-plume	torche-nez
pousse-café	taille pré	torche-pertuis
pousse-cailloux	taille-vent	torche-pinceau
pousse cambrure	talemouse (ou tal-	torche-pot ou-poteux
pousse-cul	mouse. Cf. casse-	tord-boyaux
pousse-fiche	museau)	tord-nez
pousse-goupille	tapecu	touille-bœuf
pousse-navette	tâte-poule	tournebride
presse-artère	tâte-vin	tournebroche
presse-étouffe	teint-vin	tourne-case
prête-nom	tette-chèvre	tourne-dos
prône-misère	tire-balle	tourne-feuille
purge-mariage	la tire-barbe	tourne-fil
rabat-cou	tire-bonde	tourne-gants
rabat-joie	tire-bord	tourne-main
râcle-boyau	tire-botte	tourne-motte
râcle-denier (arch.)	tire-bouchon	tourne-oreille
la ratisse-caisse	tire-boucler	tourne-vent
rejéteau (rejette-eau)	tire-bourre	tournevis
relève-gravure	tire-bouton	trace-bouche
relève-moustache	tire-braise	trace-sautereau
relève-quartier	la tire-cendre	traîne-buisson
remue-ménage	tire-clou	traîne-charrue
reverseau (reverse- eau)	tire-dent	traîne-r alheur(La F.)
rince-bouche	tire-fausset	traîne-potence
rogne-cul	tire-feu	traîne-rapière
rogne-pied	tire-filet	tranche-gazon
rompt-pierre	tire-fond	tranchelard
ronge-bois	tire-fusée	tranche-montagne
ronge-maille (La F.)	tire-goret	tranche-papier
roule-feu	tire-laine	tranche-tête
	tire-langue	la triqueballe <sup>1</sup>
	tire-ligne	trompe-la-mort

<sup>1</sup> *Triqueballe*, proprement *traîne-balle*, *traîne-fardeau*, donné à tort

trompe-l'œil	trousse-pet ( <i>d'ou le</i>	tue-teignes
trompe-valet	<i>fém.</i> trousse-pète)	tue-vent
trotte-chemin	trousse-pied	vide-bouteille
trouble-fête	trousse-queue	vide-main
trouble-ménage	trousse-traits	vide-poches
trouble-rive <sup>1</sup>	tue-brebis	vide-pomme
trousse-col	tue-chien	—
trousse-étriers	tue-loups	custodi-nos
trousse-galant	tue-mouche	factotum
trousse-nez	tue-poisson	salvanos

2. Le verbe a pour complément un infinitif ou une proposition :

boute-tout-cuire écoute-s'il-pleut laisse-tout-faire va-lui-dire

3. Le verbe est accompagné d'un complément indirect :

bat-à-bourre	paraglace	tire-à-barre
boute-à-port	paragraisse	touche-à-tout
boute-en-courroie	paragrêle	touche-aux-nues
boute-en-train	parajour	tourne-à-gauche
chie-en-lit	parapluie	ournesol <sup>3</sup>
croquemouche	parasol	trotte-à-pied
fouille-au-pot	paratonnerre	va-de-la-gueule
grimpenhaut	paravent <sup>2</sup>	va-de-pied
meurt-de-faim	pare-à-faux	vol-au-vent ( <i>pour vole-</i>
monte-au-ciel	pince-sans-rire	au-v.)
paraballe	pisse-en-lit (celui à	—
parachute	qui l'on dit, etc).	vade-mecum
parados	saute-en-bas	veni-mecum
parafoudre	tâte-au-pot	

comme *fém.* par les dictionnaires, est, suivant la règle, *masc.* dans la langue technique. *Triqueballe* existe encore sous la forme *trinqueballe* avec insertion de la nasale et affaiblissement de la muette. Cette forme donne l'étymologie de *trimballer* (dans Rabelais *trinqueballer*) ; c'est proprement *faire le trinqueballe, le portefaix, colporter*. Cf. *brinqueballe* et *brimballe*. L'origine de *triquer* ou *triquer* est le germanique *trekken*, tirer, traîner, avec changement de *e* en *i*. Cf. *lécher* et *lécher*, de *lecken*, *trécher* et *tricher* (peut-être autre forme de *triquer*), le *v. fr.* *entechier* et *entichier*, l'arch. *flèche* (par ex. . Renart, 22261, Méon) et *flèche*, et, pour les mots où l'*e* germanique dérive d'un *a* primitif, *tacheté* et *tiqueté*, *brachet* et *briquet*, *craquer* et *criquer*, *claquer* et *cliquer*. Voyez plus haut, p. 99, n. 1.

<sup>1</sup> Meunier, p. 252, 109.

<sup>2</sup> Tous les mots commençant par *para* sont en réalité des imitations de *parapet* et *parasol*, empruntés à l'italien au *xvi<sup>e</sup>* siècle (voy. ci-dessous, p. 270) ; mais l'étymologie populaire (adoptée d'ailleurs par Littré) y voit des composés de *parer* et *à* ; c'est pourquoi nous les avons accueillis ici.

<sup>3</sup> Corruption de *ournasol*, forme demi-savante, pour *tourne-à-soleil*.

4. Le complément est un adverbe ou un adjectif ayant valeur d'adverbe :

boute-hors	hale-bas	porte-fort
chante-clair	hale-dedans	rève-creux
chassavant	hale-dehors	songe-creux
court-vite ( <i>et incorrec-</i> <i>tement</i> coure-vite)	mâche-dru	tape-dur
faitard	passavant	trotte-menu
gagne-petit	passe-debout	vaurien ( <i>d'où vau-</i> <i>rienne</i> )
hale-avant	passe-volant	
	pisse-froid	

5. Le verbe est accompagné d'un vocatif :

Substantifs masculins :

cauchemar	morpion	va-tout
chassez-huit	pêche-bernard	virelai <sup>1</sup>
claquebois	pêche-martin	
grippeminaud	tocsin	

Substantifs féminins :

bêche-lisette <sup>2</sup>	gratte-boesse <sup>6</sup>	perce-feuille
boute-hache	passe-fleur	trousse-barre
chauche-branche <sup>3</sup>	passe-garde <sup>7</sup>	volte-face
chasse-trape <sup>4</sup>	passe-pomme	
gorge-fouille <sup>5</sup>	passe-rose	

6. Doubles impératifs :

la chantepleure <sup>8</sup>	passe-passe	la tournevire
la chante-fable <sup>9</sup>	tire-arrache	la vire-vire
chassez-croisez <sup>10</sup>	tire-laisse	va-et-vien(t) <sup>11</sup>
chassez-déchassez	la tireveille	

<sup>1</sup> *Virelai* n'est un composé que par fausse étymologie ; la forme primitive est *vireli*, *virenli*, refrain d'anciennes chansons.

<sup>2</sup> Dite aussi *lisette* ; c'est le coupe-bourgeon de la vigne. Cf. plus haut, p. 176.

<sup>3</sup> La maîtresse branche, celle qui chauche, presse les autres. Ne pas confondre avec *le chauche-branche*, oiseau qui chauche, presse les branches entre ses serres.

<sup>4</sup> Inutile de voir dans *chasse* un substantif. Le genre et le sens justifient l'explication par l'impératif.

<sup>5</sup> Inversion remarquable.

<sup>6</sup> Dite aussi *boesse*. Cf. plus haut, p. 175.

<sup>7</sup> Ou *garde-collet*, saillie des épaulières, faisant collerette, dans les armures du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle. Il se pourrait que dans *passer-garde*, *garde* fût un impératif.

<sup>8</sup> Entonnoir. Cf. plus haut, p. 213.

<sup>9</sup> Mot archaïque qu'on s'est remis à employer (cf. p. 212, n. 11).

<sup>10</sup> On écrit aussi *chassé-croisé*.

<sup>11</sup> Cf. plus haut, p. 195. — Sur *chou-pille*, voy. p. 221 ; n. 1.

## III. — TROISIÈME PERSONNE : IL EST QUESTION DE L'OBJET.

— ELLIPSE : *ce à propos de quoi on dit* <sup>1</sup>.

## I. Verbes avec complément direct :

baisemain (mais à belles <i>baisemains</i> , fém.)	passe-appareil	passe-lit
boit-tout ( <i>verre à pied</i> <i>cassé</i> )	passe-balle	passe-perle
boute-selle	passe-bombe	passerport
casse-cou <sup>2</sup>	passe-boulet	passe-temps <sup>5</sup>
couvre-feu	passe-campagne <sup>4</sup>	pincez-moi ça <sup>6</sup>
décrochez-moi ça <sup>3</sup>	passe-canal	pisse-sang (maladie)
lèche-doigts (restes de repas)	passe-cheval	pousse-pied
mange-tout (haricot)	passe-corde	prie-Dieu
	passe-cordon	rendez-vous
	passerfil(-er)	réveille-matin <sup>7</sup>
	passe-lacet	— fac-similé

## 2. Verbes avec régime indirect :

Monte-à-regret (l'ab- baye de)	tintamarre (tinte-à- marre, d'après Est. Pasquier)	vade-in-pace
saute-en-barque <sup>8</sup>		

## 3. Verbe avec infinitif pour complément direct :

(un beau) venez-y-voir

## 4. Verbe avec adverbe :

passe-partout                      revenez-y (plat appétissant)

<sup>1</sup> Nous rappelons que quelques-uns des composés qui suivent peuvent rentrer dans la première série (composés de la première personne). Ainsi, *boute-selle*, *couvre-feu*, etc., sont aussi bien *ce qui vous dit* : *boute la selle*, etc., que *ce à propos de quoi l'on vous dit* : *boute la selle*, etc.

<sup>2</sup> Cf. plus haut, p. 202, n. 1.

<sup>3</sup> Cf. plus haut, p. 174.

<sup>4</sup> Étymologie obscure ; voir Littré, s. v.

<sup>5</sup> Dans ce mot l'ellipse est assez compliquée. *Un passe-temps* est *ce à propos de quoi on dit à quelqu'un* : *passe le temps (avec cela)*. *Prie-Dieu* est du même genre.

<sup>6</sup> Cf. plus haut, p. 174.

<sup>7</sup> Écrit à tort quelquefois *réveil-matin*.

<sup>8</sup> Veste à l'usage des canotiers. Italien *saltambarco*, jaquette de paysan. Cf. M. Coccaie, *Hist. macaronique* : « Il avoit une longue souquenille.... laquelle cette canaille de Chiozois appellent *Salimbarque* » (xxiv : p. 488 de l'édition Brunet et Jacob).

## 5. Verbes avec vocatif :

*fém.*: coupe-fancille  
gobe-mouton  
morgeline <sup>1</sup>

marchepied <sup>2</sup>  
passerage, passe-soie  
pique-poule ou pique-pouille

## 6. Doubles impératifs :

cache-cache  
la clignemuze <sup>3</sup>  
la dorveille  
la passe-vogue

la tournevire  
la vire-vire <sup>4</sup>  
la virevousté <sup>5</sup>

## IV

Les composés précédents sont essentiellement adjectifs. Rousard dit : *le sommeil chasse-ennui, l'aube jour-apporte,*

<sup>1</sup> Pour *gobe-mouton, morgeline, pique-poule*, voir plus haut p. 176. Cf. également p. 155 pour *morgeline*.

<sup>2</sup> Le *marchepied* est ce à propos de quoi on dit au pied : foule-le (*marcher* n'a que ce sens en ancien français).

<sup>3</sup> Radical de *clignemusette*.

<sup>4</sup> Cf. plus haut, p. 212, n. 13.

<sup>5</sup> *Virevousté* ou *virevousté* paraît composé des impératifs de *virer* et d'un anc. verbe *vouter* ou *vousser* (tournoyer). — On peut ajouter à ces divers composés avec l'impératif un certain nombre de noms de lieux formés de la même manière : *Chantaloude* (Landes), *Chantaloup* (Seine-et-Marne), *Chante-alouette* (Loir, etc.), *Chantecoq* (Seine, etc.), *Chante-caille* (Isère, etc.), *Chantefoin* (Vendée; foin = fouine; cf. *chafouin*), *Chante-louve* (Sarthe, etc.), *Chanteloup* (Eure-et-Loir, etc.; 36 communes de ce nom dans l'Annuaire des postes), *Chantemerle* ou *Chantemelle* (Aube, etc.), *Chante-perdrix* (Ardèche, etc.), *Chantepie* (Manche), *Cantereine* (*reine* = *rana*; Aisne, etc.), *Chantecorps* (*corps* = corbeau, Corrèze, Deux-Sèvres), *Chantegraille*, *-grèle*, *-graille*, *-gril* (formes dialectales de *grillon*, dit aussi *grillet* et *grelet*, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Corrèze, etc.). Dans *Chantegros* (Haute-Vienne), *gros* est adverbe. — On ne peut voir dans *chante* le latin *cantus* (canton); le sens et la forme s'y opposent. — Le Glossaire du centre de la France, du comte Jaubert, au mot *chanter*, cite un certain nombre de localités dont les noms sont formés comme les précédents, entre autres : *Chante-grelot* (grelot = grillon), *Chantegrue*, *Chanteloche*, *Chante-ouant* (ouant = huant, chouette), *Chante-pucelle*, *Chante-renard*. Ce dernier montre bien que *Chanteloup* et son féminin *Chantelouve* (alias *Chanteloube*) ne sont pas, comme on serait tenté de le croire, des corruptions de *Chantaloue*. Ces noms sont très anciens et se retrouvent dans les cartulaires du moyen âge. Voir des exemples plus haut, p. 207, 208 et 171. Voir également la notice que M. Houzé a consacrée à ces noms dans ses *Études sur la signification des noms de lieux*, p. 17-21.



etc. ; Estienne : *Hercule porte-peines, l'avaricieux serre-deniers*, etc. ; Du Bartas : *le sommeil abrège-nuits, la guerre aime-pleurs*, etc. ; Guy Patin : *maître passe-fin* ; La Fontaine : *la gent trotte-menu*, etc. ; Regnard : *l'animal porte-jupes*, etc. ; Diderot : *l'oiseau porte-foudre*, etc. Richelet donne *pince-maille* comme adjectif. Mais ces adjectifs peuvent s'employer absolument, et alors, comme les composés avec prépositions, ils deviennent neutres quand ils s'appliquent à des choses : *un attrape-mouches, un chasse-pierres, un brise-lames*, etc. c'est-à-dire *ce qui* (quod) *attrape les mouches*, etc. Cependant cette règle ne s'applique qu'à une classe de composés, et, dans cette classe même, souffre un certain nombre d'exceptions.

Seuls les composés formés d'un verbe accompagné d'un complément direct ou indirect ou d'un adverbe sont essentiellement neutres. Les composés formés d'un impératif et d'un vocatif ou de deux impératifs échappent à cette règle. Pour les premiers, le genre est déterminé par le vocatif. Que l'on considère d'un côté les masculins : *cauchemar, chasse-huit, claquebois, grippeminaud, morpion, pêche-bernard, pêche-martin, tocsin, va-tout, — brûle-bout, gobe-mouton*, et de l'autre les féminins : *bèche-lisette, boute-hache, chauche-branche, chausse-trape, gratte-boësse, passe-fleur, passe-garde, passe-pomme, passe-rose, perce-feuille, trousse-barre, volte-face, — coupe-faucille, morgeline, pique-poule, passage, passe-rose* ; que l'on remarque les deux genres de *chauche-branche*, masculin quand il signifie *l'oiseau qui chauche* (presse) *la branche*, et féminin quand il veut dire *la branche qui chauche, la maîtresse branche*, et l'on se persuadera aisément de la réalité de cette règle que les composés avec vocatif ont le genre du vocatif. D'ailleurs, à y bien réfléchir, il serait difficile qu'il en fût autrement ; car l'objet est, en somme, désigné par le nom qui est au vocatif ; l'impératif ne joue que le rôle d'une épithète qui vient déterminer ce dernier ; la *gratte-boësse*, par exemple, est la *boësse* à laquelle on ordonne de gratter, la *bèche-lisette* est la *lisette* que l'on engage ironiquement à bêcher ; le composé ne peut donc avoir que le genre du nom <sup>1</sup>. L'allemand dit de même :

<sup>1</sup> Ces observations s'appliquent moins bien aux composés tels que : *gobe-mouton, morgeline, pique-poule*, etc. Ils rentrent, pour ce qui concerne le genre, dans la catégorie des composés avec deux impératifs.

« die Giebhand hat vier, die Nimmhand sechs Finger »<sup>1</sup>.

Pour les seconds, la raison qui détermine le genre est psychologique. En effet, les composés avec deux impératifs ne diffèrent des précédents que parce que l'épithète y est double et parce que le nom de l'objet auquel s'applique la double épithète est sous-entendu. L'objet étant simplement conçu, le genre du composé dépend donc de la nature de cette conception, de l'aspect sous lequel le nom se présente à l'esprit. De là les masculins *chassez-croisez, chassez-décroisez, cache-cache, passe-passe, tire-arrache, va-et-vient*, et les féminins *chante-fable, chantepleur, clignemuce, dorveille, passe-vogue, tire-veille, tournevire, vire-vire*.

Quant aux composés avec complément, et ce sont les plus nombreux, nous avons vu qu'ils sont neutres, c'est-à-dire masculins. Cependant, si nous en croyons le dictionnaire de M. Littré, sur les deux cents et quelques composés dont le second terme est un féminin, il y a plus d'un sixième qui, contre la règle, a ce genre. Ce sont les noms suivants :

Balle-queue, batte-lessive, -mare, -queue, bouteroue, branle-queue, brise-lunettes, chasse-bosse, -fleurée, -marée, -poignée, -pointe, -punaises, -rage, -roue, couvre-face, croque-abeilles, frappe-plaque, garde-robe, garde-platine, gratte-paille, happelourde, mouillebouche, passe-pierre, -rosée, -soie, perce-muraille, -neige, -pierre, -roche, -ronde, perd-sa-queue, pince-balle, pique-mouche, ratisse-caisse, sauve-vie, tire-barbe, -cendres, -lisses, -pointe, trique-balle.

Il s'en faut de beaucoup que tous ces mots fassent réellement exception. Dans un certain nombre, le genre est donné à tort, soit par faute d'impression, soit que M. Littré ait copié des dictionnaires qui se sont trompés.

J'ai vérifié le genre de ces noms dans les dictionnaires de l'Académie (*A*), de Trévoux (*T*), de Boiste (*B*), de Laveaux (*Lv*), de Landais (*Ld*), de Bescherelle (*Be*) et de Poitevin (*P*), et voici les résultats auxquels je suis arrivé :

*Chasse-marée* est masculin dans *A, T, B, Lv, Ld, Be, P*<sup>2</sup>. Cf. d'ailleurs *cache-marée*, masculin d'après Littré, et qui est une forme picarde ou normande de *chasse-marée*.

<sup>1</sup> Schulze, dans *Herrig's Archiv*, 1868, p. 13.

<sup>2</sup> Quand, dans les citations suivantes, une quelconque des sept initiales manque, c'est que le mot est omis dans le dictionnaire désigné par cette initiale.

*Chasse-roue*, masc. dans *Ld*, *Be* et *P*. — D'ailleurs, à *chasse-rondelle*, Littré fait *chasse-roue* masc.

*Frappe-plaque*, masc. dans *B*, *Lv*, *Ld*, *Be*, *P*.

*Tire-cendres*, masc. dans *Lv*, *Ld*, *Be*. — L'exemple de Buffon cité par Littré ne prouve pas que *tire-cendres* soit féminin.

*Branle-queue*, fém. également dans *P*, masc. dans *Ld* et *Be*. — Littré a reproduit Poitevin, chez qui le féminin est sans doute une faute d'impression.

*Chasse-bosse*, fém. également dans *B*, *Ld*, masc. dans *T*, *Be* et *B*. — La seule autorité de Trévoux est suffisante.

*Chasse-fleurée*, fém. dans *T*, *B*, *Be* et *P*, masc. dans *Lv*, *Ld*. — *T* et *B* font autorité, mais *Lv* est toujours très exact dans les choses techniques, et son affirmation est d'un grand poids. Aussi peut-on hésiter.

*Chasse-pointe*, fém. dans *B*, *Be*, *P*, masc. dans *Lv*, *Ld*. L'autorité de Laveaux est suffisante. — On dit dans le même sens *chasse-goupille* et *pousse-goupille*, qui sont masculins.

*Chasse-poignée*, fém. dans *Ld*, *Be*, *P*, masc. dans *T*, *B*, *Lv*. — Le témoignage de Trévoux, de Laveaux et de Boiste l'emporte sur les autres.

*Couvre-face*, fém. dans *Be*, *P*, masc. dans *B*, *Ld*. — L'autorité de Boiste l'emporte sur celle de Bescherelle. Landais et Poitevin suivent ici, l'un Boiste, l'autre Bescherelle.

*Passe-soie*, fém. dans *Be*, masc. dans *B* et *Ld*. — L'autorité de Boiste l'emporte sur celle de Bescherelle.

*Ratise-caisse*, fém. dans *Be* et *P*, masc. dans *B*. — Poitevin copie Bescherelle, dont l'autorité est infirmée par celle de Boiste.

*Pince-balle*, fém. dans *Be*, *P*, masc. dans *Ld*. — Poitevin copie Bescherelle, où il y a peut-être une faute d'impression. Cependant on peut hésiter.

*Trique-balle*, fém. dans *A*, *Lv*, *Ld*, *Be*, *P*, masc. dans *T* et *B*. — L'autorité de Trévoux et de Boiste l'emporte. En effet, les gens du métier font *trique-balle* masculin. Voir Legoarrant, *Dict. crit.*, s. v.

Enfin *garde-platine* est féminin dans *B*, *Lv*, *Be*, et masculin dans *Ld*, *P*. Je ne sais si l'on peut se fier à ces deux derniers dictionnaires, surtout quand Boiste et Laveaux sont d'une opinion contraire.

*Brise-lunettes*, que Littré est seul à donner, a pour synonyme plus usité *casse-lunettes*, qui est masculin. Il est diffi-

cile de ne pas voir dans *brise-lunettes* aussi un nom masculin.

Ainsi, sur seize noms donnés comme féminins par Littré, deux ou trois seulement sont douteux, les autres sont masculins.

Quant aux composés qui restent et auxquels les dictionnaires qui les citent donnent unanimement le genre féminin<sup>1</sup>, les uns sont féminins parce que les éléments qui les composent se sont soudés, et que, n'étant plus composés, ils prennent le genre de leur terminaison ; tels sont *bouteroue*, *chasse-rage*, *garde-robe*<sup>2</sup>, *mouillebouche* et peut-être *tire-lisse*. Nous retrouvons là cette espèce d'attraction que nous avons déjà signalée plus haut<sup>3</sup>. Dans les autres, le genre ne peut s'expliquer que si on les considère comme des adjectifs pris substantivement, et par suite s'accordant avec les noms sous-entendus auxquels ils se rapportent. En effet, ce sont ou des noms d'oiseaux (fauvettes, mésanges et bergeronnettes) : *balle-queue*, *batte-queue*, *batte-lessive*, *batte-mare*<sup>4</sup>, *croque-abeilles*, *gratte-paille*, *perd-sa-queue*, *pique-mouche* ; ou des noms de plantes ; *chasse-punaises*, *passé-pierre*, *passé-rosée*, *perce-muraille*, *perce-neige*, *perce-pierre*, *perce-roche*, *sauve-vie*, *tire-barbe* ; et il est vraisemblable qu'ils ont été employés pour la première fois par les naturalistes en qualité d'adjectifs : *la mésange perd-sa-queue*, *la fauvette croque-abeilles*, et que les auteurs de dictionnaires en auront fait à tort des substantifs féminins.

<sup>1</sup> Cependant Bescherelle fait *chasse-punaises* masc., contre Boiste suivi par Poitevin et Littré. Landais fait *croque-abeilles* masc., contre Bescherelle et Littré. Bescherelle fait *perce-pierre* masc., contre Boiste, Laveaux, Landais, suivis par Poitevin et Littré, et l'Encyclopédie et les traités scientifiques du xviii<sup>e</sup> siècle. Les trois mots sont réellement féminins.

<sup>2</sup> *Garde-robe* est masc. au sens de *tablier qui se met sur la robe pour la préserver*. Ici *garde* ayant toute sa valeur verbale, le mot est régulièrement masculin. Dans *la garde-robe*, la soudure est évidente. Joinville fait ce mot féminin (voy. ci-dessus, p. 203). La soudure aurait-elle déjà eu lieu au xiii<sup>e</sup> siècle ? Il faut le croire, à moins d'admettre, ce qui est bien invraisemblable, que, dans l'origine, l'attraction de la terminaison était plus forte que maintenant, et qu'elle agissait même avant la fusion des deux termes en un. *La tranche-teste*, dans Froissart (éd. Buchon, II, III, 8), n'est qu'une mauvaise leçon ; les bons mss. donnent *le* (voy. le glossaire de Scheler) ; Froissart dit de même *le coupe-teste* (I, I, 321).

<sup>3</sup> P. 148, n. 1. — *Happelourde* est un dérivé du composé *happelourd* = *attrape-nigaud*.

<sup>4</sup> Ce *batte* est bien étrange. Il semble venir d'un verbe *batter*, dérivé irrégulièrement de *battre*, et qu'il faudrait peut-être retrouver dans les substantifs participiaux *battée* et *abattée*.

C'est la manière la plus simple d'expliquer le genre de ces noms ; peut-être la trouvera-t-on trop simple<sup>1</sup>. En tout cas, il est difficile d'y voir une influence de la terminaison, excepté peut-être dans *tire-barbe*<sup>2</sup>. Rappelons que *perce-neige*, donné comme féminin par tous les dictionnaires, est masculin dans le peuple (je n'ai jamais entendu dire que LE *perce-neige*), et que *perce-pierre*, *perce-roche*, réellement féminins, ont pour synonyme *rompt-pierre*, qui est masculin.

Il reste, comme exceptions sérieuses, les deux mots *perce-ronde* (féminin d'après *L, B, Lv, Ld, Be* ; manque dans les autres) et *tire-pointe* (donné par Littré seulement). Il est difficile de rendre compte du genre de *perce-ronde*, parce que le mot est obscur. Comment *perce-ronde* peut-il vouloir dire *compas à l'usage des cribliers* ? *Ronde* est-il ici substantif ou adjectif ? et même *perce* est-il bien un impératif ? Il faudrait résoudre ces questions avant de chercher à expliquer le féminin. Quant à *tire-pointe*, Littré dit : « *tire-point* ou *tire-pointe*, s. f. On dit aussi *tiers-point*. » Les autres dictionnaires ne connaissent que *tire-point*, substantif masculin. Le féminin, d'après Littré, s'applique aux deux mots. Or, comme *tire-point* est évidemment masculin, qu'il est donné d'ailleurs comme tel par Littré<sup>3</sup>, et que *tire-pointe* devrait être *a priori* masculin, il est légitime d'admettre ici une erreur et de lire *s. m.*

En somme, l'on voit à quoi se réduisent les exceptions. Sur 40 composés donnés comme féminins, 14 sont réellement masculins ; 3 sont douteux ; 6 ont cessé d'être composés ; 16 sont vraisemblablement des adjectifs féminins pris substantivement, 1 est obscur. On peut donc dire qu'il n'y a pas d'exception, et que les composés avec impératif et complément sont masculins, c'est-à-dire neutres<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Il faudrait examiner les ouvrages d'histoire naturelle et de botanique. Mes recherches jusqu'ici n'ont pas abouti.

<sup>2</sup> *Le tire-poil* et *la tire-barbe* sont deux noms d'une même plante.

<sup>3</sup> A l'article spécial *tire-point*, qui précède l'article cité.

<sup>4</sup> L'expression, d'ailleurs archaïque, à *belles baisemains*, ne prouve pas que *baisemain* soit jamais féminin. C'est la simple propagation d'une formule qu'on retrouvait dans des locutions analogues : à *belles mains*, à *belles dents*, à *belles accolées*, à *belles embrassades*, à *belles révérences*, etc. *Baisemain*, en dehors de cette expression, a toujours

## V

Pour achever l'examen des composés avec l'impératif, il nous reste à signaler les curieuses locutions adverbiales où on les rencontre : *d'arrache-pied*, à *brûle-pourpoint*, à *claquemur* (nom d'un ancien jeu, d'où *claquemurer*), à *cloche-pied*, à *dépêche-compagnon*, à *écorche-cul*, à *l'emporte-pièce*, à *lèche-doigts*, à *tire-larigot*, à *tue-tête*, à *la croque-au-sel*, à *la venvole*, à *la va-te-faire-fiche*, dont on peut rapprocher cette autre locution : à *bouche que veux-tu* ?

Dans ces adverbies qui, comme les noms composés, présentent divers compléments, substantif à l'accusatif, infinitif, vocatif, etc., il est à remarquer que seul *emporte-pièce* existe isolément comme nom ; dans les autres locutions, l'impératif ne peut se séparer de la préposition.

Quel est le genre des noms que régit la particule *à* ou *de* ? Nous croyons que partout c'est le féminin, et que si l'usage avait permis l'introduction de l'article, on aurait dit : *de l' (la) arrache-pied*, à *la brûle-pourpoint*, à *la cloche-pied*, etc. Ce qui nous porte à le croire, ce sont les féminins à *la venvole*, à *la croque-au-sel*, à *la va-te-faire-fiche*, et les locutions (travail fait) à *la diable*, écrire à *la Châteaubriand*<sup>1</sup>, etc.

été masculin ; on a dit aussi *baisedoigt* : « Les offrandes et tout le *baisemain* (Chartes du roi Charles VI) ; — oblations faites au *baisedoy* » (texte de 1487), dans Du Cange, s. v. *baisemain*.

<sup>1</sup> Dans cette tournure, *la* régit sans doute le génitif. *Écrire à la Châteaubriand*, c'est *écrire, à la (façon de) Châteaubriand*. Comparez les locutions adverbiales à *la légère*, à *la dérobée*, à *l'anglaise*, etc. Cf. à *la Saint-Martin*, c'est-à-dire à *la fête de saint Martin*. Voir plus haut, p. 47.

## SEPTIÈME SECTION

### COMPOSÉS IRRÉGULIERS

Nous avons analysé tous les procédés réguliers qui sont en usage dans la composition ; il ne nous reste plus qu'à rappeler quelques formations insolites qui échappent à tout classement : mots de création individuelle, phrases que l'usage, en les affublant d'un article, transforme en substantifs, etc.

*Coq-à-l'âne*. On a d'abord dit, par quelque allusion à un conte qui ne nous est pas parvenu, *aller, passer* (en discourant) *du coq à l'âne*<sup>1</sup>, puis *discours qui va du coq à l'âne*, et enfin, par une ellipse naturelle, *coq à l'âne* tout court<sup>2</sup>.

Le *qu'en-dira-t-on*, mon *quant à moi*, un *on-dit*, un *vive-la-joie*, un *sauve-qui-peut*, un *faire-le-faut*, un *sot-l'y-laisse* et arch. *fol-l'y laisse*, (être sur) le *qui-vive*, une *sainte-nitouche* (ou *n'y touche*)<sup>3</sup>, tous composés de formation claire et transparente. Si le mot *simagrée* doit se décomposer, comme le veut M. Brachet (*Dict. étym.*), en *si m'agrée*, il faut admettre une influence de la terminaison sur le genre.

*A la queue leu leu*, *queussi-queumi* sont des locutions adverbiales prises à des patois. *Coussi coussi* est l'italien *così così*.

Il est inutile de parler de la composition formée par le redoublement d'une syllabe, comme dans *bébé*, *bonbon*, *dodo*, *fanfan*, *mimi*, *nanan*, *nounou*, *toutou*, etc. ; ces mots appartiennent à la langue des enfants, langue qui n'est pas

<sup>1</sup> Voyez dans Littré les citations des xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles.

<sup>2</sup> Le titre d'*Épître du coq à l'âne*, donné par Marot à une pièce incohérente à dessein, renvoie à l'usage antérieur, mais devint la désignation d'un genre.

<sup>3</sup> Déjà dans Saint-Gelais, *Œuvres*, t. II, p. 276.

plus française que latine ou allemande, qui est universelle et présente les mêmes caractères chez tous les peuples.

Les onomatopées, comme *coucou*, *cri-cri*, *crincrin*, *flon-flon*, *froufrou*, *tam-tam*, *ronron*, etc., n'ont rien à voir non plus à la composition. Disons cependant un mot de ces sortes d'interjections, formées de monosyllabes qui reproduisent les voyelles *i*, *a*, *ou*, ou les deux premières seulement : *i*, *a* ; ces interjections, qui deviennent parfois substantifs, se rencontrent dans les langues romanes comme dans les langues germaniques. Voici celles du français :

INTERJECTIONS OU ADVERBES : *bredi-breda*, *de bric et de broc*, *couci-couça*<sup>1</sup>, *cric-crac*, *flic flac*, *pif-paf*, *patati-patata*, *ric-à-rac* ou *ric-et-rac*, *cahin-caha* (si l'étym. n'est pas qu'à *hinc quâ hac*).

SUBSTANTIFS : *bric-à-brac*<sup>2</sup>, *micmac*, *tic tac*, *trictac*, *zig-zag*, — *méli-mélo*,

Les patois sont très-riches en formations de ce genre : *bari-bara* (galimatias ; Ouest) ; *bouli-boula* (pêle-mêle ; Ouest)<sup>3</sup>, *bourin-boura* (id.), *bredique-bredoque* (id.) ; *mochimora* (pas trop ; Nord, Ouest) ; *rif-raf* (exclamation indiquant la rapidité avec laquelle les choses disparaissent ; Nord) ; *rim-ram* (dans l'expression : cela n'a ni *rim* ni *ram*, ni rime ni raison, Nord), etc. L'échelle complète se trouve dans le français *pif-paf-pouf*, qui se dit à côté de *pif-paf* ; dans le picard *berdif-berdout-berdaf* (même sens), et dans le milanais *sticch-flacch-floucch* (baragouin)<sup>4</sup>.

Rappelons enfin les composés où une erreur populaire a amené la soudure de l'article avec le substantif : *lierre*, *len-*

<sup>1</sup> Altération populaire de l'ital. *coussi-coussi*.

<sup>2</sup> *Bric-à-brac* ne peut être séparé de la locution *de bric et de broc*, sur le modèle de laquelle il est sans doute formé. *De bric et de broc* doit avoir pour élément primitif *broc*, qui a amené par allitération *bric*, et qui est sans doute le radical de *brocanter*. En effet, *brocanter* suppose un simple *broquer*, auquel conduit le bas latin *abrocamentum*. Ces mots *brac*, *broc*, *broquer* doivent être rapportés à l'allemand *brock*, morceau.

<sup>3</sup> Cf. *bout-ci bout-là*, qui, grâce aux déterminatifs *ci* et *là*, tend à se confondre avec les mots de cette série (comme aussi peut-être *cahin-caha*).

<sup>4</sup> Voir pour plus de détails *Höfers Zeitschrift f. d. Wissenschaft der Sprache*, III, 397. On trouvera là réunies un certain nombre de formes romanes analogues.



*demain, landier*<sup>1</sup>, *lendit, luette, loriot, larigot, lévier* (populaire), et les noms propres de lieux et de personnes : *Lille, Launay, Lers, Laval*<sup>2</sup>, *Lefèvre, Lelièvre*<sup>3</sup>, etc. L'espagnol est rempli de mots arabes ou latins précédés de l'article *al*; quelques-uns de ces mots ont pénétré dans notre langue : *algèbre, alchimie, alcôve*, etc. *Alcoran* vient directement de l'arabe. *Eldorado*, mot purement espagnol (proprement *le doré*), a été francisé comme mot simple : l'*Eldorado*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> L'anc. fr. *endit* est conservé dans plusieurs patois (voy. entre autres *Romania*, II, 438).

<sup>2</sup> Cf. plus haut, p. 37.

<sup>3</sup> A cette série l'on peut rattacher *mamour* (dans l'expression populaire *faire des m'amours*), *dinde* (= *poule d'Inde*), d'où *dindon*, mais non *tante*. Les uns voient dans le *t* de *tante* un *t* euphonique, comme dans *voilà-t-il*; les autres l'adjectif possessif *ta*. Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses n'est satisfaisante. *Tante* est un redoublement enfantin de *ante* (*ante ante* = *antante, tante*), comme *nounou* est pour *nou(rrice) nou(rrice)*, comme *fifi* est pour *filz filz* et *fanfan* pour (*en*)*fant(en)fant*.

<sup>4</sup> Cf., sur cette fusion de l'article avec le nom, Diez, *Gramm.*, I 204; II, 437.



## QUATRIÈME PARTIE

### COMPOSÉS D'ORIGINE NON FRANÇAISE

Une dernière série reste à étudier, celle des mots composés empruntés soit aux langues anciennes classiques, soit aux langues étrangères. Les uns et les autres se distinguent des composés d'origine française en ce qu'ils n'appartiennent pas comme ceux-ci au fonds de notre langue et qu'ils relèvent, non des lois qui président à la composition en français, mais de celles qui régissent la composition dans les langues où ils sont nés. En même temps ils diffèrent entre eux par un caractère tranché. Les mots de la première section, empruntés directement au latin ou au grec, sont d'origine savante ; ceux de la seconde, introduits le plus souvent dans notre langue par les besoins du commerce, de l'industrie, sont généralement d'importation populaire.

---

## PREMIÈRE SECTION

### COMPOSÉS EMPRUNTÉS AU LATIN ET AU GREC

Ces composés présentent les mêmes caractères de formation que les autres mots d'origine savante<sup>1</sup>. On sait le rôle important que joue en français la formation savante, le développement puissant et ininterrompu qu'elle a reçu depuis le jour où la langue a commencé d'être écrite<sup>2</sup>. Chaque époque a vu le fonds populaire, reçu par tradition orale du latin vulgaire, s'enrichir d'emprunts successifs faits au latin écrit, si bien que les quelques milliers de mots primitifs se trouvent maintenant comme noyés dans l'immense flot de vocables dus

<sup>1</sup> Nous n'étudions ici que les composés savants d'origine grecque ou latine. Quant à ceux qui sont formés d'éléments français et dont la composition rentre dans les cadres de la composition populaire, ils se trouvent cités à titre de composés français chacun en son lieu.

<sup>2</sup> Dans les poèmes de Clermont déjà, on voit paraître ces mots savants, par ex., dans le *Saint Léger*, str. 6 (je cite d'après le texte reconstitué par M. Paris, *Romania*, I, 305) :

Perfiz esteit en *carilet*,  
Feit aut il grant et *veritet*  
Et en raisons bels aut sermons ;  
*Humilitet* aut par trestot...

De même, dans l'*Alexis*, str. 3 : Riches hom fut de grant *nobilitet* ;  
— et plus loin, str. 6 :

Tant li preierent par grant *humilitet*  
Que la muillier donat *feconditet* :  
Un fil lor donet, si l'en sovrent bon gret ;  
De saint batesme l'ont fait *regenerer*.

Dès lors, les emprunts se continuent sans interruption, en petit nombre jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle, plus abondants au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup>, et sans mesure à partir de la Renaissance ; c'est une véritable invasion de mots savants que subit alors la langue.

aux clercs et aux littérateurs. Ce renouvellement a eu, on ne peut le nier, une action considérable sur la forme extérieure de notre langue ; il l'a rapprochée de la langue mère, lui en a rendu la physionomie, a ajouté aux richesses qu'elle possédait de son propre fonds, qu'elle devait à son développement spontané, toutes celles que pouvait lui livrer le latin. Mais, d'un autre côté, cette invasion de mots savants a arrêté jusqu'à un certain point le progrès du français. Cette facilité à recourir aux ressources d'un autre idiome l'a amené à négliger ses propres ressources : la composition avec génitif, par exemple, qu'il possédait au moins en germe, a disparu au profit de la composition latine ou grecque ; il s'est, en outre, embarrassé d'une foule de termes non compris du vulgaire, parce qu'ils n'ont pas leur raison explicative dans les radicaux de la langue, tandis que, s'il avait poursuivi son développement naturel et organique, il serait arrivé à se suffire à lui-même, comme le grec, sans avoir besoin de revenir sans cesse au latin pour enrichir et augmenter son trésor. Mais, quoi qu'on puisse dire contre ce développement de la langue savante ou en sa faveur, il faut l'accepter comme un fait curieux et intéressant à étudier en lui-même. En somme, la linguistique présente peu d'idiomes qui aient eu ainsi le pouvoir de remonter à leur source première et d'y reprendre une vie nouvelle<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ce fait est commun à toutes les langues romanes : l'italien, l'espagnol, le portugais et l'ancien provençal, comme le français, connaissent la formation savante. C'est à celle-ci qu'il faut faire remonter la cause du préjugé qui voit dans les langues romanes des « langues filles ». M. Scholle \* a consacré un volume entier, fort intéressant d'ailleurs, à démontrer qu'elles ne sont pas plus des langues filles que l'allemand, le grec et le latin. Cela va de soi. Il n'y a pas de langues filles, pas plus qu'il n'y a de langues mères. Ces expressions reposent sur une conception, aujourd'hui reconnue fautive, de la science du langage. D'où vient donc que l'on considère généralement les langues romanes comme des langues dérivées ? C'est que, grâce au riche développement de la formation savante, elles possèdent nombre de mots qui ne trouvent plus leur explication dans les radicaux romans, et que, renouvelant leurs rapports de parenté avec le latin, elles semblent se rattacher plus étroitement à lui. Supposez la littérature latine détruite lors de l'invasion des barbares, les langues romanes se trouveraient dans la même situation que les langues germaniques. C'est donc l'importation de la langue littéraire, — événe-

\* Franz Scholle : *Ueber den Begriff Tochtlersprache*, Berlin, 1869, in-12.

Une conséquence immédiate de ce fait, c'est l'existence, dans la langue générale, de deux langues, l'une lettrée, l'autre vulgaire, qui semblent devoir vivre séparées sans contact l'une avec l'autre. Une semblable opposition est toujours un fait fâcheux, et l'on sait que c'est là même la cause qui a amené la mort du latin littéraire, cette langue savante, toute d'art, qui succomba pour avoir dédaigneusement vécu à l'écart du latin populaire. Le français, heureusement, présente des conditions différentes. Il existe bien chez nous une langue littéraire et une langue vulgaire ; mais, grâce au développement de l'instruction, à l'extension que prend la lecture, il se fait une fusion plus ou moins rapide, plus ou moins complète entre les deux langues, qui se mêlent, se pénètrent et donnent naissance à une langue commune. Le progrès de la civilisation a donc pour effet de modifier les évolutions mêmes de la langue ; il la soustrait aux lois organiques et inconscientes qui en réglaient seules la marche, et la soumet à de nouvelles conditions de vie dont on ne peut encore déterminer les effets. De là vient qu'on voit la langue commune s'enrichir de formes et de procédés de formation qui n'appartenaient qu'à la langue savante. La terminaison latine *atio* s'était changée en *aïson* dans la langue populaire, en *ation* dans les mots d'origine savante : ceux-ci deviennent assez nombreux pour que *ation* arrive à l'existence en tant que suffixe, et le peuple tout naturellement de *centraliser* fait *centralisation*. La terminaison *iser* de *centraliser* est elle-même, ainsi que la terminaison *iste*, un suffixe d'un usage journalier ; cependant *iser* et *iste* sont grecs par l'étymologie : ἰζεῖν, ἰστῆς. Les verbes en *éfier* nous présentent un suffixe savant d'origine, populaire par l'emploi. *Cida*, de *parricida*, est devenu un suffixe français (*insecticide*, etc.). Le grec ἀρχεῖν appartient à la langue la plus vulgaire sous la forme *archi* dans *archibête*, *archifou*, etc. On pourrait multiplier ces exemples ; ils suffisent à montrer combien les mots savants pénètrent dans la langue commune et en transforment l'aspect général <sup>1</sup>.

ment considérable dans leur vie, mais qui en somme est secondaire et ne tient pas aux lois nécessaires de leur développement, — c'est cette importation qui a imprimé aux langues romanes ce caractère spécial et a fait croire à une dérivation d'une nature particulière qui cependant n'a rien de réel.

<sup>1</sup> L'action est surtout visible dans la dérivation. Les suffixes latins se substituent décidément, avec les lois de phonétique qui leur sont

Mais ces mots, comment sont-ils introduits dans la langue ? Le hasard ou le caprice président-ils seuls à leur formation ? Ce serait une erreur de le croire. En fait, l'arbitraire n'a pas de prise sur les choses du langage ; et quand la formation savante prend l'extension qu'elle a en français, on peut assurer tout d'abord qu'elle est soumise, non à des règles factices, mais à des lois naturelles et inconscientes. En somme, le mot grec ou le mot latin que l'on emprunte doit être *francisé* ; entrant dans sa nouvelle famille, il doit en prendre la physionomie et les airs de ressemblance ; c'est précisément par ce côté qu'il se soumet aux lois générales qui régissent la langue. La formation savante est donc étroitement liée à la formation populaire, et doit subir les fluctuations et les vicissitudes auxquelles celle-ci est soumise. Que deviendra *secularis* en français ? La terminaison *aris*, au moyen âge, donne *er*, d'où *séculer*, mais le suffixe *ier* étant resté vivant et productif, tandis que *er* ne sert plus à former de nouveaux mots, *séculer* devient *séculier*. De nos jours, où *ier* tend à disparaître au profit de *aire*, on a créé *séculaire*. Les verbes en *ère*, alors que la première conjugaison française n'avait pas encore, par le nombre de ses verbes, annulé l'importance de la deuxième conjugaison, devenaient des verbes en *ir* : *agere*, *agir* ; *applaudere*, *applaudir*, etc. Plus tard, la terminaison *er* de *are* devient si abondante que rien n'en peut contrebalancer l'action, et cette même terminaison *ère* se transforme en *er* : *affliger*, *imprimer*, *résumer*, etc. Les noms en *ia* créés par les naturalistes, tels que *dahlia*, *fuchsia*, *camellia*, devraient être féminins, de par l'étymologie. Mais la langue ne connaît pas de substantifs féminins en *a*, et elle impose à ces mots savants le genre de *paria*, *falbalu*, *fatras*,

propres, aux vieux suffixes de la langue d'oïl. Par exemple, dans ces dernières années, on a tiré de l'adjectif *volontaire*, avec le suffixe désormais vulgaire *-at* (de *-atus*), un dérivé d'un usage maintenant commun : *volontariat* ; cette dérivation s'est faite instinctivement, d'une manière générale, preuve qu'elle est réellement populaire. Cependant elle n'a pas été formée sur le français *volontaire*, qui eût donné la forme monstrueuse *volontairat* ; mais, d'après les dérivés savants *commissaire-commissariat*, *surnuméraire-surnumérariat*, etc., sur le latin *voluntarius*, qui donnait régulièrement *voluntariatus*. Cet exemple montre bien, je crois, comment le français s'est assimilé au latin et, jusqu'à un certain point, en a repris les caractères propres et les traits originaux.

*matelas*, etc. <sup>1</sup>. Nous avons vu plus haut <sup>2</sup> l'exemple remarquable des verbes en *fier*, dans lesquels le premier terme composant est une forme savante, et où le deuxième terme a dû se plier aux lois de la formation vulgaire. Les vocables introduits en français par voie d'emprunt n'ont donc chance de durée et d'existence qu'autant qu'une transformation déterminée par la langue vulgaire leur assure une physionomie française, leur donne la tournure des mots indigènes.

Ces vocables, d'origine grecque ou latine, sont de deux sortes : ou ils sont empruntés tels quels, alors il suffit de les *franciser* d'après les principes que nous venons d'exposer ; ou les éléments seuls en sont fournis, alors il faut disposer ces éléments d'après un type conforme aux procédés de formation qui régissent l'une et l'autre langue classique. Par exemple, les supins latins donnaient des verbes dérivés en *are* : *dictum*, *dictare* ; *captum*, *captare*, etc. *Exsecutum* aurait pu donner *exsecutare* ; donc *exécuter* est de formation régulière. *Mécanique* vient directement de  $\mu\eta\chi\alpha\nu:\iota\acute{o}\varsigma$  ; mais *mécanisme* suppose un type  $\mu\eta\chi\alpha\nu:\iota\sigma\mu\acute{o}\varsigma$ , et c'est un mot bien fait, parce que  $\mu\eta\chi\alpha\nu\eta$  aurait pu donner le verbe  $\mu\eta\chi\alpha\nu\iota\zeta\epsilon\iota\nu$ , et, par son intermédiaire, le substantif  $\mu\eta\chi\alpha\nu:\iota\sigma\mu\acute{o}\varsigma$ .

Ces règles s'appliquent et aux mots simples et aux mots composés. Que ceux-ci soient empruntés tout entiers aux langues anciennes, comme *abrogation*, *géographie*, ou qu'ils soient faits d'après des types, comme *abducteur*, *photographie*, les principes sont les mêmes : pour *abrogation*, *géographie*, la terminaison latine *io* de *abrogatio* ou la finale grecque  $\iota\alpha$  de  $\gamma\epsilon\omega\gamma\rho\alpha\varphi\iota\alpha$  ne peut devenir que *ion* ou que *ie* ; pour *abducteur*, il faut créer *abductor* de *abducere*, d'après *seductor* de *seducere*, *conductor* de *conducere* ; et de même, pour *photographie*, il faut avec  $\varphi\acute{\omega}\varsigma$  et  $\gamma\rho\alpha\varphi\eta$  créer le composé grec  $\varphi\omega\tau\omicron\gamma\rho\alpha\varphi\iota\alpha$ .

<sup>1</sup> On va jusqu'à dire *le phylloxera vastatrix*. Il est une espèce de champignon nommée vulgairement *la chanterelle* ; dans la langue scientifique, c'est *le cantarella*.

<sup>2</sup> P. 166 et suiv.



## I

## COMPOSÉS D'ORIGINE LATINE

Les composés d'origine latine se divisent en deux classes : les composés de mots, ce sont les moins nombreux ; les composés par particules, ce sont les plus importants. Parmi les premiers, l'on remarque des juxtaposés comme *septentrion*, *aqueduc* (d'où, par analogie *viaduc*, *caliduc*)<sup>1</sup>, *république*, *romarin*, *législation*, *jurisprudence*, *plébiscite*, *sénatus-consulte*, *majordome*, — des composés possessifs : *magnanime*, *longipède* ; d'où, par analogie, les composés comme : *multiflore*, *multiforme*, *longipenne*, *curviligne*, *rectiligne*, *solipède*, *vélocipède*, *tardigrade* ; — *omniscient*, *omnipotent*<sup>2</sup>, (d'où par analogie *ventripotent*), *sacro-saint* ; — *chèvrefeuil*<sup>3</sup>, *capricorne*, *anguimane*, d'où *œriforme*, et les autres composés avec *forme* ; *conirostre*, *uncirostre*, *féminiflore*, *pédimane*, etc. ; — *parricide*, *fratricide*, *homicide* (d'où, par analogie : *infanticide*, *régicide*, *suicide*, *insecticide*, etc.) ; *lucifuge* (d'où, par analogie, *fébrifuge*, *vermifuge*, *centrifuge* qui amène à son tour *centripète*) ; *funambule* (d'où, par analogie, *somnambule*, *noctambule*) ; *léthifère*, *lanifère*, *somnifère*, *soporifère* (et par analogie *sudorifère*, et tous les composés scientifiques en *fère*, et de même les composés en *gère*, d'après *aliger*, *armiger*, etc.) ; *ventriloque*, *soliloque* ; *florilège* ; *vivipare*, *ovipare* (d'où *floripare*, *foliipare*), *carnivore*, (d'où *omnivore*, *herbivore*, etc.), *agricole* (d'où *vinicole*, etc.), *dentifrice*, et, sans analogues latins qui servent de modèles : *pédiluve*, *pédicure*, *prestidigitateur* (*præsto*, *digitus*) ; et l'étrange composé *pendeloque* (pour *pendiloque*, mot semi-latin et semi-français).

Les composés par particules méritent d'être examinés avec plus de détails. On trouvera ici le complément de l'étude

<sup>1</sup> Conduit de chaleur (pour *caliduc* ; mot très mal forgé).

<sup>2</sup> *Omnipotent* est très ancien : *onipotant* dans *Huon de Bordeaux*, v. 2974. On trouve dans *Rotand*, v. 3599 : « Puis serf e crei le rei *omnipolente*. »

<sup>3</sup> *Chèvrefeuil* (cf. p. 155) est une imitation savante (due à Ronsard), mais sous forme populaire, du latin *capripes*.

donnée plus haut (pages 104 et suivantes), nous suivons le même ordre alphabétique.

1. AB, rare dans la composition populaire, donne dans la composition savante : *abdiquer, aberration, abhorrer, abject, abluer, abolition, abscisse, absent, absolu, absorber, absterger, abstinence, abstraction, abstrus, absurde*, etc. — Composés de formation nouvelle : *abducteur, ablégat*. — Nous avons déjà remarqué que plusieurs verbes de formation populaire ont vu reparaître le *b* qu'ignorait la vieille langue : *absoudre, abstenir*. Nous retrouverons cette particularité pour d'autres prépositions ; nous la signalons une fois pour toutes.

2. AD. — Emprunts : *adapter, addition, adéquat, adhérent, adition, adjacent, adjectif, adjonction, adjudication, adjurer, administrer, admirer, admission, adopter, adorer, adventice, adverbé, affabulation, affectation, affirmation, affliger, agglomérer, allégation, apparent, appeler, applaudir, appliquer, apprécier, assimiler, assister*, etc. — Imitations : *adducteur, assoupir* (l'ancien *assopir* est devenu ensuite *assoupir*), etc.

3 ANTE (*anti*). — Emprunts : *antécédent, antépénultième*. — Composés nouveaux : *antichambre, antidate (-dater)* ; — parasynthétiques : *antédiluvien, antéhistorique*.

4. CIRCUM. — Emprunts : *circoncire, conférence, circonstance, circonscrire*, mots anciens dans la langue ; *circonvenir, circonvolution, circuit*. — Imitations : *circumpolaire, circumnavigation ; circonvoisin*.

5. CUM. — Particule rare dans la composition populaire ; abondante dans la composition savante. La plupart des composés latins avec *cum* ont été repris : *cohabiter, cohérent, cohéritier (coheres), collection, collègue, collègue, colloquer, commiseration, commodité, commotion, communiquer, comparer, compassion, compenser, compiler, complément, complexion, comprimer, computer, conception, concilier, condition, confection, confirmer, conjurer, conséquent, considérer, conspuer*, etc. Quelques-uns sont de formation nouvelle : *coefficient, coexister, contracter*, etc. Avec des substantifs ou des adjectifs, *cum*, sous la forme *co*, tend à prendre un certain développement et à devenir populaire : *coétat, coreligionnaire, copartageant, cosignataire, coéternel* (d'après *coæternus*), *corrélatif*, etc. *Commensal* est un parasynthétique (*cum, mensa*), qui appartient au moyen âge.

6. CONTRA. — Emprunt : *contradiction*. — Imitation : *contravention* (lat. *contraveniens*).

7. DE. — Emprunts : *décéder*, *décerner*, *décider*, *déclarer*, *défection*, *définir*, *déguster*, *déléguer*, etc. Il n'y a point de nouveaux composés, parce que la composition avec *dé* appartient à la langue populaire. Cf. p. 109-110.

8. DIS, DI. — Emprunts (avec *di*) : *digérer*, *digression*, *dilacérer*, *dilapider*, *dilater*, *diligent*, *diluer*, *dimension*, *direction*, *diriger*, *divertir*, *division*, *divulguer*, etc. ; — (avec *dis*) : *discorder*, *disjonction*, *dispenser*, *dispersion*, *disputer*, *dissension*, *dissimuler*, etc. ; et avec *s* assimilée, *différer*, *difficile*, *diffusion*, etc. — Composés nouveaux (avec *dis*) : *disconvenir*, *discontinuer*, *discourtois*, *discréditer*, *disgrâce*, *disparaître*, etc. Comparez *discréditer* et *décréditer*, le premier de formation savante, le second de formation populaire. *Disculper* (*dis* et *culpa*) est un parasynthétique verbal, venu du latin scolastique.

9. E, EX. — Emprunts : *édicter* (*edictare*, Plaute), *éduquer*, *éjaculer*, *élégant*, *éliminer*, *éluder*, *émérite*, *énumérer*, etc. ; *excéder*, *excellence*, *exception*, *excision*, *exciter*, *excursion*, *exiger*, *exposition*, *expectative* (de *exspectatio*), etc. — Compositions nouvelles : *exhausser* (forme de la langue populaire *essaucer*), *exhumer*. — *Ex*, ainsi que *co* (*cum*), entre en composition avec des substantifs : *ex-député*, *ex-préfet*, *ex-jésuite*, etc. Cette composition a quelque tendance à devenir populaire.

10. EXTRA, qui ne se composait pas en latin avec les verbes, a donné cependant les composés savants : *extravaguer*, *s'extravaser*, *extrapasser*. D'après le latin *extraordinarius*, *-clusus*, *-mundanus*, *-muranus*, *-naturalis*, on a formé ou créé : *extraordinaire*, *extrajudiciaire*. *Extrameatus* est le type de *extrados*, d'où *extradossé*. La langue du commerce a formé les mots *extra-fin*, *extra-superfin*.

11. IN. — Emprunts : *illustrer*, *implorer*, *incliner*, *invoker*, *irrigation*, etc., et par dérivation : *inciser* (*incisus*), *infecter* (*infectus*), *injecter* (*injectus*), *infuser* (*infusus*), etc. ; *incarner*, *intrôniser* viennent du bas-latin. — Formations nouvelles (parasynthétiques) : *infiltrer*, *intimider* ; avec la valeur d'une préposition : *in-folio*, *in-quarto*, *in-octavo* (mots latins) ; *in-huit*, *in-douze*, *in-seize*, *in-dix-huit* (mots français).

12. INTER. — Emprunts : *intercaler*, *intercéder*, *interception*. — Formations nouvelles ; dérivés : *intercepter* (inter-

ceptus), *intéresser* (interesse), *intermittence* (intermitto) ; parasynthétiques : *interfolier* (folium), *intercadence* (cado) ; — *intercostal*, *-osseux*, *-musculaire*.

13. INTRA. — Emprunt : *intrinsèque*, de *intrinsecus* (intra, secus). — Composé nouveau : *intrados* (douelle intérieure d'une voûte), mot qui s'oppose à *extrados*.

14. INTRO. — Emprunts : *introduire*, *-duction* ; *introït*. — Dérivé : *intromission* (intromissus.)

15. OB. — Emprunts : *obédience*, *objecter*, *obliger*, *oblitération*, *obsécration*, *observation*, *obsession*, *occulte*, *opprimer*, etc. — Composés nouveaux : *obovale*, etc. ; dérivé : *objectif* (objectus), *obturation* (obturare) ; parasynthétique : *obové* (ovum).

16. PER. — Emprunts : *perfection*, *perforer*, *permuter*, *péroration*, *perplexe*, *perquisition*, *persévérer*, *perspicace*, etc. — Nouvelles formations : *perspective* (perspectio), *persécuter* (persecutus), etc. ; — *persifler* (mot créé à la fin du siècle dernier et où le sens de *per* est obscur).

17. POST. — Emprunts : *post-scriptum* (mot latin), *posthume*. — Compositions nouvelles : *postcommunion*, *postdate* (*-dater*), *postface*, *postposer*.

18. PÆNE. — Composé latin : *péninsule* (formation populaire : *presqu'île*). — Composé nouveau : *pénombre*.

19. PRÆ (pré). — Emprunts : *précéder*, *prédestiner*, *précipiter*, *préférer*, *préluder*, *prépondérant*, *préparation*, *prescription*, *présider*, etc. — Dérivé : *prématuré* (præmaturus). — Formations nouvelles : *précompter*, *prédéterminer*, *prédominer*, *préétablir*, *préexister*, *préopinier*, *présupposer*, *préavis* ; — *préliminaire*, etc.

20. PRÆTER. — N'existe que dans *prétérit*, *prétérition*, *prétermision*, tous trois mots latins.

21. PRO. — Emprunts : *procéder*, *procréer*, *procurer*, *prodige*, *produire* (terminaison prise à la langue populaire), *proférer*, *progression*, *prohiber*, *projection*, *prolix*, etc. — Dérivés ou formations nouvelles : *proéminence*, *protubérance* ; *propied* (*pro* ici préposition), *propréfet* (*pro*, prép.). — Mots refaits : *promener*, *promenade*, *profit*, *profil*. Le vieux français disait *pourmener*, *pourmenade*, etc.

22. QUASI. — *Quasi-contrat*, *-délit*.

23. RE (voir p. 118).

24. RETRO. — Emprunts : *rétroagir* (*retroagere*), *retrocéder* (*retrocedere*), *retrograder* (*retrogradi*). — Dérivés nou-

veaux : *réroactif*, *-ction*, *-rérocession*, *-gradation*, *-grade*.

25. SATIS. — Emprunt : *satisfaire*, de *satisfacere*, où *facere* a été reproduit sous la forme populaire *faire* ; de là *satisfaction*.

26. SE. — Emprunts : *séparer*, *ségréger*, *secret*, *sécession* (néologisme politique), *sélection* (néologisme scientifique).

27. SUB. — Emprunts : *subir*, *subjonctif*, *subjuguier*, *suborner*, *subséquent*, *subsidaire*, *substance*, *subsister*, etc. — Mots nouveaux : *subdiviser*, *subdéléguer*, *subordonner* ; — *sublingual*, *sublunaire*, etc. ; — *subalterne*.

28. SUPER. — Emprunts : *superficie*, *superflu*, *superstition*. — Composés et dérivés : *superfin* ; *superfétation* (*superfettare*), *superposer*.

29. TRANS. — Emprunts : *transcendant*, *transcrire*, *transféer* (transfère, d'où la forme à graphie barbare *transfert*), *transfigurer*, *transformer*, *transiger*, *transit*, *translation*, *transmutation*, *transparent*, etc. — Composés nouveaux : *transpercer* ; *transept* ; parasynthétiques : *transvaser*, *transborder* ; dérivés : *transfuser* (transfusus), *transgresser* (transgressus), etc.

30. ULTRA. — Seul composé : *ultramontain*, parasynthétique d'origine savante. Toutefois, *ultra* tend à devenir populaire : *ultra-orthodoxe*, *-royaliste*, *-républicain*, etc.

31. BENE. — Emprunts : *bénédition*, *bénéfice*.

32. MALE. — Emprunts : *malédiction*, *maléfice*.

33. IN (voir p. 135).

34. BIS (voir p. 122). — Ne s'emploie qu'au sens de *redoublement* : *bifide*, *bipenné*, *bifurqué*, *bigame*, *bisannuel*, *bissextile*, *bivalve*. *Bis* reste devant les voyelles ou devant s.

35. TRI. — Emprunts : *triangle*, *trifide*, *trimestre*, etc. — Composés nouveaux (simples et parasynthétiques) : *trifolié*, *trisulqué*, *tridi*, *trifurqué*, *trilobé*, *triloupe*, etc. <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pour être absolument complet, il faudrait ajouter les expressions latines introduites telles quelles dans la langue, par exemple : *ab irato*, *ab intestat* (pour *ab intestato*), *ad patres*, à *fortiori*, à *posteriori*, à *priori*, *avé Maria*, *caput-mortuum*, *ecce homo*, *ex professo*, *ex cathedra*, *ex-voto*, *impromptu*, *lacryma-Christi*, *nec plus ultra*, *palma Christi*, *per saltum*, *quiproquo*, *quolibet*, *rossolis*, *sempervirens*, *semen contra*, *spermaceti*, *te Deum*, *tu autem*, *unlu maris*, *vice versa*, etc. Pour les composés latins avec l'impératif, voir plus haut, p. 176.

## II.

## COMPOSÉS D'ORIGINE GRECQUE

Il faut tout d'abord écarter les composés grecs qui ont passé au roman par l'intermédiaire du latin populaire :

ἀντιφώνη, lat. pop. *antephona*, antienne.

ἀποθήκη, *apotheca*, \**abotheca*, boutique.

ἀπόστολος, *apostolus*, apôtre.

βούτυρον, *butyrum*, beurre.

γλυκύριζα, *glycyrrhiza*, *liquiritia* (Végèce), réglisse.

διάκονος (δια-κονέω), *diaconus*, diacre.

ἔγκαυστον, *encaustum* ; enque (arch.), encre.

ἐκκλησία, *ecclesia*, église, glise (arch.).

ἐπίσκοπος, *episcopus*, évêque, vesque (arch.).

ἐπιστολή, *epistola*, épître.

εὐαγγέλιον, *evangelium*, évangile.

ἡμικρανία, \**micrania*, migraine.

καθέδρα, *cathedra*, chaire, chaise.

καλόπεδιον, *calopedia*, \**calopia*, galoche?

καριόφυλλον, *carióphyllum*, girofle.

καταβολή, \**catabola*, cable, dans accabler.

Νεάπολις, *Neapolis*, Naples.

παραβολή, *parabola*, parole.

παραγραφος, *paragraphus*, parafe.

παροίκια, *parœcia*, paroisse.

παρ-*veredus*, *paraveredus*, palefroi.

πετροπέλινον, *petroselinum*, persil.

ποδάγρα, *podagra*, pouacre.

πολύπους, *pólypus*, poulpe.

προφήτης, *propheta*, prophète.

ῥῆ βάρβαρον, *rheubarbarum*, rhubarbe.

σαρκοφάγος, *sarcóphagus*, sarqueu (arch.), cercueil.

τρίπους, *tripes*, trépied.

τρίφυλλον, *triphyllyum*, trèfle.

χαμαίδρυς, *chamædryis*, germandrée.

χαμαίμηλον, *chamæmelon*, caumille.

χειρουργός, \**chirurgianus*, surgien (arch.), surgeon (anglais).

χωλοπίπος (?), *cloppus*, *clopin-clopant*.

ὠρολόγιον, *horologium*, horloge.

Il faut remarquer la chute de la voyelle initiale atone, non en position, dans ἀποθήκη, ἡμιχρυσία, ἐκκλησία, ἐπίσκοπος, mots qui ont passé dans le roman, non par le grec, mais par le bas-grec, puisqu'ils ne se retrouvent pas dans le latin classique. Dans d'autres mots, comme *encaustum*, *triphyllum*, *petroselinum*, *cariophyllum*, le latin populaire a conservé l'accentuation du grec : ἔγκυστον, τρίφυλλον, πετροσέλινον, καριόφυλλον ; particularité qui se retrouve dans d'autres mots non composés <sup>1</sup>.

Les composés empruntés au grec proprement dit sont très-nombreux ; que ce soient des composés de mots ou de particules, ils appartiennent pour la plupart à la langue scientifique.

### § I. — COMPOSÉS DE MOTS

Parmi les composés de mots empruntés directement au grec, je citerai : *acrobate* (ἀκροβατεῖν), *acrostiche* (ἀκρόστιχον), *agonothète* (ἀγωνοθέτης), *agronomie* (ἀγρονομία), *alexipharmaque* (ἀλεξίφάρμακον), *allantoïde* (ἀλλαντοειδής), *amphibie* (ἀμφίβιος), *amphithéâtre* (ἀμφιθέατρον), *anthropomorphe* (ἀνθρωπόμορφος), *architecte* (ἀρχιτέκτων), *aristocratie* (ἀριστοκρατία), *astrologie* (ἀστρολογία), *autonomie* (αὐτονομία) ; *bibliographe* (βιβλιογράφος), *bucéphale* (βουκέφαλος) ; *cacophonie* (κακοφωνία), *chirurgie* (χειρουργία), *chorège* (χορηγός), *chronologie* (χρονολογία), *Chrysostome* (Χρυσόστομος), *cinnamome* (κιννάμωμον), *clepsydre* (κλεψύδρα), *cosmographie* (κοσμογραφία), *cynégétique* (κυνηγετικός) ; *dramaturge* (δραματουργός) ; *étiologie* (αιτιολογία) ; *gastronomie* (γαστρονομία), *généalogie* (γενεαλογία), *géométrie* (γεωμετρία), *gymnosophiste* (γυμνοσοφιστής) ; *héliotrope* (ἡλιοτρόπιον), *hémicycle* (ἡμικύκλιον), *hémorrhoides* (ἡμορροΐδες), *heptagone* (ἑπτάγωνος), *hétérodoxe* (ἑτερόδοξος), *hiérophante* (ιεροφάντης), *hippocentaure* (ἵπποκένταυρος), *hippodrome* (ἵπποδρόμος), *historiographe* (ἱστοριογράφος), *homologue* (ὁμόλογος), *hydromel* (ὕδρo-

<sup>1</sup> Cf., entre autres, le grec Λάζαρος avec le second α long et le latin *Lazarus*, où l'accentuation de *Láza* amené le changement de *ār* en *är*. Dans ἔγκυστον, *encaustum*, l'accent a dû faire tomber *austum*. L'italien *inchiostro* représente une forme *encaustum*, avec l'accent latin, et non plus grec.

μελί); *iconoclaste* (εἰκονοκλάστης), *idolâtrie* (εἰδωλολατρεία), *isochrone* (ἰσόχρονος); *léthargie* (ληθαργία), *lexicographe* (λεξικογράφος), *lienterie* (λειεντερία), *litharge* (λιθάργυρος), *liturgie* (λειτουργία), *lycanthropie* (λυκανθρωπία); *macrocéphale* (μακροκέφαλος), *mélancolie* (μελαγχολία), *mésentère* (μεσεντέριον), *métallurgie* (μεταλλουργία), *microcosme* (μικρόκοσμος), *misanthropie* (μισανθρωπία), *monosyllabe* (μονοσύλλαβος), *myrobolan* (μυροβάλανος); *naumachie* (ναυμαχία), *nécromancie* (νεκρόμαντεία), *néoménie* (νεομηνία); *odontalgie* (ὀδονταλγία), *œsophage* (οἰσοφάγος), *oligarchie* (ὀλιγαρχία), *omoplate* (ὠμοπλάτη), *onagre* (ὄναγρος), *onomatopée* (ὀνοματοποιία), *orthodoxe* (ὀρθόδοξος), *ostéologie* (ὀστεολογία), *oxymel* (ὄξύμελι); *pachyderme* (παχύδερμος), *pancréas* (πάγκρεας), *panthère* (πάνθηρ), *patriarche* (πατριάρχης), *pentamètre* (πεντάμετρος), *philologie* (φιλολογία), *podagre* (ποδάγρα), *protocole* (πρωτόκολλον), *prototype* (πρωτότυπος); *rhinocéros* (ρίνοκερω), *rythmopée* (ῥυθμοποιία); *sarcocèle* (σαρκοκίλη), *sarcophage* (σαρκοφάγος), *strangurie* (στραγγουρία), *stratège* (στρατηγός), *sycophante* (συκοφάντης); *tératoscopie* (τερατοσκοπία), *thaumaturge* (θαυματουργός), *théogonie* (θεογονία); *xérophthalmie* (ξηροφθαλμία), *zodiaque* (ζωδιακός), *zoophyte* (ζωόφυτον).

*Trachée-artère* est un juxtaposé et non un composé grec : τραχεῖα ἀρτηρία.

Quant aux composés de formation récente, ils supposent la création du composé grec qui leur sert de type. Ainsi, *anémoscope* dérive de ἄνεμος et de σκοπεῖν, par l'intermédiaire du mot \*ἀνεμόσκοπος, créé d'après les règles de la composition grecque. Nous ne pouvons donner la liste de tous ces composés : la terminologie scientifique y passerait à peu près tout entière. Cependant on peut la ramener à un certain nombre de mots préfixes ou déterminants: αὐτο, βαρυ, χρονο, χρυσο, κοσμο, κρυπτο, ψευδο, πολυ, λιθο, τυπο, πρωτο, πυρο, τίλε, θεο, τραχεο, ζωο, etc. ; et de suffixes ou déterminés : κρατεία, γραφία, φιλία, νομία, λογία, σκοπία, μετρία, μαντεία, ουργία, πληξία, ληψία<sup>1</sup>, τομία, τεχνία, ρεία, εἰδής<sup>2</sup>, κήλη, etc., dont les diverses combinaisons soit entre eux, soit avec quelques autres radicaux,

<sup>1</sup> Plus exactement πληξίς, ληψίς, mais ces terminaisons ont été traitées comme si elles étaient en ία.

<sup>2</sup> Nous donnons ces terminaisons (εἰδής excepté) sous la forme de substantifs; il suffit de changer εἰα en ος pour avoir les composés adjectifs. — Remarquons que quelques-uns des préfixes ici donnés peuvent être employés comme suffixes, et réciproquement.



donnent naissance à la majeure partie des composés nouveaux.

Ainsi sont formés : *adénographie*, de ἀδήν et γράφω (\*ἀδενογραφία), *aéromètre* (ἀήρ, μέτρον; \*ἀερομέτρον), *allonyme* (ἄλλος, ὄνομα; \*ἀλλόνυμος), *anémoscope* (ἄνεμος, σκοπεῖν; \*ἀνεμόσκοπος), *angiologie* (ἀγγεῖον, τομή; \*ἀγγειοτομία), *aréotectonique* (ἀρχις, τέκτων; \*ἀρεοτεκτονικός), *atmosphère* (ἄτιμος, σφαῖρα; \*ἀτμοσφαῖρα), *bibliophile* (βιβλίον, φίλος; \*βιβλιοφίλος), *monomanie* (μόνος, μανία; \*μονομανία), *ellipsoïde* (ἔλλειψις, εἶδος; \*ελλειψοειδής), *blennorrhagie* (βλέννα, ῥήγνυμι; \*βλεννοῤῥαγία), *typographie* (τύπος, γραφή; \*τυπογραφία), *trièdre* (τριεῖς, ἔδρα; \*τριέδρα), *sélénostate* (σελήνη, ἕστημι; \*σεληνοστατής); *hagiologique* (ἅγιος, λόγος; \*ἀγιολογικός), et bien d'autres <sup>1</sup>. Les composés qui indiquent les multiples du mètre sont mal faits, parce que *hectomètre* ne représente pas ἑκατόμετρον, ni *kilomètre* χιλιόμετρον. Quant aux noms des sous-multiples, *décimètre*, *centimètre*, *millimètre*, ils violent doublement les lois de la composition, et parce qu'ils sont hybrides, et parce que le premier terme, d'après les lois de la composition latine, signifie *dix*, *cent*, *mille*, et non *dixième*, *centième*, *millième*. *Oxygène* est mal fait, ainsi que *hydrogène*, parce que *gène* ne signifie pas *qui produit*, mais *qui est né* : témoin *Eugène* = Εὐγένης, de bonne race, bien né. Lavoisier était meilleur chimiste qu'helléniste. La nomenclature scientifique offre encore plus d'un de ces composés que désavoueraient les Grecs <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il est intéressant de donner ici l'acte de naissance d'un mot qui a fait dans ces derniers temps une grande fortune, *microbe* ((μικρός, βίος; \*μικρόβιος) : il a été créé par le docteur Sédillot et produit pour la première fois en public à une des séances de l'Académie des sciences de février 1878 (voy. les *Comptes rendus*, t. X).

<sup>2</sup> La nomenclature scientifique a pris de nos jours un développement si considérable qu'elle devient une seconde langue au sein de la langue. Sans vouloir attaquer le principe d'une nomenclature spéciale, dont nous sommes tout le premier à reconnaître la nécessité, nous croyons que c'est là un fait regrettable. Déjà l'adoption en masse de mots latins avait singulièrement modifié le caractère du français; toutefois, comme il remontait ainsi vers ses origines, le mal n'était pas considérable. Mais il y a danger à recommencer la même tentative avec le grec. Et qu'on ne dise pas que les mots grecs restent confinés dans un coin spécial, qu'ils ne pénètrent pas dans la langue commune; car chaque jour la vulgarisation des sciences les y fait entrer. Rappelons seulement les composés : *amphibie*, *aristocrate*, *baromètre*, *chronologie*, *chrysocale*, *clysopompe*, *diarrhée*, *dysenterie*, *électrotypie*, *éphémère*, *épiderme*, *galvanoplastie*, *hydrophobe*,

D'un autre côté, l'usage étendu de certains affixes, *mètre*, *game*, *logie*, *algie*, *manie*, etc., les fait souvent adjoindre à des radicaux qui sont latins. Il y a également beaucoup trop

*hydropique*, *lithographie*, *microscope*, *myope*, *névralgie*, *paralysie*, *photographie*, *physiologie*, *pseudonyme*, *télégraphe*, *télescope*, *thermomètre*, *typographie*, *zoologie*, etc. Ainsi le français se charge d'une quantité sans cesse croissante de termes sans analogues dans les radicaux de la langue, et qui parfois ont à peine la forme du français. C'est à se croire revenu aux beaux jours de la Pléiade. Du moins la tentative de Ronsard et de son école n'était que l'œuvre de quelques hommes, impuissants malgré tout à forcer le génie de la langue ; mais quand, de nos jours, de pareilles créations ont pour elles l'appui de la science, l'autorité de découvertes ou d'inventions qui deviennent rapidement populaires, il semble impossible de résister à cette mise en circulation de termes étrangers, et la langue, au risque de se gêner, se voit forcée de les admettre.

Quelle nécessité pourtant de recourir au grec ? On peut alléguer trois raisons : l'utilité d'une terminologie scientifique intelligible pour les savants des diverses nations ; la nécessité d'employer des termes précis correspondant à des idées précises, et enfin la pauvreté de la composition française. Ces raisons ne sont pas concluantes.

Une terminologie grecque, dira-t-on, sera comprise par les savants de tous pays (à supposer qu'ils connaissent le grec), et aura l'avantage d'être adoptée par tous. Fort bien, si tous les ouvrages sont écrits en grec, si l'on fait revivre une langue savante universelle, comme l'était jadis le latin ; mais du moment qu'on écrit en français, les savants étrangers qui lisent notre langue comprendront tout aussi bien une terminologie scientifique française. Quant à ceux qui recourent aux traductions, peu leur importe que les termes techniques soient grecs ou passent traduits du français dans leurs langues.

Dira-t-on que des termes grecs qui n'ont encore servi à aucun usage chez nous sont susceptibles de plus de précision que les mots correspondants de la langue commune ? Par exemple *ἔλυτρον*, *élytre*, dit plus que sa traduction *étui*. Non pas que pour les Grecs *ἔλυτρον* ait eu une signification plus nette que pour nous *étui* ; mais, dès qu'une convention fait désigner par *élytre* ces enveloppes dures et coriaces qui protègent les ailes intérieures des coléoptères et des orthoptères, ce mot devient le représentant exact d'un groupe d'idées nettement déterminées. Or le mot *étui* pourrait-il rendre le même service ? Pourquoi pas ? Si une convention fait donner à un mot grec une signification spéciale, une convention analogue peut transformer le sens d'un mot vulgaire et lui apporter une valeur nouvelle tout aussi rigoureuse. La terminologie scientifique elle-même offre un nombre assez considérable d'exemples. Ainsi *perception*, *abstraction*, *jugement*, *libre arbitre*, etc., en philosophie ; *cercle*, *fraction*, *figure semblable*, *ascension*, *déclinaison*, etc., dans les mathématiques pures ou appliquées ; *densité*, *masse*, *poids*, *bouton*, *bourgeon*, *fleur*, *cerf*,

de ces mots hybrides dans la langue spéciale des sciences et des arts : *bigame*, *bioxyde*, *sesqui-oxyde*, etc., *minéralogie*, *lithotritie* (λίθοτρον, tritum), *coxalgie* (coxa, ἀλγία), *squamo-*

*chèvre*, *bœuf*, etc., dans les sciences physiques ou naturelles. *Radical* en chimie, en mathématiques et en philologie représente trois notions très nettes, quoique la langue politique donne à ce mot une autre signification bien différente et beaucoup plus vague. Quand Cuvier adopte dans sa nomenclature des mots tels que *joues-cuirassées*, *suceurs*, *gros-becs*, *becs-fins*, *gobe-mouches*, etc., ceux-ci prennent une signification aussi précise que celle qu'auraient pu recevoir *thoracognathes*, *cyclostomes* (ce dernier lui-même employé par quelques savants), *pachyrhynques*, *leptorhynques*, *myophages*, etc. Au moins disent-ils quelque chose à l'esprit, et c'est un avantage qui n'est pas à dédaigner.

Reste la troisième raison. Notre langue est trop pauvre en composés pour pouvoir répondre aux exigences de la science, et c'est précisément des expressions composées que celle-ci a le plus besoin. C'est une idée que nous trouvons par exemple nettement formulée dans l'introduction que M. Martins a mise en tête de l'édition française de Hæckel, *Histoire de la création naturelle* : « La langue allemande, dit-il, ayant la faculté de créer des mots composés, ces mots grecs (formés par Hæckel avec une certaine surabondance) peuvent se traduire facilement en allemand. Il était presque toujours impossible de les rendre en français, la langue ne se prêtant pas à la formation des mots composés. » Cette ligne exprime bien l'opinion commune ; nous espérons avoir montré combien elle est exagérée. Toutefois il faut reconnaître que, dans une certaine mesure, l'objection est fondée, mais moins qu'on ne serait tenté de le croire. Nous verrons plus loin que le français peut utiliser au moins quatre genres de composition richement développés d'ailleurs : la juxtaposition, avec synecdoque ou avec métaphore, et les compositions par apposition, avec préposition, ou avec l'impératif. Or celles-ci peuvent servir dans la plupart des cas. Qui empêcherait, par exemple, à la place de *Brachycéphales*, *Dolichocéphales*, *Malacoptérygiens*, *Ornithorhynques*, *Cynocéphales*, *Apodes*, *Branchiopodes*, *Zoophytes*, *Branchiostèges*, etc., de dire *les Courtes-têtes*, *les Longues-têtes*, *les Nageoires-molles*, *les Becs-d'oiseau*, *les Têtes-de-chien*, *les Sans pieds*, *les Pieds-branchies*, *les Animaux-plantes*, *les Couvre-branchies*, etc. ? Il ne reste guère que les composés avec génitif pour lesquels le français n'offre pas de ressources ; encore pourrait-on le plus souvent recourir au latin. Assurément *dentirostre* est préférable à *odontorhynque*, et *névrop-tère* serait, avec avantage, remplacé par *nervipenne*. Nous ne nions pas que l'usage du grec ne soit parfois utile, et même nécessaire ; car le latin ne peut suffire dans tous les cas. *Photographie* est bon ; *lucidescription* serait détestable. Mais qu'on y ait du moins recours avec réserve et dans le cas seul où le français et le latin sont reconnus impuissants à fournir l'expression voulue. Aujourd'hui l'emploi des termes grecs est devenu une mode, une manie. A peine la moindre découverte, la moindre invention est-elle mise au jour qu'on la baptise

*derme* (*squama*, δέρμα), *planisphère* (*planus*, σφαῖρα), *capno-fuge* (καπνός, fugio), *philocomé* (φιλεῖν, coma), *pancarte*, *anglo-manie*, *néolatin*, *photosculpture*, etc.

A ces formes hybrides doivent se rattacher tous les nouveaux composés formés de deux termes latins ou français, dont le premier est terminé par la voyelle de composition grecque *o* : *tibiôtarsien*, *génito-urinaire*, *cérébro-spinal*, (névralgie) *fémoro-poplitée*, etc., *gallo-romain*; *novo-latin*, (guerre) *franco-allemande*, (race) *anglo-saxonne*, (empire) *austro-hongrois* <sup>1</sup>.

Ce sont autant de formes barbares qui menacent de pénétrer dans la langue commune <sup>2</sup>.

## § 2. — COMPOSÉS AVEC PARTICULES

1. 'A privatif. Emprunts : *acample* (ἀκαμπτos), *acatalepsie* (ἀκαταληψία), *acéphale* (ἀκέφαλος), *agalactie* (ἀγαλακτία), *amorphe* (ἄμορφος), *apepsie* (ἀπεψία), *apnée* (ἄπνοια), *apyrexie* (ἀπυρεξία), *ataraxie* (ἀταραξία), etc.

d'un vocable qu'eût aimé Philaminte. On crée des mots comme *brachistochrone*, c'est-à-dire *dont le temps est le plus court*, pour désigner la cycloïde, *courbe de la plus courte descente*; *noématacomètre*, instrument pour mesurer la vitesse de la pensée (Littre, suppl.). *Brevipenne* est trop clair, on le remplace par *brachyptère* (Littre). Un homme qui boit peu devient un *bradypote* (Poitevin), et les buveurs d'eau se changent en *hydropotes* (Littre). Où s'arrêter sur ce chemin ?

Enfin ceux qui forment des mots français avec des éléments grecs ignorent trop souvent les règles et le génie de la langue où ils puisent. On en a vu plus haut quelques exemples. Cf. E. Egger, *Observations critiques sur l'emploi des termes empruntés à la langue grecque dans la nomenclature des sciences*. Paris, 1871 (extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*).

<sup>1</sup> Plusieurs de ces composés sont devenus tellement populaires qu'on les emploie familièrement sous une forme abrégée : un *typo*, un *chromo*.

<sup>2</sup> Il y a quelques composés savants formés sur le même principe, mais avec des éléments latins, et où la voyelle de liaison est *i* et non *o*. Tels sont : *héroï-comique*, *tragi-comédie* et les analogues. M. Littre veut remplacer le mot hybride *néo-latin* par *novo-latin*; il faudrait, pour être conséquent jusqu'au bout, dire *novilatin*.

Composés nouveaux : *achromatique* (ἄ, χρωμα), *acotylédone* (ἄ, κοτυληδών). *Azote*, *anéroïde*, sont mal formés, parce que ἄ avec ζώω n'aurait jamais en grec donné ἀζώτος, et que *anéroïde* représente un ἀνεροειδής, qui, s'il signifiait quelque chose, ne pourrait vouloir dire que : à forme d'homme et non sans air. *Anormal* est un mot hybride (ἄ et *normal*) : car ce n'est vraisemblablement pas un dérivé de *abnormis*.

2. ΑΜΦΙ. — Emprunts : *amphibie* (ἀμφίβιος), *amphibologie*, (du lat, *amphibologia*, qui est une abréviation de ἀμφιβιολογία; cf. *idolâtrie* (εἰδωλολατρεία), *amphibraque* (ἀμφίβραχος), *amphisbène* (ἀμφίσβεννα), etc. — Composés nouveaux : *amphiptère* (ἀμφίς, πτερόν), *amphiarthrose* (ἀμφίς, ἄρθρωσις).

3. ἈΝΑ. — Emprunts : *anachorète* (ἀναχωρητής), *anacoluthie* (ἀνακόλουθον), *anaglyphe* (ἀναγλυφή), *anagramme* (ἀνάγραμμα), *analectes* (ἀνάλεκτα), *anamorphose* (ἀναμόρφωσις), etc. — Composés nouveaux : *anamorphique* (ἀνά, μορφή), *anasarque* (ἀνά, σάρξ), *anaplastie* (ἀνά, πλάσσειν), etc.

4. ἈΝΤΙ. — Emprunts : *antichrèse* (ἀντίχρησις), *antidote* (ἀντιδοσόν), *antilobe* (ἀντιλοβιον), *antilogie* (ἀντιλογία), *antinomie* (ἀντινομία), *antipathie* (ἀντιπάθεια), *antiphrase* (ἀντίφρασις), *antipodes* (ἀντιπόδες), etc. — Composés nouveaux : *anthelminthique* (ἀντι, ἕλμινος, ver), *antipyrétique* (ἄ, πυρετός, fièvre), *antiseptique* (ἄ, στικτικός), *antispasmodique* (ἄ, σπασμώδης), et, avec des mots français : *antichrétien*, *antimonarchique*, *anticonstitutionnel*, *antiscorbutique*, *antisocial*, *antipapiste*. Dans cette dernière composition, où il tend à devenir populaire, ἀντι forme des parasythétiques, c'est-à-dire qu'il joue le rôle d'une préposition ayant pour complément le substantif contenu dans l'adjectif suivant, et que la terminaison adjectivale du mot se rapporte au composé tout entier. *Antimonarchique* = qui est (*ique*) contre (ἀντι) la monarchie. Quand *anti* est suivi d'un substantif pur et simple, il est adverbe : *antipape*, c'est-à-dire *pape opposé* (au vrai pape). Cf. p. 108.

5. ἈΠΟ. — Emprunts : *aphérèse* (ἀφαίρεσις, *Apocalypse* (ἀποκαλύψις), *apocope* (ἀποκοπή), *apocryphe* (ἀπόκρυφος), *apogée* (ἀπόγειον), *apologue* (ἀπόλογος), *apophyse* (ἀπόφυσις), *apoplexie* (ἀπόπληξις), *apostasie* (ἀποστασία), etc.

Les seuls composés nouveaux sont *aphélie* (ἀπό, ἥλιος), *apothème* (ἀπό, τίθημι), *apothérapie* (ἀπό, θεραπεία), et le mot hybride *apojove* fait sur le modèle de *apogée*.

6. ἈΡΧΙ, particule qui dérive du radical de ἄρχω, et marque

dans les composés grecs une idée de prééminence, de supériorité, de haut degré.

Emprunts : *archidiacre* (ἀρχιδιάκονος), *archidiacre* (ἀρχιδιάκονος), *archimandrite* (ἀρχιμυνοδρίτης), *archimime* (ἀρχιμιμικός), *architecte* (ἀρχιτέκτων), etc.

Dans les composés nouveaux, *archi* a deux significations distinctes : ou il a la valeur du grec ἀρχι, *archiprêtre*, *archiabbé*, *archichaplain*, *archiduc*, etc. ; ou il s'emploie dans le langage familier avec la valeur du superlatif : *archimillionnaire* ; le plus souvent, en ce cas, il se joint à des noms ou à des adjectifs ayant une signification défavorable : *archifou*, *archibête*, *archipatelin*, etc. En ce sens, il est en voie de devenir une nouvelle particule péjorative.

7. ΔΙΑ. — Mots empruntés : *diabète* (διαβήτης), *diadème* (διάδημα), *dialecte* (διάλεκτος), *diamètre* (διάμετρος), *diaphane* (διαφανής), *diaphonétique* (διαφωνητικός), *diaphragme* (διάφραγμα), *diarthrose* (διάρθρωση), etc. — Composés nouveaux : *diacaus-tique* (διά, καυστικός), *diacoustique* (διά, ακουστικός), etc. — *Dia-pason* est un juxtaposé grec : διά, πασών.

8. ΔΙ. — Emprunts : *diglyphe* (δίγλυφος), *dilemme* (δίλημμα), *dimètre* (δίμετρος), *dissyllabe* (δισύλλαβος), *distique* (δίστιχον). — Composés nouveaux : *distyle* (δι, στύλος), *dispondée* (δι, σπονδεῖος), *diandrie* (δι, ἀντήρ), *diœcie* (δι, οἰκία), *digastrique* (δι, γαστήρ), *dièdre* (δι ἕδρα), etc.

9. ΔΥΣ. — Emprunts : *dyscole* (δύσκολος), *dyscrasie* (δυσκρασία), *dysenterie* (δυσεντερία), *dyspepsie* (δυσπεψία), *dysurie* (δυσουρία), etc. — Composés nouveaux : *dyschroïe* (δύς, χροιά), *dyslalie* (δύς, λαλεῖν), *dysopie* (δύς, ὠψ), *dysphagie* (δύς, φαγεῖν), etc.

10. ΉΙΣ, ΉΣ. — Cette particule, en fait de composés, ne se rencontre que dans *épisode* (ἐπεισόδιον).

11. ΉΚ, ΉΞ. — Emprunts : *echase* (ἔχαστος), *ecchymose* (ἐκχύμωσις), *eclectique* (ἐκλεκτικός), *éclipse* (ἔκλειψις), *ecthlypse* (ἐκθλιψις), etc. ; *exanthème* (ἐξάνθημα), *exarque* (ἔξαρχος), *exégèse* (ἐξήγησις). — Nouveaux composés, très rares : *ecdémique* (ἐκ, δῆμος).

12. ΉΝ. — Emprunts : *emblème* (ἔμβλημα), *embolisme* (ἐμβολισμός), *embryon* (ἔμβρυον), *emphase* (ἔμφασις), *emphytéose* (ἐμφυτεύσις, que l'analogie a fait modifier en ἔμφυτέωσις), *emplâtre* (ἐμπλάστρον), *encéphale* (ἐγκέφαλος), *énergie* (ἐνέργεια), *énergumène* (ἐνεργούμενος), *enthousiasme* (ἐνθουσιασμός), *enthymème* (ἐνθύμημα), etc.

Formations nouvelles : *emmésostome* (ἐν, μέσος, στόμα), *emmorphose* (ἐν, μορφή), *emménagogue* (ἐν, μήν, ἀγωγός)

*enchondrome* (ἐν, χόνδρος), *enchorique* (ἐν, χωρίον), *énostose* (ἐν, ὀστέον), etc.

13. ἘΝΔΟΝ. — Sur le modèle de *endogène* (ἐνδογενής) et des composés grecs ἐνδόμυχος, ἐνδομενία, on a créé *endobranche* (ἐ., βράχης), *endocarpe* (ἐ., καρπός), *endocéphale* (ἐ., κεφαλή), *endochrome* (ἐ., χρωμα), *endoderme* (ἐ., δέρμα), *endogone* (ἐ., γόνος), *endosome* (ἐ., ὠσμός; composé de formation irrégulière), *endosperme* (ἐ., σπέρμα), etc.

14. ἘΞΩ. — Emprunts : *exocet* (ἐξώκοιτος), *exomphale* (ἐξόμφολλον, de ἐξω et ὀμφαλός,) etc. — Composés nouveaux : *exocyste* (ἐξω, κύστις), *exogène* (ἐξω, γένος), *exogyne* (ἐξω, γυνή), *exomètre* (ἐξω, μέτρον), *exoptile* (ἐξω, πτίλον), *exorrhize* (ἐξω, ρίζα), etc.

15. ἘΠΙ. — Emprunts : *épacte* (ἐπακτός), *épenrhèse* (ἐπένθησις), *éphèbe* (ἐφηβός), *éphélide* (ἐφηλίς, ἴδος), *éphémère* (ἐφήμερος), *éphialte* (ἐφιάλτης), *épïcène* (ἐπίκοινος), *épichérème* (ἐπιχέρημα), *épiderme* (ἐπίδερμις), *épigastre* (ἐπιγάστριον), *épigramme* (ἐπιγράμμα), *épilepsie* (ἐπιληψία), *Epiphanie* (Ἐπιφάνεια), *épisode* (ἐπισόδιον), *épithalame* (ἐπιθάλμιον), *épode* (ἐπὸς), etc. — Composés nouveaux : *épicycle* (ἐπί, κύκλος), *épigénèse* (ἐπί, γένεσις), *épigyne* (ἐπί, γυνή), *épizootie* (ἐπί, ζῶον), *épinème* (ἐπί, νῆμα), *épicondyle* (ἐπί, κόνδυλος), *épícorollie* (ἐπί, corolle, mot hybride), *épílaryngien* (ἐπί, laryngien), etc.

16. ἘΥ. — Emprunts : *eucharistie* (εὐχαριστία), *Euménides* (Εὐμενίδες), *eupepsie* (εὐπέψια), *Eugène* (Εὐγενής), *eufruit* (εὐφρασία), *Evergète* (Εὐεργέτης), etc. — Composés nouveaux : *euchrome* (εὐ, χρωμα), *euchylie* (εὐ, χυλός), *eulysine* (εὐ, λύσις), etc.

17. ΚΑΤΑ. — Emprunts : *catachrèse* (κατάχρησις), *cataclysmé* (κατακλυσμός), *catalectes* (κατάλεκτα), *catalectique* (καταλεκτικός), *catalogue* (κατάλογος), *cataplasme* (κατάπλασμα), *cataracte* (καταρράκτης), *catarrhe* (καταρροή), *catastrophe* (καταστροφή), *cathérétique* (καθαραιτικός), *catholique* (καθολικός), etc.

Les composés nouveaux sont rares. On a créé les mots *catapétale* (κατά et pétale, de πέταλον), *catacoustique* (κατά et acoustique, de ακούω), *catacaustique* (κατά et caustique, de καίω), *cataphonique* (κατά et φωνή), *catagmatique*, dérivé de κάταγμα, et en lat. pop. *catacumba*, d'où le mot savant *catacombe*, si l'étymologie est κατά, κύμβη<sup>1</sup>.

18. ΜΕΤΑ. Emprunts : *métabole* (μεταβολή), *métalepse* (μετά-

<sup>1</sup> Sur des composés populaires hybrides de κατά, voir p. 74 et 205.

ληψίς), *métamorphose* (μεταμόρφωσις), *métaphore* (μετάφρασις), *métaplasme* (μεταπλασμός), *métathèse* (μετάθεσις), *métempsychose* (μετεμψύχωσις), *météore* (μετέωρος), *méthode* (μέθοδος), *métonymie* (μετωνυμία). — Composés nouveaux : *métacentre* (μ., κέντρον), *métagramme* (μ., γράμμα), *métamylène* (μ., amy-lène), *méthylïque* (μ., ύλη). — *métaphysique* est un juxtaposé tiré de μετά τὰ φυσικά (voy. Littré).

19. ΠΑΛΙΝ. — Emprunts : *palimpseste* (παλίμψηστος), *palingénésie* (παλιγενεσία), *palinodie* (παλινωδία), etc.; *palimbacchique* est tiré du lat. *palimbacchius*.

20. ΠΑΡΑ. — Emprunts : *parabole* (παραβολή), *Paraclet* (Παράκλητος), *paradigme* (παράδειγμα), *paradoxe* (παράδοξον), *paragraphe* (παραγράφος), *Paralipomènes* (παραλειπόμενα), *parallèle* (πάρλληλος), *paralysie* (παράλυσις), *paraphrase* (παραφρασις), *paraphernaux* (παραφερνα), etc. — Composés nouveaux : *parachronisme* (πρά, χρόνος), *paramètre* (π., μέτρον), *paracentrique* (π., κέντρον), *paracerque* (π., κέρκος), *parageustie* (π., γευστός), *paraplexie* (π., πλῆξις), *parapside* (π., ἄψις), etc.

21. ΠΕΡΙ. Emprunts : *périanthe* (περιανθής), *péricarpe* (περικάρπιον), *péricrâne* (περικράνιον), *périgée* (περίγειον), *périmètre* (περίμετρος), *période* (περίοδος), *périoste* (περιόστεον), *péripétie* (περιπέτεια), *périphrase* (περίφρασις), *périphe* (περίπλους), *péristyle* (περίστυλος). — Composés nouveaux : *périsperme* (περί, σπέρμα), *périhélie* (περί, ἥλιος), *périgone* (περί, γονή), *périchondre* (π., χόνδρος), *péricolpité* (π., κόλπος), *périderme* (π., δέρμα), *périmétrite* (π., μήτρα), etc.

22. ΠΡΟ. — Emprunts : *problème* (πρόβλημα), *proboscide* (προβοσκίς, ίδος), *prodrome* (πρόδρομος), *programme* (πρόγραμμα), *prologue* (πρόλογος, prologus), *protase* (πρότασις). — Composés nouveaux : *proemptose* (πρό, ἔμπτωσις), *prognathe* (πρό, γνάθος).

23. ΠΡΟΣ. — Emprunts : *prosélyte* (προσηλυτος), *prosodie* (προσωδία), *prostase* (πρόστασις), *prostate* (προστάτης), *prosthèse* (πρόσθεσις), etc. — Nouvelle formation : *prosenchyme* (πρός, ἐν, χυμός).

24. ΣΥΝ. — Emprunts : *syllapse* (σύλληψις), *syllogisme* (συλλογισμός), *symbole* (σύμβολον), *symétrie* (συμμετρία), *sympathie* (συμπάθεια), *symphonie* (συμφωνία), *symptôme* (σύμπτωμα), *synagogue* ( συναγωγή), *synallagmatique* (συναλλαγματικός), *synchronisme* (συγχρονισμός), *syncope* (συγκοπή), *syncrétisme* (συγκρητισμός), *synode* (σύνοδος), *synonyme* (συνώνυμος), *syntaxe* (σύνταξις), *système* (σύστημα), *syzygie* (συζυγία), *syndic* (σύνδικος). —



Composés nouveaux : *sympétalique* (σ., πέταλον), *symphysandre* (σ., φύσις, ἀντίρ), *sympode* (σ., ποῶς), *synanthé* (σ., ἄνθος), *synclinal* (σ., κλίνειν), *syngnathe* (σ., γνάθος), etc.

25. ὙΠΕΡ. — Emprunts : *hyperbole* (ὑπερβολή), *hypermètre* (ὑπερμέτρος), etc. — Composés nouveaux : *hypercrise*, *hypercritique* (ὑ., κρίσις, κριτικός), *hypertrophie* (ὑ., τροφή), etc.

26. ὙΠΟ. — Emprunts : *hypallage* (ὑπαλλαγή), *hyphen* (ὑφήν), *hypocondre* (ὑποχόνδριος), *hypocrisie* (ὑποκρισία), *hypogastre* (ὑπογάστριον), *hypoténuse* (ὑποτείνουσα). — Composés nouveaux : *hyphémie* (ὑ., αἷμα), *hypogyne* (ὑ., γυνή), *hypophylle* (ὑ., φύλλον), *hypoazotique* (ὑ., azotique), etc.

Les dérivés de ces composés doivent être formés sur les dérivés grecs correspondants : ainsi, *période* donnera *périodique*, περιοδικός étant le dérivé de περίοδος. Si cependant le mot grec a pénétré dans la langue, il peut recevoir les suffixes français : *syndic* donne *syndical* (= συνδικαλῆς), *synagogue* *synagogal* (συναγωγαλῆς). On dit *syntaxique* et *syntactique* : le premier, dérivé du mot français *syntaxe* ; le second, du mot grec σύνταξις.

Il est à remarquer que les compositions nouvelles ne s'exercent généralement que sur les particules dont le sens est bien déterminé, par exemple ἀρχή, ὑπερ, ἀντί ; les autres sont sans doute d'un emploi trop délicat pour nos savants.

## DEUXIÈME SECTION

### COMPOSÉS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES

Les mots composés, de même que les mots simples, qui nous viennent des langues étrangères, sont soumis à une loi générale. Du moment qu'ils pénètrent dans le français, ils se dépouillent des formes spéciales qu'ils revêtaient dans leur langue originelle, et, se pliant aux exigences d'une phonétique nouvelle, s'accommodent au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. Ce fait est surtout frappant lorsque l'on considère les mots de l'ancien haut-allemand qu'a importés chez nous la conquête franque. Comme alors le français n'était encore que du latin populaire, les mots germaniques se sont latinisés, et passant, comme les mots romans, par toute une série de transformations régulières, ils se sont fondus avec eux dans la langue commune.

Tels sont :

fauteuil	faldestolium	<i>a. h.-a.</i> faltstuol
maréchal	mariscalcus	marahscalc
sénéchal	senescalcus	siniscalc
mainbour	mundibur dus	muntboro
garou	garulfus	<i>anglo-sax.</i> : werewolf
etc.	etc.	etc.

Les mêmes différences qui séparent le latin populaire mérovingien du français moderne se trouvent donc entre les formes primitives des composés de l'ancien haut-allemand et les formes qu'ils possèdent actuellement dans notre langue. Mais de ce que l'on assiste, pour ces composés, à la série complète des évolutions qui de leur forme latinisée en ont fait des mots français, il n'en faut pas conclure que les autres, d'importation plus récente, gardent leur physionomie propre et refusent de se franciser. M. Brachet distingue des mots d'origine ger-

manique<sup>1</sup> les mots d'origine allemande. « Ces deux couches de mots, dit-il, sont très-distinctes l'une de l'autre ; les mots d'origine *germanique* transmis au français par le latin ont perdu leur physionomie originaire et subi, pour arriver à notre langue, des transformations régulières ; les mots d'origine allemande, empruntés directement à l'allemand moderne et introduits dans leur crudité naturelle, tranchent sur le fonds général de la langue ; les premiers forment avec notre langue une union intime et pénétrante ; les seconds ne sont guère qu'une immixtion superficielle. » Cette affirmation est trop tranchée. Ces derniers, tout comme les autres, se soumettent aux lois de la langue, et, s'ils n'ont pas derrière eux un passé aussi long que leurs frères aînés, la naturalisation n'en est pas moins réelle ni moins complète. Assurément ils n'ont pas besoin d'avoir connu tous les changements phoniques qui constituent l'histoire de notre langue au moyen âge ; ils sont cependant, tout autant que les autres, forcés de se dépouiller de leur *crudité naturelle* et de s'assimiler au reste de la langue, de se fondre avec elle. *Bâbord* est-il plus rapproché de *bakboard* que *maréchal* ne l'est de *marahscalc* ? *Potasse* (*pottasche*) a-t-il la physionomie moins française que *crevasse*, *filasse*, *cuirasse*, etc. ? Qui songerait à retrouver l'allemand dans *couperose*, *brandevin*, *flèche*, *graver*, *choucroute*, *sabre*, *obus* ? L'anglais, de même, nous fournit des exemples curieux. *Shawl*, *ridingcoat*, deviennent *châle*, *redingote* ; *check* (= tcheck) se change en *chèque* ; *beefsteak* perd l's, qui cependant appartient au radical de *steak* ; on en fait *bifteck* (*biftèke*)<sup>2</sup> ; *waggon* (ouagone) se prononce *wagon*. En fait, à l'exception de quelques termes scientifiques qui restent confinés dans la langue spéciale, tous les termes d'origine étrangère entrés dans la langue populaire transforment leur prononciation, et souvent leur orthographe, pour s'assimiler à la prononciation générale du français. D'ailleurs, il est contre les lois de toute langue qu'un mot appartenant à un idiome quelconque pénètre et *vive* dans un idiome différent en gardant les traces de sa nationalité. La force du lan-

<sup>1</sup> C'est-à-dire ceux qui ont été « introduits dans la langue latine du III<sup>e</sup> siècle, et que le latin a transmis au français. » *Dict. étym.*, Introduction, II, 4.

<sup>2</sup> L'italien à l'inverse en empruntant ce même mot a supprimé l'f : *bistecca*. L'espagnol dit aussi *bistek*, et cette prononciation est fréquente en France, surtout dans le midi.

gage, qui est toujours en activité, finit, un jour ou l'autre, par l'absorber.

La tendance à assimiler les mots étrangers aux mots de la langue commune amène des transformations singulières. Une ressemblance fortuite de son et une analogie lointaine d'idée entre le mot exotique et un mot quelconque de la langue suffisent quelquefois à faire remplacer le premier par le second. Le latin *favus* (rayon de miel) devient l'italien *fiavo* par suite d'une confusion avec *flavus* (blond, couleur du miel). Les noms composés étrangers présentent des faits semblables. Dans *sauerkraut*, proprement *chou aigre*, *sauer* (aigre) est remplacé par son quasi-homonyme *chou*, et *kraut* est traduit librement par *croûte*. *Kupferasche* devient *couperose*, qui rappelle de loin le mot allemand et présente à l'esprit je ne sais quelle image de cristaux taillés à teinte rosée. Le *bulldog* (chien-taureau) se transforme en *dogue à boule*, à grosse tête ronde : *bouledogue*. Le jeu de l'*aunt Sally* (de la tante Sarah), franchissant le détroit, devient chez nous le jeu de l'*âne salé*, et l'*as per se* italien se défigure en *as percé*<sup>1</sup>. Ces faits prouvent une fois de plus encore que l'assimilation des mots étrangers dans une langue est fatale, et que, quelle que soit la date de leur introduction, ils sont condamnés à subir certaines modifications pour prendre la physionomie et le caractère que possède la langue à l'époque de leur entrée. Ainsi les termes exotiques s'assimilent dès l'abord à la langue, et, selon qu'ils y ont pénétré depuis un temps plus ou moins long, suivent, comme les autres mots, les évolutions plus ou moins nombreuses de la langue jusqu'à nos jours.

Voici la liste des mots composés d'origine étrangère qu'on retrouve en français.

## I. — MOTS D'ORIGINE GERMANIQUE

### 1° Haut-allemand.

(Pour la plupart introduits aux premiers temps de la langue, par la conquête franque. Quelques-uns lors de la guerre de Trente ans.)

<sup>1</sup> Cf. M. Müller, *Nouv. leçons sur la sc. du lang.*, I, p. 338 et II, p. 284 et sqq. de la traduction française. Voyez également *Bulletin de la Société de Linguistique*, n° 9 (1874), p. xcvi et xcvi.

*Auberge* (vieux haut-allemand *heriberga*, proprement *logement d'armée*. Cf. *Romania*, I, 131 et suiv.). *Auberge* a été pris au provençal au XVI<sup>e</sup> siècle ; la vraie forme française est *herberge*, d'où *héberger*.

*Beffroi* (moyen haut-all. *bercruit*, tour qui garantit la sûreté).

*Bivouac* (*bivache*, garde accessoire, extraordinaire ; proprement *garde d côté de* [la garde ordinaire]).

*Blafard* (vieux haut-allemand. *bleih-faro*, de couleur pâle).

*Blocus* (vieux haut-allemand. *bloc-hus*, aujourd'hui *blockhaus*, maison qui enclôt, qui ferme, fortin).

*Blockhaus* (le même que le précédent, repris à une époque plus moderne).

*Bocambre* (allemand. *pochhammer*, marteau à écraser).

*Bourgmestre* (allemand. *bürgermeister*, de *bürger*, citoyen, et *meister*, maître).

*Brandevin* (allemand. *branntwein*, vin brûlé).

*Burgrave* (allemand. *burg-graf*, comte du château).

*Canapsa* (allemand. *knappsack*, sac à provision, de *knappen*, manger, grignoter).

*Carrouse* (corruption de l'allemand. *garaus* [*trinken*], boire tout).

*Chenapan* (allemand. *schnapphahn*, coq qui grippe, vole).

*Choucroute* (corruption de l'allemand. *sauerkraut*, herbe aigre. Voir à la page précédente).

*Couperose* (corruption de l'allemand. *kupferasche*, cendre de cuivre, cuivre calciné. Voir à la page précédente).

*Crompire* (allemand. *grundbirne*, mot usité dans les provinces de l'est pour *pomme de terre*<sup>1</sup>).

*Echauquette* (vieux franç. *eschargaite*, de l'allemand. *schaarwacht*, troupe-sentinelle).

*Edredon* (allemand. *eider-daunen*, duvet de l'eider).

*Fauteuil* (vieux franç. *faldesteuil*, de l'anc. haut-all. *faltstuhl*, chaise pliante).

*Feldspath* (allemand. *feld-spath*, spath de champ).

*Frichti* (allemand. *frühstück*, déjeuner ; terme militaire).

*Gonfalon* (vieux franç. *gonfanon*, de l'anc. haut-allemand. *gundfano* ; de *gundja*, combat, et *fano*, drapeau).

*Guerdon* (vieux franç. *guerredon*, de l'ancien haut-allemand.

<sup>1</sup> Voy. *Romania*, 1873, p. 445 (*gröndbir*).

*widarlón*, récompense ; de *widar*, en retour, et *lón*, salaire ; l' est devenu *d* par suite d'une confusion avec *don*).

*Halbran* (moyen haut-all. *halber-ent*, demi-canard).

*Hallebarde* (moyen haut-alle. *helmbarte*, allem. moderne *hellebarte* ; de *helm*, fût, et de *barte*, hache).

*Hampe* (vieux haut-alle. *hanthabe*, aujourd'hui *handhabe*, partie que *tient la main*).

*Haubert* (vieux haut-alle. *hals-berc*, proprement *abri du cou*).

*Havresac* (all. *habersack*, sac à avoine, à provisions).

*Landwehr*, introduit dans ces dernières années (alle. *landwehr*, garde du pays) <sup>1</sup>.

*Lansquenet* (alle. *lands-knecht*, serviteur du pays, soldat, fantassin).

*Mainbour* (ancien haut-alle. *muntboro*, de *munt*, bouche, parole, protection, et *beran*, porter).

*Maréchal* (ancien haut-alle. *marah-scalc*, valet [*scalc*] des chevaux [*marah*]).

*Margrave* (alle. *mark-graf*, comte d'une marche).

*Marsouin* (vieux haut-alle. *meri-suin*, cochon de mer : allem. mod. *meerschwein*).

*Narval* (alle. *narwal*, mot dont les éléments composants se retrouvent en norois : *nár*, cadavre, et *wal*, baleine).

*Poiasse* (alle. *pottasche*, cendre de pot).

*Sabretache* (alle. *säbeltasche*, poche de sabre).

*Stockfisch* (alle. *stock-fisch*, poisson de bâton, le poisson à sécher étant suspendu à un bâton).

*Tringuelte* (alle. *trink-geld*, argent à boire, pourboire).

*Vaguemestre* (alle. *wagenmeister*, maître des équipages).

*Vergissmeinnicht* (alle. *vergiss-mein-nicht*, ne m'oublie pas) <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> On peut y joindre *landsturm*, mot dont l'explication en allemand nous entraînerait trop loin.

<sup>2</sup> « La fleur magique qui, dans une tradition mythique allemande, ouvre les rochers recélant les trésors, prononce elle-même cette formule, pour avertir celui qui s'en est servi qu'en l'oubliant il court le risque de voir les rochers se refermer sur lui » (Littré, s. v.). C'est bien là le sens primitif ; mais aujourd'hui ce mot et sa traduction française *ne m'oubliez pas* (cf. plus haut, p. 219) n'ont plus qu'une signification, celle de rappeler aux amants leurs promesses d'amour. Cf. Littré, s. v. *Ne m'oubliez pas*, et *Plus je vous vois, plus je vous aime*. — A vrai dire, le mot *vergissmeinnicht* n'est pas francisé et n'a point passé dans la langue vulgaire : les personnes qui s'en servent savent qu'elles emploient un mot allemand.

*Vitchoura* (corruption de l'allein. *wildschur*, fourrure de fauve) <sup>1</sup>.

2° *Anglais*.

(Termes de marine. — Termes de la fashion et du turf introduits de nos jours. — Quelques mots très anciens, datant de la période anglo-saxonne.)

*Ane salé* (*aunt Sally* ; voir plus haut, p. 264).

*Beaupré* (*bowsprit*, mât [*sprit*] de proue).

*Bifteck* (*beef-steak*, tranche de bœuf).

*Blackbouler* (parasynthétique, de *black*, noir, et *bowl*, boule ; terme introduit par le Jockey-Club).

*Blue-lias* (*blue-lias*, lias bleu).

*Bosseman* (*boatsman*, homme de bateau).

*Bouledogue* (*bulldog*, chien taureau. Voir p. 264).

*Boulingrin* (*bowling-green*, gazon où l'on joue à la boule).

*Contredanse* (*country-dance*, danse villageoise ; cf. plus haut, p. 152).

*Flibot* (*fly-boat*, bateau-mouche).

*Flint-glass* (idem, cristal de roche).

*Gabord* (*garboard*, même sens).

*Goddam*, nom donné aux Anglais d'après leur juron favori (autrefois).

*Hanebane* (*hen-bane*, poison des poules).

*Haquenée* (*hackney*, de *hack*, cheval, et *ney* [qui se retrouve dans l'anglais *nag*, le néerlandais *negg*], bidet).

*Jockey-Club* (idem, le club des jockeys).

*Lamaneur* (dérivé de *laman*, altération de l'anglo-saxon *lādman*, homme qui conduit).

*Milord* (un milord, un nabab, de *my lord* ; surnom donné aux Anglais riches).

*Paquebot* (*packet-boat*, vaisseau à paquets).

*Railway* (idem, proprement chemin à rails, à barreaux).

*Redingote* (*riding-coat*, vêtement pour monter à cheval).

*Rosbif* (*roast beef*, bœuf rôti).

*Sinécure* (*sinecure*, même sens ; du latin *sine cura*).

<sup>1</sup> Il va sans dire qu'en examinant d'une manière plus approfondie les nomenclatures spéciales de la marine, de la pêche, de l'art militaire, de la féodalité, etc., on arriverait à augmenter beaucoup ces listes. Le vieux français donnerait aussi son contingent. Nous avons voulu nous renfermer dans la langue commune.

*Steeple-chase* (idem, chasse au clocher) <sup>1</sup>.

*Stribord*, et, par corruption, *tribord* (islandais *styrribord*, anglo-saxon *steorbord*; de *styri*, *steor*, gouvernail, et *bord*).

*Tramway* (idem, de *tram*, rail plat, et *way*, voie).

*Verdict* (idem, de l'anc. fr. *veir dit* ; *dit* a été rapproché du lat. *dictum*).

*Vibord* (*waistboard*, de *waist*, milieu, et *board*, planche).

*Waterproof* (idem, [vêtement à l']épreuve de l'eau).

### 3° Néerlandais.

*Bâbord* (*bakboord*, bord de derrière).

*Bourcet* (corruption du holl. *boeg-zeil*, voile d'avant).

*Brindestoc* (flam. *springstock*, bâton pour sauter).

*Flibustier* (anciennement *fribustier*, holl. *vrybuitter*, de *vry*, libre, et *buy*, butin ; libre maraudeur).

*Hauban* (flamand *hobant* = *hoofd-band*, lien de la tête, du haut mât).

*Matelot* (anciennement *matenot*, holl. *maat-genot*, compagnon de table à bord) <sup>2</sup>.

*Kermesse* (flamand *kerk-messe*, messe d'église).

*Raban* (holl. *raaband*, de *raa*, vergue, et *band*, lien, cordage).

*Scorbut* (bas-alle. *schorbock*, néerl. *scheurbuick*, proprement *crève-ventre*).

*Stathouder* (holl. *stadhouder*, de *stad*, lieu, et *houder*, celui qui tient = lieutenant).

*Vacarme* (flamand *wach-arm*, hélas ! malheureux!).

*Varlope* (holland. *weerloop*, de *weer*, en retour, et *loop*, course).

*Watregan* (flamand *watregang*, de *water*, eau, et *gang*, allée).

## II. — MOTS ROMANS

(Les chiffres qui suivent les mots romans renvoient aux parties, sections et séries du livre où sont analysés les composés français de formation analogue.)

<sup>1</sup> Prononcé *stipletchése*, ce mot est un mot resté anglais ; mais on prononce d'habitude *stiptechasse*, et là le mot est bien francisé, et *chase* est modifié sous l'influence de *chasse* (cf. p. 264).

<sup>2</sup> Ou du scand. *matunautr*, m. s. (voy. *Romania*, III, 156).



## 1° Italien.

- Anspessade* (*lancia spezzata*, I, I, I ; lance rompue).
- Archivolte* (*archivolto*, IV, 1, 2, § 2 ; maîtresse voûte).
- Architrave* (*architrave*, IV, 1, 2, § 2, ce qui domine les poutres).
- Arquebuse* (*arcobugio*, II, 1, I ; corruption de l'alle. *hakenbulte*, boîte à crochet, qui avait donné l'ancien français *haquebute*).
- Banqueroute* (*banco rotto*, II, I, I ; banc rompu).
- Batifoler* (*battifolle*, III, VI ; remparts où les jeunes gens allaient jouer).
- Bécarre* (*bequadro*, I, I, I ; bé carré, ainsi dit à cause de sa forme).
- Belladone* (*bella donna*, I, I, I ; belle dame).
- Belvédère* (*belvedere*, I, I, I ; belle vue).
- Bémol* (*bimmole*, I, I, I ; bé mou, ainsi dit à cause de sa valeur).
- Biscotte* (*biscotto*, II, II, 2 ; même mot que *biscuit*).
- Camail* (*camaglio*, III, IV ; de *capo* et *maglia*, maille de tête).
- Caguesangue* (*cacasangue*, III, VI ; littéralement *chie-sang*).
- Carnaval* (*carneval* ; de *carnis levamen*, I, I, II ; mot corrompu en *carne, vale*, « adieu viande ! », III, VI).
- Casemate* (*casamatta*, mot obscur).
- Catafalque* (*catafalco* ; voy. p. 74).
- Clavecin* (*clavicimbalo*, III, IV ; cymbale à clef).
- Conclave* (*conclave*, IV, 1, I ; du lat. *conclave*, chambre).
- Contrapontiste* (*contrappunto*, III, III, 2 ; contrepoint).
- Contrebande* (*contrabbando*, III, III, 2 ; contre le ban).
- Filagramme* (altération de *filigrane* sous l'influence de γράμμα, lettre.)
- Filigrane* (*filigrana*, III, IV ; filet à grain).
- Frangipane* (*frangipana*, IV, VI ; cf. p. 190, n. 24 ; sur l'emploi de ce mot comme nom commun voy. Littré).
- Massepain* (*mazzapane*, III, IV ; la première partie du composé ital. n'est pas encore expliquée).
- Palafitte* (*palafitta*, I, I, I ; pieu fiché).
- Parapet* (*parapetto*, III, VI ; protège poitrine).

*Parasol* (*parasole*, III, II, protège du soleil) <sup>1</sup>.

*Piémont* (*Piemonte*, III, IV ; pied du mont).

*Salsifis* corruption de l'ital. *sassefrica*, même mot que *sassafras* [voir ci-dessous] et que *saxifrage*).

*Saltimbanque* (*saltimbanco*, III, VI ; saute-en-banc).

*Tamarin* (*tamarindo*, mot aussi espagnol ; de l'arabe *thamar Hindi*, datte d'Inde).

*Torticolis* (*torti colli*, I, I, I ; cous tordus).

*Tramontane* (*tramontana*, II, II ; région d'au delà des monts, nord).

*Virevolte* (*giravolta*, de *girare* et *voltare*, III, VI ; double impératif ; cf. *tourne-vire*) .

Ajoutons les mots purement italiens : *aqua-forte* (-*iste*) (II, I, 2), *aqua-tinta* (-*iste*) (id., *ibid.*), *mezzo-terme* (II, I, 1), *mezzo tinto* (id., *ibid.*), *forte-piano* (II, II), *in-petto* (II, V, 1), *contralto* (IV, III, 2).

## 2° Espagnol.

*Cabestan* (*cabrestante*, I, I, 1 ; chèvre debout).

*Eldorado* (cf. plus haut, p. 237).

*Matamore* (*matamoras*, III, VI ; proprement tue-Maures).

*Médianoche* (*media-noche*, I, I, 1 ; mie-nuit. Cf. p. 27).

*Paraguante* (*para* et *guante*, III, II ; cf. Littré, s. v.).

*Passecaille* (*pasa-calle*, IV, VI ; ce qui court les rues).

*Poncire* (*poncidre*, de *pomum citrus*, III, I).

*Salsepareille* (*zarzaparilla*, III, IV ; ronce de Parillo [médecin espagnol] ).

*Sassafras* (idem, de *saxifragia* ; même mot que *saxifrage*).

Voir ci-dessus *salsifis*.

*Soubresaut* (*sobresalto*, III, III, 2 ; sursaut).

*Soupape* (*sopapo* ; voir Scheler, *Dict. étym.*, et Littré, *Dict.* s. v. ; cf. Scheler, *Baud. de Condé*, p. 460).

*Subrécargue* (*sobrecargo*, III, II ; préposé à la cargaison ; mot qui rappelle le composé hybride *subrécot*, formé de *écot*

<sup>1</sup> Sur les imitations en français du type de *parapet* et *parasol*, voy. ci-dessus. p. 225.

<sup>2</sup> *Virevolte* est un compromis entre l'it. *giravolta* et les mots français *virevouste*, *virevoussse* (voy. p. 228, n. 5).

et du provençal *subre*, sur ; proprement : écot, dépeuse en surplus (III, III, 2).

Nous ne citons pas les composés avec *al* : *alcade*, *alguazil*, *alcarraza* (incorrectement *alcarazas*). Voyez plus haut, p. 237.

### 3° Portugais.

*Auto-da-fé* (acte de foi, I, I, 4).

## III. — BAS-BRETON.

*Baragouin* (*bara* et *gwin*, pain et vin. Voir Littré, s. v.).

*Cormoran* (mot hybride ; franç. arch. *corb*, et breton *morvan*, corinoran ; de *môr*, mer, et *bran*, corbeau) <sup>1</sup>.

## IV. — MOTS ORIENTAUX.

*Alléluia*, de l'hébreu *Hallelou Iah*, louez Dieu.

*Capharnaüm*, du syriaque *Kephar-Nahum*, village de Nahum. Pour l'origine de la signification qu'a prise le mot, voyez l'évangile de saint Marc, II, 2.

*Caravansérail*, du persan *carwan-seraï*, chambre des caravanes.

*Hosanna*, de l'hébreu *hōscha' nā*, sauve donc !

*Salamalec*, de l'arabe *salām 'aleik*, salut sur toi.

*Tohu-bohu*, de l'hébreu *tōhou wa-bōhou*, dans l'expression de la Genèse (1, 2) : « Et la terre était désordre et chaos (tōhou wa-bōhou). »

Terminons par le mot malais *orang-outang*, proprement *silvarum homo* .

<sup>1</sup> Pléonasme analogue à celui de *loup-garou*. — Le pg. *coriomarinho*, le prov. *corpmarî* et le catalan *corbmari* viennent de *corvus marinus*.

<sup>2</sup> Plusieurs mots étrangers donnés comme composés dans la première édition de ce livre ont été retranchés de celle-ci, leur étymologie étant plus que douteuse. Tels sont *rocambole* (l'all. *Rockenbolle* paraît pris du français et altéré par étymologie populaire ; l'origine de *rocambole* est inconnue), *accore*, *pamphlet*, *manivelle*, *marmite*, *faimvalle* (s. d. le même que *fringale*).



## CONCLUSION

Nous voici arrivé au terme de notre étude. Nous avons passé en revue tous les procédés que la langue met en œuvre pour composer les mots ; nous en avons déterminé les caractères, la valeur, la portée ; il est temps maintenant de jeter un coup d'œil sur l'ensemble et d'en dégager le fait général qui peut s'y trouver renfermé. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que le français est loin d'être inférieur au latin dans la faculté de créer des composés. Le pouvoir qu'il possède d'emprunter directement des mots à la langue mère lui donne tout d'abord les richesses de celle-ci. Puis, pour son propre compte, il connaît huit sortes de compositions bien caractérisées :

1° Juxtaposition, soit simple, soit avec métaphore ou synecdoque : bien moins développée en latin ;

2° Composition par particules, que possède le latin ;

3° Composition de deux noms par apposition : très riche en français, inconnue au latin ;

4° Composition d'un nom avec une préposition : très riche en français, moins développée en latin ;

5° Composition d'un nom ou d'un adjectif avec un adverbe : plus riche en français qu'en latin ;

6° Composition de deux noms dont l'un est au génitif : plus riche en latin qu'en français ;

7° Composition d'un nom et d'un verbe qui correspond à une juxtaposition latine : rare en français, moins rare en latin ;

8° Composition avec l'impératif, inconnue au latin :

Il y a donc deux genres de composition que le français possède et qui manquent au latin. Celui-ci, il est vrai, a les composés possessifs, qu'ignore le français ; mais ce dernier rachète grandement cette absence par sa juxtaposition simple ou figurée. En somme, tout compte fait, en ayant égard non seulement au nombre, mais encore à la richesse des procédés employés par les deux langues, la balance penche incontestablement du côté du français <sup>1</sup>.

Si nous ajoutons que la dérivation est également chez nous plus développée, nous arrivons à cette conclusion que la langue nouvelle est mieux pourvue et plus richement douée en procédés de formation de mots que l'ancienne. L'on accuse généralement le français de ne pas connaître la composition ; l'étude qui précède montre combien ce reproche est peu fondé, si on compare le français au latin.

Mais qu'on le compare aux langues germaniques et au grec, on est alors obligé de reconnaître la supériorité de ces langues à composer les mots. Il est vrai que si l'on analyse les procédés de composition auxquels elles ont recours, on remarque avec étonnement que le français les possède au même titre : pour les diverses compositions que présentent le grec ou l'allemand, on peut donner des exemples en français <sup>2</sup>. Toutefois l'infériorité générale du français n'est pas contestable.

<sup>1</sup> Le latin, en effet, use singulièrement peu des divers genres de composition qu'il possède. Cependant la langue populaire, plus féconde que la langue classique, et qui montre déjà quelque chose des richesses que développeront les idiomes romans, nous en fournit un nombre plus considérable. Plaute est assez riche en créations originales ; par exemple : *conterebromia* (Cure., III, 3, 76), *contortiplicatu* (Pers., IV, 6, 26), *crucisatum* (Bacch., II, 3, 128), *crurifragius* (Pœn., IV, 2, 64), *damnigerulus* (Truc., II, 7, 1), *dentifrangibulum* (Bacch., IV, 2, 14 et 23), *dentilegus* (Capt., IV, 2, 18), *famigeratio* (Trin., III, 2, 66), *gerulifigulus* (Bacch., III, 1, 14), *largiloquus* (Mil., II, 3, 47), *latebricola* (Trin., II, 1, 14), *legirupio* (Rud., III, 4, 4), *loripes* (Pœn., III, 1, 7), *mendaciloquus* (Trin., I, 2, 163), *nucifrangibulum* (Bacch., IV, 2, 16), *plugigerulus* (Most., IV, 1, 19), *plagipatida* (Most., II, 1, 9, etc.), *sycolatronidæ* (Mil., I, 1, 43), *thesaurochrysonicochrysidæ* (Capt., II, 2, 35), etc. Cf. A. Fuchs, *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhältniss zum Latein*, § 61, où sont cités spécialement les composés bien connus qui remplissent les vers du *Perse*, IV, 6, 20-23.

<sup>2</sup> En tenant compte naturellement des différences dues au caractère propre de ces langues, comme par exemple la composition thématique.

A quoi tient cette infériorité? Il y en a deux raisons. La première, la plus apparente, quoique insuffisante, est la nullité à peu près totale de la composition avec le génitif. Les rares formations qu'on lui doit ont une apparence singulière, étrange, qui étonne dès l'abord : elles semblent dépaysées au milieu de la langue. Cette composition, que les langues germaniques et le grec ont développée avec une inépuisable richesse, est très commode : nous en sentons vivement l'absence par la gêne qui en résulte, et à laquelle nous cherchons, tant bien que mal, à remédier par la dérivation. Là où le grec dit en un mot : γεωγραφία, μεταλλουργία, nous sommes obligés de dire, si nous voulons parler français : *description de la terre, travail des métaux*. Que l'on compare les trois expressions *photographie, photosculpture et gravure sur bois* : pour exprimer trois groupes de deux idées à peu près analogues, on est obligé de recourir ou à une périphrase analytique, *gravure sur bois*, ou à une composition grecque, *photographie*, ou à une formation hybride qui applique à des éléments français les principes de la composition grecque, *photosculpture*. On saisit là sur le fait l'impuissance à peu près complète de la langue à créer ces sortes de composés. Elle cherche, il est vrai, à y remédier en détournant de son emploi logique la composition par apposition ; mais ce n'est qu'une tentative, encore loin d'être généralisée, et d'ailleurs l'apposition ne pourrait pas se pratiquer dans tous les cas. Aussi avons-nous été toujours obligés de recourir à la composition grecque. C'est ce qui explique le développement exagéré qu'elle a pris, et grâce auquel elle ne se contente pas de nous fournir les composés qui nous font défaut, mais nous inonde d'une foule d'autres dont nous n'avons que faire, et pour lesquels nous avons des équivalents en nombre <sup>1</sup>.

La seconde cause, plus générale, tient à un trait propre de notre langue littéraire, je veux dire à la sévérité excessive dont elle fait preuve dans le choix des mots et à la tyrannie qu'exerce sur elle l'habitude. En allemand, en grec, la composition jouit d'une pleine et entière liberté. Les mots de toute nature se combinent, s'entrelacent, se désunissent, pour se recomposer et former, au gré de l'écrivain, des expressions toujours pleines d'aisance. La composition est là dans son élément. Chez nous cette liberté d'allures n'existe nulle part

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 253 et suiv.

daus la formation des mots, pas même dans la dérivation, pourtant si riche. Une récente tentative d'enrichir la langue de quelques milliers de dérivés qui lui manquent a montré par son avortement quelle est la puissance de l'usage sur le français, et combien peu comptent les créations individuelles, tant qu'elles n'ont pas été sanctionnées par le suffrage de tous. Même chose se passe pour la composition, et ici la gêne est rendue plus sensible par l'abondance moins grande des composés.

Le français, en effet, possède divers genres de composition, mais craint, ce semble, d'en user. La vieille langue, il est vrai, était plus libre dans ses allures que la moderne. Il est à remarquer que presque tous les composés avec génitif présentant l'inversion des termes, — en dehors de ceux qui sont dus à l'influence anglaise, — appartiennent au vieux français : *banvin*, *banclouque*, *orfèvre*, etc. Il en est de même de ceux dont le premier terme est un substantif et le second un verbe : *fervestir*, *cloufichier*, *manœuvrer*, etc. Le français a donc laissé perdre une faculté précieuse qui pouvait donner plus de vivacité et d'éclat à la phrase, et lui enlever un peu de sa rigidité et de son inflexible logique. Or, cette perte coïncide précisément avec l'avènement de la langue moderne et de la formation savante des mots. Ne serait-ce pas à cette dernière qu'il faudrait en faire remonter la responsabilité ? La facilité qu'on se donna d'exprimer les idées complexes à l'aide de composés latins tout faits n'a-t-elle pas amené à négliger des ressources devenues ou jugées inutiles ? L'abandon produit le dépérissement. Les facultés de composition non entretenues dépérissent, du moins en partie, et c'est ainsi que, des huit genres de composition que nous avons énumérés tout à l'heure, ceux dont *orfèvre* et *manœuvrer* sont les types ont maintenant disparu de la langue. Quant aux six autres, reconnaissons-le, ils sont bien réellement vivants ; quatre surtout sont d'une abondance inépuisable : la composition avec particules, la composition avec impératif, la composition par apposition, la juxtaposition avec synecdoque ou métaphore. Cependant, si le langage journalier leur demande sans fin des créations spontanées, celles-ci n'ont chance de durée qu'autant que la langue littéraire les adopte, et elle ne les accepte jamais qu'après un long stage. Dans sa sévérité trop dédaigneuse, elle leur décerne un brevet de familiarité et de vulgarité qui ne leur laisse d'accessible que la langue technique



ou populaire<sup>1</sup>. De fait, on peut lire de suite des pages entières de nos classiques sans rencontrer un seul composé (en dehors des composés avec particules). Voilà pourquoi la composition, beaucoup plus riche réellement qu'elle ne le semble, paraît, — mais à tort, — pauvre et maigre.

Y aurait-il antagonisme entre la langue populaire et la langue littéraire? L'une aurait-elle une tendance plus marquée pour la synthèse, l'autre pour l'analyse? Peut-être; remarquons d'ailleurs qu'une pareille opposition n'aurait rien d'extraordinaire: la langue populaire est toujours plus vive, plus imagée, plus pittoresque, en un mot plus synthétique que la langue noble. Cependant cette opposition, toute réelle qu'elle est, se trouve contenue dans de certaines limites. En somme, on ne peut scinder le français en deux langues, l'une synthétique à l'usage du peuple, l'autre analytique à l'usage des écrivains. Il est au fond partout analytique; et si, dans la bouche du peuple, il présente un développement considérable dans la composition, cette composition elle-même, il l'a marquée de son empreinte. Elle ignore en effet la combinaison des thèmes, qui est la forme la plus parfaite de la composition, et l'inversion, qui est éminemment synthétique<sup>2</sup>; et les expressions qu'elle crée, pour être elliptiques, n'en offrent pas moins une correspondance curieuse entre l'ordre des mots et l'ordre logique ou analytique des idées exprimées ou sous-entendues. D'un autre côté, cette composition populaire, toute riche qu'elle est, ne donne guère naissance qu'à des substantifs et non point à des épithètes<sup>3</sup>. La formation d'adjectifs composés exige en effet une conception synthétique beaucoup plus étendue que celle des noms, parce que la dénomination d'un objet matériel s'impose bien plus impérieusement à l'esprit que celle d'une qualité abstraite. On le voit, la composition populaire est celle dont est capable une langue au tempérament analytique; mais, dans

<sup>1</sup> Qu'on jette un coup d'œil sur nos listes de composés, et l'on verra combien peu appartiennent à la langue noble. Ce qui domine, ce sont les noms de plantes, d'animaux, d'instruments. Peu de termes abstraits, et encore pour la plupart sont-ils de la langue spéciale du droit (*saisie-arrêt*, etc.).

<sup>2</sup> L'inversion ne s'est maintenue que dans les composés tels que *arrière-cour*.

<sup>3</sup> Les compositions les plus fécondes sont celles dont *ped-d'alouette*; *chou-fleur*, *pourboire*, *arrière-cour*, *porte-cigare* sont les types. Elles ne donnent guère que des noms.

les limites que comporte ce tempérament, elle est d'une richesse considérable ; aussi ce procédé de formation de mots peut-il prendre une place marquée à côté et non loin de la dérivation.

Pour la langue littéraire, elle ne peut accepter les composés populaires qu'autant qu'un long usage les a consacrés. Quant à créer des composés nouveaux, substantifs ou adjectifs, elle s'y refuse. Toutefois, à y bien réfléchir, cette sévérité n'a point sa raison d'être dans le génie même de la langue, et peut-être ne serait-il pas impossible d'introduire dans la poésie les composés français chers à Ronsard et à Du Bartas. En somme, ces mots n'ont en eux-mêmes rien de vulgaire ni de grossier, toute populaire qu'en est la formation. Ils sont si peu contraires au style élevé, que Ronsard et Du Bartas, qui affectaient la haute poésie, en usaient et en abusaient. On les poursuit par esprit de tradition classique ; ils sont encore sous le coup de la proscription dont les frappa Malherbe, et de nos jours continuent d'expier les témérités de la Pléiade. Proscription imméritée ! Aucun obstacle bien sérieux ne s'opposerait à les faire revivre dans la langue littéraire. Mais, avec la langue, il est besoin de ménagements ; et, si nous renouvelons ici les souhaits d'Henri Estienne, il nous faut tenir compte aussi de ses recommandations :

Τῆ χειρὶ δεῖ σπεῖρειν, ἀλλὰ μὴ ὄλφ τῷ θυλάκῳ <sup>1</sup>.

C'est pour avoir négligé ces sages conseils qu'échoua la Pléiade. Quand Ronsard et ses amis inondèrent la langue de cette masse de mots simples et composés grecs, latins et français, ils ne comprirent pas que le tempérament de notre idiome était trop délicat pour supporter cette foule d'intrus. L'exagération les perdit. Cependant l'on peut regretter que le succès n'ait pas couronné leur tentative, et, tout en reconnaissant qu'elle devait nécessairement avorter, l'on se dit qu'il eût été heureux pour la langue de garder quelque chose de cette hardiesse et de cette témérité.

De nos jours, Victor Hugo, dans sa dernière manière, a cherché aussi à faire revivre certains composés, spécialement les composés par apposition, accolant ensemble deux substantifs, dont l'un devient l'épithète de l'autre <sup>2</sup>. Cette

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 218, n. 1.

<sup>2</sup> Les premières traces de cette composition se rencontrent dans les *Contemplations* et les *Châtiments*. Elle se développe dans la *Légende*

tentative, pas plus que celle de la Pléiade, n'a, ce semble, pour elle aucune chance de succès. Un autre trait du style du célèbre poète, — caractéristique surtout dans sa prose, moins frappant dans ses vers, parce que la phrase poétique s'y prête plus aisément, — c'est la transformation de l'adjectif en attribut<sup>1</sup>. Par ce côté, qui rentre aussi à certains égards dans la composition, il rapproche la phrase française

*des siècles* et abonde dans *les Travailleurs de la mer* et *l'Homme qui rit*. Voici quelques exemples tirés de la dernière pièce des Contemplations, *Ce que dit la Bouche d'ombre*,

Vous habitez le seuil du monde châtement...  
 (La vie) Rattache l'astre à l'archange soleil...  
 L'hydre Univers tordant son corps écaillé d'astres...  
 Comment du *monstre esprit* naît le *monstre matière*...  
 Les tombeaux sont les trous du *crible cimetièrre*...  
 Dieu livre, choc affreux, dont la plaine au loin gronde,  
 Au *cherat Brunehaut* le *pavé Frédégonde*....  
 (Le vent) Mêle dans l'âtre abject et sous le vil chaudron  
 La *fumée Erostrate* à la *flamme Néron*.  
 Alors l'*hyène Atrée* et le *cheval Timour*,  
 Et l'*épine Caïphe* et le *roseau Pilate*,  
 Le *volcan Alaric* à la gueule écarlate,  
 L'*ours Henri Huit*, pour qui *Morus* en vain pria,  
 Le *sanglier Sélim* et le *porc Borgia*,  
 Poussent des cris vers l'Être adorable...

Ces sortes de composés rappellent bien les composés par apposition, avec cette différence cependant que l'un des termes y est un nom concret, et l'autre soit un nom abstrait, soit un nom concret employé métaphoriquement, de telle sorte que les deux mots réunis présentent des idées de deux ordres différents : « le monde châtement », « le pavé Frédégonde ». L'apposition, au contraire, réunit deux idées de même caractère, toujours simples, soit concrètes : *chou-fleur*, *aide-bourreau* ; soit abstraites, *saisie-arrêt*. De là vient que la composition, dans Victor Hugo, est plus chargée d'idées, plus féconde, plus synthétique, et par cela même plus pénible.

<sup>1</sup> Je prends pour exemple la ligne suivante de *l'Homme qui rit* (t. I, p. 308 de l'édition Lacroix et Verboeckhoven, 1869) : « Il marchait *rapide* dans ses vêtements roides. » Cet emploi de l'adjectif est propre à la poésie ; en prose on dirait, en remplaçant l'adjectif par l'adverbe : « Il marchait *rapidement*. » C'est la construction synthétique latine : *conticuere omnes intentique ora tenebant*, « tous se turent, et attentifs fixèrent leurs regards. » Le grec, plus analytique que le latin, accompagnerait en ce cas l'adjectif du participe présent de εἰμί, ce qui prouve bien que l'adjectif n'est autre chose dans cette construction que l'attribut d'une proposition sous-entendue : « Il marchait *étant rapide*, lui qui était rapide. » — « *Étant attentifs*, eux qui étaient attentifs, ils fixèrent leurs regards. »

de la phrase latine, dans laquelle l'épithète exprime généralement l'action et non l'état, et joue plutôt le rôle d'un attribut que celui d'un adjectif. Ces tournures ont pour effet de donner plus de poids à la phrase, de lui faire contenir un nombre plus considérable de pensées, de la rendre plus pleine et plus concise ; elle devient alors synthétique. Mais l'esprit de la langue semble se refuser à consacrer de pareils essais. En somme, quoi qu'on tente, il est à peu près évident que la langue écrite restera toujours peu propre à la composition, se tiendra sur la réserve et n'acceptera que difficilement les créations individuelles. Quant à la langue populaire, plus libre d'allures, elle fera de la composition une source féconde de mots nouveaux ; mais ses créations porteront toujours le cachet de l'esprit analytique, qui est le caractère essentiel du français.

Est-ce à ce caractère analytique qu'il faut attribuer une autre particularité de nos composés ? Nous serions tenté de voir dans le besoin qu'éprouve la langue de présenter les idées une à une, avec clarté et limpidité, la raison qui lui interdit à peu près absolument de former des dérivés de mots composés ou de juxtaposés. La dérivation, richement développée chez nous, s'exerce cependant avec difficulté sur les composés : témoin la liste suivante que nous avons faite aussi complète que possible, et qui paraîtra bien mesquine, comparée aux listes nombreuses et souvent incomplètes de composés et de juxtaposés que nous avons données dans le cours de l'ouvrage :

aqua-fortiste	blanchœuvrier <sup>3</sup>	claquemurer
aqua-tintiste	bonhomie	colportage
arc-bouter <sup>1</sup>	bonjourier	courbaturer
basse-lissier	bouteculer	courtepointier
bat-filière	centre-gauchers	culbuter
Bellétriens <sup>2</sup>	champarter	débonnairété
bémoliser	charcutier <sup>4</sup>	dindon
bienveillance	chaufournier	échaoulé
blanc-de-cérusier	clairvoyance	faubourien

<sup>1</sup> Cf. plus haut, p. 164.

<sup>2</sup> Mot du français de Genève : « Société des Bellétriens ». Avouons que, pour des amateurs de belles-lettres, ce dérivé a un aspect singulièrement barbare ; il a été inspiré d'ailleurs par l'allemand *Belle-trist*.

<sup>3</sup> Cf. plus haut, p. 26.

<sup>4</sup> Cf. plus haut, p. 34.

fausler	mainmortable	prud'homme
ferblantier	maladie	quintessencié
fleurdeliser	malveillance	saint-cyrien
forfaiture	manœuvrier	saint-simonien
franc-filer	maugréer	sauvegarder
franc-maçonnerie	mortailable	solbature
gendarmer	nerférer	tailledoucier
gentilhommière	orfèvrerie	terreneuvier
gras-fondure	pain-d'épicier	tournevirer
happelourde	patenôtrier	trousse-pête
haussebecquer	plafonner	vaurienne
haute-lissier	portefeuille	vermoulure
languedocien	primesautier	vinaigrier

Or, dans la plupart des cas, les composés sont arrivés à l'état de simples : *bémol*, *bienveillant*, *blanchœuvre*, *bonhomme*, *bonjour*, *boutecul*, *champart*, *chaircuite* ou *charcuite*, *chaufour*, *claquemur*, *colporter*, *courbature*, *courtepointe*, *culbuter*, *débonnaire*, *dinde*, *échauboulure*, *faubourg*, *fausfil*, *ferblanc*, *gendarme*, *gentilhomme*, *happelourd*, *haussebec*, *Languedoc*, *mainmorte*, *malade*, *malgré* (*maugré*), *malveillant*, *manœuvre*, *mortaille*, *nerf-fêrure*, *orfèvre*, *patenôtre*, *plafond*, *portefeuille*, *primesaut*, *prud'homme*, *quintessence*, *sauvegarde*, *solebattue*, *Terre-neuve*, *tournevirer*, *trousse-pet*, *vaurien*, *vermoulu*, *vinaigre*. Quant aux autres, *arc-bouter*, *basse-lissier*, *bat-filière*, *blanc-de-cérusier*, *gras-fondure*, *haute-lissier*, *pain-d'épicier*, *taille-doucier*, ce sont des termes d'arts et métiers, dont les radicaux, d'un usage spécial, doivent, pour ceux qui les emploient journellement, offrir des idées unes et être réduits à des mots simples. *Aqua-fortiste* et *aqua-tintiste* sont des dérivés de mots étrangers, pour lesquels le sentiment de la composition est moins vif. Dans *fleurdeliser* je vois le mot simple *fleurdelis*, et non plus la locution *fleur de lis*; et *franc-maçon*, d'où *franc-maçonnerie*, me présente une tout autre idée que *franc-maçon*. *Saint-Cyr*, *Saint-Simon*, d'où *saint-cyrien* et *saint-simonien*, ne forment chacun qu'un mot. Je n'hésiterais que pour *clairvoyance* et *franc-filer*, et encore dans *franc-filer* la dérivation n'est qu'apparente; car en changeant *fleur* en *filer* on a transformé l'adjectif *franc* en adverbe. Ce petit nombre d'exemples vient donc à l'appui de notre assertion que la dérivation de composés n'existe pas en français, et cette assertion gagne en certitude si l'on met en regard de cette mesquine dérivation celle de l'allemand ou du grec. Le grec peut tirer des verbes de tous ses adjectifs composés : θεολόγος, θεολογέω; μόναρχος, μοναρχέω; φιλάργυρος, φιλαργυρέω;

etc. Si je ne parle pas des autres composés, c'est que ceux-ci, par la nature même de leur formation, exigent pour être créés l'addition d'un suffixe. L'allemand de même tire avec la plus grande facilité des dérivés de ses composés. De *selbstständig*, *selbstsüchtig*, *selbstthätig*, etc., il fait *selbstständigkeit*, *selbstsüchtigkeit*, *selbstthätigkeit*, et assurément, dans ces composés, l'idée complexe exprimée par chacun des deux éléments composants en dehors du suffixe *keit* reste toujours visible. Dans un livre allemand que j'ai ouvert devant moi, je rencontre un composé non admis dans la langue commune, et partant de formation tout individuelle : *die « Zweigliedrigkeit » des Reactionsverhältnisses*, proprement : « le caractère que possède le rapport de subordination d'être composé de deux termes. » Or, dans *zweigliedrigkeit*, ni *zweiglieder* n'existe comme composé, ni *gliedrigkeit* comme dérivé ; la particule *keit* vient donc s'ajouter à la combinaison des deux éléments *zwei* et *glieder*, qu'elle présente réunis, mais non fondus au sein d'une unité supérieure<sup>1</sup>. Le français est incapable de reproduire ce procédé éminemment synthétique. Impuissant à soulever le poids de cette triple combinaison où deux concepts sont reliés par un troisième qui les domine, son esprit analytique lui ordonne de démêler les idées complexes et d'en présenter un à un les éléments constituants. Aussi, quand il se trouve en présence d'un composé ou d'un juxtaposé, se voit-il obligé d'attendre que ces mots aient été ramenés par le temps et l'usage à l'unité d'image ou de concept : alors seulement il en tire des dérivés, comme il le fait de tout autre mot simple.

Après ces remarques générales, il nous reste à examiner quelques questions particulières : la place du déterminant, le genre des mots composés, et leur orthographe, surtout en ce qui concerne le trait d'union.

1° Pour le déterminant, nous avons vu que dans les juxtaposés de coordination la plus grande partie des juxtaposés reproduit la construction primitive : *pla-fond* = *πλάτος βάθους*. Pour les juxtaposés de subordination, il n'y a pas lieu de poser la question. Pour les composés proprement dits<sup>2</sup>, il faut laisser de côté ceux dont *acompte* est le type. Quant aux

<sup>1</sup> Je prends cet exemple au hasard ; à chaque page de n'importe quel ouvrage scientifique allemand, on peut en rencontrer de semblables.

<sup>2</sup> Sont en dehors les composés avec particules.

autres, le déterminant précède le déterminé dans *arrière-cour* et les analogues (Part. III, III, 2), *vermoulu*, etc. (III, v), et dans les anciens composés avec génitif : *orfèvre*, etc. (III, iv); le déterminant suit au contraire le déterminé dans la composition par phrases (*portefeuille*, III, vi), et par apposition (*oiseau-mouche*, III, i). De l'examen de ces faits, il semble donc résulter qu'il y a partage à peu près égal entre la construction antique qui donne au déterminant la première place et la construction nouvelle qui la donne au déterminé. Toutefois la question peut être un peu plus précisée. Dans les composés comme *arrière-cour*, il est difficile que la construction antique ne soit pas conservée ; dans ceux comme *portefeuille*; il est difficile au contraire d'en concevoir le maintien. Les composés modernes avec génitif <sup>1</sup>, et les appositions où la place du déterminant n'est plus réglée par les nécessités de la syntaxe, mais où la langue peut obéir librement aux instincts secrets qui la dirigent, nous montrent la construction antique franchement abandonnée, et, s'il n'en est pas tout à fait de même pour les juxtaposés tels que *plafond*, il faut remarquer que la plupart des adjectifs qui, dans ces juxtaposés, précèdent le substantif, conservent encore cette place dans l'usage commun de la langue, et que celle-ci n'a fait d'ordinaire que transporter dans la juxtaposition une construction d'ailleurs usuelle. On peut donc conclure que la langue a à peu près perdu le sentiment de la construction primitive, et que, obéissant à ses tendances analytiques, elle a abandonné la règle qui donne la première place au déterminant <sup>2</sup>. Ceci vient à l'appui de nos

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 160, note 3.

<sup>2</sup> L'inversion tend à disparaître du français et en général des langues romanes, mais le principe auquel elle doit sa naissance est toujours vivant; et, si le déterminant n'occupe plus la première place dans la composition ou dans la proposition, c'est toujours lui qui joue le premier rôle dans la création des noms simples et dans les extensions de sens qu'ils subissent. Au début de ce travail (p. 10), nous avons vu que tout substantif est à l'origine un adjectif, c'est-à-dire qu'il exprime une qualité particulière de l'objet qu'il désigne, et qu'il finit, le sens étymologique se perdant, par désigner l'objet dans la totalité de ses qualités. Ainsi *fluvius* est *ce qui coule* avant d'être un *fleuve*. Or, cette qualité particulière, qu'est-ce autre chose qu'un déterminant? Un phénomène analogue se produit quand le nom gagne en extension. Le nom, c'est-à-dire l'adjectif, étant devenu le représentant de l'objet, on l'applique à un autre objet qui présente avec le premier une qualité *spéciale* commune. C'est ce nouveau *déterminant* propre aux deux objets qui va faire donner au second le

observations sur les caractères de la composition française.

2° La question du genre est très simple ; d'ailleurs, comme le genre des composés a été examiné pour chaque série de mots, nous n'avons qu'à résumer nos observations.

Pour les juxtaposés, le genre est celui du déterminé, excepté *rouge-gorge, rouge-aile, rouge-queue* et quelques autres.

Pour les composés avec apposition (*chou-fleur*), avec adverbe (*arrière-cour*), ou avec génitif (*timbre-poste*), le genre est aussi celui du déterminé.

Les composés avec préposition (*acompte*) et avec impéra-

nom du premier. Un exemple curieux est *cadran*. 1<sup>er</sup> sens : gnomon de forme rectangulaire. Le déterminant qui fait désigner cet objet est sa forme carrée ; de là son nom de *cadran*. Le mot *cadran* arrive ensuite à représenter à l'esprit non plus seulement l'idée d'une surface carrée, mais l'image complète du gnomon. C'est alors que viennent les pendules et les horloges à surface circulaire indiquant les heures ; cette nouvelle qualité d'indiquer les heures est le second *déterminant* commun aux deux objets, qui permettra l'extension du nom, et c'est ainsi que le *cadran*, après avoir désigné une surface carrée, sera le nom d'une surface circulaire, parce que les deux surfaces auront joui d'une même propriété, celle d'indiquer les heures. On peut exprimer cette loi d'extension des sens sous une forme générale, de la manière suivante : soit un objet *m*, il recevra son nom d'une qualité particulière *a* qui le détermine, et quand ce nom *a* aura perdu sa valeur étymologique pour représenter l'objet *m* tout entier, il passera à un objet *n* à cause d'une qualité déterminante nouvelle *b*, commune à *m* et à *n*. De même, un nouveau déterminant *c* propre à *n* et à un troisième objet *o* pourra faire donner à *o* le nom de *a*, et ainsi de suite. On voit immédiatement que les rapports qui peuvent exister entre les divers déterminants *a, b, c, etc.*, sont tout à fait fortuits, et que souvent même ces déterminants peuvent présenter des caractères contradictoires, comme il arrive dans *cadran*. Tout ceci prouve combien est réelle cette loi de l'esprit qui, dans la conception et jusqu'à un certain point dans l'expression de nos pensées, fait jouer le premier rôle au déterminant. Il serait intéressant d'en voir les applications diverses dans les extensions de sens des mots. Celles-ci consistent en effet tantôt à rattacher à un même déterminant des séries entières de choses différentes, et à faire pour ainsi dire rayonner une seule et même qualité sur un ensemble d'objets ; tantôt à renouer les uns aux autres, comme autant d'anneaux d'une chaîne, divers déterminants, et avec eux divers objets, de manière que, chaque anneau n'ayant qu'un point de commun avec celui qui le précède et avec celui qui le suit, les derniers arrivent à être tout dissemblables des premiers ; tantôt enfin à combiner l'un et l'autre procédé. Mais nous ne pouvons qu'indiquer ici ces points dont le développement nous entraînerait trop loin. Nous renvoyons à notre livre sur la *Vie des Mots* (Paris, 1886), où nous les avons traités en détail



tif (*porte-plume*) sont essentiellement neutres. Quelques-uns cependant, en qualité d'adjectifs, ont le genre du substantif exprimé ou sous-entendu auquel ils se rapportent ; dans quelques autres la terminaison a donné son genre au composé total.

Les composés formés d'un impératif et d'un vocatif ont, sans exception, le genre du vocatif.

3° La question du trait d'union est fort délicate, comme toute question qui touche à l'orthographe ; elle est obscure et difficile, car l'usage et l'Académie ont réglé d'une manière à peu près arbitraire l'emploi du trait d'union dans les juxtaposés et dans les composés. On écrit : *eau-forte* et *eau blanche*, *eau seconde* ; *bien-dire* et *bienfaisant* ; *bien-tenant* et *bienséant* ; *bas Breton* et *bas-empire* ; *betterave* et *chou-rave* ; *aide de camp*, *ciel de lit* et *belle-de-jour*, *belle-de-nuit* ; *clairsemé* et *clairvoyant* ; *électro-chimique* et *électrotypie* ; *gomme laque* et *gomme-résine* ; *malappris* et *malavisé* ; *nonpareil* et *non-pair* ; *pied-d'œuvre* et *piédestal* ; *plupart* et *plus-value* ; *portefaix*, *portefeuille* et *porte-croix*, *porte-enseigne*, etc. L'arbitraire ici se donne si librement carrière que l'Académie pour les mêmes mots donne parfois des orthographes contradictoires. Elle écrit par exemple *tête-à-tête*, *garde-bourgeoise*, *contre-basse*, *contre-poison* avec traits d'union à la place alphabétique de ces mots, mais *tête à tête*, *garde bourgeoise*, *contrebasse*, *contrepoison* aux mots *maritalement*, *bourgeois*, *archet* et *antidote* <sup>1</sup>.

Quand on compare le français aux autres langues romanes, on ne peut s'empêcher de regretter que, dès le début, l'Académie n'ait pas imité ces dernières dans cette question d'orthographe. Simplifiant les difficultés, l'italien et l'espagnol suppriment absolument le trait d'union et laissent les éléments composants séparés l'un de l'autre, ou les combinent de manière à ne former qu'un mot unique : l'italien *il dopo cena* correspond au français *l'après-souper* ; *tremacoda* = *hoche-queue* ; l'espagnol écrit *arco iris* (*arc-en-ciel*), *porta estandarte* (*porte-étendard*). Notre vieille langue ignorait également le trait d'union ; dans les manuscrits, les éléments des mots composés sont ou entièrement agglutinés ou totalement séparés. Seule la langue moderne, depuis Nicot (1573),

<sup>1</sup> Cf. A. F. Didot, *Observ. sur l'orthogr. franç.* (Paris, 1867, in-8°) p. 37.

a eu recours à ce système étrange et bâtard qui consiste à rapprocher les deux termes de telle manière qu'ils ne soient ni vraiment unis ni réellement séparés, mettant obstacle à leur fusion intime si l'usage tend à les confondre en un seul mot, empêchant qu'ils ne reviennent à leur liberté première, si l'usage les abandonne et tend à les ramener à l'état de locutions juxtaposées.

Quelle est la nécessité du trait d'union ? Veut-on par ce signe indiquer pour les juxtaposés l'état de simplicité auquel ils sont arrivés par la réduction des images complexes à l'unité ? Mais dans *pomme de terre, sergent de ville, aide de camp*, etc., sent-on la nécessité d'indiquer cette unité idéale du mot ? Et quel mal y aurait-il à écrire *arc en ciel, chef d'œuvre* ? Que si les termes composants sont tellement soudés qu'ils ne semblent plus avoir d'existence indépendante, comme dans ce dernier mot, pourquoi ne pas écrire *chêdœuvre*, comme on écrit *chégros* ? Dans les juxtaposés avec synecdoque ou métaphore, il semblerait tout d'abord plus nécessaire de recourir au tiret : *piéd-d'alouette, bec-de-corbin, blanche-oreille*, etc., ne présentent pas la même idée que un *piéd d'alouette, un bec de corbin, une blanche oreille*. Mais là encore on pourrait sans difficulté supprimer le trait d'union en laissant les termes isolés ou en les soudant l'un à l'autre. En effet, s'il faut indiquer par des signes extérieurs toutes les modifications apportées au sens des mots par l'usage et les lois naturelles du langage, où doit-on s'arrêter ? On veut marquer par le trait d'union la métaphore qui transforme un pied d'alouette en une plante : par quoi marquera-t-on celle qui d'une *feuille* d'arbre fait une *feuille* de papier ? Qui avertira que dans cette phrase : *j'ai un parapluie à baleines d'acier*, il ne faut pas entendre *baleine* au propre ? La langue, quelque analytique qu'elle soit, ne peut ni tout dire ni tout rendre. Il faut se résigner à reconnaître que le langage laisse non dans l'obscurité, mais, si je puis dire, dans le silence, presque autant d'idées *latentes*, comme les appelle ingénieusement M. Bréal, qu'il en exprime. S'il en est ainsi, à quoi bon se donner la peine d'indiquer que telles expressions composées sont prises au figuré, qu'ici il y a synecdoque, là métaphore ? Remarquons d'ailleurs que les figures de pensée se rencontrent à chaque pas dans la langue, qu'il n'est presque pas de mot qui se prenne exclusivement au propre ; qu'ainsi les juxtaposés avec synecdoque et méta-

phore forment une infime minorité : pourquoi alors leur faire l'honneur d'une exception et leur attribuer comme privilège ce signe indicateur du sens figuré, alors que le reste des mots en est dépourvu<sup>1</sup> ?

Si la question est simple pour les juxtaposés ou pour les locutions juxtaposées métaphoriques, elle est plus complexe pour les composés proprement dits. Mais tout d'abord on peut laisser de côté ceux qui sont formés d'une préposition et d'un régime. La plupart des mots qui entrent dans cette série se passant du trait d'union (*acoup, adieu, ados, affût, aguet, affaire, etc., endos, enjeu, entraî, etc., entregent, entre-côte, entreligne, etc., pardessus, parterre, soucoupe, surdos, surplus, surplus, etc.*) : on ne voit pas pourquoi les autres composés le garderaient. Je n'aurais aucun scrupule à écrire *l'après midi*, comme fait l'italien *il dopo cena*, et *contrepoison* comme il fait *contravveleno*. Pour les composés avec génitif également, la plupart confondent les deux termes en un mot unique ; rien n'empêche d'étendre cette agglutination aux composés dont le déterminant occupe la première place et d'écrire *nerfférature, terrenoix, terreplein, fourmilion* (quelques-uns écrivent déjà ainsi ce mot). Quant à ceux qui commencent par le déterminé, on peut supprimer le trait d'union en laissant les termes séparés. *Sang dragon* n'est pas plus étrange que *drap marron*, que *vert pomme*. Pour les composés formés d'un substantif et d'un verbe qui le régit, comme *colporter*, la fusion est faite dans presque tous, hormis un ou deux. Il reste donc les composés formés par apposition et ceux dont les types sont *avant-coureur* et *porte-drapeau*. Pour les premiers, la suppression du trait d'union n'offre pas de difficulté : *borne fontaine, aide major* est aussi clair que *borne-fontaine, aide-major* ; pour les composés avec impératif, la solution est tout indiquée. Il n'y a

<sup>1</sup>Je ne sache pas que les Latins fussent embarrassés de comprendre des mots comme : *labrum venereum* (plante), *Jovis glans, Jovis barba, etc.* ; ni que des expressions figurées comme *sangue di dragone, barba di becco, barba di Giove*, ou comme *barba de Auron* (pied-de-veau), *barba cabruna* (barbe-de-bouc), présentent quelque obscurité aux Italiens et aux Espagnols. Et d'ailleurs, dans la langue parlée, à quoi reconnaît-on la présence du trait d'union ? Et, quoique le trait d'union ne se prononce pas, les juxtaposés et les composés sont-ils moins clairs dans la langue parlée que dans la langue écrite ?

qu'à réunir les verbes et le complément si celui-ci est simple, comme le font les autres langues romanes, comme le faisait Henri Estienne <sup>1</sup>. *Un portecigares, un cassenoix* n'offrent rien d'étrange et d'anomal. Si le complément est complexe, comme dans *boute-tout-cuire, ramasse-ton bras, venez-y-voir*, on peut laisser les termes séparés. La Fontaine n'a pas jugé nécessaire de réunir les particules dans ses composés de fantaisie : « On la reçut à bras ouverts (la Discorde), Elle et *que si que non*, son frère, Avecque *tien et mien*, son père. » (*Fables*, VI, 20) ; — « Sur le *que si que non* tous deux étant ainsi. » (*ibid.*, IX 14). Cette composition n'en est pas moins claire ; on peut l'imiter, et écrire, puisque le génie de la langue s'oppose à l'agglutination des divers termes : *un ramasse ton bras, un venez y voir, un ne m'oubliez pas, un laisse tout faire*, etc.

Restent les composés avec adverbe. Écrira-t-on un *avant-coureur* <sup>2</sup> ou un *avant coureur* ? La première forme est bizarre, la seconde obscure. Il est difficile de donner une solution pratique. Cependant remarquons que les adverbes qui forment des composés de cette nature sont seulement *avant, arrière, contre, entre, sous, sur, sus* ; que, de ces sept adverbes, *sur* se lie avec le substantif, ainsi que *sus* : *surenchère, susdit, susmentionné, surabondance*, etc. ; que *sous* se lie dans *soussigné, soupeser, soutirer, souligner*, et que rien n'empêche sa liaison avec les substantifs : *sousordre, souspréfet, sousmaître*, ou *soupréfet, soumaître* (cf. *soucoupe*). *Contre, entre* ni *arrière* n'offrent de difficulté ; finissant par une voyelle, ils peuvent se combiner avec le substantif qui suit sans entraîner aucun embarras dans l'orthographe. *Contrapproche, contremine, contrépreuve* n'ont rien de choquant (on écrit d'ailleurs déjà *contremarque, contrefort, contrepal*, etc.), non plus que *entrebande, entre-cours* (cf. *entrepas, entrepied*, etc.) ni que *arrièreboutique, arrièreneveu*. Mais pour *avant* on peut hésiter. Laisser le *t* au milieu du mot, c'est amener une nouvelle complication de l'orthographe, chose toujours fâcheuse ; supprimer le *t* est une tentative hardie (qu'on pourrait toutefois appuyer par les exemples analogues de *soucoupe, plafond, chapart*, etc.) ; laisser les termes séparés, c'est être inconséquent, puisque

<sup>1</sup> Voir plus haut, p. 218, n. 1.

<sup>2</sup> C'est-à-dire *avantcoureur*. L'équivoque causée ici par la nécessité du *trait de renvoi* typographique (équivoque qu'on retrouvera souvent dans l'index) fait apercevoir un des avantages qu'aurait la suppression du *trait d'union*, qui la rendrait impossible.

tous les composés analogues seraient agglutinés. Cependant, si on supprime partout le trait d'union, on ne peut le garder pour ces seuls composés avec *avant*, et comme il faut choisir entre les inconvénients, je me déciderais pour le moindre : j'écrirais, comme jadis H. Estienne : *un avantcoureur*.

Qu'on retranche donc le trait d'union, et l'on simplifiera singulièrement l'orthographe des noms juxtaposés et des noms composés <sup>1</sup>. Cette simplification aurait d'ailleurs pour résultat de supprimer nombre de difficultés que soulève la question du pluriel. L'index qui suit, et qui donne le pluriel des noms composés, en fera foi .

<sup>1</sup> Telle est aussi la conclusion à laquelle arrive M. Ambroise Firmin Didot dans ses intéressantes *Observations sur l'orthographe française* que nous avons rappelées plus haut. Voir les p. 34 et suiv., 217 et suiv. de son livre, et aussi les notes dont il accompagne sa *Liste générale des mots composés*. — Nous traitons ici la question générale du trait d'union ; les difficultés de détail seront examinées dans l'index à propos de chaque mot, à mesure qu'elles se présenteront.

<sup>2</sup> Si on bannit le trait d'union des noms composés, doit-on le conserver dans la conjugaison : *aimé-je, aimes-tu, aime-t-il, manges-en, vas-y* ? Ici la question est double, car le trait d'union se place entre le verbe et : 1° des *lettres d'euphonie* (pour employer le terme consacré), 2° des pronoms. Pour les lettres d'euphonie, remarquons l'inconséquence de l'orthographe, qui écrit *aime-t-il* et *manges-en, vas-y*. A relier dans *aime-t-il* le *t* à *aime*, il y aurait donc déjà un avantage, celui de faire disparaître une contradiction dans l'orthographe actuelle ; d'ailleurs le *t* remonte, au moins par analogie, à un *t* latin (*aimet-il* d'après *vient-il, dit-il*, voy. *Romania*, IV, 438). Quant aux pronoms postposés, il n'y a pas plus de raison de les unir au verbe que les pronoms préposés : qu'on écrive *aimé je, aimes tu, aimetil, aimons nous*, etc. comme *j'aime, tu aimes*, etc.

En somme, et comme conclusion définitive de cette discussion, le trait d'union n'a pas de raison d'être dans notre écriture.



# TABLES





# TABLES GÉNÉRALES

DES

## MOTS CITÉS

(Les numéros qui suivent les mots renvoient aux pages du livre.)

### I

#### MOTS COMPOSÉS FRANÇAIS

(Ne sont pas compris les noms propres.)

Les noms composés sont donnés avec l'orthographe qu'ils ont, soit dans le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1878 (désigné par Ac.), soit dans celui de Littré (désigné par L.). Chaque nom est suivi de son pluriel d'après l'Académie ou d'après Littré. Viennent ensuite, *séparées par un tiret*, les formes sans trait d'union que nous proposons. Les noms avec cette nouvelle orthographe sont, sauf indication expresse, donnés au pluriel. Sur les noms qui ne sont plus en usage il n'est pas fait de remarque orthographique. — Les noms qui ne figureraient pas dans la première édition sont marqués d'un astérisque.

abaisser, 100, 105, 107, 115	foins, et mieux : abafoins	abat-voix. — abatvoix, et mieux : abavoix
*abalourdir, 129	abat-jour, 191, 220. Ac., L. des aba-jour. —	abdiquer, 246
abandon, 80, 81, 118	abatjours, et mieux : abajours	abducteur, 244, 246
*abandonner, 148	abatire, 96, 105, 107	aberration, 246
abâtardir, 100	abat-vent, 220. Ac., L. des abat-vent. — abatvents, et mieux : abavents	abêtir, 100
abat-faim, 220. L. des abat-faim. — abatfaims, et mieux : abafaims	abat-voix, 220. L. des	abhorrer, 246
abat-foin, 191, 220. L. des abatfoin. — abat-		ab intestat, 249
		ab irato, 249
		abject, 246
		ablégat, 246
		abluer, 246

- abolition, 246  
 aborder, 98  
 à boucheton, 98  
 à bouchon, 82  
 à bout, 147, 148  
 à bontefoire, 216  
 à bras-le-corps, 81. —  
 à bras le corps  
 abrèges-nuits, 217  
 abrogation, 244  
 \*à brûle-pourpoint, 234  
 abrutir, 100  
 abscisse, 246  
 absent, 246  
 absolu, 246  
 absorber, 246  
 absoudre, 246  
 abstenir, 246  
 absterger, 246  
 abstinence, 246  
 abstraction, 246, 254  
 abstrus, 246  
 absurde, 246  
 acagner, 100  
 acanpte, 256  
 acatalepsie, 256  
 à catons, 82  
 à cause de, 85  
 accabler, 105, 250  
 \*accident, 3  
 accoler, 98  
 \*accomodément, 84  
 accore, 271  
 accoster, 98  
 accote-pot, 216  
 accoucher, 99  
 accourir, 105  
 accoutumer, 98  
 accroche-cœur, 220. Ac.,  
 L. des accroche-cœur.  
 — accroche-cœurs  
 accrocher, 98  
 s'accroupir, 99, 105  
 acculer, 98  
 accuser, 105  
 acéphale, 256  
 à ce que, 86  
 acertifier, 166  
 à certes, 80  
 à cette heure, 81  
 acharner, 98  
 acheminer, 98  
 achate j' (puis j'achète),  
 92  
 acheter, 92  
 à chevauchons, 82  
 achromatique, 257  
 à cloche-pied, 234. — à  
 clochepied  
 acomenier, 105  
 à compère prestez-moi  
 votre sac, 216  
 acompte, 96, 103, 106,  
 147, 282 L. Ac., des à  
 compte, L. acomptes  
 — acomptes  
 acornardir, 100  
 acornir, 99  
 acorre, 105  
 acoster, 105  
 acotylédone, 237  
 acoup, 148, L. Jes  
 a-coups. — acoups  
 acoustique, 259  
 acoveter, 105  
 acquiers (j'), 92  
 acquit-à-caution, 49. —  
 acquits à caution  
 acquittar, 100  
 acravanter, 105  
 acrobate, 251  
 croire, 105  
 accroître, 105  
 à croquetons, 82  
 à croqueteste, 216  
 acrostiche, 251  
 acuser, 105  
 adaignier, 105  
 adapter, 216  
 addition, 246  
 ad-ducteur, 246  
 adénographie, 253  
 adenz, 80  
 à dépêche-compagnon,  
 234. — à dépêchecom-  
 pagnon  
 adéquat, 246  
 adevaler, 105  
 adieu, 148, 287, A. L.  
 des adieux  
 adition, 246  
 adjacent, 10  
 adjectif, 246  
 adjoindre, 105  
 adjonction, 246  
 adjudant sous-officier,  
 141. — adjudants sous-  
 officiers  
 adjudication, 246  
 adjuger, 105  
 adjurer, 246  
 admettre, 96  
 administrer, 105, 246  
 admirer, 246  
 admission, 246  
 adonc, 79  
 adonner, 99  
 adopter, 246  
 adorer, 246  
 ados, 148, 287  
 adosser, 148  
 adouber, 105  
 adoucir, 101  
 ad patres, 249  
 adreier, 105  
 adroit, 81  
 à droite, 81  
 \*adultère, 164  
 advenir, 96  
 adventice, 246  
 adverbe, 246  
 aemplir, 105  
 aencerer, 105  
 aéiforme, 54, 245  
 aéromètre, 253  
 aesmer, 105  
 afaite (j'), 92  
 affaitié (affêté), 105  
 affabulation, 246  
 affadir, 101  
 affaiblir, 105  
 affaire, 146, 148, 287  
 affaire Clémenceau, 159,  
 169, 287  
 affaïsser, 98  
 affectation, 246  
 affermir, 101  
 affété, 105  
 affiner, 100  
 affirmation, 246  
 affiger, 243, 246  
 affoler, 100  
 affourcher, 98  
 affronter, 98  
 affût, 106, 148, 287  
 affûter, 148  
 \*à forfait, 35  
 a fortiori, 219  
 agalacte, 256  
 à gauche, 81  
 âge, 3  
 à genouillons, 82  
 agenouiller, 98  
 agent de police, 14  
 agglomérer, 246  
 agonothète, 251  
 agréer, 98  
 agricole, 245  
 agronomie, 251  
 aguarder, 105  
 aguet, 106, 148, 287  
 aquetter, 148\*  
 aheurter, 99  
 ahurir, 99  
 aide-bourreau, 141. —  
 aides bourreaux  
 aide-chirurgien, 141. —  
 aides chirurgiens  
 aide de camp, 2, 48. Ac.  
 aides de camp. —  
 aides de camp  
 aide-major, 141, 287. Ac.,  
 aides-majors. — aides  
 majors  
 aide-mémoire, 220. —  
 aidemémoire  
 aider, 91  
 aigle - autour, 141. —  
 aigles autour  
 aigre-doux, 70. Ac. ai-  
 gres-doux. — aigres  
 doux  
 aigue - marine, 57. L.  
 aignes-marines. — ai-  
 gues marines  
 \*aime-bal, 220  
 aime-lyre, 217  
 aime-pleurs, 217  
 aime-sucs, 217  
 aime-vers, 217  
 ainçois, 80, 86

- ainé, 106, 114  
 aiusi, 79, 80  
 \*ainsiment, 203  
 aiusi que, 86  
 \*ainsuè, 106  
 ainzan, 146  
 ajourner, 101  
 ajouter, 101  
 ajuger, 105  
 ajuster, 101  
 à la Châteaubriand, 234  
 à la cloche-pied, 234. —  
 à la cloche-pied  
 à la croque-au-sel, 234.  
 — à la croque au sel  
 à la dérobee, 81, 234  
 à la diable, 234  
 à la fois, 81  
 à la légère, 81, 234  
 à l'anglaise, 234  
 à la romaine, 81  
 à la saint Martin, 234  
 à la va te faire fiche,  
 175, 234  
 à la va vite, 175  
 à la venvole, 234  
 \*alcaraza, 271  
 alchimie, 237  
 alcon, 74  
 alcoran, 237  
 alcôve, 237  
 alcun, 74  
 à l'emporte-pièce 82, 234.  
 — à l'emportepièce  
 alenter, 101  
 alentours (les), 80  
 à l'envi, 81  
 alexipharmaque, 251  
 algèbre, 237  
 alibi-forain, 34. — ali-  
 bi forain  
 aligner, 98  
 aliter, 98, 128  
 allantoïde, 251  
 allégation, 246  
 alléluia, 271  
 allonger, 100  
 allonyme, 253  
 allume-feu, 220. — al-  
 lumefeu  
 ally asly, 88  
 aloi, 106, 146, 148  
 à longues, 80  
 alourdir, 101  
 als com, 86  
 alsiment, 83  
 als que, 86  
 altant, 75  
 altel, 75  
 altresì, 79  
 altretant, 75  
 altretel, 75  
 amaladir, 101  
 amasser, 98  
 ambedui, 71  
 ambasas, 26, 123  
 \*ambiagèment, 84  
 améliorer, 100  
 amender, 111  
 \*amentevoir, 162  
 amenuisier 105, 106  
 amieudrer, 100  
 a-mi-la, 102  
 amieuir, 101  
 amiuistrer, 105  
 amoiudrir, 101  
 amollir, 100  
 amouceler, 98  
 amont, 81, 82, 147, 148  
 à monte, monte l'esche-  
 lette, 216  
 amorphe, 256  
 amortir, 100  
 amour-propre, 34. Ac.  
 les amours-propres.  
 — amours propres  
 amphiarthrose, 267  
 amphibie, 251  
 amphibologie, 257  
 amphiplète, 257  
 amphishène, 257  
 amphithéâtre, 241  
 amplifier, 166  
 anachorète, 257  
 anacoluthie, 257  
 anaglyphe, 257  
 anagramme, 257  
 analecte, 257  
 anamorphique, 257  
 anamorphose, 257  
 anaplastie, 257  
 anasarque, 257  
 ancêtre, 91, 106  
 anémoscope, 252  
 anéroïde, 257  
 âne salé, 264  
 angarde, 106  
 angiotomie, 253  
 anglomanie, 256  
 anglo-saxon, 256. —  
 anglosaxon : cf. *géné-  
 to-urinaire*.  
 anguimaue, 245  
 \*animal porte-jupes, 229  
 animaux - plantes, 141.  
 — animaux plantes  
 anoblir, 101  
 anormal, 257  
 anspeçade, 269  
 antan, 80, 106, 146  
 antécédent, 246  
 antédiluvien, 246  
 antéhistorique, 246  
 antépénultième, 246  
 anthelminthique, 257  
 anthropomorphe, 251  
 anticaton, 146  
 antichambre, 106, 246  
 antichrèse, 257  
 antichrétien, 121, 257  
 anticonstitutionnel, 257  
 antidate (-dater), 246  
 antidater, 106  
 antidote, 257, 285  
 antienne, 250  
 antilobe, 257  
 antilogie, 257  
 anti-l'nercée, 146. —  
 l'antilucrece; cf. *l'anti-  
 caton*  
 antimouarchique, 257  
 antiomie, 257  
 antipape, 118, 257  
 antipapisme, 108  
 antipapiste, 257  
 antipathie, 257  
 antiphrase, 257  
 antipodes, 257  
 antipyrétique, 257  
 antisorbentique, 257  
 antiseptique, 257  
 antisocial, 121, 257  
 antispasmodique, 257  
 anuiter, 98  
 aorer, 105  
 apparaitre, 105  
 aparmesme, 80  
 à part, 81  
 apeesie, 256  
 apercevoir, 105  
 à peu que... ne, 86  
 aphélie, 257  
 apherèse, 257  
 aplairir, 101  
 aplatis, 101  
 aplomb, 147  
 apnée, 256  
 apocalypse, 257  
 apocope, 257  
 apocryphe, 257  
 apodes, 255  
 apogée, 257  
 apogive, 257  
 apologue, 257  
 apophyse, 257  
 apoplexie, 257  
 \*aporter, 105  
 apostasie, 257  
 a posteriori, 249  
 aothème, 257  
 apôtre, 250  
 appareiller, 100  
 apparent, 246  
 appauvrir, 246  
 appeler, 246  
 applaudir, 243, 246  
 appliquer, 246  
 \*appoint, 148  
 apporter, 96  
 apposer, 96  
 apprécier, 246  
 apprendre, 96, 104  
 apprêter, 100  
 approcher, 100  
 approfondir, 101  
 appui-cot, 154, 157, 159.  
 — appuicots ou ap-  
 puis cot  
 appui-main, 154, 157, 159,  
 160. L., Ac. des ap-  
 puis-mains. — appui-

- mains ou appuis main  
 \*apprendre, 105  
 après, 114, 148  
 après-dinée (-ner), 148.  
 Ac. des après-dînées ;  
 L. de même et aussi  
 invar. — des après di-  
 née ou des aprèsdînées  
 à présent, 81  
 après-midi, 148. — des  
 après midi ou des  
 après midis  
 après que, 86  
 apresser, 105  
 après-soupée (-per), 148,  
 285. — Mêmes observa-  
 tions que pour *après-  
 dinée*  
 apriem (j'), 92  
 a priori, 249  
 aprof, 84  
 à profusion, 114  
 à-propos, 148. A., L. des  
 à-propos. — apropos  
 apyrexie, 256  
 aqua-forte, 270. —  
 des aqf afortes  
 aqua-fortiste, 270, 281.  
 — aquafortiste  
 aqua-tinta, 270  
 aqua-tintiste, 270, 281.  
 — aquatintiste  
 aqueduc, 245  
 \*aquérir, 105  
 arantèle, 40, 42, 43  
 arbalète, 139  
 archaëste, 139  
 arc-boutant, 34, 164,  
 Ac., L. des arcs-bou-  
 tant. — archoutant  
 arc-bouter, 164, 281. —  
 archbouter  
 arc de triomphe, 48. Ac.,  
 L. des arcs de triom-  
 phe  
 arc-doubleau, 34. Ac.,  
 L. 34, des arcs-dou-  
 bleaux. — arcs dou-  
 bleaux  
 arc-en-ciel, 13, 49, 285,  
 286. Ac., L. des arcs-  
 en-ciel. — arcs en  
 ciel, ou, moins bien,  
 arcenciels  
 archiabbé, 258  
 archiâtre, 258  
 archibète, 242, 258  
 archichaplain, 258  
 archidiacre, 258  
 archiduc, 258  
 archifou, 258  
 archimandrite, 258  
 archimillionnaire, 258  
 archimime, 258  
 archipatelin, 258  
 archiprêtre, 258  
 architecte, 251, 258  
 archivolte, 258  
 à reculons, 82  
 aréotechnique, 253  
 a reùsons, 82  
 a riboulons, 82  
 aristocrate, 253  
 aristocratie, 251  
 arme à feu, 49  
 arquebuse, 269  
 arrache-pied (d'), 234  
 arracher, 105, 111  
 arrache-sonde, 220. L.  
 des arrache-sonde ou  
 arrache-sondes, parce  
 que l'on peut expli-  
 quer le pluriel par :  
 outils pour arracher  
 la sonde ou pour ar-  
 racher les sondes. Cf.  
 s. v. brise-glace : « au  
 pluriel des brise-glace  
 ou des brise-glaces ».  
 Mais comme cette  
 explication est aussi  
 bonne pour le singu-  
 lier que pour le plu-  
 riel, la logique, dans  
 la théorie de L., exige  
 quatre formes : un  
*a.-sonde* ou *a.-sondes*,  
 des *a.-sondes* ou *a.-  
 sonde* — *arra-cheson-  
 des*  
 arrête-bœuf 178, 220. —  
 arrêtebœufs  
 arrière, 8, 14, 79, 95,  
 120, 152, 188  
 arrière-ban, 152. L. ar-  
 rière-bans. Même ré-  
 gle pour tous les com-  
 posés d'arrière qui sui-  
 vent ; on peut écrire :  
 arrièrebans, arrièrè-  
 bec, etc., à l'excepti-  
 on toutefois d'*ar-  
 rière petit-fils* et les  
 analogues où il est  
 difficile de souder *ar-  
 rière* avec *petit-fils*.  
 J'écrirais *arrièrè petit  
 fils, arrièrè petits en-  
 fants*, etc.  
 arrière-bec, 152  
 arrière-bouche, 152  
 arrière-boutique, 151,  
 152, 288  
 arrière-corps, 152  
 arrière-cour, 6, 11, 14,  
 102, 152, 153, 283, 284  
 arrière-faix, 152  
 arrière-fief, 152  
 arrière-garant, 152  
 arrière-garde, 152  
 arrière-goût, 152  
 arrière-ligne, 152  
 arrière-main, 152  
 arrière-mur, 152  
 arrière-neveu, 96, 152,  
 288  
 arrière-pêche, 152  
 arrière-pensée, 152  
 arrière-petits-enfants,  
 152 (voir à *arrièrè-  
 ban*)  
 arrière-plan, 96  
 arrière-point, 152  
 arrière-port, 152  
 arrière-porte, 152  
 arrière-propos, 153  
 arrière-quart, 152  
 arrière-saison, 152  
 arrière-scène, 152  
 arrière-toit, 152  
 arrière-train, 152  
 arrière-vassal, 152  
 arrière-veille, 152  
 arrondir, 101  
 artimage, 34  
 arts et métiers, 66  
 arvol, 34  
 asavouer, 105  
 ascension, 254  
 assimplir, 101  
 asoploier, 100  
 as percé, 264  
 assagir, 101  
 assaillir, 105  
 assez, 79, 80  
 assieds (j'), 92  
 assiéger, 99  
 assimiler, 246  
 assister, 246  
 assoler, 98, 105  
 assombrir, 101  
 assommer, 98  
 assopir, 246  
 assoter, 100  
 assoupir, 246  
 assourdir, 101  
 assurer, 100  
 astrologie, 257  
 à taillecoup, 216  
 atain (j'), 92  
 ataraxie, 224  
 à tâtons, 82  
 atempérer, 105  
 aténébrir, 99  
 à tire la broche, 216  
 à tire-larigot, 234. — à  
 tirelarigot  
 atmcsphère, 253  
 à tort, 81  
 à touchemerde, 216  
 atout, 147, 148  
 à travers, 81, 85, 122  
 attabler, 105  
 attache-bossette, 220. L.  
 a.-bossette ou bosset-  
 tes (voir la note à *ar-  
 rache-sonde*). — *atta-  
 chebossettes*  
 attacher, 99  
 attain (j'), 92

- attaquer, 99, 105  
atteins (j'), 92  
attendre, 96  
attendrir, 101  
attenter, 105  
atterrir, 99, 100, 101  
attirer, 105  
attrape - lourdaud 220.  
L. a. - lourdaud ou lourdauds (voir *arrache-sonde*). — attrapelourdauds  
attrape-deniers, 220 — attrapedeniers  
attrape-mouche, 22, 229.  
L. un attrape-mouche ou mouches. — attrapemouches  
attrape-niais, 220. — un, des attrapeniais  
attrape-nigaud, 32, 232.  
L. des a.-nigauds ou nigaud. — attrapenigauds  
attrape - parlerre, 220.  
L. des a.-parlerre ou parlerres (voir *arrache-sonde*). — attrapeparlerres  
attraper, 99  
attrape-sou, 220. — attrapesous  
attrape-vilain, 220. L. des attrape-vilain ou vilains (voir *arrache-sonde*). — attrapevilains  
à tue-tête, 82, 234. — à tuetête ou tutête  
aubépine, 26  
aubeige, 265  
au casse-pot, 216  
aucun, 74  
au dedans, 81  
au dehors, 81  
au de-la, 81  
au-dessous, 81  
au-dessus, 81  
au-devant, 81  
\*au fur et à mesure, 81  
aujourd'hui, 81  
au jour d'aujourd'hui, 81  
au mauvais gré de lui, 85  
au milieu de, 112  
au moins, 81  
auparavant, 81  
au plus, 81  
auprès, 81  
auquel, 74  
au reste, 81  
aurifier, 166  
aurifique, 166  
aussi, 70  
aussi bien que, 86  
aussitôt, 79  
\*austrro-hongrois, 256. — austrohongrois ; cf. *gênito-urinaire*  
au surplus, 81  
autant (int.) 75  
auto-da-fé, 271. Ac., L. des auto-da-fé. — Mot déjà francisé dans sa syllabe finale *fé* (pour *fe*). — autodafés  
autonomie, 251  
autour, 81  
au travers de, 85  
autrefois, 82  
autre part, 82  
autrepart, 82  
autruche, 140  
auxquels, 71  
auxquelles, 74  
aval, 81, 143  
avale-dru, 220  
avale-tout-cru, 220  
avant, 79, 80, 84, 93, 147  
\*avantau, 146  
avant-hec, 151. — Même règle dans L. que pour *arrière*. On peut supprimer partout le trait d'union et écrire *avantbecs*, *avantcours* etc., ou même *avancours*, etc. (excepté *avant faire droit*); il n'y a pas à s'occuper de la différence de sens de *avant* prép. ou adv.  
avant-bras, 151  
avant-corps, 151  
avant-cour, 151  
avant-coureur, 106, 151  
avant-courrière, 151  
avant-duc, 151  
avant-faire-droit (un), 149 (voir un *avant-bec*)  
avant-fosse, 151  
avant-garde, 106, 151  
avant-goût, 151  
avant-ligne, 151  
avant-main, 148, 151  
avant-mur, 152  
avant-neveu, 152  
avant-pêche, 152  
avant-pied, 152  
avant-port, 152  
avant-poste, 152  
avant-propos, 152  
avant-quart, 152  
avant que, 86  
avant-scène, 96, 148, 152  
avant-toit, 152  
avant-rain, 152  
avant-veille, 152  
avé maria, 249. Ac., des avé maria  
avec (avecques), 85  
avenir, 145  
à ventrillons, 82  
averse, 103  
aversité (advers-), 105  
avesprir, 99  
aveugle, 104  
aveuglement, 84  
aviver, 105  
avoec, 85  
avorton, 105  
avoultre, 91  
avoyer, 99  
ayants cause, 67, 163  
ayants droit, 67, 163  
azote, 257  
babeurre, 220  
bâbord, 263  
bachelier ès lettres, 49  
bacule, 213, 220  
bagout, 129  
\*bai-brun, 70. — bai brun  
baille-blé, 220. — bailleblés  
baille mi ma lance, 175, 216  
bain-marie, 44, 45, L. des bains-marie. — bains marie, e' mieux : bainmaries  
baise-doigt, 234  
\*baise-doy, 234  
baisemain, 212, 227, 233, 234. Ac., L. des baisemains  
baise-nue, 217  
balafré, 66, 129  
balance, 122  
balèvre, 129  
balle-queue, 220, 230, 232. — ballequeues  
balourd, 129  
bancoche ou bancloque, 154, 157, 276  
baude, 99  
bauheue, 154, 157  
banquerote, 269  
banvin, 154, 157, 276  
baragouin, 271  
barbacou, 55  
barbajan ou barbe-à-Jean, 55  
barbe-de-bouc, 56. — Dans les 6 composés qui suivent, supprimer le trait d'union en faisant varier seulement *borbe* : *barbes de bouc*, etc.  
barbe-de-capucin, 56  
barbe-de-chèvre, 56  
barbe-de-Jupiter, 56  
barbe-de-moine, 56  
barbe-de-renard, 56, 159  
barbe-renard, 154, 157, 158  
barbifier, 168  
barbouiller, 129

- barbouquet, 129  
 barbouquine, 154, 156  
 bari-bara, 236  
 barioler, 123  
 barlong, 129  
 barouillère, 253  
 \* bas-allemand, 26  
 bas bleu, 55. Ac., L. des  
   bas bleus  
 bas breton, 26, 285  
 bascule, voir bacule  
 bas-dessus, 26. — des  
   bas dessus  
 bas-empire, 26. — bas  
   empire  
 bas-fond, 26. Ac., L.  
   des bas-fonds. — bas  
   fonds  
 bas-grec. — bas grec  
 \* bas-justicier, 26, 37  
 bas-latin, 26. — bas la-  
   tin  
 bas-mât, 26. L. des bas-  
   mâts. — bas mâts  
 bas-métiers, 26. L. des  
   bas-métiers. — bas  
   métiers  
 bas officier, 26  
 bas-reliefs, 26. Ac., L.  
   des bas-reliefs. — bas  
   reliefs  
 basse-contre, 152. Ac.,  
   L. des basses-contre.  
   — bassecontres  
 basse-cour, 26. Ac., L.  
   des basses-cours. —  
   des bassecours  
 bassecule, voir bacule  
 basse-étouffe, 26. — basse  
   étouffe  
 basse-fosse, 26. Ac., L.  
   des basses-fosses. — bas-  
   ses fosses  
 basse-lisse, 26. L. des  
   basses-lisses. — bas-  
   selisses  
 basse-lissier, 281. —  
   basselissier  
 basse-marche, 26. L. des  
   basses-marches. —  
   basses marches  
 basse-taille, 26. Ac., L.  
   des basses-tailles. —  
   basses tailles  
 basse-vergue, 26. L. des  
   basses-vergues. —  
   basses vergues  
 basse-voile, 26. L. des  
   basses-voiles. — bas-  
   ses voiles  
 bas-ventre, 26. — has  
   ventre  
 bat-à-bourre, 225. L. des  
   bat-à-bourre. — bata-  
   bourres  
 \* bateau à vapeur, 141  
 bateau-mouche, 141. —  
   des bateaux mouches  
 bat-filière, 161, 220, 269,  
   280, 281. L. des bat-  
   filières. — batfilières,  
   ou mieux : bafilères  
 batifoler, 269  
 bâton de Jacob, 56. —  
   des bâtons de Jacob  
 bâton de saint Jacques,  
   56. — des bâtons de  
   saint Jacques  
 bâton de saint Jean, 56.  
   — des bâtons de saint  
   Jean  
 battant-brocheur, 141.  
   — battants brocheurs  
 battant-l'œil, 67, 163. L.  
   des battant-l'œil. —  
   des battant l'œil  
 batte-lessive, 220, 230,  
   232. — battelessives  
 batte-mare, 220, 230, 232.  
   — battemares  
 batte-quene, 220, 230. —  
   battequenes  
 batteur éplucheur, 141.  
   — batteur éplucheur  
 batteur-étaleur, 141. —  
   batteurs étaleurs  
 bavole, 26  
 béatifier, 166  
 beau-chasseur, 26. —  
   beaux chasseurs  
 beaucoup, 122  
 beau-fils, 26. Ac., L. des  
   beaux-fils. — beau-  
   fils ou beaux fils  
 beau-frais, 30. — beau  
   frais  
 beau-frère, 26. Ac., L.  
   des beaux-frères. —  
   beaufrères ou beaux  
   frères  
 beau-partir, 30. — beau  
   partir  
 beau-père, 26. Ac., L.  
   des beaux-pères. —  
   beau-pères ou beaux  
   pères  
   — beau-pré, 267  
   — beau-présent, 58  
 beau-revoir, 30. — beau  
   revoir  
 \* beau-travail, 58  
 beaux-arts, 26. — beaux  
   arts  
 bébé, 235  
 bec-allongé, 55. L. des  
   becs-allongés. — becs  
   allongés  
 hécarre, 269  
 \* bec-cornu, 57. — bec  
   cornu  
 bec-courbe, 55. L. des  
   becs-courbes. — becs  
   courbes  
 bec-d'âne, 57. Ce mot  
   et les 18 suivants sont  
   écrits avec des traits  
   d'union, le premier  
   nom variant seul au  
   pluriel : becs-d'âne. —  
   supprimer partout les  
   traits d'union : becs  
   d'âne, etc.  
 bec-de-cane, 57  
 bec-de-canon, 57  
 bec-de-cigogne, 56  
 bec-de-cire, 57  
 bec-de-corbeau, 57  
 bec-de-corbin, 57  
 bec-de-croise, 57  
 bec-de-cygne, 57  
 bec-de-falcon, 56  
 bec-de-grue, 56, 57  
 bec-de-hache, 56  
 bec-de-héron, 56  
 bec-de-lézard, 56  
 bec-de-lièvre, 60  
 bec-d'oie, 56  
 bec-d'oiseau, 56  
 bec-de-perroquet, 56, 57  
 bec-de-pigeon, 56  
 bec-dur, 55. L. des becs-  
   durs. — becs durs  
 bec-en-ciseaux, 57. L.  
   des becs-en-ciseaux. —  
   becs en ciseaux. Même  
   observation pour  
   les deux mots qui  
   suivent  
 bec-en-fourreau, 57  
 bec-en-scie, 57  
 becfigue, 154, 155, 220.  
   — becfigues  
 bec-fin, 55, 235. L. des  
   becs-fins. — becs fins  
 bécharu, 56, 154, 157,  
   158  
 bêche-lisette, 176, 226,  
   22  
 \* bêcheveter, 129  
 \* bec-jaune, 63  
 bec-ouvert, L. des becs-  
   ouverts. — becs ou-  
   verts  
 bec-plat, 55. L. des becs-  
   plats. — becs plats  
 bec-pointu, 55. L. des  
   becs-pointus. — becs  
   pointus  
 bec-rond, 55. L. des  
   becs-ronds. — becs  
   ronds  
 bec-tranchant, 55. L.  
   des becs-tranchants.  
   — becs tranchants  
 becu, 130  
 bédane, 57, 158  
 beffroi, 265  
 bégneule, 221  
 béjaube, 55, 62  
 bel esprit, 51, 54  
 belladone, 269

- belle-de-jour, 48, 285.  
L'Ac., et L. écrivent ce mot et les trois suivants avec trait d'union et *belle* variable. — Supprimer les traits d'union
- belle-de-nuit, 48, 285
- belle-d'ouze-heures, 48
- belle-d'un-jour, 48
- belle-fille, 26. Ac., L. des belles-filles. — bellesfilles ou belles filles
- belle-mère, 26. Ac., L. des belles-mères. — bellesmères ou belles mères
- belle-sœur, 26. Ac., L. des belles-sœurs. — belles-sœurs ou belles sœurs
- \* belles accolées (à), 233
- \* belles embrassades (à), 233
- belles baisemains (à), 227, 233
- belles dents (à), 233
- belles-lettres, 26. — helles-lettres
- belles mains (à), 233
- belles révérences (à), 233
- bellétrien, 13, 280
- \* beluette, 129
- belvédère, 269
- bémol, 13, 269
- bémoliser, 280
- béuédiction, 249
- bénéfice, 249
- bénéficon, 124
- béuir, 124
- \* bénisson, 124
- benoit, 124
- bèque-bois, 220. L. des bèque-bois. — un, des bèque-bois
- \* bèque-figne, 155
- bèque-fleur, 220. L. des bèque-fleurs. — bèque-fleurs
- bequis, 129
- berdaf berdif berdouf, 236
- \* berlafre ou balafre, 129
- berline, 127
- bernette, 129
- beronette, 123
- besace, 123
- besaigre, 129
- \* besaigné, 123
- \* besainel, 129
- besaive, 66, 122, 123
- besante, 123
- besas, 66, 123
- bescheleu, 145
- besouchier, 129
- beset, 123
- besicle, 123
- besivre, 129
- besjugier, 127, 129
- besloi, 129
- besloier, 127, 129
- \* besluette, 129
- besoigue, 97
- besoucle, 123
- bestourner, 129
- betterave, 141, 285
- beurre, 250
- bévine, 66, 127, 129
- b-fa-si, 102
- biais, 123
- bibliographe, 251
- bibliophile, 253
- bibliothèque- armoire, 141
- bien-aimé, 124. — bien-aimé
- bien-dire, 124. L'Ac. écrit *être sur son bien-dire*, mais *le bien dire*; L. propose dans tous les cas *biendire*. — On peut admettre *bien dire* ou *biendire*
- bien-disant, 124. — bien disant ou mieux : biendisant
- bienestance, 125
- bienestant, 125
- bien-être, 124. — bien être, ou mieux bien être
- bien-faire, 124. — bien faire et mieux bien-faire
- bienfaisance, 124
- bienfaisant, 124
- bienfait, 66, 124
- bienfaiteur, 124
- bienheureux, 8, 14, 68, 124
- bien-intentionné, 124. — bien int., et mieux : bienint.
- bien-mourir, 124. — bien mourir ou bien-mourir
- bien portant, 96
- bien que, 86
- bienveillance, 124
- bienséant, 124, 285
- biens-fonds, 141. — bienfonds
- bien-tenaut, 124. — bien-tenant
- bien-tenne, 124. — bien-tenne
- bientôt, 79
- bienveillance, 124, 280
- bienveillant, 124
- bienvenir, 124
- bienvenu, 124
- bienvenue, 124
- bienvoulant, 124
- bienvoulu, 124
- bifide, 249
- bifteck, 263, 267
- bifurqué, 249
- bigaie, 249, 255
- bigarrer, 129
- bigle, 129
- bigorne, 123
- bijou, 123
- bilboquet, 154, 156
- billebarrer, 161, 162
- bioxyde, 255
- bipenné, 249
- bisaieul, 129
- bisaigué, 129
- bisannuel, 249
- bis-blanc, 70
- biscornu, 127, 129
- biscotte, 269
- biscuit, 123, 130
- bissac, 123
- biss textile, 249
- bistorte, 123
- histonner, 129
- bivalve, 249
- bivouac, 265
- blackboulter, 267
- blafard, 265
- blanc-aune, 26. L. des blancs-aunes. — blancs aunes
- blanc-bec, 50, 51, 54. L. des blancs-becs. — blancs becs, ou mieux : blancsbecs ou blancs becs
- blanc-bois, 26. — blanc bois
- blanc-bonnet, 65. — des blancs bonnets
- blanc-bourgeois, 36. — blanc bourgeois
- blanc-cul, 54. L. des blancs-culs. — blancs culs
- blanc de baleine, 48
- blanc de céruse, 13, 48. — blanc de céruse, et mieux blancdecéruse à cause du suivant
- blanc-de-cérusiers, 13, 280, 281. — blancdecérusiers
- blanc-estoc, 26. — blanc estoc
- blanc-être, 26. — blanc être
- blanche-coiffe, 55. L. des blanches-coiffes — blanches coiffes
- blanche-œuvre, 26, 281
- blanche-oreille, 286
- blanche-queue, 50, 51, 55. L. des blanches-queues — blanches queues
- blanche-raie, 55. L. des

- blanches-raies. — borne-fontaine, 141, 287.  
 blanches-raies Ac., des bornes-fontaines. — bornes fontaines  
 blanchœuvrier, 26, 280.  
 blanc-madame, 44, 45.  
 — blanc madame  
 blanc-manger, 27. L.  
 des blancs-mangers.  
 blancs mangers  
 blanc-œuvrier, 26.  
 blanc-pendard, 27. L.  
 des blancs-pendards.  
 — blanc pendards  
 blanc-poudrier, 161, 162.  
 — blanc poudrier  
 blanc-seing, 163. Ac.,  
 des blancs-seings.  
 — blancs seings ou  
 blancseings  
 blanc-signé, 163. L. des  
 blancs signés  
 blanc-soudant, 36. —  
 blanc soudant  
 blanc-tapis, 55. L. des  
 blancs-tapis. — blancs  
 tapis  
 blennorrhagie, 253  
 bleu de ciel, 144  
 blockhaus, 265  
 blocus, 263  
 blue-lias, 266. — blue-  
 lias  
 bluette, 129  
 bœuf gras, 34. Ac. des  
 bœufs gras  
 \*boîte au lait, 49  
 \*boîte à lettres, 49  
 boit-tout, 191, 195, 201,  
 227. — un boitout, des  
 boi tout (et non boi-  
 tous, boitout ne for-  
 mant qu'un mot)  
 bon-bec, 60, 61, 62  
 bonbon, 235  
 bon-chrétien, 58. L. des  
 bons-chrétiens. —  
 bonchrétiens  
 bonheur, 27  
 bonhomie, 280  
 bonhomme, 281. Ac.,  
 des bonshommes. —  
 des bons hommes  
 ou des bonhommes  
 bonifier, 166  
 bonjour, 27  
 bonjourier, 280  
 bonne-aventure, 27. —  
 des bonnes aventu-  
 res  
 bonnet-de-prêtre, 56. —  
 bonnet de prêtre  
 bon sens, 4, 27  
 bonsoir, 27  
 bor, 125  
 borde-plat, 220. L. des  
 borde-plats. — un  
 bordeplat, des bor-  
 deplats  
 borne-fontaine, 141, 287.  
 Ac., des bornes-fontaines. — bornes fontaines  
 borne-mois, 217  
 bosséman, 267  
 bote en corroie, 212  
 bouche-nez, 220. L. des  
 bouche-nez. — un,  
 des bouchenez  
 bouche que veux-tu (à),  
 175, 234  
 bouches inutiles, 52  
 bouche-trou, 221. L.  
 des bouche-trous.  
 — bouchetrous  
 bouchèvre, 141  
 bouillon-blanc, 57. L. des  
 bouillons-blancs. —  
 bouillons blancs  
 bouleau-aune, 141. —  
 bouleau aune  
 boule-de-neige, 58. Ac.,  
 des boules de-neige.  
 L. boule de neige. —  
 boules de neige  
 bouledogue, 140, 264,  
 267  
 boulevard, 132  
 bouleverser, 161, 162  
 boule vue (à la), 34  
 bouli-boula, 236  
 houlgrin, 267  
 bourcet, 268  
 bourg-épine (bourgue-  
 é.), 141. — bourguépine  
 bourgmestre, 265  
 \*hourin-boura, 236  
 \*bourre-coquin, 220  
 bourre-noix, 220. L. des  
 bourre-noix. — bour-  
 renoix  
 boursault, 151, 156  
 boursouffler, 161, 162  
 bousculer, 220  
 bousseculer, 220  
 bout-ci bout-là, 236  
 boute à port, 225. —  
 boutaports  
 boute-charge, 220. —  
 boutecharges  
 boute-cul (-er), 220  
 boute-en-courroie, 225.  
 — bouteencourroies  
 boute-en-train, 170, 225.  
 L. des boute-en-trains.  
 — hontentrains  
 boutefeu, 170, 204, 220.  
 Ac., des boute-feu. L.  
 boutefeu  
 boute-guerre, 218  
 boute-hache, 212, 226,  
 229. — boutehaches  
 boute-hors, 170, 202,  
 226. L. des boute-hors.  
 — un, des boutehors,  
 170, 202, 226.  
 boute-là, 202. — boutela  
 boute-l'y toi-mesme. 175  
 bonte-roue, 220, 230,  
 232. — bouteroues  
 boute-selle, 204, 227. L.  
 des boute-selles. —  
 bouteselles  
 boute-tout-cuire, 225, 288.  
 L. des boute-tout-cuire.  
 — des boute tout  
 cuire  
 boutique, 250  
 bouton, 254  
 bouton-d'argent, 55. L.  
 des boutons-d'argent.  
 — boutons d'argent  
 bouton d'or, 55. L. des  
 boutons d'or. — bouton  
 s d'or  
 \*bout-rimé, 8  
 bouts-rimés, 34. Ac., L.  
 bouts-rimés. — bouts  
 rimés.  
 boyau de chat, 56  
 brachistochrone, 256  
 brachycéphales, 255  
 brachyptère, 256  
 bradypote, 256  
 branche-ursine, brancur-  
 sine, 34. — branchur-  
 sines ou brancursines  
 branchiopodes, 255  
 branchiostèges, 255  
 brancursine, 34  
 brandevin, 265  
 branle-bas, 34. L. des  
 branle-bas. — des  
 branlebas  
 branle-queue, 220, 231.  
 L. des branle-queue.  
 — branlequeues  
 brèche-dent, 154, 155,  
 156, 220. L. des brè-  
 che-dents. — brèche-  
 dents  
 bredi-breda, 236  
 bredique-bredoque, 236  
 breloque, 129  
 brévipenne, 256  
 bric-à-brac, 236. L. des  
 bric-à-brac. — brica-  
 bras  
 brimbale, 225  
 brindestoc, 268  
 bringeballe, 225  
 bris-d'huis, 48. — bris  
 d'huis  
 brise-barres, 220. — un  
 brisebarres, des bri-  
 sebarres  
 brise-cœur, 220. — bri-  
 secœurs  
 brise-cou, 220. — brise-  
 cous  
 brise-glace, 220. L. des  
 b.-glace ou glaces  
 (voir plus haut à arra



- che-sonde*. — un brise-glace, des brise-glaces
- brise-images, 220. — brisimages
- brise-lames, 170, 229. L. des brise-lames. — briselames
- brise-lunettes (la), 220, 230, 231, 232. L. la brise-lunettes. — la brise-lunette (sans s, parce que *lunettes* disparaît dans le composé total), des brise-lunettes (Voir à *arrache-sonde*)
- brise-mottes, 220. L. des b.-mottes. — brisemottes
- brise-os, 220. — brisos. Cf. *suos* = *sur os*
- brise-pierre, 220. L. des brise-pierres. — brisepierres
- brise-raison, 220. L. des brise-raison. — des briseraisons
- brise-scellé, 220. L. des b.-scellés. — des brisescellés
- brise-vent, 220. L. des b.-vent ou b.-vents (voir à *arrache-sonde*). — brisevents
- broute-biquet (biquette), 176
- brouette, 123
- brûle-amorce, 120. L. des b.-amorce. — brûlamorces
- brûle-bout, 220, 229. L. des b.-bout ou bouts (voir à *arrache-sonde*). — brûlebouts
- brûle-gueule, 220. L. des b.-gueule. — brûlegueules
- brûle-pourpoint (à), 234. à brûlepourpoint
- brûle-queue, 220. L. des b.-queue ou queues. — brûlequeues
- brûle-tout, 221. Ac. des brûle-tout. — des brûle tout ou brûletouts (voir à *boitout*)
- brusle-hostel, 217
- bucéphale, 251
- buer, 82
- burgrave, 265
- busaigle, 141
- ça, 79, 80
- cabestan, 270
- câble, 250
- câble-chaîne, 141, des câbles-chaînes — câbles chaînes
- caborgne, 131
- cabosser, 131
- cache-cache, 228, 230. — cachecache
- cache-col, 216
- \*cache-corset, 221
- cache-cou, 221. L. des c.-cous, ou cous. De même pour les douze mots qui suivent; cf. *arrache-sonde*. L. ne donne point de pluriel à *cache-tampon*. — Le verbe est à révoir au subst. dans tous ces composés de *cache* qui pour le pluriel suivent dès lors la règle des noms simples
- cache-entrée, 221
- cache-lumière, 221
- \*cache-maille, 221
- cache-marée, 221. Cf. chasse-marée
- cache-mouchet, 221
- cache-museau, 221
- cache-nez, 221
- cache-peigne, 221
- cache-pot, 221
- \*cache-sonnette, 221
- cache-tampon, 221
- cacophonie, 251
- cacus, 66
- cadun, 74
- café-concert, 141, 159, 160. — des cafés concerts
- cafouiller, 132
- cafourche, 131
- cafourchons (à), 131
- cagot, 133
- cahin-caha, 236. — cahincaha
- cailleboter, 161, 162, 163
- caille-lait, 221
- caillelait
- cailler, 91, 107, 162
- caillot-rosat, 34. — des caillots rosats
- cajoler, 133
- ça jus, 79
- calembour, 133
- calembredaine, 132, 133
- calfourchons (à), 131
- calhauban, 221
- caliborgne, 131
- caliborgnon, 131
- caliduc, 245
- califourchous (à), 131
- \*calimafrée 132
- calimande, 131
- calorgne, 131
- calouche, 131
- \*calougna, 131
- caloure, 131
- camail, 269
- camomille, 250
- camouflet, 133
- campaniforme, 54
- \*canperche, 160
- camus, 133
- cauapsa, 265
- canepetière, 34
- canne à épée, 49. — des cannes à épée
- cantalabre, 160
- cante-fable, 212
- capendu, 131
- capharnaüm, 271
- capiscol, 154, 155
- capnofuge, 256
- capricorne, 245
- caput mortuum, 249
- caquesangue, 216, 269
- caravansérail, 271
- car Dieu (par la), ou la char Dieu, 86.
- ça, reva ! haut ! 87
- ça, reva ! bo ! 87
- ça-reveau, 87
- cardinal-ministre, 141. — cardinal ministre
- carême-prenant, 34, 58, 163. L. des carêmes-prenants. — carêmes prenants
- cargue-à-vue, 202. — carguavues
- carnaval, 269
- carnivore, 245
- carrouse, 265
- \*carrefour, 124
- \*carte-lettre, 141
- carton-pierre, 141. — du carton pierre
- \*carimafias, 132
- casemate, 269
- cas-régime, 154, 157, 159, 160. — le cas régime
- cas-sujet, 154, 157, 159, 160. — le cas sujet
- casse-aiguille, 221. — Conformément au principe exposé plus haut au mot *arrache-sonde*, L. donne un double pluriel aux composés verbaux de *casser* qui suivent, *casse-noix* et *casse-noyau* exceptés, on voit pourquoi. Quant à *casse-loix* et *cassemœurs*, qui manquent dans L., ce sont des épithètes archaïques. — Ecrire un *cassaignille*, des *cassaignilles*; un *cassebouteille*, des *cassebouteilles*; un, des *cassenoix*; un

- cassenoÿau, des casse-  
noÿaux, etc.*  
 casse-bouteille, 221  
 \*casse-bras, 221  
 casse-cou, 179, 202, 227  
 casse-croûte, 221  
 casse-cul, 221  
 casse-fil, 221  
 casse-loix, 294  
 casse-lunettes, 221, 231  
   (cf. *brise-lunettes*)  
 casse-mœurs, 217  
 casse-motte, 221  
 casse-museau, 221  
 casse-noisette, 221  
 casse-noix, 221  
 casse-noyaux, 221  
 casse-pierre, 221  
 casse-poirine, 221  
 casse-pot, 221  
 casse-tête, 221  
 casse-vestie, 221  
 catacaustique, 245  
 catachrèse, 259  
 cataclysme, 259  
 catacombe, 259  
 catacoustique, 259  
 catafalque, 269  
 catagmatique, 259  
 catalectes, 259  
 catalectique, 259  
 catalogue, 259  
 catapétale, 259  
 cataphonique, 259  
 cataplasme, 259  
 cataracte, 259  
 catarrhe, 259  
 catastrophe, 259  
 cathérétique, 259  
 catholique, 259  
 cauchemar, 226, 229  
 ça, va là-haut, 87  
 ça, va là ! ho ! 87  
 c cédille, 145  
 ce, 73  
 céans, 79  
 ceci, 73  
 cel, cels, 73  
 cela, 73  
 celle, celles (-ci, -là), 72  
 celui (-ci, -là), 73  
 \*censément, 84  
 cent-garde, 27, 62. — les  
   cent gardes  
 cent huit, 71  
 cent huitième, 34  
 centimètre, 253  
 \*centralisation, 242  
 \*centraliser, 242  
 \*centre droit, 34  
 \*centre gauche, 34,  
 centrifuge, 245  
 centripète, 245  
 cent-suisse, 27, 62. —  
   un centsuisse, les  
   cent-suissees  
 \*pendant, 84  
 cercueil, 250  
 cérébro-spinal, 256  
 cerf-cheval, 141. — cerfs  
   chevaux  
 cerf-cochon, 141. — cerfs  
   cochous  
 cerf-volant, 57. L. cerfs-  
   volants. — cerfvolant  
 cerise-guigne, 141. —  
   cerises guignes  
 certifier, 166  
 cerveau-brûlé, 52  
 cerveaux, 87  
 ces, 73  
 cest, ceste, cestes, 73  
 cestui, 73  
 cet, cette, cettes, 73  
 ceux (-ci, -là), 73  
 chacun, 21, 74  
 chaffourer, 132  
 chafouin, 2, 4, 141, 228  
 \*chaircuite, 281  
 chaire, 250  
 chais, 250  
 châle-tapis, 141. — des  
   châles tapis  
 chambranle, 160  
 chambre à coucher, 49  
 chambrûle, 221  
 champart, 154, 157, 281  
 champarter, 281  
 champ de mai, 48. Ac.  
   des champs de mai  
 champ de mars, 48. Ac.  
   des champs de mars  
 champléver, 161, 163  
 chanfrein, 140  
 chanlatte, 154, 157, 158,  
   159  
 chante-clair, 226  
 chante-fable, 226, 230  
 chantepleure, 213, 226,  
   230  
 chantourner, 161, 163  
 \*chaparder, 141  
 chapart, 288  
 chapeau-bordé, 65. —  
   chapeaux bordés  
 chape-chute, 34  
 chaque, 74  
 chaqueue, 4, 154, 157,  
   158, 159, 160  
 char-à-bancs, 49. —  
   charabans  
 charcutier, 34, 180  
 charivari, 132  
 chasse-avant, 236. L. des  
   chasse-avant. — chas-  
   savants  
 chasse-bondieu, 221. L.  
   des chasse-bondieu.  
   — chassebondieux  
 \*chasse-bosse, 221, 230  
   L. des chasse-bosse  
   ou bosses ; de même  
   pour les noms sem-  
   blables (cf. *arrache-*  
   *sonde*). — Écrire la  
   chassebosse, les chas-  
   sebosses, etc.  
 chasse-chien, 221  
 chasse-coquin, 221  
 chasse-cousin, 221  
 chasse-crapaud, 221  
 chassé-croisé, 174, 226,  
   230. un chassé croisé,  
 chassé-déchassé, 174. —  
   chassé déchassé  
 chasse-diable, 221. L.  
   des chasse-diables. —  
   chassediabls  
 chasse-ennui, 221, 228,  
   chasse-ennui. — chas-  
   sennuis  
 chasse-fleurée (la), 231.  
   L. des chasse-fleurée  
   ou ch.-fleurées (voir  
   *arrache-sonde*). — chas-  
   selleurées  
 \*chasse-fusée, 221. —  
   chassefusées  
 chasse-goupille, 221, 231.  
   L. des chasse-goupille  
   ou ch.-goupilles (voir  
   *arrache-sonde*). — des  
   chassegoupilles  
 \*chasse-lièvre, 221. —  
   chasselièvre  
 chasse-marée, 221, 231.  
   Ac. des ch.-marées.  
   L. ch.-marée. — chas-  
   semarées. Cf. *cache-*  
   *marée*  
 chasse-mouches, 221. L.  
   des ch.-mouche ou  
   mouches (voir *arrache-*  
   *sonde*). — chassemou-  
   ches  
 chasse-mulet, 221 ; —  
   comme le précédent  
 \*chasse-neige, 221  
 chasse-noix. L. des ch.-  
   noix. — chassenois  
 chasse-nue, 217  
 chasse-ordure, 217,  
 chasse-pierres, 221, 229.  
   L. des chasse-pierres.  
   — un chassépierre,  
   des chassépierres  
 chasse-poignée, 221, 230,  
   231. L. : pour ce nom  
   et les suivants, pluriel  
   comme à *arrache-*  
   *sonde*. — la chas-  
   sepoignée, etc., les  
   chassepoignée, etc.  
 chasse-poiute, 221, 230,  
   231  
 \*chasse-puce, 231  
 chasse-punaise, 221, 230  
 chasse-rage, 221, 230. L.  
   des chasse-rages. —  
   chasserages  
 chasse-rivet, 221.

- chasse-rondelle, 221, 231  
 chasse-roue, 221, 230  
 231  
 chasse-soins, 217  
 chasse-souci, 217  
 chassez-croisez, 174, 230.  
 — un, des chassez  
 croisez  
 chassez-déchassez, 174.  
 — un, des chassez dé-  
 chassez  
 chassez-décroisez, 230.  
 — un, des chassez  
 décroisez  
 chassez-huit, 226, 229.  
 — un, des chassez  
 huit  
 châtain clair, 141  
 chat-cervier, 34. L. des  
 chats-cerviers. — chats  
 cerviers  
 chat-château, 141  
 château-fort, 34. Ac., L.  
 des châteaux forts  
 chat-huant, 35. Ac. des  
 chats-huants. — cha-  
 huants, comme écri-  
 vait le Dict. de 1659  
 chat-marin, 35. L. chats  
 marins  
 chat musqué, 35. —  
 chats musqués  
 \*chat-pard, 141  
 chat-tigre, 141. L. des  
 chats-tigres. — chats  
 tigres  
 chauche-branche, 221,  
 226, 229. L. au fém.  
 des ch.-branche; au  
 masc. des ch.-branche  
 ou ch.-branches. —  
 dans les deux cas un,  
 une chauchebbranche,  
 des chauchebbranches  
 chauche-poule, 221. L.  
 des ch.-poule ou pou-  
 les. — chauchepoules  
 chaudebouillure, 27  
 chaude-chasse, 27. —  
 la chauchasse  
 chaude-pisse, 27. — la  
 chaudepisse  
 chaud froid, 144, 145  
 chauffe-assiette, 22. L.  
 un, des ch.-assiettes.  
 — chauffassiettes  
 chauffe-chemise, 221. L.  
 des ch.-chemise ou  
 chemises (voir *arra-  
 che-onie*). — des  
 chauffechemises  
 chauffe-cire. — des  
 chauffe-cires  
 chauffe-conche, 221. —  
 des chauffe-couches  
 chauffe-linge, 221. L.  
 des ch.-linge. — chauf-  
 felinges  
 chauffe-lit, 221. L. des  
 ch.-lit ou lits (voir  
*arrache-sonde*). —  
 chauffe-lits.  
 chauffe-pieds, 221. L.  
 des chauffe-pieds. —  
 un chauffe-pied, des  
 chauffe-pieds.  
 \*chauffe-plats, 222. —  
 un chauffeplat, des  
 chauffeplats  
 chauffer, 167  
 chauffour, 157, 158, 159,  
 280, 281  
 \*chauffourer, 132  
 chaufournier, 280  
 chaun, 74  
 chausse-pieds, 221, L.  
 des ch.-pieds. — un  
 chausse-pied, des  
 chausse-pieds  
 chausse-trape, 226, 229.  
 Ac. L. des chausse-  
 trapes des chaussetra-  
 pes  
 chavirer, 160, 161  
 chef-d'œuvre, 4, 8, 13,  
 21, 48, 286. Ac., L.  
 chefs-d'œuvre. — ché-  
 d'œuvres  
 chef-lieu, 4, 139, 141.  
 Ac. L. chefs-lieux. —  
 chefs lieux  
 chégros, 35, 236  
 chemin de fer, 48  
 chenapan, 265  
 chêne liège, 141, 159. —  
 chênes lièges  
 \*chêne quercitron, 142  
 cherche-fiche, 221. L.  
 cherche-fiches. —  
 cherchefiches  
 cherche-pierre, 221. —  
 cherchepierres  
 cherche-pointe, 221. L.  
 cherche-pointes. —  
 cherchepointes  
 chescun (checun), 74  
 chesque, 74  
 cheu, 74  
 cheveu-léger, 62  
 chèvrefeuille, 154, 155  
 chèvre-pieds, 154, 155,  
 215. — chèvrepieds  
 chiche-face, 27. — chi-  
 chiface  
 chicorée-endive, 141.  
 — chicorées endives  
 chie-en-lit, 216, 225. —  
 chienlits  
 chien-cerf, 154, 157, 158,  
 159. — chiens cerfs  
 chiendent, 154, 155, 156  
 chien-loup, 141. —  
 chiens loups  
 chien-marin, 35. —  
 chiens marins  
 chien-rat, 241. — chiens  
 rats  
 chirurgie, 251  
 choche-pierre, 221. —  
 chochepierres  
 choche-poule, 221. —  
 chochepoules  
 choléra-morbus, 142  
 chorège, 257  
 chou-cabus, 35. — choux  
 cabus  
 chou-cavalier, 141. —  
 choux cavaliers  
 choucroute, 140, 263,  
 264, 265  
 chou-fleur, 11, 138, 139,  
 141, 145, 234. Ac., L.  
 choux-fleurs. — chou-  
 fleurs  
 chou-pille, 221. — chou-  
 pille  
 chou-rave, 141, 285. L.  
 choux-raves. — chou-  
 raves  
 chou-roquette, 141. —  
 choux roquettes  
 christe-marine, 35. —  
 christe marine  
 chronologie, 251, 253  
 chrysocale, 257  
 ci, 18, 73, 79  
 ciel de lit, 48, 285. Ac.  
 des ciels de lit  
 cil, 21, 73, 98  
 cinnamome, 251  
 circonciure, 107, 246  
 circonférence, 246  
 circonserire, 246  
 circonstance, 107, 246  
 circonvenir, 246  
 circonvoisin, 246  
 circonvolution, 246  
 circuit, 246  
 circumnavigation, 246  
 circumpolaire, 246  
 cist, 73  
 claire-voie, 27. — claire-  
 voie (cf. L. s. v. à  
 l'étymologie : le mot  
 vraisemblablement ne  
 doit pas se décompo-  
 ser en *clair* et *voie*)  
 clair-obscur, 36, 70. L.  
 des clairs-obscur. —  
 clairs obscurs.  
 clairsemé, 63, 235.  
 clairvoyance, 280, 281  
 clairvoyant, 4, 63, 285  
 claquebeois, 226, 229  
 claque-dent, 215, 216,  
 221  
 claque-mur(-er), 234, 280,  
 281.  
 claque-oreille, 221. L.

- des claque-oreilles. —  
 claquoreilles  
 clarifier, 166  
 clavecin, 269  
 clef de montre, 56.  
 clepsydre, 251  
 clignemuce, 228, 230  
 cligne-musette, 222. —  
 clignemusette  
 clin d'œil, 4, 5, 48  
 clique-patin, 215  
 cloche-pied, 216, 234. —  
 cloche-pied  
 clopin-clopant, 251. —  
 clopin-clopant  
 cloporte, 27  
 cloufichier, 164, 162  
 cloufrire, 162  
 clysopompe, 253  
 cochonnet va devant  
 (à), 175  
 cocrète, 151, 157, 158  
 cocuifier, 166  
 coefficient, 246 ; voir  
 pour certains compo-  
 sés de *co* au mot *géné-  
 to-u inaire*  
 coétat, 246  
 coéternel, 246  
 cœur-de-bœuf, 56. —  
 cœurs de bœuf  
 cœur-de-pigeon, 56. —  
 cœurs de pigeon  
 coexister, 246  
 coffre-fort, 15, 23, 35.  
 L. coffres-forts. — cof-  
 freforts  
 cogue-fêtu, 221. L. des  
 cogue-fêtu ou fêtus  
 (voir *arrache-sonde.*)—  
 des coguefêtus  
 cohabiter, 246  
 cohérent, 246  
 cohéritier, 246  
 \*coin de feu, 58  
 col, 98.  
 col-cravate, 141. — des  
 cols cravates  
 col de cygne, 57. — des  
 cols de cygne  
 colimaçon, 131  
 collection, 246  
 collègue, 246  
 collègue, 246  
 collet monté 58.  
 colloquer, 246  
 colportage, 280  
 colporter, 161, 163, 231,  
 287  
 combattre, 96  
 combien que, 86  
 comme, 86  
 commencer, 91, 108  
 commensal, 246  
 comment, 83  
 \*commère, 108  
 commettre 108  
 commisération, 246  
 commissaire, 243  
 commissaire - priseur,  
 141. — commissaires  
 priseurs  
 commissariat, 243  
 commis-voyageur, 141.  
 — des commis voya-  
 geurs  
 commodité, 246  
 commotion, 246  
 commuer, 108  
 \*communément, 83  
 \*communément, 83  
 communiquer, 246  
 comparer, 246  
 compassion, 246  
 compenser, 246  
 compère, 108  
 compère-loriot, 141, des  
 compères-loriots. —  
 compères loriots  
 compiler, 246  
 complaindre, 108  
 complément, 246  
 complexion, 246  
 comporter, 96  
 composer, 96  
 comprendre, 96  
 comprimer, 246  
 compromettre, 108  
 compte-fils, 221. — un  
 comptefil, des comp-  
 tefils  
 compte-pas, 221. — un,  
 des compte-pas,  
 computer, 246  
 concentrer, 108  
 conception, 246  
 concevoir, 91  
 concilier, 246  
 conclave, 269  
 conclure, 91  
 condamne (je), 92  
 condamner, 92  
 condition, 246  
 confection, 246  
 confire, 91  
 confirmer, 246  
 \*conformément, 84  
 conforter, 100  
 confrère, 98, 108  
 confronter, 91, 108  
 conirostre, 245  
 conjointre, 96  
 conjoint, 96  
 conjurer, 246  
 connétable, 40, 44  
 \*conseil général, 38  
 \*conseil municipal, 38  
 \*conseiller général, 37  
 \*conseiller municipal, 37  
 conséquent, 246  
 considérer, 246  
 conspuer, 246  
 \*constamment, 83  
 \*constamment, 83  
 \*constamment, 83  
 contempler, 108  
 contenance, 98  
 conte, 91, 108  
 contiens (je), 92  
 contour, 108  
 contourner, 108  
 contracter, 246  
 contradiction, 247  
 contralto, 270  
 contrapontiste, 269  
 contrapproche, 149, 246  
 contravention, 247  
 contre-accusation, 152.  
 L. des contre-accusa-  
 tions. — contr'ac-  
 cusations ou contraccu-  
 sations. Dans toute la  
 série de composés avec  
*contre*, on peut souder  
 la particule avec le  
 second terme en écri-  
 vant *contr'*, ou même  
*contr* quand ce terme  
 commence par une  
 voyelle, les mots de-  
 venant simples sui-  
 vront dès lors la règle  
 des noms et simples.  
 Ainsi *contre-approches*  
 deviendra *contr'ap-  
 proche* ou *contrappro-  
 che* au sing., et *con-  
 tr'approches* ou *con-  
 trapproches* au pl. Il  
 n'y a pas à distinguer  
*contre* adv. de *contre*  
 prépos.  
 \*contre-aimer, 107  
 contre-allée, 102. Ac.  
 des c.-allées  
 contre-amiral, 152. Ac.  
 des c.-amiraux  
 contre-appel, 152. L.  
 des c.-appels.  
 contre-approches, 149.  
 Ac. des c.-approches  
 contre-arc (un), 149. L.  
 des (contre-arc ou c.-  
 arcs  
 contre-assaillir, 107  
 contre-assiéger, 107  
 contre-balancer, 107  
 contrebande, 269  
 contre-bas, 152  
 contre-basse, 152. Ac., L.  
 c.-basses  
 contre-batterie, 152. L.  
 des c.-batteries  
 contre-biais (à), 149  
 \*contre-biseau (à), 149  
 contre-bord, 149  
 contre-boutant, 152. L.  
 des c.-boutants  
 contre-bouter, 107  
 contre-buter, 107  
 contre-calquer, 107

- contre-carre, 152  
 contrecarrer, 152  
 contre-charger, 107  
 contre-charge, 152. L.  
   des contre-charges  
 contre-châssis, 152. L.  
   des c.-châssis  
 contre-clef, 152. L. des  
   c.-clefs  
 contre-cœur (à), 149  
 contre-cornières, 149. L.  
   des c.-cornières  
 contre-coup, 96, 152. L.  
   des c.-coups  
 contre courant, 152. L.  
   des c.-courants  
 contre-danse, 152  
 \* contredanse, 152, 267  
 contre-dater, 107  
 contre-dégager, 107  
 contre-dire, 95, 107  
 contrefaire, 103  
 \* contrefaiseur, 108  
 contrefail, 149  
 contre-fiu (à), 149  
 contre-finesse, 152  
 contre-flatter, 149  
 contre-forger, 149  
 contre-fort, 152. L. des  
   contre-forts  
 contre-fugue, 152. L.  
   des contre-fugues  
 contre-garde, 152. L. des  
   c.-gardes  
 contre-garder, 107  
 contre-hacher, 107  
 contre-hachure, 152  
 contre-hâtier, 152. L.  
   des c.-hâtiers  
 contre-haut (en), 149  
 contre-haute, 152  
 contre-heurtoir, 149. L.  
   des c.-heurtoirs  
 contre-hiloire, 149. L.  
   des c.-hiloires  
 contre-imaginer, 107  
 contre-indication, 152  
 contre-indiquer, 107  
 contre-injurier, 107  
 contre-jour, 152. L. des  
   c.-jour  
 contre-latte, 149. L. des  
   c.-lattes  
 contre-lettre, 152. L. des  
   c.-lettres  
 contre-louer, 109  
 contremaitre, 152  
 contremaoder, 107  
 contre-marche, 96, 152  
 contre-marcher, 96, 107  
 contre-marée, 152. L.  
   des c.-marées  
 contremarque, 152, 288  
 contre-marquer, 107  
 contre-mine, 152. — des  
   c.-mines  
 contre-miner, 107, 288  
 contremont, 80  
 contre-mousson (à), 149  
 contre-mur, 152. L. des  
   c.-murs  
 contre-murer, 107  
 contre-opposition, 152.  
   L. des c.-oppositions  
 contre-orfèvre, 152. L.  
   des c.-ordres  
 contre-pal, 152, 288  
 contre-partie, 152. L.  
   des c.-parties  
 contre-passer, 107  
 contre-penser, 107  
 contre-percer, 107  
 contre-peser, 107  
 contre-pied, 152  
 contre-piquer, 107  
 contre-plaquer, 107  
 contre-platine, 152. L.  
   des c.-platines  
 contre-pleiger, 107  
 contrepoids, 152  
 contre-poil (à), 149,  
   152  
 contre-poinçon, 152. L.  
   des c.-poignons  
 contrepoinç, 152  
 contre-poison, 95, 96,  
   147, 149, 285. L. des  
   c.-poison ou c.-poisons  
 contre-poser, 107  
 contre-révolution, 108,  
   152. L. des c.-révolu-  
   tions  
 contre révolutionnaire,  
   103  
 \* contre-rôle, 149  
 contre-roude, 152. L.  
   des c.-roudes  
 contre-ruse, 152. L. des  
   c.-ruses  
 contre-sanglon, 152. L.  
   des c.-sanglons  
 contrescarpe, 152  
 contre-scel, 152. L. des  
   c.-scels  
 contreseiog, 152. L.  
   des c.-seings  
 contresens, 149, 152.  
   L. des c.-sens  
 contresigner, 107  
 contre-sol, 149. L. des  
   c.-sols  
 contre-sommier, 107. L.  
   des c.-sommiers  
 contre-taille, 152. — L.  
   des c.-tailles  
 contre-tailler, 107  
 contretemps, 149, 152  
 contre-tenir, 107  
 contre-terrasse, 152. L.  
   des c.-terrasses  
 contreval, 80  
 contrevallation, 152  
 contrevenir, 107  
 contrevent, 149  
 contre-vérité, 152. Ac.  
   contre vérités  
 contrôle, 149, 152  
 convenir, 90  
 convention, 254  
 convier, 94  
 copain, 108  
 copartageant, 246; pour  
   les composés de co-  
   teis que *coûléressé*,  
   cf. *généto-urinaire*  
 copie-lettres, 203, 221.  
   — copielettres ou co-  
   pilettes  
 coq-à-l'âne, 235. Ac. des  
   coq-à-l'âne. — coca-  
   lânes  
 coq faisant, 141 — coqs  
   faisans  
 coq héron, 141. — coqs  
   hérons  
 coquemart, 216  
 coqueplumat, 154, 157,  
   158, 159  
 corbleu, 45, 86.  
 cordieu, 86.  
 cordon bleu, 55. — des  
   cordons bleus  
 corhelionnaire, 246  
 cormorant, 271  
 cornemuse, 141  
 cornes d'Ammon, 57  
 corps de garde, 48. Ac.  
   des corps de garde  
 corps de logis, 48. Ac.  
   des corps de logis  
 corps Dieu, 45  
 corps-saint, 35  
 corrélatif, 246  
 correspondre, 108  
 cosignataire, 246  
 cosmographie, 251  
 coton-laine, 145  
 coton-poudre, 141  
 couche-point, 221. L.  
   des couche-points. —  
   couche-points  
 coucher, 91, 108  
 couci couça, 236  
 coucou, 235  
 cou-coupé, 55. L. des  
   cous-coupés. — cous  
   coupés  
 cou de chameau, 54. —  
   cous de chameau  
 cou de cigogne, 56, 57.  
   — cous de cigogne  
 cou-de-pied, 48. — cou-  
   depieds  
 coudre, 91, 108  
 cou-jaune, 55. L. des  
   cous-jaunes. — cous  
   jaunes  
 coupe-aureille, 216  
 coupe-bourgeon, 221. L.  
   des c.-bourgeons. —  
   coupebourgeons

- coupe-bourse, 221. L. des c.-bourses. — coupebourses  
coupe-cercle, 221. L. des c.-cercles. — coupe-cercles  
coupe-choux, 221. L. des c.-choux. — coupe-choux  
coupe-cor, 221. — un coupecor, des coupe-cors  
coupe-cul, 221. — coupe-culs ou coupecus (cf. *tapecu*)  
coupe-faucille, 228, 229. L. des c.-faucilles. — coupefaucilles  
coupe-foin, 221. L. des coupe-foin. — coupe-foins  
coupe-gazon, 221. L. des c.-gazon. — coupegazons  
coupe-gorge, 212, 221. L. des c.-gorge. — coupegorges  
coupe-jarret, 221. Ac. des coupe-jarrets. — coupejarrets  
coupe-laine, 221. — coupe-laines  
coupe-légumes, 221. L. des c.-légumes. — coupe-légumes  
coupe-paille, 221. L. des c.-paille. — coupe-pailles  
coupe-queue, 221. L. des c.-queue. — coupe-queues  
coupe-racines, 221, L. des c.-racines. — coupe-racines  
couperose, 264, 268  
couperu, 221  
coupe-sève, 14. L. des c.-sève. — coupesèves  
coupe-tête, 215, 221. — coupe-têtes  
courbatu, 68  
courbature (-er), 280  
cou-ronge, 55. — cou-rouges  
court-bandage, 27. L. des courts-bandages. — courts bandages  
court-bâton, 27. L. des courts-bâtons. — courts bâtons  
court-battu, 68  
court-bouillon, — 27. L. des courts-bouillons. — courts bouillons  
court-bouton, 27. L. des courts-boutons. — courts boutons  
court-côté, 27. L. courts-côtés. — courts côtés.  
court-cureau, 27. L. courts-cureaux. — courts cureaux  
courte-botte, 55. L. courtes-bottes. — courtes bottes  
courte-boule, 27. — courtes boules  
courte-épée, 27. L. courtes-épées. — courtépées (voir L. s. v.)  
courte-épine, 27, 55. — courtépines  
courte-graisse, 27. — de la courte graisse  
courte-haleine, 55. — des courtes haleines  
courte-lettre, 27. L. des courtes-lettres. — courtes lettres  
courte-paille, 27. — à la courte paille  
courte-paume, 27. — la courte paume  
courte-pointe, 35, 281. L. des courtes-pointes. — courtpointes  
courtepointier, 280  
courtes-têtes, 255  
court-jointé, 68. — court jointé ou courjointé, cf. *courbatu*  
court-vite, 191, 226. — courvites  
\* court vestu, 218  
coussi-coussi, 235. — coussi coussi  
coutume, 91  
\* couve-denier, 212  
couvert, 108  
couvre-branchies, 255  
couvre-chef, 17, 216, 221  
\* couvrechîé, 17  
couvre-face (la), 221. L. des c.-faces. — couvrefaces  
couvre-feu, 227. L. des c.-feu. — couvrefeux  
couvre-giberne, 221. L. des c.-gibernes. — des couvregibernes  
couvre-joint, 221. L. des c.-joints. — des couv্রেjoints  
couvre-lit, 221. L. des c.-lits. — couvrelits  
couvre-lumière, L. des couvrelumières. — couvrelumières  
couvre-pied, 221. L. des c.-pieds (voir à *arrachés*). — un couvrepied, des couvrepieds  
couvre-plat, 221. L. des c.-plats. — des couvrepplats  
couvre-platine, 221. L. des c.-platines. — couvrepplatines  
couvre-shako, 221. L. des c.-shakos. — des couvrechakos  
\* couvrer, 94  
couvrir, 108  
coxalgie, 255  
\* crache-fil, 217 — des crache-fils  
crève-châssis, 221. — crèvechâssis  
crève-chien, 211. L. des crève-chiens. — crèvechiens  
crève-cœur, 221. L. des crève-cœur. — des crève-cœurs  
crève-vessie, 221. L. des crève-vessie. — des crève-vessies  
cric-crac, 231. — des cris-craacs  
cri-cri, 236. — crieris  
crin-criu, 236. — crin-erins  
croc en jambe, 49  
croix de Jérusalem, 56  
croix de Lorraine, 56  
croix de saint André, 56  
croix de saint Jacques, 56  
\* cromptire, 265  
croque-abeilles, 221, 230, 232. L. des croque-abeilles. — croquabeilles  
croque-au-sel (à la), 234  
croque-lardon, 221, L. des croque-lardons. — croquelardons  
croquemouche, 225  
croque-mitaine, 221. L. des croque-mitaines. — croquemitaines  
croque-mort, 221. L. des croque-morts. — croquemorts  
croque-mouton, 221  
croque-noisettes, 221. L. croque-noisettes. — croquenoiettes  
croque-noix, 221. — croquenoix  
croque-note, 221. L. des croque-note ou cr.-notes (voir à *arrachés*). — croquenotes  
croque-sol, 221. L. des croque-sols. — croquesols  
croustelevé, 163  
crucifier, 162, 166  
c-sol-ut, 102  
cuidier, 91

- cul-blanc, 55. L. des  
culs-blancs. — culs  
blancs  
culbuter, 161, 163, 280  
cul-de-chaudron, 56, 57.  
— Dans ce mot et  
dans les suivants on  
peut supprimer le  
trait d'union et faire  
varier *cul*; c'est d'ail-  
leurs l'orthographe  
adoptée par l'Acadé-  
mie pour *cul de*  
*poule*.  
\* cul-de-jatte, 57, 60  
cul-de-lampe, 57  
cul-de-mulet, 56  
cul-de-pot, 57  
cul-de-poule, 57  
cul-de-sac, 57  
cul-de-singe, 57  
cul-loisant, 55. — Dans ce  
mot et dans les quatre  
suivants on peut sup-  
primer le trait d'union  
et faire varier le mot  
*cul*: *cul tout nu* fera  
au pluriel *culs tout*  
*nus*  
cul-noué, 55  
cul-rouge, 55  
cul-rousset, 55  
cul-tout-nu, 55  
cure-dent, 221. Ac. des  
cure-dents. — des  
cure dents (orth. du  
Dict. de 1659)  
cure-feu, 221. L. des  
cure-feux. — curefeux  
cure-langue, 221. L. des  
cure-langues. — des  
cure-langues  
cure-môle, 221. L. des-  
cure-môles. — des  
curemôles  
cure-oreille, 221. L. des  
cure-oreilles. — des  
cureoreilles  
cure-pied, 221. L. des  
cure-pieds. — des  
curepieds  
curviligne, 245  
custodi-nos, 177. — cus-  
todinos (cf. *salvanos*)  
cyclostomes, 155  
cynézetique, 251  
cynocéphales, 255  
Dà, 86  
d'abord, 81, 82  
d'accord, 81  
d'ailleurs, 79, 80  
d'as, 2, 81, 85  
d'arrache-pied, 82, 234.  
— d'arrachepied  
\* dauber, 109  
d'autre part, 81  
davantage, 81  
déalbation, 110  
déambuler, 110  
\* débagouler, 129  
déballer, 97  
débander, 99  
débarJer (-eur), 97  
débarquer, 97, 100, 110  
débarrasser, 97  
débattre, 96  
débaucher, 96  
déboîter, 98  
débonnaire, 149, 281  
débonnairété, 149, 281  
déborder, 98  
déboucher, 99  
déboursier, 98  
debout, 20, 82, 111, 147  
débrailler, 98  
de bric et de broc, 235  
débroucher, 99  
débucher, 98  
deça, 80, 81  
décaper, 98  
décéder, 247  
décerner, 247  
décesser, 110  
déchaîner, 98  
décharger, 99  
décharner, 98  
déchausser, 99  
\* déchîé (je), 92  
\* déchirement, 129  
décider, 247  
décimètre, 253  
déclarer, 247  
déclinaison, 254  
décliner, 109, 110  
décoller, 98  
décontenancer, 98  
\* decoste, 111  
décréditer, 247  
décroche-moi ça, 174.  
— décroche moi ça  
décrocher, 98  
décrochez-moi ça 174,  
203, 221, 227. — un  
décrochez moi ça  
dedans, 81, 84  
de devant, 84  
défaire, 96  
défection, 247  
définir, 247  
défricher, 98  
défroquer, 110  
dégainer, 98, 110  
dégaiser, 91  
dégorgier, 98  
dégout, 66, 110  
dégoutter, 98  
dégraisser, 98  
degré, 96, 110  
déguepillé, 110  
déguiser, 98  
déguster, 247  
déhait, 80, 81, 86  
dehors, 81  
défier, 166  
dèjà, 21, 79  
dejoste, 84  
de jour, 81  
dela, 79, 31  
\* délacer, 98  
de laquelle, 74  
déléguer, 247  
dèlez, 84  
déliter, 109  
déloyal, 96, 103, 110  
déluge, 103, 110  
demain, 19  
demander, 110  
démanteler, 98  
de même, 81  
démentères, 79  
démentres, 79  
démentres que, 86  
démètre, 79  
demeurer, 109, 110  
demi, 110, 124  
demi-aigrette, 27. — On  
peut supprimer le  
trait d'union dans  
tous les composés avec  
*demi* et laisser sépa-  
rés, ou mieux soudés  
entre eux les deux  
termes : *deminigrette*,  
*demiain*, etc., comme  
on le fait pour cer-  
tains composés de *mi*  
demi-air, 27  
demi-amazone, 27  
demi-auglaise, 27  
demi-arpenteuse, 27  
demi-aune, 27  
demi-autour, 27  
demi-bain, 27  
demi-bande, 27  
demi-bastion, 27  
demi-battoir, 27  
demi-bau, 27  
demi-bosse, 27  
demi-botte, 27  
demi-brigade, 27  
demi-case, 27  
demi-ceint, 27  
demi-cercle, 27  
demi-chaîne, 27  
demi-clef, 27  
demi-coupé, 27  
demi-course, 27  
demi-double, 27  
demi-fortune, 27  
demi-lune, 27  
demi-moude, 27 \*  
demi-moulinet, 27  
\* de mon côté, 117  
déniaiser, 101, 110  
dent-de-cheval, 57. L.  
dents-de-cheval. Même  
règle pour les quatre  
mots qui suivent. —  
\* écrire dents de che-  
val etc.

- dent-de-chien, 56, 57  
 dent-de-cochon, 57  
 dent-de-hou, 56  
 dent-de-loup, 56, 57  
 deutfrice, 245  
 dentirostre, 255  
 de nuit, 81  
 départiller, 100  
 dépars (je), 92  
 dépayser, 98  
   \* dépêche-compagnon  
     (à), 234  
 dépenailler, 110  
 dépister, 98  
   \* déplacement, 102  
 déplais (je), 92  
 déplumer, 99  
 de pins, 81  
 déporter, 96  
 déposer, 96  
 de primes, 80  
 depuis, 79, 86  
 deputaire, 149  
 déraison, 66, 110  
   \* derechef, 115, 118  
 dérotée (à la), 81, 234  
 derrière, 79, 111, 147  
 dès, 55, 110  
 désagréable, 110  
 désarroi, 66, 110  
 désastre, 66, 110  
 désavancer, 109  
 désavantage, 66, 110  
 désavenir, 109  
 desbatre, 109  
 deschalcier, 109  
 deschargier, 109  
 desclore, 109  
 desconseiller, 109  
   \* desconvenir, 109  
 descorder, 109  
 descroistre, 93  
 desdaigner, 93  
 débarquer, 110  
 désespérer, 93  
 desfaire, 93  
 desfulber, 109  
 déshériter, 109  
 desbonnête, 96, 110  
 déshonneur, 110  
 désirer, 109, 110  
 desjeter, 93  
 desloger, 109  
 desmembler, 109  
 desmettre, 109  
 desonner, 93  
 désobligeant, 110  
 désordre, 110  
 désormais, 80  
 désosser, 98  
 despaner, 110  
 despendre, 109  
 despire, 109  
 despondre, 109  
 desporvoir, 109  
 despreisier, 93  
 desi que, 86  
 dès que, 86  
 desquelles, 74  
 desquels, 74  
 desrauiier, 109  
 desséchê, 130  
 desservir, 109  
 dessiller, 98  
 dessous, 80, 81, 111  
 dessus, 80, 81, 111  
 de suite, 81  
 desvoyer, 109  
 détendre, 96  
 de tort et de travers, 81  
 de travers, 81  
   \* de trop, 116  
 dévaliser, 99  
 devant, 81, 84, 111, 147  
 devant que, 84  
 développer, 99  
 devers, 84  
 dévider, 100  
 dévisager, 99  
 de vrai, 81  
 dia, 86  
 diabète, 258  
 diacre, 250  
 diacaustique, 258  
 diaoustique, 258  
 diadème, 258  
 dialecte, 258  
 diamètre, 258  
 diandrie, 258  
 diapason, 258  
 diaphane, 258  
 diaphonétique, 258  
 diaphragme, 258  
 diarrhée, 253  
 diarthrose, 258  
 dièdre, 258  
 différer, 247  
 difficile, 247  
   \* diffusément, 84  
 diffusion, 247  
 digastrique, 258  
 digérer, 247  
 diglyphe, 258  
 digression, 247  
 dilacérer, 247  
 dilapider, 247  
 dilater, 247  
 dilemme, 258  
 diligent, 247  
   \* diligemment, 83  
 diluer, 247  
 dimanche, 4, 16, 24  
 dimension, 257  
 dimètre, 258  
 dinde, 237, 281  
 dindon, 280  
 diœcie, 258  
 direction, 247  
 diriger, 247  
 discontinuer, 247  
 disconvenir, 247  
 discorde, 128, 247  
   \* discours-ministre, 159  
 discourtois, 247  
 discréditer, 247  
 disculper, 247  
 disgrâce, 247  
 disjoindre, 96  
 disjonction, 247  
 disparaître, 247  
 dispenser, 247  
 dispersion, 247  
 dispondée, 258  
 disputer, 247  
 dissension, 247  
 dissimuler, 247  
 dissyllabe, 258  
 distique, 258  
 distyle, 258  
 diva, 86  
   \* divers, 128  
 diversifier, 166  
 divertir, 247  
 divulguer, 247  
 dixième, 253  
 d-la-ré, 102  
 docteur en droit, 49  
 dodo, 235  
 dolichocéphales, 215  
 dompte-venin, 177, 222.  
   — domptevenin  
 domte-eufer, 217  
 domte-euoui, 217  
 domte-mort, 217  
 domte-orgueil, 217  
 domte-pêché, 217  
 donne-âme, 217  
 donne-clarté, 217  
 donne-honneurs, 217  
 dont, 79, 80  
 d'ordinaire, 81  
 dorénavant, 8, 16, 79,  
   80  
 dorer, 109  
 dormeveille, 212  
 dorveille, 212, 228, 230  
 double-aubier, 27. L.  
   des doubles-aubiers.  
   Orthographe analogue  
   pour les autres com-  
   posés de *double*. —  
   doubles anbiens, etc.  
 double-bee, 27  
 double-bécassine, 27  
 double-canon, 27  
 double-chaloupe, 27  
 double-feuille, 27  
 double-macreuse, 27  
 double-main, 28  
 douce-amère, 36, 70. L.  
   les douce-amères, pro-  
   noncé comme au singu-  
   lier. — douces amères,  
   ou mieux : douçamè-  
   res  
 douze, 71  
 dramaturge, 247  
 drap-fentre, 141. — des  
   draps fentres  
   \* drap marron, 287  
   \* duement, 84



- dulcifier, 163  
du moins, 81  
duquel, 74  
dure-mère, 57. — dure  
mère  
dure-peau, 85. Les du-  
res-peaux. — dures  
peaux  
\* durf-û, 126  
du tout, 81  
dyscole, 258  
dyschroïe, 258  
dyscrasie, 258  
dysenterie, 253, 258  
dyslalie, 258  
dysopie, 258  
dyspepsie, 258  
dysphaxie, 258  
dysurie, 258
- \* Eau bénite, 35  
\* eau blanche, 285  
eau-de-vie, 48. L. des  
eaux-de-vie. — eaux  
de vie, comme dans le  
Dict. de 1659  
eau-forte (une), 35. —  
eaux fortes, comme  
dans le Dict. de 1659  
eau-mère, 141. Ac. des  
eaux mères  
\* eau-seconde, 285  
ébarber, 97  
\* ébaubir, 100  
ébaudir, 100  
éborgner, 101, 102  
ébouler, 98  
ébrancher, 98  
ébranle-rocher, 217  
ébrûner, 98  
ébase, 258  
ecce homo, 249  
ecchymose, 258  
ecclésiastique, 256  
échaucrer, 98  
échantignolle, 111  
échantillon, 66, 111  
échapper, 98  
écharde, 111  
échauboulure (-ler), 280  
échangante, 265  
échangette, 261  
échecal, 111  
éclaircir, 100  
éclairer, 101, 102  
éclectique, 258  
éclipse, 258  
éclore, 91  
écles (j'), 92  
écoiuçon, 111  
écoperche, 140, 141  
écorche-cul (à), 234  
écossier, 98  
écoute s'il pleut, 225, —  
des écoute s'il pleut  
\* écrevisses de rempart,  
52
- ecthlipse, 258  
édicter, 247  
édifier, 166  
édredon, 265  
éduquer, 245  
effacer, 98  
effeuiller, 98  
effiler, 98  
\* efflanqué, 98  
effondrer, 98  
effrayer, 98  
effronté, 98  
égayer, 100  
église, 250  
égorger, 98  
égosiller, 98  
égoutter, 98  
égrener, 98  
éhonté, 98  
éjaculer, 247  
eldorado, 237  
électrolytie, 253  
élégant, 217  
éliminer, 217  
ellipsoïde, 253  
éloigner, 100  
éluder, 247  
emballer, 97  
embarquer, 14, 97, 100,  
103  
embarrasser, 97  
embaucher, 97  
embaumer, 97  
emberlificoter, 102  
emberlucoquer (s'), 97  
eml.esogner (s'), 97  
emblem-cœur, 217  
emblème, 258  
embler, 91  
embolter, 98  
embolisme, 258  
embonpoint, 149  
\* emborguer, 101  
embosser, 98  
\* embouler, 98  
embourber, 98  
embourser, 98  
\* embrasser, 98  
embrocher, 99  
embryon, 258  
émérite, 247  
émervéiller, 98  
émettre, 96  
emmancher, 98  
emménagogue, 258  
emmener, 112  
emmesostome, 258  
emmi, 85  
emmorphose, 258  
émoi, 111  
émousser, 101, 102  
emmurer, 112  
empaler, 98  
empare (j'), 92  
empâter, 98  
empellement, 102  
emperler, 112
- \* empester, 100  
emphase, 258  
emphytiéose, 258  
\* empierrer, 100  
empirer, 100, 101  
emplacement, 102  
emplâtre, 258  
emplir, 91, 112  
employer, 112  
empluier, 99  
empoisonner, 98, 100  
empoissonner, 98  
emporte-pièce, 82, 222,  
234. L. des emporte-  
pièce. — un, des em-  
portepièces  
emporter, 112  
empoter, 98  
empresser, 96  
emprisonner, 98  
en aller (s'), 112  
enbatre, 112  
encablure, 102, 112  
encaisser, 98  
encan, 112  
en cas, 149  
enceindre, 112  
\* enceinte, 135  
encéphale, 258  
enchacier, 112  
enchaîner, 98  
encharger, 99  
enchonlrome, 250  
euchorique, 259  
encoignure, 112  
encolure, 112  
encontre, 84  
encorbellemeut, 102, 112  
encore, 84  
en coste de, 85  
encourager, 98  
encre, 250  
encroix, 149  
\* en deça, 81  
endementiers, 79  
endementiers que, 85  
endiabler, 98  
endimancher, 98  
endobranche, 259  
endocarpe, 259  
endocéphale, 259  
endochrome, 259  
eudoderme, 259  
endogène, 259  
endogone, 259  
eudos, 130, 287  
eudosome, 259  
endosperme, 259  
endosser, 98, 149  
endroit, 149  
en droit de, 85  
enduire, 112  
énergie, 258  
énergumène, 258  
en face de, 85  
enfant, 94, 135  
entariuer, 100

- enfermer, 112  
 enferté, 135  
 enfes, 91  
 enfile-aiguille, 222. —  
 des enfileaiguilles  
 enfiler, 98  
 enfla, 81  
 enflammer, 112  
 enfile-bœuf, 222. — des  
 enfilebœufs  
 enfler, 112  
 enfoncer, 98  
 enforcer, 99  
 enfourner, 98  
 enfuir, 112  
 engagner, 98  
 engendre estain, 217  
 en général, 81  
 englober, 98  
 engloutir, 101  
 engorger, 98  
 engouffrer, 98  
 engonlevent, 222  
 engraisser, 98  
 engrosser, 98  
 enivrer, 100, 101  
 enjamber, 98  
 enjeu, 147, 149, 287  
 enjoindre, 112  
 enjôler, 98  
 enjoliver, 100  
 en joste, 84  
 enlacer, 98  
 enlaidir, 101  
 enlever, 112  
 enmiedrer, 100  
 enmurir, 112  
 ennemi, 92, 135  
 ennoblir, 101  
 ennui, 146, 149  
 enoïdre, 112  
 \*enorgueillir (s'), 99  
 \*énormément, 84  
 enorter, 112  
 \*énoïse, 259  
 \* en plus, 81  
 enquenuit, 80, 81  
 eurager, 98  
 enrayer, 99  
 en retourner (s'), 112  
 enrichir, 101  
 \* enrober, 98  
 enrôler, 98  
 en rue, 149  
 enseigner, 112  
 ensemble, 79, 84  
 ensemencer, 98, 100  
 ensemencement, 83  
 ensorcèler, 98  
 ensorquetot, 80  
 ensuite, 16, 81  
 entablement, 18, 102,  
 112  
 entacher, 99  
 entamer, 94  
 entechier, 99, 225  
 entendant parlant, 0  
 \* enteriner, 135  
 enterrer, 101  
 enterver, 91  
 en-tête, 149 — des entê-  
 tes  
 entêter, 59.  
 enthousiasme, 258  
 enthymème, 258  
 enticher, 99  
 entichier, 225  
 \* entier, 135  
 entlever, 112  
 entoiler, 99  
 entonner, 99  
 en tor, 80  
 entour, 84  
 entourer, 99  
 entourure, 102  
 en-tout-cas, 149. L. des  
 en-tout-cas. — des  
 en tous cas ou en-  
 toutcas  
 entr'acte, 149. Ac. des  
 entr'actes. — Dans  
 tous les composés de  
*entre* adv. ou prép.  
*l'e* est remplacé par  
 une apostrophe devant  
 une voyelle, ce qui est  
 le commencement de  
 la soudure ; on peut  
 aller jusqu'au bout en  
 supprimant le trait  
 d'union devant les  
 consonnes et écrire  
*entredâiller*, etc., com-  
 me le faisait déjà pour  
 certains de ces com-  
 posés le Dict. de 1659:  
*entrebâiller*, *s'entre-*  
*baiser*, *s'entrecroiser*,  
 etc.  
 entrain, 149, 287  
 entraîner, 112  
 entraïl, 149  
 entr'apprendre (s'), 112  
 entr'assommer (s'), 112  
 entraves, 149  
 entre-bâiller 113  
 entre-baiser (s'), 112  
 entre-bande, 152  
 entre-bat, 152  
 entre-battre (s'), 113  
 entre-bien-faire (s'), 113  
 entre-bouque, 152  
 entre-chenu, 113  
 entre-choquement, 113  
 entre-choquer (s'), 113  
 entre-clore, 113  
 entre-colonne, 149. Ac.  
 des entre-colonnes  
 entre-colonnement, 14,  
 102, 149  
 entre-côte, 149, 287. L.  
 des entre-côtes  
 entre-coudoyer (s'), 113  
 entre-couper, 113  
 \*entre-cours, 152, 268  
 \*entre-croisement, 113  
 entre-croiser, 113  
 entre-croiser (s'), 113  
 entre-cuisse, 149. L. des  
 entre-cuisses  
 entre-décubir (s'), 113  
 entre-défamer (s'), 113  
 entre-défendre (s'), 113  
 entre-détruire (s'), 113  
 entre-deux, 149  
 entre-devoir (s'), 113  
 entre-dévoré (s'), 113  
 entredire, 112  
 entre-dire (s'), 113  
 entre-écrire (s'), 113  
 entre-encourager (s'),  
 113  
 entre-exciter (s'), 113  
 entre-faire (s'), 113  
 entrefaite, 113  
 entre-fesses, 149  
 entrefeuille (une), 149  
 entre-fin, 152  
 entre-flatter (s'), 113  
 entre-fouetter (s'), 113  
 entre-frapper (s'), 113  
 entregent, 149, 287  
 entre-gratter (s'), 113  
 entre-jurer (s'), 113  
 entre-hair (s'), 113  
 entrelacer, 113, 152  
 entre-lacs, 152  
 entrelarder, 113  
 entre-large, 152  
 entre-ligne, 119, 287.  
 Ac. des entre-lignes  
 entre-lire, 113  
 entre-louer (s'), 113  
 entremêler, 113  
 entremets, 149  
 entremetre (s'), 113  
 entre-modillon, 149  
 entre-nefs, 149  
 entre-nœuds, 149.  
 entrepas, 152, 288  
 entrepiéd, 149, 288  
 entre-pilastre, 149. L.  
 des entre-pilastres  
 entreprendre, 113  
 entre-prometre (s'), 113  
 entre-rang, 149. L. des  
 entre-rangs  
 entre-regarder (s'), 113  
 entre-reposer, 113  
 \* entre-rimer, 113  
 entre-sabords, 149  
 entre-salner (s'), 113  
 entre-sol, 149. L. des  
 entre-sols  
 entre-sourcils, 149  
 entresque, 85  
 entre-surprendre, 113  
 entre-temps, 152  
 entretenir, 113  
 entretisser, 113  
 entretoile, 149

- entretoise, 149  
 entre-tuer (s'), 113  
 entre-voie, 149  
 entrevoir, 113  
 entre-yeux, 147  
 entr'hiver, 149  
 entr'œil, 147  
 entr'ouvrir, 113  
 entrues, 80  
 entrues que, 86  
 entreveier, 112  
 énumérer, 247  
 envelopper, 99  
 en venir (s'), 112  
 enverguer, 99  
 envergure, 102  
 envers, 84  
 en vertu de, 85  
 en veux-tu en voilà. 176  
 environ, 80, 84, 147  
 envisager, 99  
 envoûter, 99  
 envoyer, 99, 112  
 épacte, 259  
 éparpiller, 98  
 épaule-de-mouton, 37. —  
 des épaules de mouton  
 épée-de-mer, 36. — des  
 épées de mer  
 épelucher, 98  
 épenthèse, 259  
 éphèbe, 259  
 éphélide, 259  
 éphémère, 253, 259  
 épialte, 259  
 épiciène, 259  
 épichérème, 259  
 épécoudyle, 259  
 épécorollie, 259  
 épicycle, 259  
 épi-de-blé, 37. — des épis  
 de blé.  
 épiderme, 253, 259  
 épigastre, 259  
 épigénèse, 259  
 épigramme, 259  
 épigyne, 259  
 épilaryngien, 259  
 épilepsie, 259  
 épinème, 259  
 épine-vinette, 141. L. des  
 épines-vinettes. — épi-  
 nevinettes  
 épiphanie, 259  
 épisode, 253, 259  
 épithalame, 259  
 épître, 259  
 épizootie, 259  
 épilucher, 98  
 épode, 259  
 \*époumonner, 98  
 éprendre, 96  
 épaisse-volante, 35. —  
 épaisses volantes  
 éprurer, 101  
 érable, 140  
 esalcier, 111  
 esbanoier, 111  
 esbatre, 111  
 esbuailler, 93  
 eschanger, 111  
 eschauffer, 111  
 esclistre, 111  
 escous, 94  
 escorre, 111  
 escourgeon, 111  
 escuser, 111  
 esdire, 93  
 esduire, 93  
 esgarder, 111  
 é-si-mi, 102  
 esjoir, 111  
 eslever, 93  
 eslire, 93  
 esmaier, 111  
 esmouvoir, 111  
 espandre, 111  
 \*espiègle, 144  
 \*espie-haste, 212  
 esprit de bois, 48. Ac.  
 des esprits de bois  
 esprit-de-vin, 48. Ac.  
 des esprits-de-vin. —  
 esprits de vin  
 esprit-fort, 51, 52. —  
 des esprits forts  
 esprover, 111  
 \*essaucer, 247  
 essuie-main, 181, 182,  
 222. L. des essuie-  
 mains. — un essuie-  
 main ou un essui-  
 main, des essuie-  
 mains ou essui mains  
 essuie-plume, 222. —  
 comme pour essuie-  
 main  
 estevos, 80  
 estofeger, 167  
 estorer, 943  
 estraire, 111  
 estragon, 111  
 estruire, 94  
 estrument, 94  
 es vos, 80  
 étambord, 23  
 étambot, 28  
 étamperche, 140  
 étanliche, 28  
 état-civil, 35. Ac. des  
 états civils  
 état-major, 35. Ac. des  
 états-majors. — états  
 majors  
 éteindre, 96  
 étiologie, 251  
 étouffer, 167  
 étrangle-chien, 222. —  
 étrauglechiens  
 étrangle-loup, 222. —  
 étraugleloups  
 étrille-fauveau, 216  
 étui, 254  
 eucharistie, 259  
 euchrôme, 259  
 euchylie, 259  
 eufraise, 259  
 eutysine, 259  
 eupepsie, 259  
 évangile, 250  
 évêque, 250  
 évergète, 275  
 évertuer (s'), 99  
 exanthème, 258  
 ex cathedra, 249  
 excéder, 247  
 excellence, 247  
 \*excellerement, 83  
 exception, 247  
 excision, 247  
 exciter, 247  
 \*exclure, 92  
 excursion, 247  
 ex-député, 247. Ac. des  
 ex-députés. — ex-dé-  
 putés  
 \*exécuter, 244  
 exégèse, 258  
 exhausser, 247  
 exhumer, 247  
 exiger, 247  
 ex-jésuite, 247. — des  
 exjésuites  
 ex-juge, 149 (voir l'*Er-  
 rata*). — exjuges  
 exocet, 259  
 \*exocyste, 259  
 exogène, 259  
 exogyne, 259  
 exomètre, 259  
 exomphale, 259  
 exoptile, 259  
 exorrhize, 259  
 expectative, 247  
 exporter, 96  
 exposition, 247  
 ex-préfet, 257. — expré-  
 fets  
 \*expressément, 86  
 ex-professo, 249. — ex-  
 professo  
 \*ex-roi, 149 (voir l'*Er-  
 rata*). — exrois  
 extradados, 247, 248  
 extradossé, 247  
 \*extra fin, 247  
 extrajudiciaire, 247  
 extraordinaire, 247  
 extrapasser, 247  
 \*extra-superfio, 247  
 extravaguer, 247  
 extravaser, 247  
 extrême-onction, 28. —  
 extrêmes onctions  
 ex-voto, 249. Ac. des  
 ex-voto. — exvotos  
 Face à face, 82  
 fac-similé, 177, 197. L.

- des fac-similé. — fac-similés  
 factotum, 177, 184, 225.  
 Ac., L. des factotums  
 faim-valle, 271. — la  
 faimvalle  
 faïcéant, 188, 195, 202,  
 222  
 faire-le-fant, 235  
 faitard, 215, 226  
 fait divers, 13, 35  
 \*fait-Paris, 154  
 fait-rien, 188  
 falsifier, 166, 281  
 fanfan, 235, 237  
 \*farfadet, 129  
 \*farfouiller, 129  
 faubourg, 47, 112, 149,  
 281  
 faubourien, 280  
 fauche-ennemi, 217  
 faufilet, 28, 281  
 fauperdrieux, 35  
 \*fausse-braie, 28 — fausse  
 braie  
 fausse clef, 28. Ac. des  
 fausses clefs  
 fausse monnaie, 28  
 fauteuil, 262, 265  
 faux-boud, 28. — faux  
 boud  
 faux-bourdon, 28. —  
 faux bourdon  
 faux-col, 28 — faux col  
 faux-du-corps, 48. —  
 faux du corps  
 faux-fuyant, 28. — faux  
 fuyant  
 faux-marché, 28. — faux  
 marché  
 faux-marqué, 28. —  
 faux marqué  
 faux-monneyeur, 28,  
 37. — faux monna-  
 yeur  
 faux-saunier, 28. L. des  
 faux-sauniers. — faux  
 sauniers  
 \*faux témoignage, 38  
 \*faux témoin, 28, 37  
 fébrifuge, 254  
 feldspath, 265  
 féminoiflore, 245  
 fémoro-poplité, 256 (cf.  
 { *éxito-urinaire* )  
 fend-guérêt, 217  
 ferarmé, 162  
 ferarmer, 161, 162  
 fer-blanc, 4, 13, 35. L.  
 des fers-blancs. —  
 ferblancs  
 ferblautier, 281  
 fer-chaud, 57. — fer  
 chaud  
 fer-de-lance, 56. — fer  
 de lance  
 \*fèrement, 83  
 ferlier, 160, 161  
 ferme-bourse, 222. L.  
 des ferme-bourse. —  
 fermebourses  
 ferme modèle, 141  
 ferre-mule (adj.), 222  
 \*fersarmés, 161, 162  
 fervesti, 162  
 fervestu, 218  
 fervestir, 161, 162, 218  
 fesse-cabier, 222. des  
 f.-cabier ou f.-cabiers  
 (cf. *arrache-sonde*). —  
 un fessecabier, des  
 fessecabiers  
 fesse-maille, 222. — fes-  
 semailles  
 fesse-mathieu, 222. Ac.  
 des fesse-mathieux. —  
 fessemathieux  
 fesse-pinte, 222. — fes-  
 sepintes  
 Fête-Dieu, 40, 44, 45. —  
 fête Dieu  
 feu follet, 35.  
 fidéicommiss, 161  
 fidéicommissaire, 161  
 fidéjusseur, 161  
 fier-à-bras, 51, 162. —  
 fierabras  
 fièrement, 83  
 fifi, 237  
 filagramme, 269  
 fil à plomb, 49. Ac. des  
 fils à plomb  
 filasse, 263  
 filigrane, 269  
 fille-mère, 141. — filles  
 mères  
 \*fin courant, 159  
 fine lame, 52  
 fin juillet, 159  
 flaumberge, 154, 155  
 fleur de lis, 57, 281  
 fleurdeliser, 281  
 fleur-feuille, 141. — la  
 fleur feuille, des fleurs  
 feuilles  
 fibot, 267  
 fibustier, 268  
 fic-flac, 236. Ac. des  
 lieflacs  
 flint-glass, 267. — du  
 flint-glass, ou mieux  
 du flint-glace  
 flonflon, 236. Ac. des  
 flonflons  
 florilège, 245  
 floriparc, 245  
 foiment, 161  
 foliiparc, 245  
 fol-y-laisse, 235  
 forban, 111, 149  
 forbanir, 111, 150  
 forbeter, 112  
 forboire, 112  
 forbourg, 112  
 forcené, 111, 149  
 forclure, 111  
 forconseiller, 112  
 forfaire, 111  
 forfait (à), 35  
 forfaiture, 111, 281  
 forgager, 112  
 forge-mètre, 222  
 forjeter, 111  
 forjugier, 111  
 forjurer, 112  
 forlancer, 111  
 forligner, 111  
 formurier, 111  
 formener, 112  
 \*formuer, 111  
 forte-piano, 270. — for-  
 tepianos  
 forpaïser, 111  
 fortifier, 166  
 \*fortitrer, 111  
 fortraire, 112  
 fouette-cul, 222. L. des  
 f.-culs. — fouetteculs  
 fouette-merle, 232. —  
 fouette-merles  
 fouette-quene, 222. L.  
 les t.-queues. — fouet-  
 tequenes  
 fouille-au-pot, 235. L.  
 des fouille-au-pot. —  
 des fouille au pot ou  
 des fouillaupots  
 fouille-merde, 222. L.  
 des fouille - merde.  
 — fouillemerdes  
 foule-crapaud, 222. —  
 foulecrapauds  
 fourbu, 112  
 fourche-fièrre, 35. L. des  
 fourches - fières. —  
 fourches fières  
 fourni-lion, 154, 155,  
 156, 287. Poiteviu :  
 fourmis-lions, comme  
 si ce mot signifiait :  
*fourni* qui est un  
*lion* et non *lion de la*  
*fourni*. — fourmillions  
 fourre-buisson, 222  
 fourvoyer, 99, 111  
 fraise-ananas, 141. —  
 fraises ananas  
 franc-alleu, 28. Ac. des  
 francs-alleux. — francs  
 alleux  
 franc-archer, 28. Ac.  
 des francs-archers. —  
 Supprimer le trait  
 d'union dans les com-  
 posés suivants et lais-  
 ser l'adjectif *franc*  
 séparé, excepté dans  
*franc-maçon* qu'on doit  
 écrire *francmaçon* ou  
*franmaçon*  
 franc-bord, 28

- franc-fief, 28. Ac. des francs-fiefs  
 franc-filer, 281  
 franc-fleur, 28, 281  
 franc-filin, 28  
 franc-fuvin, 28  
 fraiche-mulle, 28  
 frauc-maçou, 28, 281.  
 frauc-maçonnerie, 281.  
 — fraucmaçonnerie ou fraucmaçonnerie  
 frauco-allemaud, 256. — francoallemaud (cf. *génito-winnaire*)  
 frauc-quartier, 28  
 frauc-réal, 28  
 frauc-salé, 28  
 frauc-taupin, 28  
 frauc-tillac, 28  
 frauc-tireur, 28  
 frangipane, 269  
 frappe-main, 222. — frappemain  
 frappe-plaque, 223, 241. L. des frappe-plaques, — frappeplaques  
 fratriceide, 245  
 \*frelapier, 141  
 \*frichti, 265  
 \*fringale, 271  
 fripe-lippe, 216, 222  
 frou-frou, 236  
 funambule, 245  
 f-ut-fa, 102  
  
 Gabord, 267  
 gagne-denier, 216, 222. Ac. des gagne-denier. — gagnedeniers  
 gagne-pain, 222. L. des gagne-pain. — des gagne-pains  
 gagnepetit, 226. L. des gagne-petit. — [des gagne-petits  
 galifourchon, 131  
 galinafrée, 132  
 galimatias, 132  
 galoché, 250  
 galvanoplastie, 253  
 galvauder, 133  
 garde-barrière, 122. L. des garde-barrières. — gardebarrières  
 garde-bœuf, 222. L. des garde-bœuf ou g-bœuf (cf. *arrache-sonde*). — garde-bœufs  
 garde-bois, 222. L. des garde-bois. — un gardebois, des garde-bois  
 garde-bonnet, 222. L. des garde-bonnet ou garde-bonnets. — gardebonnets  
 garde-bourgeoise, 35. Ac. des gardes-bourgeoises. — gardes bourgeoises (cf. d'ailleurs Ac. s. v. *bourgeois*)  
 garde-boutique, 222. Ac. des garde-boutique; L. g.-boutique ou -boutiques (cf. *arrache-sonde*). — gardeboutiques. Dict. de 1659 : gardeboutique  
 garde-bras, 212, 222. L. des garde-bras. — un, des gardebras  
 garde-cendre, 222. L. des g.-cendre ou-cendres (cf. *orrache-sonde*); de même pour le suivant. — des garde-cendres  
 garde-chaîne, 222 — gardechaînes  
 garde champêtre, 35. Ac. des gardes champêtres  
 garde-charrue, 222. — gardecharrues  
 garde-chasse, 222. L. des garde-chasse ou chasses. — des garde-chasses  
 \*garde-chèque, 222 — gardechèques  
 garde-chiourme, 222. L. des garde-chiourme. — gardechiourmes  
 \*garde-collet, 226 — gardecollets  
 garde-corps, 222. — un, des gardecorps  
 garde-cors, 212  
 garde-côte, 222. Ac. des gardes-côtes; L. garde-côtes. — garde-côtes  
 garde-crotte, 222. L. des garde-crotte. — gardecrotes  
 garde du corps, Ac. des gardes du corps  
 garde-étalon, 222. Ac. des garde-étalon; L. pour ces mots et les deux suivants : garde-étalon, -feu, -filet, ou g.-étalons, -feux, -filets (cf. *arrache-sonde*). — gardétalons, garde-feux, garde-filets  
 garde-feu, 222  
 garde-filet, 222  
 garde-fou, 222. Ac., L. des garde-fous, 1659  
 garde-fou, — des garde-fous  
 garde-fourneau, 222. L. garde-fourneau ou fourneaux (cf. *arrache-sonde*). — des gardefourneaux  
 garde française, 35. Ac. gardes françaises  
 garde-freiu, 222. — garde-freins  
 gardelande, 212  
 garde-ligue, 222. L. des gardelignes. — des gardelignes  
 garde-magasin, 222. L. des g.-magasin ou magasins (cf. *arrache-sonde*). Même pluriel pour les trois suivants. — gardemagasins  
 garde-main, 222. — gardemains  
 garde-malade, 222. — gardemalades  
 garde-manche, 222. — gardemanches  
 garde-manger, 170, 222. Ac. L. des garde-manger. — gardemangers  
 garde-marge, 222. — garde-marges  
 garde-marteau, 222. Ac. gardes-marteau; L. g.-marteau ou marteaux (cf. *arrache-sonde*). Même double pluriel pour les trois noms qui suivent. — gardemarteaux, gardeménageries, etc.  
 garde-ménagerie, 222  
 garde mengier, 212  
 garde-membre, 222. Ac. garde-membres  
 garde-nappe, 212, 222. — gardenappes  
 garde nationale, 35, 37, — gardes nationales. et au masc. gardes nationaux  
 garde-note, 222. Ac. gardes-notes. L. g-note ou-notes (cf. *arrache-sonde*). Même double pluriel pour les cinq mots qui suivent. — gardepêches, gardeplatinés, etc.  
 garde-pêche, 222  
 garde-platine, 222, 230, 231  
 garde-port, 222  
 garde-robe, 204, 212, 216, 222, 230, 232. A. L. garde-robés; garde-robbe, 1659. — garde-robés  
 garde-rôle, 222. Ac. gardes-rôle; L. g.-rôle ou rôles (cf. *arrache-*

- sondes*). — garderôles  
 garde royale, 35  
 \*garde-sac, 222 — des  
 garde-sacs  
 garde-salle, 222. L.  
 garde-salle ou-salles  
 (cf. *arrache-sonde*). —  
 gardesalles  
 garde-scel, 222 (cf. le  
 précédent)  
 garde-scellés, 222. — un  
 gardescellé, des gar-  
 descellés  
 garde-temps, 222. — un,  
 des gardetemps  
 garde-vaisselle, 222. L.  
 g.-vaisselle ou-vaiss-  
 selles (cf. *arrache-  
 sonde*). — gardevais-  
 selles  
 garde-vente, 222 (cf. le  
 précédent)  
 \*garde-verre, 222 —  
 gardeverres  
 \*garde-vigne, 222 —  
 gardevignes  
 garde-vin, 212 — des  
 gardevins  
 garde-vue, 222. L. garde-  
 vue. — gardevues  
 gastronomie, 251  
 gâte-bois, 222. L. des  
 gâte-bois, — un, des  
 gâtebois  
 gâte-enfant, 222. L. des  
 gâte-enfant ou enfants  
 (cf. *arrache-sonde*).  
 Même double pluriel  
 pour les trois noms  
 qui suivent. — des gâ-  
 tenfants, gâtemaisons,  
 etc.  
 gâte-maison, 194  
 gâte-ménage, 222  
 gâte-métier, 222  
 gâte-pâte, 222. L. des  
 gâte-pâte. — gâtepâ-  
 tes  
 gâte-sauce, 222. L. des  
 gâte-sauce ou-sauces  
 (cf. *arrache-sonde*). —  
 gâtesances  
 gauplumé, 66  
 gendarmer, 11, 16, 48,  
 62  
 \*gendarmer, 281  
 généalogie, 251  
 génito-urinaire, 256. —  
 génitourinaire, ou,  
 pour éviter l'erreur  
 de lecture, génitoûri-  
 naire. De même *fron-  
 coitalien*, *cointéressé*  
 etc. (cf. *hérot-comique*)  
 gentilhomme, 28, 281.  
 Ac. gentilshommes.  
 \*gentilment, 83  
 géographie, 244  
 géométrie, 251  
 germandrée, 250  
 gilet-châle, 142. — gilets  
 châles  
 girofle, 250  
 glorifier, 166  
 gobe-Dieu, 222  
 gobe-goujons, 222. L.  
 des gobes-goujons. —  
 un gobegoujon, des  
 gobegoujons  
 gobe-mouches, 222, 255.  
 L. des gobe-mouches.  
 — un gobemouche,  
 des gobemouches  
 gobe-mouton, 176, 204,  
 228, 229. L. des gobe-  
 mouton. — gobe-  
 moutons  
 gomme-copal, 142. —  
 Ecrire ces composés  
 de *gomme* avec les  
 deux termes séparés,  
 variables, sans trait  
 d'union, comme le  
 fait l'Ac. pour gomme  
 laque : des gommés  
 laques  
 gomme-gutte, 142  
 gomme laque, 142  
 gomme-résine, 142. Ac.  
 des gommés-résines  
 gonfalon, 275,  
 gonfanon, 275  
 gorge-blanche, 50, 55.  
 L. ce mot et les qua-  
 tre pareils — gorges  
 blanches, gorges  
 bleues, etc.  
 gorge-bleue, 50  
 gorge-fouille, 226. —  
 des gorfouilles  
 george-jaune, 55  
 gorge-noire, 55  
 gorge-nue, 51, 55  
 goutte à goutte, 82  
 goutte-crampe, 142  
 grand-cordon, 55. — un  
 grand cordon, des  
 grands cordons  
 grand coup, 82.  
 grand-croix, 60, 61. Ac.  
 L. des grands-croix.  
 — un grandcroix, des  
 grandcroix  
 grand livre, 28 — grand  
 livre  
 grand'-croix, 61. —  
 grand croix  
 grand'mère, 28. Ac., L.  
 grand'mères. —  
 grands mères, ou  
 mieux : grandmères  
 grand-œil, 55. — les  
 grandœils  
 grand-père, 28. Ac. L.  
 grands-pères. — grands  
 pères, ou grandpères  
 gras-cuit, 68. — gras  
 cuit  
 \*gras-double, 36 — gras  
 double  
 gras-fondu, 36, 281. —  
 grasfondu, à cause du  
 suivant  
 gras-fondure, 36, 281 —  
 grasfondure  
 gratifier, 166  
 gratte-boesse, 176, 185,  
 199, 226, 229. — grat-  
 teboesses  
 gratte-cul, 222. L. des  
 gratte-cul ou culs (cf.  
*arrache-sonde*). A. des  
 gratte-cul. — gratte  
 culs ou grattécus  
 gratte-menton, 222. —  
 grattementons  
 gratte-paille, 222, 230,  
 232. — grattepailles  
 gratte-papier, 222 —  
 grattepapers  
 grémil, 154, 156.  
 gr-é-sol, 102  
 grimpenhaut, 225  
 grippe-argent, 222. —  
 grippargent ; *grip-  
 p'argent* dans Cot-  
 grave  
 grippe-coquins, 222. —  
 un grippccoquin, des  
 grippccoquins  
 grippe-fromage, 222. L.  
 des grippe-fromage ou  
 -fromages (cf. *arrache-  
 sonde*). — grippfro-  
 mages  
 grippe-minaud, 175, 226,  
 229  
 grippe-sou, 222. L. des  
 grippe-sou ou -sous  
 (cf. *arrache-sonde*). —  
 grippesous  
 gris-brun, 144. — Dans ces  
 six composés de *gris*  
 et dans les composés  
 analogues on peut  
 supprimer le trait  
 d'union et laisser les  
 termes séparés  
 gris-de-fer, 144  
 gris-de-lin, 144  
 gris-perle, 144  
 \*gris-pommelé, 70  
 \*gris-rouge, 144  
 gros-becs, 55, 255. —  
 les gros becs  
 grosse-gorge, 55. — les  
 grosses gorges  
 grosse-tête, 51. — les  
 grosses têtes  
 guerdon (*guerredon*),  
 265

- guet-apens, 35. Ac., L. des guets-apens, prononcé comme au sing. — un, des guetapens
- guet apensé (pourpensé), 735
- gueule-de-four, 56. — gueules de four : même pluriel pour les deux noms qui suivent
- gueule-de-lion, 56
- gueule-de-loup, 57
- guide-âne, 222. L. des guide-âne ou -ânes (cf. *arrache-sonde*). — guidânes
- guideau, 222
- \* guide-baleine, 222 — guidebaleines
- \* guide-chêne, 222 — guidechênes
- \* guide-danse, 222 — guide-danses
- guide-espoir, 217
- guide-main, 222 — des guidemains
- guide-navire, 217, 218
- guide-nef, 218
- guimauve, 140.
- gumoisson (-sseron), 123, 140
- gymnosophiste, 251
- Habit marron, 143, 159 — des habits marron
- \* habits verts, 52
- hache-écorce, 222 L. hache-écorce ou écorces (cf. *arrache-sonde*). — hachécorses
- haché-légumes, 222. — un hachelégume, des hachelégumes
- hache-paille, 222. L. des hache-paille. — hachepailles
- \* hagiologique, 253
- hahaly, 88
- halbrao, 263
- hale-avant, 226. L. des hale-avant. — halavants
- hale-bas, 226. L. des hale-bas. — un, des halebas
- hale-boulines, 222. L. des hale-boulines. — un halebouline, des haleboulines
- hale-dedans, 226. L. des hale-dedans. — un, des halededans
- hale-dehors, 226. L. des hale-dehors. — un, des haledchors
- hallali, 88
- hallebarde, 266
- hampe, 266
- hanebane, 267
- hapelopins, 216
- happe-chair, 222. L. des happe-chair. — happechairs
- happe-foie, 222. des happe-foie ou -foies (cf. *arrache-sonde*). — des happefoies
- happe la lune, 216
- happelopin, 222. L. des happelopin ou -lopins (cf. *arrache-sonde*). — happelopius
- happelourde, 222, 230, 232, 281
- haquebute, 269
- haquenée, 267
- hauban, 268
- haubert, 266
- hausse-bec (-quer), 222
- hausse-pied, 222. L. hausse-pied ou pieds, (cf. *arrache-sonde*). — hausse-pieds
- hausse-queue, 222. L. h.-queue ou queues (cf. *arrache-sonde*). — haussequeues
- \* haut-allemand, 28
- haut-bois, 28
- haut bord, 28
- haut-de-chausses (ou -chasse), 48. L. hauts-de-chausse (ou -chausses). — un hautde-chausse
- haut-fonds, 28. — des hauts fonds
- haut fourneau, 28
- haut-le-cœur, 59. — des haut le cœur
- haut-le-corps, 59 — des haut le corps
- haut mal, 28
- haut perché, 63
- haut placé, 63
- \* haute-contre, 152
- haute cour, 28
- haute futaie, 28
- haute justice, 28
- haute lisse, 28
- haute-lissier, 231
- haute paie, 28
- \* haute-taille, 28. des hautes-tailles. — hautes tailles
- \* hautes études, 13
- havre-sac, 266. — des havresacs
- hectomètre, 253
- hélas, hélasse, 86
- héliotrope, 251
- hémicycle, 251
- hémorrhoides, 251
- heptagone, 251
- héraut d'armes, 48
- \* herberge, 265
- herbivore, 245
- héroi-comique, 256. — héroïcomique
- hétérodoxe, 251
- hiérophante, 251
- hippocentaure, 251
- hippodrome, 251
- historiographe, 251
- hoche-pied, 222
- hoche-pot, 222
- hochequeue, 222
- homicide, 266
- homme-chien, 142
- \* homme de peine, 48
- \* homme-loup, 140
- homologue, 251
- horloge, 251
- hornis, 21, 111
- \* hors concours, 85
- hors-d'œuvre, 149. — hors d'œuvre
- \* hors ligne, 85
- \* hors rang, 85
- hors du sens, 149
- hosanna, 271
- hôtel de ville, 48
- hôtel-Dieu, 17, 40, 44, 45, 159. Ac.. L. des hôtels-Dieu. — hôtels Dieu
- hourvari, 87, 88, 132
- huimais, 79, 80
- huis clos, 35
- huissier-priseur, 142. L. des huissiers-priseurs. — huissiers priseurs
- hume-vent, 222. — humevents
- hydrogène, 253
- hydromel, 257
- hydrophobe, 253
- hydropique, 254
- hydrotopes, 256
- hypallage, 261
- hyperbole, 261
- hypercrise, 261
- hybercritique, 261
- hypermètre, 261
- hypertrophie, 261
- hyphénie, 261
- hyphen, 261
- hypoazotique, 261
- hypocondre, 261
- hypocrisie, 261
- hypogastre, 261
- hypogyne, 261
- hypophylle, 261
- hypoténuse, 261
- I tréma, 145
- ice (iceo, ico, içou), 73
- icel (-ele, -les), 73
- icest (-e, -es), 73
- iccz, 73

- ici, 73, 79, 80  
 icil, 73  
 icist, 73  
 iconoclaste, 252  
 identifier, 66  
 idolâtrie, 29, 262  
 idonc, 79  
 illustrer, 247  
 \*ilor, 79  
 il y a, 84  
 \*immensément, 84  
 implorer, 247  
 \*importunément, 84  
 imprimer, 243  
 in promptu, 249  
 impunément, 83  
 incarner, 247  
 inciser, 247  
 incliner, 247  
 indicatif présent, 159  
 in-dix-huit, 247. — des  
 dix-huits  
 in-douze, 247. — des in-  
 douzes  
 infanticide, 265  
 infecter, 247  
 infiltrer, 247  
 in-folio, 247. A. des in-  
 folio. — des infolios  
 infuser, 247  
 in-huit, 247 — des in huit  
 injecter, 247  
 in-octavo, 247. — des  
 in octavos  
 in petto, 270  
 in-quarto, 247  
 insecticide, 242, 245  
 in-seize, 247. — des  
 in seize  
 intercadence, 248  
 intercaler, 247  
 intercéder, 247  
 intercepter, 247  
 interception, 247  
 intercostal, 248  
 \*interdire, 112  
 intéresser, 248  
 interfolier, 248  
 intermittence, 248  
 intermusculaire, 248  
 interosseux, 248  
 intimider, 247  
 intrados, 248  
 intrinsèque, 248  
 introduction, 248  
 introduire, 248  
 introit, 248  
 intromission, 248  
 introniser, 247  
 invente-ari, 217  
 invoquer, 247  
 irrigation, 247  
 isérable, 140  
 isochrone, 252  
 ivre-mort, 70. — ivres  
 morts
- Jadis, 79  
 jamais, 79  
 jaune-feuille-morte, 144.  
 — jaune feuille morte  
 jet d'eau, 48  
 jette-flamme, 217  
 jeudi, 40, 41, 42  
 jockey-club, 267. — joc-  
 keyclub  
 jolis vers, 65  
 \*jombarbe, 43  
 joubarbe, 40, 42, 43  
 joues-cuirassées, 255. —  
 des joues cuirassées  
 jour-apporte, 217, 221  
 jues di, 41.  
 juge de paix, 48  
 jurisprudence, 245  
 jusque, 84, 85  
 justaucorps, 49  
 justifier, 166
- Kermesse, 268  
 kilomètre, 253
- \*Lâchez-tout (le), 174  
 lacryma-Christi, 249  
 laisse-moi en paix, 175  
 laisse-tout-faire, 225,  
 288. — un laisse tout  
 faire  
 laisser-aller, 67  
 \*laisser-faire, 67  
 laissez-passer, 67-174,  
 219. — un laissez  
 passer  
 \*lait caillé, 163  
 laitue-chêne, 142. — des  
 laitues chênes  
 laman, 267  
 lamineur, 267  
 landier, 237  
 landsturm, 266  
 landwehr, 266  
 langue d'oc, 281  
 \*languedoc'en, 281  
 lanifère, 245  
 lausquenet, 266  
 laquelle, 71  
 larigot, 237  
 larmes de Job, 56  
 larmes du Christ, 56  
 laryngien, 259  
 las-d'aller, 49 — un las  
 d'aller  
 lassus, 79, 80  
 \*laurier-cerise, 142  
 laurier-rose, 142  
 lave-main, 222. L. des  
 lave-mains. — un  
 lavemain, des lave-  
 mains  
 léans, 79  
 lèche-doigt, 227, 234. —  
 à lèche doigt  
 \*lèche-homme, 201. —  
 lèchehommes
- \*lèche-meule, 201  
 lèche-pattes, 222 — lè-  
 chepatte  
 \*lèche-plat, 201 — lèche-  
 pattes  
 législation, 245  
 lendemain, 237  
 lendit, 237  
 lénifier, 166  
 léopard, 140  
 leptorhynques, 255  
 lequel, 74  
 lèse-majesté, 28. — lèse  
 majesté  
 lesquelles, 74  
 lèthargie, 252  
 lèthifère, 245  
 lettre de change, 48.  
 Ac. des lettres de  
 change  
 lettre-ferit, 163  
 lettre-feru, 163  
 lève-gazon, 222. — lè-  
 vegazon  
 lève-nez, 222. — un,  
 des lève nez  
 lévier, 247  
 lèvre de Vénus, 56  
 lexicographie, 252  
 libre arbitre, 28, 254  
 \*libre-penseur, 28. —  
 libre penseur  
 licou, licol, 2, 4, 12, 16,  
 222  
 lienterie, 252  
 \*liépart, 160  
 lierre, 236  
 lieutenant, 164  
 lieutenant-colonel, 142.  
 — lieutenants colo-  
 nels  
 lieutenant-général, 142.  
 — lieutenants gêné-  
 raux  
 liquéfier, 166, 167  
 lit-cage, 142. — lits cages  
 lit-canapé, 142. — lits  
 canapés  
 litharge, 252  
 lithographie, 254  
 lithotritie, 255  
 liturge, 252  
 livre-journal, 142. — li-  
 vre journal  
 longipède, 245  
 longipenne, 245  
 long-jointé, 68. —  
 longjointé  
 long-nez, 55. L. des  
 longs nez. — un long  
 nez, des longs nez  
 longtemps, 82  
 longue main, 28  
 longue-vue, 23, 57. —  
 des longues vues  
 longues-têtes, 255.  
 loriot, 237



- loup-cervier, 35. L. des  
 loups - cerviers. —  
 loups cerviers  
 loup-garon, 140, 271.  
 L. des loups-garous.  
 — lous garons  
 loup-mariu, 35. — loups  
 marius  
 lucifuge, 245  
 luesque, 86  
 luette, 237  
 lundi, 4, 16, 40, 41, 42,  
 157  
 luns di, 41  
 lycanthropie, 252  
  
 Mâche-dru, 226. L. des  
 mâche-dru. — mâ-  
 chedrus  
 mâchefer, 222  
 mâche-laurier, 222. L.  
 des mâchelauriers  
 machine à coudre, 49  
 machine à vapeur, 49  
 macrocéphale, 252  
 madame, 31  
 mademoiselle, 31, 32  
 magnanime, 245  
 magnifier, 166  
 maguifier, 166  
 maguienne (morguien-  
 ne), 45  
 main basse, 35  
 mainbour, 262, 265  
 main chaude, 35  
 main-de-mer, 56. — des  
 mains de mer  
 main-d'œuvre, 48. L.  
 les mains-d'œuvre. —  
 maindœuvres  
 main du diable, 56 —  
 main du diable  
 main - forte, 35. —  
 mainforte  
 main - levée, 35. —  
 mainlevée  
 mainmortable, 281  
 maïoworte, 35, 281  
 maintenant, 84  
 maintenir, 161, 162  
 maître - autel, 141. —  
 maîtres autels  
 maître-bau, 141 — mai-  
 tres baux  
 maître d'école, 8  
 maître ès arts, 49  
 maître-queux, 141. —  
 maîtres queux  
 matresse-aucré, 141. —  
 les matresses aucres  
 majordome, 245  
 malacoptérygiens, 255  
 malade, 125, 231  
 maladie, 125, 231  
 maladresse, 125  
 maladroit, 125  
 malaisance, 28, 125  
 malaise, 28  
 malaisé, 125  
 \*malan, 28  
 mal-appris, 125, 285  
 malarmat, 125  
 malartos, 125  
 malaventure (male aven-  
 ture), 28  
 malavisé, 125, 285  
 malbailli, 125  
 malbâti, 125  
 \*mal blanc, 35  
 mal - bonché, 125. —  
 malbouché  
 \*malchief, 28  
 malcomplaisant, 125  
 \*malconseil, 28  
 malcontent, 125  
 \*malcuver, 28  
 malcuidant, 126  
 maldehait, 28, 86  
 mal - deuté, 125. —  
 maldenté  
 maldisant, 125  
 \*maldisposé, 8  
 malebête, 28  
 malebouche, 28  
 malechance, 28  
 malédiction, 249  
 \*malefaite, 28  
 maléfice, 249  
 malefortune, 28  
 malegouverne, 28  
 \*male grace, 28  
 \*male hart, 28  
 \*male honte, 28  
 malembouché, 28, 125  
 malemort, 28  
 \*maleuchère, 28  
 malencontre, 28  
 malendurant, 125  
 \*maleugio, 28  
 mal-en-point, 125  
 malentendu, 125  
 \*mal en train, 125  
 \*male paie, 28  
 malepeste, 28  
 malepeur, 28  
 \*malerage (malérage), 28  
 \*malestraine, 28  
 mal-être, 125 — mal être  
 \*maleure (male heure),  
 28  
 malfaçon (male façon),  
 28  
 malfaisant (-ance), 125  
 malfait, 125  
 malfauteur, 125  
 malfané, 125  
 \*malfé, 28  
 malfeü, 126  
 \*mal ourrer, 132  
 \*malgaigne, 28  
 \*malgain, 28  
 malgré, 21, 28, 85  
 malgré que, 85  
 malhabile (-leté), 125  
 malheur, 28, 125  
 malheureux, 21, 96, 125  
 malhonnête (-tété), 125  
 malintentionné, 125  
 mal - jugé, 125. —  
 maljuge  
 mallo-poste, 154, 157,  
 160. — mallopostes  
 mal nener, 125  
 malmis, 125, 126  
 malotru, 125  
 malpeigné, 125  
 malplaisant, 125  
 malpropre (-té), 125  
 malquéant, 126  
 mal-sage, 125  
 malsain, 125  
 malséant, 125  
 malsentant, 125  
 malsonnant, 125  
 \*maltalent, 28, 126  
 maltalentif, 126  
 maltôte, 29  
 maltraïter, 14, 21, 125  
 malveillaüt (-auce), 125,  
 281  
 mal - venant, 125. —  
 malvenant  
 malvenu, 125  
 \*malverser, 125  
 \*mame, 31  
 mamour, 237  
 maneis, 80  
 manes que, 86  
 \*mauge-pain, 201  
 mange - tout, 222, 227,  
 L. des mange-tout.  
 — un mangetout, des  
 mangetouts (cf. brûle-  
 tout)  
 mauivelle, 271  
 manoeuvre, 58, 161, 281  
 manoeuvrer, 161, 276,  
 281  
 mappemonde, 154, 155  
 mar, 82  
 marche-palier, 141. —  
 des marches paliers  
 mardi, 40, 41, 42, 157  
 mare (mar), 82, 125  
 maréchal, 262, 263, 266  
 maréchal de camp, 48  
 maréchal-président, 142  
 margrave, 266  
 Marie-salope, 143. —  
 marie salope  
 marjolaine, 140  
 marmite, 271  
 \*marsault, 29  
 mars di, 41  
 marsouin, 266  
 Martin-bâton, 143. —  
 martin bâton  
 \*martin-chasseur, 142  
 martin-pêcheur, 142. —  
 des martins pêcheurs  
 martia-sec, 58, L. des

- martins-secs. — martinsecs ou martinsecs  
 martin-sire, 58. L. des martin-sires. — martin-sires  
 martin-sucré, 58, L. des martins - sucrés. — martins sucres  
 mascheffin, 216  
 masselpain, 269  
 matamore, 270  
 matelas, 244  
 \*matelot, 268  
 \*matte-faim, 222  
 maubouge, 125  
 maubouger, 125  
 maudire, 125  
 maudisson, 125  
 \*maufé, 23  
 maugréer, 28, 125, 281  
 \*maunjour, 28  
 maupensis, 126  
 maupiteux, 125  
 \*maupoint, 28  
 \*mauquerant, 126  
 maussade, 16, 125  
 \*mauvaise langue, 52  
 \*mauvaise tête, 52  
 mauvisque, 140  
 méchant, 126  
 méconnaître, 126  
 mécontent (-ter), 126  
 mécréant, 126  
 mécroire, 126  
 méjanoche, 270  
 médire (-isance), 126  
 méfaire, 126  
 métier, 126  
 mégarde, 66, 126  
 mélancolie, 252  
 méli-mélo, 236. — mélimélo  
 même, 74  
 \*mentévoir(-oivre), 161, 162  
 \*menu-vair, 29. — menu vair  
 méplat, 66, 126  
 méprendre, 126  
 mépris, 126  
 méprise, 108  
 mercredi, 40, 41, 42  
 merces di, 41  
 mère-branche, 141. — des mères branches  
 mère nourrice, 142. — des mères nourrices  
 mère patric, 141  
 merluche, 4, 154, 159  
 mesaesmer, 126  
 mesaise, 66, 126  
 mésallier(-iance), 126, 127  
 mésamer, 126  
 mésarriver, 126  
 mésavenir, 66, 126  
 mésaventure, 126  
 meschef, 126  
 mescheoir, 126  
 meschoisir, 126  
 mesconseiller, 126  
 mescroire, 126  
 mesdames, 31  
 mesdemoiselles, 31  
 mésentère, 252  
 méserrér, 126  
 mésestance, 126  
 mésé-timer, 126, 127  
 mesfaire, 126  
 mesgarder, 126  
 meshui, 79  
 mésintelligence, 66  
 mésinterpréter, 126  
 mesmenér, 126  
 mesoan, 80  
 mésoffrir, 126  
 messeigneurs, 31  
 messeoir, 126  
 messieurs, 31  
 messire, 32  
 mestraire, 126  
 mésuser, 126  
 métabole, 259  
 métacentre, 260  
 métagramme, 260  
 métalepse, 259  
 métallurgie, 252  
 métamorphose, 260  
 métamylène, 260  
 métaphore, 260  
 métaphysique, 260  
 métaplasme, 260  
 métalhèse, 260  
 métémpycose, 260  
 météore, 260  
 méthode, 260  
 méthylque, 260  
 métonymie, 260  
 meurt-de-faim, 191, 225.  
 — des meurt de faim  
 mezzo-terme, 270, Ac., L. des mezzo-terme.  
 — des mezzo termine  
 mezzo-tinto, 270. — mezzotinto  
 mi-août, -septembre, 29.  
 — joindre *mi* au subst. dans ces mots et les analogues comme on le fait dans *milieu*  
 mi-carême, 29  
 mic-mac, 236  
 mi-corps, 29  
 \*microbe, 253  
 microcosme, 252  
 microscope, 254  
 midi, 29  
 migraine, 250  
 milieu, 29  
 mille-feuille, 61, 62, L. propose millefeuille; dict. de 1659: *millefeuille*. — de la millefeuille  
 mille-fleurs, 62. — de la millefleur, des mille-fleurs  
 mille-graines, 61. — de la millegraine, des millegraines  
 mille-pertuis, 61. — le, les millepertuis  
 mille-pieds, 62. — le mille-pied, les millepieds  
 mille-points, 61. — le millepoint, les millepoints  
 millimètre, 253  
 mimi, 235  
 minéralogie, 255  
 mibuil, 29  
 misanthropie, 252  
 \*mise-bas, 153. — m. bas  
 mochi-mora, 236  
 modifier, 166  
 monjoie, 154  
 monomanie, 253  
 monosyllabe, 252  
 monseigneur, 31, 32  
 mont-de-piété. Ac., des monts de - piété. — monts de piété  
 monte à regret, 227  
 monte au ciel, 225  
 monte-charge, 222. — montecharges  
 monte-foy, 212  
 monte-jus, 222  
 monte montel'eschelette (jouer à), 175, 210  
 montjoie, 154, 157  
 moque-Dieu, 216  
 moquoiseau, 222  
 morbleu, 43, 86  
 mordienne, 45  
 \*mordieu, 86  
 morfil, 29  
 mezzo-terme, 161, 163  
 morgeline, 154, 155, 176, 185, 204, 228, 229  
 morguienne, 45, 86  
 morpion, 226, 229  
 \*mortailable, 281  
 mortaille, 154, 157, 281  
 mort aux rats, 49  
 mort-bois, 29 — mort bois  
 mort Dieu, 45, 86  
 morte-eau, 29. — morte eau, comme l'écrit l'Acad. à *mourir*  
 morte-saison, 29. Ac. des mortes-saisons; mortesaison, 1659. — morte saison  
 mortifier, 166  
 mort-ué, 4, 69. Ac. mort-nés. — morts nés  
 mort-pelin ou mortplain, 29. — mort plain, comme on dit aussi *plain mort*

- morvolant, 35  
 mouille - bouche, ou  
 mouillebouche, 222,  
 230, 232. — des  
 mouillebouches  
 moulin à vent, 49  
 moyen âge, 29  
 muche-leu-pot (à la), 175  
 muflle de bœuf, 56. —  
 — muflles de bœuf  
 muflle de chiea, 56. —  
 — muflles de chien  
 muflle de veau, 56. —  
 — muflles de veau  
 multiïde, 54  
 multiflore, 215  
 musaraigne, 139  
 museau de tauche, 57  
 museau long, 55. — mu-  
 seaux longs  
 museau pointu, 55. —  
 museaux pointus  
 myope, 131, 154  
 myophages, 255  
 myrobolan, 252  
 mystifier, 166  
 \* Nage - mouton (à),  
 175  
 nageoires molles, 255  
 naguère, 84  
 nanan, 235  
 narval, 266  
 naumachie, 252  
 néant, 84  
 nec plus ultra, 249  
 nécromancie, 252  
 \*négligemment, 83  
 nègue-chiens, 222. —  
 — nèguechiens  
 nègue-fol, 222. — nè-  
 guefols  
 neis, 80  
 ne-m'oubliez-pas, 174,  
 184, 215, 219, 283. —  
 le, les ne m'oubliez  
 pas.  
 nenni-dà, 86. — nen-  
 nida  
 néo-latin, 256. — néolatin  
 neoménie, 252  
 neporquant, 80, 86  
 neporuec, 80, 86  
 nequedent, 86  
 nerf-fèrure, 157, 153,  
 281, 287. — nerffèrure  
 ou nerffèrre  
 \*nerprun, 29  
 nervilleenne, 255  
 nes, 80  
 nesun, 75  
 neùl, 75  
 neün, 75  
 nèvralgie, 254  
 nèvroptère, 255  
 nez à nez, 82  
 nez de potence, 56  
 nid de fourmi, 56  
 nid de pie, 57  
 nid de pigeon, 57  
 nid d'oiseau (plante), 56  
 \*nient acoustumeit, 135  
 noctambule, 245  
 noématachomètre, 256  
 noir-brun, 36. — noir  
 brun  
 noir-manteau, 55. — les  
 noirs manteaux  
 noirprun (nerprun), 29  
 noir-veiné, 36. — noir  
 veiné  
 \*noir-voyant, 29 — noir  
 voyant  
 noli-me-tangere, 177,  
 181, 203, 204, 219. —  
 noli me tangere  
 non-âge, 135  
 nonchalance, 135  
 nonchalant (-loir), 135  
 non-couformiste, 134.  
 — nonconformiste  
 non-jouissance, 66, 134,  
 135. — nonjouissance  
 nonobstant, 16, 54, 134  
 non-paiement, 135. —  
 nonpaiement  
 non-pair, 134, 285. —  
 noupair  
 nonpareil (-eille), 134,  
 — 285  
 non per, 134  
 non-plevine, 135  
 non-pooir, 135  
 non-prix, 135  
 non-puissance, 135. —  
 nonpuissance  
 non-résidence, 66, 135.  
 — nonrésidence  
 non sachant(-ance), 135  
 non-sage, 135  
 non-savoir, 135  
 non-sens, 66, 135. —  
 nonsens  
 non-usage, 135. — non-  
 usage  
 non-valeur, 66, 135. —  
 nonvaleur  
 non-vue, 135. — non-  
 vue  
 nord-est, 144, 145. —  
 nordest  
 nota-bene, 177, 219  
 \*Notre-Dame, 32  
 \*Notre-Seigneur, 32  
 nonnou, 235  
 nourrisson, 150  
 nouveau-monde, 29. —  
 nouveau monde  
 nouveau-né, 66. — nou-  
 veau né  
 nouveau-venu, 69. —  
 nouveau venu  
 nouvel-an, 29. — nou-  
 vel an  
 \*novel-penser, 65  
 \*novo-latin, 256  
 nulle part, 82  
 nu-tête, 29 (voir la dis-  
 cussion dans le livre  
 à la page indiquée)  
 Oan, 82  
 obédience, 248  
 obéir, 113  
 objecter, 248  
 objectif, 248  
 obliger, 248  
 oblitération, 248  
 obovale, 248  
 obové, 248  
 obsération, 248  
 obsèques, 94, 113  
 observation, 248  
 obsession, 248  
 obturation, 248  
 occire, 113  
 odontalgie, 252  
 odontorhynque, 255  
 œil-blanc, 55, L. des  
 œils-blancs. De même,  
 dans le dix-neufnoms  
 qui suivent *œil* fait  
 au pluriel *œils*. — On  
 peut écrire les *œils*  
*blancs*, des *œils* de  
*bœuf*, etc., sans trait  
 d'union  
 œil-de-bœuf, 56, 57.  
 œil-de-bouc, 56, 57  
 œil-de-bourrique, 57  
 œil-de-chat, 57  
 œil-de-cheval, 56  
 œil-de-chèvre, 56  
 œil-de-chien, 56  
 œil-de-cornicille, 56  
 œil-de-loup, 56  
 œil-de-paon, 57  
 œil-de-perdrix, 56  
 œil-de-poisson, 57  
 œil-de-serpent, 57  
 œil-de-soleil, 56  
 œil-de-vache, 56  
 œil-de-verre, 56  
 œil-peint, 55  
 œsophage, 252  
 oiseau-abeille, 142. —  
 l'oiseau abeille  
 oiseau-chameau, 142. —  
 l'oiseau chameau  
 oiseau-lyre, 142. — l'oi-  
 seau lyre  
 \*oiseau - mouche, 137,  
 142, 283. — l'oiseau  
 mouche  
 oiseau-quaker, 142. —  
 l'oiseau quaker  
 oiseau-roi, 142. — l'oi-  
 seau roi  
 oiseau-tout-bec, 142. —  
 l'oiseau tout bec

- oiseau-trompette, 142.  
— l'oiseau trompette  
oligarchie, 252  
oltramarin, 150  
\*oltramer, 150  
omnipotent, 245  
omniscent, 245  
omnivore, 245  
omoplate, 252  
onagre, 252  
ou-dit. — des ou dit, 235  
onomatopée, 252  
onze, 71  
opéra-bouffe, 142  
\*opiniâtrément, 84  
opprimer, 248  
\*opulemment, 83  
\*opulente, 83  
orang-outang, 271  
orbateur, 157  
oreille-blanche, 52, 53.  
L. des oreilles-blanches. Même pluriel pour les huit noms qui suivent. — oreilles blanches, oreilles d'âne, etc.  
oreille-d'âne, 56  
oreille-de-chat, 56  
oreille-de-Judas, 56  
oreille-de-lièvre, 56  
oreille-de-souris, 56  
oreille-d'homme, 56  
oreille-d'ours, 56  
oreille-grande, 55  
orendroit, 80  
orlèvre, 154, 157, 276, 283  
\*orfèvrerie, 281  
orfraie, 169  
orfroï, 25  
orfrois, 25  
\*orfroisel(-er), 25  
oriflamme, 29  
oripeau, 154, 155  
ormier, 35  
ornithorhynque, 255  
orpailleur, 154, 155, 156  
orpiment (orpio), 17, 40, 42, 43  
orthodoxe, 252  
ortie-grièche, 35. — des orties grièches  
ossifier, 166  
ostéologie, 252  
oublier, 113  
ouest-ceinture, 144, 145.  
— ouestceinture  
ouest-factage, 154. — ouestfactage  
oui, 84  
oui-dà, 86. — ouida  
\*ouï dire, 67  
outarde, 24  
outrecuidance, 122  
\*outrecuidé, 122  
\*outrecuider, 122  
outramer, 122, 150  
outré-passe, 122. Ac. des outré-passes. — outre-passe  
outrépasser, 123  
\*outrépeser, 122  
ovipare, 245  
oxygène, 253  
oxymel, 252  
ozeraule, 140  
Pachyderme, 252  
pachyrhynque, 255  
pacifier, 166  
pacifique, 166  
paille-en-queue, 55. L. des paille-en-queue. — pailleenqueues  
pain à cacheter, 49  
pain d'épices, 48  
\*pain-d'épicer, 281  
palafitte, 269  
palefroi, 250  
paletot-sac, 142. — des paletots sacs  
palfer, 154, 157, 159, 160  
palimbacchique, 260  
palmo-este, 160  
palingénésie, 260  
palmozie, 260  
palma Christi, 249. — des palma Christi  
palsambien, 45, 86  
pamphlet, 271  
pao carte, 256  
paucréas, 252  
pantalons rouges, 52  
panthère, 252  
papeldard, 213, 222  
papier-arabesque, 142. — Dans tous les composés de *papier* on peut laisser les termes séparés sans trait d'union. Au pluriel *papier* varie ; quant au second terme, il varie certainement dans *brouillard*, *journal*. Il n'y a pas à s'occuper de *damas* et de *lambris* ; quant aux autres on peut à volonté les écrire avec ou sans *s* suivant qu'on les considère comme des compléments (au génitif) de *papier* ou des mots apposés  
papier-brouillard, 142  
papier-damas, 142  
papier-granit, 142  
papier-journal, 142  
papier-lambris, 142, 159  
papier-marbre, 142  
papier-monnaie, 142  
papier-lenture, 133, 142, 159  
papier-tontisse, 142  
paquetot, 267  
paraballe, 225  
parabole, 260  
paracentrique, 260  
paracerque, 260  
parachever, 113  
parachrouisme, 260  
parachute, 225  
paraclet, 260  
paracroistre, 113  
paradigme, 260  
parados, 225  
paradoxe, 260  
parafe, 250  
parafoudre, 225  
paragenstie, 260  
paraglace, 225  
paragraisse, 225  
paragraphe, 260  
paragrêpe, 225  
paraguate, 270  
parajour, 225  
paralipomènes, 260  
parallèle, 260  
paralyse, 254, 260  
paramer, 113  
paramètre, 260  
parapet, 269  
paraphernaux, 260  
paraphrase, 260  
paraplexie, 260  
parapluie, 225  
parapside, 260  
parasol, 225  
\*parasynthétique, 96  
paratonnerre, 225  
paravent, 225  
parbleu, 86  
parce que, 86  
\*par certes, 80  
parclose, 114, 153  
parcourir, 113  
pardejuste, 84  
pardessus, 150, 287  
pardestruire, 113  
pardevers, 84  
pardienne, 45  
pardieu, 86  
pardine, 45  
pardire, 113  
pardonner, 93  
pardurant, 114  
pare à-faux, 225. — un, des parafaux  
parester, 113  
parfaire, 91, 113  
parfais (je), 92, 93  
parfiler, 98, 114  
parfin, 114, 153  
parfois, 81  
parfond, 114, 150  
parfondre, 113  
parfournir, 113

- parfumer, 114  
 par hasard, 81  
 Paris-journal, 154, 157  
 parjure, 93, 164  
 parjurer, 92, 113  
 \*par la chair de Dieu, 86  
 \*parler, 17  
 parmaindre, 113  
 parmenable, 114  
 parmi, 85  
 paroisse, 250  
 parole, 250  
 parpenser, 113  
 parprendre, 113  
 parricide, 242, 245  
 parsemér, 114  
 parsomme, 114, 153  
 poursuivre, 113  
 partant, 80  
 \*parterre, 150, 237  
 partout, 81  
 par trop, 114  
 partrouver, 113  
 parvenir, 113  
 parvestir, 113  
 parvoir, 113  
 pas-d'âne, 56, 57. — pas  
 d'âne  
 passavant, 226  
 passe-appareil, 227. L.  
 des p.-appareil. —  
 passappareils  
 passe-balle, 227. L. des  
 p.-balles. — passebal-  
 les  
 passe-bleu, 35. — pas-  
 ses bleus  
 passe-bombe, 227. —  
 passebombes  
 passe-boulet, 227. —  
 passeboulets  
 passe-buse, 36. — passes  
 buses  
 \*passecaille, 270  
 passe-campagne, 227. —  
 passecampagnes  
 passe-canal, 227. L. des  
 passe-canaux. — un  
 passecanal, des pas-  
 secanaux  
 passe-cheval, 227. —  
 comme le précédent  
 passe-cicéron, 222  
 passe-colère, 222  
 passe-corde, 227. L. des  
 passe-cordes. — passe-  
 cordes  
 passe-cordon, 227. L.  
 des p.-cordons. —  
 passecordons  
 passe-debout, 227. L.  
 des p.-debout. — pas-  
 sedebouts  
 passe-dix, 216, 222. —  
 un, des passedix  
 passe-droit, 222. Ac.  
 des passe-droits. —  
 passedroits  
 passe-fil (-er), 227  
 passe-fillon, 222  
 passe-fio, 222, 229  
 passe-fleur, 226, 229. L.  
 des p.-fleurs. — pas-  
 sefleurs  
 passe-folle, 35, 36. L.  
 des passe-folles. —  
 passes folles. *Passé* est  
 ici substantif  
 passe-garde, 226, 229.  
 — passegardes  
 passe-lacet, 227. L. des  
 p.-lacets. — passela-  
 cets  
 passe-lit, 227. — des  
 passe-lits  
 passe-méteil, 222. —  
 passéméteils  
 passe-mur, 222. L. des  
 passe-murs. — des  
 passemurs  
 passe-musc, 222. L. des  
 passe-musc. — des  
 passemuscs  
 passe-muscato, 222. L.  
 des p.-muscato. — pas-  
 semuscato  
 passe-parole, 222. L.  
 des p.-parole. — pas-  
 separoles  
 passe-partout, 227. L.  
 des p.-partout. — pas-  
 separtouts  
 passe-passe, 170, 226,  
 230. L. des passe-  
 passe. — passepasses  
 passe-peintre, 222. L.  
 passe-peintre. —  
 passepeintres  
 passe-perle, 227. L.  
 p.-perle ou-perles (cf.  
*arrache-sonde*) — des  
 passeperles  
 passe-pierre, 222, 230,  
 232. L. des p.-pierre  
 ou pierres (cf. *arra-  
 che-sonde*). — des  
 passepierres  
 passe-poil, 222. L. p.-  
 poil ou-poils (cf. *arra-  
 che-sonde*). — des  
 passepoils  
 passe-pomme, 226, 229.  
 — passepomes  
 passe-port, 223, 227. —  
 passeports  
 passage, 228, 229  
 passerose, 226, 229. —  
 passeroses  
 passe-rosée, 223, 229,  
 232. L. des p.-rosée,  
 — passerosées  
 passe-satin, 223. L. des  
 p.-satin. — passesatins  
 passe-soie, 223, 228,  
 230, 231. L. des p.-soie.  
 — passesoies  
 passe-temps, 216, 227.  
 — le, les passetemps  
 \*passe-thé, 223. — passe-  
 thés  
 passe-velours, 223. L.  
 des p.-velours. — un,  
 des passevelours  
 passe-vert, 35, 36. —  
 passes verts  
 passe-violet, 223. — le  
 passeviolet  
 passe-vogue, 228, 230.  
 — des passevogues  
 passe-volant, 226. Ac.,  
 L. des p.-volants. —  
 passevolants  
 \*pastel bourg, 141  
 patati-patata, 236  
 patenôtre, 35, 281  
 \*patendrier, 281  
 patriarche, 252  
 patron-jacquet, 145. —  
 le patron jacquet  
 patron-minet, 145. — le  
 patron minet  
 patte d'araignée, 56  
 patte de lapin, 56. —  
 des pattes de lapin et  
 de même pour les  
 trois noms qui suivent  
 patte de lièvre, 56  
 patte de lion, 56  
 patte de loup, 57  
 pattepelu, 60, 61  
 \*pau-forceau, 36  
 peau-bleue, 55  
 pêche-bernard, 226, 229.  
 — pêchebernards  
 pêche-martin, 226, 229.  
 — pêchemartins  
 pêche-vairon, 223. —  
 — pêchevairons  
 pédicure, 245  
 pédiluve, 245  
 pédimane, 245  
 \*peigne-cul, 223  
 \*peigne-machon, 223  
 péle-mêle (-er), 163. —  
 pèlemêle  
 \*pelleverser, 161  
 pendeloque, 245  
 pend-larron, 223  
 péninsule, 243  
 pénombre, 248  
 pensez-à-moi, 174. —  
 un, des pensez à moi  
 \*pensez-y-bien, 174  
 pentacol, 188  
 pentamètre, 252  
 perce-bois, 223. L., pour  
 tous les composés de  
*perce*, écrit le *luriel*  
 avec le substantif va-  
 riable : les perce-

- bourdons, etc., excepté *perce-neige* et *perce-terre* où le subst. ne varie pas : les *perce-neige*, - *terre*. — On peut écrire les *perce-bouchons*, les *perce-oreilles* ou les *perce-oreilles*, les *perceterres*, etc.
- perce-bouchon*, 223  
*perce-bourdon*, 223  
*perce-chaussée*, 223  
*perce-crâne*, 223  
*perce-feuille*, 223, 229  
*perce-forêt*, 223  
*perce-langue*, 223  
*perce-lettre*, 223  
*perce-meule*, 223  
*perce-muraille*, 223, 230, 232  
*perce-neige*, 223, 230, 232, 233  
*perce-oreille*, 223  
*perce-pierre*, 223, 230, 232, 233  
*perce-pot*, 223  
*perception*, 254  
*perce-roche*, 223, 230, 232  
*perce-ronde*, 223, 230, 232  
*perce-terre*, 223  
*perche-bâton*, 140  
*perdre*, 113  
*perd-sa-queue*, 130, 180, 191, 223, 232 — la (mésange) *perd sa queue*  
*père-jésuite*  
*perfection*, 248  
*perlide*, 128  
*perforer*, 248  
*périanthe*, 260  
*péricarpe*, 260  
*périchondre*, 260  
*péricolpité*, 260  
*péricrane*, 260  
*péridermé*, 260  
*périgée*, 260  
*périgone*, 260  
*perihélie*, 260  
*périmètre*, 260  
*périmétrie*, 260  
*période*, 260  
*périoste*, 260  
*péripétie*, 260  
*périphrase*, 260  
*périphe*, 260  
*périsperme*, 260  
*péristyle*, 260  
*permettre*, 260  
*permuter*, 248  
*péroraison*, 248  
*perplexe*, 248  
*perquisition*, 248  
*persécuter*, 248  
*persévérer*, 248
- persifler*, 248  
*persil*, 250  
*personnifier*, 166  
*perspective*, 248  
*perspicace*, 248  
*perversité*, 129  
*pèse-acide*, 223. L. des  
*pèse-acide* ou *acides* (cf. *arrache-sonde*). — *pèsacide*  
*pèse-esprit*, 223. L. des  
*pèse-esprit* ou — *esprits* (cf. *arrache-sonde*). — *pèsesprits*  
*pèse-lait*, 223. L. des  
*p.-lait*. — *pèselait*  
*pèse-lettres*, 223. — un *pèselettre*, des *pèse-lettres*  
*pèse-liqueurs*, 223. L. des *p.-liqueur* ou *liqueurs* (cf. *arrache-sonde*). — *pèseli-queurs*  
*pèse-moût*, 223. L. des *p.-moût*. — des *pèse-moûts*  
*pèse-sel*, 223. L. des *p.-sel* ou *sels* (cf. *arrache-sonde*). — *pèsesels*  
*pèse-sirop*, 223. — des *pèsesirops*  
*pèse-vin*, 223. L. des *p.-vin* ou *vins* (cf. *arrache-sonde*). — *pèsevins*  
*petit-fils*, 29. Ac. des *petits-fils*. — un, des *petitfils* ou un *petit fils*, des *petits fils*  
*petit-gris*, 29. — *petit gris*  
*petit-lait*, 29. — *petit lait*  
*petit-maitre*, 29. L. des *petits-maitres*. — *petitmaitres* ou *petits maitres*  
*petit-neveu*, 29. L. des *petits-neveux*. — *petitneveux* ou *petits neveux*  
*petit pâté*, 29. Ac. *petits pâtés*  
*petite-fille*, 29. Ac. *petites-filles*. — *petitefilles* ou *petites filles*  
*petite-maitresse*, 29. L. *petites-maitresses*. — *petitemaitresses* ou *petites maitresses*  
*petite-nièce*, 29. L. les *petites-nièces*. — *petitenièces* ou *petites nièces*  
*petite-oie*, 29. — *petite oie*; en 1659, *petite oye*
- petites-maisons*, 29. — *petites maisons*  
*petite vérole*, 29. Ac. des *petites véroles*  
*petits-enfants*, 29. — *petits enfants*  
*petits-fours*, 29. — *petits fours*  
*pétrifier*, 166  
*pétrole*, 154  
*peut-être*, 84. — *peutêtre*  
*philocome*, 256  
*philologie*, 252  
*photographie*, 244, 254, 255, 275  
*photosculpture*, 256, 275  
*phyloxera*, 244  
*pickenpot*, 212  
*piéça*, 84  
*pied-à-terre*, 59, 60  
*pied bot*, 55. Ac. des *pieds bots*  
*pied-cot*, 154, 157, 158. — *piécot*  
*pied d'alouette*, 56, 59, 60, 277, 286. — Dans tous les composés de *pied*, à l'exception de *pied-cot*, on peut faire varier *pied* au pluriel et supprimer le trait d'union : *pied d'alouette*, *pieds d'alouette*, etc. Ceux de ces noms qui se trouvent dans le dictionnaire de 1659 n'ont pas le trait d'union : *pied d'alouette*, *pied de chat*, *pied de lion*, *pied de veau*  
*pied-de-biche*, 57  
*pied-de-chat*, 56, 57  
*pied-de-cheval*, 56  
*pied-de-chèvre*, 56  
*pied-de-coq*, 56  
*pied-de-corbin*, 56  
*pied-de-griffon*, 56  
*pied-de-lion*, 56  
*pied-de-loup*, 56  
*pied-de-mouche*, 57  
*pied-de-poule*, 56  
*pied de roi*, 48  
*pied-de-veau*, 56  
*pied-gris*, 55  
*pied d'œuvre*, 285  
*pied d'oiseau*, 56  
*piédestal*, 12, 48, 285  
*pied-gris*, 55  
*pied-plat*, 51, 52, 63. — des *pieds plats*  
*pieds-branchies*, 255  
*pie-mère*, 57. — la *pie mère*  
*pierre-ponce*, 142. — la *pierre ponce*  
*pif-paf-pouf*, 256. — *pif ! paf ! pouf !*

- pillemaille, 216  
 \*pille-miettes, 201  
 \*pimart, 36  
 pince-balle, 223, 230, 231. L. des p.-balle ou-balles (cf. *arrache-sonde*). — pinceballes  
 pince-lisière, 223. L. des p.-lisières ou -lisières (cf. *arrache-sonde*). — pincelisières  
 pince-mailles, 223. L. des p.-maille ou -mailles (cf. *arrache-sonde*). — pincemailles  
 pince-sans-rire, 227. L. des pince-sans-rire. — des pince sans rire  
 pincez-moi-ça, 174, 227  
 pinne-marine, 36  
 pinsemaille, 218  
 pique-assiette, 223. — des piquassiettes  
 pique-bœuf, 223. L. des p.-bœuf ou bœufs (cf. *arrache-sonde*). — piquebœufs  
 pique-bois, 223. L. des p.-bois. — un, des piquebois  
 pique-broc, 223. L. des p.-broc ou brocs (cf. *arrache-sonde*). — piquebrocs  
 pique-mine, 223. — piquemines  
 pique-mouche, 223, 230, 232. L. des p.-mouche ou-mouches (cf. *arrache-sonde*). — piquemouches  
 pique-poule(ou-pouille), 176, 185, 228, 229. — piquepoules, piquepouilles  
 pique-véron(ou véron), 223. — piquevéron  
 pissefroid, 226. — pissefroids  
 pissenlit, 225  
 pisse-sang, 227. — le pissesang  
 pisse-vinaigre, 223. — pissevinaigres  
 plafond, 2, 4, 12, 21, 29, 33, 281, 282, 233, 288  
 \*plafonner, 281  
 plain-chant, 29. — le plainchant  
 plain-pied, 29. Ac. un, des plain-pieds. — plainpieds  
 plait-il, 86  
 planisphère, 256  
 plat-bord, 29, L. des plats-bords. — plats bords  
 plate-bande, 29. Ac. des plates bandes. — plates bandes ou platebandes  
 plate-face, 29. — plates faces ou platefaces  
 plate-forme, 29. Ac. des plates-formes. — plates formes ou plateformes  
 plate-longe, 29. L. des plates-longes. — plates longues ou platelonges  
 plébiscite, 245  
 pleure-misère, 223. Ac., L. des pleure-misères. — des pleuremisères  
 pleure-pain, 218, 223. L. des pl.-pains. — pleurepains  
 ploie-ressort, 223. — des ploie ressorts ou ploieressorts  
 ploiechante, 212  
 plupart (la), 123  
 plus-pétition (la), 123. — plupétition  
 plus-que-parfait (le), 23. — plusqueparfait  
 plus-value (la), 123. — la plusvalue  
 plutôt, 79, 80  
 podagre, 252  
 poids et mesures, 66  
 point - virgule, 66, 70, 144, 145. — points virgules  
 poisson-coq, 142  
 poisson-femme, 142  
 poisson-fleur, 142  
 poisson-lune, 142  
 poisson-serpent, 142  
 poix-résine, 142  
 pomme-anis, 142  
 pomme de terre, 2, 13, 48, 286. — des pommes de terre  
 poncire, 270  
 pont-levis, 56. Ac. des pont-levis. — ponts levis  
 pont-neuf, 36, 59  
 \*ponts et chaussées, 66  
 porc-épic, 140, 142. — porcépics  
 porchacier, 114  
 por ce que, 86  
 porcner, 114  
 por Dieu cor, 86  
 porfil, 115  
 por le cuer Dieu, 86  
 poroffrir, 114  
 porparler, 114  
 porpendre, 114  
 porpenser, 114  
 porquant, 80, 86  
 porquerre, 114  
 portaster, 114  
 porte-a-fiche, 223 \*\*. — des portafiches  
 porte-aigle, 221\*. — des portaigles  
 porte-aiguillon, 223. — portaiguillons  
 porte-allume, 223. — portallume  
 porte-allumette, 223. L. des porte-allumettes. — un portallumette, des portallumettes  
 porte-amarre, 223\*. — portamarres  
 porte-arquebuse, 223\*. — des portarquebuses  
 porte-assiette, 223\*. — des portassiettes  
 porte-aune, 223\*. — portaunes  
 porte-baguette, 223\*. — portebaguettes  
 porte-balayette, 223. — portebalquettes  
 porte-balance, 223\*. — portebalances  
 porte-balle, 216, 223. Ac. des porteballes  
 porte-bandeau, 223  
 porte-barres, 223. L. des porte-barres. — un portebarre, des portebarres  
 porte-battant, 223. — portebattants  
 porte-bec, 223. L. des porte-bees. — portebes  
 porte-bolèche, 223. — portebolèches  
 porte-bonheur, 223. — portebonheur  
 porte-bonnet, 223\*. — portebonnets  
 porte-bossoir, 223\*. — portebossoirs  
 porte-bouchoir, 223. L.

<sup>1</sup> Pour abrégé, nous faisons suivre d'un astérisque ceux des composés verbaux de *porte* qui dans Littré ont une double forme de pluriel d'après la théorie exposée et combattue plus haut, au mot *arrache-sonde*.

- des portebouchoirs. —  
 portebouchoirs  
 porte-bougie, 223°. —  
 portebougies  
 porte-bouquet, 223. —  
 portebouquets  
 porte-bourdou, 223°. —  
 portebourçons  
 porte-brandon, 217  
 porte-broche, 223°. —  
 portebroches  
 porte-carabine, 223°. —  
 portecarabines  
 porte-chaîne, 223. L. des  
 porte-chaines. — por-  
 techaines  
 porte-chaire, 218  
 porte-chaise, 176  
 porte-chandelier, 223°. —  
 des portechandeliers  
 porte-chape, 223. — des  
 portechapes  
 porte-chapeau, 223. —  
 des portechapeaux  
 porte-chappe, 212  
 porte-charbon, 223°. —  
 portecharbons  
 porte-chaud, 217  
 porte-ciels, 217, 218  
 porte-cierge, 223°. —  
 portecierges  
 porte-cigare, 15, 192,  
 203, 204, 223, 277°. —  
 portecigares  
 porte-clapet, 223°. —  
 porteclapets  
 porte-clef, 223. L. des  
 porte-clefs. — un por-  
 teclef, des porteclefs  
 porte-col, 223. L. des  
 porte-cols. — portecols  
 porte-collet, 223. Ac.  
 des portecollets  
 porte-collier, 223. — por-  
 tecolliers  
 porte-coton, 223. Ac. des  
 porte-coton. — por-  
 tecotons  
 porte-couteau, 223°. —  
 portecouteaux  
 porte-crayon, 223. — Ac.  
 des portecrayons  
 porte-crête, 223  
 porte-croix, 223, 285. L.  
 des porte-croix. — un,  
 des portecroix  
 porte-crosse, 223. L. des  
 porte-crosses. — por-  
 tecrosses  
 porte-cure-dents, 223. —  
 portecuredents  
 porte-dais, 223. L. des  
 porte-dais. — un, des  
 portedais  
 porte-Dieu, 223  
 porte-drapeau, 195°. —  
 des portedrapeaux  
 porte-écuelle, 195. —  
 des portécuelles  
 porte-enseigne, 216, 218,  
 223, 285°. — porten-  
 seignes  
 porte-épée, 223°. — por-  
 téepees  
 porte-éperon, 223°. —  
 portéperons  
 porte-épouge, 223°. —  
 portépouges  
 portespée, 218  
 porte-étendard, 223. —  
 portétendards  
 porte-étriers, 223. — un  
 portétrier, des porté-  
 triers  
 porte-étrivières, 223. —  
 un portétrivière, des  
 portétrivières  
 portefaix, 212, 218, 223,  
 285. — Ac. des por-  
 tefaix  
 porte-fer, 223°. — por-  
 tefers  
 porte-feu, 223. L. des  
 porte-feu. — portefeux  
 portefeuille, 4, 111, 183,  
 191, 223, 231, 233, 285.  
 Ac. portefeuilles  
 \*portefeuilleste, 281  
 porte flambeau, 217, 223°. —  
 portellambeaux  
 porte-fleurs, 217  
 porte-forêt, 223°. — por-  
 teforêts  
 porte-fort, 226. L. des  
 porte-forts. — por-  
 teforts  
 porte-foudre, 223, 229  
 porte-froid, 218  
 \*porte-froidure, 218  
 porte-gaudon, 216  
 porte-giberne, 223°. —  
 portegibernes  
 porte-glaive, 9, 40, 223  
 porte-graine, 223. —  
 portegraines  
 porteguerre, 218  
 porte-guidon, 223°. —  
 porteguidons  
 porte-hache, 223°. — por-  
 tehaches  
 porte-haillons, 223. L.  
 des porte-haillons. —  
 portehaillons  
 porte-haubans, 223. L.  
 des porte-haubans. —  
 un portehauban, des  
 portehaubans  
 porte-hors, 212  
 porte-huile, 223. L. des  
 porte-huile. — por-  
 thuildes  
 porte-jour, 217, 218  
 porte-jupe, 223, 229  
 porte-labeur, 218  
 porte-laine, 217  
 porte-lame, 223°. — por-  
 telames  
 porte-lance, 223°. — por-  
 telances  
 porte-lettres, 223. L. des  
 porte-lettres. — un  
 portelettre, des por-  
 telettres  
 porte-liqueurs, 223. —  
 un porteliqueur, des  
 porteliqueurs  
 porte-lof, 223°. — por-  
 telofs  
 porte-lois, 217, 218  
 porte-loupe, 223°. — por-  
 teloupes  
 porte-lumière, 218  
 porte-lyre, 223  
 porte-maillot, 223°. —  
 portemaillots  
 porte-malheur, 223. L.  
 des porte-malheur. —  
 portemalheurs  
 portemanteau, 4, 170,  
 181, 184, 204, 223. Ac.  
 des portemanteaux  
 porte-masse, 223. — por-  
 temasses  
 porte-mèche, 223°. —  
 portemèches  
 porte-mesure, 223. —  
 portemesures  
 porte-miroirs, 223. — un  
 portemiroir, des por-  
 temiroirs  
 porte-monnaie, 223. L.  
 des porte-monnaie (au  
 supplément). — por-  
 temonnaies  
 porte-montre, 223°. —  
 portemontres  
 porte-mors, 223. L. des  
 p.-mors. — un, des  
 portemors  
 porte-mouchettes, 223. L.  
 des p.-mouchettes. —  
 un portemouchette,  
 des portemouchettes  
 porte-mousqueton, 223°. —  
 portemousquetons  
 porte-moxa, 223°. —  
 portemoxas  
 porte-musc, 223. — por-  
 temuses  
 \*portendre, 114  
 porte-nitrate, 223. — por-  
 tenitrates  
 porte-nœud, 223°. — por-  
 tenœuds  
 porte-objet, 223°. — por-  
 teobjets  
 porte-original, 223. L.  
 des p.-originaux. —  
 portoriginaux



- porte-page, 223\*. — portepages  
 portepaix, 218  
 porte-panier, 215, 218  
 porte-parole, 224\*. — porteparoles  
 porte-peines, 228  
 portepene, 218  
 porte-pièce, 224\*. — portepièces  
 porte-plume, 224, 285\*. — porteplumes  
 porte-plumet, 224. — porteplumets  
 porte-pompon, 224\*. — portepompons  
 porte-queue, 218, 224\*. — portequées  
 porte-rame, 224\*. — porteramés  
 porte-râteau, 224. — porterrâteaux  
 porte-respect, 224. — L. desp.-respects. — porterespects  
 porte-scie, 224\*. — portescies  
 porte-singe, 224\*. — portesinges  
 porte-soie, 224. — portesoies  
 portesole, 216  
 porte-sonnettes, 224. — portesonnettes  
 porte-suif, 224. — le portesuif  
 portable, 218  
 porte-tapisserie, 224\*. — portetapisseries  
 porte-tarière, 224\*. — portetarières  
 porte-toilets, 224. — un portetoilet, des portetoilets  
 porte-trait, 224\*. — portetraits  
 porte-vent, 224. L. des porte-vent. — portevants  
 porte-verge, 224\*. — porteverges  
 porte-vis, 224. — un, des porteviss  
 porte-voix, 224. L. des p.-voix. — un, des portevoisix  
 portraire, 114  
 portrait, 114  
 poruec, 80  
 postcommunion, 248  
 postdate (-ter), 248  
 postface, 248  
 posthume, 248  
 postposer, 248  
 postscriptum, 218. Ac. des postscriptum. — postscriptums  
 pot à fleurs, 49. Ac. des pots à fleurs  
 potasse, 263, 266  
 pot-au-feu, 49. Ac. L. des pot-au-feu. — potaufeux  
 pot de chambre, 48. Ac. des pots de chambre  
 pot-de-vin, 48. Ac. des pots-de-vin. — pots de vin  
 pouacre, 250  
 pou-de-soie, 48. L. poudesoies  
 — poudesoies  
 poulpe, 250  
 pourboire, 146, 277  
 pour de bon, 81  
 pourceindre, 114  
 pourfendre, 114  
 pourmenade, 248  
 pourmener, 248  
 pourpiéd, 43  
 pourpier, 40, 42, 43  
 pourpoint, 114  
 pourprendre, 115  
 pourpris, 115  
 pour rire, 81  
 poursuivre, 114  
 pour sûr, 81  
 pourtant, 86  
 pourtour, 115  
 pourvoir, 114  
 pourvois (je), 93  
 pousse-broche, 224. L. desp.-broche ou broches (cf. *arrache-sonde*). — poussebroches  
 pousse-café, 224. L. des p.-café. — poussecafés  
 pousse-cailloux, 224. L. un, des p.-cailloux. — un poussecaillou, des poussecailloux  
 pousse-camburure, 224. — poussecamburures  
 pousse-cul, 224. Ac. des pousse-culs. L. des p.-cul ou-culs (cf. *arrache-sonde*). — pousseculs ou pousseculus (cf. *tapecu*)  
 pousse-fiche, 124. L. comme le précédent. — poussefiches  
 pousse-navette, 224. L. comme le précédent. — poussenavettes  
 préavis, 248  
 précéder, 106  
 prêcher, 91, 114  
 précipiter, 248  
 précompter, 248  
 prédestiner, 248  
 prédéterminer, 248  
 prédominer, 248  
 préétablir, 248  
 préexister, 248  
 préférer, 248  
 pré-gazon, 142. — des prés gazons  
 préliminaire, 248  
 pré luder, 248  
 pré maturé, 248  
 premier-Paris, 154, 157. — des premiers Paris  
 premiers-nés (les), 69. — des premiers nés  
 préopinier, 248  
 préparation, 248  
 prépondérant, 248  
 prescription, 248  
 présence, 114  
 présentement, 83  
 présider, 248  
 presque-île, 66, 248  
 presse-artère, 224. L. des p.-artère ou artères (cf. *arrache-sonde*). — pressartères  
 presse-étouffe, 224. L. comme le précédent. — pressétouffes  
 presse-papier, 191. — des pressepapiers  
 prestez-moi votre sac, 175  
 prestidigitateur, 245  
 présupposer, 248  
 prétendre, 96  
 prête-nom, 224. Ac. des prête-noms. — prêténoms  
 prêter, 114  
 prêtérir, 248  
 prêtérition, 248  
 prêtérmission, 248  
 prévôir, 114  
 prie-Dieu, 227  
 prime abord, 29  
 prime saut, 29. Ac. prime saut. — primesaut, à cause du suivant  
 primesautier, 281  
 prince-président, 142. — le prince président  
 prinsaut, 29, 30  
 prinsoir, 29  
 prinsome, 29  
 printemps, 29  
 problème, 260  
 proboscide, 260  
 procéder, 248  
 procès-verbal, 36. Ac. des procès-verbaux. — procès verbaux  
 procréer, 248  
 procurer, 248  
 prodige, 248  
 prodrome, 260  
 produire, 248  
 prééminence, 248  
 pro-emptose, 260  
 proférer, 248  
 profil, 115, 248

- profit, 248  
 \*profusément, 84  
 prognathe, 260  
 programme, 260  
 progressiou, 248  
 prohiber, 248  
 projection, 248  
 proluxe, 248  
 prologue, 260  
 promenade, 248  
 promener, 248  
 promettre, 96  
 prône-misère, 224. L.  
   des prône-misère. —  
   prônemisères  
 prophète, 250  
 propied, 248  
 propre à rien, 49  
 propréfet, 248  
 \*propulseur, 191  
 prosélyte, 260  
 prosenchyme, 260  
 prosodie, 260  
 prostase, 260  
 prostate, 260  
 prosthèse, 260  
 protase, 260  
 protocole, 252  
 prototype, 252  
 protubérance, 248  
 provenir, 96  
 prude-femme, 30  
 prud'homme, 281  
 prud'homme, 30, 281.  
   Ac. des prud'hommes  
 \*prudemment, 83  
 \*prudentement, 83  
 pseudonyme, 254  
 puiné, 114  
 puisque, 86  
 purge-mariage, 224. —  
   purgemariages  
 purifier, 166
- Qualifier, 166  
 quanque, 75  
 quant à moi, 116, 235.  
   — Dict. de 1659 : *le  
   quant à soy*  
 \*quant à toi, 116  
 quartier-maître, 154, 157  
 158, 160. — Dans Fé-  
 lisson *quartiers-ma-  
 tres* ; *quartier maîtres*  
 serait plus correct ;  
 ce qu'il y a de plus  
 simple, ce serait *quar-  
 tiermaîtres*  
 quasi-contrat, 248. — les  
 quasi contrats  
 quasi-délit, 248. — les  
 quasi délits  
 \*quasiment, 83  
 quatorze, 71  
 quatre-vingtième, 71. —  
 quatrevingtième  
 quatre-vingts, 70. — qua-
- trevingt, orthographe  
 adoptée par V. Hugo  
 dans son dernier ro-  
 man : *Quatrevingt-  
 treize*  
 quelconque, 75  
 quelque, 74, 75  
 quelquois, 82  
 quelque part, 82  
 quelqu'un, 74, 75  
 qu'en-dira-t-on, 235. —  
   le qu'en dira-t-on (cf.  
   p. 283-289).  
 quercitron, 142  
 \*que si que non, 288  
 queue-aiguë, 51, 55. —  
   L. queues-aiguës —  
   queues aiguës  
 queue-blanche, 55. — L.  
 queues - blanches —  
 queues blanches  
 queue-d'aronde, 57. —  
   des queues d'aronde.  
 Même pluriel pour les  
 composés analogues  
 de *queue* qui suivent.  
 L. les écrit avec trait  
 d'union, faisant varier  
*queue* au pluriel  
 queue-de-chat, 57  
 queue-de-cheval, 56, 57  
 queue-de-cochon, 57  
 queue-d'hermine, 56  
 queue-de-paon, 57  
 queue-de-rat, 57  
 queue-de-renard, 57  
 queue-de-souris, 56  
 queue-de-vache, 57  
 queue-de-lion, 56  
 queue-d'oison, 57  
 queue leu leu (à la), 235  
 queussi-queumi, 235. —  
   queussi queumi  
 queuvrechiers, 242  
 \*quiconque, 75  
 quilboquet, 154, 156  
 quintessence, 30  
 quinze, 70, 71  
 quinze-vingts, 70. —  
 quinzevingts  
 quiproquo, 249. Ac. des  
 quiproquo. — quipro-  
 quos  
 qui-vive, 235. — le qui  
 vive  
 quolibet, 249  
 quote-part, 30
- \*Rabaïsser, 115  
 raban, 268  
 rabat-cou, 224 — rabat-  
 cous, et mieux : ra-  
 bacous  
 rabat-joie, 224. — rat-  
 batjoies, et mieux ra-  
 batoies  
 rabattre, 96, 115
- rabougrir, 118  
 raccourcir, 119  
 raccrocher, 98  
 rachat, 118  
 rachater, 116  
 racheter, 116, 118  
 racle-boyau, 224. — des  
   racleboyaux  
 racle-denare, 218  
 racle-denier, 224. — des  
   racledeniers  
 racle-torets, 216  
 racompter, 115  
 radoter, 118  
 raffermir, 101  
 raffiner, 101  
 raffoler, 116  
 rafraichir, 101  
 raifort, 4, 36  
 railway, 267  
 rajeunir, 101  
 ralentir, 101  
 rallonger, 100  
 ramasse-ton-bras, 174  
 203, 204, 219, 288. —  
   un, des ramasse ton  
   bras  
 \*ramener, 119  
 ramifier, 166  
 ramentevoir, 118, 162  
 rançon, 118, 119  
 rapetisser, 100  
 rapiécer, 98  
 rapoïl, 246  
 rariéter, 166  
 rase-forts, 217  
 rassasier, 118  
 rasséréner, 100  
 ratapoïl, 57  
 rat-baillet. 36 — rabail-  
 let (cf. L. *rabaillet*)  
 rat-de-cave 97. L. des  
 rats-de-cave. — rats  
 de cave  
 ratifier, 166  
 ratisse-caisse, 224, 230,  
 231. — ratissecaïsses  
 ravitailler, 99  
 \*réaction, 119  
 réajourner, 119  
 \*reançon, 119  
 réapparition, 119  
 rébarbatif, 119  
 rebarbe, 118  
 rebelle, 118, 120  
 rébellion, 119, 120  
 rebondre, 118  
 rebord, 66, 118  
 rebras, 118  
 rebrasser, 118  
 rebrousser, 118  
 recéler, 115  
 recevoir, 118, 162  
 \*réchauffer, 115  
 rechef (de), 66, 118  
 rechute, 118  
 réciproque, 112, 119

- réciter, 115, 118  
 \*réclamant, 116  
 réclamer, 115, 118  
 reclus, 92  
 recoi, 118  
 recouin, 118  
 réconcilier, 119  
 reconforter, 119  
 reconnaître, 118  
 recorrocier, 116  
 recouvrer, 118  
 recréer, 116, 118, 119  
 créer, 118  
 rectifier, 166  
 rectiligne, 245  
 recueillir, 118  
 reculer, 93, 116, 119  
 redan, 66, 118  
 \*redençon, 119  
 \*redentier, 118  
 redire, 119  
 redingote, 263, 267  
 redonder, 115, 119  
 redoubler, 115  
 \*réduire, 119  
 réédifier, 119  
 réécrire, 119  
 refaire, 92, 119  
 référer, 119  
 refin, 118  
 réflexible, 119  
 reflux, 66, 118  
 refondre, 119  
 reformer, 119  
 réformer, 118, 119  
 réfrangible, 119  
 refrapper, 115  
 refuge, 118, 120  
 refuser, 118  
 rogagner, 116  
 regarder, 119, 131  
 regardez-moi, 174, 184, 204, 219  
 régénérer, 240  
 régicide, 245  
 réglisse, 250  
 réhabiliter, 119  
 réhabituer, 119  
 rchausser, 119  
 réimprimer, 119  
 reine-claude, 143. Ac. des  
 reines-claude. L. propose  
 soit le pluriel de  
 Génin : des reines-  
 claude, soit celui de  
 Pautex : des reines-  
 claudes. La forme la  
 plus simple serait :  
 des reineclaudes.  
 reine-marguerite, 143. —  
 des reines margue-  
 rites  
 réinstaller, 119  
 réintégrer, 119  
 réitérer, 119  
 \*rejetéau ( rejette eau),  
 224  
 rejeter, 119  
 réjouir, 118, 119  
 rélargir, 119  
 \*relaver, 115  
 relève-gravure, 224. —  
 des relèvegravures  
 relève-moustache, 224  
 L. des relève-mousta-  
 ches — relèvemous-  
 taches  
 relève-quartier, 224. —  
 des relèvequartiers  
 religion, 118  
 relique, 118  
 reluire, 116  
 reluquer, 118  
 remaindre, 118  
 rembourser, 98  
 remenacer, 116  
 rementevoir, 162  
 rémission, 119  
 remonstrer, 115  
 remordre, 116  
 rempailler, 119  
 remplir, 119  
 remporter, 119  
 remue-ménage, 224. L.  
 des remue - ménage.  
 — remueménages ou  
 mieux remuménages  
 rendez-moi, 174  
 rendez-vous, 10, 174,  
 184, 205, 227  
 rengainer, 98  
 rengorger, 98  
 renifler, 118  
 renou, 66, 118  
 rentoiler, 99  
 \*renvier, 119  
 réouverture, 119  
 repaire, 118  
 repairier, 118  
 réparation, 119  
 repartir, 119  
 répétition, 120  
 \*répondre, 118  
 repos, 118  
 reposer, 118  
 irrépréhensible, 119  
 république, 245  
 répugner, 119  
 \*réséda, 205, 206  
 résoudre, 118  
 \*respect, 119  
 resplendeur, 118  
 ressac, 119  
 \*resseller, 119  
 ressentir, 119  
 ressource, 118  
 restaurer, 119  
 re-tituer, 119  
 restorer, 118  
 résumer, 243  
 \*retenir, 118  
 rétroactif, 249  
 rétroaction, 249  
 rétroagir, 249  
 rétrocéder, 249  
 rétrogradation, 249  
 rétrogression, 249  
 \*réunir, 119  
 réussir, 119  
 revari, 87  
 revêche, 118  
 rêve-creux, 226. — un,  
 des rêvecreux  
 \*réveille-matin, 227  
 revenant-bon, 36 Ac.  
 revenants-bons. — re-  
 venantbons ou reve-  
 nanbons  
 revenez-y, 174, 200, 202,  
 203, 227  
 \*reverseau, reverse-eau,  
 224  
 rez-de-chaussée, 48 —  
 des rez de chaussée  
 rhinocéros, 252  
 rhubarbe, 250  
 rythmopée, 252  
 ric-à-rac, 236. — ricarac  
 ric-et-rac, 236. — ric et  
 rac  
 rien ne vaulx, 216  
 rif-rafi, 236  
 rim-ram, 236  
 rince-bouche, 224. L.  
 des rince-bouches. —  
 rincebouches  
 \*riorte, 91  
 robe lilas, 143  
 rocambole, 271  
 rogne-cul, 224. — des  
 rogneculs ou rogne-  
 culs (cf. *tapecu*)  
 rogne-pied, 224 L. des  
 rogne-pied. — rogne-  
 pieds  
 roi-prophète, 142. — le  
 roi prophète  
 roi-soleil, 142. — le roi  
 soleil  
 roman-feuilleton, 142  
 159, 160. — romans  
 feuilletons  
 romario, 245  
 rompt-pierre, 191, 195  
 224, 233. — rompt-  
 pierres, ou mieux  
 rompierres  
 roudebosse, 30. Ac. ron-  
 des bosses.  
 ronde-major, 154, 157,  
 159. — une ronde  
 major, des rondes ma-  
 jors  
 rond-point, 30 L. des  
 ronds-points. — ronds  
 points  
 ronge-bois, 224 L. des  
 ronge-bois. — un, des  
 rongebois  
 \*ronge-jambon, 201

- rouge - maille, 224. —  
 rongemailles  
 rouge-pain, 201  
 ronron, 236  
 rosbif, 267  
 rose - capucine, 142. —  
 roses capucines  
 rose-pompon, 142. —  
 roses pompons  
 rose-thé, 142. — roses  
 thés  
 rossolis, 249  
 rouge-aile, 60 284 L. des  
 rouges ailes. — rou-  
 geailles (cf. plus bas  
*rouge-gorge*)  
 rouge-bord, 55 Ac. des  
 rouges bords  
 rouge-cerise, 144, 159  
 rouge - gorge 2, 4, 6,  
 50, 51, 60, 61, 62, 284  
 Ac. des rouges-gorges.  
 Génin et Lavcaux propo-  
 sent : des rouge-  
 gorge, c'est-à-dire des  
 oiseaux ayant la gorge  
 rouge. — Nous avons  
 montré l'inexactitude  
 de cette analyse. Il faud-  
 rait écrire des *rouges*  
*gorges* si le genre était  
 resté féminin ; mais le  
 mot étant devenu sim-  
 ple, comme le prouve  
 le changement de  
 genre, la seule forme  
 correcte est le *rouge-  
 gorge*. Les *rougegor-  
 ges*. Même observa-  
 tion pour le *rouge-aile*  
 et le *rouge-queue*. Le  
 dictionnaire de 1659  
 a *rouge cul* et *rou-  
 gequeue*  
 rouge-queue, 60, 61.  
 roule-feu, 224. — des  
 roulefeux  
 rouvrir, 119  
 ruser, 91, 119  
  
 Sabre-baïonnette, 142  
 sabre de bois, 87  
 sabretache, 266  
 sac à papier, 87  
 sacré nom de Dieu, 86  
 sacré nom d'une pipe,  
 87  
 sacrifier, 166  
 sacrilège, 164  
 sacrosaint, 245  
 sage-femme, 30 Ac. L.  
 des sages-femmes. —  
 sages femmes  
 sainbois, 30  
 saindoux, 30  
 sainfoin, 30  
 saint-aubinet, 59 (voy.
- l'*Errata*).—Ecrire tous  
 les composés figurés  
 de *saint* comme les  
 noms des saints (*saint*  
*Martin*), etc., par suite :  
*la Saint Martin* et non  
*lu saint - Martin* L'or-  
 thographe d'un nom  
 ne doit pas changer,  
 que le nom soit pris  
 au propre ou au figuré  
 (cf. p. 287)  
 saint-augustin, 59  
 Saint-Cyr, 281  
 saintcyrien, 281  
 Saint-Simon, 281  
 saintsimonien, 281  
 sainte-nitouche 235. —  
 une sainte nitouche  
 saint-gall, 58  
 saint-germain, 58  
 saint-leo, 58  
 Saint-Martin (la), 47  
 saint-office, 30. — le  
 saint office  
 saint sacrement, 30  
 saint-samson, 58  
 saint-sépulcre, 30  
 saint-siège, 30.  
 saisie-arrêt, 142, 277. —  
 supprimer le trait  
 d'union dans les com-  
 posés de *saisie*  
 saisie-brandon, 142, 159,  
 160  
 saisie-exécution, 142  
 saisie-gagerie, 142  
 saisie-revendication, 142  
 salamalec, 271  
 salle à manger, 49  
 \*salle d'asile, 48  
 salorge, 154, 159  
 salpêtre, 154, 155  
 \*salsepareille, 270  
 salsifis, 270  
 saltimbanque, 270  
 salva-nos, 177, 184, 203,  
 225  
 Sa Majesté le roi 143  
 sambleu, 45  
 samedi, 40, 41, 42  
 sanclifier, 166  
 sangdieu, 45, 86  
 sang-de-dragon, 56, 159,  
 — sang de dragon  
 sang-dragon, 154, 287.  
 — sangdragon  
 sang-froid, 36. — le  
 sanfroid  
 sangsue, 169  
 sans-cœur, 146, 150. —  
 sans cœur  
 sans-culotte, 147, 148,  
 150. — les sans cu-  
 lotte  
 sans-dent (une), 148,  
 150. — une sans dent
- sans doute, 81  
 sans-çon, 150. — sans  
 façon  
 sans-fleur (une), 150. —  
 une sans fleur  
 sans-gêne, 150. — un  
 sans gêne  
 sans-peau, 150. — un  
 sans peau  
 sans-pieds, 254. — les  
 sans pieds  
 sans-souci, 150. — un  
 sans souci  
 sapeur-pompier, 15. —  
 les sapeurs pompiers  
 sarcocèle, 252  
 sarcophage, 252  
 sarquen, 250  
 Sa Sainteté le pape, 143  
 sassafras, 270  
 satisfaction, 249  
 satisfaire, 249  
 sauf-conduit, 30. Ac.  
 des sauf-conduit —  
 sauf conduits ou  
 mieux : saufconduits  
 sangrenu, 162, 163  
 saumure, 44  
 saupiquer, 154, 157, 158  
 saupoudrer, 161, 162  
 saute-en-barque, 227. —  
 sautembarques  
 saute-en-bas, 225. —  
 un, des sautembas  
 saute-mouton, 175. —  
 sautemoutou  
 saute-ruisseau, 224. —  
 sauteruisseau  
 sauvegarde, 30, 281  
 sauvegarder, 281  
 sauve-l'honneur, 224. —  
 un sauve l'honneur  
 sauve-qui-peut, 235. —  
 un sauve qui peut  
 sauve-rabans, 224 (voy.  
 l'*Errata*). — un, des  
 sauverabans  
 sauve-vie (la), 224. —  
 des sauvevies  
 savoir-faire, 67, 76. —  
 savoirfaire  
 savoir-vivre, 67, 76. —  
 savoirvivre  
 scarifier, 166  
 scie de mer, 56  
 scorbut, 268  
 sécession, 249  
 sèche-pleurs, 217  
 secourir, 120  
 secret, 249  
 séduire, 120  
 ségréger, 249  
 seize, 71  
 séjourner, 120  
 sélection, 249  
 sélénostate, 253  
 selon, 21

- semen contra, 249  
 semi, 122  
 semi-adhérent, 126. —  
 joindre *semi* au sub-  
 tantif ou à l'adjectif  
 comme *mi* dans *milieu*  
 etc.  
 semi-amplectif, 124  
 semi-ancuel, 124  
 semi-annulaire, 124  
 semi-dépendent, 124  
 semi-diurne, 124  
 semi-historique, 124  
 \*semi-lunaire, 124  
 \*semi-mensuel, 124  
 semi-nocturne, 124  
 semi-nymphe, 124  
 semi-opale, 124  
 semi-périodique, 124  
 semi-plat, 124  
 semi-prébende, 124  
 semi-preuve, 124  
 semi-quart, 124  
 semi-tierce, 124  
 semi-ton, 124  
 semi-voyelle, 124  
 semondre, 120  
 semper virens, 249  
 sénatus - consulte, 245.  
 Ac. des sénatus-con-  
 sultes — sénatuscon-  
 sultes  
 \*sénéchal, 262  
 seneffer, 166  
 sens commun, 36  
 sens dessus dessous, 84  
 \*sensément, 84  
 \*séparation, 129  
 séparer, 249  
 séptentrion, 245  
 sergent de ville, 13, 48,  
 286 Ac. des sergents  
 de ville  
 sergent-fourrier, 142 —  
 sergents fourriers  
 sergent-major, 142. —  
 sergents majors  
 serre-bosse, 202, 224. —  
 serrebosses  
 serre-ciseaux, 224. —  
 un serreciseau, des  
 serreciseaux  
 serre-cou, 224 L. un s.-  
 cou on-cous (cf. *arra-  
 che - sonde*). — ser-  
 recous  
 serrecroupière, 216  
 serredenier, 218, 229  
 serre-feu, 224. L. des  
 s.-feu. — serrefeux  
 serre-file, 224 L. des s.-  
 files. — serrefiles  
 serre-fine, 36. — serre  
 fine  
 serre-freins, 224. L. des  
 s.-freins. — des ser-  
 refreins  
 serremiette, 218  
 serre-nez, 224. — L. des  
 serre-nez. — un, des  
 serrenez  
 serre-nœuds 224. L. des  
 s.-nœuds. — des ser-  
 renœuds  
 serre-papiers, 192, 203,  
 224. L. des s.-papiers.  
 — un serrepapier, des  
 serrepapiers  
 serre-pédicule, 224 L.  
 des s.-pédicule. —  
 serrepédicules  
 serre-point, 224 — un  
 serrepoin, des serre-  
 points  
 serre-tête, 2, 181, 192,  
 204, 224. L. des serre-  
 tête. — serretêtes  
 \*sert de l'eau, 188  
 sesqui-oxyde, 255 —  
 sesquioxyde.  
 sevrer, 91, 120  
 signifier, 166  
 simagrée, 235  
 sinécure, 267  
 sitôt comme, 86  
 sitôt que, 86  
 six-vingts, 71 — six-  
 vingt  
 soi-disant, 163. — soi-  
 disant  
 soie puce, 143, 159  
 soit que, 86  
 sole-battue, 36, 281. —  
 solbatue à cause de  
 solbature  
 solbature, 281  
 soliloque, 245  
 solipède, 245  
 solive, 156  
 solmiser, 102  
 somnambule, 245  
 somnifère, 245  
 Son Excellence le mi-  
 nistre, 143  
 sonze - creux, 226 —  
 songecreux  
 sonze-malice, 218, 224.  
 — songemalice  
 songenouvelle, 218  
 \*soploier, 100  
 sporifère, 245  
 \*sorjorner, 120  
 soslegier (soslegier), 93,  
 120  
 soslever, 120  
 sommettre, 93, 120  
 sot-l'y-laisse, 235 L. des  
 sot-l'y-laisse. — un,  
 des sot l'y laisse  
 soubassement, 102  
 soubattre, 120  
 soubresaut, 274  
 souchever (-eur), 153  
 soucoupe, 148, 287, 288  
 souffle au cul mien, 175  
 souffler, 120  
 souffraite, 120  
 souffre-bonheur, 224. —  
 souffrebonheur  
 souffre-douleur, 224 L.  
 des souffre - douleur.  
 — souffredouleurs  
 souffrir, 120  
 souligner, 98, 120  
 soumettre, 96  
 soupape, 270  
 \*soupçon, 3  
 soupeser, 120, 288  
 sourcil, 121  
 sourd-muet, 21, 80. —  
 des sourds muets  
 sourire, 120  
 sous-aile, 150. — *sous*  
 peut se souder au  
 mot qui le suit : *sou-  
 saile, soubail* (cf. *sou-  
 coupe, soustyloire*),  
*soussecrétaire* (dict. de  
 1659, cf. *soussigné*). Il  
 n'y a pas à distinguer  
*sous* prép. de *sous*  
 adv.  
 sous-bail, 150, 153. Ac.  
 des sous-haux  
 sous-barbe, 150  
 sous-bois, 150  
 sous-cape, 150  
 sous-clavière, 153 Ac.  
 des sous-clavières  
 sous-cuisses, 153  
 sous-dominante, 153  
 sous-falle, 153  
 sous-ferme, 153. — Ac.  
 des sous-fermes  
 sous-garant, 153  
 sous-garde, 153  
 sous-gorge, 150  
 sous-guente, 150  
 sous-lieutenant, 153 Ac.  
 des sous-lieutenants  
 sous-locataire, 153  
 sous-main, 150  
 sous-maitre, 153  
 sous-mario, 102, 153  
 Ac. sous-marins, -ines  
 sous-mentonnière, or,  
 153  
 sous-multiple, 153 Ac.  
 des sous - multiples  
 sous-œuvre (en), 150  
 sous-ordre, 150, 151,  
 288  
 \*sous-pied, 150  
 sous-préfet, 153, 288  
 sous-secrétaire, 153  
 sous-feing, 150, 153  
 \*soussigné, 288  
 soustyloire (voy. à l'*Er-  
 rata*), 53  
 sous-ventrière, 102  
 sous-verge, 150

- \*souterrain, 102  
 spermaceti, 249  
 squamoderme, 256  
 stathouder, 268  
 steeple-chase, 268  
 stockfisch, 266  
 strangurie, 252  
 stratège, 252  
 sribord, 268  
 \*subalterne, 249  
 subdéléguer, 249  
 subdiviser, 249  
 subir, 249  
 subjonctif, 249  
 subjuguer, 249  
 sublingual, 249  
 sublaire, 249  
 subordinaire, 249  
 subordonner, 249  
 suborner, 249  
 subrécarque, 270  
 subrécot, 270  
 sub saltum, 146  
 subséquent, 249  
 subsidiaire, 249  
 subsister, 249  
 substance, 249  
 subvenir, 96  
 \*succellement, 83  
 \*succulentement, 83  
 suce-bœuf, 224. — des  
 sucebœufs  
 suce-fleurs, 224. — des  
 sucefleurs  
 sudorifère, 245  
 suicide, 245  
 suivez-moi jeune hom-  
 me, 174, 202, 203, 204,  
 219  
 \*sujurn, 120  
 superfétation, 249  
 superficie, 249  
 superflu, 249  
 superflu, 249  
 superposer, 249  
 superstition, 249  
 supposer, 96  
 sûr, 120, 288  
 surabondance, 96, 288  
 surabonder, 121  
 suracheter, 121  
 surajouter, 121  
 suraller, 121  
 surandouiller, 153  
 suranné, 97  
 sur-arbitre, 153. L. des  
 sur-arbitres. — surar-  
 bitres  
 surattendre, 121  
 surbande, 153  
 surbaisser, 121  
 sureens, 153  
 surcharger, 121  
 surchauffer, 121  
 surcot, 153  
 surcroître, 121  
 surdent, 153  
 surdorer, 121,  
 surdos, 150, 287  
 surélever, 121  
 surenchère, 95, 96, 288  
 surenchérir, 121  
 surexciter, 121  
 surface, 92  
 surfaire, 96  
 surfin, 121  
 surgien, 250  
 surhumain, 121  
 \*surimposer, 121  
 \*surjeter, 121  
 sur-le-champ, 81. —  
 surlechamp  
 surlonge, 150  
 \*surmener, 14, 121  
 \*surmonter, 121  
 \*surmouler, 121  
 \*surnager, 121  
 surnaturel, 121  
 \*suros, 150  
 surpasser, 121  
 \*surpayer, 121  
 surplis, 150, 287  
 surplus, 150, 287  
 surpoids, 153  
 surpoint, 150, 153  
 surprendre, 96, 121  
 surseoir, 121  
 surtout, 81, 82, 147, 150  
 survendre, 121  
 survenir, 121  
 survivre, 121  
 sus, 121  
 susdit, 121, 288. — Doit  
 servir de modèle pour  
 tous les composés de  
 sus  
 sus-énoncé, 121  
 \*susmentionné, 288  
 sus-naseau, 121  
 sus-tonique, 121  
 sycophante, 252  
 syllepse, 260  
 syllogisme, 260  
 symbole, 260  
 symétrie, 260  
 sympathie, 260  
 sympétalique, 261  
 symphonie, 260  
 symphysandrie, 261  
 sympode, 261  
 symptôme, 279  
 \*synagogal, 260  
 synagogue, 260, 261  
 synallagmatique, 260  
 synanthe, 261  
 synchronisme, 260  
 synclinal, 261  
 syncope, 260  
 syncrétisme, 260  
 syndic, 260  
 synognathé, 261  
 syode, 260  
 synonyme, 260  
 syntaxe, 260  
 système, 260  
 syzygie, 260  
 Table à tiroir, 49  
 table-bureau, 142. — ta-  
 bles bureaux  
 tafouilleux, 154, 156,  
 158  
 taillebacon, 216  
 taillecoup (à), 216  
 taille-crayon, 224, L.  
 des t.-crayons. — tail-  
 lecrayons  
 taille-douce, 224, 281. —  
 taillé douce à cause de  
 taillé doucier. On lit  
 taille douce dans le  
 dict. de 1659  
 taillé doucier, 281  
 taille-mèche, 224. L. des  
 t.-mèches. — des taillé-  
 mèches  
 taille-mer, 224. L. des  
 t.-mer. — taillemers  
 taille-plume, 224. L. des  
 t.-plumes. — taillé-  
 plumes  
 taille-pré, 224. L. des  
 t.-prés. — taillé-prés  
 \*taille-vent, 224  
 talemèle (-méliér), 213  
 talemouse, talmouse,  
 215, 224  
 tamarin, 270  
 \*tambour-maitre, 141  
 tam-tam, 236. — tamtam  
 \*tandis, 203  
 tante, 237  
 tantôt, 79, 80  
 tant que, 86  
 tapeau, 224  
 tape-dur, 226. — tape-  
 dur  
 tapis-vert, 55. — des ta-  
 pis verts  
 tardigrade, 245  
 tartuffier, 166  
 tête-au-pot, 225. — des  
 tête au pot  
 tête-mes-glènes, 195  
 tête-poule, 224. des tête-  
 poule. — têtepou-  
 les.  
 tête-vin, 224. L. des tête-  
 vin. — têtevins  
 taudis, 79  
 taupe-grillon, 141. —  
 taupes grillons  
 taureau-cerf, 142. —  
 taureaux cerfs  
 te Deum, 249. — des te  
 Deum  
 teint-vin, 191, 224. —  
 teintvins ou teinvins  
 télégraphe, 254  
 télescope, 254  
 tératoscopie, 252

- terfonds, 44  
 terre-à-terre (le), 147  
 terremoto, 36  
 terre-neuve, 59, 281. —  
   terreneuves  
 terreneuvier, 281  
 terre-noix, 6, 154, 157,  
 158, 287. — un, des  
 terrenoix  
 terre-plain, 158  
 terre-plein, 154, 157, 158,  
 287. L. des terre-pleins.  
   — terrepleins  
 Terre Sainte, 36  
 tête-à-tête, 82, 285. —  
   le tête à tête  
 tête-bêche, 129. — tête-  
   bêche  
 tête blanche, 55. — des  
   têtes blanches  
 tête-bleue, 55. — des  
   têtes bleues  
 tête d'âne, 56. — des  
   têtes d'âne; même  
   forme de pluriel pour  
   les neuf mots qui sui-  
   vent.  
 tête d'araignée, 57  
 tête de barbet, 57  
 tête de bécasse, 57  
 tête de bœuf, 57  
 tête de chien, 56, 255  
 tête de dragon, 57  
 tête de falence, 56  
 tête de lièvre, 56  
 tête de mort, 56  
 tête fourchue, 55. —  
   têtes fourchues  
 tête-noire, 55. — têtes  
   noires  
 tête-plate, 55. — têtes  
   plates  
 tette-chèvre, 224. L. des  
   tette-chèvres. — tet-  
   techèvres  
 thaumaturge, 252  
 théogonie, 252  
 thermomètre, 254  
 thoracognathes, 253  
 tibio-tarsien, 256 (cf.  
   *génito-urinaire*)  
 tic tac, 236. — tictac  
 tiens-toi-bien, 173, 199  
 tiers-état, 30  
 tiers-ordre, 30  
 tiers-point, 30, 233  
 timbre-cachet, 160. —  
   timbres cachets  
 timbre-poste, 4, 5, 8,  
 154, 157, 160, 284. —  
   Orthographe usuelle :  
   timbres-poste; ortho-  
   graphe officielle (de  
   l'administration des  
   postes) : timbres-pos-  
   tes. — timbrepostes  
 timbre-quittance, 154,  
 157, 160, timbres-quit-  
   tauces (c.-à.-d. *tim-  
   bres de quittances*). —  
   timbres quittances  
 tintamarre, 227  
 tintebin, 175, 177  
 tire-à-barre, 225. — ti-  
   rabarres  
 tire-arrache, 226, 230.  
   — tirarraches  
 tire-balle, 224. Ac. tire-  
   balles. — tireballes  
 tire-barbe, 224, 232, 233.  
   — la tirebarbe  
 \*tire-bonde, 224  
 \*tire-bord, 224  
 tire-botte, 170, 184, 224.  
   L. des t.-hottes; tire-  
   botte, 1659. — tire-  
   bottes  
 tire-bouchon, 224. L.  
   des t.-bouchons. —  
   tirebouchons  
 tire-boucler, 224. — un  
   tireboucler  
 tire-bourre, 224. L. des  
   tire-bourres. — tire-  
   bourres  
 tire-bouton, 224. L. des  
   t.-boutons. — des tire-  
   boutons  
 tire-braise, 224. L. des  
   tire-braise. — tirebrai-  
   ses  
 tire-cendre, 224, 230,  
 231. — la tirecendre  
 tire-clou, 224. L. des t.-  
   clous. — tireclous  
 tire-d'aile (à), 48. — à  
   tire d'aile  
 tire-dent, 224. L. des  
   t.-dents. — tiredents  
 tire-fausset, 224. — ti-  
   refaussets  
 tire-feu, 224. L. des t.-  
   feu. — tirefeux  
 tire-filet, 224, des t.-fi-  
   lets. — tirefilets  
 tire-fond, 224. L. des  
   t.-fonds. — tirefonds  
 tire-fusée, 224. L. des  
   t.-fusées. — tirefusées  
 tire-goret, 224. — tire-  
   gorets  
 tire-laine, 224. L. des  
   t.-laines. — tirelaines  
 tire-laisse, 426. — tire-  
   laisses  
 tire-langue, 224. — ti-  
   relangues  
 tire-larigot (à), 234. —  
   à tirelarigot.  
 tire-ligne; 224. L. des  
   t.-lignes. — tirelignes  
 tire-lisse, 224, 230, 232.  
   — tirelisses  
 tire-loin, 217  
 tire-lopin, 224. — tire-  
   lopins  
 \*tirelupin, 216  
 tire-maille, 224. — tire-  
   mailles  
 tire-moelle, 224. — ti-  
   remoelles  
 tire-monde, 224  
 tire-paille, 224. — tire-  
   pailles  
 tire-pate, 216  
 tire-pavé, 224. L. des  
   t.-pavés. — tirepavés  
 tire-pied, 224. L. des t.-  
   pieds. — tirepieds  
 tire-plomb, 224. — tire-  
   plombs  
 tire-poil, 224, 233. —  
   tirepoils  
 tire-point, 224, 233. —  
   tirepoints  
 tire-pointe (la). — des  
   tirepointes  
 tire-sac, 224. L. des ti-  
   re-sacs. — tiresacs  
 \*tire-sève, 224. — ti-  
   resèves.  
 tire-sou, 224. L. des t.-  
   sous. — tiresous  
 tirre-terre, 224. — tire-  
   terres  
 tire-teston, 224. — tire-  
   testons  
 tire-tête, 224. Ac. tire-  
   têtes. — tiretêtes  
 tire-toi de là, 175  
 tire-veille, 226, 230. —  
   tireveilles  
 tire-verge, 224. — tire-  
   verges  
 tocsin, 3, 226, 229  
 tohu-bohu, 271. — tohu-  
   bohu  
 torcheucul, 216, 224. —  
   torcheucu comme *ta-  
   pecu*  
 torche-fer, 224. — tor-  
   chefs  
 torche-nez, 224. — les  
   torchenez  
 torche-pertuis, 224. —  
   les torchepertuis  
 torche-pinceau, 224. —  
   torchepinceaux  
 torche-pot (poteux), 209,  
 224. — torchepots  
 tord-boyaux, 191, 224.  
   — du tordboyaux ou  
   tordboyaux  
 tord-nez, 191, 224. —  
   un, des tordnez ou  
   tornez  
 \*torneboele, 209  
 torréfier, 166  
 torticolis, 270  
 tos dis, 82  
 tos tens, 82

- tôt, 80  
 touche-à-tout, 225. —  
 un touchatout, des  
 touchatouts (cf. *brû-  
 letout*)  
 touche-aux-nues, 225.  
 — un, des touche aux  
 nues  
 touille-bœuf, 224. —  
 touillebœufs  
 toujours, 21, 82  
 tour à tour, 82  
 tourne à gauche, 202,  
 225. — un tournagau-  
 che  
 tournebride, 224  
 tournebroche, 224  
 tourne-case, 224. — un  
 tournecase  
 tourne-dos, 224. — un  
 tournedos  
 tourne-feuille, 224. L.  
 un t.-feuille ou-feuilles  
 (cf. *arrache-soude*). —  
 tournefeuilles  
 tourne-fil, 224. L. des  
 t.-fils. — tournefils  
 tourne-gant, 224. — un  
 tournegant, des tour-  
 negants  
 tournemain, 224  
 tourne-motte, 224. —  
 lounnemottes  
 tourne-oreille, 224. —  
 tournoreilles  
 tournesol, 225  
 tournevent, 224  
 tourne-vire, 170, 226, 228,  
 270, 281,  
 tournevirer, 163, 281  
 tournevis, 225  
 Toussaint (la), 47  
 tout à coup, 81  
 tout à fait, 81  
 tout à l'heure, 81  
 tout-connaissant, 69  
 (voir à *toute-bonne*)  
 toute-bonne, 69. — Il n'y  
 a aucune raison de  
 mettre au trait d'uni-  
 on aux composés  
 de tout : *toute bonne*,  
*toute bonté*, etc.,  
 comme *fort bonne*,  
*grande bonté*, etc.; de  
 même pour les au-  
 tres  
 toute-bonté, 69  
 \*toutefois, 82  
 toute-présence, 69  
 toute-puissance, 69  
 toute-saine, 69  
 toute-science, 69  
 toutes voies, 822  
 tout-sécond, 693  
 tout maintenant, 814  
 tout-puissant, 60, 696  
 toutou, 234  
 tout venant, 69  
 tout venu, 69  
 trace-bouche, 224. —  
 tracebouches  
 \*trace-sautereau, 224. —  
 tracesautereau  
 trachée-artère, 252. —  
 trachée artère  
 traduire, 122  
 tragi-comédie, 256. —  
 tragicomédie  
 trahir, 122  
 traîne-buisson, 224. —  
 traînebuisson  
 traîne-charrue, 224. —  
 traînecharrues  
 traîne-fardeau, 224. —  
 traînefardeaux  
 traîne-gaine, 216  
 traîne-malheur, 224. —  
 traînemalheurs  
 traîne-peuple, 217  
 traîne-potence, 224. —  
 traînepotences  
 traîne-rapière, 224. —  
 traînerapières  
 train-poste, 154, 157,  
 160. — trainpostes  
 trait-d'union, 48  
 \*traiteur, 84  
 \*traître, 84  
 \*traiteuse, 84  
 \*traîtreusement, 84  
 \*travail, 123  
 tramette, 122  
 tramontane, 270  
 tramway, 268  
 tranchefile, 154, 157, 158  
 tranche-gazon, 224. —  
 tranchegazons  
 tranchelard, 224  
 tranche-maçoné, 162,  
 163. — tranchemaçon-  
 né  
 tranche-montagne, 224.  
 L. des tr.-montagnes.  
 — tranchemontagnes  
 tranche-papier, 224. L.  
 des tr.-papiers. —  
 tranchepapiers  
 tranche-teste (-tête), 204,  
 215, 224  
 transborder, 249  
 transcendant, 249  
 transcrire, 249  
 transept, 249  
 transférer, 249  
 transfert, 249  
 transfigurer, 249  
 transformer, 249  
 transfuser, 249  
 transgresser, 249  
 transiger, 249  
 transit, 249  
 translation, 249  
 transmutation, 249  
 transmettre, 122  
 transparent, 249  
 transpercer, 249  
 transvaser, 249  
 traverser (à), 122  
 traverser, 122  
 trébucher, 122  
 tréfle, 123, 250  
 tréfonds, 38, 40, 42, 44,  
 49  
 treillis, 123  
 treize, 71  
 tréjeter, 122  
 trémois, 123  
 trente et quarante, 66  
 trente et un, 66  
 trépasser, 122  
 trépiéd, 123, 250  
 trépointe, 122  
 \*tresail, 123  
 tresaine, 122  
 très bon, 122.  
 trescorre, 122  
 très grand, 122  
 \*tresjeter, 122  
 tresmuer, 122  
 trespenser, 122  
 trespercer, 122  
 \*tresque, 86  
 tressaillir, 92, 93, 122  
 trestant, 79  
 trestourner, 122  
 trestout, 75, 122  
 \*trestraire, 122  
 tréteau, 93  
 trévirer, 122  
 trévier, 249  
 tric-trac, 236  
 tridi, 249  
 trindre 253  
 trient, 123  
 trifide, 249  
 trifolié, 249  
 trifolium, 123  
 trifurqué, 249  
 trilobé, 249  
 triloupe, 249  
 \*trimballe, 225  
 trimestre, 249  
 trinqueballe(-er), 225  
 \*tringuette, 226  
 triqueballe, 224, 225  
 \*trisaieul, 123  
 trisulqué, 249  
 trocart, 61  
 trois-mâts, 61, 62. — un  
 trois mâts  
 trois-pied, 61, 62. — un  
 trois pieds  
 troisponts, 61. — un  
 trois ponts  
 trois-quarts, 61. — un  
 trois quarts  
 trois-sept, 144. — un  
 trois sept  
 trois-six, 61. — un trois  
 six



- trompe-la-mort, 224. — un, des trompe la mort  
trompe-l'œil, 225. — un des trompe l'œil  
trompe-valet, 224. — un, des trompevalets  
trop plein, 124  
trotte-à-pied, 225. — des trotte à pied  
trotte-en-marmite, 201  
trotte-chemin, 225. — des trottechemins  
trotte-menu, 10, 223. — des trottemenus  
trouble-tête, 225. — des troubletêtes  
\*trouble-ménage, 225. — des troubleménages  
\*trouble-rive, 225. — des troublerrives  
trou-madame, 45. — des trous madame  
trousse-barre, 226. — des troussebarres  
trousse-col, 225. — des troussecols  
trousse-étrier, 225. — un trousseétrier, des troussétriers  
trousse-galant, 225. — des troussegalants  
trousse-nez, 225. — un, des troussenez  
trousse-pet (-pète), 225. — troussepet (-ête)  
trousse-pied, 225. L. des trousse-pied.  
troussepieds  
trousse-queue, 225. L. des trousse-queue. — troussequeuees  
trousse-la-queue, 176, 177, 203  
trousse-trait, 225. — un trousse-trait, des troussetrails  
tu autom, 249  
tue-brebis, 225. — un, des tue-brebis  
tue-chien, 225. — tue-chiens  
tue-loups, 225. — tue-loups  
tue-mouche, 225. — tuemouches  
tue-poisson, 225. — tuepoissons  
\*tue-teignes, 225. — tue-teignes  
tue-tête (à), 234. — à tuetête ou tutête  
tue-vent, 225. — tue-vents ou tuvents  
tutoyer, 102  
typographie, 253, 254  
Ultramarin, 150  
ultramontain, 249  
ultra-orthodoxe, 249  
ultra-républicain, 219  
ultra-royaliste, 249  
ultra mer, 150  
uncirostre, 245  
onda maris, 249  
une fois, 82  
\*usufruit, 66, 141  
Vacarme, 268  
vache-biche, 142. — vaches biches  
\*va comme je te pousse, 176  
vade-in-pace, 177, 227. — des vade in pace  
va de la gueule, 225. — des va de la gueule  
vade-mecum, 177, 225. — des vade mecum  
va-de-pied, 225. — des va de pied  
va-et-vient, 191, 195, 226, 230. — des va et vient  
vagnemestre, 266  
valerio, 195  
va-lui-dire, 174, 203, 215, 225  
vari, 81  
varlope, 268  
va-te-faire-fiche (à la), 234  
va-t'en voir s'ils viennent, 176  
va-tout, 203, 226, 229. — des vatouts (cf. *brûletout*)  
\*vaudenier, 173  
van-de-route (à), 48. — à van de route  
\*vaudeville, 48  
\*vau-la-ville (à), 157  
vau-l'eau (à), 154, 157. — à vau l'eau  
vaurien (-rienne), vaut rien, 195, 202, 226, 281  
vaut-néant, 188, 195  
vaut-rien, 195  
vavasseur, 154, 157  
va-y-lo, 87  
veau-marin, 36,  
\*véhémentement, 83  
\*veir dit, 268  
velocipède, 245  
velaut, 87  
velci-aller, 87  
velci-va-vau, 87  
velci-revari, 87  
vendredi, 40, 41, 42  
venez-y-voir, 174, 203, 227. — venez y voir  
veni-mecum, 177, 225. — des veni mecum  
ventriloque, 245  
ventripotent, 245  
vevole (à la), 234  
ver à soie, 49  
ver-assassin, 142. — ver assassin  
ver-coquin, 142. — ver coquin  
\*ver de terre, 48  
verdict, 238  
vergissmeinnicht, 266  
verglas, 36  
vérifier, 166  
verjus, 30  
ver-lion, 142. — des vers lions  
ver luisant, 36  
vermifuge, 245  
vermoulu, 8, 163, 281, 283  
vermoulu, 281  
verse-froid, 217  
verse-humeur, 217  
verse-sang, 217  
\*versifier, 166  
vert-de-dragon, 143  
vert-de-gris. — supprimer le trait d'union dans les composés de vert  
vert-de-montagne, 48  
vert-foncé, 144  
vert-pomme, 143, 154, 157, 159, 160, 287  
vert-pré, 143  
vesse-de-loup, 56. — vesses de loup  
vesse-loup, 157, 158, 159. — vesseloup  
viaduc, 246  
vibord, 268  
vice-amiral (-rauté), 122. Dans tous les composés de vice, joindre vice au substantif : vice-bailli, vice-amiral, etc.  
vice-bailli, 122  
vice-camérier, 122  
vice-cardinal, 122  
vice-chancelier, 122  
vice-consul (-lat), 122  
vice-Dieu, 122  
vice-gérant (-ance), 122  
vice-légat, 122  
vice-légation, 122  
vice-préfet (-cture), 122  
vice-président (-dence), 122  
vice-procureur, 122  
vice-recteur, 122  
vice-régent, 122  
vice-reine, 122  
vice-roi (-royauté, -royal), 122  
vice-sénéchal (-chassée), 122  
viceversa, 249

vicomte, 122	*violemment, 83	vocelest ou vol ce l'est, 87
vidame, 122	*violètement, 83	vole-au-vent, 225. Ac. des vol-au-vent. — des volauvents
vide-bouteille, 225	virebrequin, 175, 181	volte-face, 202, 226, 229. — voltefaces
vide-main, 225	virelai, 226	vouvoyer, 102
vide-poche, 225	virevire, 226, 229	vraiment, 16, 84
vide-pomme, 225	virevolte, 270	
vieux-français, 30	virevousse (virevouste), 228, 270	Waggon, 263
vif-argent, 30. — vif argent	virevari, 132	waterproof, 268
vilebrequin, 175	viroi, 122	
vimaire, 25	vis-à-vis, 82, 85, 147	Xérophthalmie, 252
vinaigre, 9, 10, 36, 281	visconte, 122	
vinaigrier, 281	vitchoura, 267	Zigzag, 236
vingt-deux, 71. — vingt-deux	vive-la-joie, 233. — un vive la joie	zodiaque, 252
vingt-deuxième, 71. — vingtdeuxième	vivifier, 166	zoologie, 254
vingt-troisième, 71. — vingt-troisième	vivipare, 245	zoophyte, 252
vinicole, 285	vogue-avant, 202. — des vogueavants	
	vla-au, 8	

## II

## NOMS PROPRES DE PERSONNES ET DE LIEUX

(FRANÇAIS ET LATINS) <sup>1</sup>

Abat bois (Denise), 211	Aix d'Anguillon (les), 46	Aquiflavienses, 39
Abat four (Richard), 211	Aix-les-Bains, 46	Aquisvoconi, 39
Abat jour (Richard), 187	Alba Longa, 24	Aquisvoconis, 39
Aba paroi, 209	Alce pied (Odo), 207	Arache pel (Odo), 190
Abbeville, 47	Amadeus, 193	Arc-en-Barrois, 49
Acate tout, 210	Amedeus, 193	Arrache boyaulx, 216
*Adaras, 146	Amélécourt, 47	Arrache cuer, 209
Adeodatus, 193, 187	Ametdeus, 193	Ars-en-Ré, 49
*Adlines, 146	Ancerville, 47	Ars-sur-Moselle, 50
*Adnovulas, 146	Ancy-le-Franc, 46	*Attainville, 48
Adonville, 47	Angoulevant, 214	Anbervilliers, 47
*Adpalem, 146	Anisy-le-Château, 46	Aubeterre, 30
*Adportum, 146	*Anticaton, 146	Augusta Emerita, 24
Aigny le Duc, 146	*Anti-Lucrèce, 146	*Augusta Firma, 24
Aigubelle, 36	*Anti-Machiavel), 146	Augusta Gemella, 24
Aigueperse, 36	*Aprenmolire, 175	*Auvillers, 30
Aigues Mortes, 36	Apta Julia, 24	Avesnes-le-Comte, 46
Aix, 24	Aquæ Sextiæ, 24	Bagneux-les-Juifs, 46

<sup>1</sup> Nous avons d'ordinaire dans le texte reproduit la manière d'écrire ces noms telle que la donnent les sources auxquelles nous avons puisé. Ici, pour plus de clarté et d'uniformité, nous avons introduit pour la division ou l'union des éléments composants un système à peu près régulier, qui s'explique de lui-même. Nous avons seulement conservé aux noms de lieux encore existants leur orthographe officielle.

- Baie goule, 213  
 Baille hache (Eudes), 212  
 Baille hart, 212  
 Baillevant, 215  
 Baisecul, 189  
 Baise diable, 193  
 Bapaume, 206  
 Barbe bleue, 52  
 Barbe d'or (Barthélemy), 64  
 Barberousse (Frédéric), 143  
 Baroncourt, 47  
 Basiansdeniouem (Guerri-  
 ricus), 190  
 Bateste (Willelmus), 208  
 Bat festu (Audrea), 188  
 Batipalma, 206  
 Bat joe (Nicole le), 18,  
 211  
 Bat l'avainne, 188  
 Bat l'aveine (Perrot), 214  
 Bat les auz (Heibert), 211  
 Bat teste (Estevenot), 211  
 Bat teste (Perrot), 212  
 Beaufort, 30  
 Beaulieu, 30  
 Beaumesnil, 30  
 Beaupréau, 30  
 Beauvais, 30  
 Bec d'oue (Guillaume),  
 64  
 \*Beit l'ae (N.), 187  
 \*Beitlet (Jean), 187  
 Bel aceuil, 65  
 Belejambe (Thomas), 64  
 Belfort, 30  
 Belfroun, 64  
 Belhelme, 64  
 Belle-Ile, 23, 30  
 Belleville, 23, 30  
 Belmont, 30  
 Belpech, 30  
 Bene habes (Willelmus  
 de), 210  
 Bene se vestit (Girar-  
 dus), 197  
 Bene se vestit (Rainal-  
 dus), 189, 194  
 \*Bene vale (Theobaldus),  
 172  
 Bèque pois (Nicholas),  
 211  
 Biausemblant, 65  
 Bibens aquam (Benedic-  
 tus, Guillelmus, Jo-  
 hannes), 189, 190  
 Bibens sine siti, 190  
 Bibens solem (Gungan-  
 nus), 190  
 Bibens vium (Guillel-  
 mus), Judicael, 190, 208  
 Billets-doux, 69  
 Billets-galants, 65  
 Bien celer, 65  
 Blanchebarbe (Jehan),  
 64  
 Blanchecote (Rogier),  
 64  
 Blancheflor, 65  
 Blancs Chaperons, 54  
 Blancs Manteaux, 56  
 Boi boi (Jehan), 173, 211  
 Boi cervoise, 174  
 \*Boif l'ève, 173  
 Boi l'aiwe, 172  
 Boi l'auwe, 210 172,  
 Boi l'awe, 172  
 Boi l'eau, 174, 196, 200,  
 210, 215  
 \*Boi l'eau, 199, 201, 203  
 215  
 \*Boi l'ève, 174  
 Boi le vin, 174  
 Boi l'iaue (Jehan), 173,  
 211  
 Boit vin (Hugo), 173  
 Bois l'ève, 174  
 Boi vin, 203  
 Boi vin (Martin), 173  
 211  
 \*Bondos (Jacques), 64  
 Bonnétable, 30  
 Bonneval, 30  
 Bonvis bondos, 64  
 Bote veille, 210  
 Bote vilein, 209  
 Bouche de lièvre, 64  
 Boupère, 30  
 Bourg-l'Abbé, 45  
 Bourg-la-Reine, 46  
 Bourgneuf, 36  
 Bourg-Saint-Andéol, 45  
 Bourg-Théroulde, 45  
 Boule avant (Robert),  
 211  
 Boute feve (Guillaume),  
 211  
 Boute gale (Hervy), 211  
 Boute mote (Jehan), 313  
 Boute pain (Coinrair),  
 214  
 Boute roe, 181  
 Boute vilain (Jehan,  
 Thomas), 211, 213  
 Brache fort (Jehannin),  
 64  
 Bréval, 47  
 Brichedent, 156  
 \*Bridois, 216  
 \*Bridoisson, 216  
 \*Brique bec, 213  
 Brise barre, 209  
 Brise coire (Alis la), 213  
 Brise fauchille, 209  
 Brise fouace, 209  
 Brise laites (Theiriati), 214  
 Brise miche (Gile), 211  
 Brise miche (Jehan), 213  
 Brise moulin (Thomas),  
 212  
 Brise moulin (l'ostel),  
 213  
 Brise paille, 216  
 Brise pain (Ugon), 210  
 Brise pot (Jehan), 211  
 Brise quote (Nicolas), 211  
 Brise serre (Stevenus),  
 210  
 Brise teste (Renault), 209  
 Brise voire, 209  
 Brise voirre (Guillaume),  
 211  
 Brise lette (Colin), 214  
 Broste salz (Hugo), 208  
 \*Bruille vaiche (Nicolas),  
 210  
 Bruise brachie, 209  
 Brûle lière, 183  
 Bruncosté, 64  
 Brunœil (Jehan), 64  
 Brustans salicem (Hugo),  
 190, 207  
 Buef l'auwe, 210  
 Buef l'awe (Jakemin),  
 172, 210  
 Bulla regia, 24  
 Cache len, 215  
 Cache marée, 214, 221,  
 230  
 Caille mouton, 213  
 Calcebo (Rivallonus), 208  
 Calino, 133  
 Campbon, 36  
 Campestris Julia, 24  
 Cantante lupo (Huber-  
 tus de), 190, 208  
 Cantante pica (locus qui  
 nomen sortitor a), 180  
 Canta raina (Hugo de),  
 208, 271  
 Cante molins, 210  
 \*Cantereine, 228  
 Carthago nova, 24  
 Casteljaloux, 44  
 Castelmoron, 44  
 Castelnaud, 36  
 Castra Cornelia, 24  
 Castra gemina, 24  
 Castra Hannibalis, 39  
 Castra prætoria, 24  
 Castrum Julium, 24  
 Castrum novum, 24  
 Causpains (Ernous), 64  
 Cavans granum (Josce-  
 linus), 190, 207  
 Cedo alteram, 205  
 Celle Saint-Cloud, 46  
 Chaalis, 47  
 Chace pie (Macy, Tho-  
 mas), 211, 213  
 Chace rat (Jehan Lige-  
 rons), 210, 213  
 Chace rat (Pierre), 211  
 Chace truie (Simon), 212  
 Chaise-Baudonin (la), 46  
 Chaise-Dieu (la), 46  
 Châlons-sur-Marne, 50  
 Champ d'avoine, 64  
 Champtoceaux, 36

- Chantaloude, 228  
 Chantaloue, 207  
 Chante-alouette, 228  
 Chantaloup, 228  
 Chante-caille, 228  
 Chantecler, 209  
 Chanteclin, 209  
 Chante-coq, 228  
 Chantecorps, 228  
 Chante epistre, 216  
 Chantefoin, 228  
 Chantegraille, 228  
 Chantegraille, 228  
 Chantegrèle, 228  
 Chante-grelot, 228  
 Chantegril, 228  
 Chantegros, 228  
 Chantegrue, 228  
 Chanteloche, 228  
 Chante loue (Guill.), 211  
 Chanteloup, 228  
 Chante-louve, 228  
 Chantelu (Petrus miles de), 208  
 Chantemelle, 228  
 Chantemerle, 208  
 Chant en (Phelippe), 213  
 Chante-ouant, 228  
 Chante-perdrix, 228  
 Chantepie, 171, 228  
 Chanteprime, 213, 214  
 Chante-pucelle, 228  
 Chantereine, 214  
 Chante-renard, 228  
 \*Chaperon rouge, 52  
 Chapiau sec (Perrete la seur), 64  
 Chasemal (Colignon), 210  
 Cha-samarée (Jeffroy), 215  
 Chasse prestre (Simon), 214  
 Châteaubriant, 45  
 Château-Gontier, 46  
 Château-Landon, 46  
 Château-neuf, 36  
 Château-Regnault, 46  
 Château-Renard, 46  
 Châteauroux, 46  
 Châtel-Guyon, 40  
 Chatellerault, 46  
 Chauffe cyre, 215  
 Chauffe cyre (Jehan), 211  
 Chauffe l'eau (Guillaume), 211  
 \*Chaumont, 30  
 Chaveroche, 30  
 Chie denier (Jehan), 214  
 \*Chief de fer (Jehan), 64  
 Chie lairon (Bouquin), 214  
 \*Choisy-le-Roi, 46  
 \*Claquedent, 215  
 Clermoot, 30  
 Clinevent, 209  
 Cligne oreille, 214  
 Clo mes œulz (Martin), 172, 203, 214  
 Coclois, 36  
 Coddeus, 187  
 Cœur de lion (Richard), 64  
 \*Cœur de roy (Jehan), 64  
 Coille noire (Eudes), 64  
 Coingæ houe (Guillaume), 212  
 \*Colin-maillard, 143  
 \*Colonia Agrippinen - sis, 24  
 Comedens rusticum (Ilugo), 207  
 Condoré (Jehan), 64  
 Confavreux, 44  
 Confracourt, 44  
 Confrécourt, 44  
 Confranceon, 44  
 \*Constantia Julia, 24  
 Contrainte astenence, 65  
 Contr'un (le), 111  
 Cope gorge, 209  
 Cope sac, 210  
 Cope vilain (Hardouin), 209  
 Corgolois, 46  
 Cornouailles, 44  
 Cossé-le-Vivien, 46  
 Côte-Saint-André, 46  
 Coubert, 46  
 Coucy-le-Château, 46  
 Courbevoie, 46  
 Courtebarbe, 64  
 Courteheuse, 63  
 \*Courtisols, 44  
 Couve denière (la), 211  
 Craquepouillier, 214  
 Crepicordium, 207  
 \*Creste de coq (Adam), 64  
 \*Creve cuer, 213  
 Crie maille, 214  
 Crocque meure, 214  
 \*Croi Dieu (Jehan), 211  
 Croque mouche, 216  
 Crocque poe, 216  
 \*Gudasne (Yolande), 64  
 Cullebute, 215  
 Cul pesant (Anès), 64  
 Cul percié (Guillaume), 64  
 Dammarie, 143  
 Dammartin, 143  
 Dampierre, 143  
 Dampleux, 143  
 Dampreux, 143  
 Damville, 47  
 Dandesigny, 143  
 \*Dannemarie, 143  
 Da nobis, 177  
 Demouem osculans (Gaufredus), 190  
 Deodatus, 187, 193  
 Deogratias, 193  
 Deumhabet, 192, 173  
 Deusdedit, 187, 192, 193, 205  
 Deusdedus, 167  
 Deusdet, 193  
 Deusdoua, 187  
 Deusdonavit, 193  
 \*Deus en vault (Rainaldus), 187  
 \*Deux en vault (Girard), 194  
 Dex le fist (Philippus), 195  
 Dex le set (Willelmus), 195  
 Deus me fecit (Rogerius), 189, 194, 197  
 Dieudonné, 163  
 Dieulelit, 195  
 \*Dieulouard, 195  
 Dodainville, 47  
 Dodonville, 47  
 Dombrot, 143  
 Dommartin, 143  
 Dompaire, 143  
 Dompierre, 143  
 Domptail, 143  
 Domremy, 143  
 Donadeus, 187  
 Donnemarie, 143  
 Dormi secure, 177  
 Dous regart, 64  
 Douville, 47  
 Duo valet (Girardus), 194, 197  
 Durpain (Jean), 64  
 Durventre, 64  
 Ecaille noix, 215  
 Emmance faucille, 215  
 Empoigne clicaille, 216  
 Engoule vent (Pierre), 211  
 Escorche bof, 209  
 Escorche lande, 209  
 Escorche rainne (Jehan), 211  
 Escorche vilain (Johannes), 211  
 Espère en Dieu, 93  
 Eugène, 259  
 Euménides, 259  
 Euz de fer (Guillaume), 64  
 Evellens palum, 190  
 Evigilans cauem (Herbertus), 190, 207  
 Excoria villaum, 171  
 \*Fac malum (Haymericus), 172  
 Fai mi boire (Uguigon), 172, 203, 214  
 \*Famars, 44  
 \*Fanofortune, 29  
 Fanumfortunæ, 29

- Faux semblant, 63  
 \*Ferragui, 37  
 Ferre bouc, 214  
 Ferre bouit, 215  
 Ferre chat (Andreas), 208  
 Ferre chette(Jeinat), 210  
 Ferre coc (Ami), 211  
 Ferté-Aleps (la), 46  
 Ferté-Bernard (la), 46  
 Ferté-Gaucher (la), 46  
 Ferté-Milon (la), 46  
 Ferté-Nabert (la), 46  
 Ferté-Saint-Aubin (la), 46  
 Ferté-Senneterre (la), 46  
 Fêt pain (Robert), 187, 211  
 Fiche pie (Raoul), 211  
 Fiche ton camp (le sire de), 175, 203  
 Fierabras, 50, 462  
 \*Fieramort (Robert), 173  
 Fîle estoupe (Thibaud), 206  
 Fille saie (Guillemete la), 189, 211  
 Fille soie (Aaliz, Lyon), 189, 212  
 Finistère, 154, 155  
 Firma Augusta, 24  
 Firma hostium *ou* ussum (Beroldus), 171  
 Flexainville, 48  
 Fontainebleau, 46  
 Fontaine-Française, 36  
 \*Fontcouverte, 36  
 Fontevraud, 46  
 \*Forcalquier, 36  
 Foroappii, 39  
 Forocloidienses, 39  
 Foroclodii, 39  
 Forocornelienses, 39  
 Forodomiti, 39  
 Forollaminienses, 39  
 Forofulvi, 39  
 Forojulienses, 39  
 Forolivi, 39  
 Foroneronienses, 39  
 Foropopulenses, 39  
 Forosempronienses, 39  
 Forovibienses, 39  
 Forum Appii, 39  
 Forum Cæsaris, 39  
 Forum Clodii, 39  
 Forum Decii, 39  
 Forum Domiti, 39  
 Forum Corneli, 39  
 Forum Flamioii, 39  
 \*Forum Foconii, 39  
 Forum Julii, 39  
 Forum Julium, 24  
 Forum Livii, 39  
 Forum Neronis, 39  
 Forum Novum, 24  
 Forum Populi, 39  
 Forum Semproni, 39  
 Forum Truentinorum, 39  
 Forum Vibii, 39  
 Fossa Clodia, 24  
 Fossæ Marianæ, 24  
 Fossa Neronis, 39  
 \*Fout en gaut (Huetus), 214  
 Fout en paille (Jehan), 211  
 Fout oe (Renaudet), 211  
 Fout vieille(Jehan, Guillaume), 187, 211  
 Franconville, 44  
 Francorchamps, 44  
 Francourville, 44  
 Frangens lupum (Hugo), 208  
 Frangentes panem, 100  
 Fréjus, 39, 44  
 Frioul, 24  
 Frippe saulce, 216, 222  
 Fugaens lupum (Walte-rius), 190, 207  
 Gaaigne bien (la compagnie des), 214  
 Gaaingne neent (Estienne), 211  
 Gaaigne pain (Ives), 211  
 Gaillefontaine, 47  
 Gaité tison, 209  
 \*Galuchard, 133  
 Galuchot, 133  
 \*Galumard, 133  
 Gambe de coc, 64  
 \*Garda robam (Gulebertus), 172  
 Garde bois, 207  
 Garde mengier (Henri), 212  
 Gaste blé (Richard), 209, 214  
 Gaste brose (Jehan), 213  
 Gaste fatras (Olive de), 215  
 Gaste vin (Macé), 214  
 Gate brese, 215  
 Gayta podium (Joh.), 171  
 Genainvilliers, 47  
 Gérardcourt, 47  
 Gerbecourt, 47  
 Gerbévillier, 47  
 Gete rose, 209  
 Gonnellieu, 47  
 \*Goussainville, 48  
 \*Graite paille (Jaikemin), 210  
 Grand-combe, 30  
 Grand-couronne, 30  
 Grand-pré, 30  
 Granville, 30  
 Grate mauvais, 215  
 Grate pance (Rogerius), 210  
 Gratte pelle (Perrius), 214  
 Grisegonelle (Geffrey), 63  
 Grosoul (Richart), 64  
 Grosseteste (Raoul), 64  
 Guarda fames, 172, 207  
 Gueule de raie (Yvon), 64  
 Habetdeus, 193, 205  
 Haiche avoine (Abur-tin), 214  
 Hapa tarta (Paganus), 208  
 Happe la lune, 216  
 Happe lopic, 215  
 Hasta morsel (Paganus), 208  
 Hausse cul, 214  
 Haussonville, 47  
 Hanteville, 30  
 Herce froe (Jehan), 211  
 Heurte bise (Raoul), 210  
 \*Hoche bren(Guillaume), 214  
 Hoche corne, 214  
 Hoche pot, 216  
 Hoche prune, 216  
 Hôtel Dieu, 45  
 Hume brouet, 215  
 Hume vesne, 216  
 Hurte bise (Raoul), 210, 216  
 Hurte boulie (Rogier), 212  
 Hurte vant, 215  
 Hurte vilain, 209  
 Hurte vin, 211  
 Incidens festucam (Pons qui dicitur), 190, 208  
 Inpyrenæum, 146  
 Isle-Dieu (1<sup>o</sup>), 46  
 Isle-rousse, 36  
 Ivillers, 47  
 \*Joinville-le-pont, 46  
 \*Jolis-vers, 65  
 \*Jovis indigetis, 39  
 \*Juli Genius, 39  
 Laboure bien, 214  
 \*Landeronde, 36  
 LangueJoc, 48, 281  
 Langue d'or (Robert), 64  
 Languedorée (Robert), 64  
 \*Launay, 237  
 Laval, 237  
 Lefèvre, 237  
 Lelièvre, 237  
 \*Lepido Regio, 24  
 \*Lers, 237  
 Liancourt, 47  
 \*Lille, 237

- Lippe d'asne, 64  
 Longi muri, 24  
 Longs pes, 64  
 \*Longueau, 30  
 Longue espée (Guillaume), 64  
 Lougueville, 30  
 \*Luciferouenses, 39  
 \*Lucus Augusti, 39  
 \*Lunéville, 47  
  
 Magnue chievre (Gerard), 210  
 Maix fer (Aburtin), 213  
 Malebouche, 65  
 Malebranche, 64  
 \*Malefoée (Guillaume), 64  
 Malegueule (Mahi), 64  
 Malehonte (Guimez), 64  
 Maleherbe, 64  
 Malesherbes, 30  
 Malesmains, 64  
 Malherbe, 18  
 Mange mange (Thomas), 213  
 Mange musche (Grimaldus), 208  
 Marcipor, 38  
 Marche boe (la), 211  
 Marche gaie (Gile le), 64  
 Mareville, 47  
 \*Marie-Salope, 143  
 \*Martio-Bâton, 143  
 Marville, 47  
 Masche merd., 216  
 Mas Dieu, 46  
 Masque bigoët, 215  
 Masque pain (Robert), 211  
 Mate grifon, 208  
 Matha felone (Hugo de), 208  
 Mau le vaut (Jehan), 187, 194  
 \*Mau mi sert, 187  
 Mau pas (Gile le), 64  
 Menjue matin, 215  
 Menjue pain (Jehan), 211  
 Menjue pois, 210  
 Merville, 47  
 Mesnil-le-Guérin, 46  
 Moinne tout (Estienne), 211  
 Moitard, 46  
 \*Monségur, 36  
 Mons sacer, 24  
 Montaigu, 36  
 Montastruc, 36  
 Montbenoit, 36  
 Moutbrou, 36  
 Mont-Dauphin, 46  
 Montdidier, 56  
  
 Montereau où faut Yonne, 188  
 Montfaucou, 46  
 Montfort, 36  
 Montfort-l'Amaury, 46  
 Montheil, 36  
 Montluçon, 46  
 Montmartre, 46  
 Montrouge, 36  
 Mordeus anserem (Robertus), 190, 208  
 Mordeus naveriam (Guilhelmus, Gaudredus), 190, 208  
 Mor gastel, 174  
 Mor la char, 174  
 Morpiaille, 216  
 Mort pain (Radulphus), 187  
 Mothe — Achard (la), 46  
 Mouille vent, 216  
 Moyenneville, 30  
 Moyenvic, 30  
 Murdre pain (Collin), 214  
 \*Murviel, 36  
  
 \*Nafra gallum (Gaule-rius), 72  
 Neapolis 250  
 \*Neuvéglise, 30  
 Neuvic, 30  
 Noirétable, 30  
 Noirmoutier, 30  
 \*Non hibens aquam (Gausfredus), 189  
 Novel penser, 65  
  
 Oevre l'œil (Nicholas), 211  
 Omont, 30  
 Oppidum novum, 24  
 Osculans diabolium, 109, 208  
 Ouarville, 47  
  
 Paie bien (Franciscus), 214  
 Paie maul (Blancheron), 213  
 Painfetiz (Martin), 64  
 Pais mouche, 172  
 Papelart (Bertrand Hermaut le), 211  
 Para cols (Rainaldus) 208  
 Para lupus, 207  
 Parcens verum (Guiardus dictus), 189, 210  
 Passavant (Gaulredus), 208, 209  
 Passavant (Jacques), 211  
 Passe levriere, 209  
 Passe mer, 209, 213  
 Passentarte, 214  
 Passe outre, 209  
 Passe rose, 209  
 Passy-lès-Paris, 49  
  
 Pefre coene (Simon), 214  
 Pende lupum, 171  
 Perceforest, 215  
 Perce haic, 209  
 \*Pert son asne (Willelmus), 187  
 Pesche raine, 210  
 Pesche veiron, 209  
 Petite-Pierre, 30  
 Petits-soins, 65  
 Pié d'argent (Jehanue), 64  
 Pié d'or (Jehan), 64  
 \*Pied de poul (Aguès), 64  
 Pié ferré (Jehan), 64  
 Piémarin, 36  
 Pierrefaite, 36  
 Pierrefiche, 36  
 Pierrefitte, 36  
 Pierrefort, 36  
 \*Pierrepèce, 36  
 Pile avoine (Gniart), 211  
 Pile oisel (Richardus), 210  
 Pile pain (Henri), 212, 213  
 Pille avoine (Frémin), 213  
 Pille pois (Thomas), 213  
 Pille verjus, 216  
 Pince clo (Thomas), 211, 212  
 Pince cloe (Geneviève la), 211  
 Pince dadiier, 215  
 Pince guerre, 215  
 Pince pate, 212  
 Pique en pance, 214  
 Pique pain (Jehan le), 212  
 Pisse collette, 216  
 Pixe en haut (Pieron), 213  
 Pixe pierre (Collignon), 213  
 Piz d'oue (Sire Macy), 64  
 Plante genêt, 174  
 Plante velue (Bernard), 63  
 Plat pié (Nicholas), 64  
 Plesse bois, 215  
 Plessis-lès-Tours, 49  
 Plicans montem (Willelmus), 190, 207  
 Poile haste (Richard), 211  
 Poile moyne, 215  
 Poile villain (Herbert), 208  
 Poile villain (Jehan), 213, 214  
 Poin cheval (Raoul), 173, 195  
 Point l'asue, 187, 195, 210, 211

- Point l'asne (Gautier, Bertrand), 211  
 Poin villain (Bochardus), 173, 195  
 \*Pont-Audemer, 46  
 \*Pont-sur-Oise (Pontoise), 50  
 Porta florem, 171  
 Porta poma (Stephanus), 171  
 Portat bovem, 197  
 Porte busche (la ruelle), 212  
 Porte chape (Jehan), 211  
 Porte cuirache, 215  
 Porte cuirie (Baudoin), 209  
 Porte fleur, 183  
 Porte goie (Johannes), 210  
 Porte hotte, 209  
 Porte lance, 217  
 Porte l'yaue (Roberte), 211  
 Porte palefroi (Aalis), 211  
 Porte pilier, 211  
 Porte vin, 210  
 Portvendres, 44  
 Pousse mie (Pierre), 211  
 Prê Noiron, 46  
 Prens tout (Regnauld), 215  
 Prunneville, 47  
 Pulsa rebam, 171  
 Pungens asinum (Gualterius), 189, 207  
 Pungens bovem (Garinus), 189, 206  
 \*Puysegur, 36  
 Quatre en vaut (Pierre), 187, 194  
 \*Qui a le pois (la fille Jehan Augier), 188  
 Qui bacle (Renost), 188, 189  
 Qui biau marche (Jehan), 188, 189  
 Qui de rien ne s'esmoie (Jehan), 188, 189  
 Qui dort (Jaques), 188, 189  
 Qui dosnoie (Jehan), 188  
 \*Qui duos ducit (Radulfus), 190  
 Qui fet les cuevrechiés (Julianne), 188  
 Qui fet les laz (Maheut), 188  
 Qui file laine (Roberge), 188  
 Qui file saie (Ameline), 189, 195  
 Qui moinné le sommier a la forge (Pierre), 188  
 Qui ne ment (Alain, Robert), 188, 189  
 Qui ne rit (Guillaume), 188, 189  
 Qui non b'bit aquam, de aqua (Gauterius, Willelmus), 190  
 Qui non dormit (Hugo dictus), 188  
 Qui non ridet (Falcherius), 188  
 Qui non rit (Ademarus), 188  
 Quintipor, 33  
 Qui tret le fil d'argent (Nicholas), 189  
 Qui vent fil et linge (Aalis), 188  
 Quobulus, 187  
 Quoddeus, 187  
 Quod vult deus, 187, 193  
 Rachace brode, 216  
 Raie box, 214  
 Raie navelz, 214  
 Raie paixel, 214  
 Ravricourt, 47  
 Raquedenare, 216  
 Réalmont, 30  
 Regiolepidi, 39  
 Reprobaddonus, 197, 206  
 Ribaupierre, 47  
 Richelieu, 30  
 Riflandouille, 216  
 Rifle pecuue, 216  
 Robertchamp, 48  
 Rochechouart, 46  
 Rochefort, 36  
 Ronge maaille (Pierre), 211  
 Roquecourbe, 37  
 Roquevaire, 37  
 Ruelle maïlle (Girardin), 210  
 Rumpicorda, 172  
 Runge foie, 209  
 Sacravia, 24  
 Sail du bois (Jehan, Jourdain), 173, 214  
 Sail du crues (la femme), 173, 203, 211  
 Sail en bien (la compaignie de), 211  
 Saill em bien, 173  
 Saill en bien (Jehan), 173, 280, 203, 210  
 Saill en bien (Veriat), 210, 214  
 Saill en fait, 176  
 Saill en fest, 176  
 \*Saint-Aignan, 33  
 \*Saint Châfré, 34  
 \*Saint Chamand, 32  
 \*Saint Chamant, 33  
 \*Saint Chamond, 32, 33  
 \*Saint Chapte, 32  
 \*Saint Chaumont, 32, 33  
 \*Saint Chélirs, 33  
 Saint Chelis, 33  
 Saint Cherf, 34  
 Saint Chignan, 33  
 Saint Chignas, 33  
 Saut Chipar, 33  
 Saint Cypar, 33  
 Saint-Cyr, 281  
 Saint-Denis-le-Roi, 46  
 Saint-Didier-la-Sauve, 46  
 \*Saint Gély, 33  
 \*Saint Gemble, 33  
 \*Saint Georges, 32  
 \*Saint Jafré, 34  
 Saint-Martin (la), 47  
 Saint-Maur les fossés, 49, 182  
 \*Saint-Paul, 52  
 \*Saint-Pierre, 32  
 Saint-Sauspis, 34  
 \*Saint-Simon, 281  
 Saint Sospis, 33, 34  
 \*Sainte Agathe, 32  
 Sainte Apte, 33  
 \*Sainte Barbe, 32  
 \*Sainte Luce, 32  
 \*Sal en bien (Guillaume), 173  
 Saliens in bonum (Marcellus, Andreas), 189, 200  
 Sau de crues, 173  
 Saut de brœl (Radulphus), 187  
 Saudetrues (Nicholas), 173  
 Sau du crues (Jehan), 173, 211  
 Saut de bruel (Radulphus), 173  
 Sauve grein (Gaufredus), 210  
 Sauveterre, 30  
 Scindens ferrum, 206  
 \*Scoria villanum, 171  
 Sector ferri (Willelmus), 206  
 Sept livres (Roger), 64  
 Servus Dei, 193  
 Sperandeu, 193  
 Sperandeu, 193  
 Sperandi, 193  
 Sperandius, 193  
 Songe feste, 209  
 Spera in deum, 193, 206  
 Sperendei, 193  
 Spesindeum, 193  
 Summasalpes, 24  
 Taille bois, 207  
 Taille bosc, 207  
 Taille bois, 207

- Taille bos, 210  
 Taille boudin, 216  
 Taille fer (Alain, Jehan), 206, 210, 211  
 Taille fer (Scindens fer-rum), 206  
 Taille li brayes (Guillaume), 214  
 Tale butin (Jehan), 211  
 Tantonville, 48  
 Taste mistre, 216  
 Tene gaudia, 171, 203, 206  
 \*Terre Sainte, 36  
 Teste hardie (Guillaume), 63  
 Thionville, 48  
 Tient lo vent (Aubert), 187, 195, 210  
 Tiravant, 216  
 Tire coc (Adam), 213  
 Tire fer (Raollet), 211  
 Tire lambeau, 216  
 Tire ta chaulse, 215  
 Tire veel (Hugo, Guillaume), 210, 211  
 Tire vit (la rue de), 211  
 Torna lebra (Bertran-nus), 172  
 Tornavent, 173, 206  
 Torne en fuie (Robert), 209, 210, 211  
 Torne mortier (Jocelin), 209  
 Touquedillon, 216  
 Tourne molette, 216  
 Tourne moule, 216  
 Tourne moutier (Jehan), 212  
 Tout li faut, 187, 196  
 Toutsens (Jehan), 64  
 Tout y faut (la rue), 187  
 Trace d'oue (Richart), 64  
 Trace menu, 209  
 Traîne poitras (Oudette de), 188  
 Tranche coste, 203  
 Tranche funde, 209  
 Tranche sacs, 183  
 Trencanovas (Aicardus), 171, 207  
 Trencanovas (Pontius), 171, 183, 208  
 Trencanovas (Bernardus), 171, 208  
 Trenche coille, 215  
 Trenche foil (Willelmus), 207  
 Tria capita, 24  
 Triqueville, 48  
 Trosse anesse, 209  
 \*Trosse bois (Robertus), 208  
 Trosse vaten, 211  
 Trotte menu, 215  
 Trouble festes, 216  
 Trousse putain (Jondome), 209  
 Trousse barre, 229  
 Trousse bois (Sado), 208  
 Trousse caille (Robin), 215  
 Trousse corne (Alain), 213  
 Trousse quille, 215  
 Trousse vache (Richart), 211  
 Tudabovis, 207  
 Tudebodus, 207  
 Tudebois, 207  
 Tudebois, 207  
 Tudebœuf, 207  
 Tuebœuf, 210  
 Tue buef (Hébert, Raymondus), 209, 210  
 Tue four (Pierre), 211  
 Tue pain (Gilot), 211  
 Tue tout (Raoul), 211  
 Tutebovis, 207  
 Tyre chape, 211  
 Tyrenlyre (Alain), 211  
 Use brese (Jehan), 21  
 Ustura leporem (Ermenarius), 171, 208  
 Val ferrée, 37  
 Val sevrée, 37  
 Vascourt, 47  
 Vauclose, 37, 92  
 \*Vaugirard, 46  
 Vauvert, 37  
 Vesqueville, 48  
 Veude hennep (Perrin), 214  
 Vibrans lupum (Haime-ricus), 190, 207  
 Vide escuele, 209  
 \*Vieil mur, 30  
 Villefavreux, 44  
 Villefort, 37  
 Villefranche, 37  
 Ville-l'Évêque, 46  
 Villeneuve, 23, 37  
 Villeneuve-la-Guyard, 46  
 Villeneuve-le-Roi, 46  
 Villeneuve-les-Genêts, 46  
 Villepreux, 44  
 Villeréal, 73  
 Villiers-le-Haudry, 46  
 Vislart (Guillaume), 66  
 Vuide bourse (Simon), 213  
 Vaide rue (Martin), 211  
 Waigne maille (Lowias), 213  
 Warde bus, 207  
 Woinville, 48  
 Yerville, 48  
 Zabdidad, 193

## III

## MOTS FRANÇAIS NON COMPOSÉS

Affliger, 243  
 Âge, 3  
 agir, 243  
 aide, 61

an, 97  
 \*applaudir, 243  
 autre, 128, 129

Balle, 97  
 bande (bander), 97  
 barbe, 97  
 barde, 97



- barque, 97  
 barras, 97  
 barre, 97  
 bâtard, 100  
 battre, 191  
 bauche, 97  
 baud, 100  
 baume, 97  
 \*becquer, 155  
 bel, 100  
 \*bèquer, 155  
 besogne, 97  
 bête, 100  
 \*boistean, boiteau, Boi-  
 telle, 174  
 boîte, 98  
 bord, 98  
 \*border, 98  
 borgne, 100  
 bosse, 98  
 \*boter, 162  
 bouche, 99  
 boule, 98  
 bourbe, 98  
 bourse, 98  
 bouton, 251  
 brachet, 225  
 braie, 98  
 \*brêcher, 156  
 briquet, 225  
 brocanter, 236  
 broche (brocher), 99  
 bruit, 98  
 brute, 100  
 bûche, 98  
 bureau, 59  
  
 Cagnard, 100  
 caisse, 98  
 camellia, 243  
 canaille, 144  
 canonnière, 191  
 cape, 98  
 \*capiaux, 65  
 \*carité, 240  
 \*centième, 253  
 \*centraliser (-ation), 243  
 \*cercle, 254  
 certes, 80  
 chalue, 98  
 chair, 98  
 chancre, 98  
 chanterelle, 244  
 chappe, 98  
 \*charge, 99  
 \*chasse, 98  
 chaud, 100  
 hausse, 99  
 chef, 98  
 chemin, 98  
 chèque, 263  
 \*claquer, 225  
 cochon, 144  
 col, 98  
 \*collet, 98  
 \*commissariat, 243  
 \*comète, 148  
  
 contenance, 98  
 corne, 98  
 cornard, 100  
 corsin, 35  
 cosse, 98  
 côte, 98  
 couard, 101  
 couche, 99  
 courage, 98  
 court, 100  
 \*courtois, 63  
 coutume, 98  
 croc, 98  
 croupe, 99  
 cuirasse, 263  
 cul, 98  
  
 Dahlia, 243  
 diable, 98  
 dimanche, 98  
 don (donner), 99  
 dos, 98  
 doute, 16  
 doux, 101  
 drôle, 144  
  
 \*École, 58  
 enseigne, 61  
 \*espiègle, 144  
 estorer, 94  
 estruire, 94  
 instrument, 94  
  
 Face, 98  
 fade, 101  
 faix, 98  
 falbala, 243  
 farouche, 100  
 fatras, 243  
 fécondité, 240  
 ferme, 101  
 feuille  
 figure, 251  
 \*fil, 98  
 fin, 100  
 \*flanc, 98  
 fêche (fliche), 225, 263  
 fleuve, 11  
 fond, 98  
 force, 99  
 fors, 149  
 fort, 100  
 four, 98  
 fourche, 98  
 \*fraction, 254  
 frais, 101  
 friche, 98  
 froc, 98  
 front, 98  
 fuchsia, 243  
  
 Gai, 100  
 galue, 98  
 genève, 25  
 genou, 98  
 géole, 98  
 gérier, 25  
  
 globe, 98  
 gloute, 101  
 goise, 98  
 gorge, 98  
 gosier, 98  
 gouffre, 98  
 goutte, 98  
 grain, 98  
 graisse, 98  
 grallon, 191  
 graver, 263  
 gré, 98  
 \*grillet (-ou), 225  
 gros, 98  
 guise, 98  
  
 Heurt, 99  
 honte, 98  
 humilité, 240  
 hure, 99  
  
 \*Imprimer, 243  
 ivre, 100  
  
 Jambe, 98  
 jeune, 101  
 joli, 100  
 jour, 98  
 joust, 100  
 \*jugement, 255  
 juste, 100  
 \*justicier, 38  
  
 Là, 73  
 lac, 98  
 lai, 101  
 laï, 101  
 lécher, 225  
 lent, 101  
 lécher, 225  
 ligne, 98  
 lit, 98  
 \*loin, 100  
 long, 100  
 \*logne, 191  
 \*louche, 191  
 lourd, 101  
  
 \*Malade, 101  
 manche, 98  
 mantel, 98  
 masle, 29  
 masse, 98  
 mécanique, 244  
 mécanisme, 244  
 meilleur, 100  
 merveille, 98  
 métier, 3  
 mètre, 254  
 \*millième, 253  
 mince, 101  
 misère, 177  
 moindre, 101  
 \*moissonneuse, 191  
 mouceau, 98  
 \*monnayeur, 38  
 mousse, 100

Nature, 144  
neige, 11  
niais, 100  
noble, 101  
nuit, 98

Obus, 263  
orgueil, 99  
ornement, 17  
os, 98  
\*outré, 122

\*Paillasse, 58  
pal, 98  
\*par, 150, 153  
parcil, 100  
paria, 243  
parler, 17  
parpille, 98  
pâte, 98  
pauvre, 101  
pays, 98  
peluche, 98  
petit, 100  
pièce, 98  
\*pied, 98  
\*pire, 100  
piste, 98  
plan, 101  
plat, 101  
plume, 99  
poison, 93  
poisson, 98  
pot, 98  
\*poumon, 98  
presse, 99  
prêt, 100  
prison, 98

proche, 100  
profond, 101  
provision, 98  
pur, 100

Quitte, 100

Rage, 98  
raie, 99  
régence, 144  
\*rein, 98  
\*résumer, 243  
\*robe, 98  
rôle, 98  
rond, 101

Sabre, 263  
sade, 16  
sage, 101  
séculaire, 243  
seculer, 243  
séculier, 243  
semence, 98  
serein, 100  
serment, 17  
siège, 99  
simple, 101  
sol, 98  
sombre, 101  
somme, 98  
sorcier, 98  
sot, 100  
\*souchet, 453  
soupçon, 33  
souple, 100  
sourd, 191  
\*suceurs, 255

sûr, 100  
\*surnumérariat, 243

Table, 98  
tache, 99  
tacheté, techeté, 225  
tendre, 99  
ténèbres, 99  
terre, 99  
tiède, 101  
tiqueté, 225  
toile, 99  
tonne, 99  
tour, 99  
\*tout, 69  
trappe, 99  
trécher (tricher), 225  
tréquer (triquer), 225  
trompette, 58, 61  
trouble, 186

Valise, 99  
vari, 132  
velop, 99  
ventre, 99  
vergue, 99  
vertu, 99  
veritet, 240  
vespre, 99  
vif, 100  
visage, 99  
vitaille, 99  
\*voie, 99  
volontariat, 243  
volontiers, 203  
vout, 99

Wagon, 263

---

 IV

## MOTS LATINS, SIMPLES ET COMPOSÉS.

(Les noms propres ne sont pas compris.)

Les mots suivis d'un astérisque appartiennent au bas-latin ou au latin populaire.

A, ab, 104, 246  
abactis, 103, 146  
abhante\*, 79, 106  
abdicere, 244  
abepistolis, 146  
aboculns\*, 104  
abortus\*, 105

abrocamentum\*, 236  
abrogatio, 244  
abs, 104  
absconsus, 94  
abybliothea, 146  
\*acalenlis, 146  
accepto, 72

accordare\*, 97  
acer arbor, 140  
acqiro, 92  
acubiculo, 146  
ad, 104  
adigere, 90  
ad horam\*, 80

- adjutare, 91  
 admodium, 80  
 adorare, 105  
 adportare, 146  
 adsidere, 91  
 adspicere, 90  
 adulter, 91  
 ædificare, 165, 167  
 ætaticum\*, 3  
 affectare, 90, 92  
 affrangere\*, 90  
 agnus castus\*, 139  
 albicomus, 53  
 aliger, 245  
 aliter, 128  
 \*aliquis, 74  
 alius, 75  
 alter, 75  
 amanu, 146  
 amaracus majorana\*, 140  
 \*ambo duo, 71  
 amphibologia, 257  
 amplificare, 165  
 anguimanus, 6, 53  
 angusticlavus, 23  
 angustus clavus, 23  
 animadvertere, 161  
 ante, 106  
 antecedere, 106  
 antecessor, 91, 104  
 anteis ipsum\*, 80  
 \*antepeles, 151  
 antephona\*, 250  
 \*anticipare, 106  
 apostolus, 250  
 apotheca, 250  
 apprimere, 92  
 aqueductus (-tio), 38  
 aquaelibrator, 38  
 \*aquælicium, 38  
 \*aranæ tela, 42  
 arcusballista, 139  
 aresponsis, 146  
 arefacere, 166  
 argentifodina, 38  
 armiger, 245  
 artifex, 169  
 artocreas, 149  
 ascretis, 146  
 assideo, 92  
 asupellectile, 146  
 a tergo, 80  
 attingere, 90, 92  
 auctificare, 165  
 aurichalcum\*, 155  
 \*aurifaber\*, 157  
 aurifodina, 38  
 \*auripigmentum, 42, 43  
 auroclavatus, 161  
 auspex, 165  
 auspicari, 165  
 avistruthio, 140  
 avica\*, 24  
  
 Beatificare, 165  
 \*beatus, 143  
 bene, 124, 126, 249  
 benedicere, 124  
 \*benedictio, 124  
 benefacere, 124  
 \*benemerens, 124  
 benemeritus, 124  
 beneolens, 124  
 beneplacens (-citus), 124  
 benesuadus, 124  
 benevolens, 124  
 bilanx, 122  
 bis, 122, 127, 128  
 \*bis-avus\*, 122  
 bis-caput\*, 129  
 butyrum, 250  
  
 Cado, 248  
 \*calce pistare, 164  
 calefacere ( calfacere ),  
 166, 167  
 calopedia (\*calopia), 250  
 \*calofurcium, 130  
 calvus, 97  
 calx, 97  
 camelopardalis, 145  
 candificare, 165  
 capistrum, 6  
 capitecensue, 161  
 \*capripes, 155, 245  
 captare, 244  
 \*caput mortuum\*, 249  
 \*caput scolæ\*, 155  
 cariophyllum\*, 250, 251  
 catabola\*, 250  
 catacumba\*, 205, 259  
 catafalcum\*, 205  
 catalectum\*, 205  
 cata unum\*, 74, 205, 259  
 catare, 205  
 cathedra, 250  
 cervi\*, 97  
 chamædryas, 250  
 chamæmelum, 251  
 chirurgianus\*, 250  
 circum, 104, 107, 240  
 \*circumpedes, 146  
 clarificare, 166  
 cloppus\*, 251  
 coæternus, 246  
 coagulare, 91  
 cogitare, 91  
 coheres, 246  
 \*collibertus, 108  
 collocare, 91  
 collum, 97  
 comestabulus\*, 44, 49  
 commendare, 90  
 commonefacio, 167  
 \*commonefio, 167  
 \*compatronus, 108, 151  
 compauper, 108, 151  
 complacere, 90  
 comportare, 103  
 computare, 91  
 concipere, 91  
 concludere, 91  
 condemnare, 90, 92  
 \*conducere, 244  
 conductor, 244  
 conficere, 90, 91  
 confortare, 108  
 conspiciere, 90  
 consuere, 91  
 consuetudinem, 91  
 contâminare, 94  
 conterebromia, 274  
 continere, 92  
 contingere, 90  
 contortiplicata, 274  
 contra, 107  
 contraveniens, 247  
 convallis, 151  
 cor, 97  
 \*crrrogata\*, 91  
 cortex, 97  
 \*corvus marinus, 171  
 crucisalum, 274  
 crurifragius, 274  
 cui, cujus, 72  
 cum, 104, 108, 246  
 cuminitiare\*, 91  
 cum-pario\*, 108  
 crucifigere, 161  
  
 Damoigerulus, 274  
 de, 104, 109, 247  
 \*dealbare, 109  
 dealbatio, 110  
 deamare, 109  
 deambulare, 110  
 deaurare, 109  
 debacchari, 109  
 decalcare, 97  
 decedocto\*, 71  
 decidere, 92  
 declinare, 109, 110  
 decollare, 97  
 decrescere, 93  
 dedignari, 93  
 de-ex\*, 104, 109  
 defatigo, 109  
 deficere, 93  
 de-foras\*, 79  
 de-gradus\*, 109, 110  
 dejectare, 93  
 delectare, 109  
 demandare, 109  
 demittere, 109  
 demorari, 109, 110  
 de more, 80  
 dentifrangibulum, 274  
 dentilegus, 274  
 denudare, 93  
 deorsum, 79  
 dependere, 109  
 deportare, 103  
 de-post\*, 79  
 de-postea\*, 79  
 depretiare, 93  
 de-retro\*, 79  
 deservire, 109  
 despiciere, 109  
 desuper, 78  
 de-unde\*, 79  
 deviare, 109

di (dis), 247  
 diaconus, 150  
 dictare, 244  
 \*dictum, 244  
 die dominica, 24  
 diluvium, 109, 110  
 dimidium, 110  
 dis, 104, 109, 128, 247  
 discordare, 109  
 \*discrescere, 93  
 discurre, 109  
 disgustus, 110  
 dispertior, 92  
 displicere, 90, 92  
 disponere, 109  
 dividere, 110  
 divisare, 110  
 \*divisum, 110  
 \*domina, 143  
 \*dominus, 143  
 dubito, 16  
 duodecim, 71  
 duo et vicesimus (-ma-  
 nus), 71  
 \*dure fatutus, 126  
  
 E., 114, 247  
 ebullire, 93  
 ecce, 73, 80  
 ecce hic, 17  
 \*ecce hoc, 73  
 ecclesia, 250  
 ecervicare, 97  
 edicere, 93  
 edictare, 247  
 educere, 93  
 effeminare, 97  
 efferare, 97  
 egomet, 75  
 elevare, 93  
 eligere, 93  
 elongare, 103  
 eluscare, 97  
 emendare, 105, 111,  
 encaustum, 250, 251  
 episcopus, 250  
 epistola, 250  
 eques Romanus, 23  
 eradicare, 105, 111  
 erudire, 97  
 evangelium, 250  
 ex, 247  
 ex ante, 78  
 excludere, 93  
 excludo, 92  
 excorticare, 97  
 excusare, 111  
 excutere, 111  
 expergefacio (-fio), 167  
 expandere, 111  
 exsequia, 94  
 expectatio, 247  
 extra, 104, 114, 247  
 extraculus, 247  
 extrahere, 111  
 extrameals, 247  
 extramundans, 247

extramuranus, 247  
 extraoaturalis, 247  
 extraordinarius, 247  
  
 Famigeratio, 274  
 \*femina, 97  
 fera mente, 41  
 ferus, 97  
 fervefacio, 167  
 fidei commissum, 161  
 fidejebere, 161  
 fidepromittere, 161  
 fœnum græcum, 23  
 folium, 216  
 \*foras civitatem, 111  
 forasgerones, 111  
 forinsecus, 111  
 foris, 104  
 fortificare, 166  
 fraga, 25  
  
 Gerulifignus, 274  
 gigerium, 25  
 gingiva, 25  
 glorificare, 165, 166  
 glycyrrhiza, 250  
 \*gratificare, 166  
  
 Herba impia, 23  
 hibiscum malva, 139  
 hic, 73  
 hodie, 82  
 horologium, 251  
  
 Idcirco, 80  
 illicet, 84  
 illac, 73  
 ille, 72  
 illuminare, 94  
 implere, 91, 112  
 implicare, 112  
 \*improbitas, 135  
 \*imputare, 91  
 in, 104, 135, 249  
 inamabilis, 103  
 \*inæqualis, 135  
 in-ante, 78  
 \*incincta, 135  
 incingere, 112  
 incisus, 247  
 includere, 92, 112  
 inconstantia, 135  
 inde, 104, 112  
 indocilis, 135  
 inducere, 112  
 inelegantia, 135  
 infans (-antem), 91, 135  
 infectus, 247  
 infelicare, 135  
 infirmitas, 135  
 inflammare, 112  
 inflare, 112  
 infusus, 247  
 inhabilis, 135  
 inimicus, 92, 135  
 iniquus, 135  
 injectus, 247

injuriare, 135  
 injustitia, 135  
 in-quantum, 112  
 inquietare, 97, 135  
 insignare, 112  
 \*in-simul, 79  
 instaurare, 94  
 instruere, 94  
 instrumentum, 94  
 \*integer, 135  
 \*integrinus, 135  
 inter, 104, 107, 247  
 interceptus, 247  
 intercilium, 147  
 intercolumnium, 147  
 interdignia, 147  
 interesse, 248  
 interfeminium, 147  
 intergerium, 147  
 inter hoc ipsum, 80  
 interlunium, 147  
 intermetium, 147  
 intermitto, 147  
 interordinium, 147  
 interpodium, 147  
 interpretium, 147  
 interregnum, 147  
 interrogare, 91  
 interscalmium, 147  
 interscapulas, 147  
 interscapulium, 147  
 intersignum, 147  
 interstitium, 147  
 interturrium, 147  
 interusurium, 147  
 intervallum, 147  
 intervium, 147  
 intrinsecus, 248  
 intromissus, 248  
 invicem, 80  
 invitare, 94  
 involare, 91  
 ipse, 72  
 ipsissimus, 75  
 iste, 72  
  
 Jureconsultus, 38  
 jureperitus, 161  
 jurisconsultus, 38  
 jurisdictio, 38  
 jurisprudentis, 38  
 jurisprudentia, 38  
 jusjurandum, 23  
 jovisbarba, 42  
 jovis dies, 41  
 jovisglans, 8  
 justificare, 166  
  
 Labefacio, 167  
 labrum venerem, 23  
 lætificare, 165  
 largifitius, 6  
 largiloquus, 274  
 latebricola, 274  
 laticlavus, 23  
 latuclavus, 23  
 legirupio, 274

legislatio, 38  
 legislator, 38, 160  
 leopardus, 140  
 liquefacio, 167  
 liquiritia\*, 250  
 longimanus, 53  
 loripes, 274  
 ludificari, 165  
 ludimagister, 38  
 lunæ dies, 41  
 lupus garulphus\*, 140  
 \*luscus, 97  
  
 Magnificare, 165, 166  
 magnificus, 165  
 magoopere, 82  
 male, 125  
 \*male astrutus\*, 125  
 malecastus, 125  
 maledicax, 125  
 maledicere, 125  
 malefaber, 125  
 malefacta, 125  
 malefirmus, 125  
 malefortis, 125  
 \*malehabitus\*, 125  
 maleloquax, 125  
 malesanus, 125  
 malesobrius, 125  
 malesutus, 125  
 malevolens, 125  
 \*malum augurium, 125  
 \*mane ipso (de), 80  
 \*manumittere, 161  
 \*manuopera\*, 162  
 manuoperare, 162  
 manupretium, 161  
 mantinere, 161  
 martis dies, 41  
 materfamilias, 38  
 medius, 122  
 melapinum, 145  
 mendaciloquus, 274  
 mercuri dies, 41  
 metipse (-issimus), 74  
 \*micrania\*, 250  
 millefolia, 62  
 millepeda, 62  
 ministerium, 3  
 mirificare, 165  
 mirimodis, 82  
 \*modificare, 166  
 \*mortificare, 166  
 \*mus aranea, 139  
 musaraneus, 139  
  
 \*Ne ipsum, 80  
 necens, 84  
 neuter, 135  
 oix, 41  
 novemdecim, 71  
 nucifrangibulum, 274  
  
 Obaudire, 95  
 objectus, 248  
 oblitare, 113  
 oblitus, 113  
 obsequia\*, 94, 113

obsidium, 94  
 obturare, 94  
 obviam, 80  
 occidere, 113  
 octodecim, 71  
 ornamentum, 17  
 ossifraga, 169  
 ovum, 248  
  
 \*Pacificare, 166  
 parabola\*, 250  
 parabolari, 17  
 paragraphus, 250  
 paraveredus, 250  
 parœcia, 250  
 patefacio, 167  
 paterfamilias, 38  
 patres conscripti, 144  
 peramans, 113  
 percurrere, 113  
 perdere, 113  
 perdono, 93  
 \*perfacere, 113  
 perfacilis, 114  
 perficere, 90, 92  
 perfundere, 113  
 pergratus, 114  
 perhorridus, 114  
 periude, 78  
 perjurare, 92, 113  
 perjurium, 93  
 persecutus, 248  
 persica poma, 23  
 perspargere, 114  
 \*perspectio, 248  
 persultare, 114  
 perustulare\*, 91  
 perutilis, 114  
 pervagari, 114  
 pervenire, 113  
 pervolare, 114  
 \*petræ oleum, 155  
 petroselinum, 250  
 phrygius, 25  
 plagigerulus, 274  
 plagipatida, 274  
 plebiscitum, 38, 160  
 podagra, 250  
 polypus, 250  
 populiscitum, 38  
 populus romauns, 23  
 postgenitus, 151  
 posthac, 30  
 noctuatus, 114  
 postpartor, 151  
 postpositus, 248  
 postprincipia, 151  
 prædamnare, 90  
 prædicare, 91, 114  
 præmaturus, 245  
 præsentia, 114  
 præstare, 114  
 prætorurbanus, 23  
 prævidere, 114  
 \*procingere, 114  
 proconsul, 103, 116  
 profundus, 94

\*pro hoc, 80  
 propheta, 250  
 proportio, 146  
 prætor, 146  
 proquæstor, 146  
 prosequi, 93, 114  
 providere, 93, 114  
 purificare, 165, 166  
 putrefacio, 167

Qualis, 74  
 quamobrem, 8, 80  
 quare, 17, 86  
 \*quasi, 248  
 quatuordecim, 71  
 quicumque, 72  
 quietus, 97  
 quidecim, 71  
 quique, 72  
 quisquam, 72  
 quisque unus, 74  
  
 Rarefacio, 167  
 recuperare, 94  
 recusare, 91  
 redemptio, 118, 119  
 redigere, 90  
 refert, 161  
 reficere, 90  
 refringere, 94  
 reponere, 118  
 \*reputare, 91  
 reseda, 205, 206  
 respicere, 90  
 respublica, 8, 18, 23  
 reversus, 118  
 rheubarbarum, 250  
 rosmarinus, 23  
 rubefacio, 167  
 \*rudis, 97

Sacer ignis, 23  
 sacramentum, 3  
 sacrificare (-cu-), 166  
 sambati dies, 41  
 sanctificare, 165, 166  
 sanguisuga, 169  
 sapidus, 16  
 sarcophagus, 250  
 saxifragia, 270  
 scarificare, 166  
 scilicet, 84  
 secedere, 94  
 secludere, 94  
 seculare, 94  
 secularis, 243  
 securus, 94  
 secus, 128  
 sedecim, 71  
 seditio, 94  
 seducere, 94  
 seductor, 94  
 segnis, 94  
 segrex, 94  
 sejungere, 94  
 seligere, 94  
 semetipsum, 75  
 semonere, 94

semovere, 94	subvas, 120, 151,	tremefacio, 167
senatusconsultum, 38	suffocare, 167	tri, 122, 249
seorsum, 94	super, 120	tridens, 123
separare, 91	superficies, 92	*triphylum, 250, 251
septemdecim, 71	supersedere, 90	tripes, 250
sevocare, 94	sursum, 121	turpificare, 165
sexdecim, 71	suspicionem, 3	
significare, 165, 166	sycolatronidæ, 274	Ullus, 72
silvicola, 6		ultra, 122, 249
sollus, 72	Talis, 74	undecim, 71
solsequium, 169	terræmotus, 38, 44, 49	unus, 72
*stupefacere, 167	thesaurochrysonico-	usucapere, 161
subductor, 150	chrysidæ, 274	usuvenire, 161
subigere, 90	timefacio, 167	uterque, 72
subinde, 78	torrefacio, 167	
sublevare, 120	totus, 72	*Veneris dies, 41
submittere, 120	trans, 121	*versificare, 166
subportare, 103	transilio, 93	vicequæstura, 122
subridere, 93	transulto, 93	vicepræfectus, 122
subrusticus, 151	transportare, 103	vince toxicum, 177
subsalus, 151	traustellum, 93	virillustris, 23
subtrahere, 93	tredecim, 71	vivificare, 165, 166

## V

## MOTS GRECS.

Les mots suivis d'un astérisque sont des mots composés fictifs. — Sont cités les mots simples objet d'un examen spécial.

'A, 256	ἀμωρος, 256	ἀντινομία, 257
ἀγαλακτία, 256	ἀμψί, 257	ἀντιπάθεια, 257
ἀγγειστομία *, 253	ἀμψίβιος, 251, 257	ἀντίποδες, 257
ἀγέλαος, 169	ἀμψιβολολογία, 257	ἀντιστατεῖν, 103
ἀγιολογικός *, 253	ἀμψίβραχυσ, 257	ἀντίρασις, 257
ἄγνος, 139	ἀμψιθεατρον, 251	ἀντίρωνη, 250
ἀγρονομία, 251	ἀμψιθραῖνα, 257	ἀντίχρησις, 257
ἀγωνοθέτης, 251	ἀνά, 257	ἀπίσιος, 103
ἀδονογραφία *, 253	ἀναγλυφή, 257	ἀπειψία, 256
ἀερομέτρον, 253	ἀνάγραμμα, 257	ἄπνοια, 256
ἀιμορροΐδες, 252	ἀνακλόουθον, 257	ἀπό, 257
αἰτιολογία, 251	ἀναλεκτα, 257	ἀπόγειον, 257
ἄκαμπτos, 256	ἀναμάρτυσις, 257	ἀποθήκη, 250-251
ἀκαταληψία, 256	ἀναχωρητής, 257	ἀποκάλυψις, 257
ἀκίφαλος, 256	ἀνεύσκοπος *, 252	ἀποκοπή, 257
ἀκροδατεῖν, 251	ἀνεροειδής, 257	ἀπόκρυφος, 257
ἀκρόστιχον, 251	ἀνοθρωπίμοφος, 251	ἀπόλογος, 257
ἀλλαντοειδής, 251	ἀντί, 107, 108, 257	ἀπόπληξις, 257
ἀλεξιφάρμακον, 251	ἀντίδοτον, 259	ἀποστασία, 257
ἀλλόνημος *, 253	ἀντιλέγειν, 107	ἀπόστολος, 250
ἄλλως, 128	ἀντιλόβιον, 257	ἀπόφυσις, 257
ἀμάρακος, 140	ἀντιλογία, 257	ἀπυρεξία, 256

ἀρεστικονικός\*, 253  
 ἀριστοκρατία, 257  
 ἀρχή, 257, 258  
 ἀρχίατρος, 258  
 ἀρχιεπίσκοπος, 258  
 ἀρχιμανθρίτης, 258  
 ἀρχιμυς, 258  
 ἀρχιτέκτων, 257, 218  
 ἄρχω, 257  
 ἀπυρολογία, 251  
 ἀταραξία, 256  
 ἀτμοσφαῖρα\*, 253  
 αὐτό, 252  
 αὐτονομία, 251  
 αὐτότατος, 15  
 ἀπαίρεσις, 257

Βαρυ, 252  
 βιβλιογράφος, 257  
 βιβλιοφίλος\*, 253  
 βιβλιοθήκη\*, 253  
 βουκέφαλος, 257  
 βούτυρον, 250

Γαστρονομία, 251  
 γεωλογία, 251  
 γεωγραφία, 6, 160, 244,  
 275  
 γεωμετρώ, 165  
 γεωμέτρης, 165  
 γεωμετρία, 257, 160  
 γλυκύριζα, 250  
 γραφία, 252  
 γυμνοσφιστής, 257

Διά, 258  
 διαθήκη, 258  
 διάδημα, 258  
 διάκονος, 250  
 διάλεκτος, 258  
 διάμετρος, 258  
 διαπατών, 103, 258  
 διάφθορις, 258  
 διαφανής, 258  
 διάφραγμα, 258  
 διαφωνητικός, 258  
 δίγλυφος, 258  
 δίλημμα, 258  
 δίμετρος, 258  
 διάσκοροι, 8  
 διωσπαῖς, 8  
 δίπους, 27  
 δίς, 128  
 δίστιχον, 258  
 δισύλλιδος, 258  
 δίχα, 178  
 διγόνους, 128, 129  
 δίχυστασία, 128

δύς, 258, 128  
 δυσεντερία, 258  
 δύσκολος, 258  
 δυσκρασία, 258  
 δυσουρία, 258  
 δύω, 178  
 δύσπεψία, 258

Ἐγκαυστον, 250, 251  
 ἐγκέφαλος, 258  
 εἰδή, 252  
 εἰδωλολατρεία, 252  
 εἰκονοκλάτης, 252  
 εἶς, 258  
 εἰσόδος, 103  
 εἶς, 258  
 ἑκατομέτρον\*, 253  
 ἐκόσσις, 258  
 ἐκθλιψίς, 258  
 ἐκκλησία, 250, 251  
 ἐκλειψίς, 258  
 ἐκλεκτικός, 258  
 ἐκχυμωσις, 258  
 ἐκλειψίς, 253

ἐλλειψοειδής\*, 253  
 ἔμβλημα, 258  
 ἐμβολισμός, 258  
 ἔμβρουον, 258  
 ἐμπλαστρον, 258  
 ἔμψασις, 258  
 ἐμψύεσις, 258  
 ἐν, 258  
 ἐνόγενής, 259  
 ἐνδομενία, 259  
 ἐνδόμυος, 259  
 ἐνδον, 259  
 ἐνέργεια, 258  
 ἐνεργούμενος, 258  
 ἐνθουσιασμός, 258  
 ἐνηύμημα, 258  
 ἐντέλει, 103  
 εἶς, 258  
 ἐξάνθημα, 258  
 ἐξαρχος, 258  
 ἐξήγησις, 258  
 ἐξόμφαλον, 259  
 ἐξω, 259  
 ἐξώκοιτος, 259  
 ἐπακτός, 259  
 ἐπεισόδιον, 359  
 ἐπένθεσις, 259  
 ἐπί, 259  
 ἐπιγάστριον, 259  
 ἐπίγραμμα, 259  
 ἐπίδερμις, 259  
 ἐπιθάλαμιον, 259  
 ἐπίκοιτος, 259  
 ἐπιληψία, 259

ἐπιφέρειν, 103  
 ἐπίσκοπος, 250, 251  
 ἐπιτολή, 250  
 ἐπιφάνεια, 259  
 ἐπιφέρειν, 103  
 ἐπιχείρημα, 259  
 ἐπτάγωνος, 257  
 ἐπωδή, 259  
 εἶς, 258  
 ἑτερόδοξος, 257  
 εὖ, 259  
 εὐαγγέλιον, 250  
 εὐθύς, 18  
 εὐγενής, 253, 259  
 εὐεργέτης, 259  
 εὐμενίδες, 259  
 εὐπεψία, 250  
 εὐφρασία, 259  
 εὐχαριστία, 259  
 ἐφθός, 259  
 ἐφηλός, 259  
 ἐφήμερος, 259  
 ἐφιάλτης, 259  
 ἐχέφρων, 184

Ζωδιακός, 252  
 ζωο, 252  
 ζωόστυον, 252

Ἡλιοτρόπιον, 251  
 ἡμικρανία, 6, 250, 251  
 ἡμικύκλιον, 257

Θαυματουργός, 252  
 θεο, 252  
 θεογονία, 252  
 θεολογέω, 281, 165  
 θεολόγος, 165, 281  
 θεοσιλῆς, 185  
 θεραπεία, 257

Ἰβήκος, 139  
 ἱεροσάντης, 251  
 ἰζαίν, 242  
 ἰππόδρομος, 251  
 ἰπποκένταυρος, 257  
 Ἰπποκράτης, 6, 18  
 Ἰππόλυτος, 18  
 ἰσόγρονος, 252  
 ἰσότης, 242  
 ἰστοριογράφος, 257

Καθαραιτικός, 259  
 καθέδρα, 250  
 καθολικός, 259  
 κακοδαίμων, 23, 282  
 κακομήχανος, 210  
 κακοφωνία, 257

- καλοπόδιον, 250  
καλῶς εἶναι, 124  
καρυόφυλλον, 250, 251  
κατά, 74, 205, 259  
κατάβολγ, 250  
κατακλυσμός, 259  
κατάλεκτα, 259  
καταληκτικός, 259  
κατάλογος, 259  
κατάπλασμα, 259  
καταρράκτης, 259  
κατάρρους, 259  
καταστροφή, 259  
καταφέρειν, 103  
κατάχρησις, 259  
κηλη, 252  
κημός, 140  
κιννάμωμον, 257  
κλεψύδρα, 251  
κοσμο, 252  
κοσμογραφία, 251  
κρατεία, 252  
Κρατίππος, 18  
κρυπτο, 252  
κυλλοποδίων, 53  
κυνηγετικός, 251
- Λάζαρος, 251  
λειεντερία, 252  
λειτουργία, 252  
λεξικογράφος, 252  
ληθαργία, 252  
ληψία, 252  
λιθάργυρος, 252  
λιθο, 252  
λογία, 252  
λογοποιέω, 165  
λογοποιός, 165  
λυκανθρωπία, 252  
Λυσίππος, 18
- Μακρονέφαλος, 252  
μαντεία, 252  
μεγάθυμος, 53  
μέθοδος, 260  
μελαγχολία, 252  
μεσηντέριον, 252  
μετά, 259  
μεταβολγ, 259  
μετάθεσις, 260  
μετάληψις, 260  
μεταλλουργία, 252, 275  
μεταμόρφωσις, 260  
μεταπλασμός, 260  
μετάφρασις, 260  
μεταφυσικά, 260  
ματεμψύχωσις, 260  
μετέωρος, 260
- μετρία, 252  
μετωνυμία, 260  
μηχανικός, 244  
\* μηχανισμός, 244  
\* μικρόβιος\*, 253  
μικροκοσμος, 252  
μισανθρωπία, 252  
\* μόναρχος, 281  
\* μοναρχέω, 281  
μυνομανία\*, 253  
μονοσύλλαβος, 252  
μυροβάλλανος, 252
- Ναυμαχία, 252  
Νεάπολις, 8, 250  
νεκρομαντεία, 252  
νεομηγνία, 252  
νίφει, 11  
νομία, 252
- Ξηροφθαλμία, 252  
ὄδοντάλγία, 252  
οἰσφαγός, 252  
ὀλιγαργία, 252  
ὀμόλογος, 251  
ὄναργος, 252  
ὄνοματοποιία, 252  
ὄξύμελι, 252  
ὀρθόδοξος, 252  
ὄστεολογία, 252  
ουργία, 252
- Ήγκρεας, 252  
παλιγγενεσία, 260  
παλιμψηστος, 260  
πάλιν, 260  
παλινωδία, 260  
πάνθηρ, 252  
παρά, 250, 260  
παρα-veredus, 250  
παραβολγ, 250, 260  
παράγραφος, 250, 260  
παράδειγμα, 260  
παράδοξον, 260  
παράκλητος, 260  
παράλειπόμενα, 260  
παράλληλος, 260  
παράλυσις, 260  
παράφερνα, 260  
παράφρασις, 260  
παροίκια, 250  
πατριάρχης, 252  
παχύδερμος, 252  
πεντάμετρος, 252  
περί, 260  
περιανθής, 260  
περίγειον, 260  
περικάρπιον, 260
- περικράνιον, 260  
περίμετρος, 260  
περιοδικός, 261  
περίοδος, 260, 261  
περιόστεον, 260  
περιπίτεσις, 260  
περίπλους, 260  
περίστυλος, 260  
\* περιφέρειν, 103  
περιφράσις, 260  
πετροσέλινον, 250, 251  
πληξία, 252  
ποδάγρα, 250, 252  
ποδιώκης, 8, 50  
πολυ, 252  
πολύπους, 250  
πολύτλας, 218  
πρό, 260  
\* προέρχομαι, 106  
πρόβλημα, 260  
προβοσάις, 260  
πρόγραμμα, 260  
πρόδρομος, 218, 260  
πρόλογος, 260  
πρός, 260  
προσήλυτος, 260  
πρόσθεσις, 260  
πρόστασις, 260  
προστάτης, 260  
προσφέρειν, 103  
προσφωδία, 260  
πρότασις, 260  
προφήτης, 250  
πρωτο, 252  
πρωτόκολλον, 252  
πρωτότυπος, 252
- Ῥά βάρβαρον, 250  
ρεία, 252  
εἰνόνκρωσις, 252  
ρύθμοποιία, 252
- \* Σάββη, 42  
Σαμῶθη, 42  
σαρκοκλή, 252  
σαρκοφάγος, 252, 250  
σελήνη, 253  
σεληνοστατής\*, 253  
σίφων, 42  
σκαριφάομαι, 166  
σκοπία, 252  
σπασμώδης, 257  
Στησίχορος, 169  
στραγγουρία, 252  
στρατηγός, 252  
συγκοπή, 260  
συγκρητισμός, 260  
συγχρονισμός, 260



συζυγία, 260	τρισκαίδεκα, 8, 71	φιλία, 252
συκοφάντης, 252	τριφυλλον, 123, 250, 251	Φίλιππος, 8
σύλληψις, 260	τύπος, 250	φιλο, 185
συλλογισμός, 260	τυπογραφία, 353	φιλόθεος, 185
σύμβολον, 260	τύφος, 167	φιλολογία, 252
συμμετρία, 260	Υδρομέλι, 252	φιλοχωρεῖν, 18
συμπάθεια, 260	ὕπαλλοιχος, 261	Χαλκοχίτωνες, 218
σύμπωμα, 260	ὕπερ, 261	χαμαίθερος, 250
συμφωνία, 260	ὕπερβολή, 261	χαμαίμηλον, 250
σύν, 260	ὕπερμετρος, 261	χειρουργία, 257
συναγωγή, 261	ὕπό, 261	χειρουργός, 250
συναλλαγματικός, 260	ὕπογάστριον, 261	χιλιόμετρον, 253
σύνδικος, 260	ὕποκρισία, 261	χορηγός, 257
σύννοδος, 260	ὕποτείνουσα, 261	χρῶμα, 25
σύνταξις, 260, 261	ὕπογόνδιος, 261	χρονολογία, 257
συνώνυμος, 260	ὕψεν, 261	χρῦστο, 252
σύστημα, 260	Φαγεῖν, 258	χρυσόστομος, 257
Τερατοσκοπία, 252	φέρε, 184	χωλοίπους, 257
τεχνία, 252	φερέκαρκος, 169	χωροφιλεῖν, 18
τήλε, 252	φερέσικος, 184	Ψευδο, 252
τομία, 252	φιλάδελφος, 18	ᾠμόθριξ, 53
τραχεία ἀρτηρία, 252	φιλαργυρέω, 281	ὠμοπλάτη, 252
τρεις, 253	φιλάργυρος, 281	ὠρολόγιον, 257
τριέδρα, 253	φιλεῖν, 256	
τρίπους, 250		

## VI

## MOTS ROMANS

## 1. PROVENÇAL.

Abauzir, 94	bocatort, 53	Decazer, 93
adestre, 80	bonestansa, 37	delatz, 80
adreit, 80		dendolor, 160
agiarosa, 160	Cadaun (-dun), 74	dereire, 79
albespin, 37	calfar, 167	desduire, 103
alcun, 74	calpisar, 164	desplacer, 93
alohar, 103	caluc, 130, 133	desrazo, 103
altretan, 75	capdreit, 53	dez nou, 71
altretel, 75	capcasal, 142	dez oit, 71
*ara, 80	casun, 74	dez set, 71
a saubuda, 80	coaros, 53	*di martz, 42
aurfres, 25	colilons, 53	don, 79
aurpel, 242	conduire, 103	
avesprar, 103	corbmari (catalan), 271	Enamig, 92
	corpinari, 271	en perdo, 80
	cosir, 91	ensems, 79
		entrecilh, 147

entresèll, 103  
esclaire, 93  
esmendar, 93  
estofegar, 167

Ferragut, 37

Galcant, 160  
golabadat, 53, 54  
golabadata, 54

Mafat, 164  
malapte, 126  
malastruc, 103

maldire, 126  
medeis (-deps), 74  
mentaver, 164

Negun, 74  
neisun, 75  
nesun, 75

Perceber, 91  
prosome, 37

Ratapenada, 37  
refranher, 93  
reispaux, 37

Sobresen, 153  
sosrire, 93  
sostraire, 93  
sotzbail, 153

Terramaire, 142

Umflar, 91  
umplir, 91

Vavassor, 160  
Vilanova, 37

## 2. ITALIEN.

Accanto, 80  
acquardente, 37  
adagio, 103  
alcuno, 74  
aliveloce, 53  
alla prima, 80  
altrettanto, 75  
altretel, 75  
ambriliquidò, 53  
andi-rivieni, 195  
antenato, 103  
archivolto, 269  
arcobugio, 269  
assedio, 94  
attestare, 103  
avanti-guardia, 153

Bancorotto, 269  
barbarossa, 54  
batticuore, 178  
battifolle, 269  
battifuoco, 178  
beccafico, 6, 155  
belladonna, 269  
belvedere, 37, 269  
benedire, 126  
benvenuto, 126  
bevilaacqua, 178, 186  
binmolle, 269  
biquadro, 269  
biscotto, 269  
bocchiduro, 53, 165  
brigliadoro, 49  
brigliodorato, 53  
Buonafede, 37

Cacasangue, 169, 269  
cadauno (-duno), 72  
calfare, 167  
calpestare, 133, 164  
camaglio, 269  
cammangiare, 133  
camuffare, 133  
cannamele, 160  
capelvenere, 160  
capiporto, 165  
capitombolare, 165

capocuoco, 142  
\*capo-nascondi, 178  
capovoltare, 165  
carnavale, 269  
casamatta, 269  
Castellamare, 49  
catafalco, 269  
catauuo (-tuno), 74  
ciascuno, 74  
clavicimbalo, 269  
codirosso, 53  
collotorto, 54  
commettere, 103  
conclave, 165  
conestabile, 49  
contestabile, 49  
contraguardia, 103  
\*contrallo, 270  
contrappeso, 153  
contrappunto, 269  
cucire, 91

Dappiè, 80  
decadere, 93  
dieci nove, 71  
dieci otto, 71  
dieci sette, 71  
dietro, 79  
dipieno, 80  
dietro, 79  
disdegnare, 93  
dispiacere, 93  
domenica, 24  
dove, 70

Embarcare, 103  
empierre, 91

Filigrana, 269  
fiorecapuccio, 142  
fottivento, 169  
frangipana, 269  
frangipani, 190

Giravolta, 270, 271  
giritondo, 53

\*Inchiostro, 251  
indoesso, 80  
infiare, 91  
in petto, 270  
\*insieme, 79

Lancia spezzata, 269

Maldire, 126  
malmettere, 126  
malsano, 126  
malvavischio, 126  
mantenere, 164  
marmitta, 269  
marrito, 53, 164  
maschi-femmina, 165  
mazzapane, 269  
medesimo (-issimo), 74  
mentecatto, 53  
mentecurvo, 53  
merluzzo (-zza), 158  
moncalvo, 37  
mordigallina, 6, 176, 178

Nessuno, 75  
niuno, 75  
notte-tempo, 160

Oricrinito, 53  
ottarda, 24

Palafitta, 269  
parapetto, 269  
\*passatempo, 184  
pendilaacqua, 178  
pettirosso, 53  
piantanimale, 142  
piccoluomini, 37  
primavera, 39

Ragnatela, 160  
refraugere, 93  
retroguida, 153  
rimettere, 103  
rompicapo, 178, 195  
rompicollo, 195

Sali-scendi, 178  
 saltimbancò, 270  
 salvadenajo, 270  
 sassefrica, 270  
 snudare, 93  
 sottomettere, 103  
 sottoridere, 93  
 stofegà (Brescia), 167  
 stofeger (Tyrol), 167

stofgar (Parme), 167  
 stromento, 94  
 stufegà (Crémone), 167  
 stulger (Pessase), 167

Tamariado, 270  
 torticolti, 270  
 tramontana, 270  
 \*tremacoda, 258

tremuoto, 38, 44, 49  
 turare, 94

Vinagro, 37

Zauzi - vari (piémon-  
 tais), 132.

3. ESPAGNOL.

A duro, 80  
 aguamano, 49  
 ahogar, 94  
 ajijunto, 53  
 ajoqueso, 145  
 alcade, 274  
 alcarraza, 271  
 aleria, 80  
 alguazil, 271  
 aluono, 74  
 antebrazo, 103  
 \*arcoiris, 285  
 argolla, 160  
 artimaña, 165  
 avampies, 153  
 avestruz, 142  
 avutarda, 24

Barba complida, 54  
 barba de Aron, 53  
 barba facera, 54  
 barbiblanco, 53  
 barbipeso, 53  
 barbihecho, 53  
 barbinegro, 53  
 barbiponiente, 53  
 barbirubio, 53  
 barbirucio, 53  
 barva ondrada, 54  
 barva punniente, 54  
 bienaventurar, 126  
 \*bistumbre, 128  
 bisojo, 128  
 bocabierto, 53  
 boquiancho, 53, 165  
 boquianguosto, 53  
 boquicoejuño, 53, 54  
 boquiduro, 53  
 buenaboya, 37

Cabisbajo, 53  
 cabrestante, 270  
 calentar, 167  
 Campofrio, 37,  
 captener, 164  
 carialegre, 53  
 cariancho, 53  
 caricuerdo, 53  
 caridoliente, 53  
 carifroncido, 53  
 carricoche, 165

casapuerta, 160  
 cascuno, 74  
 casquilucio, 53  
 casquimuleno, 53, 54  
 \*cejijunto, 53  
 cerapez, 145  
 concluir, 95  
 condestabile, 49  
 contrapruca, 153  
 \*correvedile, 177  
 cuellicorto, 53  
 cuellierguido, 53  
 cuellilargo, 53  
 culiblanco, 53  
 cusir, 91

Decaer, 93  
 \*deja la paja (a un), 177  
 dentivano, 53  
 de onde, 79  
 descrecer, 93  
 deshacer, 103  
 desauo, 103  
 despacio, 80  
 \*detiene-buey, 178  
 diez y nueve, 71  
 diez y ocho, 71  
 diez y seis, 71  
 diez y siete, 71  
 dime y diréte, 177

Eldorado, 237, 270  
 encima, 80  
 encojar, 103  
 engordar, 103  
 entrecejo, 147  
 espalditendido, 53  
 estromento, 94

Fonseca, 37

Gentilhombre, 37

Hazmereir, 177  
 hazteallá, 177  
 heuchir, 91  
 bidalgo, 49  
 hideputa, 49  
 hinchar, 91

Insembra, 79

\*Jusharba, 43

Malastrugo, 126  
 malbaratar, 126  
 malograr, 126  
 malvavisco, 140  
 maniobrar, 164  
 manlevar, 164  
 manteuer, 164  
 matamoros, 270  
 mayordomo, 160  
 medianoche, 270  
 melcocha, 37  
 \*merluzzo, 158

Nenguno, 75

Ojienjuto, 53  
 ojimoreno, 53  
 ojizano, 53  
 orofrez, 25  
 oropel, 162  
 otrotanto, 75  
 otrotel, 75

Paragnante, 270  
 pasacalle, 270  
 pasicorto, 53  
 \*pasilargo, 53  
 pechiblanco, 53  
 pechicolorado, 53  
 pechirojo, 53  
 peliblanco, 53  
 pelicorto, 53  
 pelilargo, 53  
 perniabierto, 53  
 pintaflor, 37  
 poncidre, 270  
 \*porta estandarte, 285  
 \*prudentemente, 82  
 puntiagudo, 53

Relacer, 103

\*Sabia ... mente, 82  
 salpicon, 158  
 Sant-llana, 37  
 sassafras, 270  
 sencillamente, 83  
 sobrecarga, 270

sobresalto, 270  
sopapo, 270  
scsentender, 93  
sota-banco, 153

Tamarindo, 270  
tentebonete, 177  
tenlemozo, 177

trampantojo, 49  
traspes, 103  
turar, 94  
turbamulta, 37

Ultramar, 150

\*Vaiveu, 195

varapolo, 142

Zanquibarga, 53  
zanquituerto, 53  
zanquivaou, 53  
zarzaparilla, 270  
zarzarosa, 160  
zurra y dale, 178

## 4. PORTUGAIS.

Affiar, 103  
alargar, 103  
algum, 74  
\*alouhar, 71  
antemuro, 103  
antesala, 153  
\*avesprar, 103

Bemfazer, 126  
bemsabido, 126  
\*bisuntar, 123  
\*boldo de oure, 58  
boquiaberto, 53  
boquicheio, 53, 165  
boquiduro, 53  
boquiuro, 53

Cariredondo, 53  
Castello Branco, 37  
contraluz, 153  
Corte-Real, 37  
coser, 91  
couveflor, 142  
\*corvomarinho, 271  
Decahir, 93

dendolor, 160  
des a nove, 71  
des a oito, 71  
des a seis, 71  
des a sete, 71  
descorte, 103  
desdizer, 103  
desprazer, 93  
\*dõnde, 79

Emsebra, 79  
enchar, 91

Granmestre, 37

Inchar, 91

Madreperola, 160  
maldizer, 103  
malfazer, 126  
malferido, 126  
manter, 164  
maniroto, 53, 54, 164  
mãosrotas, 54  
mentecapto, 164  
mestre-escola, 160

morcego, 37

Neahum, 75

Obraprima, 37  
olhizarco, 53

Pampalho, 160  
pe de vento, 49  
pernalto, 53, 163  
pernicurto, 53

Receber, 91  
reilizer, 103

Salvaterra, 37  
salvoconducto, 37  
Santarem, 37  
sobreloja, 103

Tresavò, 122

Verdemonlanha, 49  
\*vesgo, 128

## 5. ROUMAIN.

\*Caca-frica, 169  
\*caca-sarge, 169  
\*casca-gura, 169

Desbate, 103  
descũta, 93  
doi spre zece, 71

\*Frige-linte, 169, 186  
\*fute-vent, 169, 186

Ne-copt, 135

\*Perde-véra, 169, 186  
\*pupa-lapte, 169  
pupa-vent, 169

Resbate, 103

Sbate, 103  
\*sferima-petre, 169

\*sfella-verza, 169  
smulge, 93  
\*stramba-lemne, 169  
strabate, 103  
stranepot, 103

Trei spre zece, 71

Umpli, 91  
unfla, 91  
un spre zece, 171

## 6. LADIN.

Nebun, 135

nun-æqual, 135

nun-civil, 135

## 7. VAUDOIS.

Burla-cu, 178	grata-papei, 178, 200	Pasa-meidjé, 178
burla-fer, 178, 186	Mëlzè-merda, 178	pillè-bacou, 178
Defera-tsao, 178	mëdzè-recuer, 178	puorta-critse, 178
Gëñë-mëlzë, 178, 200	Neigë-dzen, 178	Reballë-m'en (ben) -me, 178
grata-cü, 178, 200		

## VII

## LANGUES GERMANIQUES

## 1. GOTHIQUE ET HAUT-ALLEMAND.

Backbord, 265	Hebenstreit, 179	sanerkraut, 140, 161, 265
berevrit (m. h. a.), 265	hallebarie, 266	schaarwacht, 265
biwache, 265	helmbarte (m. h. a.), 266	Schabab, 179
Bleibimhaus	heriberga (a. h. a.), 265	Schlagenteuffel, 179
179, 181	hundsgrass, 156	schnapphahn, 265
bleih-faro (v. h. a.), 265	hunds Zahn, 156	schnee, 11
bloc-hus (m. h. a.), 265	Kehrab, 179	Schreckdenfeind, 179
block-haus, 265	kehrum, 179	Schreckdengast, 179
branntwein, 265	knappsack, 265	Schreibart, 180
brennöl, 181, 185	kupferasche, 264, 265	schreibfeder, 181, 185
bürgermeister, 265		schreibfehler, 180
burggraf, 265		*schreiblehrer, 180
*Dankhabe, 179	Landsknecht, 266	*schreibpapier, 180
Eiderdaunen, 265	landsturm, 266	*schreibtafel, 180
entzweireissen, 228	landwehr, 266	*selbständigkeit, 282
esstisch, 181	Lassdunken, 179	*selbstsüchtigkeit, 282
Faltstuhl (a. h. a.), 262, 265	Leberecht, 179	*selbstthätigkeit, 282
Fangvielan, 179	Magán (a. h. a.), 111	*Siedichfür, 179
feldspal, 265	marahscale (a. h. a.), 262, 265	siedichvor, 179
*frühstück, 265	markgraf, 266	siniscale (a. h. a.), 262
Garaus trinken, 265	meerschwein, 266	snaivs (goth.), 11
Gibacht, 179	meri-suin (a. h. a.), 266	sno (a. h. a.), 11
Giebband, 179	mischmasch, 179	spieltisch, 181, 182
glitta (a. h. a.), 111	munt-boro (a. h. a.), 262, 266	sprichwort, 180
Griepenkerl, 179	Narwal, 266	Springauf, 179
*grundbirne, 265	*Poch-hammer, 265	Stehauf, 179
grundfano (a. h. a.), 265	pottasche, 266	Steldichein, 179
Hahenichts, 179, 202	Rechenbuch, 189	Steuendieb, 179
Haberecht, 179	reissaus, 179	stockfisch, 266
habersack, 266	roggenbollen, 266	Störfried, 179
hakenbutte, 269	rührmichnichtan, 179	Strebkatz, 179
halsberc (a. h. a.), 266	Säbeltasche, 266	Stülpum, 179
hanthabe (a. h. a.), 266		Taugenichts, 202
		Thudichum, 179
		Trauernicht, 179
		trinkgeld, 266

Vergissmeinnicht, 179 219, 266	Wendenstein, 179 werwolf, 140 wibelrö, 179 widarlön (a. h. a.), 266 wildschur, 267 wipsterz, 179	wirrwarr, 132 Zahlaus, 179 zeitvertreib, 181 zeitverderb, 181 *zweigligdrigkeit, 232
-----------------------------------	---	--

## 2. ANGLAIS.

Aunt Sally, 264, 267	Flint-glass, 267 flyboat, 267	pickpocket, 179 pick purse, 179 pickthank, 179 picktook, 179 Playfair, 179
Beefsteak, 267 black bowl, 267 blue-lias, 267 *boatsman, 267 bowlinggreen, 267 bowsprit, 267 breakneck, 179 breakfast, 179 Breakspere, 179 breakvows, 179 breakwater, 179 bulldog, 140, 264	Garboard, 267 *Goddam, 267 Golightly, 179 Gotobed, 179  Hackblock, 179 hackney, 267 hackstaff, 179 Hackwood, 179 *Have a liquor, 179 henbane, 267 Hurlbat, 179	Railway, 267 riding-coat, 263, 267 roast-beef, 267 runaway, 267  Scaredevil, 179 Shakelady, 179 Shakelance, 179 Shakespeare, 179 shawl, 263 sinecure, 267 snow, 41 steeplechase, 268 *steorbord, 268
Check, 263 cock canary, 141 cock pheasant, 141 cock sparrow, 141 country dance, 152, 267 cutpaper, 179 cutpurse, 179 *cutright, 179 cutthroat, 179 cutwater, 179	Jockey-club, 267  Keepsake, 179  Ladman, 267 laman, 267 lockout, 179  Nag, 267 neg, 267	Toothpick, 179 Toplady, 179 tramway, 268 treadaway, 179 two (come a), 128
Dogs grass, 156 Dolittle, 179 Dowlehele, 179 drawback, 179 Drinkdregs, 179 Drawwater, 179 Drinkmilk, 179 Drinkwater, 179	Makepeace, 179 my lord, 267  Packet-boat, 267 peacock, 141 picklock, 179 * pick me up, 180	Verdict, 263  Waggon, 263 waistboard, 268 Walkup, 179 waterproof, 268

## 3. BAS-ALLEMAND ET SCANDINAVE.

*Bak boord (néerl.), 268 boez-zeil (néerl.), 288	*maatgenot (néerl.), 268 *matunautr (norois), 268	stadhouder (holl.), 268 styribord (island.), 268
Hobant (flam.), 268	Når (norois), 266 negg (néerl.), 267	Twei (bas-all.), 268
Kerk-messe (flam.), 268	*Raaband (néerl.), 268	Vrybuitter (holl.), 268
Maffelen (anc. flam.), 132 moffelen (flam.), 132	Scheurbuik (néerl.), 268 schorbock (bas-all.), 286 *springstock (flam.), 268	Wach-arm (flam.), 268 wal (norois), 366 watergang (flam.), 268 weerloop (holl.), 268

## VIII

## BAS-BRETON.

Bara, 271	Gwal, 271	Poezhevara (Lan), 201
bleiz garv, 271	gwin, 271	
Doughedroad (Jouen), 201	Morvran, 271	Sarhelagat (Per), 201

## IX

## SLAVE

Derdji-derevo, 180	dogoniaj, 180	*pripekaj, 180
derdji-ladja, 180	Pocaluj, 180	Tloczhubu, 180
derdji-morda, 180		

## X

## SANSKRIT.

Dus, 128,	dvandva, 128, 145	dvisch, 128
dvas, 128,	dvis, 120	

## XI

## PERSAN.

Carwan-seraï, 271	tagâpû, 180
Tagtaz, 180	tagûtâz, 180

## XII

## SÉMITIQUE.

Abdallah (hébreu), 193	Johanan (hébreu), 193	Salâm'aleik (arabe), 271
Abdolonyme (punique), 193	Kephar-Na'um (syriaque), 271	sambation (chaldaique du Talmud), 43
Eliézer (hébreu), 193	Muthumbal (punique), 193	simpôna (hébreu talmudique), 42
Hallelou lah (hébreu), 193, 271	Nabuchodonosor (assyrien), 192	sappir (hébreu), 42
Hannibal (punique), 193	Nabopolassar (assyrien), 192	Sardanapal (assyrien), 193
hôscha'nâ (hébreu), 271	Nathasal (hébreu), 193	Tôhou wa-bôhou (hébreu), 271
Iddibal (punique), 193	Nériglissor (assyrien), 193	Tsourischaddaï (hébreu), 193
Ismael (hébreu), 193	Obadiah (hébreu), 193	Zabdibal (punique), 193
Immanouel (hébreu), 193		Zabdiel (hébreu), 193
Israel (hébreu), 193		
lthiel (hébreu), 193		





## ERRATA<sup>1</sup>

- P. 4, note, lisez : Part. III, sect. 1.  
P. 23, col. 1, l. 17, — faux-témoin.  
— col. 2, l. 6, — franc-tireur.  
— n. 3, l. 2, — faux-monnaieur.  
P. 34, l. 4, — *Châfré*.  
P. 36, l. 12, — *noir brun*.  
— n. 5, l. 4, — *móvila*.  
P. 38, l. 24, — *poputiscitum*.  
P. 39, l. 14, — <sup>1</sup>.  
P. 42, n., l. 2, — p :  
— n. 1, l. 2, — *dimartz*.  
P. 44, n. 3, l. 5, — *Courtsols*.  
P. 49, l. 11, — <sup>1</sup>.  
P. 59, l. 1, — *saint aubinet*.  
P. 64, l. 23, supprimez : *Gile la Marchegais* (110).  
— l. 26-27, lisez : *Bouche-de-Lièvre*.  
— l. 28, — *Châf-ue-fer*.  
— l. 31, — *Richart Trace d'ous*.  
P. 67, l. 9, — *laisser-aller*.  
P. 75, l. 4, qui, lisez : *quia*.  
P. 86, l. 4, — *neporquant*.  
P. 92, l. 13, reportez l'appel de note <sup>2</sup> de la ligne 11 à la ligne 13 de la  
3<sup>e</sup> colonne.  
P. 93, l. 25 du bas, lisez : *descuntü*.  
P. 96, l. 16 et 38, avant ou ajoutez : *substantif*.  
P. 102, l. 10, lisez : *et nom (substantif ou adjectif)*.  
P. 103, l. 12, — *desrazo*.  
P. 111, l. 16, — *esalcier*.  
— l. 20, supprimez l'appel de note.  
— l. 21, lisez : *écoinçon*.  
P. 145, l. 7, — Part. IV.  
P. 148, n. 2, l. 4, — *dire à quelqu'un : à D.eu (soyez)!*

1. On n'a marqué dans cet *errata* que les fautes qui ont paru de nature à gêner l'intelligence du texte. Il en reste, notamment dans la ponctuation ou l'accentuation, un certain nombre d'autres, que les lecteurs corrigeront sans peine.

- P. 149, l. 19, *supprimez* : Ex. — *Ex-roi, ex-juge, et voy.* p. 247  
P. 153, l. 6, *lisez* : *soustylaire*.  
P. 154, col. 2, l. 17, — *montjoie*.  
P. 158, l. 9, — *salorge* <sup>2</sup>, *saupiquet* (plaisanterie piquante)  
P. 159, n. 2, l. 5, — *indicatif présent*.  
P. 169, n., l. 3, — *pupa-vent*.  
P. 180, n. 1, l. 8, — *pocaluj*.  
P. 181, l. 7 du bas, temps, *lisez* : mode.  
P. 185, l. 10, l'indicatif, *lisez* : l'impératif.  
P. 186, n., l. 11 du bas, en ére, *lisez* : en ère.  
P. 183, l. 5, *lisez* <sup>4</sup>.  
P. 202, n. 1, l. 13, — *habe nihil*.  
P. 212, l. 12, — <sup>7</sup>.  
P. 215, l. 13, — du *Mauvais Riche*.  
P. 224, col. 2, l. 3, — *saue-rabans*.  
P. 242, l. 31, ἀρχεν, *lisez* : ἀρχι.  
P. 250, l. 5, — ἀντίφωνα.  
— l. 23, — παράρχηρος.  
P. 251, n. l. 2, a, — a.  
P. 252, l. 16, — *sarcocèle*.  
P. 257, l. 6 du bas, — ἀπόγειον.  
P. 269, l. 7, — *hakenbutle*.  
— l. 16, — *bimmolle*.
-

# TABLE DES MATIÈRES

---

PRÉFACE . . . . .	I
INTRODUCTION . . . . .	1

## PREMIÈRE PARTIE

DE LA JUXTAPOSITION. . . . .	21
------------------------------	----

### PREMIÈRE SECTION

SUBSTANTIFS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION . . . . .	23
Chapitre premier. — Juxtaposés de coordination. Termes composants : substantif et adjectif. — Types : <i>plafond</i> , <i>coffre-fort</i> . . . . .	23
Chapitre II. — Juxtaposés de subordination. Termes com- posants : substantif et substantif. — Types : <i>chef-d'œuvre</i> , <i>arc-en-ciel</i> . . . . .	38
Chapitre III. — Juxtaposés avec synecdoque. . . . .	50
I. . . . .	50
II. . . . .	56
III. . . . .	58
IV. . . . .	62
V. . . . .	63
VI. . . . .	66

### DEUXIÈME SECTION

ADJECTIFS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION . . . . .	68
---	----

### TROISIÈME SECTION

PRONOMS ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION . . . . .	72
---	----

## QUATRIÈME SECTION

VERBES ET FORMES VERBALES ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION . . . . .	76
---	----

## CINQUIÈME SECTION

MOTS INVARIABLES ISSUS D'UNE JUXTAPOSITION . . . . .	78
I. Adverbes . . . . .	78
1 <sup>o</sup> Adverbes formés de la combinaison de deux ou plusieurs particules . . . . .	78
2 <sup>o</sup> Adverbes formés de la combinaison d'une préposition et d'un nom substantif ou adjectif . . . . .	80
3 <sup>o</sup> Adverbes formés de substantifs et d'adjectifs à l'accusatif ou à l'ablatif absolu . . . . .	82
II. Prépositions . . . . .	84
III. Conjonctions . . . . .	85

## DEUXIÈME PARTIE

DE LA COMPOSITION PAR PARTICULES . . . . .	89
--	----

## PREMIÈRE SECTION

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES PARTICULES. . . . .	90
I. De la forme des particules . . . . .	90
II. De la valeur des particules . . . . .	95
III. De l'emploi des particules . . . . .	95
1. Particule et verbe . . . . .	96
2. Particule et nom (substantif ou adjectif) . . . . .	96
3. Particule et nom (substantif ou adjectif) donnant naissance à des verbes . . . . .	96
I. Verbes de la première conjugaison formés de substantifs . . . . .	97
II. Verbes de la seconde conjugaison formés de substantifs . . . . .	99
III. Verbes de la première conjugaison formés d'adjectifs . . . . .	100
IV. Verbes de la seconde conjugaison formés d'adjectifs . . . . .	100
4. Particule et nom (substantif ou adjectif) donnant naissance à un nom par l'addition d'un suffixe nominal . . . . .	102
Résumé. . . . .	102

## SECONDE SECTION

ÉTUDE DES DIVERSES PARTICULES . . . . .	104
I. Particules prépositionnelles. . . . .	104
1. <i>ab</i> . . . . .	104
2. <i>ad</i> . . . . .	105
3. <i>ante</i> . . . . .	106
4. <i>circum</i> . . . . .	107
5. <i>contra</i> . . . . .	107
6. <i>cum</i> . . . . .	108
7, 8, 9. <i>de, dis, de-ex</i> . . . . .	109
10. <i>e, ex</i> . . . . .	111
11. <i>extra</i> . . . . .	111
12. <i>foris</i> . . . . .	111
13. <i>in</i> . . . . .	112
14. <i>inde</i> . . . . .	112
15. <i>inter</i> . . . . .	112
16, 17. <i>intra, intro</i> . . . . .	113
18. <i>ob</i> . . . . .	113
19. <i>per</i> . . . . .	113
20. <i>post</i> . . . . .	114
21. <i>præ</i> . . . . .	114
22. <i>præter</i> . . . . .	114
23. <i>pressus</i> . . . . .	114
24. <i>pro</i> . . . . .	114
25. <i>re</i> . . . . .	115
26. <i>retro</i> . . . . .	120
27. <i>se</i> . . . . .	120
28. <i>sive</i> . . . . .	120
29. <i>sub</i> . . . . .	120
30. <i>subter</i> . . . . .	120
31. <i>subtus</i> . . . . .	120
32. <i>super</i> . . . . .	120
33. <i>supra</i> . . . . .	121
34. <i>sursum</i> . . . . .	121
35. <i>trans</i> . . . . .	121
36. <i>ultra</i> . . . . .	122
37. <i>vice</i> . . . . .	122
II. Particules quantitatives . . . . .	122
38. <i>bis</i> . . . . .	122
39. <i>tri</i> . . . . .	123
40. <i>plus</i> . . . . .	123
41. <i>trop</i> . . . . .	124
42, 43. <i>mi, demi</i> . . . . .	124
44. <i>semi</i> . . . . .	124

III. Particules qualificatives . . . . .	124
45. <i>bene</i> . . . . .	124
46. <i>male</i> . . . . .	125
47. <i>minus</i> . . . . .	126
48. <i>bis</i> . . . . .	127
49. <i>cal</i> . . . . .	130
IV. Particules négatives . . . . .	134
50. <i>non</i> . . . . .	134
51. <i>in</i> . . . . .	135

## TROISIÈME PARTIE

### DE LA COMPOSITION PROPREMENT DITE. . . . . 137

#### PREMIÈRE SECTION

COMPOSÉS PAR APPPOSITION. — Type : <i>chou-fleur</i> . . . . .	139
--	-----

#### DEUXIÈME SECTION

SUBSTANTIFS COMPOSÉS D'UNE PRÉPOSITION ET D'UN NOM OU D'UN VERBE. — Types : <i>aloi, pourboire</i> . . . . .	146
<i>A, avant, après, arrière</i> . . . . .	148
<i>chez, contre, de, en, fors, hors</i> . . . . .	149
<i>outré, par, sans, sous, sur</i> . . . . .	150

#### TROISIÈME SECTION

SUBSTANTIFS COMPOSÉS DONT LE PREMIER TERME EST UN ADVERBE. — Type : <i>arrière-cour</i> . . . . .	151
<i>Avant</i> . . . . .	151
<i>arrière, contre, des, entre</i> . . . . .	152
<i>par, sous, sur, sus</i> . . . . .	153

#### QUATRIÈME SECTION

SUBSTANTIFS FORMÉS DE DEUX NOMS DONT L'UN SE TROUVE AU GÉNITIF OU AU DATIF PAR ELLIPSE DE LA PRÉPOSITION. — Types : <i>banlieue, timbre-poste</i> . . . . .	154
---	-----

#### CINQUIÈME SECTION

VERBES COMPOSÉS D'UN SUBSTANTIF RÉGINE ET D'UN VERBE. — Type : <i>maintenir</i> . . . . .	161
---	-----

## SIXIÈME SECTION

SUBSTANTIFS COMPOSÉS D'UN VERBE A L'IMPÉRATIF ET D'UN COMPLÉ-	
MENT. COMPOSITION PAR PHRASES. — Type : <i>portefeuille</i> . . . . .	
I. Détermination du mode du verbe . . . . .	169
II. Nature de l'ellipse et origine de ce procédé . . . . .	204
III. Liste de ces composés dans la langue moderne . . . . .	219
I. Première personne : l'objet est supposé parler. —	
Ellipse : <i>ce qui dit</i> . . . . .	219
II. Deuxième personne : on s'adresse à l'objet. —	
Ellipse : <i>ce à quoi on dit</i> . . . . .	220
III. Troisième personne : il est question de l'objet. —	
Ellipse : <i>ce à propos de quoi on dit</i> . . . . .	227
IV. Genre de ces composés . . . . .	228
V. Locutions adverbiales de ce type . . . . .	234

## SEPTIÈME SECTION

COMPOSÉS IRRÉGULIERS. . . . .	235
-------------------------------	-----

## QUATRIÈME PARTIE

COMPOSÉS D'ORIGINE NON FRANÇAISE . . . . .	239
--	-----

## PREMIÈRE SECTION

COMPOSÉS EMPRUNTÉS AU LATIN ET AU GREC . . . . .	240
I. Composés d'origine latine . . . . .	240
Composés de mots . . . . .	246
Composés de particules . . . . .	245
<i>ab, ad, ante, circum</i> . . . . .	245
<i>cum, contra, de, dis, ex, extra, in, inter</i> . . . . .	247
<i>intra, intro, ob, per, post, pæne, præ, præter,</i>	
<i>pro, quasi, re, retro</i> . . . . .	248
<i>satis, se, sub, trans, ultra, bene, male, in, bis, tri</i> . . . . .	249
II. Composés d'origine grecque . . . . .	250
1. Composés de mots . . . . .	251
2. Composés avec particules. . . . .	256
<i>à</i> . . . . .	256
<i>ἀμρῖ, ἀνρ, ἀντῖ, ἀπορ, ἀρχῖ</i> . . . . .	357

δια, δι, δους, εις, εκ, εν . . . . .	258
ενδον, εξω, επι, εν, κατα, μετα . . . . .	259
παλιν, παρκα, περι, προς, συν . . . . .	260
υπο . . . . .	261

## DEUXIÈME SECTION

COMPOSÉS EMPRUNTÉS AUX LANGUES ÉTRANGÈRES . . . . .	262
I. Mots d'origine germanique . . . . .	264
1 <sup>o</sup> Haut-allemand . . . . .	264
2 <sup>o</sup> Anglais . . . . .	267
3 <sup>o</sup> Néerlandais . . . . .	268
II. Mots romans . . . . .	268
1 <sup>o</sup> Italien . . . . .	269
2 <sup>o</sup> Espagnol . . . . .	270
3 <sup>o</sup> Portugais . . . . .	271
III. Bas-breton . . . . .	271
IV. Mots orientaux . . . . .	271

CONCLUSION. . . . . 273

TABLES. . . . . 291

## TABLES GÉNÉRALES DES MOTS CITÉS

I. Mots composés français (moins les noms propres) . . . . .	293
II. Noms propres de personnes et de lieux (français et latins) . . . . .	334
III. Mots français non composés . . . . .	340
IV. Mots latins simples et composés (moins les noms propres) . . . . .	342
V. Mots grecs . . . . .	346
VI. Mots romans . . . . .	349
1. Provençal . . . . .	349
2. Italien . . . . .	350
3. Espagnol . . . . .	352
4. Portugais . . . . .	352
5. Roumain . . . . .	352
6. Ladin . . . . .	352
7. Vaudois . . . . .	353
VII. Langues germaniques . . . . .	353
1. Gothique et haut-allemand . . . . .	353
2. Anglais . . . . .	354
3. Bas-allemand et scandinave . . . . .	354



## TABLE DES MATIÈRES

365

VIII. Bas-breton . . . . .	355
IX. Slave. . . . .	355
X. Sanscrit. . . . .	355
XI. Persan . . . . .	355
XII. Sémitique . . . . .	355
ERRATA. . . . .	357
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	360













PC Darnesteter, Arsène  
2175 Traité de la formation des  
D38 mots composés  
1894

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

